MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS DE...

Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron

Digitized by Google

91306

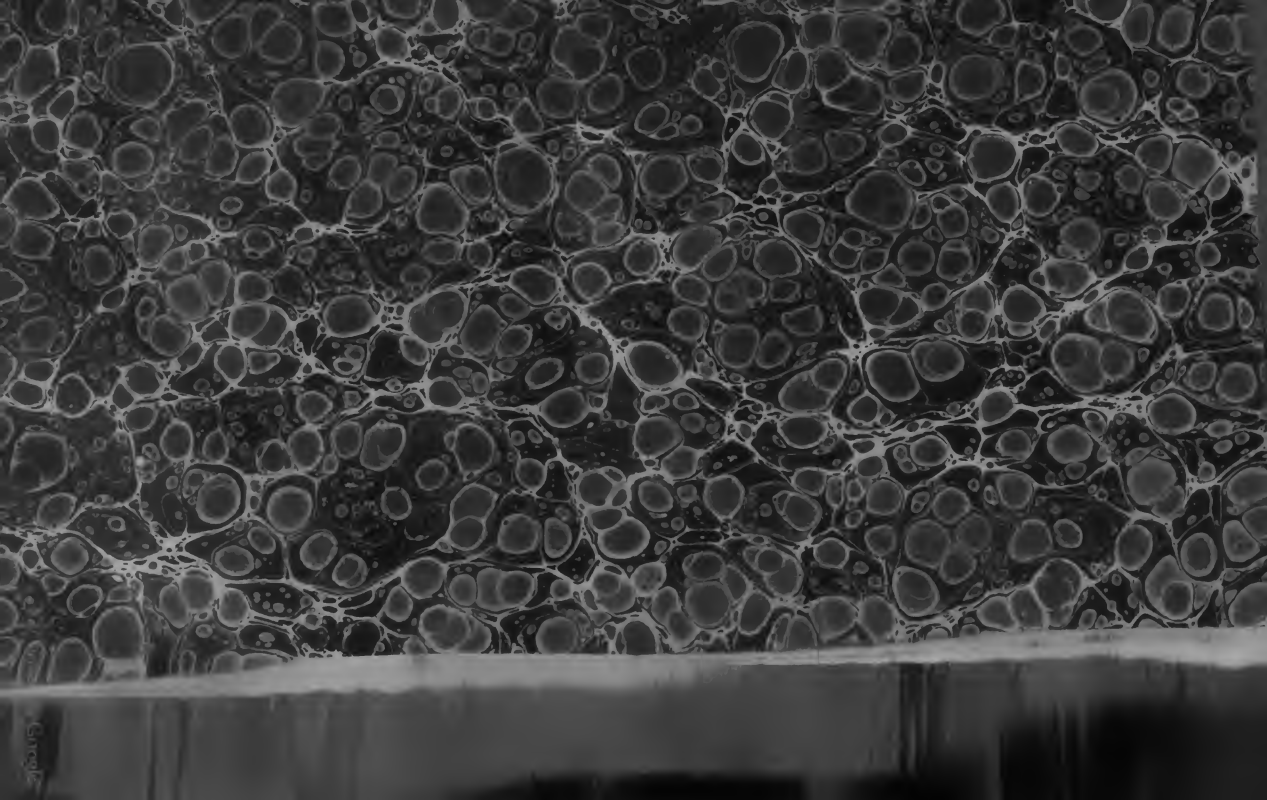

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ

DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS

DE L'AVEYRON.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ

DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS

DE L'AVEYRON.

TOME TROISIÈME.

1841—1842.

Crescunt concordiâ vires.

RODEZ.
Imp. de N. RATERY, imprimeur de la Société,
place du Bourg.

1842.

Digitized by Google

AS
162
.A95
v.3

Digitized by Google

Coutin
Mij
12-16-52
21116

AU

CONSEIL-GÉNÉRAL

DU DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON.

La Société des Lettres, Sciences et Arts lui dédie ses Mémoires, comme témoignage de sa reconnaissance pour la protection dont il l'honore.

Le Président : H. de BARRAU.
Les Secrétaires : B. LUNET, Jules DUVAL.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS DE L'AVEYRON.

(Janvier 1842.)

I. Membres honoraires.

Messieurs :

1. Bory de Saint-Vincent, membre de l'Institut, président de la commission scientifique de l'Algérie.
2. Chateaubriand (le vicomte de), membre de l'Institut.
3. Chaudruc de Crazannes (le baron), correspondant de l'Institut, sous-préfet à Castelsarrasin.
4. Delille, correspondant de l'Institut, directeur du Jardin des Plantes à Montpellier.
5. Dunal, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des sciences à Montpellier.
6. Gaujal (le baron de), de Millau, correspondant de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation.
7. Gayrard, de Rodez, graveur et sculpteur à Paris.
8. Giraud, archevêque de Cambrai, ancien év. de Rodez.
9. Girou de Buzareingues, correspondant de l'Institut, à Buzareingues.
10. Gourlier, membre du conseil des bâtimens civils à Paris.
11. Hombre-Firmas (le baron d'), correspondant de l'Institut à Alais.
12. Loiseleur-Deslongschamps, professeur à la Faculté de médecine de Paris.
13. Marcel de Serres, conseiller à la cour royale, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Montpellier.
14. Matthieu de Dombasle, correspondant de l'Institut, directeur de la ferme-modèle de Roville.
15. Mérimée (Prosper), inspecteur-général des monumens historiques de France.
16. Monteil (Alexis), de Rodez, auteur de l'*Histoire des Français des divers états*, à Paris.
17. Vicat, correspondant de l'Institut, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées à Grenoble.
18. Yvart, inspecteur-général des écoles vétérinaires et des bergeries royales de France.

Digitized by Google

II. Membres titulaires.

1. *Fondateurs* (en 1837).

Messieurs :

1. Barrau (Adolphe de), docteur en médecine, membre de la commission scientifique de l'Algérie, à Carcenac.
2. Barrau (Hippolyte de), membre du conseil-général de l'Aveyron, à Carcenac.
3. Boissonnade, architecte du département, à Rodez.
4. Bonhomme (Jules), cultivateur à St-Félix, près Rodez.
5. Bouloumié père, géomètre en chef du cadastre, ancien maire de Rodez, à Rodez.
6. Bouloumié (Louis), avocat, ancien substitut à Rodez.
7. Cabrières (Gaspard de), cultivateur à Rodez.
8. Cabrières (Théodore de), ancien officier de marine à Rodez.
9. Carcenac (Henri), négociant, ancien maire de Rodez, à Rodez.
10. Duval (Jules), substitut du procureur du roi, ancien directeur de la *Revue de l'Aveyron et du Lot*, à Rodez.

2. *Membre de droit.*

11. M. le Maire de Rodez.

3. *Admis depuis la fondation.*

12. Barbier-Duquily, sous intendant militaire à Rodez.
13. Barrau (Eugène de), avocat à Rodez.
14. Binet de Vaudremont, avocat à Villefranche.
15. Bion de Marlavagne, chanoine honoraire à Rodez.
16. Boisse, ingénieur des mines à Carmeaux (Tarn).
17. Boyer (Simon), ancien avoué à Rodez.
18. Bras, docteur médecin à Villefranche.
19. Cabiron, docteur-médecin, à Sévérac.
20. Cabrol (Gr.-François), directeur des forges et fonderies de l'Aveyron.
21. Calvet, substitut du procureur du roi, à Cahors.
22. Carcenac (Baptiste), ancien capitaine d'infanterie, négociant à Rodez.
23. Clédon, membre du conseil-général à Saint Côme.

Digitized by Google

24. Colombier, inspecteur des écoles primaires du département de l'Aveyron, à Rodez.
25. Commier, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Aurillac.
26. Coq, docteur-médecin à Rodez.
27. Dalac (l'abbé), professeur de physique au petit-séminaire de Saint-Pierre.
28. Dalbis, ancien magistrat au Salzé.
29. Delmas, peintre à Rodez.
30. Destocquois, professeur de mathématiques spéciales au collége royal de Rodez.
31. Durand, cultivateur à Gros.
32. Fabry, membre du conseil-général, à Millau.
33. Foulquier-Lavergne, avocat et maire à Pousthomy.
34. Guirondet, homme de lettres à Villefranche.
35. Guizard (de), préfet de l'Aveyron.
36. Higonet (le baron), maréchal de-camp, cultivateur à Veyrac, près Aurillac.
37. Laplagne, ex-principal du collége d'Entraygues.
38. Laquerbe, maire de Sévérac-le-Château
39. Lefranc, professeur de philosophie au collége royal de Rodez.
40. Lescure, membre du conseil-général, à Lavergne.
41. Limousin-Lamothe, pharmacien à Saint-Affrique.
42. Loiseleur-Deslongschamps, ancien ingénieur-géographe de Louis XV, doyen de la Société (âgé de 96 ans), à Puech-Cani, près Broquiès.
43. Lunet (Bonaventure), notaire à Rodez.
44. Maymard (l'abbé), directeur de la maîtrise de la cathédrale à Rodez.
45. Mazuc, président du tribunal civil à Rodez.
46. Monseignat du Cluzel, député de l'Aveyron, à Rodez.
47. Murat, docteur médecin à Cransac.
48. Muret, banquier à Saint-Geniez.
49. Palangié (Didier), négociant à Saint-Geniez.
50. Pons, député de l'Aveyron, à Espalion.
51. Pougenq, docteur-médecin à Millau.
52. Puech, professeur d'histoire au collége royal à Rodez.
53. Randon-du-Landre, membre du conseil-général, à Naut.
54. Richard (Théodore), peintre à Millau.

Digitized by Google

55 Rogéry, maire de Saint-Geniez.
56. Rozier, docteur-médecin à Rodez.
57. Sambucy de Lusençon, cultivateur à Saint Georges de-Lusençon.
58. Senez, ingénieur des mines à Villefranche.
59. Soulié, ancien magistrat à Villefranche.
60. Tarayre, lieutenant-général, cultivateur à Billorgues.
61. Thédenat, avocat à Espalion.
62. Valadié, botaniste à Paulhac.
63. Vergnes, député de l'Aveyron, à Rodez.

III. Membres correspondans.

Messieurs :

1. Ayffre, de Rodez, peintre à Paris.
2. Bessières (Pierre), chirurgien sous-aide à Alger.
3. Blanc (Charles), de Saint-Affrique, graveur à Paris.
4. Branche (Emile), 1er commis de la direction des domaines, à Montpellier, ancien receveur de l'enregistrement à Cassagnes-Bégonhès.
5. Brouzès, de Laguiole, professeur au collége royal d'Orléans.
6. Buren, pharmacien à Clermont.
7. Cantagrel, architecte à Paris.
8. Cassan, de Rodez, directeur des contributions directes à Pau.
9. Cassanac, ingénieur ordinaire à Albi, ancien ingenieur à Rodez ; *fondateur*.
10. Christol (de), professeur de géologie à Dijon.
11. Daudé de Lavalette, de Saint-Jean-du-Bruel, avocat à Montpellier.
12. Delzers, de Bessodes, professeur à l'école de droit de Paris.
13. Derome, professeur d'histoire à la Faculté de Dijon, ancien proviseur du collége royal de Rodez.
14. Destrem, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées à Périgueux, ancien ingénieur en chef à Rodez ; *fondateur*.
15. Dubreuil, de Villefranche, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.
16. Firminhac, d'Entraygues, curé d'Ambarès (Gironde).

Digitized by Google

17. Flaugergues (Mlle Pauline), auteur de plusieurs ouvrages, à Paris.
18. Flaugergues, professeur de sciences appliquées à l'école d'artillerie navale de Toulon.
19. Gebaud, de Saint Izaire, docteur-médecin à Paris.
20 Gorsse (Melchior), inspecteur des eaux et forêts à Limoux.
21. Guérin-Menneville, naturaliste à Paris.
22. Guillemin, directeur de la compagnie des Ardinoises, près Charleroi (Belgique), fondateur de la minoterie de Salles-la Source.
23. Hombres (Charles d'), à Alais.
24. Janson (Henri de), de Peyralbe, à Paris.
25. Lagrèze-Fossat, naturaliste, à Moissac.
26. Lévesque (Albert), avocat à Sévérac.
27. Liabastres, d'Eotraygues, avocat à Paris.
28. Marquier, préfet du Vaucluse, ancien préfet de l'Aveyron.
29. Martin Saint-Ange, docteur-médecin à Paris.
30. Moncet-Choisy, curé à Villebrunier (Tarn-et-Garonne).
31. Moquin-Tandon, directeur du Jardin des Plantes, à Montpellier.
32. Pégat, procureur du roi à Montpellier.
33. Prost, botaniste à Mende.
34. Quatrefages (Armand de), docteur-médecin à Paris.
35. Ravailhe (l'abbé), prêtre, ancien professeur au petit-séminaire de Belmont, à Paris.
36. Richard (Paulin), employé à la Bibliothèque royale à Paris.
37. Rosy, docteur-médecin à La Canourgue (Lozère).
38. Teissier, de Rodez, lieutenant de vaisseau, à Toulon; *fondateur*.
39. Valat, professeur de mathématiques au collége royal de Bordeaux, ancien professeur de physique au collége royal de Rodez.
40. Viallet, docteur-médecin à Naucelle.

Digitized by Google

BUREAU.

Messieurs,

L. de GUIZARD, préfet de l'Aveyron, président honoraire.
H. de BARRAU, président.
H. MONSEIGNAT du CLUSEL, vice-président.
LUNET et Jules DUVAL, secrétaires.
Jules BONHOMME et DELMAS, conservateurs.
Henri CARCENAC, trésorier.

Membres décédés.

En
1837. — Laromiguière (Pierre), de Livinhac (Aveyron), professeur de philosophie à la Sorbonne, etc. (Membre honoraire).
— Alibert (le baron Jean-Louis), de Villefranche, premier médecin ordinaire des rois Louis XVIII et Charles X, professeur à la Faculté de médecine de Paris, médecin en chef de l'hôpital St-Louis, membre de l'Académie royale de médecine (Membre honoraire).
— De Lagoudalie (Hippolyte), propriétaire à Cordes (Tarn). (Membre correspondant).
1838. — De Rudelle, ancien magistrat, à Cassagnes-Bégonhès (Membre titulaire).
1840. — De Bonald, de La Tour, arrondissement de Saint-Affrique, membre de l'Institut (Membre hon.).
— Richard père, botaniste-horticulteur, docteur en médecine, ancien maire de Rodez (Membre titulaire).
1841. — Monestier, ancien maire de Sévérac, ancien capitaine de cavalerie, à Sévérac (Membre titulaire).

N. B. Tout envoi concernant la Société doit être adressé *franc de port* à M. le Président ou MM. les Secrétaires, à Rodez.

Digitized by Google

TABLE

DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ,

Avec Indication des numéros de la Revue de l'Aveyron qui contiennent les extraits des procès-verbaux.

(*Pour les séances antérieures au 5 avril* 1840, *voir la Table placée en tête du IIe volume*)

1840.

18e séance, le 19 août (n° 33 de la 5e année de la *Revue*). — Décès de M. Richard. — Biographies Aveyronnaises. — Tableau de M. Jadin. — Envois du Muséum de Paris. — Dons. — Travaux. — Classification des monumens de l'Aveyron.

1841.

19e séance, le 24 janvier (n° 5 de la 6e année de la *Revue*). Reddition des comptes du trésorier. — Renouvellement du bureau. — Mort de M. de Bonald. — Remercimens du Conseil-Général. — Offres de M. Gayrard. — Doubles de minérais offerts par M. Senez. — Notice sur les routes, les impôts et le cadastre. — Buste de Mgr. d'Hermopolis. — Dons divers. — Travaux.

20e séance, le 26 juin (n° 27 de la 6e année de la *Revue*). Mort de M. Monestier. — Médailles en bronze. — Rapports sur les Mémoires de M. Marcel de Serres et de M. Rosy. — Vocabulaire patois. — Procédé de M. Agalèdes pour la filature du chanvre. — Dons. — Travaux.

21e séance, le 19 août (n° 32 de la 6e année de la *Revue*). Nouveau mode de publication des travaux de la *Revue*. — Société d'encouragement pour l'industrie nationale. — Congrès scientifique de France. — Dons et Travaux.

Digitized by Google

22e séance, le 28 novembre (livraison de décembre de la nouvelle *Revue de l'Aveyron*). — Biographies Aveyronnaises. — Collection des journaux Aveyronnais. — Destinée de l'Humanité. — Tarif des Bestiaux. — Budget des Beaux-Arts. — Renouvellement du bureau. — Dons et travaux.

Digitized by Google

MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ
des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.

RELATION DU SIÉGE DE SAINT-AFFRIQUE
Par le prince de Condé, en 1629 (1).

En 1628, les guerres religieuses déchiraient la France, et nos montagnes étaient tous les jours le théâtre des luttes les plus violentes. Après quelques combats dans le

(1) Le manuscrit inédit auquel j'emprunte les détails de ce récit appartient à mon ami, M. Henri Grand-Pilande, de St-Affrique, que distingue un zèle ardent et éclairé pour les études archéologiques. Il se compose de 33 feuillets ou 66 pages de papier ordinaire, format in-4°. Il n'est ni relié, ni broché, ni recouvert d'aucune manière. Le titre en est ainsi conçu : *Relation du siége mémorable de la ville de Saint-Affrique, en Rouergue, fait en* 1628 *par M. le prince de Condé et le duc d'Epernon* : pas de nom d'auteur. Quelques pages manquent à la fin, peu nombreuses sans doute, car le récit semble à peu près complet.

Cette relation, évidemment écrite par une plume protestante, a dû être rédigée peu de temps après le siége, car bien des passages trahissent les émotions toutes fraîches de la victoire. L'extrême fini de détails que la mémoire n'eût pas long-temps conservés, complète la conviction. Il n'en est pas moins évident que le manuscrit que j'ai sous les yeux n'est qu'une copie transcrite au 18e siècle : l'orthographe ne permet aucun doute. — J'ai en beaucoup d'endroits d'un caractère plus piquant reproduit les termes mêmes de la *Relation ;* et comme plusieurs portent l'empreinte d'une joie railleuse, naturelle après le triomphe, mais déplacée en un temps

Digitized by Google

Castrais, le duc de Rohan (1) se mit en marche pour aller faire le siège de Meyrueis, petite ville sur les frontières du Rouergue et du Gèvaudan ; il laissait l'Albigeois et le Rouergue sous la sauvegarde de Bourbon de Malauze, du baron de Sènègas, seigneurs puissans de la contrée, et de M. de Chauvignac, gouverneur des églises réformées de ce pays.

Dans l'intention de porter secours à la place de Meyrueis, le prince de Condé, lieutenant-général du roi en Guienne, Languedoc et Dauphiné, se dirigea sur Vabres, dans le gouvernement du duc d'Epernon. Il y arriva le 26 mai de l'an 1628. Le duc d'Epernon l'y joignit, et ils se trouvèrent à la tête de 5 à 6000 hommes de pied et de 800 chevaux, avec quatre canons calibre de roi, deux des plus belles couleuvrines et trois fauconneaux « qui » portaient de la grosseur d'une orange. »

Là fut délibéré et adopté le projet d'assiéger la ville de Saint-Affrique, obstacle placé sur la route du prince, et appelé, à raison de son importance pour les réformés, *galerie de Rohan*.

A cette époque, les belles rues aujourd'hui connues sous le nom d'aires (parce qu'en des temps plus rustiques on y battait les blés), étaient de larges fossés qui entouraient le rempart de la ville garni de portes et flanqué de tours aux principales entrées (2). Ces fossés ser-

d'impartialité et de modération comme le nôtre, je les ai distingués par des guillemets. Ce réveil de souvenirs hostiles à peu près éteint est pour moi, comme il sera, je l'espère, pour tout le monde, une simple étude historique, curieuse à bien des égards, et glorieuse par les traits de bravoure qui signalèrent cette défense. La ville de St-Affrique aura toujours droit d'inscrire avec orgueil ce siége dans ses Annales; et c'est un honneur dont aucun de ses citoyens, catholiques ou protestans, ne devra rougir.

(1) Nommé général en chef des armées réformées dans l'assemblée des provinces à St-Hippolyte et à Uzès, en 1627.

(2) Le plan des fortifications de St-Affrique a été conservé dans

Digitized by Google

vaient à l'arrosement des jardins des faubourgs autant qu'à la défense de la place. La ville, bordée de trois côtés par les fossés et le rempart qui l'entouraient d'une ceinture en fer à cheval, était baignée comme aujourd'hui, du quatrième côté au couchant, par la petite rivière de la Sorgue. L'enceinte, comme on voit, était complète. En dehors étaient trois faubourgs; au midi celui des Albarèdes, qui encore aujourd'hui porte ce nom (1); celui du nord portait le nom de Ville-Nouvelle; il est aujourd'hui compris dans la ville, partie sous le nom de *Quartier des Cases*, du nom d'une montagne voisine, ainsi appelée, des nombreuses maisonnettes qui couvrent et parent ses flancs (*casa*, maison), et partie sous le nom de *Quartier des Tendes*, sans doute de l'étendage d'étoffes auquel sa position élevée en amphithéâtre l'avait fait d'abord consacrer; sur la rive gauche était le troisième faubourg appelé alors comme au-

la collection Fouquet (Gaujal, *Mémoire sur le Larzac*). Il n'en reste aujourd'hui qu'une tour, au haut de l'aire dite *du Poustil* (petite planche pour traverser la rivière qui autrefois était jetée sur la Sorgue, à la place du Pont-Neuf). Elle fait partie de la maison de M. Mathieu-*Latour*, juge de paix. Rien de remarquable. Beaucoup de maisons de la ligne intérieure des aires ont pour fondement les anciens remparts.

(1) Sans doute du latin *albus*, blanc, équivalent latin du mot grec *Leucopolis* (blanche ville), qui, d'après l'auteur du manuscrit, aurait été le nom primitif de Saint-Affrique.

Bien qu'il résulte d'une inscription que nous donnons plus bas que cette ville prenait en effet le nom de *Leucopolis* au 17e siècle, il ne faudrait pas en conclure une origine grecque, car elle ne figure sur aucune des cartes ou géographies antiques. Il est probable qu'elle date seulement des premiers siècles de l'établissement du christianisme, comme l'indique son nom vulgaire. Suivant les auteurs de la *Gallia christiana*, cette ville doit son nom à saint Africain, évêque de Lyon, qui, persécuté par les Ariens dans le 6e siècle, alla se réfugier sur les montagnes du Vabrais, où ses vertus et ses prédications firent, dit-on, embrasser la religion chrétienne à plusieurs infidèles. Après sa mort, son tombeau attira un grand concours de chrétiens qui bâtirent peu à peu une ville à laquelle ils donnèrent le nom de ce saint (Bosc, III, 86).

Digitized by Google

jourd'hui *Trapon* (*trans-pontem*, au-delà du pont). Il communique à la ville par un pont fortement convexe qui date, disent les traditions, de l'époque de la domination anglaise, ainsi que semblerait l'attester un écu portant le léopard, que l'on voyait, m'a-t-on assuré, il y a peu d'années encore, sur la façade d'une maison contiguë. Je ne l'ai point vu, car on a eu grand soin de le gratter pour le rendre méconnaissable. On voit que le patriotisme anti-britannique dure encore.

La population était de 500 maisons, dont le quart seulement, à cette époque, était catholique. Aujourd'hui la proportion est inverse.

Comme place militaire, la ville de St.-Affrique réunit beaucoup d'avantages; assise à l'entrée de deux vallons assez larges pour mériter le nom de plaines, où débouchent de nombreuses gorges séparées par des montagnes élevées, elle ne pourrait être cernée par un cordon de deux mille hommes; par ces défilés, elle est, en temps de siége, maintenue en communication constante avec les villes voisines, appartenant pour la plupart, à cette époque, au moins en sympathie, à la cause protestante; Millau, Saint-Rome-de-Tarn, Camarès, Saint-Félix, Cornus, les villes des Cévennes peuvent facilement lui envoyer des secours. Les collines qui l'entourent, la rivière qui baigne ses maisons, rompent les communications entre les quartiers des assiégeans; la cavalerie ne peut aisément manœuvrer que dans les deux plaines; le terrain montueux et accidenté le lui interdit dans tous les autres sens.

Quelques inconvéniens rachètent ces avantages. Les faubourgs qui sont la meilleure partie des logemens s'étendent beaucoup hors de l'enceinte; des hauteurs la dominent et offrent des lieux d'attaque dangereux; l'inégalité du sol rend difficile l'établissement de fortifications, que repousse également un terrain sablonneux et peu solide.

Les habitans n'avaient pas attendu l'arrivée du prince

Digitized by Google

de Condé pour fortifier la ville par des travaux extraordinaires ; certains que leur position leur vaudrait un siége, dès les premiers jours du printemps ils s'étaient préparés à une vigoureuse défense.

Lavacaresse, cadet de la maison de Rives (1), était gouverneur de la place. Zélé réformiste, il était stimulé dans l'énergie de ses croyances par les succès obtenus au siége et prise de la ville fortifiée de Saint-Félix-de-Sorgues, vers le mois d'octobre précédent. Comprenant que l'influence du pasteur serait puissante, il avait invité Bastide de Toulouse, ancien prêtre catholique qui avait déserté son culte, et que le synode provincial de Saint-Affrique avait, trois mois auparavant, promu aux fonctions pastorales, à s'occuper de l'organisation des travaux de défense. Un ordre exprès de M. le duc de Rohan détermina bientôt Bastide à mêler pour un temps le soin des intérêts terrestrer aux préoccupations spirituelles de son ministère.

Bastide, acceptant cette mission, s'y voua avec ardeur, et le succès répondit à ses efforts.

Il consacra le mois de mai à dresser les fortifications. Elles furent ainsi disposées, à partir de l'avenue de Vabres, qui était alors au *Portail des cases* (2) :

1° La demi-lune du Roi ;

2° La demi-lune de la Reine ;

(1) Le château des Rives existe encore en ruines sur les bords du Tarn, au-dessous du Truel.

(2) Une importante modification s'est opérée dans les relations de Vabres et de St-Affrique. — Aujourd'hui deux ponts et une belle route les relient en droite ligne. Mais avant la construction du pont-vieux, l'avenue de Vabres était sur la rive droite de la rivière, par le quartier *des Cases*, ainsi que l'atteste le nom d'une place située dans ces abords, et qu'on nomme encore *Aire de Vabres*, nom aujourd'hui inexplicable, si l'on ne se rappelle cette ancienne communication. On traversait la rivière soit au Bourguet, près de Vabres, soit à un des nombreux gués que présente la Sorgue dans son cours entre ces deux villes.

Digitized by Google

3° Un bastion sur la plate-forme de l'Évangile qui, d'un côté, regarde la rivière, de l'autre le ruisseau des *Moulins*, et par le moyen de laquelle on a l'usage libre de deux moulins ;

4° La demi-lune de Mme de Rohan, qui poussait vers l'éminence de *Puech-Bourillon* (1) ;

5° Le bastion de Rohan ;

6° Le bastion de Sènègas ;

7° Le bastion de Lavacaresse, qui terminait cette ligne de fortification de l'autre côté de la ville, et regardait la rivière au faubourg de l'Albarède. Tous les travaux entre la demi-lune du Roi et le bastion de Rohan protégeaient le faubourg de Ville-Nouvelle (aujourd'hui les Cases et les Tendes) ; le reste entourait la ville et défendait le faubourg des Albarèdes.

Quant au troisième faubourg au-delà du pont, le conseil de guerre et de ville trouva convenable de remplacer son nom de *Trapon* par celui de *Ville-Louis*, « pour prou- » ver qu'au milieu de leurs douleurs les réformés baisaient » la main qui les frappait, et priaient pour le prince » royal, qui porte avec éminence pardessus tous les rois » du monde la vive image de Dieu. » Le souvenir de ce changement fut conservé dans ces deux vers latins que Bastide composa et fit graver sur une table de pierre :

Leucopolis, rigido vastante hæc culmina Marte,
Auspiciis, Lodoice, tuis hæc mœnia ponit.

« Louis (Louis XIII), pendant que le sévère Mars

(2) Nom altéré de *Perillous*, que porte du reste la carte de Cassini. C'est ce côteau où s'élève aujourd'hui le kiosque de Mme Bouisset. — Quelques-uns font dériver ce nom de *Bourril*, nom d'un propriétaire peu ancien de cette butte. Je conviens que la ressemblance est frappante. Je laisse à décider aux connaisseurs en étymologies laquelle origine est la vraie. J'incline pour *Périllous*, comme la plus ancienne et la plus rationnelle.

Digitized by Google

» dévaste ces toits, Leucopolis (1) [la ville de St-Affri- » que], élève néanmoins ces murs sous tes auspices. »

Les fortifications se composèrent :

1° Du bastion de l'Aigle ;

2° Du bastion du Lion ;

3° Du bastion du Dragon ;

4° Du bastion du Laurier ;

5° De la demi-lune des Filles.

L'ensemble formait un cordon complet autour des douze maisons qui composaient alors ce faubourg. Le pont était le point naturel d'entrée et il importait de le mettre à l'abri de toute attaque.

Ainsi sept bastions, quatre demi-lunes, une plate-forme, courtines et fossés assortis, c'était un respectable corps de fortifications. Les chefs furent d'autant plus satisfaits, que le zèle d'une partie des habitans était refroidi par le souvenir de ce qui s'était passé en 1621 où, à l'occasion de quelques mouvemens, on avait fortifié le plus grand des faubourgs, ce qui avait été nuisible.

Lavacaresse, voyant le travail de défense en cet état, dépêcha vers le duc de Rohan, qui assiégeait en ce moment Meyrueis, pour lui déclarer que, moyennant deux régimens de 500 hommes chacun, « on lui rendrait bon » compte du Vabrais. »

(1) Il se pourrait bien que les réformés eussent les premiers inventé ce nom pour ne pas conserver à leur patrie un patronage de saint qui répugnait à leurs croyances ; ainsi, pendant la république, toutes les villes dédiées par leur nom à un saint devinrent montagne-libre, plaine-libre, égalité, ville-libre, etc. Et *Leucopolis* pourrait bien, dans ce cas, n'être qu'une contraction, nécessaire pour le vers, de *Lodoïcopolis*, pour *Ludovicopolis*, ville de Louis XIII, en l'honneur duquel étaient élevées les nouvelles fortifications, soit qu'il s'appliquât à la ville entière, soit au faubourg de *Trapon*, devenu *Ville-Louis*. Cette conjecture me paraît plausible.

Digitized by Google

Et en attendant la réponse du duc, il s'occupa d'organiser les hommes qu'il avait déjà sous ses ordres.

Les habitans furent distribués en sept compagnies de 50 hommes chacune ; les autres non enrôlés devaient veiller aux plus pressantes nécessités de la ville.

Les compagnies étaient :

1° Celle de Lavacaresse, colonnelle ;

2° Celle de Durand ;

3° Celle de Balsergues, 1er consul ;

4° Celle de Dirnac ;

5° Celle de Bastide ;

6° Celle de Peillé ;

7° Celle de Robelet (sans doute *Rouvelet*).

Sur le vu des dépêches de Lavacaresse, le Duc envoya dans le Vabrais Louis de Baschi, baron d'Aubais, maréchal de camp de son armée, officier intelligent et brave, avec trois *cornettes* de cavalerie et environ 800 hommes de pied. La cavalerie était la cornette dudit sieur d'Aubais, celle de M. le baron de Sénégas et celle de M. le baron d'Alais ; parmi elles se trouvait aussi la compagnie des mousquetaires du même sieur de Sénégas. L'infanterie se composait des troupes le plus tôt prêtes dans les régimens de Bimart, de Fourniquel et de Sendres.

A la tête de ses gens de guerre, le baron d'Aubais se rendit en toute hâte à St-Affrique, où il arriva le 17 mai, et le 20 au Pont-de-Camarès pour surveiller le prince de Condé. Mais lorsqu'il s'aperçut que son ennemi avait gagné Vabres, laissant de côté le Pont-de-Camarès, il envoya le sieur de Bimart à St-Affrique avec 250 hommes de son régiment, et la cornette de cavalerie du baron de Sénégas, conduite par Verbisson, son cornette, et celle du baron d'Alais, conduite par son lieutenant Duperré.

Leur arrivée fit connaître le danger : on s'occupa sans retard de la distribution des postes.

Le régiment de Bimart prit d'abord à garder les demi-

Digitized by Google

lunes du Roi et de la Reine et la plate-forme de l'Evangile (1) les trois pièces les plus avancées sur l'avenue de Vabres ; les compagnies de la ville gardèrent les autres travaux.

Le 25 mai, Bastide s'occupa du Puech-Perilloux ; il y fit dresser en toute diligence un fort de gazon qui dans trois jours fut en défense suffisante, et qui depuis fut toujours gardé par deux compagnies. On l'appela *Fort de la Vérité*. Il couvrait le travail de Ville-Louis par derrière, et le travail de Ville-Neuve et des Albarèdes par devant et par flanc.

Le 26, à Bimart vint se joindre la compagnie de Lacoste, qui était de son régiment, et qui prit ses postes avec lui. Jusque-là il n'y avait pas 300 hommes de guerre étrangers à St-Affrique.

Le 28 mai, la compagnie des *Choisis* de St-Affrique, conduite par le capitaine Durand, composée de 80 hommes, arriva de Viane et prit place dans la demi-lune du Roi qu'elle garda et fortifia pendant le siège.

Le 29 mai, arriva Malrieu avec la compagnie des soldats de Millau, composée de 50 hommes, qui furent logés au bastion de Sénégas.

Ainsi défendus par les travaux d'art et par les hommes, les habitans de St-Affrique attendaient avec impatience et pressaient de tous leurs vœux l'approche de l'armée catholique et royale. Déjà le 28 mai, Verbisson et Duperré avec leurs cavaliers étaient allés en plein midi et « à la barbe de l'ennemi » brûler le logement de la Cazotte pour incommoder les ennemis, qui leur laissèrent faire « leur promenade à petits pas » et brûler tout ce qu'il y avait de logeable, sauf le village de Vendeloves, où stationnait déjà un régiment entier de l'armée du prince.

(1) Plus tard, une partie fut transportée à la défense du faubourg de Trapon.

Digitized by Google

Pendant tous ces préparatifs de défense, le prince de Condé réunissait ses forces à Vabres. M. le duc d'Epernon étant parti de Rodez avec quelque cavalerie, s'était rendu auprès de lui le 27 mai ; et toute l'armée s'y trouva le lendemain, composée de dix compagnies du régiment de Normandie, autant environ de Picardie, des régimens de Falcebourg, de Sainte-Croix, de la Morlière, de Vieuille, d'Albi et autres, faisant de 5 à 6,000 hommes de pied et 800 chevaux.

Le prince et le duc passèrent le 28 à se rafraîchir à Vabres, et délibérer sur ce qu'ils avaient à faire. « On leur » assura que Saint-Affrique n'était pas le déjeûner de trois » régimens ; qu'au pis-aller il ne souffrirait jamais quinze » volées de canon ; qu'il n'y avait que des lâches, et qu'on » y avait des intelligences qu'il ne fallait pas mépriser.

» Un esprit des plus étourdis et des plus brutaux que » le Rouergue ait jamais portés, qui est un quidam de » Galtier, juge de St.-Affrique, fut celui que les envieux » de la réputation de M. le prince et de M. d'Epernon ont » employé pour persuader l'entreprise de ce siège à ces » seigneurs, afin qu'il soit remarqué à l'avenir que les » deux plus subtils et puissants esprits de France aient été » conduits par un aveugle et pédant de juge dans les préci- » pices d'un million de regrets et de repentirs. Ainsi Dieu » souffle sur les desseins de ceux qui ne demandent que » l'effusion du sang de son peuple ! »

Le lundi 29 mai, le prince donna ordre de reconnaître la place ; à midi, l'armée commença à paraître en divers endroits.

La cavalerie et quelques pelotons d'infanterie de la ville se tenaient prêts à répondre à la première attaque, lorsque environ 900 hommes de pied, accompagnés de 300 chevaux, parurent sur la crête du *Puy des Fourches* (1), au

(1) Montagne au sud-sud-ouest de Saint-Affrique, qui domine d'une part le beau vallon de *la Chapelle*, et de l'autre la ville de

Digitized by Google

front du faubourg de Ville-Louis (*Trapon*), d'où l'on pouvait facilement considérer la ville et le travail. Du petit plateau qui le couronne, les gens de pied poussèrent à droite et gagnèrent le bord de la montagne, avançant jusqu'à cent pas des Fourches. Là ils firent halte et détachèrent deux cents mousquetaires à trois cents pas au-dessous pour se rendre maîtres de la route de Vendeloves. La cavalerie se tenait à droite, éloignée de l'infanterie d'un port de mousquet. Au milieu de ces troupes étaient le prince de Condé et le duc d'Epernon, qui avaient voulu étudier la place de leurs propres yeux.

Lavacaresse envoie des mousquetaires contre les ennemis postés sur le plateau. Une lutte s'engage; les soldats du prince fuient et gagnent les Fourches. Poursuivis, ils fuient encore, laissant des blessés et des morts. Les neuf cents sont chassés de leur poste. Les femmes, qui avaient suivi les troupes de la ville, rapportent les épées des ennemis mourants; les vainqueurs rentrent en triomphe. Bas tide rend à Dieu de solennelles actions de grâce. Les corps des ennemis sont traités avec les honneurs de la guerre.

L'autre partie de l'armée du prince, rangée en bataille, avait pris place dans la plaine à deux grandes portées de mousquet de distance de la ville, sous l'ombre des noyers qui en abondance embellissaient cette vallée.

Verbisson, à la tête de ses compagnons; Duperrè, à la tête des siens, s'approchent à demi-portée de pistolet pour reconnaître la disposition de l'ennemi sous ces arbres. Trente des mousquetaires *filent* à la faveur des cavaliers, et essuient une rude escarmouche.

Ainsi se passa la journée du 29 mai.

Peu satisfait des résultats, le prince réunit son conseil le lendemain 30 mai à Vabres.

St-Affrique et la plaine, entre cette ville et Vabres, ainsi nommée des *fourches patibulaires* qui y étaient dressées.

Digitized by Google

Les uns étaient d'avis de renoncer au siège ; les fortifications du faubourg de Ville-Louis, disaient-ils, peuvent faire disputer pouce à pouce le terrain ; le fort *de la Vérité*, au *Puech-Périllous*, pouvait enlever à l'armée assiégeante tous ses avantages ; ils exposaient les faciles secours que la place recevrait peut-être de plusieurs côtés, la proximité du duc de Rohan, de Malauze, du baron de Sénégas, le courage dont les assiégés avaient fait preuve la veille, et qui annonçait un projet de résistance désespérée. Ils opposaient à tous ces avantages la petitesse numérique de leur armée, la faiblesse des villes de retraite qui leur seraient ouvertes, la difficulté du pays pour la cavalerie, la honte de lever un siège fait par le premier prince du sang et par un des plus puissans et des plus expérimentés seigneurs de France.

Ces raisons paraissaient avoir frappé les chefs de l'armée ; déjà on congédiait les pionniers, et les troupes faisaient volte-face, lorsque les « évêques de Vabres et de Rodez (1), » avec de l'eau bénite, et le juge de St-Affrique (Gal- » tier), avec un appointement en droit, veulent faire en- » trer M. le prince dans St-Affrique, sans coup-férir, et » lui donnent leur parole, de laquelle il se contente ; » mais nous verrons qui paiera les dépens. »

Leurs instances déterminèrent le prince à faire le siège ; le soir du 30 mai, il prépara ses plans d'attaques. L'évêque de Vabres, et sans doute avec lui l'évêque de Rodez, le juge Galtier et le prévôt de Belmont, la veille si ardens au combat, se réfugièrent dans le fort château de Saint-Izaire (2).

Pendant ce même jour, les réformés reçurent de nou-

(1) L'évêque de Vabres était François de Lavalette ; celui de Rodez, Bernardin de Corneillan. M. de Gaujal mentionne encore le prévôt de Beaumont (*Essais*, t. II, p. 390).

(2) Ce fait, qui n'est pas dans le manuscrit, est emprunté à une Notice sur Saint-Izaire, par M. Géraud, qui cite à l'appui les *Mémoires du duc de Rohan*.

Digitized by Google

veaux secours. Les compagnies de Lascombes, de Fenouillac, et du capitaine Daniel, parties de Millau, sous la conduite du sieur de Larboust, de la maison d'Aubinhac, se jetèrent dans la ville. Les deux premières étaient de la milice des Cèvennes, et la dernière était composée de soixante soldats tirés du régiment de la Baume, qui était à Millau.

Lascombes est placé au bastion du Dragon, devant le faubourg de Ville-Louis (*Trapon*); d'un côté il fait serrer les postes à la compagnie la plus voisine du régiment de Bimart, et de l'autre il joint celle de Bastide qui occupait le bastion du Laurier. Les autres deux compagnies sont réservées pour la place d'armes. Larboust n'est pas plutôt dans Saint-Affrique que le conseil de guerre, connaissant sa conduite antérieure au Mas d'Asil, le prie de remplir la charge de major, dont il s'acquitta très-honorablement. Au premier coup-d'œil, il reconnut la nécessité de s'emparer de l'éminence qui dominait le bastion du Dragon (1): l'élévation de ce lieu, la faiblesse de ce bastion dont les fossés n'étaient pas même terminés, la tentative de la veille, la commodité du pont pour pénétrer dans la ville, ne permettaient pas de supposer aux ennemis un autre plan. Ses instances, celles de Bastide, qui adoptait ses vues, furent impuissantes pour déterminer les habitans à ce coup de main qui eût exigé des travaux éloignés de la place.

D'après le plan du prince, les troupes du régiment de Normandie devaient prendre le haut de la montagne des Fourches, avec un nombre convenable de cavaliers; ce régiment gagnerait le poste même des Fourches et l'éminence qui commandait le bastion du Dragon dont nous venons de parler; dès qu'elle serait occupée, on y élèverait

(1) C'est l'endroit connu sous le nom de *Châtaigneraie de M. Canac*, juge, ou peut-être un renflement de terrain au-dessous et à côté du *Mas du Coucou*, aujourd'hui en prairie.

Digitized by Google

les redoutes nécessaires pour y loger une batterie ; de là on descendrait, au moyen de tranchées, jusqu'au pied de la pointe du bastion du Dragon; pendant ce travail, un autre régiment se tiendrait au-devant des Fourches pour garder la montagne. Le corps d'armée s'étendrait dans le vallon de Vabres et St-Affrique, et s'arrêterait à une portée de canon de la ville : Picardie commencerait à ouvrir des tranchées vers la ladrerie (1) pour joindre le travail de Normandie à la pointe du bastion du Dragon ; la grande batterie serait logée entre les deux travaux pour attaquer les deux lignes de la tenaille, pendant que la batterie de la montagne ruinerait les défenses. Vis-à-vis la ladrerie, la rivière entre deux, on élèverait un fort pour mettre de ce côté l'armée à couvert contre les sorties des assiégés, et avant de conclure autre chose, on attendrait le résultat de ces dispositions.

Dans la matinée du 31 mai, de nouveaux renforts arrivèrent aux assiégés; Carlencas et Gautier, avec leurs compagnies formant en tout 120 hommes, entrèrent dans la ville. Le premier renforça la garnison de la demi-lune de la Reine, le second celle de la demi-lune de Madame de Rohan.

De son côté, l'armée du prince se mit en marche et se trouva auprès de la ville vers dix heures du matin.

Le premier engagement eut lieu sur la montagne des Fourches. Trente soldats choisis dans les compagnies de la ville *saluèrent* le régiment de Normandie qui y avait pris ses postes. Le combat fut rude ; les troupes du prince perdirent 25 hommes, sans compter de nombreux blessés, tandis que les réformés n'eurent ni morts ni blessés. Cependant, vaincus par le nombre, ceux-ci se retirèrent, et les soldats du prince purent s'emparer du monticule dont

(1) Hôpital destiné primitivement aux lépreux (ladres). Il occupait l'emplacement où s'élève aujourd'hui le bel édifice de l'hospice qui lui a succédé.

Digitized by Google

nous avons parlé : ils commencèrent un fort retranché et flanqué pour y loger une batterie. Ce fort, étant diamétralement opposé au fort *de la Verité* sur le Puech-Péril-lous, fut appelé par les réformés fort *du Mensonge*.

En même temps on en vient aux prises près de la ladrerie ; Combes, un des capitaines du régiment de Bimart, dépêche son lieutenant Mainié ; le capitaine La Boissonnade envoie également son lieutenant Norse et son sergent Ducros à la tête d'une quarantaine de soldats pour attaquer les avant-gardes de l'ennemi ; ils tirent les premiers coups de mousquet au-delà des ruines de la ladrerie qui avait été brûlée le dimanche précédent. Deux régimens s'étant réunis contre eux, les forcent à la retraite ; l'un se caserne dans les ruines de la ladrerie, l'autre rentre dans les rangs. Les réformés, voyant leurs ennemis divisés, s'empressent de fondre sur le régiment parqué dans la ladrerie, et le délogent. De nouvelles troupes accourent au secours de leurs compagnons battus, et, pour la seconde fois, ces quarante braves se retirent au petit pas dans les maisons du faubourg de Ville-Louis (*Trapon*), sans autre mal que la blessure du sergent Ducros, dont il mourut quelques jours après, et celle d'un soldat. Inutile d'ajouter que la perte des catholiques fut beaucoup plus considérable.

La lutte n'était pas moins vive au-delà de l'eau, sur l'avenue (ancienne) de Vabres. Les soldats du prince voulaient chasser les réformés de la plate-forme de l'Evangile, défendue par un large précipice au fond duquel coule le ruisseau des *Moulins ;* ils s'étaient bravement jetés dans ce fossé creusé par la nature, et avaient gagné quelques vignes, d'où ils dominaient la plate-forme.

Lataillade, lieutenant de Bimart, est chargé de les débusquer ; à la tête de 30 hommes, il se précipite sur l'ennemi ; tous les siens le suivent. « On tire, on frappe, » on blesse, on tue ; le sang ennemi coule partout. » Ceux-ci, en reculant, se sauvent derrière une muraille de pigeonnier. Lataillade les y poursuit, les chasse et s'em-

Digitized by Google

pare du pigeonnier, que les escouades du régiment de Bimart gardèrent durant tout le siège, quoique à 300 pas en avant des fortifications. L'armée de Condé perdit 40 soldats environ, Lataillade n'eut qu'un soldat mort et un de blessé.

La nuit se passa en travail et en railleries de part et d'autre. Le régiment de Normandie commença à travailler activement au fort du *Mensonge*, fit rouler ses gabionnades et serpenter sa tranchée sur les flancs de la montagne. Le régiment de Picardie en fit autant de son côté, et après avoir dressé une redoute au-devant du ruisseau de la Ladrerie sur le chemin, commença à tirer sa tranchée, qu'elle divisa en deux lignes, l'une à droite pour rejoindre la batterie basse, l'autre à gauche pour se rapprocher de Normandie (1).

Les réformés se bornaient à tirer quelques coups isolés d'escopette « qui envoyaient quelques ennemis des ténè» bres de la nuit aux ténèbres de l'autre monde. »

Jeudi, 1^er^ *juin*.

L'armée catholique employa la journée du jeudi 1^er^ juin à pousser ses gabionnades et ses tranchées, et hâter la construction du fort du *Mensonge*. Dans la place, le fort de la *Vérité* qui lui était opposé et pouvait l'inquiéter gravement, fut renforcé.

Les assiégeans travaillèrent à un nouveau fort vis-à-vis de la Ladrerie, au-delà de l'eau, sur l'avenue de Vabres. Les réformés, aussi prompts à la raillerie qu'au combat, l'appelèrent fort des *Poltrons*, nom que justifia sa faible part d'action les jours suivans.

Vendredi, 2 *juin*.

Dans la matinée du vendredi 2 juin, l'armée royale

(1) Ces directions sont déterminées du point de vue de la ville.

Digitized by Google

continua sans obstacle ses travaux ; tout annonçait que le soir les gabionnades seraient en place et les embrasures prêtes pour le canon.

Ces progrès inquiétaient les assiégés ; ils résolurent une sortie.

Sur les deux heures de l'après-midi, vingt hommes de la demi-lune des *Filles*, conduits par Roubelet, coururent rapidement sur les soldats royaux postés aux Fourches, et douze autres tirés des bastions du Dragon et du Laurier fondirent sur les tranchées de Picardie. Surpris d'une attaque aussi prompte, les soldats du prince craignirent l'arrivée d'un secours venu de dehors ; l'armée en corps se mit en bataille, et ne fut pas peu étonnée en s'apercevant bientôt que les hardis assaillans étaient au nombre de 32 seulement. Ceux-ci, pour ne pas rentrer sans témoignage de leur bravoure, se jetèrent sur les armes couchées sur les flancs des tranchées, et emportèrent trois mousquets, une pique, une bourguignotte (1)et quelques épées. Ils eurent deux soldats blessés ; le prince perdit 24 hommes.

Ce même jour, l'armée catholique commença de faire jouer les fauconneaux du fort du *Mensonge*.

Le capitaine Delpech, venant de Viane et ayant parlé au baron d'Aubais, dans le Pont-de-Camarès, se rendit, une heure avant le jour, à Saint-Affrique à la tête de sa compagnie composée de 90 hommes. Avec Delpech entra Cantausel, qui avait saisi cette occasion de prendre part au siége et de soigner le sieur d'Alison, son beau-père, retenu depuis quelque temps à Saint-Affrique par une grave maladie, ce qui ne l'empêchait pas de se rendre utile par de sages conseils.

Trente soldats de Delpech furent chargés de fortifier le bastion du Laurier ; le reste fut réservé pour la place.

(1) Casque de fer.

Digitized by Google

Samedi, 3 *juin*.

Le samedi, 3 juin, à dix heures du matin, un tambour vint, de la part du prince, sommer les assiégés de se rendre. « On fit des réponses si hardies, que les assiégeans » connurent bien que le morceau était si chaud qu'il fau- » drait souffler au bout des doigts, et que quinze volées » de canon ne mettraient pas M. le prince dedans, et n'en » déplaise au juge de Saint-Affrique. »

A midi, quatre gros canons et deux couleuvrines commencèrent à jouer; on tira pendant le jour quarante-huit volées, et quatre pendant la nuit; elles ne firent aucun dommage.

Dimanche, 4 *juin*.

Le lendemain, la batterie commença d'agir de bon matin, et fut mieux réglée que le jour précédent. Les assiégés reçurent 170 *balles de canon*; les coups tirés contre le fort de la Vérité ne portèrent pas plus que les coups de fauconneaux tirés pendant tout le siége.

Malgré le siége, les avenues de la place étaient restées libres dans plusieurs points; à dix heures du matin, on vit entrer dans les murs, sous les yeux des assiégeans, Saint-Estève (1), capitaine des gens d'armes de Sénégas, qui venait joindre sa compagnie, suivi de Tourrel, de la même compagnie, du colonel Sendres et de deux de ses capitaines, Rieutort et Corrène, sans autre escorte que cinq cavaliers du Pont-de-Camarès. Chemin faisant, ils avaient rencontré huit mulets chargés de vin envoyés des *Pays-Bas* (2), qui avaient été de bonne prise.

Le baron de Sénégas leur avait donné ordre de se jeter

(1) Charles de Baschi, fils aîné du baron d'Aubais; avec lui autre Jean de Gassion, alors âgé de 19 ans, qui, quinze ans plus tard, fut nommé maréchal de France (Gaujal, t. II, p. 391).

(2) Nom que, dans le Rouergue, on donne au Languedoc : il s'explique par lui-même.

Digitized by Google

dans la place pour la secourir : Saint-Estève avait de plus mission spéciale de dissiper une légère mésintelligence qui divisait Bimart et Lavacaresse, ce que leur zèle commun pour le triomphe de la cause protestante facilita beaucoup.

Le soir, le prince avait si bien poussé ses travaux, que la tranchée de Picardie et celle de Normandie se joignirent au bord du fossé à la pointe du bastion du Dragon.

Lundi, 5 juin.

Le lendemain, cinquième jour de juin, « jour digne » de mémoire pour les églises, s'il en a été depuis long- » temps, » tout se prépare pour la lutte décisive.

Lavacaresse, Saint-Estève, Larboust et autres chefs, excitent les courages et distribuent les forces.

Les gens-d'armes de pot (1) et de cuirasse, une pertuisanne ou faulx *emmanchée* au rebours à la main, avec leurs pistolets, forment une troupe; les enfans de la ville, ayant le jeune Durand à leur tête, et quelques étrangers armés de même, en font une autre.

Les postes de la Ville-Louis sont ainsi distribués : la compagnie de Gautier, soutenue d'une partie des gens-d'armes de la compagnie de Delpech et d'une partie des *triés* (choisis), doit défendre la brèche du Dragon. Dombres est chargé de soutenir celle du Lion, avec le concours d'une autre partie des gens-d'armes et des compagnies de Combes, de Durand, de Vestric, et de partie des *triés*. Le flanc de l'Aigle (2), où était logé ce jour-là la compagnie colonelle de Bimart, faisait feu à une des lignes du Lion, et le flanc du Laurier, où se trouvait ce jour-là la compagnie colonelle de Lavacaresse, défendait une des lignes du Dragon. La demi-lune des Filles était

(1) Vieux mot qui signifie *casque*.

(2) Ce nom et les suivans sont, ainsi qu'on l'a vu, le nom des bastions de Ville-Louis. L'étymologie est facile à deviner.

Digitized by Google

toujours gardée par la compagnie de Roubelet. Il fut de plus arrêté que Saint-Estève, lieutenant du baron de Sénégas, prendrait à gauche avec sa troupe pour appuyer Gautier à la brèche du Dragon, et que Duperré, lieutenant du baron d'Alais, avec les siens, soutiendrait Dombres à la brèche du Lion, avec Combes et Vestric, sauf à Duperré à se jeter là où il se jugerait le plus nécessaire. Avec eux combattaient les enfans de la ville.

Lacroix, gendarme de Sénégas, fut chargé des feux d'artifice. Les chevaux de frise, faute de temps, demeurèrent imparfaits : les femmes et les filles s'employèrent avec ardeur à charrier des pierres, des cendres, de la chaux, des fascines.

Vers midi, tout se trouve prêt et en bon ordre : la poudre, les balles, les mèches, les feux d'artifice, les médicamens, le vin circulent dans tous les quartiers. Les consuls et les principaux bourgeois veillent à la distribution.

L'heure solennelle approche : chacun des assiégés dîne debout sur sa porte ; dans tous les quartiers, au même instant, toutes les bouches invoquent avec ferveur la protection du Tout-Puissant : l'âme et le corps ainsi fortifiés, chacun appelle avec un frémissement d'impatience mêlé de haine et d'espoir le moment de la lutte.

La batterie avait commencé son feu dès six heures du matin et l'avait si bien nourri au moyen de deux cents volées, qu'à midi les deux brèches se trouvèrent suffisantes. Déjà, entre dix et onze heures, les gabions, échelles et fascines étaient poussés au bord des fossés, et les tranchées pleines de soldats prêts à donner.

Lavacaresse entre dans le fossé pour reconnaître les brèches ; en chemin il rencontre Benazet, gendarme du baron d'Alais, qui ayant déjà examiné tous les travaux, l'y accompagne : à peine sont-ils au recoin de la tenaille, que deux volées de canon les couvrent de terre sans autre mal.

Lavacaresse avait offert une récompense en argent au

Digitized by Google

soldat qui irait reconnaître le retranchement que les assiégeans avaient élevé dans le fossé à la pointe du bastion du Dragon. Benazet accepte cet honneur mais renonce à la récompense : il s'acquitte avec succès de sa mission. Sur son rapport, Lavacaresse commande au gendarme Balthazar d'aller avec quelques mousquetaires brûler cette barricade. Balthazar n'est pas plutôt dans le fossé du Laurier, qu'une mousquetade tirée de la tranchée l'ayant blessé à l'épaule, l'oblige à se retirer.

Quelques temps après le sergent Pelet lui succède ; se glissant dans le fossé de la tenaille avec quelques mousquetaires, il marche tête baissée droit à l'ennemi, à travers une grêle de balles et de boulets, et met la barricade en feu et en cendres. L'épaisse fumée chasse les assiégeans de leurs retranchemens et diffère l'assaut de deux heures environ. Il était à peu près une heure du soir.

Dans la ville, du côté opposé, les réformés dès le second jour des approches avaient placé dans la plate-forme de l'Evangile une pièce de petit canon qui, chargée de clous, chaînons et balles de mousquet, ravageait les rangs de l'armée royale. « On lui voyait ouvrir des rues au mi» lieu des bataillons et faire voltiger en l'air les cuisses » et les jambes. On n'entendait que *Jesu Maria !* on ne » voyait que signes de croix ; mais ni leurs indulgences, » ni la vertu de leurs *Agnus Dei* ne pouvaient détourner » ces coups »

Le plan des assiégeans était de diviser les forces des réformés par une rude attaque au fort de la Vérité, pendant qu'un autre régiment se porterait sur le bastion de l'Evangile : au signal donné par ceux qui attaqueraient le fort de la Vérité, Normandie se jetterait dans le fossé par le bout de la tranchée ; au moyen d'échelles on pénétrerait dans la brèche du Dragon ; l'assaut serait dirigé par La Madeleine, capitaine fort estimé dans ce régiment. En même temps Picardie, partie par le même endroit, partie par ailleurs, gagnerait le fossé de la tenaille ; là,

Digitized by Google

au moyen d'autres échelles, on forcerait la brèche du Lion; Lapasse, un des plus vaillans capitaines du régiment de Picardie, dirigerait l'assaut à la tête de mille combattans.

Les ordres furent donnés en ce sens.

De la montagne des Fourches un régiment que l'on croit être celui de la Morlière, fit un détour d'une lieue de chemin pour gagner le rocher de Caylus, et dominer, en se rapprochant de la ville, le fort de la Vérité au Puech-Perillous.

Un autre régiment qu'on dit être celui de Falcebourg, sortant du fort des *Poltrons*, se dirigea vers la plate-forme de l'Evangile, pour y attirer une partie des forces de la ville.

Sans donner dans ce piége, la totalité des assiégés se porta à la brèche. Lavacaresse donnait encore des ordres au faubourg des Albarèdes, que Saint-Estève disposait ses gens à celle du Dragon, ayant Verbisson, son cornette, à la pointe de la brèche, assisté de son maréchal-des-logis Mauriac, et de tous ses compagnons qui formaient une muraille de fer. Le capitaine Durand, avec ses soldats, avait déjà couché en joue. Duperré, avec sa troupe, s'était porté à gauche escorté de l'artillerie qui devait défendre cette brèche. Le canon foudroyait de toutes parts.

Le prince de Condé et M. d'Épernon, qui étaient aux embrasures, ayant vu le signal convenu fait par ceux qui attaquaient le fort de la Vérité (c'était vers les deux à trois heures du soir), commande l'assaut. A l'instant les troupes royales se jettent dans le fossé, plantent les échelles, et s'élancent impétueusement sur la brèche. Quelques soldats, armés de pot et cuirasse, grimpent sans échelle et tendent la main à d'autres pour leur faire atteindre le petit chemin de ronde qui, large de six à sept pouces seulement, avait néanmoins retenu la plus grande partie de la terre de la brèche, en telle sorte que la hauteur du fossé restait presque partout la même. « Les hurlemens de l'ennemi, les

Digitized by Google

» mousquetades, les canonades, les coups de part et » d'autre remplissent l'air d'un son effroyable, le ciel » d'obscurité et d'horreur, et couvrent la terre de corps » morts et de sang. Jamais attaque ne fut plus bravement » entreprise ni plus bravement repoussée.

» L'ennemi est déjà mêlé avec les nôtres sur le para- » pet ; mais à bon chat bon rat.

» Saint-Estève, lieutenant du baron de Sénégas, qui » tenait tous ses gens en bon ordre à la pointe de la brèche, » ayant fait tirer un furieux *salve* de mousquetades, fait » donner sa compagnie à la fumée. D'abord Verbisson » saute sur le parapet tout à découvert, suivi de Mau- » riac et de quatre gendarmes génevois, et autres de la » même compagnie. Ils se jettent pêle-mêle avec l'ennemi, » et fondent sur eux avec une si résolue et furieuse impé- » tuosité, qu'ils descendent ensemble et s'entrechoquent » jusqu'au fond de la brèche. Ils frappent, culbutent, » blessent et tuent tout ce qui se trouve devant eux. Tous » ses compagnons font des merveilles, comme aussi les » officiers et soldats de Gautier, de Malrieu, et les choi- » sis de Durand et des autres compagnies, tant de la ville » que des étrangers. Autant qu'il y a de défendans en » cette brèche du Dragon, ce sont autant de dragons. » Saint-Estève qui trouve de l'incommodité dans sa cui- » rasse, la rejette au milieu de la tempête des coups, et » se contente de son pourpoint blanc découpé sur sa che- » mise.

» Cependant les mousquetades des ennemis grêlent épais » comme de la pluie ; les canons du fort du *Mensonge*, avec » les fauconneaux, couvrent une partie de nos gens de » terre et de sang, en ensevelissent plusieurs et en ren- » dent d'autres hors de combat, mais pour cela pas » moins : l'assiégé se moque de tout et s'en allait tête » baissée dans le milieu des tranchées ennemies, si Ver- » bisson, qui ravissait tout le monde par la tuerie qu'il » faisait des ennemis et par la chasse honteuse que lui et » ses compagnons leur donnaient, n'eût été arrêté d'un

Digitized by Google

» mousquetade, laquelle le prenant sous le bras gauche » par le défaut de la cuirasse, l'oblige à se retirer dou- » cement, encourageant un chacun avec un visage se- » rein, tandis que le sang lui ruisselait le long du corps. »

Duperré, Benazet, tous les gens du baron d'Alais imitent de leur côté la hardiesse de Verbisson et bravent hardiment la même mort.

Même vigueur de défense à la brèche du Lion. Lavacaresse et Larboust, aidés de Combes, de Vestric, de Dombres et de sa propre compagnie, y brillent entre tous par des prodiges de valeur.

L'armée du prince, ébranlée par cette héroïque résistance, abandonne la brèche pour reprendre haleine.

La victoire fut pour les réformés au prix de quelques pertes vivement senties. Lacroix et Frigoullié, de la compagnie du baron de Sénégas, furent tués, de sorte que les feux d'artifice n'eurent plus de main pour les diriger.

Rafraîchis par de nouvelles troupes et animés par la présence du prince et du duc d'Epernon, qui des embrasures suivaient de l'œil l'assaut, les régimens royaux remontent aux deux brèches à la fois avec plus d'agilité, d'élan et d'adresse que la première fois, ébranlent les lignes des défenseurs et se précipitent à travers leurs armes jusqu'à la rue du Parapet.

Leur succès ranime le courage désespéré des réformés; ils se jettent aveuglement sur leurs ennemis, et des grêles de pierres parties derrière eux aident à leur résistance.

Les batteries échangent leurs coups. Le canon du fort du *Mensonge*, qui tira cinquante-six volées dans le gros des assiégés, les atteint par le haut, tandis que les épaules des bastions de l'Aigle et du Laurier renversent les rangs catholiques. Courrène et Rieutort, capitaines du régiment de Sendres, tombent abattus du canon. Sendres, qui arrivait du fort de la Vérité, les remplace. Touseil, autre gendarme du baron de Sénégas, après une défense

Digitized by Google

énergique, au moment où il levait la main pour lancer une pierre, sent qu'un boulet le prive du bras droit. Il le relève de sang-froid avec la main gauche, et se retirant à petit pas, encourage encore ses compagnons de la voix et du geste : « Hé quoi ! mes amis, leur dit-il, où est » l'honneur? allez achever de vaincre. »

Montarnal, gendarme du baron de Sénégas, et Bénazet, gendarme du baron d'Alais, abattent morts dans le fossé deux soldats royaux qui avaient atteint le parapet et se vantaient déjà de la victoire.

Les efforts de Saint-Estève, « duquel la conduite était » un phare dans le combat, » secondé de ses officiers et de ses soldats, les grêles de pierres qu'eux et les filles de la ville lancent sur la tête des assiégeans, font enfin lâcher prise à ceux-ci : ils abandonnent la brèche du Dragon. « Les morts y tombent comme les feuilles en automne. »

A la brèche du Lion, Combes, blessé aux yeux par le feu des ennemis, est le premier des capitaines hors de combat. Son sergent Carrelet y est tué ; Dombres reçoit deux mousquetades qui lui rompent les deux bras : il mourut de ces blessures seize jours après. L'honneur de défendre cette brèche resta à Vestric, à Delmas, lieutenant de Dombres, à Descrozes, son enseigne, Mainié, lieutenant de Combes, Pélissié, son enseigne, et Planchon, lieutenant de Vestric ; réunis à Larboust, ils restèrent maîtres de la brèche.

Le prince ne se tint pas pour vaincu ; une troisième fois il ordonne de recommencer l'assaut. Pour la troisième fois, l'ardeur de ses soldats cède à la bravoure des réformés, qu'animent deux victoires. Ils se retirent et laissent leurs ennemis maîtres des deux brèches, du parapet, du chemin de ronde et des fossés. « Ils n'eurent plus envie d'expéri- » menter si les ailes des *parpaillons* (1) sont fortes, et leurs

(1) *Papillons*, surnom ironique que donnaient probablement les catholiques aux protestans. Il existe à Fayet une rue de ce nom,

Digitized by Google

» armes arrosées de la bénédiction de Dieu, redoutables » aux ennemis de la croix de son Fils. »

Cependant l'armée royale revient à la charge une quatrième, une cinquième fois ; mais les cœurs étaient plus abattus encore que les corps. L'espoir de la victoire ne soutenait plus les courages : le triomphe fut facile aux réformés.

Convaincu enfin, par cinq tentatives infructueuses, de l'impuissance de ses efforts, le prince donne l'ordre de lever le siège. L'armée catholique se retire, laissant entre les mains des assiégés une grande quantité de mousquets, de piques, de cuirasses, de *pots*, d'habillemens et d'échelles, qui furent emportés dans la ville. Les traînards sont impitoyablement mis à mort. « On les met tout nus, » et nos gens, qui ont bien des mains, n'ont pas d'oreilles pour telle sorte de personnes. Il n'y a rançon qui » puisse sauver la vie à ceux qui, par serment, devaient » être sans compassion en notre endroit, et qui, blasphémant le jour auparavant dans la tranchée, lorsque » nous invoquions le nom de Dieu aux brèches, criaient » que notre Eternel n'était pas capable de nous garantir » de leurs mains. »

Les réformés ne perdirent que cinquante-huit hommes et n'eurent que soixante blessés ; l'armée royale, au contraire, eut quatre cents morts et trois cents blessés ; au nombre des morts, on distingua La Magdeleine qui avait conduit à l'assaut le régiment de Normandie, et Lapasse celui de Picardie, deux braves capitaines qui possédaient et méritaient toute la confiance du prince.

« Mais quoi ! la gloire ne doit point être dérobée au » généreux et mâle courage des filles de Saint-Affrique » qui, au milieu des mousquetades, canonnades, ont

qui le doit probablement au séjour que durent y faire les protestans en passant à diverses reprises dans ce bourg.

Digitized by Google

» fait honte à plusieurs bien peignés qui, avec leurs cha-
» peaux à la mutine, avaient tellement donné place dans
» leur âme à la peur, qu'ils ne demandaient que des oc-
» casions pour fuir l'école, mêmement pendant l'assaut.
» Ces filles ont donc tellement signalé leur courage qu'el-
» les ont fait voir combien grands sont les efforts de la
» vertu dans le cœur de ce sexe et de cet âge.

» Ces trois particulièrement ont ravi en admiration et
» les soldats et les chefs : la demoiselle Anne de Fabry,
» fille du sieur Fabry, bourgeois ; celles de Jacques de
» Navarre et de Jacques Valeri ; elles ont été toujours
» infatigables au travail des fortifications, et des amazo-
» nes aux combats.

» Mais ceci est digne de mémoire : un coup de canon
» emporte la cuisse à un soldat, et jette l'os qui entra
» bien avant dans l'épaule de Claire Caldier ; cette fille
» prie le capitaine Carlencas, qui était près d'elle, de
» lui arracher ce tronçon. Carlencas, par importunité,
» satisfait à la prière de la jeune fille, laquelle toute
» sanglante, sans se soucier de se faire panser, s'opiniâ-
» tre au combat, et, en cette posture, abat pour deux
» fois de ses mains un des ennemis sur la brèche. » Cinq filles furent blessées.

Parmi les assiégés, on distingua entre tous le capitaine Durand, le fils aîné de Moïse Terrolle, le jeune Boïer, Valeri, David Grand, le Ginestet, le fils de Courtois, qui périt en combattant vaillamment, et Pauliniè de Bèdarieux, qui menait les *triés* de la compagnie de Vaxergues.

Pendant que les brèches étaient si vigoureusement attaquées et défendues, les autres postes n'étaient pas moins vivement disputés.

Le régiment de Falcebourg, sortant du fort des Poltrons, vient le long de l'eau attaquer la plate-forme de l'Evangile. La contenance des assaillans était hardie, leur nombre considérable. Les trente soldats du régiment

Digitized by Google

de Bimart qui avaient occupé le poste du Pigeonnier depuis le jour des approches, se remettent dans le bastion et opposent une si vive résistance, qu'après avoir perdu quelques-uns des leurs, les assaillans se retirent dans leurs travaux. L'escouade du Pigeonnier sort du bastion sous leurs yeux et reprend son poste.

Le combat fut bien plus rude au fort de la Vérité, sur le Puech-Périllous. Dès le commencement, le régiment de la Morlière ayant laissé comprendre, à ses mouvemens, qu'il en voulait à ce fort, Lavacaresse avait commandé une douzaine de mousquetaires pour escarmoucher sur les avenues. Obéissant à cet ordre, ils pressent si bien le régiment sur le flanc de la montagne, qu'ayant fait rompre la file, la seconde demi-file gagna le haut de la montagne et laissa les autres se sauver comme ils purent. Huit nouveaux mousquetaires joignent les douze, et tous ensemble atteignent les troupes détachées de l'armée, à un demi-quart de lieue de la ville. Le capitaine Peilié, qui ce jour-là avait sa compagnie dans le fort avec celle de Bimart, d'Anduze, en sort suivi du médecin Person et d'une dizaine de soldats pour prêter main-forte aux vingt mousquetaires. Quoique en petit nombre, ils engagent hardiment la lutte. « Le médecin Person, qui n'est pas seulement très-versé dans sa profession, mais, outre cela, » est un des meilleurs arquebusiers du Rouergue, avec » de nouvelles maximes de médecine, envoie quantité de » pilules de plomb ou d'étain à l'ennemi, par le moyen » desquelles il en guérit plusieurs de toutes sortes de » maux, les leur faisant prendre non par la bouche, » mais par le milieu du corps. » Enfin les trente soldats sont ramenés dans le fort par Peilié (1).

Le prince de Condé, voyant l'inutilité de ses efforts,

(1) Ici manquent les pages qui terminaient le manuscrit; elles devaient être peu nombreuses, le récit de l'auteur s'étant successivement porté sur tous les points attaqués. Cette lacune n'en est pas moins regrettable.

Digitized by Google

se retira, le 6 de juin 1628 (1), pour aller à Toulouse, où il arriva le 15.

L'année suivante survint la pacification générale des provinces agitées, et en 1632 les fortifications de Saint-Affrique furent rasées par ordre du duc d'Epernon.

La tradition n'a que faiblement conservé le souvenir de cette glorieuse défense ; je n'en accuserai pas seulement l'éloignement de deux siècles ; à cette distance, bien des faits historiques moins importans se sont transmis dans la mémoire des générations avec fidélité. La cause en est, si je ne me trompe, dans les conversions nombreuses qui, forcées ou volontaires, à suite de l'exemple donné par Henri IV et de la révocation de l'édit de Nantes, ont plus tard changé les proportions de nombre entre les catholiques et les protestans. Ainsi qu'on l'a vu, en 1628, le quart de la population était catholique, les trois quarts protestans ; c'est à peu près l'inverse aujourd'hui. Plusieurs des noms qui se distinguèrent parmi les réformés brillent aujourd'hui dans les rangs opposés. Je pense que des petits-fils catholiques ont volontiers consenti à laisser périr dans l'oubli l'illustration conquise par leurs aïeux dans la cause de la réforme. Maintenant que la question de légitimité de la résistance n'a plus pour nous aucun intérêt, protestans et catholiques, doivent s'unir pour admirer la bravoure de leurs ancêtres communs ; car il a été donné à bien peu de villes de vaincre le plus grand capitaine du 17e siècle. Lérida s'en glorifie encore.

JULES DUVAL,

Substitut du procureur du roi de St.-Affrique.

N.-B. *Mon siége est fait*, disait Vertot à quelqu'un qui lui apportait de nouveaux documens un peu trop tard ;

(1) Et non en 1629, comme il a été imprimé par erreur en tête de l'article.

Digitized by Google

mon siège est fait, puis-je dire aussi, sans mériter le moindre blâme, en apprenant, lorsque mon manuscrit est depuis long-temps livré à l'imprimeur, que M. Durand-Catus, de Saint-Affrique, a été propriétaire d'une relation imprimée du siège de cette ville, dont il a fait cadeau à son compatriote le général Maurice Mathieu. Cette relation a été inconnue à tous nos historiens, et il serait précieux de la consulter. Nos correspondans à Paris pourraient aussi vérifier s'il en existe un exemplaire à la bibliothèque royale. Tout en regrettant de n'avoir pu en faire usage, j'ai cru ne pas devoir ajourner la publication du siège tel que mon manuscrit le rappporte, certain de révéler des faits jusqu'à ce jour inconnus et pleins d'intérêt.

Digitized by Google

A M. LESCURE,

Sur son article intitulé :

DE LA DIVISION DU SOL. — SES INCONVÉNIENS. — MOYENS D'Y REMÉDIER.

Monsieur et cher Collègue,

La question proposée par l'honorable général Tarayre se compose de deux termes qu'il importe d'envisager successivement : le *mal* et le *remède*.

Du mal, tout le monde en convient, et il n'y a plus guère aujourd'hui que les aveugles champions d'une économie politique arriérée, étourdie, *insciente*, qui osent vanter encore les merveilles de la petite propriété et pousser au morcellement indéfini du sol. Certes, il ne faut pas être un économiste bien habile pour reconnaître que le morcellement est la grande plaie de notre époque; tout homme pratique qui se donnera la peine d'examiner et saura se dégager des vaines préoccupations du moment, tout homme de bon sens qui voudra réfléchir et compter sur ses doigts, se convaincra sans peine des immenses déperditions qu'engendre ce funeste état de choses, et des dangers dont il menace l'avenir de nos sociétés.

Mais, si l'on est généralement d'accord sur le mal, d'où vient que l'on s'entend si peu sur le remède? N'est-ce point que le caractère de ce mal ne serait pas suffisamment connu, apprécié? N'est-ce point que l'on aurait négligé d'en faire une analyse approfondie? — Je n'ai pas l'intention d'entreprendre ici cette analyse; mais s'il est vrai qu'un problème bien posé est à moitié résolu, voyons donc si le problème de la *division du sol* ne serait pas un problème mal posé.

Digitized by Google

Personne, à coup sûr, Monsieur, ne songerait à critiquer le morcellement, si cette forme de propriété, disons mieux, si cette forme *sociale* ne s'opposait à l'emploi des moyens puissans, économiques, que la science et l'industrie mettent chaque jour à la disposition de l'agriculture. Nul ne se plaindrait du morcellement, si le morcellement se conciliait avec une exploitation scientifique du sol, s'il permettait le meilleur emploi des forces que la société peut consacrer à la production en général, en un mot, si le morcellement du sol n'entraînait pas le morcellement dans toutes les branches du travail humain, s'il n'était pas la cause de tous les frottemens, de toutes les pertes de force, de toutes les calamités physiques et morales que nous voyons se produire sous nos yeux.

C'est donc en vue de ces caractères vicieux et de ces résultats déplorables, qu'il faut combattre le morcellement; c'est donc à cause de ses résultats seulement que le morcellement est un mal; car, à ne le considérer que comme un moyen d'attacher au sol et d'intéresser à la production un plus grand nombre d'individus, les avantages du morcellement sur l'ancien état de choses sont indéniables.

Or, examinons, s'il vous plaît, ce qui se passait dans l'ancien ordre de choses, que vous proposez peu s'en faut de rétablir. Je crains bien, Monsieur, que la sombre couleur du tableau qui vous frappe tous les jours, n'ait fait pâlir à vos yeux la teinte non moins sombre d'un douloureux passé; je crains que vous ne vous hâtiez trop de juger à distance, et de comparer les faits sans tenir compte de la différence des plans où ils se trouvaient placés.

A mesure que nous remontons dans l'histoire de notre pays, nous voyons le sol de moins en moins morcelé. Ce sol, on aurait pu autrefois le cultiver en grande échelle, et même, si à la divergence et aux hostilités qui divisaient les grands feudataires, on avait su faire succéder la con-

Digitized by Google

vergence, le concours, il eût été facile d'établir en France une culture *unitaire;* dans tous les cas, la division par grands fiefs eût permis d'appliquer à la culture les meilleures méthodes, les procédés les plus avancés, les assolemens les plus convenables; toutes les améliorations, toutes les opérations, toutes les expériences qui exigent un grand espace, avaient alors la possibilité de se développer; en outre, l'esprit de famille et le mode de succession qui prévenait la division des grands domaines, étaient merveilleusement propres à empêcher le propriétaire d'abuser de sa chose, par exemple, de détruire inconsidérément les forêts, de dénuder les pentes; de ruiner le sol et d'en tirer toute la substance, sauf à s'écrier ensuite : *Après moi le déluge !* — Au contraire, le propriétaire, sachant pour qui il plantait, amendait, améliorait; — il était naturel de compter sur son esprit de prévoyance, d'ordre et de conservation; on pouvait espérer que chaque possesseur se conduirait en *bon père de famille.*

Tout cela était naturel, tout cela était *possible*; mais cependant vous savez si ces résultats avaient toujours lieu; vous savez surtout combien l'agriculture était stationnaire, combien le pays était pauvre, combien la production répondait peu aux besoins.

Je passe sur des inconvéniens d'une autre nature, qui tenaient aux mœurs et aux préjugés du temps, inconvéniens qui ne pourraient plus se produire aujourd'hui; mais à côté des *possibilités* que je viens de passer en revue, ah ! Monsieur, quelle triste réalité ! — Une population famélique, souffreteuse, ignorante, à demi-sauvage, forcée de travailler aux gages du propriétaire ou sous le fouet du seigneur, et complètement étrangère à la prospérité du sol inondé de ses sueurs, témoin de sa misère et de ses imprécations. Eh ! qu'arrivait-il, lorsque le seigneur, portant la robe ou l'épée, confiait (et c'était le cas général) le soin de ses vastes domaines à des tenanciers plus ou moins ignares, ou à un régisseur que la bonne administration du fief n'intéressait qu'indirectement, et dont

Digitized by Google

l'incurie et le manque de connaissances étaient mille fois plus funestes au sol que ne l'eût été l'abandon absolu du maître? Qu'arrivait-il, lorsque ce maître, obéré de dettes, s'adressait à son procureur qui, pour se couvrir de ses avances, faisait abattre des forêts entières, changeant ainsi, tout-à-coup, des aménagemens établis depuis des siècles? Que devenait le sol pendant ce temps là? Que devenait la culture?

Aujourd'hui, c'est tout autre chose. Nous voyons des paysans actifs, laborieux, exploitant eux-mêmes leur petit domaine, présidant aux opérations, assistant aux récoltes, dirigeant tous les travaux; mais manquant de connaissances, de capitaux, de moyens d'action; forcés d'employer la bêche sur des terrains trop peu étendus pour la charrue; empêchés, faute d'espace et de ressources, d'élever des troupeaux, et néanmoins empêchant le voisin d'en élever de son côté; fatiguant la terre, ruinant les cultures, troublant l'ordre des assolemens, détruisant les plantations sans les remplacer, dévastant les forêts, se couvrant de dettes usuraires, escomptant leur avenir.

Puis, à côté de ces propriétaires exploitant par eux-mêmes, on trouve le fermier à qui des ressources moindres encore, et un bail toujours trop court interdisent toute mesure d'ordre, toute idée de prévoyance et d'amélioration; le fermier qui, n'ayant pas même de lendemain, se hâte d'épuiser le sol, ne pouvant pas, lui, escompter un avenir qui lui est refusé.

Ainsi, autrefois, exploitation en grand, mais par le moyen de mercenaires non intéressés à la production, souvent même hostiles au maître, et quelquefois délaissement presque complet de la culture. Aujourd'hui, exploitation par le propriétaire, mais sur de trop faibles superficies, et toujours adjonction forcée de mercenaires non intéressés. Dans les deux cas, abandon de chaque domaine à la volonté, à l'incapacité, à l'incurie, à la dissipation, au caprice d'un individu, d'un seul; partant

Digitized by Google

possibilité d'abus, et presque toujours abus ou mauvais emploi de la propriété.

Dans l'une et l'autre de ces sociétés, il y a eu un peu de bien, beaucoup de mal. L'une a sacrifié la masse à l'esprit de prévoyance et de conservation; l'autre sacrifie ces deux vertus sociales à l'intérêt des travailleurs. Chacune d'elles s'est appliquée à donner essor à certaines exigences passionnelles et sociales qui toutes ont leur légitimité, et qu'il vaudrait mieux satisfaire parallèlement, ce me semble, que de sacrifier tantôt celles-ci, tantôt celles-là, en perpétuant la lutte que ces diverses exigences soutiennent entre elles depuis trois mille ans.

Ce serait donc, à mon avis, mal envisager la question qui nous occupe, que de croire que le remède au mal présent se trouverait dans un retour vers le passé, ou si vous l'aimez mieux, dans le rétablissement pur et simple des grandes propriétés telles que la Féodalité les avait faites, moins toutefois le servage et les privilèges. La Féodalité, ou ce que l'on appelle l'*ancien régime*, devait succomber comme succomberont toutes les formes sociales qui ne s'appuieront que sur un certain nombre de tendances passionnelles et d'exigences sociales, au lieu de les satisfaire toutes en les harmonisant; et, si nos aïeux avaient eu les vues télescopiques que vous leur supposez, ils auraient prévu la chute de l'édifice féodal comme déjà nous prévoyons celle de l'édifice actuel.

Cependant, Monsieur et cher Collègue, vous avez raison de le dire, nous avons pris sottement la pensée de nos pères à rebours; oui, nous avons agi en étourdis qui s'imaginent qu'en faisant précisément le contraire de ce qui leur semble être un mal, ils arriveront nécessairement au bien; nous n'avons pas réfléchi que le mal est multiple comme l'erreur, et le bien UN comme la vérité. Oui, nous n'avons pas vu que, pour être essentiellement vicieux, pour sacrifier certaines tendances de l'homme et de l'humanité, l'ancien ordre de choses n'en était pas moins de nature à en satisfaire d'autres; oui, nous avons,

Digitized by Google

par un mouvement de bascule mal calculé, donné satisfaction aux tendances autrefois sacrifiées et méconnu celles auxquelles l'ancien état social correspondait.

Mais est-ce une raison, parce que, à des vices sociaux très-évidens et qui ont amené la ruine de l'ancienne société, nous avons substitué d'autres vices; est-ce une raison pour croire que le seul remède soit de retourner à l'ancien état? Croyez-moi, Monsieur, envisageons les choses de plus haut, et jugeons les sociétés humaines par leurs caractères essentiels. Evidemment, jamais une société normale, une société scientifiquement organisée, n'a été établie sur cette terre! Toutes les sociétés passées et présentes ont eu pour base l'individualisme, pour résultat la lutte désastreuse du capital, du travail et du talent, ou plutôt l'exploitation du travail et du talent par le capital. Ces trois facultés productives, qui luttent depuis des siècles et tirent à contre-sens le char social, on n'a jamais tenté de les harmoniser, de les associer de telle sorte qu'elles pussent imprimer au char une seule et même impulsion. Ce n'est pourtant que dans l'harmonisation, dans l'association intégrale des trois facultés productives, *capital*, *travail* et *talent*, que l'on trouvera le remède au Morcellement et le moyen d'intéresser à l'ordre et à la production, non pas la majeure partie, mais la totalité des hommes, tout en leur laissant la plus entière liberté d'action.

Vous regrettez, Monsieur, que l'on ait sacrifié l'esprit de famille et l'intérêt collectif à une vaine théorie d'*égalité fraternelle*, et vous proposez de subordonner celle-ci à ceux-là en déclarant l'hérédité (c'est-à-dire, je pense, le droit d'aînesse), le droit commun de la France. Sans doute, dans l'ordre des faits sociaux, l'intérêt collectif doit primer et *absorber* les tendances individuelles; mais ne sentez-vous pas que cette absorption ne doit jamais se faire aux dépens de l'individu? Ne voyez-vous pas que le problème à résoudre, c'est justement de faire que, tout en donnant à chacun ce qui lui appartient, l'intérêt de

Digitized by Google

tous demeure assuré, de faire enfin que l'intérêt collectif soit d'accord avec tous les intérêts individuels.

Il faut le dire, c'est parce que, jusqu'à ce jour, toutes les sociétés humaines ont été fondées sur le *Sacrifice* (ce résultat forcé du Morcellement et de l'individualisme), que toutes se sont successivement dissoutes. En sacrifiant l'esprit conservateur de l'ancienne société à la liberté individuelle, la révolution française n'a constitué qu'une société périssable ; ce ne sera pas en faisant le contraire, c'est-à-dire en sacrifiant l'individu à la masse, que nous constituerons une société meilleure et plus stable. Toutes les tendances légitimes de l'humanité ont le droit de demander satisfaction : il faut chercher et l'on doit trouver un moyen de les satisfaire toutes, sans pour cela nuire à l'ordre général ni blesser les intérêts collectifs.

Après ce que je viens de dire, Monsieur, je crois pouvoir me dispenser d'examiner la valeur des moyens que vous proposez. En supposant que ces moyens fussent réalisables, et que la simple proposition qui en serait faite ne fût pas de nature à soulever les plus violentes oppositions ; en supposant même qu'ils produisissent les résultats que vous en attendez, je crois avoir démontré que ces résultats ne sont pas ceux auxquels il faut tendre. Tout en vous appuyant sur un axiôme vrai : *Causâ sublatâ, tollitur effectus :* comme vous ne vous serez point placé dans les conditions de cet axiôme, comme vous n'aurez point fait disparaître la cause principale du mal, qui est l'absence d'un *lien sociétaire*, vous n'aurez point non plus supprimé l'effet qui est la misère, — en rétablissant un état de choses qui n'admettait que trop la misère, et non-seulement la misère, mais la fourberie, l'oppression, la guerre, les intempéries, les pestes, les famines et toutes les calamités qu'engendre le Morcellement, — un état de choses enfin qui a péri justement, puisqu'il ne donnait pas satisfaction à toutes les tendances que Dieu a mises au cœur de l'homme.

Direz-vous que cette satisfaction est impossible ? Préten-

Digitized by Google

drez-vous que Dieu a donné à l'homme des passions de tous les ordres, pour que ces passions soient sans cesse en lutte, un globe riche et beau, pour être dévasté, une terre féconde et généreuse pour être à jamais trempée de nos larmes et de notre sang? Et, parce que, du plus au moins, cela a été ainsi jusqu'à ce jour, oserez-vous affirmer, à la honte de la Providence, qu'il en sera toujours ainsi, et qu'elle a voulu qu'il en fût ainsi? Ah! Monsieur, vous qui croyez au bien, vous qui le voulez avec ardeur, puisque vous n'hésitez pas à l'aller demander à des lois, à des usages, à des règlemens, à des prescriptions dont l'équité absolue ne vous est pas, j'en suis sûr, bien démontrée, ayez en Dieu, source de tout bien et de toute vérité, une foi plus entière et plus profonde; et si vous rencontrez au fond de votre cœur quelques-unes de ces sublimes aspirations qui vous font entrevoir une société dans laquelle l'ordre, l'équité, la moralité, la justice, le bonheur enfin seraient garantis à tous les membres de l'espèce humaine; croyez que ces aspirations vous viennent d'un Dieu qui peut et veut les satisfaire, et qui a tout disposé pour cela.

Pour cela, Dieu a donné à l'homme l'intelligence; et si cette intelligence, l'homme ne l'a employée jusqu'ici qu'à fonder des sociétés peu durables, c'est que l'Humanité est encore à l'état d'enfance; mais élevez-vous au-dessus des faits contemporains, jugez l'histoire de haut, voyez passer les nations, voyez chaque peuple, chaque société briller un moment, puis disparaître après avoir fait son expérience au profit de la postérité; à mesure que la science et l'industrie augmentent le nombre de leurs conquêtes, voyez s'élaborer le problème social, et espérez dans un avenir meilleur.

Mais, direz-vous, si la solution du problème qui nous occupe ne se trouve ni dans l'ancien, ni dans le nouvel ordre de choses, où donc est-elle? où donc l'aller chercher? Sera-ce dans un moyen terme? Non, Monsieur, les moyens termes ne servent jamais qu'à froisser les deux

Digitized by Google

partis qu'ils ont pour but de satisfaire et concilier. Notre solution n'est donc, ni au milieu, ni à côté, mais *au-dessus* des deux ordres sociaux que nous venons de considérer. Nous avons vu de tout temps la lutte du *capital*, du *travail* et du *talent*, il faut maintenant leur harmonisation ; nous avons eu le Morcellement, il faut l'Association ; nous avons eu le fractionnement, il faut l'UNITÉ, l'*Unité sociétaire* qui intéressera chaque membre de l'espèce humaine à l'ordre et à la production ; qui absorbera l'individualisme sans exiger de l'individu aucun sacrifice ; qui satisfera toutes les tendances légitimes de l'humanité, et garantira la liberté de chacun sans pourtant rien laisser au caprice individuel ; qui permettra à l'homme d'employer utilement toutes les forces dont il peut disposer ; l'*Unité* enfin qui rétablira l'homme dans sa destinée, laquelle est la gérance et l'embellissement de son globe par lui trop long-temps dévasté.

Mais quelle est cette Unité, cette Unité *sociétaire* ? En quoi consiste cette Association ? Quels moyens employer pour y arriver ? Voilà ce qu'il m'est impossible de vous dire ici, et cependant je sens combien ma lettre est vague et incomplète. Mais, mon but étant moins de vous donner une solution que de vous montrer en quoi pèche, à mon sens, celle que vous avez proposée, il me suffit d'avoir changé les termes du problème, en vous indiquant les vues nouvelles qui peuvent seules, selon moi, servir à le résoudre.

Et maintenant, voulez-vous que je vous donne mon dernier mot ? Le voici : Depuis fort long-temps la difficulté qui nous occupe a été résolue, du moins en théorie, par un homme d'un génie supérieur, dont le nom est sans doute arrivé jusqu'à vous. Cet homme, c'est CHARLES FOURIER. Toutes les preuves, tous les détails, toutes les démonstrations que vous pouvez désirer, vous les trouverez en abondance dans ses ouvrages. Je vous engage donc à les y chercher, convaincu qu'un esprit tel que le vôtre ne tardera pas à reconnaître ce qu'à de sublime et

Digitized by Google

d'absolument vrai la découverte de celui dont je m'honore d'être le disciple indigne.

Je suis, avec une haute considération, Monsieur et cher collègue,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

CANTAGREL.

Paris, 10 juin 1840.

Digitized by Google

IMPORTANCE DE L'ÉGYPTE

SOUS LE RAPPORT DU COMMERCE, DE LA COMMUNICATION DES PEUPLES ET DE LEUR CIVILISATION.

L'Egypte fut dans l'antiquité la contrée la plus célèbre de la terre; elle brilla par les sciences, les arts et une civilisation précoce; elle se distingua aussi par l'agriculture et par la guerre. Elle envoya des colonies dans le nord de l'Afrique, en Abyssinie et en Grèce, et l'on sait que la Grèce a été le berceau de la civilisation Européenne.

Les anciens Égyptiens tiraient leur origine de ce plateau élevé de l'Asie qui est le berceau de la race blanche, laquelle peuple aujourd'hui l'Europe, se disperse sur tout le globe, et paraît destinée à lui communiquer sa civilisation.

Les anciens Égyptiens sont redevables d'une partie de tous ces avantages à leur position géographique, à leur Nil et à la mer Rouge, ce golfe allongé de la mer Indienne, que la nature semble avoir formé pour lier l'Occident à l'Orient. Les anciens rois de cette contrée avaient établi leur résidence dans la ville célèbre de Thèbes, dont les ruines font encore l'admiration et l'étonnement de tous les voyageurs. Ils avaient un port sur la mer Rouge, dans l'emplacement où est aujourd'hui *Cosseir*, distant de leur capitale de quarante lieues. C'est par là qu'ils communiquaient avec l'Arabie, le golfe Persique et l'Inde. Le Delta n'existait pas encore; c'est un terrain d'alluvion qui s'est formé successivement par les dépôts du Nil. La Basse-Egypte devait être anciennement un golfe de la Méditerranée qui ne se terminait qu'au Caire,

Digitized by Google

là où la chaîne libique et la chaîne qui borde la mer Rouge se dirige l'une vers l'est, c'est-à-dire vers la Syrie, et l'autre vers l'ouest et se termine au couchant d'Alexandrie, sur les bords de la Méditerranée, au point qu'on appelle le *Marabout*.

Après la formation de la Basse-Egypte, les rois de cette contrée bâtirent la ville de Memphis, et établirent un port à demi-lieue au nord de l'emplacement de la ville de Suez, qu'on nommait *Arsinoë*.

Salomon, roi des Juifs, fit aussi, dans l'antiquité, le commerce de l'Orient par la mer Rouge; il avait établi des communications lointaines et construit un port sur le golfe de la mer Rouge, qui est séparé du golfe de Suez par le mont Sinaï et une partie de l'Arabie-Pétrée. Les bénéfices qu'il retira de son commerce avec l'Orient lui fournirent les moyens de construire son temple de Jérusalem.

Alexandre-le-Grand se détermina à entreprendre la conquête de l'Asie par l'appât des richesses qu'il devait trouver dans ce pays, et par l'ouverture des communications avec tout l'Orient. On sait la marche qu'il suivit; il traversa l'Asie mineure, et après avoir vaincu les Perses dans deux batailles, au lieu de les poursuivre sur l'Euphrate, il tourna vers l'ouest, traversa la Syrie, prit la célèbre ville de Tyr, et marcha sur l'Egypte dont il fit la conquête. Il y construisit la fameuse ville d'Alexandrie, choisit admirablement sa position; c'est le seul port à l'abri des coups de mer, qu'on trouve depuis Tunis jusqu'à Alexandrette. L'histoire nous apprend que cette ville faisait un grand commerce avec Carthage, le nord de l'Afrique et la Grèce.

Les Romains, après avoir détruit Carthage, s'emparèrent de l'Egypte et de la Syrie; ils firent le commerce de l'Orient par la mer Rouge et l'Euphrate.

Dans le moyen-âge, les Génois et les Pisans s'établirent à Caffa, en Grimée; ils y firent le commerce d'O-

Digitized by Google

rient par l'Euphrate, Trébizonde, la mer Caspienne et la grande Tartarie ; mais dom *Vasco di Gama*, envieux des succès de Christophe Colomb, qui avait découvert l'Amérique, partit pour découvrir une nouvelle route pour aller en Orient à travers le grand Océan. Il doubla le cap de Bonne-Espérance, côtoya l'Afrique et arriva aux Indes-Orientales. Il s'empressa d'aller annoncer à Lisbonne le succès de son entreprise. Albukerque prépara une grande expédition maritime, marcha sur les traces de son compatriote, arriva au détroit de Bab-el-Mandel, à l'entrée de la mer Rouge, continua sa marche vers le golfe Persique et, après s'être emparé de l'île d'*Ormus*, il poursuivit sa route et fit des établissemens sur les côtes du *Malabar* et du *Coromandel*.

Les Hollandais se précipitèrent à la suite d'Albukerque, ils s'emparèrent de l'île de *Java*, située devant l'Archipel indien, comme Candie devant l'Archipel grec : ils firent des établissemens sur les côtes de l'Inde et supplantèrent les Portugais. Les Français, à leur tour, firent de grandes expéditions vers l'Inde, fondèrent de vastes établissemens et devinrent les rivaux heureux des Hollandais. Enfin les Anglais, à leur tour, arrivèrent dans l'inde : ils y ont supplanté toutes les autres nations et établi leur domination presque exclusive sur plus de soixante millions de sujets. Alors le commerce d'Orient changea de route ; il ne se fit plus ni par l'Euphrate, ni par la mer Rouge. Les Pisans et les Génois abandonnèrent Caffa, et les Vénitiens, menacés par les Portugais et chassés par le soudan d'Egypte, abandonnèrent Suez. L'envahissement de l'Egypte et de la Syrie, par les *Turcs* et les *Arabes ;* la guerre des Croisades et la barbarie des peuples qui habitaient ces contrées, rendirent le commerce chanceux et presque impossible. Mais depuis lors les temps sont changés et la situation n'est plus la même. Un homme de génie, le plus extraordinaire de notre époque, domine en Syrie et en Egypte ; il réunit et civilise les Arabes, donne sécurité aux voyageurs et aux commerçans, et ces pays, si long-

Digitized by Google

temps désolés par les guerres et les révolutions successives, vont permettre à l'Occident de rouvrir l'ancienne route de communication avec l'Orient, si la politique des Européens n'y met obstacle.

Description de la situation géographique et physique de la mer Rouge et de l'isthme de Suez.

La mer Rouge est un golfe très-prolongé, qui s'avance du sud au nord parallèlement au cours du Nil. Bornée à l'est par l'Arabie et à l'ouest par une chaîne de montagnes entre elle et ce fleuve, elle se termine par deux branches dont l'une aboutit à Suez, et l'autre, se dirigeant au nord-est, va vers les déserts qui environnent Jérusalem. Les vents, sur cette mer, sont constamment nord, nord-est et nord-ouest; par conséquent ils favorisent la navigation pour aller de Suez dans l'Océan Indien; mais ils sont contraires pour venir du détroit de Bab-el-Mandel à Suez. La navigation doit être d'après cela fort dangereuse lorsqu'on va du sud au nord; on est obligé de louvoyer et de s'approcher tantôt des côtes de l'Arabie, tantôt de celles d'Egypte, qui sont remplies d'écueils et de bancs de corail qui ont été la cause de fréquens naufrages. Dans le mois d'avril et au commencement du mois de mai, il règne de temps en temps un vent du sud impétueux et désagréable; à cause de sa sécheresse et de sa chaleur on l'appelle le *Kamsim*. C'est ce vent qui est si redouté par les caravanes qui se trouvent engagées dans le désert, et qui souvent cause la mort des hommes et des chameaux. Il ne règne qu'un petit nombre de fois dans l'année et pendant un intervalle de huit à dix heures; ainsi les navigateurs ne peuvent pas compter sur lui pour faire route.

Depuis l'emploi de la vapeur à la navigation, tous les dangers et les incertitudes sont dissipés; on suit directement le milieu du canal, où l'on ne rencontre pas d'écueils. Le trajet est prompt et régulier, tandis qu'aupara-

Digitized by Google

vant les Arabes mettaient quelquefois de quatre à cinq mois pour arriver de Moka à Suez : il faut dire qu'ils ne voyageaient que le jour, ils mouillaient tous les soirs. Avant l'emploi de la vapeur, la mer Rouge n'offrait pas de grands avantages qui pussent déterminer le commerce à la suivre ; il fallait deux transbordemens pour les marchandises, et un transport par terre de trente lieues pour arriver au Caire.

L'isthme de Suez a une largeur de trente lieues de Suez à Tyneh, ancienne *Pelaze*. Il est susceptible d'être canalisé, et il ne coûterait pas plus qu'un chemin de fer de la même longueur. On prétend que la canalisation fut entreprise autrefois par Ptolemée et, plus tard, par les Arabes, sous le sultan Saladin. J'ai été à portée d'examiner les lieux, ayant commandé à Suez pendant neuf mois, lors de l'expédition française en Egypte. J'ai parcouru l'isthme plusieurs fois et accompagné l'ingénieur en chef Lepère, lorsqu'il en fit le plan et le nivellement ; j'ai reconnu les traces d'une canalisation, qui commmence à une lieue de l'extrémité du golfe, tortueuse et faite sans art ; mais il m'a paru qu'elle n'aboutissait qu'à un ancien lac desséché aujourd'hui et recouvert de croûtes salines. Ce lac, dans l'endroit le plus profond, est de soixante pieds plus bas que la mer Rouge à l'époque de la marée haute. La marée, au golfe de Suez, est de six pieds et un peu plus élevée aux nouvelles et pleines lunes des équinoxes ; il y a quatre lieues de distance entre l'extrémité du golfe et le lac desséché dont nous avons parlé. Le sol, dans toute cette distance, n'est guère au-dessus du niveau de la haute-marée. Il est possible qu'il ait existé autrefois un canal pour joindre la mer avec ce lac ; mais il n'a pas pu être d'une grande utilité, à cause du mouvement des eaux occasionné par la marée. Les anciens ne connaissaient pas l'art des écluses ; elles ne furent inventées en Italie que vers la fin du quinzième siècle : ainsi les Arabes n'avaient aucun moyen pour retenir dans le canal les eaux de la marée. Le lac desséché est d'une longueur de neuf

Digitized by Google

lieues, et son extrémité se dirige vers *Tineh*, ou l'antique Peluze. A l'extrémité du lac, se trouve une élévation formée de pierres calcaires, qui paraît appartenir au contre-fort de la chaîne des montagnes qui séparent l'Egypte de la mer Rouge. Cette hauteur, qui est sensible pendant plus de trois lieues, s'abaisse peu à peu vers le bassin de la Méditerranée. J'ai examiné avec soin toute la crête, et nulle part je n'ai aperçu de coupure qui témoignât de l'existence de l'ancien canal ; d'où je conclus qu'il n'y a jamais eu de canal continu de la mer Rouge à la Méditerranée.

Les eaux du Nil, à l'époque de l'inondation, viennent du Caire à *Belbeys*, ancienne *Bubaste*. Elles tournent vers l'est, entrent dans une vallée qui s'avance dans le désert qu'on appelle la *Val-Sababia*, et arrivent à son extrémité à un point nommé *le Santon du Cheick Ennedy*, à trois lieues de distance du lac desséché dont nous avons déjà parlé ; et si jamais le canal a été utilisé par le commerce, il fallait transporter par terre les marchandises arrivées sur le canal jusques dans les eaux du Nil.

Il paraît que la mer Rouge a baissé de quelques pieds depuis les temps anciens. Arsinoë, ancien port de mer à l'extrémité de la mer Rouge, au nord de Suez, s'en trouve aujourd'hui éloigné de plus de cent toises. La Méditerranée, au contraire, paraîtrait s'être élevée. Les ruines de plusieurs villes anciennes et existantes se trouvent aujourd'hui couvertes par les eaux.

Si l'on voulait creuser un canal navigable entre la mer Rouge et la Méditerranée, on aurait quatre lieues de canalisation de la mer Rouge au lac desséché, qui servirait de canal dans toute sa longueur, c'est-à-dire pendant neuf lieues. On aurait donc treize lieues de navigation n'ayant à creuser que quatre lieux de canal ; il faudrait construire une estacade éclusée à l'extrémité du golfe, avec deux écluses au moins pour donner entrée dans le canal aux bâtimens qui arriveraient par la mer Rouge ; ces écluses et ces barrages avaient été jugés par l'ingénieur en chef

Digitized by Google

Lepère, devoir coûter 2,500,000 fr. Les quatre lieues de canalisation jusqu'au lac étaient évaluées à 4,000,000 fr. Ainsi, pour 6,500,000 fr. on avait treize lieues de navigation. Il fallait franchir la hauteur calcaire qui sépare le lac desséché du bassin de la Méditerranée, qui est de huit pieds au-dessus du niveau de la mer Rouge : la distance est de quatre lieues ; la différence de niveau nécessite la construction de trois écluses. Cette partie, les écluses comprises, devait coûter 6,000,000. Les treize lieues à canaliser dans le bassin de la Méditerranée devaient coûter 10,000,000, et l'écluse de chasse à Tineh devait coûter 2,000,000 fr. Ce canal donnerait passage aux bâteaux à vapeur de dix-huit pieds tirant d'eau. Le canal entier, avec ses écluses, coûterait donc 24,500,000 francs.

L'ouverture du canal qui joindrait les deux mers serait une révolution dans le commerce du monde et la Méditerranée en deviendrait le centre. Les bâteaux à vapeur partant de Trieste, des ports de l'Italie, de la France et de l'Espagne, feraient le voyage de l'inde en trente jours et abrégeraient leur route de deux mille lieues au moins. Les ports de l'Océan, de l'Angleterre et des Etats-Unis d'Amérique économiseraient au moins la moitié de la distance. Le bénéfice du temps serait encore plus considérable ; trente jours suffiraient pour aller de Marseille à Bombay ; on met aujourd'hui plus de quatre mois, en doublant le cap de Bonne-Espérance.

Inconvéniens du port de Suez. — Moyen de les surmonter.

Suez est situé dans un vaste désert ; il n'y a, à plusieurs lieues à la ronde, ni arbres, ni trace de végétation. La culture la plus proche est au Caire, à trente lieues de distance. Les déserts qui l'environnent ne sont habités que par quelques tribus d'Arabes établis dans l'Arabie-Pétrée, au pied du mont *Sinaï*, et dans les montagnes qui bordent la mer Rouge du côté de l'ouest. Il

Digitized by Google

n'y a d'autre source que les fontaines de *Moïse*, assez abondantes, mais dont l'eau se perd dans les sables faute de l'établissement d'un bassin pour les recueillir et les tenir en réserve. Cette eau est nauséabonde, un peu saumâtre; elle sourd d'un plan de gypse. Les fontaines sont situées à deux lieues de Suez et à trois-quarts de lieue du rivage de la mer. On va la chercher, pour l'usage des habitans, dans des outres de peau de chèvres, et on la transporte sur des barques jusqu'à Suez. Elle se vendait, du temps que j'étais à Suez, cinq *Para* l'outre (environ 15 centimes).

La rade de Suez est exposée à tous les vents, elle n'est pas sûre et manque de profondeur; il serait nécessaire de creuser un bassin au-dessus des écluses de retenue, à l'embouchure du canal, pour y mettre en sûreté les bâteaux à vapeur qui, venus de l'Inde ou de la Méditerranée, attendraient la marée pour se lancer sur le canal. Ce bassin devrait être assez considérable pour recevoir tous les bâteaux que le commerce pourrait y amener.

Il y a, à quatre lieues de Suez, un golfe situé à l'ouverture de la vallée de l'*Égarement*, qui présente un bon mouillage; il est abrité par des montagnes, il est profond et sûr. A une lieue de Suez et au nord, se trouve un puits assez abondant, bien bâti et entouré d'un mur solide; l'eau en est désagréable, saumâtre; les chevaux la dédaignent et les caravanes y abreuvent leurs chameaux. Le désert ne fournit pour le chauffage et pour les usages domestiques aucun combustible; les habitans de Suez font leur café en brûlant la fiente de chameau; les plus aisés achètent du charbon de bois que les Arabes du *Thor* leur apportent.

Thor est situé au pied du mont *Sinaï*, à plus de quarante lieues de Suez. Il y a dans cette localité de l'eau douce excellente, un couvent du rite Grec, dont les moines cultivent quelques jardins et quelques arbres fruitiers. Le rivage de Thor offre un mouillage assez sûr et abrité par les hauteurs du mont Sinaï.

Digitized by Google

Mais tous les inconvéniens qu'offre le port de Suez peuvent être surmontés par l'art. Les fontaines de Moïse, si elles étaient réunies dans un grand bassin, fourniraient une grande quantité d'eau.

A l'entrée de la vallée de l'Égarement, il y a des montagnes assez élevées, sur lesquelles vont se décharger les nuages poussés par les vents du nord. Il y pleut plusieurs fois dans l'année : les ravins profonds qui existent dans cette contrée l'attestent d'une manière certaine. Ces eaux pluviales pourraient être recueillies et filtrées pour servir à l'usage du commerce et des habitans.

Les *Vénitiens* ont eu dans la mer Rouge une flotte assez considérable ; les Turcs, dans le dix-septième siècle, y ont eu aussi des vaisseaux d'un grand échantillon, qui servaient à transporter à la *Mecque* les pèlerins qui venaient de l'Occident ; mais une chose qui m'a causé quelque surprise, c'est de n'avoir trouvé aucun vestige des sentiers qui ont dû exister autrefois.

Nous avons dit plus haut que les eaux du Nil, à l'époque de l'inondation, arrivaient depuis le Caire jusqu'à *Belbeis*, et que de *Belbeis*, en tournant vers l'est, elles arrivaient par le *Val-de-Sababia* jusqu'à douze lieues de distance de Suez. On conçoit aisément que par le moyen du canal, des bâteaux citernes pourraient approvisionner amplement le port de Suez de l'eau douce qui lui serait nécessaire. A *Amsterdam*, une population de plus de trois cents mille âmes s'abreuve de l'eau qu'on va chercher à Utrech, à dix lieues de distance : cette eau arrive dans des bâteaux citernes et sur des canaux.

Le canal de Suez fournirait aussi les moyens faciles pour l'approvisionnement du combustible nécessaire ; et la fertilité de l'Égypte fournirait abondamment toutes les choses nécessaires à l'existence d'une grande population.

De la navigation de l'Euphrate.

La navigation de l'Euphrate est bien loin d'offrir au

Digitized by Google

commerce de l'Inde les mêmes avantages que la mer Rouge et la canalisation de l'isthme. Ce fleuve n'est plus contenu par les anciennes digues que les Babyloniens avaient fait élever. Ses bords sont marécageux et ses eaux dispersées; il est bordé par des déserts et par des populations barbares et pillardes. Au pied du *Taurus* sa navigation devient impraticable. Autrefois on avait bâti Palmyre, qui servait de station aux caravanes, et le commerce de l'Inde avec l'Occident, peu considérable alors, se rendait par terre à *Alexandrette*. Il est probable que la canalisation, depuis l'Euphrate jusqu'à l'*Oronte*, présenta des difficultés presque insurmontables. Les eaux qu'on dévierait de l'Euphrate traversant des déserts sablonneux, dans un pays chaud, ne suffiraient pas pour entretenir la navigation. D'ailleurs il serait impossible de donner au fleuve et au canal la profondeur nécessaire pour y faire passer des bâteaux à vapeur de dix-huit pieds tirant d'eau. Si tel est l'état physique de cette direction, on conçoit la supériorité de la direction du commerce par la mer Rouge.

Effets immanquables de l'ouverture du canal de Suez.

Tout le commerce qui suit aujourd'hui la route du cap de Bonne-Espérance suivrait le golfe de la mer Rouge et arriverait au centre de la Méditerranée. Ces villes antiques qui bordent son rivage redeviendraient riches et florissantes. Les villes de la Grèce, peuplées de marins intrépides, se lanceraient dans les mers des Indes. *Trieste* serait de toutes les places de commerce celle qui recueillerait les plus grands avantages. Cette ville pourrait, par un canal facile à creuser, arriver au Danube par la *Save*. La navigation de la *Tesse* porterait le commerce dans le cœur de la Hongrie; en descendant le Danube, on approvisionnerait la *Servie* et la *Moldavie*, et l'*Autriche* n'aurait plus besoin de lutter avec la *Russie* pour les bouches du Danube. En remontant le fleuve, Trieste serait en com-

Digitized by Google

munication avec *Vienne* et l'Allemagne méridionale. Si un jour on joint le Danube au Rhin, l'Autriche communiquerait directement avec la mer du Nord.

Naples, *Gênes*, *Marseille*, *Barcelonne* et *Cadix* distribueraient le commerce d'Orient à tout l'Occident de l'Europe. Tous les peuples seraient, par ce vaste commerce, en communication, et dans quelques années on verrait flotter sur la Méditerranée les pavillons des nations orientales; les Japonnais, les Chinois, les Indiens, les Perses, les Arabes, se trouveraient réunis ensemble et confondus avec tous les Européens dans les édifices élevés pour les intérêts du commerce, dans nos théâtres, nos monumens publics, et jusque dans les hôtels et aux tables d'hôte; alors ceux qui nient le progrès et la marche de l'humanité vers la réunion des peuples, seraient obligés de convenir que l'unité de l'espèce humaine n'est pas une utopie.

Il y a sur le globe quatre points principaux qui en sont les grandes routes et ne devraient appartenir à aucun peuple spécialement, mais être la propriété indivise de l'espèce humaine; ce sont : l'isthme de *Suez*, l'isthme de *Panama*, le passage de la *mer Méditerranée* à la *mer Noire*, le passage de la *mer du Nord* à la *mer Baltique*. Dans la suite, il pourra y en avoir un plus grand nombre; mais actuellement ces quatre points suffisent au développement du commerce, des communications des peuples et du progrès de la civilisation.

Tous les peuples trouveraient leur avantage à l'exécution d'un pareil projet, excepté ceux qui ont la prétention injuste de dominer le globe ou de s'en approprier le commerce.

LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL TARAYRE.

Digitized by Google

A M. CANTAGREL, A PARIS.

Monsieur et cher collègue,

La réponse aussi polie que mesurée dont vous avez honoré mon article sur la *Division du sol*, me semble se réduire à ceci dans son expression la plus simple : *Existence du mal*, *inefficacité*, *danger même du remède*. Partant de là, force vous a été, Monsieur, de proposer votre méthode ; et sans la formuler, vous me renvoyez, dans la foi qui vous anime, aux évangiles de *Fourier*. Je les connais, pardon ; mais je ne vois en lui qu'un nouveau *millenaire* disciple de *Hiéraple*, promettant le bonheur des sens aux justes et aux damnés (1). Vous aussi, Monsieur, vous voulez le bien-être universel : c'est le rêve d'un bon cœur. Ainsi rêva son âge d'or le bon abbé de Saint-Pierre, après quoi on s'égorgea durant un demi-siècle, et très-probablement vos phalanges se battront autant que durera la longue période de notre âge de fer. Quant à moi, qui par malheur ai perdu mes illusions juvéniles (2), et partant connais mieux la triste humanité, sans médire de la Providence ni déprecier ses œuvres, comme vous semblez l'insinuer, je crois au mal physique et moral incarné dans le monde ; j'y crois par la raison que j'y touche du doigt, et de plus je crois fermement à sa longue durée ; j'y crois du moins tant qu'il sera permis d'intituler un livre : *De l'irritation et de la folie*, ce livre universel où chacun a son feuillet, n'en déplaise aux plus sages. Cela posé, je

(1) Voir Bergier, au mot *millenaire*.

(2) J'espère de mon article le grade de *perruque*, peut-être de *momie*, sinon de *mastodonte* ou de *fossile*.

Digitized by Google

me figure trois grandes divisions des esprits sous des formules grammaticales : par exemple, Monsieur, Fourier fut au *superlatif*, ses dupes au *comparatif*, moi je me borne au *positif* : à chacun de prendre rang selon son ambition et sa capacité. Bref, et de bonne foi, pouvez-vous penser, Monsieur, vous qui déclinez l'expérience du passé, que si le *mieux* avait été possible, particulièrement sur la question qui nous occupe, le *maintien des grandes propriétés*, penserez-vous, dis-je, qu'un pareil état de choses ne fût déjà bien vieux ? Plus un usage nous choque, plus nous devons y regarder de près avant de le proscrire, devant croire aux puissans motifs qui l'ont fait consacrer originairement ; d'ailleurs, rien de nouveau sous le soleil, et je ne me persuade pas que, depuis six mille ans que le génie de l'homme enfante, vos hautes conceptions, en tant que praticables, n'aient point été trouvées, et surtout mises en pratique. S'il n'en a pas été ainsi, c'est qu'il y a probablement impossibilité radicale, comme de la pierre philosophale, sans doute parce qu'il est des bornes au progrès de l'intelligence, comme il en est aux forces et à la taille de l'homme ; mais son ardeur ne cesse de l'illusionner, et, comme l'enfant de la fable, il croit que, du haut de la montagne, sa main touchera le ciel. Moins enfant, il y verra plus clair, et ce sera pour lors un véritable *progrès*.

Est-ce à dire qu'il faille stationner, abjurer tout perfectionnement, regretter le temps passé, méconnaître, en un mot, le bien indéniable que la révolution a produit ?

Non, bien certainement, ce serait trop heurter les croyances acquises ; elles règnent et feront leur temps ni plus ni moins que la mode. Mais si nous gardons le *bien*, sachons *reprendre le mieux ;* c'est tout ce que je propose. Aujourd'hui tout n'est pas *bien*, comme jadis tout n'était pas *mauvais ;* l'impasse ou nous courons en est assez la preuve. Mais les temps étaient venus où il fallait un changement quelconque, car tout fatigue, tout lasse et même

Digitized by Google

le bien-être. Vous voyez bien que vous n'êtes pas content : ainsi va le monde.

Poursuivant sa chimère et s'agitant comme un malade qui croit se soulager en changeant de position, chaque homme procède ainsi, chaque génération, chaque peuple. Il s'affuble d'une forme, et puis d'une autre ; en traînant à sa suite toujours mêmes souffrances, toujours mêmes abus, même somme, en un mot, et de bien et de mal. C'est ainsi que, par ce besoin impérieux de transformation sociale, nous avons honni ce qui d'abord fut une trouvaille, le *régime féodal*. Mon Dieu ! je ne le regrette pas plus que les vieux habits de cet âge.... suffit : il a vieilli ! Plus de seigneurs, plus de vassaux, avons-nous dit, non plus que de privilèges ; plus de corvées, plus de rentes et champarts, plus de dîmes surtout ; ils diraient volontiers : Plus de chefs, plus de rois.... mais il faut de tout cela. C'est pourquoi nous avons de grands industriels qui mangent les petits et parquent leurs vassaux, de la vieillesse à la plus tendre enfance, en les machinisant (1) et les privant de liberté, de mouvement et d'air.

Nous avons dit : plus de privilèges, et ils ont disparu dans la loi fort adroitement.....

N'avons-nous pas sous un nom différent, car le nom *dore la pilule*, n'avons-nous pas, dis-je, les *prestations en nature* contre lesquelles Turgot s'indignait tant lorsqu'elles s'appelaient *corvées* ? charge très-naturelle, d'ailleurs, qu'il a fallu rétablir, parce qu'il faut des chemins, parce que tout homme marche, et parce que chacun donne plus aisément du travail selon ses forces que de l'argent qu'il n'a pas.

Nous avons enfin pour de très-vieilles choses d'autres noms très-nouveaux qui consolent de tout : *foncière*, *per-*

(1) *Et ego sum pictor : La Phalange* ne craint pas un peu de néologisme.

Digitized by Google

sonnelle, *mobilière*, *patentes*, *régie*, *octroi*, surtout *centimes* de toute espèce, dont la nomenclature demanderait déjà la méthode de Jussieu pour soulager la mémoire, sinon la bourse des pauvres *contribuables*, lesquels nouveaux corvéables, ne sont plus très-heureusement *taillables* en *nature*, mais à beaux deniers comptans qu'il leur faut se procurer, bon gré malgré, à tout le moins douze fois l'an, moyennant quoi notre transmutation est faite. Plus de rentes et champarts, plus de dîmes surtout..... Eh! bien aussi, crions bien fort : *Plus de droit d'aînesse!* Mais, au nom de la patrie, conservons les grandes propriétés, les bois et les bestiaux qui font son abondance, sa splendeur et sa force. Il y va du salut de tous, et puisqu'un mot peut nous sauver, ne craignons pas de l'inventer en y rattachant la chose. D'ailleurs, je ne propose pas un système absolu, mais des moyens loisibles que chacun peut admettre ou refuser à volonté, une loi très-élastique, un tâtonnement de va-et-vient, en avant, en arrière, jusqu'à ce que le régulateur du rouage social donne à la propriété territoriale un mouvement divisionnel ni trop lent, ni trop précipité. Et ce moyen simple et facile, actuel et sous la main, me semble préférable au long et terrible bouleversement de l'ordre social, nouvelle ère basée sur l'impossibilité d'une association universelle, idéale trinité du *travail*, du *capital* et des *capacités*. Qui définira ces mots? Où des hommes angéliques pour filer ce roman, où des appréciateurs infaillibles tenant en main, non la balance de justice, mais la jauge du mérite cadastrant les cerveaux, agrimensant les cœurs? Tout ce tohu-bohu, ce branle-bas de l'univers en feu, est-il l'affaire d'un instant? est-ce là ce prompt remède qu'il faut appliquer demain, à l'heure même?.... Mieux vaut probablement conserver sans crainte nos vieilleries rajustées; elles vivront, quoique informes, cent générations encore, après quoi, certes, je livre aux phalanstères la grande cure du genre humain.

P. S. Je termine ici la tâche que je m'étais imposée

Digitized by Google

trop imprudemment peut-être, et laisse à d'autres le soin d'éclairer de leurs lumières cette immense question.

Lavergne, 20 septembre 1840.

LESCURE.

Digitized by Google

MINE DE PLOMBAGINE.

Le carbure de fer, appelé graphite par les naturalistes, et *plombagine* dans le commerce, sert, comme on sait, à la fabrication des crayons dits improprement de *mine de plomb*.

Les mines de Cumberland, en Angleterre, dont la maison Brookman a le monopole, fournissent le graphite le plus pur. Celui de l'Allemagne l'est moins; il s'y trouve en assez grande quantité de la silice et des grains de fer non combiné. Le graphite de France, des environs de Briançon, tient le milieu pour la pureté entre ces deux mines. Il est d'un plus beau noir, dont on augmente encore l'intensité par la calcination, tandis que celui de l'Angleterre n'acquiert rien par ce procédé.

M. Fichtemberg, de Cologne, emploie cette dernière *mine* pour la fabrication des crayons d'une qualité bien supérieure à tous ceux qu'on avait faits en France, et qui égale au moins celle des crayons étrangers, dont le prix est si élevé. M. Fichtemberg pile, broie et tamise la mine de Briançon, en extrait les grains de fer non combiné et toutes les portions de silice. Cette poudre, calcinée pour en augmenter le noir, est réduite en pâte et pressée dans un cylindre de cuivre, d'où elle sort en un long filet par une ouverture d'une ligne carrée. Des lamelles coupées à une longueur déterminée sont fixées dans le bois au moyen de la colle. La dureté du crayon peut être augmentée à volonté par la préparation de la pâte, et non au moyen de la graisse, comme le fait Brookman; procédé qui a l'inconvénient de faire trop durcir le crayon en vieillissant.

La plombagine sert encore à fabriquer des creuzets de

Digitized by Google

fondeur. On peut l'employer avantageusement pour les couleurs des bois et des bâtimens. Elle produit, par son mélange avec le blanc, une nuance *gris bleu* plus brillante et plus solide que celle que donne le noir ordinaire. On a découvert que la plombagine avait la propriété d'empêcher l'oxidation du fer, et depuis quelque temps on en frotte les armes dans les arsenaux pour les préserver de la rouille (1).

Ce minéral, assez rare en France, se trouve dans notre département. On a signalé sa présence près le village de Vèse, commune de Cadour, et principalement sur les montagnes primitives qui courent au sud-est du village de Trémouilles vers les confins de la commune d'Arvieu. C'est un terrain de gneiss qui alterne dans cette localité avec le grünsten et le micaschiste. Il y a déjà bien des années que M. A. de Barrau, se livrant à des explorations minéralogiques, découvrit les affleuremens de ce filon sur le versant oriental du *Puech* dit de *Tire-Cabre*, au-dessus du hameau de Paulhe. Il y fit quelques légères fouilles et emporta plusieurs échantillons qui lui parurent de bonne qualité. Depuis cette époque, les habitans du pays allaient de temps à autre ramasser du même minérai dont ils se servaient pour peindre les portes et adoucir le frottement des essieux dans les moyeux des roues.

Au commencement de 1838, un de nos compatriotes, M. Rolland, a fait l'acquisition du champ où se trouve la mine, et y a établi une exploitation régulière. Le terrain, ouvert sur une surface de dix pieds carrés, a laissé à nu deux filons parallèles de neuf à dix pouces de puissance, qui s'enfoncent presque perpendiculairement, et que l'on

(1) Il suffit de délayer avec un peu d'eau de la mine de plomb en poudre, et de frotter le fer avec un morceau de linge imbibé de cette pâte liquide, jusqu'à ce que la plombagine ait contracté une adhérence parfaite avec les surfaces sur lesquelles on l'étend, et qu'elle ait pris un beau luisant.

Digitized by Google

a suivis au moyen d'un puits jusqu'à huit mètres de profondeur. A ce point, les filons subissent une inflexion considérable, et pour ne pas les perdre, il devient nécessaire de pratiquer une galerie qui, débouchant d'un côté sur le penchant de la montagne, aura le double avantage de servir à l'extraction du minérai et à l'écoulement des eaux.

Jusqu'ici on n'a eu à entamer qu'une roche tendre, sorte de gneiss qui passe à une argile mêlée de sable.

Le fer carburé de cette mine est assez pur, très-friable et d'un gris noir luisant. Plusieurs échantillons envoyés à Paris pour être soumis à des essais (1), ont été convertis en crayons qui paraissent éminemment propres au dessin.

H. DE B.

(1) C'est M. Fischtenberg, dont il est parlé plus haut, qui a essayé ce minérai et l'a converti en très-bons crayons.

Digitized by Google

Digitized by Google

ANTIQUITÉS DU LOT.

RAPPORT

SUR DES FOUILLES FAITES AUX CADOURQUES, MAIRIE DE CAHORS, 1839, D'APRÈS L'INDICATION DE LA COMMISSION DU MUSÉE DÉPARTEMENTAL DU LOT (1).

Au nombre des monumens dont les restes signalent l'occupation romaine et déposent de l'importance des localités qu'ils décorèrent, on doit placer les théâtres.

Leur destination nécessitait des formes, des proportions, une distribution qui ne permettent guère de se tromper, alors qu'aidé des indications de l'histoire, on observe les débris imposans de ces constructions. Mais notre siècle explorateur n'accepte qu'après examen les assertions de ses devanciers, et le premier devoir d'une commission scientifique nouvellement créée est aujourd'hui de constater, autant qu'il est en elle, la nature des monumens qui l'entourent. Rapprochant avec soin ce qui reste et ce que l'on a dépeint, elle étudie, compare et constate; sa marche ultérieure lui semble par là même devoir être plus facile, peut-être plus rationnelle.

Cette double pensée détermina la commission du Musée à signaler le local dit *des Cadourques* comme devant être l'objet des premières recherches auxquelles l'allocation du budget départemental permet de se livrer. Je viens vous

(1) Ce rapport a été adressé à M. le préfet du Lot, par M. Calvet, au nom de la commission de ce département.

Digitized by Google

rendre compte du résultat des travaux effectués jusqu'à ce jour.

Placées dans la direction *ouest*, à peu près vers le milieu en hauteur de la presqu'île où se trouve Cahors, telle que la fait le rempart dit de la Barre, *les Cadourques* forment un hémicycle apparent, marqué dans toute son étendue par des constructions coupées, déchirées, démolies avec une intention évidente, mais qui, se reliant dans leur base et dans leur ensemble, tendent à former un tout facile à saisir par la pensée. Les chroniques du Quercy disent que là était l'amphithéâtre, le théâtre de la ville des Cadourques, *divona Cadurcorum*, *civitas Cadurcorum* (1).

(1) « ..... L'amphithéâtre qu'on appelle, à ce que je croy, Cadurques, comme estant le lieu où Cadurci alloint aux spectacles, il n'est pas fort grand ainsy que sa circonférance qui se comprend de ses ruines le tesmoigne. On y void encore quatre ou cinq caves presque entières, leurs voûtes venant en pencheant pour soustenir les degrès et les faire plus relevés les uns que les autres. J'en ay voulu donner le portrait du dedans et du dehors, afin de le mieux représenter, particulièrement ses ouvertures qui sont au-dehors au bout des caves par où elles prenoint jour, d'autant que je crois que ce sont ces petites fenêtres faictes en forme d'arc, que Harmenopulus appelle (en grec) TOXIKAS (*), ainsi qu'il le tire de Julian l'architecte, et desquelles faict aussy mention *Symmachus in Ezechielem*. Toute ceste masse de pierres est bastie de mesme façon que cet arc de Sainte-Claire et que l'acqueduc; d'où j'infère que ces ouvrages ont esté faicts en mesme temps par les soldats de quelque légion romaine de qui nous ne savons pas le nom, etc. — DOMINICI, p. 42, mss.

(*) TOXIKAS signifie deux choses en grec qui peuvent servir à faire connaître, l'une la forme, et l'autre la position des fenêtres qui portent ce nom.

A s'en tenir à la première étymologie qui est *toxon*, arc, ces fenêtres seraient ainsi appelées parce qu'elles auraient la forme de l'arc ou de l'ogive écrasée.

Le mot *toxikal* est aussi employé pour désigner l'image produite

Digitized by Google

Le sommet de l'arc décrit par ces ruines, est appuyé sur un roc qui va se baissant des deux côtés avec une rapidité telle qu'aux deux extrémités de l'arc les murs encore debout qui le forment atteignent la hauteur de 7 m 30 c au-dessus du sol actuel ; et cependant ils conservent à peu près le niveau du sommet. Cet arc est double, ou plutôt, dans l'intérieur du plus grand, s'en trouve un second concentrique et séparé du premier par un vide continu de 3 m 20 c de large.

Le diamètre donne une ligne de 92 m 70 c.

A l'intérieur de la seconde circonférence et dans la direction du centre, le roc descend aussi rapidement, supportant encore dans une assez grande étendue des constructions formant des cercles concentriques dont les traces offrent une largeur de 0 m 80 c, et une descente moyenne de 0 m 35 c par leur hauteur.

Ces cercles manquent avec le rocher ; mais en suivant leur courbe, on arrive en face du point qu'ils occupent à des voûtes qui, juxta-posées et simulant le rocher, descendent aussi dans la direction du centre commun, portant sur leur dos des traces de bâtisse, et à côté l'écharpement concordant avec la progression descendante des cercles.

Ainsi il est évident pour les yeux le moins exercés que là étaient des gradins nombreux, concentriques et ayant en regard, vers l'ouest, la corde de l'*arc*, ou bien un hémicycle pareil, aujourd'hui occupés par un vide continu.

De là la question : Etait-ce un théâtre ou un amphithéâtre ? Le mot arène était prononcé par de fort honnêtes gens qui considéraient les vides existant sous les voûtes

par les rayons du soleil dardant sur les vitraux et se lançant dans l'œil comme des flèches ; et alors c'est le mot *ika*, je viens, qui est significatif dans le mot *toxikas* ou *toxicai*. Dans ce dernier sens, ces fenêtres seraient ainsi appelées, vu leur élévation et leur position.

Digitized by Google

plus haut indiquées comme étant les loges destinées aux bêtes féroces (1).

Pour éclaircir tous les doutes élevés, une marche parut rationnelle ; s'attacher à une des extrémités de l'arc au parement extérieur, chercher le sol ancien et suivre les substructions.

Si l'édifice était un théâtre, la corde de l'arc devait séparer le *pulpitum* ou *proscenium* de l'orchestre et des spectateurs.

Si c'était un amphithéâtre, la courbe devait se prolonger encore et compléter ou non le cercle, suivant que la destination était une ou mixte.

En avant de la direction *ouest* de l'arc, et parallèlement à sa corde, se trouvent deux pans de mur placés sur la même ligne. Ils s'élèvent à des hauteurs inégales ; l'un est encore relié à la masse générale par une voûte à laquelle il sert de culée ; le second présente les arrachemens d'une voûte semblable ; toutes deux étaient dans la direction des gradins qu'elles supportaient aussi ; ainsi l'hémicycle garni de gradins avait pour point extrême aujourd'hui apparent, la ligne droite formant le grand diamètre plus haut énoncé.

Les ouvriers furent d'abord placés sur l'un des points de cette ligne avec mission d'arriver au sol ancien et de suivre la construction dans les diverses directions qu'elle présenterait.

A 3^{m} 10^{c} de profondeur, ils trouvèrent un béton uni et formant le parquet d'une pièce carrée, qu'ils vidèrent. Le béton cassé sur un point présenta la formation

(1) La question était dès long-temps résolue par les hommes instruits, par nos auteurs les plus distingués : Delpon, *Statistique ;* De Crazannes, *Coup-d'œil chronologique sur les monumens historiques du département du Lot.* Mais nous avons déjà dit que la commission doit d'abord constater l'état des divers monumens, et bien les caractériser.

Digitized by Google

ordinaire; le *stratumen*, en pierres de grandeur moyenne juxta-posées sur champ comme pour la chaussée des routes; la *ruderatio* en petites pierres mêlées de brique pilée et couverte d'une couche laiteuse de chaux.

Une médaille très-bien conservée de *Lucille* fut trouvée dans cet appartement.

On voit dans le champ la tête de la princesse coiffée en cheveux, avec l'inscription : LVCILLA. F. AVG. ANTONINI. AVG.

Au revers, une femme debout tenant une pique de la main gauche et une patère dans la droite : l'inscription en partie fruste ne laisse lire que les lettres NVS, et la consécration S. C (1).

Après avoir franchi la cloison et s'appuyant toujours sur le mur qui se prolonge en formant la corde, le sol s'abaisse et descend jusqu'à trois mètres de la surface actuelle. A cette profondeur, on trouve le roc à peu près uni, mais inclinant légèrement vers l'ouest. Ce vide est rempli de décombres et de débris de larges tuiles à rebord destinées aux toitures, de fragmens de plaques de marbre de diverses couleurs, de corniches et cordons en marbre blanc, dont la pureté des lignes et la netteté du travail accusent la vieille et bonne époque. On exhuma plusieurs blocs de grès de forte dimension : l'un d'eux a fait partie d'un enta-

(1) LUCILLE, fille de MARC-AURÈLE et de FAUSTINE, à peine âgée de seize ans, épousa VÉRUS, fils adoptif de TITE-ANTONIN, et associée à l'empire par Marc-Aurèle, qui resserrait ainsi le double lien qui déjà les unissait. Dégradée par l'exemple corrupteur et le contact impur de sa mère et de Vérus, cette jeune et belle princesse se livra bientôt à la plus sale prostitution. Veuve de l'empereur, elle fut mariée à un homme de bien, *Claudius Pompeïanus;* malheureusement ce fut trop tard. Lucille avait pour toujours brisé les liens de l'honneur et de la vertu; ses honteux débordemens, les sales rapports qu'elle eut, dit-on, avec son frère COMMODE, furent le triste précurseur d'une fin tragique. Convaincue de conspiration contre Commode parvenu à l'empire, Lucille fut déportée dans l'île de Caprée, et bientôt mise à mort par l'ordre de son frère. — DION. HÉRODIEN. XIPH., etc., etc.

Digitized by Google

blement ; à côté était un fragment de pilastre cannelé, un tambour de colonne carrée aussi et cannelée sur toutes ses faces. Ces restes ont été recueillis pour le Musée.

Observons qu'une grande quantité de matières ligneuses brûlées fut constamment trouvée dans les débris avec les briques ; que d'autre part il existe une sorte de couche formée par des fragmens très-petits, par des éclats, par de la poussière de grès, ainsi qu'il en existe seulement là où l'on a taillé des blocs de cette nature. Ceci est au-dessus de l'ancien sol ; chacun sait que la roche sur laquelle sont les Cadourques est calcaire, et que le grès ne se trouve qu'à une très-grande distance de Cahors. Celui-ci est gris ou plutôt blanc, comme celui des environs de la Magdeleine, commune de Feycelles, arrondissement de Figeac ; j'ignore s'il en existe de même nature plus près de Cahors, et dans quelle direction.

A côté du mur fut trouvée une autre construction qui nous frappa : deux blocs carrés de grès et présentant dans le milieu un vide de 2 ^{m} 25 ^{c}, étaient superposés avec soin ; cette sorte de tube est renfermé dans un autre de dimension plus considérable, et le vide de 0 ^{m} 15 ^{c} qui les sépare, était soigneusement mastiqué avec de l'argile fortement comprimée. Le vide central fut débarrassé des décombres qui l'obstruaient ; bientôt il fut évident que ce double encaissement avait pour but de recueillir et d'élever l'eau qui surgit dans le bas et qui, malgré l'état de dégradation des matériaux, ne tarda pas à remplir le tube jusqu'à son point actuel le plus élevé. Nous le laissâmes sur place.

Comme le mur formant corde se prolongeait toujours en ligne droite, nous songeâmes à obtenir d'autres résultats : les ouvriers le franchirent et furent placés dans l'espèce d'allée qu'il forme dans ses rapports avec les voûtes, et dont il supportait la dernière.

En même temps on travailla à vider une des alvéoles formées par les voûtes.

Digitized by Google

Ce double travail devait donner le niveau du sol de ces deux points, et servir à constater ainsi des faits caractéristiques et décisifs.

Le sol de l'allée se trouve à environ 3 m 10 c au-dessous de la surface actuelle ; il va en s'inclinant légèrement dans la direction concentrique commune. Celui de l'alvéole est au niveau de la vigne plantée à son entrée, c'est-à-dire au-dessus du sol de l'allée ; un beton les garnissait tous deux : celui de l'allée est brisé, usé, et présente les traces d'ornières de roue.

Les alvéoles destinées à supporter les gradins ont 9 m 60 c de profondeur; élevée de 7 m 20 c au-dessus du sol dans le fonds, la voûte descend rapidement vers le devant. L'intérieur est éclairé par une ouverture à plein ceintre ayant 0 m 70 c de hauteur sur 0 m 40 c de large (1).

En avant des alvéoles et sur une largeur d'environ 2 m, le terrain conserve le même niveau ; puis il s'affaisse toujours dans la direction concentrique.

Nous reviendrons plus tard sur ces deux séries de pente, présentant le caractère de deux cavées (*caveas*), distinctes (2).

(1) Voir la note première.

(2) Employant ici pour la première fois le mot *cavée*, je dois justifier l'expression : l'ensemble d'un théâtre présentait, comme aujourd'hui, d'un côté la forme carrée, de l'autre celle semi-circulaire; les gradins qui remplissaient cette dernière portaient en masse le nom de *cavea*. Ils étaient séparés en plusieurs divisions, et chacune d'elles avait une indication propre et une destination spéciale. Ainsi les gradins ou cercles contigus à l'orchestre (parterre de nos théâtres), étaient destinés aux magistrats : la place d'honneur était au centre de la courbure du cercle, à l'intérieur de l'orchestre.

La seconde série de cercles ou sièges était destinée aux chevaliers.

Le peuple et les femmes occupaient la troisième division, plus nombreuse et plus étendue.

Elles étaient désignées par *cavea prima*, *cavea media*, *cavea maxima*, *ultima* ou *summa*. J'ai cru devoir dire *cavée* au lieu de *travée*, qui ne dit rien.

Digitized by Google

Sous le sol ancien, dénudé jusqu'au roc, fut trouvé un aqueduc plein de terre, mais dans lequel circule cependant un léger filet d'eau qui, suivant la direction *est-ouest*, coupe l'hémicycle à angle droit, et conduit l'eau dans le tube en pierre déjà signalé.

La profondeur du sol, l'immense quantité de décombres qu'il fallait déblayer, à plus de trois mètres de profondeur, empêchèrent de suivre le mur formant corde et l'allée servant bien évidemment d'entrée jusqu'à la fin de la seconde cavée et à la formation de l'orchestre; les ouvriers furent placés en dehors de l'édifice actuel.

Dans la direction *sud-est*, en arrière des voûtes, le plus grand arc est flanqué d'une série de voûtes ascendantes, dont la première est en partie obstruée par le sol, et qui sont ouvertes vers le sud. Le dos de ces nouvelles voûtes nous parut présenter les restes d'un large escalier; ces traces furent nettoyées, et à mesure que les ouvriers descendaient au-dessous du sol actuel, les marches qu'ils nettoyaient se trouvaient dans un meilleur état de conservation; les dernières étaient à peu près à l'état normal. Nous verrons plus tard leur formation.

Au bas de l'escalier était un palier qu'un mur de clôture séparait, dans la direction ouest du débouché de l'entrée ou allée venant de l'intérieur, qu'il aurait coupé là à peu près à angle droit, et dont le niveau est d'ailleurs nécessairement beaucoup plus bas.

En montant cet escalier, dont les proportions sont belles, on arrive à un palier supérieur que barre le parement d'un mur servant de contre-fort à une série de voûtes ceignant l'extérieur de l'hémicycle, et dont le cintre s'é-

La zone plus large qui divisait les cavées avait et doit avoir nom *précinction*.

Conserver les expressions indicatives, est à mes yeux le meilleur moyen de s'entendre. (Voir, sur la forme et les indications des anciens théâtres, VITRUVE, ROMANELLI, DE CAUMONT, *loc. cit.*).

Digitized by Google

lève à une grande hauteur. Il y avait donc nécessité de tourner à gauche, et là se trouve le vide prémentionné entre les deux arcs concentriques actuellement rempli par quelques pieds de vigne. On les respecta ; mais on fut dans l'intérieur de cette voûte élevée que remplissaient aussi des décombres.

La voûte porte des traces évidentes d'anciennes peintures rouges sur une couche lisse de chaux. On descendit à la profondeur de 3 m 50 c, et on trouva sur les paremens extérieurs des peintures d'une fraîcheur remarquable, mais qui malheureusement furent dégradées par le peu de soin que mirent les ouvriers à piocher pour extraire les décombres. Cet appartement avait une porte, dont les montants sont en briques, donnant à l'extérieur ; comme l'état de la caisse ne permit d'en vider qu'une faible partie, nous n'avons pu apprécier la nature de cet appartement, qui communiquait forcément avec le vide existant entre les deux arcs, vide qui devait former une galerie d'intérieur communiquant aux cavées, et qui pourrait fournir des renseignemens sur le mode de communication.

Mais les fonds étaient épuisés.

En revenant sur l'ensemble des objets qui viennent d'être signalés, nous trouvons le squelette mutilé d'un théâtre, et spécialement d'un théâtre tragique.

D'un théâtre, car il n'y avait qu'un hémicycle coupé par le diamètre tracé par le mur de refend, séparation caractéristique du *proscenium* et de l'*orchestre*.

Les deux allées latérales, appuyées à la corde, formaient les deux entrées principales conduisant à l'orchestre et à la cavée basse, séparées qu'elles étaient des cavées supérieures par la voûte qui couvrait ces mêmes allées et supportait les gradins des cavées supérieures.

Il est sans doute inutile d'observer que la hauteur du sol des voûtes ou alvéoles exclut toute idée de destination à recevoir des bêtes féroces, qui auraient eu à traverser les rangs des spectateurs pour descendre dans l'arène. Ces

Digitized by Google

loges étaient spécialement établies pour éviter des constructions massives, et pour soutenir les gradins supérieurs dominant, ainsi que nous l'avons dit, les deux cavées inférieures; elles pouvaient servir de dégagement pour les momens où le temps était mauvais, renfermer les vases contenant les essences et le safran destinés à être répandus sur tout le théâtre et que les anciens chérissaient tant; mais je pense qu'elles étaient trop élevées pour être employées à contenir les vases en bronze et terre cuite destinés à fortifier la voix des acteurs; l'ouverture pratiquée dans le haut du mur du fonds aurait neutralisé l'action des vases.

Au-delà du mur formant corde, étaient la scène et les appartemens de service et de dégagement. Dans ce qui reste de l'un d'eux, nous avons déjà signalé une médaille; autre trois furent recueillies sur divers points.

1° Une sur le champ, le buste d'Auguste; on ne peut lire de la légende que le mot Cæsar. Au revers, en partie fruste, l'autel élevé à Lyon en l'honneur d'Auguste (1).

2° Médaille module moyen, en cuivre jaune; le buste de Vespasien. On lit de l'inscription : Vespasianvs. Avg. Cos. Le revers est fruste (2).

(1) C. Julivs Cæsar Octavianvs, heureux rival d'Antoine et maître du monde, eut surtout l'art d'agrandir et d'affermir un pouvoir qu'il feignit d'abord de refuser et de n'accepter que pour dix ans. Décoré d'un titre nouveau, *Augustus*, il l'accepta, l'illustra et se l'appropria de telle sorte, que ce nom a conservé toute sa grandeur, même après avoir été porté par les Caligula, Néron, et autres monstres qui furent appelés au trône que César avait créé. Je ne dirai pas le nom des auteurs qui nous ont conservé l'histoire de sa vie.

(2) T. Flavivs Vespasianvs. Né le 17 novembre 760 de Rome, aux environs de *Riffi*, élevé aux environs de *Cosa*, en Toscane; salué empereur par les légions à Alexandrie, l'an 820 de Rome et 69 de notre ère, mourut au lieu de sa naissance en 839 de Rome. Tacite, Suétone, Dion, Josèphe, etc., ont écrit la vie de cet empereur et Tacite a dit : *Solus qui omnium antè se principium in*

Digitized by Google

3° Médaille en cuivre rouge, buste de Claude, TIB CLAVDIVS CÆSAR. Au revers, Pallas armée, ayant son bouclier à la main gauche, et brandissant un javelot de la droite. La consécration S. C. en gros caractères. Médaille en partie fruste (1).

Ajoutons un squelette ayant à peu près 1 m 55 c, dans un état de vétusté tel que les ossemens se réduisirent presque en poussière quand on voulut les déplacer (2). Les arrachemens ménagés dans le mur pour recevoir les poutres du plancher supérieur sont à une certaine hauteur au-dessus du béton ou parquet de cette pièce. Ceci est une preuve de plus que les gradins cessaient de l'autre côté du mur et ne venaient pas former un second hémicycle.

Les cavées marquées par le niveau du terrain étaient au moins au nombre de deux, *maxima* et *media*. Nous avons dit que les fouilles ne furent pas continuées jusqu'au point où devait se trouver celle de *prima* ou *ima*, placée entre la *media* et l'orchestre. Il est rationnel d'affirmer qu'elle a existé.

D'un théâtre tragique par opposition à l'*Odeum* ou théâtre comique couvert, à cause de son étendue, le cercle

melius mutatus est. Sa mort eût été une calamité publique, si son fils TITUS ne lui eût succédé. Malheureusement il fut aussi le père de DOMITIEN.

(1) TIB. CLAVDIVS DRVSVS, puis GERMANICVS et enfin CÆSAR, était destiné à fournir au monde l'exemple de la dégradation morale et physique la plus abjecte. Successeur de CALIGVLA, remplacé par NÉRON, CLAVDE est peut-être plus vil que ces deux tyrans. C'est lui sans doute qui le premier fit germer dans la pensée du philosophe ce mot si vrai : *Il est des hommes dont l'âme ferait tache dans la boue*. Voyez Tacite, Dion, Suétone, Sénèque, Ammien Marcellin, Tillemont, Crevier, etc.

(2) un autre squelette fut trouvé plus loin et examiné avec soin par M. le docteur Caviole, qui fit recueillir le crâne et les os du bassin. Un double anneau en argent ornait un de ses doigts. Placé à 1 m 40 c de profondeur, il était là depuis une époque récente, si on la rapproche de celle du monument.

Digitized by Google

tracé par la ligne des gradins supérieurs, en les plaçant seulement sur le mur d'intérieur existant, présente une trop grande surface pour qu'il soit permis de croire que ce théâtre ait jamais été couvert ; et je n'hésite pas un instant à le classer au nombre de ceux où très-fréquemment sans doute pouvait se reproduire dans nos contrées le fait constaté par le caustique martial :

Spectabat modo solus inter omnes
Nigris unus Horatius lacernis,
Cum plebs, et minor ordo, maximusque
Sancto cum duce candidus sederet,
Toto nix cecidit repentè cœlo ;
Albis spectat Horatius lacernis (1).

Il est vrai que nos pères eurent la latitude (dont ils usèrent sans doute) d'imiter la mollesse campanienne, *campanam lasciviam*, qui consistait à tendre des voiles fixées à des poutres pour couvrir le théâtre (2).

(1) Horace était au spectacle, seul couvert de vêtemens noirs, quand le peuple et les divers ordres avec leur chef respectable étaient vêtus de blanc. Une neige abondante arrive tout-à-coup : Horace est au spectacle en vêtemens blancs.

(2) « Les Campaniens, qui passaient pour être de tous les peuples d'Italie ceux qui recherchaient davantage leurs commodités » trouvèrent les premiers un remède.... C'était les voiles et les antennes qu'on fixait à certaines poutres à l'extrémité du mur où » se terminait l'hémicycle, et qui servaient à le couvrir. Vous pouvez voir la preuve de ce que j'avance. Voilà les pierres forcées et » saillantes du mur qui est au-dessus de nous ; c'est là que les poutres étaient placées.....

» ..... Une invention si salutaire ne fut pas adoptée d'abord par » les anciens ; on l'appelait une mollesse campanienne ; ils continuèrent à rester tout le jour au théâtre exposés à l'intempérie de » l'air. Ammien Marcellin adressa aux Romains des reproches » publics pour en avoir usé : *Plebeii Velabris umbraculorum theatralium latent, quæ campanam imitantur lasciviam. Valère-Maxime* avait employé les mêmes expressions (Romanelli, *Voyage à Pompeï*). »

Digitized by Google

. . . . . *Lutea, russaque vela,*
Et ferrugina, cum magnis intenta theatris,
Per malos volgata, trabesque trementia fluitant.

LUCRÈCE (1).

Mais le vent emportait souvent les voiles ou empêchait de les tendre.... Heureux alors les spectateurs pourvus des *lacernes* (2) et des vastes chapeaux ! ils se félicitaient sans doute d'avoir été dociles au sage conseil de Martial.

In Pompeiano tectus spectabo theatro,
Nam ventus populo vela negare solet (3).

L'appareil de construction assigne à cet édifice une haute antiquité, car on sait que vers le milieu du troisième siècle, sous le règne de Gallien et dans le siècle suivant, l'emploi de la brique devint ordinaire dans les constructions gallo-romaines. (CAUMONT, *Antiq. mon.*, II, 477.) Or, le théâtre de Cahors ne présente pas de traces de cordon de brique. La construction est un massif de moellon et de mortier revêtu sur tous les paremens du *petit appareil allongé*, c'est-à-dire de petites pierres dont la surface présente un parallélograme allongé, placées dans un bain de mortier; les briques sont employées seulement pour encadrer les ouvertures destinées à recevoir les poutres.

L'appareil des voûtes est en pierres moyennes et cunéiformes, sans briques intercallées.

(1) Les voiles rouges, jaunes ou brunes flottent déployées sur les mats et les poutres tremblantes.

(2) « Lorsqu'ils voyaient le temps pluvieux ou que l'air était » chargé de vapeurs froides, ils se revêtissaient d'un manteau qu'ils » appelaient *lacerna*, *penula* et *gausapina*, et bravaient ainsi » l'intempérie de la saison (ROMANELLI). »

(3) J'assisterai couvert au théâtre de Pompée, car le vent refuse habituellement les voiles au peuple.

Digitized by Google

Cette double circonstance est d'autant plus remarquable, qu'à peu de distance sont les ruines d'un ancien établissement thermal qui présentent l'emploi combiné du petit appareil et des briques en cordon, et encore aux cintres.

Le petit appareil se retrouve sur toutes les parties du théâtre, soit qu'elles fussent nécessairement apparentes, soit qu'elles dussent être cachées.

Les marches de l'escalier étaient garnies d'une couche de beton ou mastic composé de chaux et de brique pilée, sur lequel était placé un revêtement en dalles de pierre calcaire blanche et très-polie.

Les gradins du théâtre portent encore la trace du beton, mais le revêtement n'est pas conservé.

Des trous placés à diverses hauteurs dans les murs me paraissent destinés non-seulement aux supports des échafaudages de construction, mais encore à assujettir les revêtemens de marbre dont les nombreux débris ont été trouvés dans les décombres.

Les fragmens recueillis prouvent que l'architecte employa du marbre blanc pur, blanc mêlé de veines rose, blanc avec mélange vert qui lui donne une grande analogie avec la serpentine. Nous avons vu que des colonnes cannelées en grès avaient un entablement de gros blocs de grès.

Il est à remarquer que les murs juxta-posés ne pouvaient guère être liés par de profonds arrachemens, vu la petite dimension de l'appareil; aussi voit-on à peine des traces de la souture sur la face du mur qui est encore lié à son voisin par la base, et qui l'était bien évidemment dans toute sa hauteur. De là peut-être l'idée adoptée par quelques savans que ce théâtre n'avait pas été fini; mais l'observateur attentif s'aperçoit aisément que l'absence d'arrachemens ne nuisait pas à la force de l'édifice, car, dans son ensemble comme dans chacune de ses parties, il était une aggrégation de moellon et de ciment soumise à un

Digitized by Google

tassement uniforme, et dont la dessiccation avait pour résultat une solidité telle, que ces constructions mutilées résistent encore, comme pour prouver qu'elles auraient vaincu sans peine l'action des siècles, si les siècles seuls avaient eu mission de les détruire.

Mais l'œuvre de l'homme est, comme lui, soumise à de cruelles vicissitudes : cet imposant édifice que la cité des Cadurques dut sans doute aux premiers Césars et tout au moins à Hadrien et Antonin le Pieux, devait périr sous la torche incendiaire du barbare et le marteau pieusement destructeur du chrétien.

Sous les Césars, les villes des provinces reproduisaient la reine du monde dans leurs rapports avec la cité dont elles étaient le chef-lieu, et dont bientôt elles s'approprièrent le nom. Ainsi le Forum, les temples, les bains, le théâtre, rappelaient Rome, popularisaient ses idées, réalisaient son existence dans les pays soumis à sa domination, et par là même imprimaient l'unité de vues et de direction qui fit sa force et sa grandeur.

Cette centralisation multipliée de luxe et de civilisation, cet état de richesse et de prospérité qu'atteignit la Gaule sous la domination romaine, devaient rendre d'autant plus active et plus désastreuse l'invasion des hordes qui, durant plusieurs siècles, se ruèrent sur nos belles provinces.

Quand les Chamaves, les Chérusques, les Suèves, les Vandales et les autres peuples de la Germanie eurent à diverses époques pillé, ravagé les Gaules (1), brisé la puis-

(1) S. Hierosme, *en l'épistre à la dame Géronce.* Le bon sainct Hierosme, eslongné d'autant qu'il y a depuis la Judée jusques au Rhein, plore ce misérable païs des Gavles : nations barbares (dict-il), et d'infinie multitude, ont enuahy toutes les Gavles. Mayence est prinse et démolie, et gens innumérables tuez ès églises, iusques à Rheims, belle et puissante ville. Amyans, Arras, Terouenne, Tournay, Spire, Strasbourg, sont emmenées captiues en Allemaigne; Acquitaine davantage et le païs de Lyonnois qui contient neuf peuples, et la Provence, bien peu de villes excep-

Digitized by Google

sance romaine et dispersé ses lambeaux, la cité cadurcienne respira sous le pouvoir civilisateur et trop souvent calomnié des Visigoths. Mais bientôt arriva l'époque des rois monstres, de cette famille qui peut seule faire croire aux crimes des Atrides : THÉODEBERT, fils de CHILPÉRIC, vint en 573—574 remplir la mission dévastatrice qui devait réduire en cendres la vieille et belle cité gallo-romaine.

Il égorgea, pilla, brûla, démolit, et désormais, attaché aux ruines qui furent son œuvre, le nom de Théodebert resta pour rappeler une ère de désolation.

« Les marques de ce saccagement paraissent encore, » dit la savante chronique de Foulhiac, car on trouve » dans l'enclos de Cahors, vers l'endroit habité par les » religieux, d'un bout de ville à l'autre, des charbons, » des cendres, des briques et pierres brûlées à quatre » pieds soubs terre ; ce que Benedicti, professeur de cette » université, avait remarqué de son temps, comme il l'a » inséré dans son livre *De testamentis*, sur le *cap. Ray-* » *nutius* (1). »

tées, sont pillées : et le tout le couteau dépêche, et au-dedans la famine. Je ne puis (adjoute-il), sans plorer, parler de Tolose, que je croy estre sauvée de la ruine par les mérites du sainct évesque EXUPÈRE (CLAUDE SAINCTES, *Du Saccagement des églises*, fol. 28. — TOLOSE, 1564).

(1) Donques les rois chrestiens ont aucunes fois deschargé leur colère sur les églises, comme Théodebert, fils de Chilpéric, qui rua sur les terres de son oncle Sigibert et occupa Tours, Poictiers et les autres villes qui sont le long de Loyre, et de là passa en Limoge, Caors et le païs circonvoisin, gastant tout et renversant. Il pilla, détruisit et brusla les églises, emporta tout le meuble, dépescha le clergé, rasa les abbayes des hommes et pressa les religieuses de leur déshonneur et en abusa, et mit tout à sac, en sorte que la misère des églises estait plus lamentable que celle du persécuteur Dioclétien (SAINCTES, *ubi suprà*, fol. 29.—FOULHIAC, *Annales de la ville de Cahors et du Quercy*, p. 33, Mss. de la bibliothèque).

DOMINICI, dans son *Histoire du pays du Quercy*, Mss., p. 43, dit : « En tout ce quartier de ville ruiné qu'on appelle la rivière du

Digitized by Google

Le théâtre qui nous occupe est dans cette partie de la ville, et les restes de la civilisation romaine et les ruines Théodebert se reproduisent chaque jour à qui veut les connaître.

Cependant la société chrétienne étendait ses rameaux et profitait de ces guerres civiles pour accroître son influence, affermir son pouvoir. Puissans, surtout parce qu'ils eurent l'heureuse intelligence d'être orthodoxes (1), les rois francs

» Pal, on y descouure tous les jours des pavés faicts *opere missivo*, » avec des grands et petits carreaux de marbre et d'autres pierres » dont les latins ont faict *tessellata et sectilia pavimenta*. Il y a » quelque temps qu'en jetant les fondemens du jardin des Capu- » cins, on en descouvrict un diversifié de mille belles figures de » différentes couleurs. Dans l'enclos des révérens Pères chartreux, » on en trouva un autre dernièrement, composé de petits carreaux » de marbre noir et blanc, etc., etc. Dans un champ proche du » pont de Valentré, on y a trouvé des riches marbres; j'ay veu de » grandes briques où le nom du potier y estait empreint, etc.. »

En 1838 et 1839, des restes de même nature ont été trouvés dans les champs aux abords du même pont et plusieurs fragmens recueillis pour le Musée.

En 1839, M. Allaux vient de trouver dans son jardin une grande partie de colonne en grès cannelée; le restant du fût est en travers sous le mur de clôture.

(1) Aux innombrables et incontestables documens historiques existant sur ce fait, ajoutons aujourd'hui :

Le premier roy chrestien Clovis, après son baptesme, dit à ses subjects : Il me fasche beaucoup de voir les Arriens hérétiques occuper une bonne partie de nos Gaules. Allons, sous l'aide et protection de Dieu, recouvrer notre terre. Pour autant que son passage estait par Tourraine, il ordonna qu'aucun de ses gens n'y print aucune chose, que de l'eau et des herbes. Vn de ses hommes d'armes rencontra du foin qui appartenait à un pauvre homme, et dit : Le roy nous a permis de prendre de l'herbe et foin n'est autre chose, j'en puis user sans offense. Le roy entendit le faict et sans deslai lui fict trancher la teste, disant : Où sera nostre espoir de victoire, si sainct Martin est irrité? De là marcha avecques son armée à Poictiers, et campé près de la ville, voit venir sur soy la nuict, comme un grand phalot qui sortait de l'église St-Hylaire, que lui envoyait en signe de conduite et protection ce sainct, qui tant avait combattu en sa vie contre les héré-

Digitized by Google

furent reconnaissans envers le clergé ; à travers les jours difficiles imposés par le caractère personnel de tel ou tel prince règnant, les évêques restaurèrent leurs églises, élevèrent des basiliques, réunirent encore une fois les restes malheureux et dispersés de la population, qui procédant toujours à l'élection de son pasteur, nommait alors bien réellement le défenseur de la cité.

Les ruines des constructions romaines étaient sous la main et réveillaient des souvenirs, souvent même des désirs en opposition avec la religion nouvelle. Si quelqu'une d'elles avait pu reprendre son ancienne destination, le chrétien faisait à double titre œuvre pie en la démolissant pour employer les matériaux à la bâtisse de son église.

De là l'emploi si fréquent des colonnes, des chapiteaux, des sculptures, des matériaux ayant bien évidemment appartenu aux édifices gallo-romains, et que l'on trouve chaque jour dans les ruines et dans les murs de nos églises. Le temps et les divers ouvriers en ont sans doute altéré les formes primitives, mais leur caractère ne saurait être méconnu (1).

tiques, et persistait après sa mort. Le roy commanda aussi qu'on ne pillât rien sur le territoire dudit Poictiers (Sainctes, *ubi suprà*, fol. 44).

(1) Citons quelques exemples. Justinien écrivit aux Satrapes d'Asie et aux gouverneurs des provinces d'Occident de rechercher avec soin les marbres, les sculptures, les colonnes qui pourraient être utiles pour la construction du temple. Son appel fut entendu, et il reçut bientôt les dépouilles des temples, des thermes, des portiques qui ornaient les différens pays d'Orient, d'Occident et des îles. Une dame romaine, nommée Marcia, lui envoya de Rome sur des radeaux huit colonnes provenant du temple du Soleil, construit par Aurélien.

L'historien byzantin ne nous dit pas de quel droit la dame Marcia pouvait ainsi dépouiller les édifices de Rome.... Elle écrivit à l'empereur, en lui envoyant ces colonnes : *Je vous envoie huit colonnes égales de longueur et de poids, pour le salut de mon âme.* Ces colonnes sont de porphyre et venaient de Balbeck.

Constantin, préteur d'Ephèse, en envoya de son côté huit au-

Digitized by Google

Cette carrière fut exploitée jusqu'à la dernière pierre ; en des temps postérieurs, on a même employé la poudre pour faire éclater le rocher ; aussi le théâtre de Cahors n'offre-t-il plus de débris apparent intéressant pour les arts : tout a été employé. Nous avons signalé la poussière du grès travaillé sur place, les ornières des roues qui pressant les décombres avaient servi à emporter les matériaux utilisés par les nouveaux architectes. On peut facilement retrouver dans les constructions de la cathédrale appartenant au quatorzième siècle, des matériaux des sculptures qui primitivement ne furent pas ouvrés pour elle. Des feuillages, des fleurs sont encore apparens, et le dessus d'une porte de la galerie circulaire présente une tête de Faune, dont l'existence et la bonne humeur n'eurent pas bien certainement une origine très-chrétienne (1).

En terminant ici le compte-rendu de nos fouilles et

tres de marbre tacheté de noir, provenant sans doute du temple de Diane. Ces colonnes sont celles qui, au rez-de-chaussée de l'église, séparent la nef du bas côté, etc.. (Ch. Texier, *Sainte-Sophie de Constantinople*).

Voyez encore Gibbon, *Histoire de la décadence de l'empire romain*, et les notes de M. Guizot surtout, t. v, p. 348 et suiv. — Sur les dépouilles de Ravenne (*mussiva atque marmora*), la concession originale du pape Adrien Ier à Charlemagne. — Sigebert, dans sa chronique, *extruxit etiam aquisgrani basilicam plurimæ pulchritudinis, ad cujus structuram à Româ et Ravennâ columnas et marmora devehi fecit.*

L'empereur Constant, ne trouvant plus rien à voler, avait pris les plaques de bronze qui couvraient le Panthéon. — Les autorités justificatives sont innombrables.

(1) Les matériaux employés à la construction primitive de l'église de Saint-Didier (Gery), aujourd'hui *entrepôt des tabacs* à Cahors, me paraissent provenir de la même source : c'est le grès des Cadourques. Il serait à désirer que cette église, la seule qui soit aujourd'hui en dehors du culte, fût nettoyée, débarrassée des décombres qui élèvent le sol, et laissée à son caractère monumental. Ce serait un beau local pour un musée d'antiquités monumentales. Elle sera prochainement décrite et dessinée. Nous devons, du reste, rendre hommage à l'esprit de conservation de M. Wiser,

Digitized by Google

de leurs résultats, nous devons exprimer notre gratitude pour le crayon exact et zélé de M. Pinochet, qui a donné vie à nos travaux et rendu notre langage intelligible.

Nous devons encore émettre le vœu que le conseil-général du Lot nous fournisse les moyens de continuer nos explorations et d'exhumer, s'il est possible, tous les restes matériels de la civilisation de nos pères, pour les réunir en un lieu convenable où ils déposeront de notre zèle, de notre amour pour les arts et les études historiques.

Cahors, 14 juillet 1839.

F.-A. CALVET,

Substitut du procureur du roi, correspondant du Comité des travaux historiques au ministère de l'instruction publique, inspecteur des monumens historiques, membre de la Société des lettres de l'Aveyron, etc.

garde-magasin; puissent tous nos monumens être placés sous une tutelle pareille!

Les réparations récemment faites à ce local pour l'administration des tabacs, ont malheureusement dégradé le caractère du monument (1840).

Digitized by Google

DOCUMENS INÉDITS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU ROUERGUE.

(Extraits des archives de l'Hôtel-de-Ville de Rodez.)

1416. — Les comtes d'Armagnac, qui avaient aliéné leur château du Bourg de Rodez, prennent logement au couvent des Cordeliers.

9 février 1417. — On délibère de faire provision d'artillerie pour défendre la ville, et de fournir deux arbalétriers pour garder le château de Gages.

1419, 30 octobre. — Le comte d'Armagnac (1) se charge de défendre pendant un an le pays contre les Anglais, moyennant la somme de 5,000 livres.

1450, octobre. — La ville envoie des députés au Roi pour lui exposer la misère de la Haute et Basse-Marche.

1467, 9 mars. — Délibération où il est dit qu'on fermera deux portails de la Cité et deux du Bourg, et qu'on fera guet et garde, attendu que les gens du comte qui étaient dans Rodez voulaient prendre de force dans les boutiques des marchands ce dont ils avaient besoin, sans payer.

1467. — Le Roi (Louis XI), ayant mandé qu'on lui envoyât à Tours trois députés du chapitre et deux séculiers munis de pouvoirs suffisans, le 16 mars, l'évêque (2) et un chanoine furent députés par le clergé, et le sieur Andrieu Marty, par la ville.

(1) Jean IV d'Armagnac, fils aîné du connétable Bernard.
(2) Bertrand de Chalançon.

Digitized by Google

Le 28 avril suivant, le sieur Marty, de retour, fit son rapport à l'assemblée de la ville sur ce qui s'était passé à Tours.

« Les états du royaume, dit-il, étant assemblés dans la salle du palais archi-épiscopal, le roi a fait dire par son chancelier comme quoi au retour d'un pèlerinage à Notre-Dame-du-Pont, il avait été forcé par ses ennemis de céder le duché de Normandie à son frère Charles; que, depuis, le duc de Bretagne s'était emparé de toutes les places fortes de la Normandie et s'était allié avec les Anglais; qu'il avait dit publiquement qu'il voulait détrôner le roi et mettre la couronne sur la tête de Charles, son frère; qu'on avait arrêté à Montpellier un cordelier chargé des lettres dudit Charles pour la dame de Bourbon, où il disait qu'il n'était pas content du duché de Normandie, qu'il voulait être roi, etc., sur quoi les états ont délibéré qu'on députerait vers ledit Charles et le duc de Bretagne pour les prier de remettre la Normandie entre les mains du roi, qui, moyennant ce, oublierait le passé et ferait un apanage à Charles de 40,000 livres par an, et qu'au cas de refus, on recouvrerait de force lesdites places. Tous les seigneurs et députés ont offert en même temps au roi leurs biens et leurs vies pour le défendre dans cette querelle. »

1467. — La ville de Rodez ayant appris qu'il était question de placer 500 archers dans le Rouergue, délibéra le lendemain de Pâques qu'on ne les recevrait point et qu'il fallait en appeler au roi. Le comte d'Armagnac (Jean V) seconda le vœu des habitans et, le 27 avril, les trois états de la Haute et Basse-Marche lui offrirent 1,200 livres pour reconnaître ce service

Le jour suivant, 28 avril, la communauté de Rodez nomma trois archers pour le service de la ville.

1468. — A cette époque, les gendarmes qui tenaient garnison dans les villes recevaient paye du roi.

1469. — Au mois de janvier, certaines pierres rondes

Digitized by Google

sont laissées à la garde de la ville par le maître d'artillerie du roi.

1470, 11 septembre. — Délibération au sujet d'un député que le roi avait envoyé à Rodez pour avertir les habitans de se tenir en garde et de lui rester fidèles. Il est dit qu'on recommandera à Dieu et à la Sainte-Vierge la ville et ses habitans, et qu'on fera garde de nuit et de jour, vu le péril imminent (1) où se trouvait la ville, suivant l'avis du député royal. Il est dit en outre qu'on fera changer les clefs des portails de ville, qui ne pourront s'ouvrir que par trois clefs et en présence des consuls; qu'on tendra les chaînes, qu'on fera les réparations nécessaires, et qu'on enverra des députés au roi.

Le roi avait en même temps écrit aux consuls pour leur dire qu'en cas de besoin ils s'adressassent au seigneur de Castelnau (2).

1472, 19 novembre. — Il est délibéré qu'on habillera les francs archers, et qu'on leur fournira les armes nécessaires pour aller faire leur *montre* à Lectoure, où se devait rassembler l'armée (dirigée contre le comte d'Armagnac).

1473. — Le 13 avril, la ville de Rodez envoie à l'armée de Roussillon deux cents setiers seigle. Au mois d'août de la même année, la dame de Foix, veuve du comte d'Armagnac (3), s'était retirée au couvent des Cordeliers de Rodez.

(1) C'était au sujet de la rébellion du comte Jean V d'Armagnac.

(2) De Castelnau-Bretenous, seigneur de Calmont-d'Olt et d'Espalion.

(3) Jeanne de Foix-Navarre, fille de Gaston de Foix et d'Eléonore d'Aragon, reine de Navarre, femme du comte Jean V d'Armagnac, massacré dans Lectoure au mois de mars précédent, par les troupes du roi. Cette note de l'Hôtel-de-ville démentirait ce qui a été avancé par plusieurs historiens, à savoir que cette princesse, prise à Lectoure lors du sac de la ville, fut amenée au château de Bretennous, en Quercy, où on la fit avorter.

Digitized by Google

M. de Bouillon était alors sénéchal de Rouergue. C'est probablement le même qui figure dans la liste des sénéchaux de M. de Gaujal, sous le nom de Lardit de Bar.

1474, 19 octobre. — Délibération où il est dit que *Gari le Grunh*, capitaine de cent lances étant entré en ville avec sa troupe, sous prétexte d'aller en Roussillon, avait protesté qu'il ne sortirait pas sans que toutes les charges de la ville fussent acquittées, et que, pour l'adoucir, on lui donna quarante-quatre livres *pour achepter un cheval*.

Que M. de Venzac (1), lieutenant de M. le sénéchal, était aussi venu dans cette ville, et qu'il voulait qu'elle fournit pour l'armée de Roussillon quinze pipes de vin, deux cents setiers avoine, cent moutons avec leur laine, dix bêtes grosses, dix cochons salés et quinze gros fromages, de laquelle demande exorbitante les consuls avaient appelé; qu'alors ledit de Venzac, piqué de ce refus, avait écrit à M. d'Alby (2) que les consuls et les habitans de Rodez étaient des rebelles; que celui-ci envoya en conséquence un commissaire pour arrêter les consuls et les principaux citoyens de la ville, et que, pour adoucir cet envoyé, on lui donna *un jupon de velours noir*.

Que puis était venu M. Dufau, lieutenant-général de l'armée de Roussillon, auquel les consuls allèrent rendre visite et firent un présent.

Qu'à suite encore était arrivé un commissaire qui défendit de faire le change des monnaies, ce dont on avait réclamé à cause des privilèges.

(1) Amalric de Morlhon, écuyer, seigneur de Venzac, Aspriéres, etc.

(2) Jean Geofredi, cardinal d'Arras et évêque d'Albi, à qui le roi avait donné le commandement de l'armée envoyée contre le comte Jean V d'Armagnac, homme *de peu de probité et de petite extraction*, qui, après avoir faussé son serment, dit un historien, fit cruellement tuer le comte dans Lectoure, et fut cause de tant de massacres et de sacriléges.

Digitized by Google

Qu'enfin le sieur Cochet, notaire, de Villefranche, s'était présenté pour défendre aux consuls de porter leurs robes ni chaperons, leur disant que, moyennant deux cents livres, tout le Rouergue aurait la confirmation de ses privilèges.

A l'exposé de ces faits qui peignent le triste état où se trouvait le pays par suite des exactions des gens de guerre, il faut ajouter qu'une peste cruelle exerçait ses ravages dans presque tous les lieux de la province.

1475, 16 janvier. — Il est délibéré qu'on enverra des espions de tous côtés pour couper le passage au duc de Nemours (1) qui voulait sortir du royaume sans le consentement du roi.

14 décembre même année. — Lettre du sénechal, d'après laquelle il est enjoint de faire partir de suite tous les francs-archers pour se rendre à Carlat, afin de presser le siége de cette place où le duc de Nemours s'était renfermé.

1522, 18 juin. — Délibération au sujet des habits et armes des francs-archers. Ceux de la cité devront avoir *alècres*, *corselets*, *salades*, *banniere*, *gorgeron*, *avant-bras*, *épée*, *poignard*, *chausses et pourpoint*, avec couleurs noire, rouge et jaune mi-parties, savoir : le côté droit noir, le gauche rouge et jaune, trois plumes de couleur et un collet de cuir.

Du jour de St-André, même année. — Délibération d'après laquelle il est interdit aux pauvres de mendier dorénavant en ville. Ils seront renfermés à l'hôpital, où M. l'évêque et le chapitre ont promis de les nourrir.

1527, 18 octobre. — L'hôpital de la Bullière est vendu aux Dominicains, et l'argent qui en provient, ainsi que celui de Laparra, est employé à faire un autre hôpital hors la ville.

(1) Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, décapité à Paris le 4 août 1477, fils de Bernard, comte de Pardiac, et petit-fils du fameux connétable d'Armagnac.

Digitized by Google

1544. — Il existait à cette époque à Rodez une confrérie de saint Fabien, érigée par des jeunes gens de la ville qui s'exerçaient à jouer de l'arc, et avaient dressé leur jeu dans le fossé de la Cité, entre le portail de la Bullière et celui de l'Embergue. On leur permit d'y bâtir un pavillon soutenu par des piliers de pierre pour se délasser.

1545, 1er mars. — Entrée du cardinal d'Armagnac venant de Rome; la ville lui fait présent de trois pipes de vin.

H. DE B.

Digitized by Google

DES ANCIENNES ARMURES DÉFENSIVES.

I.

Armures des Gaulois.

Avant la conquête des Romains, les Gaulois n'avaient d'autres habits que la dépouille des animaux qu'ils tuaient dans leurs chasses avantureuses. Ce vêtement, vulgairement appelé *sayon* (*sagum*), fut conservé jusqu'à l'envahissement du Midi par le peuple-roi. Alors les Méridionaux se vêtirent à la romaine.

Leurs armes défensives étaient le bouclier et le casque : leurs boucliers étaient longs (1) et avaient la surface plane, mais ils étaient trop étroits pour la grandeur de leur corps, dont ils laissaient à découvert une bonne partie. Ils les ornaient de figures en airain représentant des quadrupèdes et des oiseaux. Ces ornemens n'étaient pas seulement un objet de luxe, mais ils donnaient plus de solidité aux armes.

Ils se servaient, dans les combats, d'une longue épée sans pointe, et qui ne pouvait frapper que de taille. Ils faisaient aussi usage de la lance, de la massue de fer, de la hache, de l'arc, de la fronde (2) et de traits que, suivant César, ils appelaient *materis* ou *matara*.

Les Gaulois, comme tous les peuples sauvages et guer-

(1) Virgile (l. 8, v. 661), parle ainsi des traits et des boucliers des Gaulois :

« . . . . . *Duo quisque alpina correscant*
» *Cæsâ manu, scutis protecti corpora longis.* »

(2) Montfauc., *Ant. expl.*, t. 4, part. 1, l. 1, c. 13.

Digitized by Google

riers, attachaient à leurs armes une grande importance ; ils ne les quittaient, pour ainsi dire, en aucune occasion. Pendant leurs fêtes, leurs repas et leurs assemblées publiques, elles restaient toujours à leurs côtés ; elles les suivaient même jusque dans le tombeau.

Il paraît qu'au moment du combat ils se découvraient le corps jusqu'à la ceinture, et qu'ils demeuraient ainsi nus pendant toute la durée de la bataille (1). Nous verrons bientôt que la même coutume était suivie par les Francs.

II.

Armures des Romains.

L'armure complète des Romains se composait d'un casque, d'un bouclier, d'une *lorica* et de cuissards. La *lorica* était, selon Varron, dans l'origine, de cuir ; mais nous apprenons de Tite-Live que, sous le règne de Servius Tullius, l'armure tout entière des Romains était de cuivre. La *lorica* laminée était lourde ; nous voyons dans Tacite que, du temps de Galba, les soldats se plaignirent de son poids, et l'empereur lui-même, dans sa vieillesse, ne put plus la supporter. La *lorica* romaine était souvent enrichie vers le bas de figures en bosse ; vers la poitrine, d'une tête de Gorgonne pour servir d'amulette ; sur les épaules, du foudre ; et enfin sur la bordure en cuir qui couvrait le haut des lambrequins, de têtes de lions en métaux précieux. Chaque légion romaine avait sa devise marquée sur ses boucliers. On voit sur la colonne Trajane que, sous le règne de cet empereur, la *lorica* fut raccourcie et coupée droite autour des hanches.

(1) Polyb., l. 2 et 3. — Diod. Sicul., l. 5. — Tite-Live, liv. 38, c. 21.

Digitized by Google

III.

Armures des Francs à l'époque de leur établissement dans les Gaules, et durant les premiers siècles de la monarchie.

Lorsque les Barbares s'établirent en deçà du Rhin, il y avait déjà plus de cinq siècles qu'ils faisaient partie des armées romaines comme auxiliaires, et ils y avaient conservé leur manière nationale de se vêtir et de s'armer, puisque les légions romaines l'avaient imitée du temps de l'empereur Gratien, d'après le témoignage de Vegèce. Cette armure était simple et peu compliquée. Les Francs ne connaissaient pas l'usage des cuirasses ; le plus grand nombre d'entre eux ne portaient pas de casques : comme les Gaulois, ils combattaient avec le corps nu jusqu'aux hanches, c'est-à-dire qu'ils avaient alors le dos et la poitrine découverts (1) ; une épée et un bouclier suspendus à leur côté gauche, une hache à deux tranchans, telles étaient leurs armes les plus ordinaires. Quelquefois ils faisaient usage d'une espèce de lance nommée *angon*, garnie à son extrémité de pointes de fer recourbées qui, après avoir pénétré dans les chairs, ne sortait qu'avec beaucoup de peine et les déchirait d'une manière cruelle. Ils empoisonnaient même assez souvent une arme déjà si meurtrière (2).

Ce ne fut que sous le règne de Clovis que les Francs s'accoutumèrent à porter le casque et la cuirasse, comme les Romains et les Gaulois, qu'ils avaient subjugués.

L'armure défensive la plus générale alors, était une tunique maillée (à mailles de fer), dont l'usage s'est maintenu jusque vers la fin du quatorzième siècle. Cet habit s'appela *squammata vestis*, habit à écailles, à cause de la figure que prenaient ces mailles quand elles

(1) Agathias, liv. 2. — Procop. de Bell. goth., l. 2, c. 25.
(2) Greg. Turon., l. 2.

Digitized by Google

étaient mises en tissus ; seulement la forme et l'étendue de cette armure varièrent un peu, et il serait impossible de les préciser avant le milieu du onzième siècle, faute de monumens.

Il en est de même des casques. Durant les premiers siècles qui suivirent l'établissement des Barbares dans les Gaules, ils conservèrent les caractères indécis, divers et mélangés qu'ils avaient avant la chute de l'empire romain.

Les monumens figuratifs les plus anciens où des casques se trouvent représentés, sont les manuscrits conservés à la bibliothèque du roi, sous le nom de *Bible de Metz* et d'*Heures de Charles-le-Chauve* (1) ; ils remontent au milieu du neuvième siècle. Les casques qui y sont peints ressemblent à des casques romains découronnés de leurs cimiers. Mais il ne faudrait pas conclure de là que tous les casques de ce temps fussent faits ainsi, parce que le principe de l'uniforme était complètement inconnu au moyen-âge.

IV.

Haubert ou cotte de mailles (11e, 12e et 13e siècles).

Le premier monument authentique où l'on trouve l'emploi bien précisé de la cotte de mailles ou *Haubert*, c'est la célèbre tapisserie de Bayeux, connue sous le nom de *Tapisserie de la reine Mathilde*. Elle est relative à la descente en Angleterre de Guillaume-le-Bâtard, et a été faite durant la seconde moitié du onzième siècle.

Cette tapisserie, dit M. Granier de Cassagnac, offre elle-même l'exemple des différentes formes que peut affecter la cotte de mailles. Il y a des guerriers, et c'est le plus grand nombre, dont la cotte de mailles prend exac-

(1) Les chanoines de Saint-Martin de Tours en firent présent à Charles-le-Chauve. — Voir Montfauc., *Mon. de la mon. franç.*

Digitized by Google

tement le corps depuis la tête jusqu'aux genoux ; elle couvrait même la tête comme une capeline, ne laissant apercevoir le visage que par un grand trou rond. Le casque se mettait par-dessus la capeline, mais il y a des guerriers qui ont la capeline sur le casque. La cotte de mailles de la tapisserie a toujours des manches plus ou moins longues ; quelquefois elles vont jusqu'au coude, quelquefois jusqu'au poignet. Certains guerriers ont des grèves en étoffe de mailles qui viennent joindre la cotte aux genoux ; d'autres sont couverts de la cotte faite d'une seule pièce, de la tête aux pieds ; ces guerriers portent des souliers comme les nôtres, et les cavaliers ont tous généralement le long éperon droit. Les chevaux qu'ils montent ne sont pas ferrés et ne sont pas armés ; ils ont une selle à arçon, et la bride avec frontail, muselière et mors à branche recourbée.

Les soldats ou plutôt les vassaux de Guillaume-le-Bâtard portent un casque assez pointu et remarquable par un prolongement de la paroi antérieure, qui descend généralement jusqu'à la bouche, quelquefois jusqu'au menton, sur une largeur qui couvre l'espace compris entre les deux yeux : ce prolongement s'appelle *nasal*.

Au douzième siècle, on trouve encore la cotte de mailles portée comme unique armure, et à peu près avec les formes usitées dans la tapisserie de Bayeux. Le moine de Marmoutiers, qui vivait sous Louis-le-Jeune, nous en a laissé une description, en rendant compte d'une cérémonie faite à Rouen, un peu avant l'année 1130, lorsque Geoffroy fut reçu chevalier.

Le moine Rigord (1), au sujet de la bataille de Bouvines, nous montre que l'usage de la cotte de mailles était

(1) Rigord, clerc de l'abbaye de St.-Denis, a écrit en latin la vie de Philippe-Auguste, dont il fut médecin. Cette histoire se trouve dans la collection de Duchesne, et dans le tome 2 de la collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France, par M. Guizot.

Digitized by Google

encore général durant la première moitié du treizième siècle.

Toutefois, vers le milieu du douzième siècle, l'armure éprouva quelques modifications : on introduisit la brigandine, espèce de souvenir de la cataphracte romaine. La brigandine était formée de petites lames d'acier superposées, découpées comme des écailles, et cousues sur un haubert sans manches ni capuchon. Il ne faudrait pas confondre la brigandine avec une pièce appelée braconnière, qui s'ajouta souvent aux cuirasses pleines pour servir de gardes-reins, comme on en voit un exemple dans une armure du musée d'artillerie de Paris, qui doit être de la fin du quinzième siècle, et qu'on a long-temps attribuée à Rolland.

Disons, avant d'aller plus loin, un mot des surtouts ou cottes d'armes. On en attribue l'origine aux Croisés, qui avaient un double but, en les adoptant, d'abord de reconnaître les différentes nations servant ensemble sous les bannières de la croix, et puis de jeter comme un voile sur leur armure de fer, si sujette à s'échauffer outre mesure quand elle était exposée aux rayons perpendiculaires du soleil de la Syrie. Le grand sceau de Jean-sans-Terre (mort en 1216), est le premier exemple d'un roi portant un surtout par-dessus un haubert. La cotte d'armes était du drap le plus fin, quelquefois d'étoffe d'or ou d'argent ; on y mettait ses armoiries. Vers le commencement du treizième siècle, s'introduisit l'usage des casques fermés, avec des ouvertures de formes diverses pour voir et pour respirer, qu'on appelait ventail et œillères. Le nasal, qui avait pour but de protéger le visage contre des coups d'épée appliqués de taille, ne fut donc plus nécessaire.

Un très-grand nombre de casques du treizième siècle affectent la forme cylindrique coupée par un plan horizontal. Cependant divers monumens de cette époque présentent des casques pointus et des casques ronds. Il ne faudrait donc pas, dit encore M. Granier de Cassagnac, pas plus pour le treizième siècle que pour les époques précédentes,

Digitized by Google

vouloir systématiser la forme des casques : elle était déterminée par la fantaisie de ceux qui les portaient, et par conséquent très-variable.

Quant aux boucliers qu'on nommait aussi escus, du latin *scutum*, la forme en fut à peu près constante depuis le onzième jusqu'au quinzième siècle. Ils étaient arrondis par le haut et le bas, se terminaient en pointe. On les attachait au bras au moyen de deux courroies parallèles au grand axe du bouclier. Il paraît que les fantassins seulement le portaient au bras ; les cavaliers l'avaient suspendu sur l'épaule gauche ou sur la poitrine, afin de pouvoir guider leur cheval de la main gauche. Cette disposition se trouve exprimée sur un chapiteau de l'église de Perse, près Espalion, où l'on voit deux guerriers combattant, l'un armé d'une épée, l'autre d'une masse d'armes. M. Mérimée, auquel nous empruntons cette note, ajoute qu'il avait déjà observé dans plusieurs monumens du moyen-âge cette disposition singulière qui contredit la plupart de nos dessins modernes, mais qu'il ne l'avait vue nulle part si clairement exprimée.

V.

Armures intermédiaires entre le haubert de mailles et l'armure pleine (13e et 14e siècles).

Vers le milieu du treizième siècle, l'armure du corps se compliqua. Voici de quoi elle se composait, d'après les détails précis empruntés à Guillaume le Breton (1).

Les guerriers portaient sur leur chemise un plastron en fer battu qui leur couvrait la poitrine, et qui était probablement doublé d'étoffe ou de cuir ; par-dessus ce plastron ils mettaient le *gambessou*, sorte de tunique serrée et contre-pointée, destinée à rompre l'effort du coup de lance.

(1) Chapelain et historien de Philippe-Auguste.

Digitized by Google

Par-dessus la *gambessou* venait la cotte de mailles ou le haubert, en mailles de fer doubles et fortement cousues aux chausses, qui étaient aussi faites de pareils anneaux et qui couvraient la jambe. Il faut noter la présence du plastron, que Guillaume-le-Breton appelle *patène*. Nous verrons, dit M. Granier de Cassagnac, que ces plaques de fer rondes s'appliqueront successivement sur les bras et sur les jambes, et deviendront le principe des armures pleines et fermées qui commencèrent à être en usage vers la fin du quatorzième siècle.

Les grèves pleines, dit le même écrivain, apparaissent en l'année 1310, dans une armure du prince de Galles, qui fut depuis Edouard III. En 1315, on trouve une armure d'Aymer de Valence, comte de Pembrock, formée d'un haubert de mailles, avec garde-épaules, cubitière, genouillère et grèves pleines. Les brassards et les grèves en métal plein apparaissent ensemble dans une armure du roi Edouard II, en l'année 1320. On trouve des cuissards pleins en 1365, dans une armure appartenant à un chevalier nommé sir Guy de Brien.

Ainsi les plaques de métal plein, ajoutées aux diverses parties de l'armure et multipliées de plus en plus au quatorzième siècle, finirent par faire disparaître entièrement la cotte de mailles, et par constituer un nouveau système d'armure défensive.

Sous le règne du roi Jean, on adopta le casque pointu par le haut, qui s'élargissait en descendant sur les épaules en guise de sabot renversé et sans mentonnière.

Ce fut aussi sous le même règne, vers le milieu du quatorzième siècle, que la jaque ou jaquette prit naissance. Dans la chronique de Bertrand Duguesclin (1), on lit : *S'avait chascun une jasque par-dessus son haubert*. Cette petite veste s'appelait, dans le latin du temps, *jaqueta-*

(1) Mort en 1380.

Digitized by Google

nus, *jaquemardus* et *jacobus*. Un ancien écrivain français, nommé Coquillard, dit que la jaque était de chamois, qu'elle descendait jusqu'aux genoux, et qu'elle était ouatée comme un pourpoint.

VI.

Armures pleines et fermées (14e, 15e, 16e et 17e siècles).

Nous avons vu par quels degrès on était passé de la cotte de mailles aux armures pleines et fermées; mais ce ne fut que sous le règne de Charles VI (1), durant les guerres contre les Anglais, qu'on quitta définitivement le haubert pour prendre la cuirasse de fer battu. Le musée d'artillerie de Paris ne contient pas d'armures pleines qui remontent authentiquement plus haut que ce règne.

La nouvelle armure se composa de dix pièces, savoir : 1° le casque, que l'on chargeait ordinairement d'un panache; 2° le hausse-col, qui servait à joindre le casque à la cuirasse et facilitait par sa forme les mouvemens de rotation et de flexion du cou; 3° la cuirasse, emboîtait le corps par devant et par derrière (2); elle était composée de deux pièces qui pouvaient glisser l'une sur l'autre, ce qui donnait au cavalier la faculté de se mouvoir et de se plier; 4° les épaulières, dont la forme était celle du deltoïde, couvraient le haut du bras par derrière. Elles tenaient à une autre pièce de fer qui couvrait l'omoplate et qui en avait la forme; 5° les brassards, composés de plusieurs anneaux rentrans et ressortans sur eux-mêmes, comme la queue d'une écrevisse, enveloppaient le bras et l'avant-bras et venaient ainsi en diminuant jusqu'au poignet, qui lui-même était recouvert de l'extrémité du

(1) Charles VI, roi en 1380.

(2) Les anciennes cuirasses en fer qui se trouvent au Musée de Rodez, appartiennent à ce système d'armures.

Digitized by Google

gantelet ; 6° le gantelet couvrait la main et l'intérieur était de peau ; 7° les tassettes étaient de nombreuses petites lames de fer mobiles, lesquelles tournaient au milieu du corps et tombaient sur le haut des cuisses ; 8° les cuissards couvraient les cuisses seulement par devant ; le derrière était en cuir : 9° les genouillères couvraient entièrement les genoux ; 10° enfin les grèves ou armures de la jambe, laissaient également le derrière de la jambe libre, laquelle se trouvait seulement couverte d'une pièce de cuir ou de peau de buffle.

Ces armures étaient généralement portées par les cavaliers : celles dont se couvraient les combattans à pied n'en différaient qu'en ceci, qu'elles étaient complètement closes. Les unes et les autres étaient en acier battu et plein, avec des articulations aux jointures (1).

Une forme nouvelle de casque s'introduisit avec les armures pleines. Le principe général de ce nouveau casque, qui se montre seulement pour la première fois pendant la première moitié du quatorzième siècle, c'est d'être entièrement clos, avec une partie mobile sur le devant, tournant autour de deux pivots placés latéralement et se levant ou s'abaissant à volonté pour couvrir ou pour laisser voir le visage ; c'est le casque appelé *casque à visière mobile* (2).

Quant à sa forme, elle varie beaucoup ; il y en a de pointus, il y en a d'applatis, il y en a de ronds. La forme de cette visière mobile est elle-même très diverse. Il faut donc se borner à dire de ce casque nouveau, complément des armures pleines, qu'il a pour caractère d'être entiè-

(1) Les chevaux de bataille portaient aussi des armes défensives. Ils étaient revêtus d'une grande couverture de cuir, décorée des armes du propriétaire ou de tout autre ornement. Leurs têtes étaient coiffées d'un masque de fer, et armées, sur le milieu du front, en façon de corne, d'une longue pointe aussi en fer.

(2) Le Musée de Rodez en possède plusieurs dont un, en très-bon état de conservation, est muni de toutes ses pièces.

Digitized by Google

rement clos et d'avoir une visière mobile. Il dura jusqu'à la disparition complète des armures, au dix-septième siècle.

Les compagnies d'ordonnances ou d'hommes d'armes instituées par Charles VII, qu'on peut regarder comme les débris de l'ancienne chevalerie, étaient armées de toutes pièces. Elles se maintinrent jusqu'au règne de Louis XIII. Toutefois, sous Henri III, on abandonna les couvre-cuisses et les brassards. Sous Louis XIV, après la guerre de trente ans, la cavalerie ne conservait plus des anciennes armures que le casque, la cuirasse et les gantelets, qui disparurent entièrement avant la fin de ce règne.

Quelques recherches faites sur les diverses dénominations données simultanément et successivement à l'armure de tête, portent à croire qu'elle a été appelée *heaume* dès l'origine de la langue romane, et que le terme de *chapel de fer* y a été joint pour désigner une espèce de casque plus léger, jusqu'à la fin du douzième siècle; que depuis cette époque, à laquelle la forme du *heaume* éprouva des modifications, on a employé avec les termes primitifs ceux de *bacinet* et *bacinet à visière*, et quelquefois celui de *salade*, jusqu'à la fin du règne de Charles VI; que du temps de Charles VII et de Louis XI, les termes de *salade* et *salade à visière* ont été de tous le plus fréquemment usités, et que c'est alors que les mots *bourguignotte* et *cabasset* se sont introduits dans le langage. Enfin, sous François Ier, le nom d'*armet* a été substitué à celui de *heaume*, et toutes les différentes expressions auxquelles s'étaient jointes plus tard celle de *morion* et autres, ont été définitivement comprises, depuis le milieu du dix-septième siècle, sous celui de *casque*, devenu générique.

H. DE B.

Digitized by Google

INSCRIPTIONS ET MONUMENS.

Quelques-unes des inscriptions qui suivent ont déjà été mentionnées dans nos publications. Si nous les reproduisons aujourd'hui, c'est qu'elles ont donné lieu à des observations nouvelles, et qu'il nous a paru convenable de réunir en corps tous les matériaux du même genre. C'est le seul moyen de rendre un travail utile et d'empêcher que des notes, souvent très-courtes, ne s'oublient.

Nous engageons instamment les amis des arts, et en général tous nos compatriotes, à vouloir bien nous signaler tous les monumens, de quelque nature qu'ils soient, où se trouvent des inscriptions anciennes; la Société prendra les mesures nécessaires pour les recueillir et les faire connaître. Ce n'est qu'en réunissant de pareils élémens qu'on pourra parvenir à la parfaite connaissance de la paléographie, et par elle à celle de l'histoire du pays.

I. *Inscriptions de l'église de Perse, près Espalion.*

Les premières inscriptions qui se présentent sont celles qu'on a prises sur les murs intérieurs de l'église de Perse, près Espalion, et qui ont été précédemment communiquées à la Société. Cet élégant édifice, déjà décrit par M. Mérimée, appartient à l'architecture romane, et sa construction paraît remonter au commencement du onzième siècle (1). Mais la chapelle où se trouvent les inscriptions

(1) Bosc la fait plus ancienne. « On croit, dit-il, que Charles-Martel la fit bâtir dans le huitième siècle. Il est du moins parlé de cette église dans plusieurs chartes anciennes de l'abbaye de Conques, depuis l'an 900. C'était, dans l'origine, un monastère de l'ordre de saint Benoît, qui fut réuni à celui de Conques. »

Digitized by Google

dont il s'agit n'est pas à beaucoup près aussi ancienne. Un chiffre en fixe la date à l'année 1471. Il en est de même de beaucoup de nos anciennes églises qui, ayant été remaniées et refaites dans quelques-unes de leurs parties, présentent de singulières bigarrures d'âge et de style.

La première inscription, gravée sur une colonne, nous apprend que la chapelle fut fondée par Arnaud de Belloc et Flore, sa femme. Elle est ainsi conçue :

« L'an 1471, le dix d'abrial, Arnal de Belloc et Flors, sa molher, felro la kpila. »

L'an 1471, *le* 10 *d'avril*, *Arnald de Belloc et Flore*, *sa femme*, *firent la chapelle*.

La seconde inscription, qui est sur une autre colonne, ne porte point de date, mais appartient évidemment à la même époque.

« PETRI ADO
JOANA SA MOÏE
ARNAL DE
BELLOC FLOR
SA MOÏE. »

Les caractères de ces deux inscriptions sont du genre dit *gothique carré*, qui prit beaucoup de faveur au quinzième siècle. Quelques lettres cependant participent du *demi-gothique*, et font paraître, au premier coup-d'œil, l'inscription plus ancienne qu'elle ne l'est en effet.

II. *Tombeau de Bozouls.*

Ce tombeau, découvert au mois de juin 1837, par M. Passelac, dans un coin du cimetière de Bozouls, fut, à cette époque, signalé à la Société, qui en fit mention dans ses Mémoires.

C'est un tombeau double ou à deux cases creusées dans le même bloc de pierre calcaire (1). Sa forme est ovoïde.

(1) Dans une carrière abandonnée qui se trouve près de Lieujas,

Digitized by Google

Il a deux mètres de long sur quatre-vingt-huit centimètres de large et quarante centimètres de profondeur. Le couvercle était d'une seule pièce, mais il a été rompu par le milieu. Dans l'intérieur gisaient deux squelettes de grandeur inégale, dont le moindre paraissait provenir d'une femme.

Sur le couvercle sont gravés ces mots en caractères gothico-romains :

BARBATIANVS
SACERDOS.

Comment expliquer ce double cercueil dans lequel repose un prêtre à côté d'une femme?

Dans les premiers siècles de l'église, on élevait souvent à l'épiscopat et à la prêtrise des hommes mariés, mais ils étaient obligés de vivre dans la continence et de ne plus regarder leurs femmes que comme leurs sœurs. La discipline de l'église latine n'a jamais varié sur ce point. Le concile de Trulle, il est vrai, permit, en 692, aux prêtres engagés dans le mariage d'habiter avec leurs femmes, mais les canons de ce concile ne furent point reçus dans l'Occident. Quoi qu'il en soit, on voit que le mariage en lui-même ne fut point toujours incompatible avec le sacerdoce. Et sans examiner jusqu'à quel point le lien conjugal se trouvait dissous par les canons de l'église, en admettant même une séparation rigoureuse, il a pu très-bien arriver que des époux qui avaient renoncé l'un à l'autre pendant leur vie aient été réunis après leur mort dans la même tombe.

Ce fait seul annoncerait l'ancienneté du monument, si elle n'était encore confirmée et par le nom du personnage, et par la forme des caractères employés dans l'épitaphe.

on voit encore de grands blocs de pierre calcaire taillés et creusés pour recevoir des corps morts. C'était là une des fabriques de tombeaux à l'époque où ce genre d'inhumations était en usage dans le pays.

Digitized by Google

C'est un mélange de lettres romaines et de lettres onciales, indice certain des premiers temps de décadence, c'est-à-dire de l'époque où l'art, sous l'invasion des peuples du nord conquérans des Gaules, dégénéra de sa pureté primitive, ce qui commença d'avoir lieu à la fin du cinquième siècle, et devint surtout sensible au septième. Aussi nous n'hésitons pas à rapporter à cette dernière époque le cercueil de Bozouls, et avec d'autant plus de raison qu'un peu plus tard, sous Charlemagne, les belles capitales antiques revinrent en honneur, et que l'écriture régulière se soutint assez bien jusqu'au douzième siècle, où elle se transforma en gothique.

III. *Tombeau gallo-romain.*

Ce monument, dont M. Boissonade nous a donné une bonne description (1), faisait partie de cette assise de tombeaux qui occupe la place de la Magdelaine, et s'étend, sur une bande parallèle, au front de l'église St-Amans, jusqu'à la place du Bourg.

Toutes les fois qu'on a creusé le sol dans cet espace, on y a trouvé des monumens funéraires de diverses formes et situés plus ou moins profondément. C'est là, en effet, que fut d'abord le cimetière commun des Ruthènois avant que la ville eût compris ce quartier dans son enceinte. Vers 1809, on y découvrit plusieurs sarcophages en marbre blanc fort anciens, dont l'un se trouve aujourd'hui dans une des chapelles de la cathédrale. Celui dont il est ici question gisait près des fondemens d'une maison à huit ou dix pieds sous terre, au milieu de plusieurs autres tombeaux de forme commune. Il contenait des débris d'ossemens et une petite monnaie en cuivre qui a été déposée au Musée.

(1) Voir le deuxième volume des *Mémoires de la Société*, p. 339. — Si nous nous occupons de nouveau ici de ce monument, découvert au mois d'avril 1839, c'est principalement sous le rapport archéologique, et parce qu'il n'a été rien dit de son inscription.

Digitized by Google

Ce tombeau fut évidemment fait pour recevoir une urne et non un cadavre. Sa forme indique clairement sa destination primitive. Ce ne fut que plus tard que les chrétiens le firent servir à leurs usages, et pour cela il fallut intervertir sa position naturelle.

Sur la face principale on voit en bas-relief un buste d'homme, et au-dessous une urne funéraire. Entre ces deux figures, assez grossièrement sculptées, est gravée en caractères romains une courte inscription dont le premier mot, AICOVINDO, se lit très-distinctement. Le second est fort dégradé : on y reconnaît pourtant les lettres suivantes :

SVO.... DIN....

Sur un des côtés se trouve une tête de femme ou d'enfant avec ces trois mots :

SATVRNIO
DIVONO
CADVRC....

C'est bien là un monument gallo-romain, c'est-à-dire de l'époque où les Romains dominaient dans les Gaules (1). Sa forme, la nature de l'inscription, le genre des caractères employés, ne laissent aucun doute à cet égard. L'inscription principale était en l'honneur du défunt et devait perpétuer sa mémoire. Elle indiquait sans doute aussi le nom du parent ou de l'ami qui avait érigé le monument.

Les derniers mots rappellent la formule des autels votifs, et semblent être une consécration à une divinité tutélaire (2). Cependant on n'y voit point les initiales qui

(1) Le Rouergue resta soumis aux Romains jusqu'à l'an 472, mais l'idolâtrie cessa d'y régner au commencement du même siècle.

(2) La fontaine sacrée de *Divona*, divinité tutélaire du pays, donna sans doute son nom celtique à la ville de Cahors, qui plus tard prit le nom du peuple dont elle était le chef-lieu. Cette fontaine, appelée aujourd'hui des *Chartreux*, parce qu'elle se trouvait placée dans l'enclos du couvent de ces religieux, est une des plus belles sources et des plus abondantes connues. On remarque

Digitized by Google

accompagnaient d'ordinaire ces sortes d'*ex voto* (1). Ce pouvait être un autel et un dépôt funéraire tout ensemble. Il était naturel à un peuple religieux de placer ses morts sous la protection des Dieux.

Ce tombeau, rare et précieux monument des temps antiques, date peut-être du premier siècle de notre ère, et n'est point postérieur au quatrième.

IV. *Eglise de St-Austremoine, près Salles-la-Source.*

L'église de St-Austremoine (2) offre un mélange du style roman et du style ogival, ce qui fait présumer qu'elle a été bâtie vers la fin du douzième siècle, époque à laquelle le plein-cintre s'effaçait devant l'arc en tiers point.

Les arcades qui limitent le transept sont en plein-cintre. Leur base se confond avec quatre pilastres couronnés par des chapiteaux qui ne manquent point d'élégance. On y a figuré en demi-relief quelques figures humaines, des rinceaux, des feuillages fantastiques, des quatre-feuilles, etc. La partie basse de ces pilastres a été enlevée, on ignore dans quel but.

L'église a plusieurs chapelles, mais une seule appartient au style roman : c'est celle du transept. Dans les autres les voûtes sont ogivales. Sous la première de droite en entrant, se trouve un souterrain assez spacieux et voûté

encore près de la fontaine sacrée des *Cadurci* des restes de murs antiques. Dans le dix-septième siècle, on découvrit à un mètre de profondeur, dans son voisinage, une patène, des vases destinés aux sacrifices, et une statue mutilée, dont la tête assez bien conservée était couronnée de feuilles de chêne. On retrouve à Bordeaux une autre fontaine également nommée *Divona* par les Celtes, qui était la divinité tutélaire de la cité des *Biturges vivisci*, et qui avait été mise au rang des Dieux. (*Extrait d'une notice de M. Chaudruc de Crazannes sur les antiquités du Quercy.*)

(1) V. S. L. M. : *Votum solvit lubens merito.*

(2) On en attribue la construction aux Templiers, qui possédaient différens biens dans ce quartier. Une vigne du voisinage porte encore le nom de *Temple.*

Digitized by Google

qui renferme une grande quantité d'ossemens humains. On y descend par une ouverture pratiquée sous le marche-pied de l'autel. Cet ossuaire, qu'on pourrait prendre au premier abord pour une crypte, s'étend assez avant sous le pavé de la nef, mais deux portes murées qu'on voit au-dehors, et qui servaient autrefois d'entrée au souterrain, ne laissent aucun doute sur son ancienne destination.

Sur le mur extérieur de l'église, du même côté, règnent deux cordons en pierre richement sculptés, l'un près des combles, avec modillons fantastiques, figures d'animaux, frètes, volutes, etc.; l'autre au-dessus des portes murées dont nous venons de parler. Cette ornementation, ainsi que les chapiteaux de l'intérieur, caractérisent très-bien le principal genre d'architecture de l'édifice.

Comme les voûtes, les fenêtres offrent des types différens. Les unes, en ogive, sont triparties par des menaux en pierre sculptée, qui se ramifient vers le haut en forme de trèfle. Dans les autres règne l'arc roman, orné dans tout son pourtour de voussures cannelées.

L'église est sans abside, et se termine par une muraille plate.

Sur quelques points des voûtes, on observe des écussons emblématiques ou armoriés. L'un d'eux porte une petite tige à trois feuilles, avec les deux lettres gothiques *D* et *T* (1); sur un autre qui est au bas de l'église, on a figuré un arbre.

La porte, dépourvue de tous ornemens, est précédé, d'un porche et donne sur une sorte de vestibule intérieur recouvert par une voûte d'arêtes fort basse qui sert de base à la tribune.

A l'extérieur, le chœur et le transept sont flanqués de

(1) Ces lettres, initiales des deux mots *Domus Templi*, pourraient bien se rapporter aux Templiers. Cependant leur forme n'annoncerait pas une époque si reculée. L'arbre se retrouve aussi dans plusieurs autres édifices d'origine templière.

Digitized by Google

contreforts carrés qui se terminent par un toit à deux pentes. Ceux du transept correspondent aux piliers du dedans qui supportent les arcades.

Sur le linteau de la porte, on voit une inscription romane en trois lignes qui a souvent attiré l'attention des curieux. On supposait qu'elle était relative aux Templiers, fondateurs présumés de l'église. Elle se rapporte uniquement à la construction de la porte que fit refaire, au commencement du seizième siècle, le pasteur du lieu. La voici telle qu'elle a été traduite par M. Moquin-Tandon, membre correspondant, dont l'obligeance égale le savoir :

« L'AN M. IIII^c ET XXIIII
ET LO X DE JVLIVS FEC AQVEST PORTAL
(1)..... RECTOR DAQVESTA GLIEVA.

L'an 1424 *et le* 10 *de juillet fit refaire ce portal* (un tel) *recteur de cette église.*

V. *Inscription de l'église de Combret, canton de St-Sernin.*

D'après une note laissée par M. l'abbé Ravaille, l'époque précise de la construction de l'église de Combret serait constatée par l'inscription suivante, qu'on voit sur les murs de cet édifice.

« L'an 1393, le 24 mars, fut réédifiée cette église par les mains de maître-ès-arts Esquirols. »

VI. *Urne cinéraire en verre.*

Le 24 septembre 1839, les ouvriers employés à la construction du nouvel hospice des aliénés, découvrirent en creusant le sol une grande urne en verre qu'ils brisèrent presque aussitôt, pensant qu'elle contenait quelque objet précieux. Ils n'y trouvèrent que des fragmens d'os calcinés, un peu de cendres et une fiole dite *lacrymatoire*,

(1) A cette place manque un mot fort court qui était sans doute le nom du recteur.

Digitized by Google

qui est encore intacte. Tous ces débris ont été déposés au Musée. Il est à regretter que l'avide empressement des ouvriers nous ait privé d'un monument d'autant plus précieux qu'il est le premier de pareille matière qu'on ait trouvé dans le pays.

Cette urne, en verre verdâtre et d'environ un pied d'élévation, présentait un orifice carré à bords très épais, deux anses sur les côtés, et se terminait par un socle.

Elle reposait sur le roc, recouverte par une couche de terre peu épaisse, qui n'avait jamais été remuée. Une petite pierre plate en fermait l'ouverture. Ces sortes d'urnes sont assez communes aux environs de Nîmes. J'en ai vu dernièrement plusieurs au Musée de Narbonne ; mais toutes plus petites et d'un travail plus simple.

La forme élégante de celle-ci me porte à croire qu'elle remonte au temps de la domination romaine dans les Gaules, époque à laquelle les arts pénétrèrent dans toutes les parties du grand empire. Elle servit très-probablement à recueillir les cendres de quelque citoyen notable de la ville de Ruthènes qui, suivant l'usage pratiqué par les grands dans les temps anciens, fut inhumé dans sa maison de campagne (1). On a trouvé sur le même emplacement des briques à rebord et des petites urnes en terre cuite.

VII. *Tombeau du Commandeur, à Martrin.*

Au milieu du cimetière de Martrin, gît un ancien tombeau qu'on désigne de temps immémorial sous le nom de *Tombeau du Commandeur*.

Martrin, avant de passer à l'ordre de Malte, fut d'abord

(1) Quelques personnes avaient pensé qu'on pourrait tirer quelque induction, pour l'âge de ce monument, de l'époque de la découverte du verre ; mais cette invention est aussi ancienne que le monde. Pline l'attribue aux Phéniciens. Il est fait mention du verre dans les livres de Job et de Moyse. Aristophane et Aristote parlent du verre, et on en retrouve l'usage chez tous les peuples de l'antiquité.

Digitized by Google

une commanderie de Templiers, et l'on voit encore une partie du vieux manoir où ces chevaliers faisaient leur résidence. La chapelle sert depuis long-temps d'église paroissiale ; elle a été reconstruite dans ces derniers temps ; mais on a conservé l'ancien clocher, tour forte et crénelée, qui était dans l'origine partie essentielle du château.

Le tombeau est creusé dans un bloc de ce grès fin dont on voit d'abondantes carrières autour de Martrin. Il a deux mètres vingt-cinq centimètres de long, sur quatre-vingt-douze centimètres de large. Sa forme est le carré-long. Sur le milieu du couvercle, qui est un peu convexe, se trouve sculptée en légère saillie une grande croix latine qui offre au point d'intersection des deux branches la figure d'un agneau. Un peu plus haut, est une autre petite croix à huit pointes, pareille à celle qui servait d'insigne aux chevaliers de Malte. Au pied de la croix on a figuré trois écussons : le premier présente une sorte de grillage ou de herse ; le second, qui est au centre, porte un arbre surmonté d'une croix couchée et placée horisontalement ; sur le troisième enfin on n'aperçoit plus que quelques jambages informes. Les bords de la pierre sont chargés d'inscriptions gothiques, et le reste du tombeau n'offre d'autre ornement que quatre modillons fantastiques, de forme assez grossière, que l'artiste a sculptés sur les côtés.

C'est à l'obligeance de MM. Dejau, curé d'Armeyrols, et Artis, curé de Martrin, que nous devons le plan figuratif de ce monument, ainsi que la copie très-correcte de l'épitaphe qui l'accompagne.

Ces inscriptions ont donné quelque peine à lire. Un ecclésiastique très-versé dans la science paléographique, M. Coudoumier, curé de Lardeyrolles, a bien voulu se charger de ce soin. Malheureusement aucun chiffre n'a pu fixer d'une manière précise l'âge du monument.

Au côté gauche : HIC JACET NOBILIS FRATER

Au côté droit : PENANGRA DE SALICIO.

Digitized by Google

Dans un carré séparé qui précède la première ligne :

DEVS P....S (propitius)
ESTO ILLI.

Dans un carré semblable qui est à la suite de la deuxième ligne, vis-à-vis le bras droit de la croix :

PETIVI MI (pour mihi)

Puis au-dessous : IR : IR : IR : MI.
Mots significatifs sans doute, mais dont nous laissons l'interprétation à de plus habiles que nous.

Dans la ligne du piédestal de la croix :

SIT NOM. MEM. (nomini memoria)
EST.

Le tombeau de Martrin ayant été ouvert au commencement de la révolution, on y trouva deux épées rongées par la rouille et les débris d'un squelette. Le même cimetière contenait d'autres pierres tombales plus ou moins remarquables qui pour la plupart ont été enlevées. Il en reste encore une vers le centre marquée d'une croix analogue à celle du tombeau précédent, et où l'on voit pour armes un coq et une tour.

Le principal écusson du tombeau du commandeur (l'arbre et la croix couchée), se trouve reproduit sur les murs du clocher. Il décore à l'intérieur quelques vieilles boiseries noircies par le temps, avec cette différence que sur ces derniers objets les armes sont écartelées. L'arbre au 1 et 4; au 2 et 3 trois besans.

Ces armoiries ont du rapport avec les anciennes armes de Navarre, qui étaient un chêne et une croix ; seulement ici la croix n'est point dans sa position naturelle, mais couchée, peut-être par *brisure*. Si dans l'arbre on veut voir un saule, les armes seront alors *parlantes* (1).

(1) *Salix*, arbre ; *Salicio*, nom du personnage. — Dans un ancien titre de la commune de Saint-Félix, il est fait mention d'un

Digitized by Google

En résumé, ce monument ne nous paraît pas aussi ancien qu'on l'avait cru jusqu'ici. Les caractères tiennent beaucoup du gothique employé au quinzième siècle, et c'est très-probablement à cette époque qu'il faut les rapporter. Ce ne serait point alors le tombeau d'un templier, mais d'un chevalier de St-Jean de Jérusalem. Resterait à expliquer comment un écusson du quinzième siècle a pu se trouver dans les murs d'un château que l'on sait avoir été bâti par les Templiers, et dont la construction est certainement antérieure à l'an 1200. Mais toutes les parties de cet édifice ne sont point homogènes; plusieurs ont été refaites. L'ogive s'y montre à côté du plein-cintre, et comme, notamment au quinzième siècle, presque toutes les forteresses du Rouergue furent réparées, on peut présumer que Martrin fut du nombre, et que le commandeur qui présidait à ces constructions eut là une occasion favorable de placer son écusson sur les murs qu'il faisait relever et sur les boiseries dont il revêtissait l'intérieur de sa demeure.

VIII. *Tombeau d'un chevalier, extrait de l'ancienne église des Jacobins.*

Cette église, fondée en 1284, contenait les tombeaux de plusieurs illustres personnages. Lors de l'abolition du culte, en 1794, la plupart de ces monumens furent détruits ou mutilés. Celui dont il s'agit fut sauvé par quelque ami des arts, qui parvint à le soustraire aux fureurs du vandalisme en le faisant transférer secrètement à l'église de l'hospice. C'est là où nous l'avons retrouvé après quarante ans d'oubli (1). Il ne reste de ce sarcophage que le couvercle en pierre calcaire, lequel est sur-

Pierre de Salicio ou Salezio, grand commandeur de Rhodes, qui assista à un chapitre tenu à Ste-Eulalie-du-Larzac en 1421.

(1) Cédé à la Société par le conseil municipal de Rodez au mois de juin 1838, il a été transféré dans une des salles basses du palais épiscopal, où se trouve le dépôt de nos monumens archéologiques.

Digitized by Google

monté d'une statue couchée representant un chevalier revêtu de son armure.

Quelques traces de dorure qu'on aperçoit encore dans les plis du costume, révèlent le luxe primitif du monument, ainsi que le haut rang du personnage dont il recouvrit les dépouilles mortelles.

On lit très-distinctement sur ce tombeau le nom de Richard de Maleville. Quant au reste de l'inscription, elle a subi tant de dégradations qu'il est impossible d'en saisir le sens. La voici dans son état informe :

« ....CTVS : G : RACERII : D.. C.. : JACET : ET : IN ILLA : RICARDVS : DE : MAILLAVILLA : IDDO.... : AC DEIDDE : DE... »

Quel était ce chevalier Richard de Maleville, à quelle époque faut-il placer sa mort ?

La terre de Maleville appartenait très-anciennement en Rouergue à une famille noble dn nom de Cadole, dont on trouve les traces dans plusieurs actes du douzième siècle. Cette terre passa ensuite dans la maison de Belcastel, car, en 1251, le comte Hugues IV l'acheta de Raimond de Belcastel, avec *tout ce qui pouvait lui appartenir entre les rivières d'Algasse et d'Aveyron.*

Mais Richard, dont il est ici question, ne peut être sorti des maisons qui ont possédé Maleville avant 1251, puisque le couvent des Jacobins, lieu de son inhumation, ne fut fondé qu'en 1284. On ne connaît pas non plus de comte de Rodez qui ait porté le nom de Richard postérieurement à cette fondation. En 1306, la terre de Maleville fut vendue par Jean III d'Armagnac à Guillaume de Cardaillac, dans la maison duquel elle resta jusqu'en 1475. Peut-être un membre de cette dernière famille prit-il le nom de Maleville, fief d'une certaine importance, comme c'était alors l'usage chez la plupart des seigneurs. La forme des lettres annonce d'ailleurs le quatorzième siècle.

Digitized by Google

IX. *Tombeau de Lavergne, dans le Sévéraguais.*

C'est à M. Lescure, de Lavergne, que nous devons le dessin de ce monument ainsi que la Notice qui l'accompagne.

On voit cette pierre tumulaire dans le vieux cimetière de Lavergne, ayant appartenu au couvent de l'ordre de St.-Benoît, fondé en 943 par Raymond, fils du comte de Rouergue qui donna à l'église de Vabres l'alleu de Lavergne *in valle olti*, avec l'église dédiée à saint Hippolyte, et toutes ses autres possessions dans ce quartier.

Il est parlé du même monastère dans une donation de Pons d'Étienne, évêque de Rodez, à la date de 1082.

La seigneurie de Lavergne appartenait aux comtes de Rodez.

Un Aldebert d'Arpajon en était prieur en 1380.

Sur cette pierre, on voit une inscription fort détériorée par le temps, une croix tronquée et un simulacre de navette lancée par une main.

On pourrait croire, d'après ce dernier emblème, que ce fut un tombeau érigé par une confrérie de tisserands à quelqu'un de leurs chefs, alors que les métiers jouissaient d'immunités sous une existence légale. Et cette croix, mutilée par le haut, ne daterait-elle pas d'une époque nécessairement antérieure aux briseurs d'images, tels que Vandois, Albigeois (1), etc., qui renouvelèrent les excès des anciens Iconoclastes?

Les derniers mots du cartouche sont à peu près effacés. Il est à supposer que le premier caractère est une larme enveloppant un cœur.

Les caractères sont gravés en saillie.

(1) Secte religieuse qui parut en Rouergue au commencement du treizième siècle, et qui s'empara par les armes du château de Sévérac.

Digitized by Google

Dans le cimetière de St-Privat se trouve une pierre tumulaire semblable, et dont la croix est également mutilée par le haut. On n'y remarque aucune inscription.

X. *Tombeau de la chapelle des fonts baptismaux dans l'église cathédrale de Rodez.*

La statue est couchée, les mains jointes ; à ses pieds repose un lion. Le personnage qu'elle représente est vêtu d'une robe ; sa coiffure est une sorte de voile qui tombe des deux côtés de la figure et se termine sur les épaules et la poitrine par des pointes.

Sur une des faces latérales du tombeau on lit l'inscription suivante en caractères demi-gothiques :

« HIC JACET : VENERABILIS : VIR : DOMINVS : GALHARDVS : DE CIRDALHACO : ARCHIDIACONVS : (1).... ET CAT : RVTHEN : QVI : OBIIT : ANNO : DNI : M : CCC : E IX : DIE : XI : MSIS : MAI : CVJVS : AIA (*anima*) : REQUIESCAT : IN PACE : AMEN †. »

Ici repose vénérable homme seigneur Gaillard de Cardaillac, archidiacre de l'église cathédrale de Rodez, qui mourut l'an du Seigneur 1359 *et le* 11e *jour du mois de mai Que son âme repose en paix. Amen.*

Ce Gailhard de Cardaillac était grand archidiacre de l'église cathédrale de Rodez, et l'on voit dans un vieux traité des bénéfices (liv. de Serres, f. 272), que de concert avec certain noble nommé Ebrard, il fonda, au quatorzième siècle, deux chapellenies à la chapelle du St-Esprit, qui était sans doute celle où il fut inhumé. A cette époque, la famille de Cardaillac, originaire du Quercy, jouait un grand rôle en Rouergue et y possédait un grand nombre de terres seigneuriales. Bertrand et Jean de Cardaillac, frères, furent successivement évêques de Rodez en 1370 et 1371.

(1) Là manquent un ou deux mots à peu près effacés.

Digitized by Google

XI. *Inscription du tombeau de la chapelle de Cantobre.*

« (55).... DOMINVS : GVILBERTVS : BONÆ MEMORIÆ : EPISCOPVS : RVTHEN : ET OBIIT : DIE : XII : MARTII : ANNO : DOMINI (40).... CVJVS ANIMA REQ. (22)..... IN (45)..... »

La pierre tumulaire, à l'endroit de l'inscription, a subi quatre grandes fractures. Elles sont marquées par les chiffres ci-dessus qui indiquent en centimètres la largeur du vide.

Gilbert de Cantobre, évêque de Rodez, mourut en 1349.

XII. *Inscription romane du commencement du quinzième siècle, trouvée dans une maison de Rodez.*

« L'AN MIELL IIII C E VII
LO PREMIE JORN DE MAR
FES FAR E COMESSA AQUEST
COR DONA VIGOROSA
VIGOROSA MOLHER
QUE CODESEN..... (1)
RAYMON BORNAEC
E FE LO AQUABAR COMA
MAI ESTA DE PRES. »

L'an 1407 *et le premier jour de mars fit faire et commencer ce corps* (d'ouvrage) *dame Vigorose Vigouroux que continua? Raimond Bornaec et fit achever comme il conste du présent.*

L'inscription qu'on vient de lire fut remarquée sur une vieille porte reléguée dans un coin de la maison de M. Privat, autrefois maison Dijols, par le sieur Falgas, qui la copia exactement et s'empressa de nous la communiquer. Les caractères gravés en saillie sont réguliers et nettement tracés : ils appartiennent au gothique pur. La porte est ornée de quelques sculptures dans le goût du temps. On y

(1) Mot douteux.

Digitized by Google

volt, vers le haut, un écusson armorié portant une tour et un griffon. M. Privat a bien voulu donner cette porte au Musée.

XIII. *Inscription d'une pierre tumulaire placée dans le chœur de l'église Saint-Amans de Salmiech, devant le maître-autel.*

La dalle qui porte cette épitaphe est tellement usée qu'on ne peut plus lire que le mot PSCUTIS (*præscutaris* ou *præscutarius*), qui veut dire écuyer. Cette qualification se rapporte très-certainement à un baron de Landorre ou à un Faramond, anciens seigneurs du lieu. La forme des caractères semble annoncer le quatorzième siècle.

XIV. *Epoque de la construction du clocher de l'église de Comps-Lagrandville.*

On voit sur le mur occidental du clocher, près des combles, un écusson armorié *au champ d'or et à cinq bandes de gueules*. Ce sont les armes des *Carretto*, une des plus nobles et des plus anciennes familles d'Italie, qui a donné, au seizième siècle, plusieurs abbés à Bonnecombe. C'est probablement Paul de Carretto, évêque de Cahors et abbé de Bonnecombe en 1526, qui fit construire cet édifice. Les deux crosses qui surmontent l'écu indiquent la double dignité de ce prélat.

Ainsi l'époque de la construction du clocher de Comps, et sans doute aussi de l'église, se trouverait comprise dans la durée des fonctions abbatiales de Paul de Carretto, savoir : de 1526 à 1555. Des écussons semblables se voient à Vareilles, ancienne maison de campagne des abbés de Bonnecombe.

XV. *Anciennes Inscriptions des murs de la ville de Rodez, près la porte St.-Martial.*

Les inscriptions qu'on va lire ont depuis long-temps disparu et ne se retrouvent plus que dans un ouvrage

Digitized by Google

infiniment rare (1). Elles furent composées, dit M. de Gaujal dans son *Tableau historique du Rouergue*, auquel nous les empruntons, de 1533 à 1562, par Philandrier, chanoine et archidiacre de Rodez, qui avait dirigé la construction des édifices où elles furent gravées.

1° Sur les murs de la ville, près de l'ancien palais épiscopal :

« LABANTI. EPISCOPO. DUM ERISMATE. ET. SUBSTRUCTIONIBUS. ILLUSTRISSIMUS. CARDINALIS. ARMAGNACUS. MEDETUR. OPERA. EADEM. URBIS. SECURITATI. ET. ORNAMENTO. CONSULIT. »

2° A la porte St.-Martial, sur les bases des deux colonnes :

« ORNAMENTO. URBIS. AC. CIVIUM. OBLECTAMENTO. ATQUE. EPISCOPII. COMMODITATI. GEORGIUS. ARMAGNACUS. CARDIDALIS. RUTHENENSIS. EPISCOPUS. PORTAM. HANC NON. INVENUSTAM. NEC. INELEGANTI. SPECIE. UT. EST. INGENIO. AD. PRÆCLARA. QUÆQ. COMPOSITO. CUM. TECTA ITIONE. SUA. IMPENSA. EXTRUENDAM. CURAVIT. »

3° Sur la terrasse de l'ancien évêché :

« JACOBUS. CORNELIANUS. EPISCOPUS. RUTHENENSIS HOC. ALIOQUI. PERNECESSARIUM. OPUS. SCULPTUM. QUIDEM. ILLUD. ET. EXPOLITUM. SED. TAMEN. QUOD. NISI. MAGNA. PROPE. DICAM. NULLA. VI. LABEFACTURI. QUEAT. JUSSU. IMPENSA. ATQUE. ARBITRATU. ILLUSTRISSIMI. CARDINALIS. ARMAGNACI. EXTRUENDUM. CURAVIT (2). »

XVI. *Inscription d'une pierre trouvée dans les ruines de l'hermitage Saint-Guiral, sur la montagne du même nom, près Saint-Jean-du-Bruel* (3).

« Frère Pierre Cèsar Cambacèdes, originaire de Lar-

(1) *Philiberti de la Mare, de vitâ, moribus et scriptis Guillelmi Philandri.... epistola.*

(2) Cette troisième inscription existe encore sur le mur de la terrasse de l'évêché, du côté du Boulevard.

La pierre où se trouvait gravée la première partie de la seconde a été conservée. On la voit dans la cour de M. de Nattes, sur l'arceau du vestibule.

(3) Cette inscription vient de nous être communiquée par M.

Digitized by Google

» bous, paroisse de Mandagoût, natif de père et mère » religionnaires, s'est fait hermite en ce lieu où il a fait » bâtir cette église ornée de toutes les choses nécessaires » pour y célébrer la sainte messe et rendre la maison » habitable, à ses propres couts et dépens, pour la » gloire de Dieu, l'an 1724. »

XVII. *Eglise de Loc-Dieu.*

Tout le monde sait que la belle église de Loc-Dieu, devenue depuis la révolution propriété particulière, dépendait autrefois d'une riche abbaye fondée au douzième siècle par les Bénédictins; mais on ignore généralement que le docte Fleuri fut abbé de ce monastère (1). C'est ce que nous apprend l'inscription suivante qu'on voit encore sur l'arcade du chœur :

« FRATRES JOHANNES DE FLEURI ABBAS LOCI DEI. »

Il paraît constant que ce fut là que cet écrivain composa la plus grande partie de son *Histoire ecclésiastique*, un des plus beaux et des plus utiles monumens qui aient été élevés à la gloire du christianisme.

H. DE B.

Randon du Landre, notre confrère. La pierre où elle est gravée a été trouvée par le sieur Pierre Cros, cultivateur, du hameau de Tayrac.

(1) L'abbaye de Loc-Dieu, près Villefranche, fut fondée en 1124. Fleuri en fut abbé en 1684; il la résigna en 1706, et mourut en 1723, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Digitized by Google

Digitized by Google

DE LA DÉCOUVERTE

D'UN AQUÉDUC ROMAIN,

Que l'on rencontre depuis la Barraque du Fraysse, sur la route de Rodez à Albi, jusqu'au plateau de la Boissonade, au midi de Rodez.

J'ai visité, dans les premiers jours d'octobre dernier, en compagnie des deux secrétaires de notre Société, MM. Lunet et de Monseignat, un aquéduc que l'on nous a dit subsister, du moins en grande partie, depuis la Barraque du Fraysse, sur la route de Rodez à Albi, jusqu'au plateau de la Boissonade, qui domine la vallée de l'Aveyron, au midi de Rodez.

Cet aquéduc, connu de tous les habitans des divers villages qui se trouvent sur son parcours, est considéré par eux comme un souterrain bâti par les Anglais, lorsqu'ils étaient maîtres de la Guienne, pour surprendre la ville de Rodez. Mais son inspection m'a prouvé que son origine était plus ancienne et plus pacifique, et que, loin d'avoir été construit pour détruire, il l'avait été, au contraire, dans un but d'utilité publique.

Je ne balance pas à en attribuer la construction aux Romains, et à prétendre qu'ils l'avaient pratiqué pour amener à Rodez les eaux de plusieurs sources très-abondantes qui sourdent au-dessous des arbres de Lagarde, non loin de la Barraque du Fraysse, à une demi-lieue du point où nous l'avons visité.

Cet aquéduc, en effet, présente toute l'empreinte d'une conduite d'eau romaine, autant par sa forme et ses di-

Digitized by Google

mensions que par la solidité de son mortier et l'adhérence de ses enduits. Les renseignemens que j'ai recueillis sur sa direction me font croire qu'il conserve une pente uniforme, en suivant toutes les sinuosités du terrain, depuis son point de départ tout près de la Barraque du Fraysse, jusqu'au plateau de la Boissonade, où l'on cesse d'en trouver les traces. Ce point d'arrêt me porte même à supposer que sa construction n'avait pas été poussée plus loin, parce que, d'après le mode romain, il fallait cesser de le bâtir sous terre pour l'élever sur des arcades et lui faire franchir la vallée de l'Aveyron, au moyen d'un ouvrage imité du magnifique pont du Gard. Il est probable que, dépouillés trop tôt de leur conquête, les Romains n'auront pu compléter ce superbe projet qui aurait donné à notre ville et à tout le pays qui l'environne une face nouvelle.

Quoi qu'il en soit de cette dernière assertion que certaines gens peut-être croiront devoir contredire, il n'est pas moins vrai que l'origine de cet aquéduc et sa destination comme conduite d'eau me paraissent incontestables.

Il a 1^{m}37 de hauteur, et est voûté plein-cintre sur un diamètre de 0^{m}68 de large. Il est construit en moëllon dans toutes ses parties, avec un mortier de chaux et de sable de mine schisteux et de couleur jaune, qui est devenu aussi dur que la pierre elle-même. De plus, le radier et les parois des murs latéraux, sur la hauteur de 0^{m}81^{c}, sont couverts d'un enduit de ciment d'une résistance telle que je n'ai pu en détacher aucune partie avec le marteau, et que j'ai été obligé de me servir d'une hache pour enlever les fragmens que je mets sous les yeux de la Société.

Je n'ai pu mesurer l'épaisseur de l'enduit qui couvre le radier, mais celle des parois des murs latéraux n'est pas la même sur toute la hauteur précitée de 0^{m}81. A la partie inférieure adjacente au radier, cette épaisseur est de 0^{m}07 sur 0^{m}14 de hauteur. Au-dessus, au moyen d'une retraite en biseau, elle se réduit à trois centimètres. D'où il suit que la largueur de l'aquéduc qui au-dessous de la naissance de la voûte est de 0^{m}68, se trouve diminuée

Digitized by Google

dans les parties inférieures de l'épaisseur des couches de ciment appliquées sur les parois latérales. Cette largeur présente donc trois parties inégales. La plus basse, celle qui devait être constamment remplie d'eau, a 0m54 de largeur et les couches de ciment 0m07 d'épaisseur ; au-dessus, sur la hauteur que les hautes eaux pouvaient atteindre, la largeur est de 0m62 et les couches de ciment qui devaient être moins souvent fatiguées que les couches inférieures, n'ont que trois centimètres d'épaisseur ; enfin, la troisième partie, qui ne devait jamais être attaquée par les eaux, n'a point d'enduit et a 0m68 de large.

Ces enduits sont formés de plusieurs couches, les premières composées d'un mélange de chaux, de sable de mine schisteux et de briques grossièrement pilées ; et la dernière faite avec les mêmes matières pilées avec soin et tamisées, afin de couvrir les aspérités des couches précédentes et de rendre parfaitement lisse la surface extérieure de l'enduit. Ce lissage a si bien réussi qu'il est en quelque sorte luisant comme un verre. Je dois croire qu'on n'a pu obtenir ce résultat qu'en le frottant fortement avec du marc d'huile, ainsi que les Romains le faisaient pour tous les ouvrages qui devaient contenir de l'eau.

Je dois cependant faire observer que la couche lisse de ces enduits n'est pas restée intacte sur tous les points de sa surface. Elle a perdu son brillant et disparu même en quelque sorte sur le radier et les parties adjacentes des parois latérales, où l'aspérité des couches inférieures a été mise à nu. Toutefois, la solidité de ces premières couches est restée la même, et l'enduit, devenu raboteux, présente autant de résistance que celui qui est resté lisse, ainsi qu'on peut s'en convaincre par un des fragmens que je présente à la Société.

Cette dégradation de la surface lisse doit provenir du séjour qu'ont fait, dans les parties inférieures de l'aqueduc, les eaux pluviales qui s'y sont introduites par l'orifice des coupures qu'il a subies, et qui, n'ayant pas trouvé d'issue pour couler, n'ont pu disparaître que par l'évapo-

Digitized by Google

ration produite par l'élévation de la température, pendant les chaleurs de l'été.

Je demande pardon à la Société de l'aridité des détails que je viens de lui fournir. Mais j'ai tenu à lui prouver que l'opinion que j'ai émise sur l'origine et l'emploi de l'aquéduc dont il s'agit est le résultat d'un examen sérieux et approfondi.

Cette conviction bien établie, je me suis demandé si l'œuvre des Romains ne pourrait pas être utilisée et complétée même, en amenant à Rodez l'eau des sources que le temps ne leur a pas permis d'y conduire ; non pas, bien entendu, d'une manière aussi grandiose, nous ne sommes pas assez puissans pour cela, mais par les moyens économiques que les progrès de la science ont mis à notre disposition.

La solution de cette question dépend du degré de conservation de l'aquéduc, et du plus ou moins de dépense qu'il faudrait faire pour le remettre en état. Si sa restauration, depuis les arbres de Lagarde jusqu'au plateau de la Boissonade, ne devait pas coûter trop cher, je ne crains pas d'avancer que la construction d'une conduite d'eau en fonte, depuis ce plateau jusqu'à Rodez, ne serait pas au-dessus des forces de la commune.

Je n'entrerai pas à cet égard dans de plus grands développemens, parce qu'ils seraient superflus, si la réparation de l'aquéduc ne pouvait être entreprise. Mais, vu l'importance de sa découverte, autant sous le point de vue historique que sous celui des résultats immenses qu'elle pourrait produire, je demanderai que cet aquéduc soit exploré sur toute sa longueur et dans toutes ses parties, afin de connaître avec exactitude ses points de départ et d'arrivée, et d'apprécier les dépenses que sa restauration pourrait réclamer.

Si la Société partage mon opinion à ce sujet, je la prierai de vouloir bien transmettre une copie de ma notice à M. le préfet, pour qu'il ait la bonté de la communiquer à M. le maire de Rodez et de l'inviter à la mettre sous les

Digitized by Google

yeux du conseil municipal, afin d'en obtenir les fonds nécessaires pour l'exploration de l'aquéduc.

Rodez, le 26 décembre 1840.

L'inspecteur des monumens historiques du département de l'Aveyron,

BOISSONADE.

Digitized by Google

Digitized by Google

DÉTERMINATION
DE LA HAUTEUR DE RODEZ
AU-DESSUS DE LA MÉDITERRANÉE.

Rodez est une des villes de France les plus élevées (1). On me dit, la première fois que j'y passai, qu'elle était à 324 toises au-dessus de la mer, et les archives statistiques lui donnent 632 mètres. Je supposais que l'une de ces mesures était une traduction de l'autre, et j'ignorais par qui et comment elle avait été déterminée, lorsque, retournant à Rodez en 1838, je voulus y faire quelques observations barométriques.

Le résultat que j'obtins fut moindre d'environ 2 mètres; mais cette différence pouvait n'être qu'apparente; Rodez étant bâti sur une colline, il y en a bien plus entre la promenade qui est proche du haras, par exemple, et la place du marché; entre le nouveau Palais-de-Justice et l'église ou la maison commune; et pour juger combien ma mesure s'approchait ou s'écartait de celle publiée, il était indispensable de connaître à quel point se rapportait celle-ci.

Je l'ai appris depuis dans l'*Annuaire du bureau des longitudes* de cette année, et j'y ai trouvé une preuve de la justesse de mes opérations; ce qui m'a engagé à les offrir à la *Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.*

MM. les officiers d'état-major chargés de l'exécution de la carte de France, avaient pris pour point de mire le sommet de la tête de la Vierge qui surmonte la tour de la

(1) Pontarlier est à 828 m. au-dessus du niveau de la mer; Pradelles à 1143, 83, et Briançon, la plus haute ville de France, à 1306 m.

Digitized by Google

cathédrale de Rodez, qu'ils fixèrent à 709,2 mètres, et la hauteur de cette tour déduite leur avait donné 632 mètres pour celle de sa base ou du sol de la sacristie. Des moyens tout différens m'ont donné à très-peu de chose près le même résultat (1).

M. le baron Ramond avait souvent comparé ses déterminations barométriques des hautes montagnes avec celles obtenues par des opérations trigonométriques ; les petites élévations qu'il avait mesurées avec le baromètre auprès de Clermont furent vérifiées au moyen d'un nivellement exact par M. l'ingénieur en chef de son département : « Il » avait trouvé un concert si remarquable, si merveilleux, » qu'on serait tenté de le regarder comme fortuit, s'il n'a» vait autant varié les épreuves et multiplié les exemples. » (4e *Mémoire*, p. 160.) Mais il fallait tout son talent pour apprécier les circonstances diverses qui influent sur les instrumens et sur l'atmosphère. Ceux qui se sont occupés de barométrie savent les soins scrupuleux qu'exigent de petites opérations si simples en théorie, et comprendront combien je dois m'applaudir de la concordance de mes résultats avec ceux d'une triangulation du premier ordre.

Je vais donner tous les documens de mes observations, en cas que l'on veuille un jour les comparer avec de nouvelles expériences, ou les soumettre à d'autres formules.

Le baromètre que j'avais apporté à Rodez est celui de Fortin ; un long usage me le fait préférer à tous les autres que j'ai essayés. J'ai dit ailleurs que c'était un des plus parfaits sortis des mains de cet habile ingénieur, qu'il avait été comparé avec ceux de l'Observatoire royal, et que M. Arago avait bien voulu vérifier son échelle avec un appa-

(1) Le 7 mars 1839, j'annonçai à M. le secrétaire de la *Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron* que j'avais trouvé la hauteur de Rodez 610,43m. Huit jours après, en lui adressant les élémens de mes calculs, je réparai l'erreur que j'avais commise en employant pour la station inférieure une détermination au-dessous de celle de mon fils.

Digitized by Google

reil de son invention, depuis la pointe d'ivoire qui correspond à son zéro.

Les observations correspondantes que j'ai employées étaient faites à Alais par mon fils de quart d'heure en quart d'heure, au milieu du jour, et mon ami et confrère M. B. Vals m'a communiqué celles de l'Observatoire de Marseille, dont il était directeur. Il va sans dire que nos instrumens préalablement comparés marchaient parfaitement ensemble.

J'avais choisi pour ma station la porte de la cathédrale de Rodez, monument très-remarquable par son architecture et son clocher élevé, et dont la position est une sorte de *medium* entre les autres édifices de la ville. Je n'étais d'ailleurs qu'à deux minutes du logement que j'occupais chez M. de Monseignat, et je pouvais utiliser la suite d'observations que j'y faisais, ayant nivelé la différence des deux stations (1).

Je me suis servi du type de calcul de M. Ramond, en faisant toutes les corrections qu'il indique.

La moyenne des observations de midi, les 19 et 20 septembre 1838, était :

A Rodez bar.	711m,	33 th. alt. +19°,5 th. lib.	+20°,
A Alais	752m,	58..... 18°,8.....	20°,
A Marseille	761m,175.....	19°,7.....	20°,1

Avec ces argumens, 1° la station de Rodez est sur celle d'Alais..... 488,034m

La station d'Alais sur celle de Marseille..... 96,62

La 1re était sur le pavé de l'église. .. —0,64
La dernière étant sur la mer..... +46,60 } 45,96

Le pavé de l'ég. de Rodez est au-dessus de la mer 630,614m

(1) Plusieurs observations faites successivement à la porte de la cathédrale et dans mon appartement m'ont donné 0,6 mill. de plus à cette dernière station. A la pression de 711 mill. et à la température de +20° 1 mill. répond à 12,16 mèt. de hauteur. Mon baro-

Digitized by Google

2° Le bar. de Rodez est sur celui de Marseille. 584,16m
—0,64 +46,60 comme ci-dessus.... 45,96

Ce second calcul donne..... 630,12m

3° Les observations faites les mêmes jours, à 9 h. et à 3 h., chez M. de Monseignat, et corrigées d'après une comparaison faite à 11 h. 3/4 et à midi 1/4 avec les observations de midi, à la porte de l'église, m'ont donné, t. m., bar..... 711m,030 th. alt. 19°,02 th. lib. 20°,01

Les observat.
de Marseille... 761m,058 19°,66 21°

La formule me donne entre les deux stations 583,685m
En ajoutant comme précédemment..... 45,960m

j'ai pour la hauteur cherchée..... 629,745m

4° La moyenne des observations faites les 19 et 20 septembre 1838, de quart d'heure en quart d'heure, depuis 9 heures du matin jusqu'à 11 heures 3/4, et depuis midi 1/4 jusqu'à 3 heures, à Rodez, chez M. de Monseignat, 7,29m sous ma station de l'église (1), est pour le baromètre..... 711m,25 th. alt. 19°,25 th. lib. 18°

A Alais, station
de mon fils ..... 752m,08 19°,25 19°,75

La différence entre les deux stations est alors. 480,07m
Entre mon appartement et le pavé de l'église 6,65m
En adoptant, pour la situation inférieure... 143,22m

la hauteur absolue du pavé de l'ég. de Rodez... 629,94m

Je ne rapporterai pas quelques observations de l'après-

mètre chez M. de Monseignat était donc 7,29—0,64 plus bas que le pavé de l'église.

(1) *Idem.*

Digitized by Google

midi du 17 septembre, qui sont moins régulières. Je passai la journée du 18 à la campagne, et n'observai que le matin et le soir. J'ai cependant tout calculé, et j'ai pris séparément les observations des 19 et 20 des différentes heures. Je pourrais, en les triant, présenter le même chiffre que la détermination publiée ; j'ai cru plus convenable de m'en tenir à la moyenne des calculs précédens, qui est 630,08. Le pavé de l'église différant de celui de la sacristie de 1,65 (1), ma détermination concorde à un quart de mètre près avec celle de MM. les officiers d'état-major ; elle serait plus élevée, au contraire, en prenant ma dernière détermination d'Alais.

Mars 1840.

BARON D'HOMBRES-FIRMAS.

(1) Je ne savais pas, ainsi que je l'ai dit, que la mesure publiée se rapportait au sol de la sacristie ; j'aurais observé au même point ou nivelé sa différence au-dessus du pavé de la nef. Il y a, m'a-t-on dit, onze marches à monter ; en les supposant de 13 centimètres d'épaisseur, ma détermination =631,73. *A vérifier*.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉSULTATS AGRICOLES

OBTENUS

DANS L'AVEYRON PAR L'EMPLOI DE LA CHAUX.

Lorsque, en 1838, j'eus l'honneur de soumettre à la *Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron* quelques observations sur les avantages que l'emploi de la chaux me semblait devoir procurer à l'agriculture Aveyronnaise, j'éprouvai le regret de ne pouvoir citer à l'appui de mon opinion les résultats d'aucun essai fait dans notre département.

Quoique pris dans une contrée voisine, dont le sol a la plus grande analogie avec celui de notre Ségala, les exemples sur lesquels reposait mon opinion ne pouvaient, je n'en doutais pas, avoir la même force de persuasion et d'entraînement que les résultats d'une expérience faite dans notre pays et sous nos yeux. Aussi attendais-je avec impatience le moment où je me verrais en mesure de combler cette lacune de mon travail, et je m'estime heureux aujourd'hui de pouvoir porter à la connaissance de la Société les résultats d'un premier essai.

Convaincu, comme moi, de l'utilité du chaulage et des progrès que son emploi promet à notre agriculture, mon frère a bien voulu m'aider dans la tâche que j'avais entreprise, et donner à mes conseils l'appui de son exemple.

Les essais qui sont l'objet de cette note ont eu lieu, par ses soins, sur le champ dit de *Combes*, faisant partie du domaine de Combelles, à quatre kilomètres environ de Rodez, vers le sud-est.

Digitized by Google

La surface de ce champ est faiblement inclinée ; le sol, léger et siliceux, repose sur une roche dure de gneiss.

La chaux destinée à l'amendement était fabriquée dans un four à feu continu, pouvant fournir environ de 2,500 à 3,000 kil. de chaux par jour. Le combustible servant à la calcination était la houille menue de Gages, très-propre à cet usage.

Le calcaire est exploité dans le domaine même de Combelles; il fait partie de la formation liasique, qui constitue le plateau aride de Ste.-Radegonde.

Je ne m'arrêterai point à décrire les détails de l'opération du chaulage, opération qui a été dirigée avec tous les soins prescrits dans le tome II des *Mémoires de la Société* (page 73 à 77), et je me bornerai à l'exposé des résultats obtenus.

La surface totale du champ des Combes est de cinq hectares; mais un hectare seulement a été amendé par la chaux, les quatre autres ont été fumés à la manière ordinaire. L'influence de la chaux n'a pas tardé à se faire remarquer sur le blé encore en herbe, par une nuance de verdure plus vive et plus uniforme ; à mesure que les tiges sont montées, l'on a vu celles de la partie chaulée prendre peu à peu le dessus sur celles de la partie non chaulée, de manière à acquérir avant la récolte au moins un cinquième de plus de longueur. Quant aux épis, ils étaient généralement dans la portion du champ amendée par la chaux, plus longs et beaucoup mieux grenés; ils étaient tous à quatre rangs de grains, tandis que dans le reste du champ beaucoup d'épis n'étaient qu'à deux rangs.

Le champ, semé en seigle, avait reçu 9 hect. de semence ou 1 hect. 80 par hectare.

La moisson a fourni 1740 gerbes, réparties ainsi qu'il suit :

Produit de l'arpent chaulé : 612 gerbes, pesant chacune 22 l, 88 soit 9 k. 15 — total : 5,599 k. 80.

Digitized by Google

Produit des quatre arpens non chaulès : 1,128 gerbes, pesant chaque 18 [l], 0 soit 7 k. 2 — total : 8,121 k., 60.

Produit de chaque arpent non chaulé : 282 gerbes, pesant chacune 18 [l], 0 soit 7 k. 2 — total : 2,030 k. 20.

Afin de rendre plus sensible l'influence du chaulage, j'essaierai de grouper dans le tableau suivant les résultats obtenus, mettant en regard les chiffres des produits obtenus dans la partie de terrain chaulée, et ceux qu'à fournis une surface égale de terrain non chaulé.

TABLEAU.

Digitized by Google

CHAMP DES COMBES. (Récolte de 1840.)	A. PRODUIT DE l'hect. de champ chaulé.	B. PRODUIT DE l'hect. de champ non chaulé.	RAPPORT des chiffres de la col. A, à ceux de la col. B.	OBSERVATIONS.
Nombre des gerbes.....	612	282	: : 2,17 : 1	(1) Nous avons dit plus haut que l'on avait semé 1 hectol. 80 par hectare.
Poids de chaque gerbe.....	9 k 15 { P. 6, 24 G. 2, 91	7 k 20 { P. 5, 20 G. 2, 00	: : 1,27 : 1	
Poids total des gerbes récoltées sur 1 hect..	5599, k. 80	2030, k. 20	: : 2,75 : 1	
Poids total de la paille	3818, 00	1466, 00	: : 2,60 : 1	
Poids total du grain.....	1780, 00	564, 00	: : 3,02 : 1	
Nombre d'hectolitres de grain récoltée...	23 hect. 75	7 hect. 52	: : 3,02 : 1	
Rapport du grain récolté au grain semé (1)	13, 20 gr. p. 1.	4, 18 gr. p. 1.	: : 3,02 : 1	
Val. de la paille à raison de 1 f les 50 k.	76 fr. 36 c.	29 fr. 32 c.	: : 2,60 : 1	
Val. du grain, à raison de 13 f l'hect. ...	308 75	97 76	: : 3,15 : 1	
Valeur totale de la récolte	385 11	127 08	: : 3,02 : 1	

Digitized by Google

Si, du tableau qui précède, nous extrayons les chiffres les plus importans, nous trouverons que les résultats de ce premier essai de chaulage se résument ainsi qu'il suit :

PRODUIT de l'arpent de terrain.	PAILLE.		GRAIN.		VALEUR totale des produits.
	POIDS.	VALEUR.	HECTOL.	VALEUR.	
	k	f. c.	h.	f. c.	f. c.
Chaulé....	3818 0	76 36	23 75	308 75	385 11
Non chaulé.	1466 4	29 32	7 52	97 76	127 08
Différence en faveur du chaulage....	2351 6	47 04	16 23	210 99	258 03

Grâce à l'emploi de la chaux, l'on a donc plus que triplé, dès la première année, le produit brut du sol. Pour calculer l'augmentation du produit net, il faudrait débiter le terrain chaulé du surcroît de dépense occasionné par le chaulage, c'est-à-dire de l'excédant de prix de la chaux employée sur le prix du fumier qu'elle a remplacé ; plus du prix de quatre journées de labour nécessaires pour enfouir la chaux. Or, ce surcroît de dépense est, tout calcul fait, de 92 fr. qui, déduits de 258 fr,, chiffre de l'augmentation du produit brut, donneraient pour l'accroissement de produit net 146 fr.

Ce calcul des avantages que procure la chaux ne peut être considéré que comme donnant une limite inférieure, puisque d'une part le chaulage ne devant avoir lieu que tous les quatre ou cinq ans, chaque récolte ne doit être débitée que d'un quart ou d'un cinquième de la dépense occasionnée par cette opération, tandis que nous avons fait porter cette dépense tout entière sur une seule récolte, et que d'un autre côté la chaux ne produit son maximum d'effet qu'après deux ou trois ans.

Quoi qu'il en soit, si cet essai unique, fait sur une petite échelle, ne nous permet pas de prévoir dès-à-présent

Digitized by Google

tout ce qu'on peut attendre de l'introduction du chaulage des terres dans notre système d'amendement, je crois du moins pouvoir en conclure que je ne m'étais point abusé lorsque, il y a deux ans, j'ai cherché à attirer l'attention de la Société sur la question du chaulage, comme sur une des questions qui intéressent au plus haut degré l'avenir de l'agriculture de notre pays.

Septembre 1840.

A. BOISSE.

Digitized by Google

MÉMOIRE
SUR ROQUEFORT.

Lorsque, après avoir monté la côte qui conduit de St-Affrique (Aveyron) à St-Rome-de-Cernon, on jette les regards sur les vallons que domine la route, la vue est agréablement surprise et bien dédommagée du retrécissement où elle vient d'être contrainte; elle peut s'étendre au loin et un magnifique panorama vient se dérouler devant les yeux du voyageur qui, dans la belle saison, admire la beauté du site, l'abondance et la variété des récoltes, et surtout les magnifiques prairies artificielles dont la campagne est parsemée.

Si l'on porte les regards vers le S.-E., l'œil se perd dans l'étendue d'un admirable lointain, tandis que vers le N.-E. il est arrêté par un horizon triste et sombre, qui termine pèniblement un tableau qui vous avait déjà ravi. Ce sont des rochers placés sur la crête des montagnes comme pour les couronner d'un diadême éternel, ou faire contraste et montrer l'aridité à côté du rivage, la stérilité dominant de fertiles vallons, la mort planant sur la vie. Si vous abaissez en effet vos regards vers la plaine, elle vous rappelle la luxuriante végétation de la Beauce ou de la Gascogne, tandis que si vous les élevez, ce ne sont plus que les âpres sommets des Alpes ou des Pyrénées.

L'un de ces rochers, nommé dans le pays *Combalou*, se distingue des autres par sa dimension et son élévation. D'une certaine distance on dirait une forteresse avec ses bastions et ses tours, placée pour la défense de quelque

Digitized by Google

grande cité. Il figure une de ces montagnes auxquelles le judicieux observateur Bernardin de St-Pierre a donné le nom si propre de *montagnes à parasol*, très-fréquentes dans l'Arabie Pétrée et dont l'Éthiopie est pour ainsi dire couverte. Elevant sa cime majestueuse au milieu des vallons qui l'environnent, il ombrage tellement celui du nord, que celui-ci ne reçoit le soleil que pendant quelques heures de la journée. Il est coupé en ligne perpendiculaire au nord, par une pente rapide presque inculte sur les autres points, et se termine par un plateau horizontal.

Lorsqu'on s'est rapproché, on voit que ce rocher est formé de pierre calcaire coquillière, stratifié par couches horizontales d'inégale épaisseur, d'un quart de mètre à deux mètres, régulières dans toute leur longueur et produisant par leur assemblage une élévation qui varie de vingt à quatre-vingt mètres. Il rappelle ce rocher stérile auquel le chantre de la Grèce, qui savait si bien embellir l'objet de ses descriptions, avait donné l'épithète d'*Aimé des Colombes*; mais moins heureux, il est habité toute l'année par des corneilles dont la couleur s'harmonise avec le fond du rocher et semble encore en augmenter la tristesse.

Contre ce rocher, du côté du nord, on remarque un second plateau inférieur, plus irrégulier, composé d'énormes blocs entre lesquels la nature a laissé des vides spacieux, de grandes cavernes. Le nombre de ces cavernes a été encore augmenté par les éboulemens successifs du rocher supérieur, leurs voûtes ont été recouvertes par d'autres blocs plus ou moins considérables que les siècles en détachent, et, dans quelques endroits, par la terre végétale que le temps y a formée.

Quoique moins élevé que le premier, ce second plateau doit cependant fixer plus particulièrement l'attention. L'étranger qui en ignore le nom continue sa route en jetant un regard de pitié sur une terre qui semble brûlée par le soleil, désolée par les frimats, livrée à un oubli éternel et à la solitude la plus profonde. Néanmoins ces rochers,

Digitized by Google

qu'on dirait n'être fréquentés que du pâtre audacieux et de ses chèvres, sont connus de toute l'Europe. Loin d'être inhabités, ils donnent le mouvement et la vie à toute la contrée environnante : loin d'être stériles, ils procurent les richesses et l'abondance à plus de dix lieues à la ronde ; c'est une mine d'or où viennent puiser les propriétaires en échange du fromage qu'ils y portent ; en un mot, c'est le rocher qui renferme les caves de Roquefort.

Sur le penchant de la colline, au nord du rocher, contre ce plateau inférieur et à l'embouchure des grottes dont nous avons déjà parlé et que l'industrie a convertie en caves, est bâti en amphithéâtre le petit village de Roquefort.

Avant d'utiliser ces caves pour la préparation du fromage, Roquefort, dont l'origine est très-ancienne et inconnue comme celle de presque tous les petits bourgs, devait être un hameau peu considérable et perdu dans ces lieux sauvages. La date des premiers essais est ignorée. M. de Gaujal la fait remonter à 1070 ; mais elle est bien antérieure à cette époque, puisqu'il existe un acte des archives de Conques par lequel Flottard de Cornus déclare donner au monastère de cette petite ville, entre autres redevances, deux fromages qui doivent lui être payés annuellement par chacune des caves de Roquefort, et cette charte est du règne de Philippe 1^er^, vers l'an 1070. Ainsi long-temps avant cette époque, quelques personnes ayant remarqué leur fraîcheur, durent avoir l'idée d'y conserver le peu de fromage qu'elles faisaient. Satisfaites de leur essai, elles augmentèrent l'année d'après la quantité de fromage. Ces caves, d'abord publiques ou de peu de valeur, devinrent une propriété particulière acquise par le droit d'usage. Chaque propriétaire eut des parens, des voisins, des amis qui vinrent y déposer leur provision. Plus tard, chaque localité eut ses caves d'habitude et de prédilection, et chaque propriétaire de la cave salait et préparait le fromage de tel domaine, de telle communauté, de telle commanderie, et une fois préparé il était

Digitized by Google

rendu au propriétaire foncier. Cependant le nombre des vendeurs, leur éloignement, leur obscurité et le peu de communications qui existaient alors, rendaient pénible et difficile cette espèce de commerce qui commençait à devenir considérable. Pour le simplifier, les propriétaires des caves proposèrent aux fonciers de vendre pour le compte de ceux-ci le fromage préparé, et ce mode de vente, plus commode pour les propriétaires et plus lucratif pour les négocians, fut généralement adopté. Une confiance sans bornes devait en être la base; aussi ne fut-il pas de longue durée. D'ailleurs la quantité de fromages augmentait toutes les années, ainsi que le nombre des divers fabricans; tout contribuait à entraver ce commerce, et aujourd'hui l'exécution en serait impossible. Alors les propriétaires vendirent leur fromage brut aux préparateurs, et ce mode de vente et d'achat dure encore. Le négociant, intéressé à la réputation de son fromage, le soigna mieux, la consommation augmenta, la prospérité de ce commerce ne fit que s'accroître, et le pays tout entier dut sa fortune à ces caves dont peut-être le hasard seul avait fait connaître la propriété.

Généralement assises au-dessous du niveau du sol et recouvertes par des masses de rocher, ces caves se distribuent en plusieurs ramifications, en plusieurs compartimens irréguliers où l'on a établi deux, trois et même jusqu'à cinq étages. Au milieu de chaque étage sont disposés plusieurs rayons : un espace est ménagé entre ces rayons et le mur pour la commodité du service. Ces caves n'ont pas la même origine. Dans les unes, la nature n'a eu besoin que d'être aidée afin de régulariser les murs et les voûtes; dans les autres, des excavations ont été pratiquées pour en augmenter l'étendue; la main de l'homme, aidée de la poudre, a presque tout fait, et telle fissure qui ne présentait qu'un espace peu considérable a été minée, creusée, élargie, et l'art a imité la nature dans ses désordres et ses bouleversemens comme il tache chaque jour de l'imiter dans ses œuvres les plus parfaites. Il est

Digitized by Google

d'autres caves enfin qui ont reçu un plus grand développement par une maçonnerie adossée à l'ouverture, et dans ces caves factices on a renfermé l'atmosphère glaciale des caves naturelles, et on a forcé la nature à étendre ses bienfaits. Le nombre des caves naturelles est de vingt-trois, et celui des factices est de onze.

La température n'est pas la même dans toutes les caves et il n'en est peut-être pas deux qui soient au même degré. Nous l'avons prise au mois de juin, par un vent du midi, à l'époque où les caves étaient remplies de fromages. Dans la plus fraîche, le thermomètre est descendu à x 0 x 5° R. (0 x 6° C.) dans l'intérieur de la cave, et à 0 x 4° R. (0 x 5° C.) à l'ouverture des soupiraux dont il sera parlé. Dans d'autres, il n'est descendu qu'à 0 x 10° R. (0 x 12° C.), et c'est entre ces deux termes qu'il faut établir la température des caves de Roquefort. La température hygrométrique ne varie pas moins. Dans le compartiment de la cave où se fait la salaison du fromage, l'hygromètre est descendu à 75° ; à l'étage supérieur, il s'est relevé à 65°, et aux étages les plus élevés il est monté à 60° degrés dans la même cave, le thermomètre étant à l'extérieur à 0 x 20° R. (0 x 25° C.), et l'hygromètre à 50°. Dans d'autres caves, il y a la même variation dans les différens compartimens ; mais la température hygrométrique est aussi diverse.

Cependant, comme les caves étaient pleines de fromage et qu'il n'y a pas de fermentation sans dégagement de calorique et d'humidité, on peut établir que lorsqu'elles sont vides la température thermométrique est de 0 x 4° R. dans les plus fraîches, et la température hygrométrique de 60° pour terme moyen.

Ces températures sont remarquables en ce que si la température thermométrique était plus basse, la fermentation, la décomposition chimique dont nous parlerons plus bas ne pourraient s'opérer, car au-dessous de zéro les matières animales peuvent se conserver un temps considérable sans altération. D'un autre côté, si elle était plus

Digitized by Google

élevée, la fermentation alcalescente aurait lieu, ou du moins une décomposition trop rapide dénaturerait le fromage, comme cela arrive dans les mauvaises caves. Il en est de même pour la température hygrométrique : plus élevée, le fromage éprouverait une trop prompte dessication, qui lui enlèverait le moelleux et s'opposerait à la décomposition; inférieure, il conserverait l'excédant de la partie lymphatique qui lui reste encore au sortir des moules, la décomposition serait trop prompte et la moisissure de trop longue durée.

La différence de ces températures produit des effets très-divers dans les caves. Dans les unes, le fromage mûrit promptement; mais ce point de maturité une fois arrivé, il faut se hâter de le vendre ou de le changer de cave, car un plus long séjour serait préjudiciable par le déchet qu'il occasionnerait; d'ailleurs la qualité serait compromise, si toutefois il pouvait se conserver encore. Dans les autres, la maturité arrive plus lentement; mais elles ont l'avantage d'en conserver plus long-temps et la qualité et le poids; en sorte qu'un négociant qui ne posséderait qu'une de ces caves qui ont les deux extrêmes, ne pourrait lutter avec celui qui aurait l'assortiment composé des deux caves; parce que si la température est un peu élevée, la première saison une fois passée, les fromages se dessécheront et diminueront de dix à douze pour cent, tandis que l'autre transportera alors ses fromages dans la cave conservatrice et obtiendra par ce seul déplacement le premier des bénéfices, il ne perdra pas. D'un autre côté, si la température est trop basse, il sera privé des premiers envois et ses caves s'encombreront. Les caves dont la température est plus élevée mûriront donc le fromage plus promptement que les autres; mais cette température devant dissoudre plus d'humidité, le fromage s'y desséchera et diminuera proportionnellement : l'opposé arrivera dans les caves à basse température, car étant à 5 degrés seulement, elle ne pourra guère se charger d'humidité et n'enlèvera que difficilement et à la longue celle que contient le fromage

Digitized by Google

qui pourra y séjourner impunément pendant un plus long espace de temps. Peut-être serait-il possible de faire une échelle de proportion qui d'un côté désignerait la température thermométrique et hygrométrique, et de l'autre le déchet que doit éprouver le fromage à tel ou à tel degré. On aurait par ce moyen une base fixe et infaillible qui apprendrait d'un coup d'œil ce qu'on n'apprend qu'à l'aide d'une expérience qui a été souvent si funeste, qu'elle a été payée par des fortunes entières. Nous ne croyons pas nous écarter de notre sujet en faisant observer que lorsqu'on n'est conduit que par une aveugle routine, on court le risque de s'égarer, parce qu'on ne suit que les caprices du hasard. On expose des sommes considérables, quelquefois toute sa fortune et celle d'autrui ; l'or qui a été englouti dans les rochers de Roquefort atteste malheureusement la vérité de cette proposition ; tandis que le flambeau de la science à la main, on sera éclairé, on marchera s'il n'y a pas de risques, ou, par une sage prudence, on s'arrêtera pour diriger ailleurs ses recherches et ses travaux, si la théorie désigne comme fausse la voie dans laquelle on s'était engagé.

La cause de ces températures est un phénomène qui est réservé aux seules caves de Roquefort, et jamais il ne pourra exister de lutte commerciale au détriment de celles-ci. Il y a même plus : dans la même localité il existe, comme nous l'avons déjà dit, une grande différence entre telle ou telle cave, et les meilleures aboutissent dans la rue qui est nommée pour cette raison *rue des Caves*.

On remarque dans l'intérieur de ces grottes des ouvertures souterraines et latérales ; un courant d'air glacial, sortant de ces fissures irrégulières, s'épanche continuellement dans la cave et remplace celui qui y avait déjà séjourné. Ces soupiraux s'insinuent, se perdent dans l'intérieur du roc, et on ignore quelle en est l'origine et la profondeur ; mais dans les diverses constructions on a grand soin de ne pas les boucher : on laisse au contraire un vide suffisant, on les multiplie le plus qu'on le peut,

Digitized by Google

et on les agrandit même, lorsque cela est possible, afin d'entretenir dans la cave cette fraîcheur qui en fait tout le prix.

La cause de cette basse température et de ces courans d'air a été, de la part d'habiles géologues, l'objet de recherches multipliées qui ont donné lieu à diverses opinions et à des erreurs dont plusieurs sont trop manifestes pour être réfutées. Il nous paraît cependant qu'il n'y a qu'une manière d'expliquer naturellement la fraîcheur de cette température et ses variations. Nous parlerons plus bas d'autres ouvertures qui sont sur le rocher à l'est des caves. Ces ouvertures, qui sont comme les bouches de ces conduits aériens, vont aboutir dans les diverses caves ; mais ces conduits suivent des routes qui ne sont pas les mêmes pour tous. Dans les uns, l'air s'engouffrant à des profondeurs considérables, trouve en passant des réservoirs pleins d'eau, des cavités humides, dans lesquels il enlève une partie de cette humidité aux dépens de son calorique. Il doit donc contenir moins de calorique et plus d'humidité, en proportion de la distance et de la profondeur qu'il a parcourue et de l'eau qu'il a rencontrée sur sa route ; dans les autres, l'air s'engouffre de même : mais ne parcourant que des souterrains vides, secs et moins profonds, il doit conserver une plus grande partie de son calorique, n'ayant pu l'échanger contre l'humidité. En un mot, l'air sera d'autant plus frais qu'il aura parcouru un espace plus ou moins étendu et effleuré plus ou moins de surfaces aqueuses. Ainsi s'explique pourquoi l'air des caves est d'une température si variable dans chacune d'elles. Mais si cette raison explique l'effet du courant d'air, elle n'en explique pas la cause. Cette cause nous paraît ne pouvoir être expliquée que par la théorie des pesanteurs spécifiques.

Il est une vérité physique bien reconnue : c'est que l'air froid est plus pesant que l'air chaud ; alors il doit tendre vers les lieux les plus bas, où il se maintiendra tel, si une nouvelle émission de calorique ne vient pas en modi-

Digitized by Google

fier la pesanteur spécifique ; voilà pourquoi il compose l'atmosphère ordinaire des caves. Si cette atmosphère froide, renfermée dans une capacité quelconque, trouve une issue inférieure, l'air s'épanchera et sera bientôt remplacé par un air nouveau. Il en sera de même encore quoique cette capacité décrive une courbe, pourvu toutefois que l'issue se trouve inférieure à la bouche, et ce courant d'air sera plus sensible si l'issue est d'un diamètre plus étroit. C'est la théorie du syphon qui agit pour l'air dans ce cas comme il agit communément pour les liquides, avec la différence qu'il est renversé, la bouche se trouvant au-dessus de la montagne, la partie courbe dans l'intérieur du sol et l'issue dans les caves. A ces causes on doit ajouter la dilatation de l'atmosphère pressant continuellement sur les bouches de ces conduits qui en sont comme les entonnoirs, tandis que l'air se trouve condensé sur le côté opposé. L'air qu'ils renferment est donc comprimé d'un côté et attiré vers l'autre. Comme il y a des ouvertures dans toutes les directions sur le côteau, le souffle des différens vents influe encore sur ce phénomène, qui est accru par leur action. On a remarqué que pendant le vent du sud le courant d'air était plus sensible, peut-être même plus frais, parce que l'air se trouve dilaté à l'ouverture, plus condensé à l'issue, et que contenant plus de calorique il peut se saturer d'une plus grande quantité d'humidité dans les bas-fonds qu'il traverse.

Après avoir parlé de la cause et des effets de la température des caves, exposons le mode de fabrication du fromage chez le propriétaire ; mais plutôt faisons connaître les herbages dont se nourrissent les brebis ainsi que le terroir où ils croissent.

Roquefort est placé au centre d'un terrain argilo-calcaire où l'on distingue des espaces, quelquefois fort considérables, ailleurs très-restreints, d'un schiste argileux presque stérile. La majeure partie des champs sont couverts de pierres de même nature, à tel point que l'on croirait impossible d'y obtenir une récolte. La nature ce-

Digitized by Google

pendant ne fait rien d'inutile, et ces pierres, que l'on croirait préjudiciables à la fécondité des terres, y sont, j'ose le dire, en partie nécessaires. Pendant l'hiver, elles retiennent la terre végétale, qui serait entraînée par les orages si communs dans ces contrées montagneuses ; elles fournissent au nord un abri aux jeunes plantes, et font l'office de reverbère au midi. Pendant l'été, elles procurent aux racines des végétaux de l'ombre et de la fraîcheur ; elles augmentent même la quantité de rosée qui se dépose sur la plante, par le peu d'affinité qu'elles ont avec le calorique. Pline rapporte qu'un laboureur ayant fait épierrer son champ, il n'y pouvait rien croître, et qu'il fallut y rapporter les pierres pour lui rendre sa fécondité. Il en serait peut-être de même du terrain argilo-calcaire de notre Causse et du Larzac. Un ingénieur des environs de Rouen fit enlever les pierres d'un champ pour l'entretien d'une route ; le champ perdit de sa fécondité et le Parlement de cette ville rendit un arrêt qui obligea l'ingénieur à les y rapporter. Prétendons-nous par là que cette quantité de pierres soit nécessaire à cette partie du département de l'Aveyron ? Cette idée est loin de nous. Il serait à désirer au contraire, que chaque année, dans la morte saison, les propriétaires en fissent enlever une certaine partie de leurs champs, qui acquerraient par là une plus grande valeur, excepté cependant pour ceux dont la pente est trop rapide et dont la terre pourrait être plus facilement entraînée. Ainsi les générations suivantes profiteraient des travaux de leurs pères, et il en serait de cet amendement comme des plantations de longue venue : il resterait toujours assez de pierre pour le but indiqué. Dans certaines localités en effet la quantité de pierres est si abondante, que les récoltes en souffrent et que leur produit est loin d'être proportionné à l'étendue du terrain qui a été ensemencé. Cette contrée serait pauvre, si la Providence ne lui avait ménagé une autre ressource en dédommagement des céréales, qui d'ailleurs sont d'excellente qualité.

Digitized by Google

Il est dans cette partie du département et dans les environs de Roquefort surtout, beaucoup de landes, de coteaux, de montagnes schisteuses ou calcaires, dont l'agriculture ne peut tirer aucun produit à cause de la nature du sol, du peu de terre végétale qui le recouvre et des nombreux rochers dont il est hérissé comme une mer sillonnée de rescifs. Sur ces terrains incultes, parsemés de quelques chênes rabougris, ou nus et pelés comme la Champagne pouilleuse, le berger trouve à peine un peu d'ombre pour s'abriter. Ils produisent cependant quelque plantes aromatiques telles que le thym, la lavande, le serpolet, la sauge, le romarin et diverses menthes, quelques chétives graminées, quelques mousses, et ne peuvent servir que de pâtures, qui seraient même d'une faible ressource pour toute autre contrée : la dent de la vache pourrait à peine saisir une pelouse si fine et si serrée, et la courte dent de la chèvre ou de la brebis peut seule la brouter. La vache même, dont le lait pourrait fournir du fromage tel que celui du Cantal, ne pourrait escalader sans danger les montagnes et les rochers, étant de sa nature destinée aux gras pâturages des plaines. Ces terrains nous paraissent donc réservés à l'unique ressource de l'éducation du menu bétail. Mais, par une admirable harmonie providentielle, au centre de ces maigres pâtis se trouvent placées les caves de Roquefort, pour utiliser le lait des chèvres et des brebis.

Avant l'introduction des prairies artificielles, ces divers pacages étaient la seule nourriture des brebis. Leur lait était moins abondant, mais la qualité était bien supérieure. Depuis que les vesces, le sainfoin, l'esparcet la luzerne et le farrouch ont permis aux cultivateurs de tripler le nombre de leurs brebis et de les repaître d'avantage sans les fatiguer autant, le produit est infiniment plus considérable ; mais la qualité du fromage s'est ressentie de ce changement de nourriture. Ainsi que nous l'avons dit, la nature a fait pour Roquefort les pâtures qui l'environnent, et tout ce que l'art y a ajouté n'a fait

Digitized by Google

que déprécier son premier ouvrage. Les prairies artificielles répondent bien aux spéculations des propriétaires ; mais ce bénéfice dans la quantité n'est produit qu'aux dépens de la qualité, et les gourmets d'un certain âge se sont bien aperçus que le Roquefort d'aujourd'hui ne vaut pas celui d'autrefois. Alors la sonde était inutile, le choix presque impossible, parce que les qualités étaient à peu près les mêmes.

Doit-on blâmer, doit-on approuver cette modification du produit local ? Sans doute l'introduction des prairies artificielles a été, pour Roquefort surtout, le commencement d'une ère nouvelle; mais s'il nous était permis d'émettre notre opinion sur une question qui est de la plus haute importance pour les intérêts de toute la contrée, nous proposerions aux cultivateurs de faire deux qualités de fromage et de les faire consciencieusement. Nous disons consciencieusement, car dans ce cas la fraude serait facile et le mélange des laitages malaisé à connaître, surtout avant la préparation des fromages dans la cave, c'est-à-dire hors de l'achat. Mais les propriétaires qui auraient trompé une fois seraient exclus du prix donné à la première qualité jusqu'à épreuve contraire. D'ailleurs la crainte de perdre leur réputation, l'amour-propre, leur intérêt, feraient qu'ils ne s'y exposeraient pas. Pour produire ces deux qualités, les propriétaires devraient avoir deux troupeaux distincts et séparés en rapport avec leurs pâturages et leurs pâtures, ne jamais confondre les lieux de dépaissance, et faire à part du fromage des deux laits. Ils recevraient le prix de leurs peines dans le produit plus abondant du lait de la seconde qualité, et dans le prix plus élevé de la première. On ferait dans les caves une séparation des qualités dont le prix serait fixé en conséquence ; ainsi tout serait concilié ; la qualité se trouverait sans se confondre à côté de la quantité, et le fromage de Roquefort reprendrait sa réputation qui, il faut bien le dire, ne s'est pas soutenue. Cette innovation paraîtra d'abord

Digitized by Google

difficile à la routine ; mais elle ne paraît pas impossible à établir.

Il y aurait sans doute encore un moyen d'améliorer la qualité du fromage produit par les fourrages artificiels, tout en augmentant la quantité ; ce serait d'unir à ces fourrages la culture des récoltes sarclées, à laquelle notre Causse se prêterait aisément. Si les carottes, la betterave, le topinambour entraient seulement pour le quart dans la nourriture des brebis, leur lait, plus abondant et plus parfumé, dédommagerait des sacrifices que cette culture nécessiterait, et ce mélange de nourriture détruirait sans doute la funeste influence des pâturages sur la qualité du fromage. La carotte principalement, dont les brebis sont si avides, contenant une matière extracto-résineuse aromatique, serait préférable à la betterave, plus difficile à cultiver et à conserver. Le topinambour contient aussi un principe tonique propre à corriger les fourrages artificiels, et a l'avantage de se conserver en terre pendant les gelées ; on peut l'en extraire tous les jours au fur et à mesure de la consommation. Si la routine, cette funeste ennemie du progrès, pouvait être rejetée, si cette culture pouvait être introduite, peut-être ouvrirait-elle pour nos contrées une ère qui serait le pendant de celle qu'ont produite les fourrages artificiels. Après l'extraction de ces racines, la terre serait ameublie, prête pour de nouvelles semences, et la récolte d'après, plus abondante, dédommagerait des frais que nécessite le défoncement qu'exigent ces racines pivotantes. Ainsi l'on retirerait plusieurs avantages de cette culture : le lait serait plus abondant et de qualité supérieure ; on serait sans crainte pour la nourriture d'hiver ; le terrain serait ameubli et amélioré. Les propriétaires même pourraient nourrir un plus grand nombre de brebis avec la fane pendant l'automne et les racines pendant l'hiver, et leur santé ne serait pas compromise comme elle l'est ordinairement après la mauvaise saison.

Afin de corriger l'alimentation trop aqueuse et trop insipide des fourrages artificiels, nous proposerons encore

Digitized by Google

une troisième modification à apporter à la nourriture des brebis. L'on devrait y ajouter, en les semant, quelques graminées aromatiques, la *flouve odorante*, quelques *paturins*, etc.; donner de temps à autre aux brebis quelque provende où entrerait le genièvre, le fénugrec, etc.; la culture de ce dernier grain, si aromatique, si appétissant pour les bêtes à laine, devrait être accru pour le but que j'indique dans la même proportion que les prairies artificielles. Il est encore à regretter que le prix du sel soit trop élevé pour en multiplier l'usage plus qu'il ne l'est aujourd'hui : c'est un excellent moyen pour augmenter la quantité du lait. Ici on n'a pas à craindre d'excédent dans le produit du fromage. Il est un fait bien avéré : c'est que la production n'est pas en rapport avec la consommation, et que les négocians n'en ont jamais assez pour satisfaire toutes les demandes.

Trois semaines ou un mois après leur naissance, les agneaux sont enlevés à leurs mères et portés aux marchés de Saint-Affrique ou de Millau où leur nombre, dans un seul marché, s'élève par fois à plus de deux mille; ils sont livrés à si bas prix, qu'il arrive que la peau se vend ce qu'a coûté l'agneau; mais ce bas prix ne dure pas longtemps et la moyenne de l'agneau vivant est de 50 cent. le kilogramme.

On trait les brebis soir et matin, et cette opération n'est pas sans intérêt.

Le troupeau étant placé dans la cour du domaine, ordinairement assez vaste, les bergers, les valets et les servantes s'assoient à la porte de la bergerie ayant chacun une baste devant soi. La brebis est placée debout, ayant une jambe de chaque côté de ce baquet, et livre ses mamelles à l'avidité de son maître qui, sans pitié pour elle, comprime ses mamelons avec force mais avec adresse. Lorsque le lait se refuse à obéir à ses doigts, imitant avec son vigoureux poignet le coup de tête de l'agneau qui tette, il lui frappe la mamelle à plusieurs reprises. Par ce moyen, les glandes irritées épanchent le lait en plus grande abon-

Digitized by Google

dance. La brebis ne paraît pas souffrir de ce traitement, et les autres appellent par leurs bêlemens réitérés le moment de la traite, pendant que les pétulans agneaux semblent vouloir distraire leurs mères et charmer leurs peines et leurs ennuis.

Si la traite n'est pas assez abondante, on la garde dans un lieu frais pour la mêler à la suivante; mais il serait plus convenable de mêler celle du soir à celle du matin, parce que la nuit étant plus fraîche, le lait se conserverait mieux et serait moins exposé à tourner. Les petits propriétaires qui n'ont que peu de lait, surtout au commencement et à la fin de la saison, se prêtent mutuellement du lait qu'ils se rendent le lendemain dans la même proportion; par ce moyen, ils peuvent faire un fromage lorsque leur peu de lait ne le leur permettrait pas.

Le lait est coulé à travers un linge pour en séparer les impuretés, et coagulé à une température de 20 à 25° x 0 R.

Pour cette opération, l'on se sert de l'estomac des jeunes agneaux ou des jeunes chevreaux qui n'ont pas encore mangé, et qui contient encore le lait qu'ils avaient tetté. Ce lait a pris la forme de grumeaux plus ou moins gros, et cette présure est réputée d'autant meilleure que l'estomac contient plus de ces grumeaux. Outre ce lait caillé, l'estomac contient encore le *suc gastrique*, le *suc pancréatique* et un peu du suc bilieux qui est remonté du *duodénum*. On laisse toutes ces substances dans l'estomac, on ajoute un peu de sel, on lie au pylore et au *cardia* et on le laisse dessécher. Lorsqu'on veut s'en servir, on met à tremper pendant deux ou trois jours un de ces estomacs dans un litre d'eau à laquelle on ajoute un peu de sel pour qu'elle se conserve. Une cuillerée de cette eau suffit pour coaguler 25 kilogrammes de lait.

Ce caillé est fortement agité et brassé pendant une demi-heure sans interruption pour qu'il soit bien divisé et que le petit-lait soit entièrement dégagé de ses cellules. Alors il se précipite au fond de la chaudière et le petit-lait est versé par inclinaison dans un autre vase. Le caillé est mis

Digitized by Google

à égoûter dans des moules où il reste dix à douze heures, mais cette opération se fait d'une manière toute particulière aux fromages de Roquefort.

Lorsqu'on a mis une première couche de caillé dans le moule, on y répand une légère pincée de poudre de pain moisi que l'on ajoute encore après une seconde et une troisième couche. Lorsque le moule est plein, on mélange un peu cette masse sans mêler entièrement la poudre de pain moisi afin que la couleur ne se confonde pas et ne soit point homogène. Ce mélange de bleu et de blanc se développe encore dans la cave et forme ce marbré propre au fromage de Roquefort. Avant l'usage des prairies artificielles, cette addition de pain moisi n'était point admise, et ce n'est guère qu'après la révolution de 93 qu'elle fut adoptée, sans doute pour donner un levain à la fermentation du fromage, ou peut-être pour donner le change et imiter promptement ce marbré que le fromage n'acquèrait qu'à la longue. Aujourd'hui même on n'en mêle pas dans les fromages de qualité supérieure, ou du moins ce n'est que dans le commencement de la saison, pour les mêmes motifs que nous avons mentionnés. Nous parlerons plus bas des effets du pain moisi dans le fromage.

Lorsqu'il est assez égoûté et qu'il a acquis assez de consistance pour être enlevé des moules, on le laisse essorer entre deux linges un ou deux jours, et dès qu'il a formé une faible croûte par une légère dessication, il est porté à Roquefort et se vend en cet état au prix moyen de 100 fr. les cent kilogrammes.

D'un autre côté, on soumet à l'ébullition le petit-lait, auquel on ajoute pendant ce temps un peu de lait qu'on a réservé pour cela. La chaleur sépare le reste de la partie caseuse et butireuse qui y restait contenue, et cette crême est vendue ou consommée dans la ferme. Elle est d'une grande ressource pour le peuple et peut être servie sur les meilleures tables qu'elle ne dépare jamais. C'est un mets aussi sain que délicat ; mais il ne peut être long-temps conservé. Dans les fermes qui n'en ont ni le débit ni

Digitized by Google

l'emploi, on l'épice et on le conserve pour l'hiver. On pourrait en faire des fromages secondaires, tels que ceux que l'on fait dans la Franche-Comté et que l'on nomme *schigres*. Cette partie caseuse est la *brocotte* des Vosges, la *ricotta* d'Italie, la *cracée* de la Savoie et la *recuite* de Roquefort. Le puron sert ensuite à la nourriture des pourceaux.

Dès que le fromage est rendu dans la cave, il est d'abord soumis à la salaison dans un premier compartiment nommé le *saloir*. On saupoudre une surface de fromage avec environ trente grammes de sel et il reste entassé trois par trois jusqu'à ce que le sel soit fondu et l'ait pénétré d'un côté. Le sel marin, par sa propriété déliquescente, attire l'humidité de l'air, se fond peu à peu et s'insinue dans le fromage. Quatre jours après, on répète cette opération du côté opposé, et il est empilé de nouveau pendant le même temps, après lequel on enlève une première couche que l'on rejette et qui sert pour la nourriture des cochons. C'est la bavure du sel, du petit-lait, et l'épiderme du fromage quelquefois en putréfaction quand le propriétaire l'apporte. Ensuite, symétriquement placés sur le côté entre les rayons de la cave de manière qu'il y ait environ dix centimètres de séparation entre eux, ces fromages ne tardent pas à se couvrir d'une longue moisissure blanche et soyeuse, semblable au duvet le plus fin. Cette moisissure est raclée chaque quinze jours de quatre à huit fois, selon la qualité, et le fromage finit enfin par revêtir une robe particulière grise, marbrée de rouge, qui est exempte de moisissure. Alors le fromage a subi assez de fermentation ; le petit-lait s'est complètement égoûté ; le bleu s'est développé : on dit que le fromage est mûr ; mais cette maturité n'arrive qu'après que le fromage a passé au moins un mois et demi ou deux mois dans la cave, et s'il y reste plus long-temps, la qualité se détériore, à moins que ce ne soit dans l'arrière saison.

La première raclure seule est rejetée : les suivantes sont pétries dans des vases où, après avoir subi une fermen-

Digitized by Google

tation, elles acquièrent un goût plus piquant et prennent alors le nom de *rhubarbe*, sans doute à cause de la ressemblance de leur couleur avec celle de cette racine. On en fait de deux qualités et de deux couleurs : les premières raclures en fournissent de blanche et le fromage qui tend à sa maturité la fournit rouge. Cette rhubarbe est vendue au prix de 25 fr. les 50 kilogr. pour la rouge, et de 32 fr pour la blanche. C'est un aliment tonique et stimulant très-propre à corriger les défaillances d'estomac des hommes qui se livrent à de rudes travaux.

Après avoir suivi les diverses manipulations que l'on fait subir au fromage, examinons maintenant les phénomènes chimiques qui s'y passent.

Bien qu'après être sorti des moules le fromage soit égoutté, pressé et essuyé le plus qu'il est possible, il n'est pas essoré de manière à ne pas retenir encore une portion de la partie lymphatique. Cette partie tourne à l'aigre dans peu de temps et, pour employer une expression plus propre, elle se charge d'une certaine quantité d'*acide lactique*. La partie caseuse, de son côté, subit une altération qui, malgré qu'elle soit peu sensible, n'en est pas moins réelle. Comme dans toutes les matières animales exposées au contact de l'air, la fermentation putride et alcalescente ne tarde pas à s'établir, et il se développe de l'*ammoniaque*. Cet acide et cet alkali se trouvant produits dans l'intimité de la même matière, je dirai presque dans la même molécule, se combinent, se neutralisent tout de suite, et de leur combinaison résulte une nouvelle matière, le *lactate d'ammoniaque*, qui n'est pas très-développé à l'arrivée des fromages dans les caves, mais qui s'y forme continuellement durant son séjour, insensiblement il est vrai, à cause de leur basse température. La fermentation putride se prolongerait donc indéfiniment, si l'art ne venait à son secours et n'opposait un obstacle à cet inconvénient. Cette digue, c'est le sel. Le chlorydrate de soude placé sur le fromage se dissout peu à peu, le pénètre insensiblement, et ce sel obtient l'effet attendu, savoir la dé-

Digitized by Google

composition du *lactate d'ammoniaque*. L'*acide lactique*, ayant plus d'affinité pour la *soude* que pour l'*ammoniaque*, abandonne ce gaz pour former un *lactate de soude*. De son côté le gaz ammoniaque, devenu libre et trouvant à se combiner avec l'acide *chlorydrique*, devenu libre lui-même par la décomposition du *chlorydrate de soude*, forme un *chlorydrate d'ammoniaque*. Ainsi il n'y a aucune perte de gaz, aucune perte de sel, mais une double affinité chimique, une double décomposition, un échange mutuel qui d'un *lactate d'ammoniaque* et d'un *chlorydrate de soude* a produit un *lactate de soude* et un *chlorydrate d'ammoniaque*. Telle était la théorie que nous nous étions faite et que l'analyse a pleinement confirmée. Ainsi on explique pourquoi le fromage qui n'a pas séjourné assez longtemps dans la cave est encore salé, tandis qu'il perd ce goût quand la combinaison réciproque a eu le temps de s'effectuer.

Cette combinaison, modérée et ralentie par la température des caves, maîtrisée par l'opération réitérée que l'on fait subir au fromage en le raclant, et qui facilite le contact de l'air avec ce dernier, développe insensiblement la couleur bleue et rouge qu'on y remarque.

La maturité du fromage est arrivée lorsque ces combinaisons chimiques ont eu lieu dans de justes proportions. Cependant la formation de l'ammoniaque continue et cet alkali ne trouve plus à côté de lui l'acide lactique par lequel il était neutralisé; alors, s'y trouvant en excès, il communique au fromage un goût plus piquant, plus fort, plus âcre, selon la quantité qui s'y trouve développée : mais avant cette époque, lorsque le fromage contenait encore assez d'humidité, l'ammoniaque formait avec la partie huileuse du fromage un espèce de savon animal qui le rendait plus gras, plus élastique, plus gluant, ce qui n'a plus lieu lorsque la lymphe a disparu, lorsque l'humidité manque pour retenir et dissoudre le gaz ammoniaqne; alors le fromage reste sec, alcalin, et ce gaz est dégagé abondamment si l'on mêle de la chaux caustique.

Digitized by Google

D'après ce que nous venons de dire, on voit que dans le principe le fromage est acide, et qu'il devient alcalin lorsqu'il est vieux préparé. En effet, dans le premier cas, il rougit les couleurs bleues végétales et les verdit dans le second. C'est entre ces deux états qu'il faut saisir le point de maturité, et ce terme se prolonge assez long-temps, car une légère différence ne peut être appréciée par le goût et ne peut l'être que par le chimiste. Pendant ce séjour du fromage dans la cave, il se forme encore du gaz acide carbonique. C'est ce gaz qui occasionne ces cavités, ces yeux qu'on y remarque et que l'on nomme le *persillage*.

Tel était l'unique travail du fromage avant l'usage des fourrages artificiels. Depuis, on y a joint une autre préparation du moins dans les qualités inférieures et surtout au commencement de la saison : afin de parvenir au but que nous avons indiqué plus haut, on y ajoute de la poudre de pain moisi.

Cette poudre végétale n'est qu'une mousse, une végétation microscopique développée à l'aide de l'humidité et des autres conditions nécessaires. Cette substance ainsi modifiée contient beaucoup plus de *carbonne* et d'*oxigène* qu'avant son altération. C'est donc sous ce double rapport physiologique et chimique que nous considérerons son action sur le fromage.

Il est des végétaux et une foule de cryptogames surtout qui ont la faculté de reprendre vie et de se multiplier même après avoir été arrachés du lieu où ils ont pris naissance, desséchés et brisés. Quelques-uns naissent spontanément et sans cause connue. Il en est ainsi des mousses, qui constituent ce qu'on appelle vulgairement une moisissure, et celle qui prend naissance sur le pain est de ce nombre. Une faible partie, interposée dans le fromage, s'y multiplie, surtout dans les cavités qui forment le persillage, favorisée par l'humidité et la matière animale.

Son action chimique est plus étendue. Nous avons dit que le pain moisi était chargé de carbone et d'oxigène :

Digitized by Google

l'analyse a démontré que ces deux substances étaient très-abondantes dans les préparations qui développent les couleurs bleues ou noires. La plupart de ces couleurs sont susceptibles de passer au rouge par une plus grande quantité d'oxigène : ainsi la violette, le tournesol rougissent par le contact d'un acide. C'est encore par cette raison que nous voyons la couleur bleue se développer dans les animaux par la combinaison des mêmes principes. Lorsque les viandes se putréfient, la première impression de l'oxigène est de décider le bleu. Lorsque l'oxigène se fixe en plus grande quantité, le bleu est remplacé par le rouge : c'est ce qu'on observe dans la préparation des fromages. Ils se revêtent d'abord d'un duvet blanc qui devient bleu et qui passe ensuite au rouge. La combinaison de l'oxigène et ses proportions dans cette combinaison décident donc la propriété de réfléchir tel ou tel rayon. Ainsi, en mêlant à une matière animale blanche, telle que le caillé, un corps chargé d'oxigène, ce corps en communiquera une partie à cette matière et y développera la couleur bleue. D'ailleurs les couleurs se fixant en général plus facilement sur les matières animales que sur les végétales, le bleu du pain moisi se fixera sur la partie caseuse et s'y développera par l'oxigène. Aussi dans le fromage partagé depuis quelque temps, le bleu est plus prononcé que dans celui qui ne l'est que depuis peu, et la croûte est plus voisine du rouge que du bleu, parce que le contact avec l'oxigène a été plus prolongé.

Tels nous paraissent être les divers phénomènes qui se passent dans le fromage pendant sa préparation et son séjour dans les caves de Roquefort. De là ce marbré, ce piquant, ce moelleux, cette saveur si connue de ce fromage, dont la réputation est si étendue et dont la consommation augmente tous les jours.

En résumé, on peut regarder le fromage de Roquefort comme un savon animal contenant du *lactate de soude*, du *chlorydrate de soude*, du *chlorydrate d'ammoniaque*, du *gaz acide carbonique*, un peu d'*acide acétique*, de l'*acétate*

Digitized by Google

d'ammoniaque, un peu d'*ammoniaque libre*, selon qu'il est plus ou moins vieux.

Depuis le commencement de cette industrie, elle s'est accrue considérablement, et cette progression a été si rapide dans ces derniers temps, que de *six mille quintaux* ancien poids (247,800 kil.), qui sortaient des caves de Roquefort vers la fin du siècle dernier ; elle s'est portée maintenant à 900,000 kil. En établissant le prix moyen du fromage préparé à 1 fr. 80 c. le kilogramme, voyons à quel chiffre à peu près se porte ce commerce. Des 900,000 kil. de fromage qui ont été portés à Roquefort, il faut distraire la perte qu'il éprouve par les raclures et par la dessication, déchet que l'on évalue à 25 p. 100 : reste donc 675,000 kil., qui au prix moyen de 1 fr. 80 c., donnent *un million deux cent quinze mille francs* de recette pour le négociant. De cette somme, prélevons le prix du fromage brut, savoir 900,000 fr., il restera 315,000 fr. pour payer la main-d'œuvre, les commis, les affermes, la patente, les impositions et menus frais.

Les impositions sont taxées en ce moment à 10,000 fr. y compris la patente ; mais il nous a été dit qu'elles sont à la veille de subir une nouvelle répartition qui, vu la valeur actuelle de l'afferme, sera probablement augmentée. En effet, la valeur locative est entièrement hypothétique, et telle cave qui, il y a un an, s'affermait 3,000 fr. en produit aujourd'hui 20,000. L'année passée surtout, les caves ont acquis une valeur au-dessus de toute espérance, produite par la spéculation de la compagnie *Rigal*, de Montpellier, qui les a affermées presque toutes. Nous avons dû signaler ce fait, mais il ne nous appartient pas d'en préjuger les conséquences. Bornons-nous à faire des vœux pour que ces négocians aient réussi dans leur spéculation, mais avant tout pour que les propriétaires ne soient point lésés dans leurs intérêts. Nous avons dit que le nombre des caves naturelles était de vingt-trois et celui des factices de onze ; ajoutons que depuis la nouvelle valeur qu'elles ont acquis on travaille à en faire d'autres.

Digitized by Google

D'après ce que nous venons d'exposer, on voit que si l'introduction des fourrages artificiels produisit une véritable révolution dans l'économie rurale, Roquefort en particulier en a ressenti des avantages immenses, qui n'ont pas peu contribué à en accroître la prospérité et à lui donner le bien-être dont il jouit aujourd'hui. L'aisance y est générale et la santé, qui en est la conséquence, y est florissante. On ne peut s'empêcher d'admirer la vigoureuse constitution des filles employées au service des caves et leur teint frais et rosé. Elles passent toute la saison des chaleurs à l'ombre et, quoiqu'elles dussent être comme étiolées, elles jouissent d'une santé qui est rarement interrompue, fruit de la salubrité des caves, dont l'air est continuellement renouvelé et de l'uniformité de leur température.

Cette basse température se communique à tout le village, et l'on n'y est pas encore entré que l'on en ressent déjà l'effet. Aussi Roquefort n'a jamais été sujet aux épidémies.

Cette température, si je puis dire *extra-atmosphérique*, n'est pas la seule anomalie qui place Roquefort en dehors de la ligne naturelle. Outre ses caves, il possède encore des richesses géologiques dignes de l'attention du naturaliste. Si l'on parcourt les plateaux qui dominent le village, on voit que la nature y a semé ses caprices les plus bizarres. Parcourons-les en détail pour mieux les connaître et les apprécier.

Rocher de Saint-Pierre. — Le rocher de Saint-Pierre, situé au nord du massif de *Combalou*, constitue le plateau inférieur sous lequel sont renfermées les caves. Comme nous l'avons dit, il a été ainsi formé et peu augmenté par les éboulemens du rocher supérieur, quoique des écrivains très-recommandables d'ailleurs aient prétendu qu'il en était entièrement composé; à moins cependant qu'il y ait eu affaissement subit dans cette partie sans dérangement de contexture, et cela ne paraît pas probable. Ce qui confirme notre opinion, c'est que les assises dont la réunion com-

Digitized by Google

pose la majeure partie du rocher sont horizontales comme le reste de la roche ou de nature différente, et que les parties qui ont été produites par les éboulemens ont les couches plus ou moins inclinées.

Chapelle de Saint-Pierre. — Lorsque Roquefort n'était qu'un hameau, les habitans se rendaient à Tournemire, autre proche village, pour assister au service divin. Mais le commerce du fromage ayant acquis de l'extension et la population ayant un peu augmenté, une chapelle fut construite sur le rocher qui renferme les caves, et fut érigée en succursale dépendante de Tournemire. C'est ainsi que la religion fut appelée à dominer sur le commerce. Plus tard, le nombre des habitans s'étant encore accru, on fut obligé de faire une paroisse et de bâtir une seconde église plus grande, qui date de 1756. Celle-ci, devenue insuffisante à son tour et bâtie dans un genre plus que modeste, va être remplacée par une autre que réclament les nouveaux besoins de la population. La chapelle de St.-Pierre, depuis long-temps abandonnée, était d'un mauvais style et pouvait contenir tout au plus cinquante personnes.

Coteau de Saint-Pierre. — Si vous parcourez le coteau sur lequel est placé cette chapelle, des gouffres, dont quelques-uns ont une profondeur effrayante, viennent arrêter votre marche et attirer votre attention. Les rochers qui en composent la charpente sont de calcaire coquillier, et il est remarquable qu'on n'y trouve que des bivalves inéquivalves. Entre ces rochers, sont des vides spacieux dont plusieurs viennent aboutir à la surface du sol. Il est hors de doute que ces ouvertures, qui en sont comme les bouches, dont quelques-unes sont fort considérables et les autres fort étroites, communiquent avec les caves. C'est par ces ouvertures multipliées, exposées à tous les points, que l'air s'insinue pour traverser les souterrains humides, y déposer son calorique et s'y charger de l'humidité qu'il apporte dans les caves où il trouve une issue. Quelques-unes de ces ouvertures sont perpendiculaires, et si l'on y

Digitized by Google

jette une pierre pour en sonder la profondeur, après l'avoir entendue long-temps se débattre contre les parois du rocher, à peine peut-on distinguer le bruit produit par sa chute : il arrive même en plusieurs endroits que l'attention la plus grande ne peut l'entendre, et l'on dirait qu'elle va se perdre dans un abîme sans fonds.

Source. — Presque au sommet de ce coteau est une petite source nommée *Fontaine des Oiseaux*, peu abondante mais ne tarissant jamais. Elle est remarquable à cette hauteur et d'une grande commodité pour les troupeaux qui paissent sur ces coteaux et qui sans elle auraient l'eau fort éloignée.

Echo. — Ce coteau est en cet endroit séparé du massif du rocher par une étroite vallée qui n'a pas d'issue et que la terre d'alluvion exhausse chaque année, depuis que le plateau supérieur a été dépouillé de ses bois. La façade de ce rocher produit un double écho très-distinct qui n'est pas inconnu des bergers : on les entend souvent faire le conversation avec eux-mêmes et charmer ainsi leurs ennuis. Ils trouvent en lui une compagnie dans cette solitude sauvage, et cet écho semble en diminuer la tristesse. De ce point, le massif du rocher est vu en face et présente sa gigantesque structure. Alors l'homme est comme anéanti devant cette masse imposante, dont la durée contraste d'une manière si frappante avec la brièveté de sa vie et la grandeur avec sa petitesse et son infirmité. Il rentre en lui-même et se demande : Que suis-je, si je ne suis que matière ? — Beaucoup moins que cette roche, que le grain de sable qui la compose : elle a existé et existera durant des siècles, et je ne suis qu'éphémère sur la terre. Il serait profondément humilié si la foi ne relevait son âme abattue et ne l'assurait de son immortalité.

Grotte des Fées. — A huit ou dix mètres au-dessus du sol de la vallée, on voit une ouverture de forme ogivale. C'est la bouche d'un de ces antres profonds et ténébreux, creusés par la nature comme d'immenses tombeaux. Quelque communes que soient dans le département de l'Avey-

Digitized by Google

ron les grottes de ce genre, celle dont il est question mérite d'occuper une place distinguée. La plupart de ces excavations ont, à certaines époques, surtout pendant les guerres de religion ou pendant ces troubles politiques qui ébranlaient depuis la famille jusques aux royaumes entiers, servi d'asile à des fugitifs, à des prêtres, à des proscrits ; celle-ci est peut-être de ce nombre.

A peine est-on monté, au moyen d'une échelle, sous la voûte qui forme comme le péristyle, l'on est pénétré d'une horreur inexplicable qu'on ne peut maîtriser, et le soleil, que l'on va quitter pour s'ensevelir dans ces ténébreuses profondeurs, donne de tristes regrets. Dès qu'on a fait quelques pas dans la bouche de l'antre, le jour a disparu et est remplacé par les flambeaux dont on a eu le soin de se munir, et dont la pâle couleur va se réfléter contre ces sombres voûtes ou se perdre dans l'immensité de l'intérieur.

La grotte des Fées s'étend presque en ligne droite, parallèle à la façade nord du rocher, et offre peu de ramifications. On se trouve d'abord dans une galerie régulière dont les parois sont couvertes de spath calcaire translucide, formant par son relief des draperies horizontales et une tapisserie du plus bel effet. Le sol est argileux et glissant pendant quelques pas ; mais cette régularité et la nature du sol changent bientôt après : d'énormes blocs de rocher viennent embarrasser ou obstruer la marche jusques à la fin de la grotte, et en varier l'aspect de la manière la plus bizarre. La voûte et les parois sont tapissées de stalactites de mille formes diverses ; tantôt elles sont *tuberculeuses*, *mamelonnées* ou *rognonées*, et leur réunion forme des masses ; ailleurs elles forment des mousses les plus variées ou sont allongées et fistulaires, ressemblant à ces congélations qui se forment pendant le dégel, et leur assemblage produit le plus bel effet. Les blocs qui forment le sol sont recouverts d'un dépôt de même nature et les stalagmites qui les recouvrent sont aussi multipliées. Sur plusieurs points, les stalactites se sont réunies aux

Digitized by Google

stalagmites, forment des colonnes d'albâtre calcaire d'un assez beau blanc, qui semblent soutenir la voûte et donnent à cette grotte le caractère auguste d'un temple élevé en l'honneur de quelque divinité.

Vers le milieu de la grotte, du côté du nord, le mur est couvert d'une poussière blanche que l'on prendrait d'abord pour une efflorescence nitreuse : ce n'est que du carbonate de chaux spongieux, nommé par les anciens *agaric minéral*, *farine fossile*, *lait de montagne*. Si vous vous hasardez témérairement dans quelques-unes des anfractuosités que vous apercevez, arrêtez-vous, imprudent! vous avez un abîme sous vos pas; car de temps à autre le sol présente la bouche béante de gouffres d'une profondeur effrayante, et la pierre que l'on y jette, après avoir long-temps frappé contre les parois de l'abîme, va plonger dans les réservoirs où se rend l'eau qui découle goutte à goutte dans l'intérieur de la grotte.

Après s'être prolongée l'espace de quinze à dix-huit cents mètres, tantôt spacieuse, tantôt refusant presque le passage, cette grotte se termine brusquement, et cette extrémité ne présente ni suintement ni cristallisations. Belle dans son ensemble, elle ne présente aucune particularité remarquable dans ses détails. Il est possible qu'il n'en fût pas de même autrefois; car on voit que le ciseau des curieux ou même celui de la cupidité a mutilé ce que la nature n'avait créé qu'avec des siècles, et tant est longue cette cristallisation, que la portion du rocher où était la stalactite ou la stalagmite qui en a été enlevée il y a peut-être un siècle, n'est pas encore recouverte du moindre dépôt, bien que la même goutte d'eau s'y dépose toujours. Il ne règne dans cette grotte, qui se trouve comme nous l'avons dit sous le massif de *Combalou*, aucun courant d'air : aussi la température n'est pas la même que celle des grottes du rocher de Saint-Pierre; elle s'élève à 0 x 12° R.

La grotte des Fées a été ainsi nommée parce qu'une vieille croyance veut qu'elle ait été long-temps habitée par

Digitized by Google

des fées. L'on montre encore l'empreinte de leurs pieds, leurs sièges, leurs instrumens culinaires, etc. ; mais pour des personnes éclairées et moins crédules, les empreintes des pieds ne sont que des rigoles formées sur le roc par quelque filet d'eau, et leurs divers meubles que des stalactites et des stalagmites de formes plus ou moins vagues et bizarres. On désigne de l'autre côté du vallon la Fontaine des Oiseaux comme celle où elles allaient se désaltérer : elles auraient mieux fait de descendre au fond des abîmes de la grotte ; l'eau aurait été plus rapprochée, plus limpide et plus fraîche.

La visite de cette grotte exige trois ou quatre heures et rien ne peut exprimer le sentiment qui naît dans l'âme lorsqu'après ce temps on revoit dans le lointain quelques rayons du jour qui percent les ténèbres et qui viennent annoncer que l'on revient à la clarté et à la vie.

Nous avons dit que les stalactites qui décorent l'intérieur de la grotte sont fistulaires, lamellaires, stratiformes. On remarque dans le tronc des arbres plusieurs couches de bois que les années y ont superposées, et qui se distinguent par un cercle concentrique plus foncé. Les phases lunaires produisent le même effet sur certaines plantes, sur certains fruits ; mais qu'est-ce qui les produit sur les stalactites et les stalagmites, où ces mêmes cercles sont très-prononcés et les couches d'épaisseur inégale ? Sont-ce les siècles ? Pour la nature, dont le travail est en harmonie avec le but qu'elle se propose, quelques phases lunaires suffisent aux fruits qui se renouvellent tous les ans ; il faut des années pour les arbres dont la durée sera plus prolongée que celle des fruits ; mais elle exigera des siècles pour former des minéraux.

Sans donner à mon opinion plus d'importance qu'elle ne mérite, je l'émettrai cependant, car je ne sache pas que l'on se soit occupé de la cause de cette interposition dans les couches concentriques de ces minéraux.

Il est des époques si pluvieuses que l'eau dont la terre

Digitized by Google

est imbibée ne fait que la traverser sans s'y arrêter, ou du moins sans y séjourner assez long-temps. Alors elle ne peut se saturer des sels presque insolubles qui y sont contenus, du carbonate de chaux, du sulfate de chaux, du carbonate de magnésie, etc., car il faut un contact prolongé pour que cette solution ait lieu. Elle se rend immédiatement dans l'Océan souterrain, contenant bien quelques molécules des sels dont elle a pu opérer la solution, mais tellement étendus, tellement noyés que leur cristallisation est impossible. Alors le suintement de la voûte de la grotte est de nul effet pour les cristallisations qu'elle contient déjà, et l'eau ne fait qu'y glisser sans y déposer les atômes calcaires qu'elle peut contenir.

Il est aussi des époques d'une sécheresse telle que l'eau qui est contenue dans la surface de la terre peut à peine suffire à entretenir cette humidité qui existe toujours même sous la zône torride, et qui a pour cause l'ascension de l'eau dans les tubes capillaires de la terre. Alors l'eau serait très-chargée de sels; mais n'étant pas en quantité suffisante pour s'infiltrer et déposer en passant sa cristallisation sur les objets qui pourraient les fixer, elle monte au contraire vers la surface de la terre, attirée par le soleil et les tubes dont j'ai parlé. Dans ce cas encore il n'y a pas de cristallisation. « Pour que cette cristallisation ait » lieu, dit Chaptal, il faut un concours de circonstances » qui se rencontrent bien rarement, et c'est sans doute la » raison pour laquelle les spaths ou cristaux calcaires font » la plus petite partie de ce genre. « Les époques qui la favorisent sont donc plus rares qu'on ne le pense et il s'écoule un temps fort long entre ces époques propices. Pendant cet intervalle, la dernière couche qui s'est formée doit nécessairement subir quelque altération par l'air extérieur qui la frappe, par le dépôt des atômes qui pénètrent partout, dans les appartemens les mieux fermés comme dans les grottes les plus obscures, par quelque végétation, quelque mousse microscopique qui peut y prendre naissance, par le dépôt de quelque sel de nature

Digitized by Google

ferrugineuse ou argileuse, et peut-être par tous ces moyens réunis. Une fois ce nouvel épiderme formé, revient une saison propice à la cristallisation carbonatée, et cette couche, plus colorée et de nature hétérogène, est recouverte d'une nouvelle couche semblable à la première; mais cet épiderme, plus coloré et différent des autres couches, forme un cercle concentrique qui les sépare et les distingue. Ainsi la distance plus ou moins longue qui s'écoule entre le concours des circonstances propices à cette cristallisation me paraît la cause de l'hétérogénéité que l'on remarque dans la cristallisation des stalactites.

Si l'on objectait que ce ne sont que les sections de la cristallisation rhomboïdale du carbonate de chaux, je pourrais demander à mon tour pourquoi ces cristaux et ces rhombes n'affectent pas une forme et une longueur régulières et constantes, comme la plupart des cristallisations, et pourquoi l'on voit des couches très-minces interposées entre des couches plus épaisses et *vice versâ*. La cristallisation du spath calcaire est uniforme et on la trouve telle dans les lieux où il se dépose avec le concours des circonstances nécessaires, c'est-à-dire à l'abri du contact de l'air et des autres causes mentionnées plus haut. Alors les formes rhomboïdales et pyramidales, qui ne sont que les angles plus ou moins alongés des rhombes, ont la même symétrie et ne sont pas sujettes à ces variations que l'on remarque dans la cristallisation des stalactites.

Mur. — A côté de l'ouverture de la grotte on remarque un reste de mur qui tend à disparaître entièrement et dont il serait difficile d'indiquer le but et l'origine : on ne peut que faire des conjectures sur ces débris; l'histoire est muette et les siècles ont interrompu la tradition. Placé en saillie, au milieu de la hauteur du rocher, bâti en pierre sèche, il n'a pu servir de fondement à aucun édifice et l'on se demande même par quel moyen on a pu parvenir à cette élévation. — Non loin est une petite ouverture inaccessible nommée *trou du duc*, parce qu'il est l'asile ordinaire des ducs et des hibous.

Digitized by Google

Mine de bol. — Continuant votre promenade vers l'Est, vous remarquez encore contre le même rocher une seconde grotte qui contient de l'argile ferrugineuse (bol rouge) dont-on se sert pour marquer les brebis. On voit que tout se trouve réuni à Roquefort pour l'éducation des troupeaux et que la nature a été minutieuse dans ses prévoyances.

Plateau de Combalou. — Un petit sentier conduit sur le plateau que l'on est surpris de trouver cultivé. Ce plateau de trois quarts de lieue sur un quart était, avant la première révolution, une forêt, repaire des renards et des loups qui désolaient les troupeaux d'alentour. Lors de la vente des biens nationaux, cette forêt subit le même sort et fut acquise par plusieurs personnes, qui l'ont défrichée : aussi aujourd'hui Roquefort manque de bois.

Sur ce plateau, élevé de 500 mètres au dessus de Cernon, petite rivière qui arrose la vallée, on jouit de la vue la plus variée et la plus étendue. La campagne qui l'environne étale sa fécondité, tandis que des plaques d'un schiste bleuâtre et stérile font un triste contraste et produisent l'effet d'une plaie livide sur une figure virginale.

A l'extrémité ouest, le plateau se divise en deux branches entre lesquelles on a pratiqué un chemin pour le service. Mais si vous aimez les vues pittoresques, dédaignez cette route ordinaire ; suivez la crête du Nord et traversez le pont qui la termine.

Pont ou Rocher percé. — En effet, à cette extrémité le rocher est percé de part en part et offre une anomalie curieuse, mais d'un accès pénible et difficile.

Rocher éboulé. — Peu après être descendu par ce passage scabreux, on se trouve sur d'énormes fragmens du rocher supérieur qui, lors d'un éboulement (il y a environ un siècle), se répandirent sur le penchant de la colline avec un fracas épouvantable. Ce spectacle est imposant, et l'on reste immobile de frayeur au souvenir d'une catastrophe qui fut aussi soudaine que terrible.

Rochers de la peur (idiome patois, *Barragnaoudos*). — A l'Ouest de Roquefort, il est un amas d'énormes rochers

Digitized by Google

qu'une vieille croyance a consacrés à la peur. Leurs cavernes ont-elles été l'habitation des revenans ou des loups-garous ? Je l'ignore ; mais ce que je sais très-bien, c'est qu'elles peuvent servir d'asile à la rêverie, la favoriser, agrandir le génie, exalter les idées et faire éprouver à l'âme des impressions profondes. C'est le lieu le plus pittoresque de Roquefort. Les éboulemens successifs du rocher supérieur y ont produit des grottes et des cavernes, dans plusieurs desquelles on sent des soupiraux qui produisent une grande fraîcheur. Les rochers antécédens qui ont été respectés dans la chute élèvent orgueilleusement leur tête et se distinguent facilement. On remarque surtout deux colonnes qui, par leur élévation et les assises régulières dont elles sont composées, ressemblent à celles qui soutiennent les voûtes hardies de nos églises gothiques.

Fontaine. — Roquefort n'a rien à désirer sous le rapport de l'eau. Une fontaine très-abondante et dont l'eau, de très-bon goût d'ailleurs, conserve toute l'année une température qui ne dépasse par 0 x 6° R. coule à ses pieds et en arrose les belles prairies. Cette basse température n'est pas ordinaire, et il est très-peu de localités qui jouissent d'un pareil avantage. Nous ferons remarquer le rapport qui existe entre cette température et celle des caves, rapprochement qui donnera plus de poids à l'hypothèse que nous avons soutenue en parlant de celle des caves.

Les joncs ne croissent pas dans les prairies qui sont arrosées par cette eau.

Botanique. — Les plantes que l'on remarque sur les rochers de Roquefort sont le buis (*Buccus semper virens*), l'Aristoloche (*Aristolochia rotonda*), la clématite (*Aristolochia clematitis*), la petite oseille (*rumex acetosella*), la bénoite (*geum urbanum*), la belladone (*atropa belladona*), le thym (*thymus vulgaris*), le serpolet (*thymus serpillum*), plusieurs thymélales, etc ; mais celle qu'on y trouve en plus grande abondance, comme sur tout le Larzac et dans tout le Camarès, c'est une courte graminée dont la petitesse est proportionnée à la courte dent de la brebis,

Digitized by Google

et qui est très-commune dans ces parages. Elle se dessèche facilement à cause du peu de profondeur de ses racines, mais la moindre pluie, la moindre rosée la fait reverdir, et les brebis la broutent également dans ces deux états. Ce gramen doit contenir sous un petit volume une grande quantité de matière nutritive, et il est pour les brebis de ces contrées brûlées et arides ce qu'est le *lichen rangiferinus* pour les rennes de la Laponie. Ce gramen, cette nourriture que nous croyons la plus naturelle aux brebis, c'est le scirpe en aiguilles (*scirpus acicularis*). Quant au serpolet, nous devons observer que les bergers ont grand soin d'éloigner les brebis des lieux où ils en remarquent. L'expérience leur a appris que cette plante est un antilaiteux, et qu'elle diminue considérablemet la sécrétion du lait dans celles qui la broutent. Autant les plantes à odeur forte sont avantageuses aux moutons que l'on destine à la boucherie, autant elles sont préjudiciables au lait des brebis, du moins pour la quantité, car le lait n'en est que meilleur.

Zoologie. — Depuis le défrichement du plateau, les loups ont complètement disparu ou ne se montrent que rarement; mais les renards trouvent dans les crevasses des rochers des tanières sûres et en grand nombre : aussi sont-ils fort nombreux. On y trouve aussi des lièvres, des perdrix, le merle des rochers, le hibou, le grand-duc, l'aigle noir, l'aigle blanc, etc.; mais l'hôte ordinaire de ces rochers est la corneille aux pattes et au bec rouges; elle les habite toute l'année et fait entendre sans cesse ses tristes croassemens

Population. — Le commerce qui se fait à Roquefort ferait présumer dans ce village une population plus considérable que celle qui s'y trouve. Elle ne se compose cependant que de 250 individus pendant l'hiver. Mais dès que la belle saison arrive, des filles des environs s'y rendent pour y trouver du travail, et alors la population se porte à 350. Ainsi cent personnes environ suffisent à tous les travaux. Pour donner une faible idée de l'étendue de ce commerce,

Digitized by Google

il suffira de dire que Roquefort seul paie pour plus de quinze cents francs de ports de lettres seulement : en supposant que leurs correspondans paient la même somme, c'est 3,000 fr. que l'administration des postes prélève sur le commerce de ce fromage.

St.-Affrique. LIMOUSIN-LAMOTHE, *pharmacien.*

Digitized by Google

RAPPORT SUR LES MÉDAILLES DU MUSÉE.

Notre collection numismatique est fort incomplète ; mais ce qui lui donne néanmoins du prix, c'est que la plupart des médailles Romaines et des anciennes monnaies qui la composent ont été trouvées dans le départe - ment. Il nous en était arrivé en profusion et de tous les points : malheureusement, le plus grand nombre portaient l'empreinte trop profonde des ravages du temps. Il a fallu les rejeter. M. le docteur Laquerbe, de Sévérac, notre confrère, a bien voulu se charger de faire le triage, et c'est au moyen des notes très-lumineuses qu'il nous a communiquées que le classement a été fait. Il se trouve indiqué dans un Catalogue chronologique et descriptif que nous avons dressé, et auquel nous avons joint quelques observations sur plusieurs monnaies du moyen âge. Nos médailles et monnaies se divisent en six classes :

1° Les médailles consulaires. Le petit nombre que nous possédons, toutes en argent, représentent les familles Licinia, Carisia, Silana, Procilia, Servilia et Julia par César. Trois nous sont venues du fameux dépôt découvert près de Narbonne en 1838 et qui a comblé la plupart des lacunes qui existaient dans cette partie de la numismatique ;

2° Les médailles impériales, dont quelques-unes en double et de différens types.

En voici la suite chronologique :
Auguste, 1er empereur.
Agrippa, gendre d'Auguste.
Tibère.
Germanicus, fils de Tibère.
Caïus Caligula.
Claude.

Digitized by Google

Néron.
Vitellius.
Vespasien.
Titus.
Domitien.
Trajan.
Adrien.
Antonin-le-Pieux.
Faustine la mère, femme d'Antonin.
Marc-Aurelle.
Faustine la jeune, femme de Marc Aurelle.
Commode.
Crispine, femme de Commode.
Lucile, sœur de Commode.
Alexandre-Sévère.
Julia Mammæa, sa mère.
Maximin.
Gordien le jeune.
Philippe le père.
Philippe le fils.
Dèce le fils.
Claude II.
Probus.
Dioclétien.
Maximien Hercule.
Galère-Valère Maxime.
Constantin-le-Grand.
Julien.

Maxime, empereur des Gaules, tué en 388 après avoir été battu à Aquilée.

En tout vingt-huit empereurs et six impératrices ou membres de la famille impériale, ce qui ne ferait pas tout à fait la moitié de la série; mais depuis que ce travail a été clos, notre Musée s'est enrichi de nouvelles médailles, et soit au moyen des échanges, soit par suite des dons qui nous sont annoncés, nous avons l'espoir de compléter prochainement la collection. Vous avez dû

Digitized by Google

remarquer qu'il nous reste peu à faire pour les temps du haut empire. Les lacunes appartiennent surtout à l'époque de la décadence.

3° La troisième classe comprend les médailles particulières des villes et des rois du temps de la domination Romaine. Il en est une assez commune dans le midi de la France dont nous possédons un grand nombre de doubles. C'est la médaille de Nîmes qu'on reconnaît d'abord a ses deux têtes du César, et au crocodile enchaîné à un palmier. Elle fut frappée sous le règne d'Auguste. Les deux têtes sont celles de Caius et de Lucius César, fils d'Agrippa (1) et petits-fils d'Auguste par Julia, leur mère.

4° Dans la quatrième classe sont rangées les médailles du moyen-âge et les anciennes monnaies.

5° et 6° Enfin, les médailles modernes et un grand nombre de monnaies de toute nation forment la cinquième et la sixième classes et terminent le catalogue.

Monnaies anciennes.

Il est souvent fait mention des anciennes monnaies dans nos annales, et nous devons apporter un soin particulier à les rassembler et à les connaître. Parmi celles que nous avons déjà, plusieurs méritent d'être notées.

Tiers de sous d'or. — Ces petites monnaies sont fort précieuses. L'une a été donnée p ir M^me^ Coignac ; l'autre, trouvée dans le lit d'un torrent, près Saint-Izaire, fut offerte par M. Dalbis du Salzé. Elle sont l'une et l'autre remarquables par leur parfaite conservation. Sur la première on voit une tête couronnée avec ces mots pour légende : *Victoria Augus.* Les caractères sont moitié ro-

(1) Marcus-Vipsanius Agrippa eut la plus grande part aux victoires de Philipes et d'Actium qui rendirent Octave maître du monde. Il mourut environ l'an XII avant J.-C., emportant le renom d'un des plus grands capitaines et des plus illustres citoyens qu'eût produit la république.

Digitized by Google

mains, moitié barbares. Au revers une figure ailée, grossièrement tracée, tient dans sa main une couronne.

Comme il n'y a dans ces deux médailles, d'ailleurs fort ressemblantes, ni millésime, ni nom de prince, il est difficile d'en déterminer la date. On ne peut aller que par conjectures. Mais ce que nous savons des médailles ou monnaies des premiers rois de France nous porte à croire qu'elles ont été frappées sous la dynastie mérovingienne.

Les principales monnaies de cette époque, dit un historien, consistaient en sous, demi-sous et tiers de sous d'or. Les médailles d'argent, si multipliées sous la deuxième race, étaient à peine connues sous la première, du moins s'il faut en juger par ce qui est parvenu jusqu'à nous. A l'instar des monnaies impériales, la figure du roi y était gravée en buste avec la couronne ou diadème; et quoique la longue chevelure fût une distinction de la maison royale, on évitait de la représenter, parce que cela aurait eu un air barbare aux yeux des Romains, chez lesquels ces monnaies avaient cours.

Les légendes et les inscriptions étaient latines; elles étaient simples comme dans les médailles des empereurs: on n'y mettait d'ordinaire que le nom du roi : *Clotarius rex* (1). On trouve pourtant un assez grand nombre de tiers de sous d'or, sur lesquels la tête du prince est empreinte, mais sans nom.

Sur le revers, on lit souvent le nom des villes où elles ont été frappées et le nom du monétaire. On y remarquait encore quelquefois les victoires de nos rois, soit par la figure d'une victoire ailée, soit par l'inscription, ainsi qu'on le voit dans une médaille de Clotaire 1er, *Victoria gothica*.

Le revers était assez communément empreint de quel-

(1) On y voyait aussi quelquefois, après le nom du prince, les deux lettres D. N., qui signifiaient *Dominus noster*, parce que les empereurs en avaient usé ainsi.

Digitized by Google

que marque du christianisme, comme d'une croix ou d'un calice à deux anses, des lettres grecques *alpha* et *omega*, par allusion aux paroles de J.-C. dans l'Apocalypse.

Deniers et oboles du Béarn. — Ces monnaies, qui nous ont été données en 1839 par M. l'abbé Moncet-Choisy, membre correspondant, furent trouvées dans le tombeau d'un ancien chevalier, renfermées au nombre de cent dans un pot de terre. Ce sont des deniers et oboles de Morlas, ville capitale et demeure des vicomtes de Béarn. Elles portent sur la face une croix, et pour légende le nom du comte qui les fit frapper : *Centullo Comes.* Or, ce comte doit être Centulle IV, vivant encore au commencement du douzième siècle, et qualifié comte de Bigorre, de Béarn et d'Oleron. Il fut le seul de sa race qui prit le titre de comte, ses successeurs comme ses devanciers ayant toujours préféré l'ancien titre de vicomte. Du reste, la postérité de ce Centulle finit à son petit-fils, mort vers le milieu du douzième siècle, et qui fut le dernier des vicomtes de Béarn de la race masculine d'Eudes, duc d'Aquitaine.

Ces pièces sont d'argent à bas titre. La valeur intrinsèque des deniers du Béarn aujourd'hui est d'environ vingt-cinq centimes (1).

Sous melgoriens. — Les souls melgoriens étaient frappés au château de Melgueil, en latin *Melgorium*, connu dès l'an 949, appartenant d'abord aux comtes de Substantion, puis aux évêques de Maguelonne qui en devinrent les maîtres en 1225. Cette monnaie avait, aux douzième et treizième siècles, cours et faveur dans toutes les provinces méridionales. On en découvre assez fréquemment dans les ruines de nos pays. Celle-ci a été trouvée dans le vieux château de Caylus. Les sous et deniers melgoriens étaient monnaie d'argent et de très-bon aloi. D'après divers actes du douzième siècle, 50 sous melgoriens valaient un marc d'argent.

(1) Le sou de Morlas valait trois sous et trois deniers tournois.

Digitized by Google

Monnaie de Cahors. — Ces deniers, frappés par les évêques de Cahors vers la fin du douzième siècle, se rapportent parfaitement à ceux qui ont été décrits par M. le baron Chaudruc de Crazannes.

Face : *Civitas* ; la légende entre deux cordons perlés ; dans le champ trois croix, dont la supérieure est surmontée d'une crosse épiscopale ; au-dessus de la lettre : A : — revers : † *Caturcis* ; deux cordons perlés ; dans le champ une croix.

Deniers de Rodez. — Il y a peu de jours (mai 1841), qu'un propriétaire de Salmiech, démolissant une ancienne habitation, près du *fort*, trouva, dans un mur, au rez-de-chaussée, une grande quantité de petites monnaies, défigurées par un épais enduit de carbonate de cuivre, et qui semblaient empâtées dans ce ciment verdâtre. La plupart d'entre elles avaient subi une si forte altération qu'elles tombaient en morceaux en les touchant. Nous en avons choisi quelques-unes des mieux conservées, et il nous a été facile de reconnaître des deniers des Comtes de Rodez, exactement décrits par Tobiensus Duby, dans son grand ouvrage sur les monnaies des Prélats et des Barons de France, et par M. de Crazannes, cité plus haut.

† *Rodez civit.* Deux cordons perlés autour de la légende ; dans le champ, les monogrammes D et A, une petite croix à huit pointes et un fleuron.

R. † *Ugo Comes* entre deux cordons perlés. Dans le champ une croix.

Ces monnaies, devenues fort rares, furent frappées, sans nul doute, sous la dynastie de la première maison Comtale de Rodez, par un des trois Comtes qui portèrent le nom de Hugues (1), vers la fin du douzième ou le commencement du treizième siècle.

(1) Hugues Ier, fils de Richard, premier comte, mort en 1154. — Hugues II, mort en 1208. — Hugues III, mort avant son père, en 1195.

Digitized by Google

Les deniers de Rodez, ainsi que ceux de Cahors, du même poids que les monnaies melgoriennes correspondantes, ont le titre ou aloi bien plus bas : ils tiennent plus du billon que de l'argent.

H. DE B.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTE SUR QUELQUES DÉBRIS FOSSILES APPARTENANT A DES INSECTES.

Les couches fossiles des argiles du lias au puy d'Andan, près de Millau, m'ont offert des débris ayant évidemment appartenu à des insectes, et qui consistent en ailes assez bien conservées et en un certain nombre de fragmens tellement brisés qu'ils sont pour la plupart complètement indéterminables. — Les ailes sont de deux sortes; les unes plus grandes, en calculant d'après deux fragmens rajustés, ont environ deux centimètres de longueur; les autres plus entières, mais beaucoup plus petites, ont environ huit millimètres. Les unes et les autres sont de forme deltoïde, allongées, arrondies à leur bord postéro-intérieur, et remarquables par une forte nervure à leur bord externe. Dans les grandes ailes on remarque une autre nervure plus fine parallèle au bord externe, dont elle est éloignée de deux millimètres environ; cette nervure manque dans les petites ailes. Les unes et les autres sont sillonnées de stries fines et médiocrement serrées, parallèles, se dirigeant du bord externe au bord postérieur, en décrivant la même courbe que le bord postérieur de l'aile. La consistance de ces ailes est membraneuse et assez solide.

Parmi les autres débris à peu près indéterminables, je remarque cependant deux morceaux dont l'un pourrait être le dernier article du tarse d'un insecte nageur, peut-être de l'ordre des hémiptères; l'autre fragment, de forme tubulée, serait peut-être une des pièces d'un suçoir d'un insecte de cet ordre. Ces pièces brisées et ces ailes ont-elles appartenu à des insectes de la même espèce ou à des espèces différentes? Je n'en sais rien; je me borne à les signaler pour le moment, attendant que de nouvelles re-

Digitized by Google

cherches puissent me mettre à même d'acquérir de plus amples notions sur ces remarquables débris.

J'ai brisé dans la même localité un grand nombre de blocs composés de feuillets d'argiles schisteuses ; je n'ai trouvé que très-rarement de ces fragmens d'insectes : les ailes sont en quelque sorte collées sur la roche, bien aplaties et nullement froissées ni plissées. Les autres débris ayant appartenu à des parties dures, sont empâtés dans l'argile schisteuse, disposition qui s'explique parfaitement par la différence de leur forme.

Je possède de la même localité la moitié du squelette d'un poisson incrusté sur un feuillet d'argile schisteuse, et une vertèbre que sa forme m'autorise à rapporter à un *saurien* du genre Ichtyosaurus.

JULES BONHOMME.

Digitized by Google

DESCRIPTION D'UNE PETITE MACHINE A VAPEUR

Employée dans quelques localités pour accélérer la combustion du bois dans les foyers.

C'est un vaisseau en cuivre qui peut contenir environ un demi-litre de liquide, terminé par un tube de six pouces de long et de trois à quatre lignes de diamètre, qui se recourbe à son extrémité et ne présente qu'une ouverture presque capillaire. En faisant chauffer la machine, on opère le vide, et l'extrémité du tube plongé dans l'eau aspire le liquide jusqu'à ce que le vaisseau soit plein. Il ne s'agit plus que de communiquer à l'eau un degré de chaleur assez forte pour amener une prompte évaporation. On y parvient facilement en plaçant devant le feu la machine de manière que l'orifice du tube se dirige vers le foyer. Au bout de quelques instans, l'eau s'échappe en vapeur par le trou capillaire, avec plus ou moins de bruit et de violence, selon le degré du feu, et produit une fusée continue qui, dirigée convenablement, active puissamment la combustion (1).

Cet appareil est une véritable machine à vapeur propre à opérer des épuisemens. L'invention n'en est pas nouvelle. On en trouve la première idée dans un ouvrage intitulé : *Des raisons des forces mouvantes avec diverses machines tant utiles que plaisantes, etc., par Salomen Caus, maître ingénieur* (2). Cet ouvrage parut à Francfort en 1615. Il contient, dit M. Arago dans une notice sur les machi-

(1) Le hasard m'a fait découvrir cette curieuse machine dans un hameau de la commune de Villefranche-de-Panat. Elle y avait été vendue par des chaudronniers d'Auvergne.

(2) Ingénieur français sous le roi Louis XIII.

Digitized by Google

nes à vapeur (1), « nombre de choses ingénieuses que plusieurs mécaniciens ont présenté de nos jours comme nouvelles (2). » Caus connaissait très-bien la force élastique de la vapeur. Il pensait que par ce moyen on pouvait élever l'eau au-dessus de son niveau ; et l'on voit qu'à quelques modifications près notre petite machine est la même que celle dont il donne la description.

H. DE B.

(1) *Annuaire du bureau des longitudes*, 1830.

(2) M. Arago ne fait pas même difficulté d'attribuer à Salomon Caus la gloire tant ambitionnée d'être le premier inventeur des machines à vapeur.

Digitized by Google

ENTRÉE A RODEZ DE PIERRE DE CASTELNAU, EVÊQUE (1).

1.

L'an du Seigneur mil trois cent vingt-quatre, indiction huitième (2), l'an neuvième du pontificat du très-saint Père monseigneur Jean XXII (3), par la digne grâce de Dieu pape, savoir le dimanche après la fête de saint Géraud (4). Sachent tous ceux qui verront ce présent instrument public que, quand révérend père en Jésus-Christ, monseigneur (5) Pierre de Castelnau (6), par la miséricorde

(1) Ce document historique et celui qui le suit ont été traduits du latin par M. l'abbé Cabaniols, qui a les textes en sa possession.

(2) *Indiction.* Terme de chronologie, période de 15 ans. *Indiction première, seconde, etc.*, pour dire : *première, seconde année, etc.*, de chaque indiction. Cette manière de compter fût introduite, dit-on, par Constantin, lorsqu'il eut vaincu le tyran Maxence, au mois de septembre 312.

(3) *Jean XXII.* Il était né à Cahors, d'une bonne famille. Il fut précepteur du fils de Charles II, roi de Naples. Elu pape à Lyon, en 1316, il érigea diverses abbayes en évêchés : St-Flour, Vabres, Castres, Tulle, Condom, Sarlat, Luçon, etc. Il mourut à Avignon le 4 décembre 1334.

(4) *S. Géraud.* Dans le *propre du diocèse* de Rodez, S. Géraud tombe le 13 octobre.

(5) *Monseigneur.* Le latin porte *dominus*, que j'ai rendu par *monseigneur* ou *maître*, suivant notre manière de parler.

(6) *Pierre de Castelnau.* Peut-être faut-il traduire par *Châteauneuf* et même *Castelnou*, comme je l'ai vu dans un manuscrit. Bosc dit que cet évêque était de la famille de Castelnau, de Bretennoux, en Quercy. Dans la liste chronologique des évêques de

Digitized by Google

divine évêque de Rodez, venait d'être nommé évêque (1) et voulait entrer dans la cité de Rodez, et qu'il était tout près du portail appelé de l'Albergue (2), de la part du

Rodez, on lit que sa mère s'appelait Adélaïde de Calmont. Il fut élu par le chapitre le 5 mars 1318, mais il ne fit son entrée à Rodez qu'en 1324. Antoine Bonal remarque que c'est le dernier évêque pourvu par élection. — Je me souviens d'avoir vu, dans une *notice sur les évêques* de Périgueux, deux ou trois Castelnau originaires du Rouergue.

(1) *De nouveau évêque.* « Les premiers évêques de Rodez, dit » Bosc, avaient vécu dans la simplicité apostolique; mais leurs » successeurs acquirent dans la suite beaucoup de priviléges, etc. » A leur première entrée solennelle dans leur ville épiscopale, le » seigneur de Bourran était obligé d'introduire l'évêque dans la » ville, conduisant son cheval par la bride, à pied, la tête nue, » et une jambe bottée. » (C'est ce que font ici Hugues Pons, pour son oncle Hector de Torène, prêtre, et Raymond Fort pour Bernard Fort, son père.) « La famille de Torène avait acquis autre- » fois ce droit de Pons de Balsac; Bernard de Torène, ou de To- » renne, gentilhomme de Compeyre, céda la moitié de ce droit, » en 1340, à l'évêque Gilbert de Cantobre, pour la rente annuelle » de 7 livres 10 sous. — L'autre moitié de ce droit, appelé dans les » actes *sescaca*, et quelquefois *jus dextrandi*, appartenait à la » famille Lefort, de la cité de Rodez, qui le transmit dans la suite » à la famille d'Escorvalha, seigneurs de Bourran. Guillaume de » Scoraille transigea sur ce droit, en 1399, avec l'évêque Guil- » laume d'Olargues, dit Bosc. » (Cet auteur a confondu : c'est avec Guillaume d'Ortolan, originaire du lieu de Moyssac, du diocèse de Cahors, *loci de Moyssiaco, cadurcensis diœcesis, oriundum*, comme porte l'original que j'ai sous les yeux, et que je ne tarderai pas à soumettre à la Société.)

« Après le repas, le seigneur s'emparait de la monture... aussi » bien que du linge de l'évêque, de sa vaisselle d'or, d'argent, » d'étain, de cuivre, de ses vases, de ses cristaux, des chaudiè- » res, et en général de toutes les ustensiles (sic) de sa cuisine..... » Cet usage bizarre fut la cause de plusieurs procès entre les évê- » ques et les seigneurs de Bourran....., Guillaume d'Ortolan s'obli- » gea à payer deux marcs d'argent, en représentation de ce » droit. »

(2) *De l'Albergue.* En italien, le mot *albergue* signifie *une maison où les voyageurs mangent et logent en payant* (Noël.) Peut-être y avait-il dans le principe quelque hôtellerie fameuse à l'entrée

Digitized by Google

dehors ; vint discret homme maître Hector de Torène, prêtre, comme héritier universel de maître Guillaume de Torène, militaire, son feu père, et en présence de moi notaire et des témoins soussignés, prit le cheval que *chevauchait* ledit seigneur évêque, de poil noir, par les rênes du côté droit, et d'abord, lesdites rênes prises, *bailla* lesdites rênes à Hugues Pons, son neveu, damoiseau, là présent, ledit seigneur évêque le voulant, et *gracieusement* et pacifiquement le permettant, et en rien ne contredisant, lequel Hugues Pons, damoiseau susdit, était là en *chaussures de guerre* (1) sivè *bottines chaussées en scarpis* avec éperons chaussés ; et de l'autre part, savoir du côté gauche, vint Raymond Fort (2), fils de Bernard Fort, damoiseau de ladite cité, y présent, et de la volonté de son dit père et dudit seigneur évêque, prit aussi ledit cheval par les rênes, en chaussures neuves chaussées, *sivè* bottines avec *scarpis chaussés d'éperons* ; et ainsi en tenant de chaque côté lesdits damoiseaux ledit cheval par les rênes, comme il a été dit, introduisirent ledit seigneur évêque par ledit portail vers ladite cité.

Ces choses ont été faites, présens les témoins à ce appelés spécialement et priés, nobles seigneurs Armand de

de la rue appelée aujourd'hui *Embergue*. — « La comtesse Cécile, » de retour de Paris, confirma les priviléges des habitans du » Bourg, et pour se concilier les esprits qui pouvaient pencher un » peu pour ses sœurs, elle leur fit remise du droit d'*albergue*, » droit seigneurial assez commun, qui consistait à nourrir le sei- » gneur, avec un certain nombre de chevaux et de domestiques, » pendant un ou plusieurs jours. »

(1) *Caligis*, *chaussures de guerre*. Les soldats romains avaient des espèces de bottines nommées *caligæ* et *caligulæ*. Caïus, fils de Germanicus, troisième empereur romain, fut surnommé *Caligula*, à cause de cette chaussure qu'il portait tout jeune dans les camps (Lefranc).

(2) *Fort*. J'ai traduit par *Fort* le mot latin *fortis* : ne pourrait-on pas le rendre par *Lefort*, *Dufort* ou *Fortis*, comme le porte un vieux manuscrit ? Bosc met Raymond *de Sort* (t. II, p. 12).

Digitized by Google

Landorre (1), Raymond de Lestang (2), militaires; et nobles damoiseaux (3) Guillaume-Hugues de Cardaillac (4), Déodat de Saveniac (5), Henri de Chateau-Marin (6), maîtres *banetiers* (7); — nobles Bernard de

(1) *Arnaud de Landorre.* Sous l'an 1383, Bosc parle d'un noble « Ratier de Landorre, qui conduisit le seigneur évêque par la » rue Neuve-Basse jusqu'à la place de Cité. » Il était sans doute de la même famille.

(2) *Raymond de Lestang*, dit le manuscrit français. Je crois que *Raymundo de stagno* doit se traduire par *Raymond d'Estaing*. M. Mérimée, inspecteur général des monumens historiques de France, a fait une faute pareille à l'égard d'un autre membre de la même famille. Dans ses *Notes d'un voyageur en Auvergne*, il s'exprime ainsi, en parlant du B. François d'Estaing : « On doit » au même évêque, François de Stains, etc.... » (p. 62. Rodez, cathédrale). Mais il dit, en parlant de l'église de l'abbaye de St-Chaffre : « Elle subsiste encore aujourd'hui, à l'exception du chœur » et d'une partie des voûtes, rebâtis de 1492 à 1500 par l'abbé F- » d'Estaing (p. 274). » M. Mérimée ignore sans doute que l'abbé de Saint-Chaffre devint plus tard évêque de Rodez.

(3) *Damoiseaux.* Le damoiseau, *domicellus*, était un jeune gentilhomme qui n'avait pas encore été armé chevalier.

(4) *De Cardaillaco.* Bosc parle de deux évêques de Rodez, du nom de Cardaillac : Bertrand de Cardaillac, fils de Pons de Cardaillac et d'Ermengarde d'Estaing, élu en 1369, et Jean, son frère, patriarche d'Alexandrie, qui fit son entrée à Rodez le 24 juin 1371. Bertrand, s'étant démis en faveur de son frère, se retira, dit-on, dans une maison qu'il avait fait bâtir près de Rodez, le long de l'Aveyron, et qu'on appelle encore le moulin de Cardaillac. Un de ses prédécesseurs en avait acheté le fonds d'un gentilhomme nommé Frotard de St-Martin. La liste chronologique des évêques de Rodez dit « que Bertrand était si dévoué aux Anglais, qu'il se démit » après qu'ils eurent été chassés du pays en 1371. Quoique fort at- » taché aux Français, Jean éprouva de la part des habitans de » Rodez les mêmes traitemens que son frère; plusieurs personnes » qui étaient venues le voir furent chassées de la ville. »

(5) *De Saveniaco.* Quoique le manuscrit français porte de Saveniac, il me semble qu'on pourrait traduire par de *Saunhac*, ou de *Savignac.*

(6) *De Castro-Marino.* C'est sans doute Castelmary, dans le canton de La Salvetat.

(7) *Banetiers*; plus bas on lit *bannerierz.* Les bannerets étaient des seigneurs qui avaient le droit de porter une bannière à la guerre.

Digitized by Google

Castelnau, frère germain dudit seigneur évêque ; Guillaume Sallustre, Raymond Bastide, Déodat Fabri, Jean Mayrech, consuls de la cité de Rodez ; maîtres Durand Gaillard, Jean Coste, Étienne Vivien, Jean Trinchayre ou Tanchayrez, Martin Colomb, notaires ; maîtres Jean Fabri, Pierre et Raymond Borzes, prêtres du Bourg de Rodez (1) ; Bernard de Canac, Raymond Pons de Compeyre, Pierre et Amans de Causac, frères damoiseaux ; Hugues Fijar, Raymond Pagès, Jean Delbruelh, de la cité de Rodez, Gaufre ou Geoffre Benastruc, Bertrand Ribieyre de *Annibariis* (2), et plusieurs autres ; et ainsi toutes choses faites, ledit seigneur Hector et Bernard Fort, damoiseaux susdits, tenant lesdites rênes et conduisant ledit cheval, ont requis moi notaire soussigné de leur en retenir instrument public.

II.

Et là même ledit seigneur évêque étant introduit dans ledit portail, par lesdits damoiseaux, en chaussures neuves chaussées, *sivè* bottines chaussées avec éperons, comme dessus il a été dit, conduisirent ledit cheval, le tenant continuellement par lesdites rênes jusques à la place commune de ladite cité, joignant ou près la maison vulgairement appelée *la mayo dél pès*, et d'abord lorsque ledit seigneur évêque y fut, à cause du respect dû aux reliques et de la procession étant là dans ladite place, et aux vénéra-

(1) *Le Bourg de Rodez.* La ville de Rodez se divisait, avant 1789, en deux parties ; le *Bourg*, qui dépendait des comtes, et la *Cité*, qui avait pour seigneur l'évêque. Lorsqu'on pava la place de Saint-Etienne, il y a une quinzaine d'années, on trouva, vis-à-vis la maison de M. Nozier, une pierre ronde qui servait, je pense, de limite aux deux juridictions.

(2) Le manuscrit porte tantôt *de Annibariis*, tantôt d'*Aurillan*, *etc.* Je crois qu'il faut lire *de Aurillaro*, et traduire par *Bertrand Rivière*, *de Millau*.

Digitized by Google

bles personnes Messieurs les chanoines et autres accompagnant ladite procession, il descendit dudit cheval et entra dans ladite maison, et d'abord que ledit seigneur évêque fut sur pied, lesdits maîtres Hector et Raymond Fort reçurent ou prirent aussi d'abord ledit cheval par lesdites rênes par égales parts entre eux, comme leur propre, ainsi qu'ils le disaient et qu'ils l'assuraient pour leur droit; et d'abord ledit Raymond pour le droit de son père, et dudit maître Hector, y présent et voulant par égales parts, monta ledit cheval, et alla à cheval par ladite place paisiblement et en paix, et sans contradiction quelconque, jusques en la maison ou proche la maison de feu Jean Vesac, et là descendit dudit cheval; et le susdit maître Hector, en présence de moi notaire et des témoins soussignés, monta ledit cheval.

Témoins présens nobles hommes susdits : maîtres Armand de Landore, Raymond de Lestang, Henri de *Castel-Marin*, maîtres *baneriers;* Bernard de Canac, Pierre et Amans de Causac, frères; Girbald de Salles (1), Vivien et Pierre de Penavayre, Vivien Galvanh, damoiseaux; Guillaume Sallustre, Raymond Bastide, Déodat Fabri, Jean Mayrech, consuls susdits (2); Aymèric et Hugues Déodats, Hugues et Pierre Vigouroux, frères; Vivien Moysen, Bernard Roux, Jean Leydier, Guillaume Guitard, Raymond de Lunayrac et plusieurs autres témoins, tant nobles qu'*ignobles* (3), et moi notaire soussignés.

(1) *De Salis.* Il y a plusieurs lieux dans le Rouergue qui portent le nom de Salles : Salles-Comtaux, Salles-Curan, etc.

(2) Il y avait alors quatre consuls à Rodez. A quelle époque furent-ils établis? C'est ce que j'ignore. M. de Gaujal (*Tabl. hist. du Rouergue*) dit « qu'après 1201 les consuls des communes eurent » séance aux états de la province (p. 12). »

(3) Il me semble que ces mots : *tàm nobilibus quàm ignobilibus* signifient : *tant nobles que roturiers.*

Digitized by Google

III.

Et après ces choses ledit maître Hector se tenant debout, s'asseyant et allant à cheval, et *chevauchant* sur ledit cheval par ladite cité, tant pour son droit que pour le droit dudit Bernard Fort, en commun et par égales parts, et passant bien et paisiblement par la rue appelée *de la Gaitardiâ* (1) de ladite cité de Rodez, vers le Bourg et par le Bourg, jusques à la place dudit Bourg, joignant ou proche la maison vulgairement appelée *la Peyra*, où se vendent les blés; là ledit maître Hector descendit du susdit cheval, et d'abord, lorsqu'il fut sur pied, ledit maître Fort, aussi par égales parts, monta aussitôt sur ledit cheval, ledit maître Hector y présent, voulant et pour fait le tenant : de tout quoi ont requis moi notaire de leur retenir un acte public.

Fait audit Bourg, dans ladite place commune, joignant ou proche la maison appelée *de la Peyra*, comme il a été dit : présens les témoins à ce appelés spécialement et priés, Raymond Pons, Bernard Aldebert, Hugues Pons, Pierre de Causac, Bernard Guidon ou *Gaion* de Caumont (2); Bernard de Favars, Bernard de Torène, damoiseaux, Guillaume Bornazel, Bernard de Montferrier, Jean Vayssette, Gaufre ou *Geoffre* Benastruc, Béranger ou *Bringuier*, Rivière ou *Ribieyra* d'Aurillan (3), Bernard Truelh, Jean Sogreste, Hugues Rigaud ou *Rigat*, Matthieu Combret, Jacques Orgoulhous et Bos de Fahiet ou *Fahiet*

(1) *De la Guitardiâ.* C'est sans doute la rue *du Touat* ou la *rue Neuve.* Ne serait-ce pas la ruelle couverte où est la *boucherie?*

(2) *De Calmont ou de Caumont.* Calmont de Plancatge et Calmont, près d'Espalion. Dans la famille des barons de Calmont-d'Olt, il y avait déjà eu un évêque, Raymond, qui jeta en 1278 les fondemens d'une nouvelle cathédrale.

(3) Voir la note 2 de la page 187.

Digitized by Google

(1), dudit Bourg de Rodez, et plusieurs autres et moi notaire soussigné.

IV.

Et après ces choses, ledit Raymond Fortis en *chevauchant ledit cheval* par égales parts avec ledit maître Hector, ainsi qu'il a été dit ci-dessus, par ledit Bourg, par la rue appelée *carriera Francesa* (2), vers la rue appelée *de la Bullieyrâ* de ladite cité, et revenant par ladite rue jusques à la place commune de ladite cité, et de ladite place revint de nouveau jusques audit portail appelé *de la Bullieyrâ* bien paisiblement, et tranquillement, et sans trouble, contradiction et révolte quelconque, et dudit portail revenant vers la maison dudit maître Bernard Fort son père, mit ledit cheval dans *son estable* et dans l'*estable* de sondit père, en présence de moi notaire et des témoins soussignés; et un peu après quelque intervalle, *il jeta* hors de ladite *estable* ledit cheval, et le mit dans l'*estable* des maisons dudit maître Hector, du commun consentement et de la volonté desdits maîtres Hugues et Bernard Fort, et là ledit cheval resta.

Ces choses furent faites en présence des témoins à ce appelés et priés, vénérable homme Béranger ou *Bringnier* de la *Barreriâ* (3), archidiacre de Saint-Antonin (4)

(1) *Fahiet.* Je pense qu'il y avait un château là où est le domaine actuel de Fayet, non loin du moulin de Cardaillac, sur la rive gauche de l'Aveyron.

(2) Le sens semble indiquer par la *Carriera francesa* la rue actuelle de Saint-Just, qui n'est qu'un prolongement de *la Bullieyra*.

(3) De la *Barrieyrâ* indique un nom de famille, ou la rue qui conduit du *Bourg* au *Portail de la Boule-d'Or*, et dans laquelle était sans doute la maison dudit maître Béranger.

(4) Pierre III, Henri de la Treille, établit, de 1211 à 1234, les archidiaconés de St-Antonin et de Millau. — En 1808, le département de l'Aveyron perdit le canton de St-Antonin, qui fut réuni à celui du Tarn-et-Garonne.

Digitized by Google

dans l'église de Rodez ; vénérable homme-maître Armand Gauthier de la cité de Rodez ; Bernard Bestor ou *Testor*, maître Raymond Colom, Barthélemy, *del Pouget*, prêtres ; Raymond Pons, Bertrand Aldebert, damoiseaux du château *de Topeto ;* Pierre et Amans de Causac, frères, Bernard de Torène, Bernard Guidon ou *Guion*, Gaillard de Favars, damoiseaux ; Geoffre Benastruc, Brenguier ou *Béranger*, Rivière, de Amilharo (de Millau, je pense), et plusieurs autres et moi notaire soussigné, qui, à la réquisition desdits maîtres Hector et Bernard Fort, ai pris note.

V.

Et après, le même jour, s'approchant en personne lesdits maîtres Hector de Torène et Bernard Fort de la maison episcopale, quasi à la troisième heure après *vêpres* (1) et après le dîner des serviteurs, qui mangent en dernier lieu, et venant à la cuisine épiscopale, où ils avaient préparé les mets, et entrant dans ladite cuisine, présens nobles damoiseau Bernard de Château-Neuf, ou *de Castelnau*, frère germain dudit seigneur évêque, autant que la nature humaine permet de le connaître ou de le pouvoir (*nosse* ou *posse*), et maître Guillaume de Carnac, militaire (2), maître de ladite cuisine, présens, et le voulant, et bien et paisiblement le permettant, et en rien ne contredisant, reçurent tous les vases et tous les ustensiles de toute la cuisine, savoir : *payrols*, *poyroles*, *caldieyres*, *conquæs*, *bassis*, *bassinas*, *enders*, *astès*, *escutellos*, *scissolia* ou *couteaux*, et enfin généralement toutes les *ordilhia* de toute la cuisine, quelles qu'elles fussent et de quelque nature qu'elles existassent ; — Et

(1) *Post vesperas* peut signifier après vêpres, ou *sur le soir*.

(2) *Militaire*. J'ai traduit le mot *miles* par *militaire ;* le manuscrit français porte *capitaine ;* ne pourrait-on pas le rendre par *homme d'armes ?*

Digitized by Google

un chacun *d'iceux* maître Hector et Bernard Fort reçurent les *payrolas*, *conquas*, et les mirent hors de ladite cuisine, et les portèrent ou firent porter à leur propre maison, et finalement reçurent la clé de ladite cuisine, et de leurs propres mains fermèrent à clé ladite cuisine, et ladite cuisine par eux ainsi fermée, ladite clé baillèrent par égales parts *en garde* et *précaire* audit maître Guillaume de Carnac, militaire susdit, comme maître de la susdite cuisine; ledit maître Guillaume, militaire susdit, promit de rendre ladite clé auxdits maîtres Hector et Bernard Fortis, à leur simple réquisition.

Ces choses furent faites dans la cuisine de ladite maison épiscopale, *l'an*, *jour*, *indiction et pontificat que dessus*, présens les témoins à ce spécialement appelés et priés, lesdits maîtres Bernard de Castelnau, noble damoiseau; Guillaume de Carnac, militaire; Raymond Pons, Bertrand Aldebert, Hugues Pons, Bernard Guidon ou *Guion*; Vivien ou *Vivian* Galvanh; Guillaume Hector, fils d'Hector ou de *Bernard*, damoiseau de Panac (peut-être de Panat); Pierre et Amans de Causac, frères, damoiseaux; Goffre ou *Geoffre* Benastruc, Béranger ou *Bringuier* de *Rivière de Millau*; et moi Jean de Neyrac, de Rodez, par l'autorité de la sacrée sainte église romaine et du seigneur évêque de Rodez, notaire public, qui *à toutes et chacunes les choses susdites* ai été présent, et étant prié, je les ai écrites et les ai rédigées *fidèlement* en cette forme publique, et ai signé de mon seing accoutumé et *fidèlement soussigné*, *moi notaire privé* (1).

---

(1) J'ai souligné tous les mots et toutes les tournures que j'ai prises littéralement d'un vieux manuscrit français.

Digitized by Google

ENTRÉE DE Mgr. RAYMOND D'AGRIFEUILLE,

ÉVÊQUE DE RODEZ.

I.

L'an 1350, le 15 août, jour de l'Assomption, la 9e année du pontificat de Clément VI, sous le règne de Philippe (1), est entré solennellement Raymond (2), évêque de Rodez, par le portail de l'*Alberuguâ*, conduit par Raymond Fort, héritier de Bernard Fort, son feu père : ce damoiseau avait une épée, une ceinture *cernuâ* sur sa tunique, avec une *guarlando* ou couronne de fleurs, son *bonneto*, ses *caligis calciatis* ou *sotulavibus*, avec ses *scarpitiis ipsis caligis calciatis*, ses éperons *calciatis* argentés, en présence du révérend père, maître Bertrand, par la grâce de Dieu, abbé de Conques (3); et de nobles hommes maîtres Guillaume et Bégonde la Barrière, hommes d'armes; maîtres Bérenger de la Barrière et Gaillard de Balaguier, archidiacres de St-Antonin et de Millau, dans l'église de Rodez; nobles Bégon de Pénavayré, Guidon de Gabriac, Pierre et Gimbert de Rostaing (4), Durand

(1) Philippe VI, de Valois.

(2) Raymond d'Agrifeuille, religieux de St-Martial de Limoges, succéda à Gilbert de Cantobre. Il mourut en 1361, après s'être démis de son évêché en faveur de Faydit d'Agrifeuille, son neveu. Il avait fait entourer de murailles Rodez et quelques autres villes du Rouergue, pour se mettre en garde contre les Anglais (Bosc).

(3) *Conques*. Après la notice de M. Mérimée, il est inutile de rien ajouter sur cette abbaye célèbre.

(4) *Rostaing*. En 1373, Jean de Cardaillac, évêque de Rodez, confirma la fondation de l'hôpital de Ste-Croix-du-Bourg, par Hugues de Rostaing. Il paraît que c'était une famille assez importante, puisqu'il en est souvent question dans l'histoire du Rouergue.

Digitized by Google

Arnauld, damoiseaux ; Guidon Affachairè, Pierre Sallustre, Jean Floretos, consuls (1) de ladite cité, etc.

II.

Après ces choses, ledit Raymond Fort, tenant *caballum*, conduisit ledit seigneur évêque par la rue appelée *Carriera-Nova*, vers la maison du poids public dite *al pès*, où était la procession, etc. Là ledit Raymond Fort et l'autre damoiseau baillèrent *caballum*, comme *suum commune*, en *guardiâ* à nobles hommes l'archidiacre de St-Antonin et Pierre de Cogorillèle, licencié ès-lois, vicaire-général dudit seigneur évêque, lesquels le remirent à noble Bèranger Adhèmar, damoiseau. Celui-ci, étant monté *suprà dictum caballum*, sortit de la place, en présence de Bègon de Pènavayrè, etc.

III.

Ensuite ledit Raymond Fort vint au palais épiscopal, où l'on prèparait *epulos, et prandia plurima, et diversa ferculà, et viatica*, dans *officio pontificali contiguo* à l'église cathèdrale (2), etc....., et demanda au vènérable Pierre de Cogorillèle de lui faire donner pour son droit, *senes callicæ de omnibus carnibus, epulis, pane, vino, de omni venatione et aucupatione..... de intermeætis*, etc. Ledit vicaire-général promit de le faire *libenter;* et appe-

(1) Il n'y avait alors que trois consuls : nous en avons vu quatre lors de l'entrée de Pierre de Castelnau. Cette différence s'explique par l'absence du quatrième. Nous y voyons un Pierre Sallustre, de la même famille sans doute que Guillaume Sallustre, consul en 1324.

(2) *Contigu à l'église cathédrale.* Il paraît qu'autrefois le palais épiscopal s'étendait jusqu'à la cathédrale : alors *officium episcopale* était entre la porte St-Martial, démolie depuis quelques années, et l'édifice ; ce qui ne me paraît pas bien clair.

Digitized by Google

lant discret homme maître Guillaume Amarnit, *thesaurarium* dudit seigneur évêque, il lui ordonna de faire fournir par les cuisiniers et par les *bothellarios*, etc. Ledit *thesaurarius*, étant entré dans la grande cuisine, ordonna au cuisinier Lausolati et au *bothellarium* Raymond Tregos, etc. Ce que ledit Raymond Fort reçut de *coquilid* et de *bothellarid*, et fit porter chez lui en présence de maître Hugues Deodat, *bacchellario;* Jean Caminade, Pierre Vaysse, clercs; noble Pierre Rostaing, Durand Arnauld, damoiseaux, etc.

IV.

Immédiatement après leur dîner, Raymond Fort et l'autre damoiseau, Guillaume Robert, du diocèse de Limoges, son *consescallus*, vinrent en personne à l'évêché et reçurent tous les *vasa aurea, argentea, et cuprea, lignea quoque et vitrea*, qui avaient servi à la table du susdit évêque et de ses convives, savoir : *tacros, pitalphos, enopos, perapsidos, catmos, chloquevia, navem argenteam*, les nappes et tous les *vasa del dressador*, et après les avoir mis *in quodam coffredo ferrato*, ils déposèrent ledit *coffredum* et tout le reste dans une *cameram* située à un bout de la cour, du côté de l'entrée, et prirent la clé. Ils firent tout ce qui précède *pacificè, et quietè, et sine aliquâ contradictione*, au su et au vu dudit seigneur évêque, etc.... Témoins nobles hommes Guidon de Pruhines, homme d'armes; Bertrand Montal, seigneur de *Monte-Alto* (1); Charles Jory, Bertrand Salvatgè, maître Sicard Alamand, prêtres; Raymond *de Rialhaco* (2), Pierre Rostaing, Guillaume Rossel, Bringuier *de Albraco* (3), Bernard Guy et moi, Raymond Dèodat, clerc, par autorité impériale, no-

(1) *De Monte-Alto* pourrait se traduire par de Montant; je ne connais pas de famille portant ce nom.

(2) *De Rialhaco.* Ne devrait-on pas lire de *Rinhaco*, *de Rinhac*?

(3) *De Albraco* signifie, je pense, d'Aubrac.

Digitized by Google

taire public et écrivain juré de la cour *officinale* du susdit évêque (10), etc.

(10) On voit qu'autrefois il y avait une officialité, un tribunal ecclésiastique dans chaque diocèse. Je ne vois pas ce que signifient ces mots : notaire public par *autorité impériale*.

Digitized by Google

NOTES SUR L'ÉGLISE DE CEIGNAC.

I.

L'église de Ceignac, dédiée à la Vierge, est célèbre en Rouergue par son ancienneté, la dévotion dont elle est l'objet, et la grande quantité de dons qu'elle reçut en tout temps des fidèles.

S'il faut en croire le prieur Mazeau et le jésuite Cavagnac (1), son origine remonterait aux premiers temps du Christianisme, et Saint-Martial, disciple des Apôtres, en aurait été le fondateur. Ils rapportent que cet apôtre, venant de Rome et passant par Rodez où il établit un évêque nommé *Julianus*, alla dans le lieu, nommé depuis Ceignac, et y fit bâtir une chapelle en l'honneur de la Vierge. Ce récit, basé sur la tradition, se trouvait encore confirmé par quelques vieux manuscris que possédait autrefois l'église de Ceignac.

Il existait anciennement deux églises dans ce lieu : l'église paroissiale, dédiée à sainte Magdelaine, dont il est fait mention dans les titres de 1285, et la chapelle de nôtre Dame-des-Monts, qui était l'église primitive. Or, celle-ci se trouvant trop petite pour l'abord des pèlerins, et l'autre fort dégradée par le temps, elles furent

(1) L'histoire de l'église de Ceignac, par le père Antoine Cavagnac, fut imprimée à Rodez, en 1627, par Paul Desclaux et Amans Grandsaigne. Mazeau, prieur de Ceignac, en donna une nouvelle édition augmentée et corrigée en 1660, laquelle a été réimprimée en 1823, par les soins de M. Rudelle, curé de Ceignac. Cette petite brochure (in-18), où règne plus de zèle pieux que de discernement et de bon goût, est devenue assez rare.

Digitized by Google

réduites à celle qui se voit maintenant, dont le chœur même a été ajouté en 1455.

L'architecture de l'église de Ceignac n'offre rien de saillant; elle est simple et régulière. A l'intérieur, on remarque des sculptures en bois d'un assez beau travail, et quelques tableaux qui décorent les rétables; celui de l'assomption de la Vierge, placé au haut du chœur, fut donné par le duc d'Arpajon en 1620. A gauche du maître-autel, se trouve une figure en relief qui, d'après la tradition, serait l'ancienne image de la Vierge, vulgairement nommée la Miraculeuse.

Sur le devant, sont deux grands chandeliers en bronze, donnés en 1536, par Jean III d'Arpajon qui voulut être enseveli dans cette église. Son tombeau se voit encore dans le chœur, à côté de la porte de la sacristie; d'Arpajon y est représenté à genoux, entre les statues de saint Jean-Baptiste et de saint Cristophe, revêtu de l'armure qu'il avait lorsqu'il fut fait prisonnier par les Anglais, en Picardie. On lit au-dessous cette épitaphe :

Hic jacet insignis pietate armisque Joannes
Arpagus, a tanto nomine vitet adhuc.
. . . . . .

C'est le même seigneur qui offrit à l'église de Ceignac une pièce d'artillerie, dite *coulevrine*, pesant quatorze quintaux, pour la fonte d'une cloche à laquelle on donna le nom d'Arpajon (1).

(1) L'église de Ceignac renferme plusieurs autres tombeaux de la même famille. René, fils de Jean III, mort à Troye, en Champagne, avait ordonné dans son testament (4 août 1542), que l'on transportât son corps dans l'église de Ceignac, à côté de celui de son père. — Jacquette de Clermont, femme de Jean V d'Arpajon, sénéchal du Rouergue, mourut à Brusques, le 18 février 1639, et fut enterrée à Ceignac, le 17 mars suivant. — Marie de Simiane, décédée à Pézénas, le 9 novembre 1657, et Louis duc d'Arpajon, son époux, qui mourut, le 27 avril 1679, au château de Sévérac,

Digitized by Google

De l'autre côté du sanctuaire, on voit également en relief l'effigie d'un prince Palatin dont les chroniqueurs de Ceignac rapportent l'histoire merveilleuse; il est à genoux devant une grande figure de la Vierge, ayant derrière lui un gentilhomme de sa suite (1).

L'histoire de ce prince avait été consignée dans les registres de l'église. Le notaire, Jean Bergounhou, la transcrivit, dit-on, en 1307 sur l'original, et c'est de ce manuscrit qu'a été tiré le récit que l'on va lire :

« Vers le milieu du douzième siècle vivait en Hongrie un prince Palatin, fort dévot à la Vierge. Or, un jour de l'année 1150, le prince demandait à Notre-Dame l'usage de la vue dont il était privé depuis long-temps. Notre-Dame lui apparut et lui dit : Je veux satisfaire à ta demande, mais non pas en ce lieu. Va-t-en au pays de France : tu trouveras une dévote chapelle bâtie en mon honneur, près de la ville de Rodez, dans la forêt de Cayrac, entre les rivières de l'Aveyron et du Viaur; c'est là que j'exaucerai ta prière. Le prince obéit et part aussitôt pour la France avec cent hommes bien équipés. Il descend le Danube et s'embarque sur la mer Adriatique. Mais bientôt une tempête horrible vient disperser sa flotille, et ce fut à grande peine que son écuyer le sauva dans une chaloupe qui parvint à gagner la côte. Échappé à ce danger, le prince aveugle, accompagné de son fidèle serviteur, s'enfonça dans les montagnes du Languedoc, en se dirigeant à petites journées vers la chapelle de Notre-Dame-des-Monts. Après de longues fatigues, il parvint sur les rives du Viaur. Un chasseur qui tendait ses lacs dans la vallée indiqua le gué de la rivière aux

reçurent la même sépulture. Leurs cœurs, déposés dans la même boîte, restèrent seulement dans la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, près Sévérac.

(1) Ce groupe est en bois doré, tandis que le précédent est en pierre.

Digitized by Google

deux pèlerins et les conduisit sur une éminence d'où l'on découvrait la petite église. Le palatin, privé de la douce lumière du ciel, ne put voir dans l'éloignement l'édifice religieux, mais il entendit le son des cloches qui appelaient les chrétiens à la prière, et se prosternant sur la terre, il bénit Dieu et Notre-Dame d'être enfin arrivé au terme d'un si long voyage. Il entra plein de foi dans ce modeste sanctuaire qu'il venait chercher de si loin, et fit dire une messe solennelle à l'hôtel de Marie. La messe terminée, et tandis que le prince Palatin priait avec ardeur devant l'image de la Vierge, un bruit d'armes, causé par des pèlerins qui entraient en foule dans l'église, attira son attention. Il lève instinctivement ses yeux sans regard. O surprise! il voit sa bannière, et ces pèlerins prosternés dont le costume constraste avec les capes brunes des paysans du Rouergue, ce sont ses fidèles Hongrois! Un cri de bonheur et de reconnaissance lui échappe, il a recouvré la vue, et ses hommes d'armes sont là. Notre-Dame avait traité son *vassal* avec une générosité de *suzeraine* et n'avait pas fait les choses à demi. »

Sept lampes d'argent massif furent le don que le seigneur hongrois offrit à la Vierge (1). Par ses ordres, une croix fut élevée sur la colline où il avait prié, à la même place où l'on voyait encore, en 1660, une grande croix de pierre, fort ancienne, près le village de Cureboursot, sur le carrefour où se joignent les chemins de Rodez et de Ceignac. *L'antiquité de cette croix*, dit la chronique, *et les écriteaux qui étaient gravés au haut d'icelle en lettres fort anciennes, marquaient quelque chose de singulier et d'extraordinaire, qu'on pouvait*

(1) « La tradition porte, dit Mauzeau, qu'il donna à l'église de Ceignac les sept lampes qu'il faisait brûler dans la chapelle de son château de Hongrie, quoiqu'elles ne paraissent point aujourd'hui dans cette église, ayant été depuis refaites ou changées en d'autres usages. »

Digitized by Google

croire avec fondement être le sujet de notre histoire (1).

Le monument qu'on voit encore dans l'église fut érigé pour consacrer la mémoire de cet évènement, et l'inscription suivante, en lettres d'or, en explique ainsi l'origine :

Ecce palatinus privatus lumine princeps,
Munera magna ferens, sed meliora refert.
Virginis auspiciis, divino in lumine, lumen
Cernit, et exultat, dum pia perfecerunt
Insuper et centum famulos in littora fractos
Invenit incolumes, dicitur inde locus.

Avant de partir, le prince alla visiter l'évêque de Rodez, et obtint de lui que la chapelle des Monts se nommerait désormais *Ceignac*, en mémoire des cent hommes retrouvés miraculeusement en ce lieu contre toute espérance.

Un tel prodige mit l'église de Ceignac en grand renom, et depuis elle a été fréquentée par une foule de malades et de perclus qui, ayant épuisé toutes les ressources de l'art, viennent chercher dans des moyens surnaturels la guérison de leurs maux. De nombreux *ex-voto* suspendus aux murs du temple sacré attestent la pieuse confiance dont sa patrone fut l'objet. C'est la douleur, la crainte ou la reconnaissance qui ont imaginé ce faible hommage ; ils rappellent et nos misères et nos consolations.

L'église contient cinq chapelles : celle du St-Sépulchre, placée dans chœur, fut bâtie en 1502, par le sieur de Banis del Cerieys, prieur de Ceignac.

(1) Le prieur Mazeau, auquel nous empruntons ce passage et qui écrivait en 1660, avait vu lui-même cette croix, sur laquelle, dit-il, il restait encore de son temps quelques lettres qu'on ne pouvait bien lire, étant fort détériorées par le temps. On l'appelait la croix du *prince Palatin*. D'autres rapportent que le nom du prince et la date de son arrivée à Ceignac étaient gravés sur un des vases précieux dont il fit don à cette église.

Digitized by Google

Les autres quatre forment les bas côtés de la nef. L'une est dédiée à sainte Magdelaine, l'autre à saint Martial, la troisième à saint Joseph, la quatrième, fondée, en 1464, par M. Dieudonné Costes, porte le nom de sainte Catherine (1); elle fut restaurée par les soins du prieur Mazeau au sujet du vœu mémorable que fit la ville de Rodez.

II.

« C'était en l'année 1653. La peste ravageait les provinces voisines; plusieurs parties du Rouergue étaient déjà dépeuplées par la mort; la consternation était universelle. Tout-à-coup on annonce que la peste s'est déclarée dans un couvent de Franciscains attenant à la ville (2). La frayeur est à son comble. Aussitôt tous les cœurs et toutes les voix se tournent vers Notre-Dame de Ceignac, déjà renommée par une foule de prodiges. Le sixième jour de novembre, il se fait une grande réunion des notables et des magistrats de Rodez. Au nom de tous leurs concitoyens, ils se dévouent à Notre-Dame de Ceignac, et lui promettent trois choses si elle les sauve de la mort : la première, de jeûner à perpétuité la veille de la fête de la Conception; la seconde, de visiter solennellement la chapelle de Ceignac; la troisième, de lui faire don de la somme de 200 livres.

La protection de Notre-Dame fut visible, dit l'histoire; la peste s'arrêta aux portes de Rodez; pas un seul ne fut atteint dans ses murs. On ne prit pas même les précautions les plus communes; les communications avec le couvent déjà infecté ne furent pas un moment interrompues,

(1) A l'entrée de l'église, se trouve un jubé et un septième autel dédié à saint Jean-Baptiste.

(2) Cette contagion qui désola, en 1652, plusieurs parties de la province, sous l'épiscopat d'Hardouin de Pérefixe, ne franchit pas à Rodez l'enceinte des Cordeliers.

Digitized by Google

tant était grande la confiance en Notre-Dame de Ceignac !

Le 22 juin de l'année suivante, tous les corps de la ville, suivis d'une foule immense de peuple, se rendirent solennellement à Ceignac pour accomplir leur vœu. Ils offrirent les 200 livres promises, et en même temps un tableau représentant le miracle. C'est celui qui décore la chapelle dite de Rodez.

On y voit le Père éternel dans les airs, lançant sur la ville de Rodez le fléau destructeur, figuré par un javelot ; plus bas, Notre-Dame, l'enfant Jésus et l'évêque saint Amans montrent au Père éternel la croix, signe de salut. Au fond du tableau, on reconnaît Rodez à la haute cathédrale et au grandiose du clocher qui domine toute la ville. Deux anges portent dans les airs le distique suivant :

Ruthenæ pestis muros invaserat urbis ;
Nec tamen hæc cives dira sagitta ferit.
Vibratum dextrâ tendit pater anxius ensem :
Quatuor incolumes fortia scuta tegunt ;
Nam Virgo, Christus, crux, divus Amantius orans
Fortiter avertunt verbera sæva patris.

(Ex voto anno 1653.)

Depuis cette époque, le vœu des habitans de Rodez s'est religieusement accompli tous les ans. Le prieur de Ceignac vient au-devant des pèlerins à l'entrée du village ; il donne au chef de la pieuse caravane le baiser fraternel, et on s'avance vers l'antique église au bruit des chants sacrés et des cloches retentissantes (1). »

III.

Outre le grand nombre de personnes qui visitent l'église de Ceignac pour accomplir des vœux, il y a tous les ans

(1) *Revue de l'Aveyron*, 28 mai 1836.

Digitized by Google

affluence de confréries et de paroisses qui s'y rendent processionnellement de cinq à six lieues à la ronde. On explique ainsi l'origine de ces pieux pèlerinages.

Au mois de juin 1604, un violent orage accompagné de grêle d'une grosseur extraordinaire fondit sur les environs de Rodez et dévasta une grande étendue de territoire. Un vicaire de Ceignac, nommé Pons, homme recommandable par sa piété, voyant l'orage approcher de sa paroisse, se mit en devoir, vers les trois heures de l'après-midi, de faire une procession, assisté de cinq autres prêtres priant avec ferveur la Vierge de détourner le fléau du lieu qui était spécialement placé sous sa protection. Les prières de Pons furent exaucées : la grêle ne fit aucun dommage sur les terres de Ceignac, qui furent préservées au milieu du désastre universel.

L'évêque François de Corneillan, instruit de cet événement, se rendit à Ceignac, et après avoir pris des renseignemens exacts auprès du vicaire, pour savoir *quel genre de conjurations il avait employé*, il approuva sa conduite et ordonna que toutes les paroisses du diocèse iraient cette année-là en procession solennelle à Ceignac, ce qui fut ponctuellement exécuté. Depuis cette époque, les paroisses les plus rapprochées se rendent tous les ans à la même église, au retour du printemps, pour se mettre sous la protection de la mère de Dieu.

IV.

L'église de Ceignac était autrefois riche et brillante. La reconnaissance y avait multiplié les vases d'or et d'argent, et tous les autres ornemens rares et précieux. Longue était la liste des bienfaiteurs de Notre-Dame de Ceignac : on y voyait des comtes, des seigneurs, des évêques, des cardinaux (1). Le vandalisme a passé par là, et il ne reste

(1) Ce fut principalement aux seigneurs d'Arpajon, pendant

Digitized by Google

plus aujourd'hui que des dorures noircies et dégradées, quelques fragmens de vitraux peints, quelques statues ou figures qui rappellent de beaux souvenirs.

Voici l'inventaire des principales richesses de cette église au temps de sa splendeur :

Lampe en argent, donnée en 1316 par Bérenger Ier d'Arpajon, et sur laquelle se trouvait gravé le nom du donateur en lettres gothiques ;

Autre lampe en argent, donnée par Gui Ier d'Arpajon et Bertrand, son fils, le 13 mars 1472, avec vingt-cinq sous et un denier tournois, valant deux moutons d'or, pour son entretien ;

Autre lampe en argent, donnée par Hugues d'Arpajon, frère de Guy Ier ;

Un calice en vermeil, donné par Marie d'Aubusson, veuve de Gui Ier, en 1480 ;

Autre lampe en argent, donnée en 1632 par Jacquette de Clermont, dame de Sévérac, femme de Jean V d'Arpajon, sénéchal du Rouergue ;

Autre lampe en argent, donnée par le duc d'Arpajon en 1644, à l'occasion de son heureuse expédition à Malte, ainsi qu'une figure de la Vierge en demi-relief, un bassin et deux burettes, un ostensoir, un ciboire, le tout en argent et d'une grande beauté ;

Six autres lampes, données par Arnaud de Pelagrua, natif de Bordeaux, neveu du pape Clément V, créé cardinal en 1305, mort en 1337, ainsi qu'une rente pour leur entretien. Le même donna une grande croix en argent ornée de pierreries et contenant du bois de la vroie croix ; deux bourdons et deux grandes burettes du même métal,

qu'ils faisaient leur résidence à Calmont de Plantcatge, que l'église de Ceignac dut le plus de bienfaits. Ses registres sont chargés des noms et de quelques faits des membres de cette famille, depuis 1316 jusqu'en 1660. (*Note de* Bosc.)

Digitized by Google

ainsi qu'un petit coffre d'un très-beau travail, où étaient renfermées quarante sortes de reliques dont l'inventaire fut fait le 7 juillet 1337 ;

Autre lampe en argent, donnée en 1472 par Jean d'Amboise, évêque de Maillazais ;

Autres trois lampes en argent, données en 1476 et 1599 par Jardin et François du Cros, seigneurs de Planèses, avec des rentes pour leur entretien ;

Autre lampe en argent, donnée en 1625 avec une rente, par Mme de Loubens, de Verdalle ;

Autre lampe en argent, donnée en 1625 avec une rente par Jeanne de Beauclair, femme de Jean II de Buisson, marquis de Bournazel ;

Autre lampe en argent, donnée en 1659 par le comte et la comtesse de Clermont ;

Autre lampe en argent, donnée par le baron de Vessac ;

Autre lampe en argent, donnée par François de la Porte;

Une croix et deux chandeliers en argent, donnés en 1675 par Catherine-Henriette d'Harcour, duchesse d'Arpajon ;

Un calice en vermeil, donné en 1630 par M. Madrière, conseiller au sénechal et siège présidial de Villefranche ;

Un calice en argent, donné en 1632 par M. Parayre, lieutenant particulier au sénechal et siège présidial de Rodez ;

Un calice en vermeil, donné en 1671 par Victor-Alexandre de Frézals, conseiller au parlement de Toulouse.

D'après ce qui précède, on voit que l'église de Ceignac ne possédait pas moins de vingt lampes en argent. Nous ne parlons pas d'un grand nombre d'ornemens en étoffes de soie, d'or et d'argent, offerts à diverses époques, et qui complétaient le riche mobilier de cette église.

Digitized by Google

Au moment de la révolution, on en portait la valeur à plus de deux cent mille livres (1).

V.

PRIVILÉGES SPIRITUELS.

Le pape Martin V avait accordé, en 1420, une indulgence plénière en faveur de ceux qui visiteraient l'église de Ceignac aux jours de fêtes chômables de la Sainte-Vierge ; mais le titre en est perdu.

Le 14 décembre 1515, Jean III d'Arpajon obtint du pape Léon X une semblable indulgence, applicable pendant cent ans dans l'église de Ceignac à tous ceux qui la visiteraient dans les dispositions convenables les jours des fêtes chômables de la Sainte-Vierge : cette indulgence a périmé.

En 1655, le prieur Mazeau en obtint de nouvelles du pape Alexandre VII. Dans deux bulles contre-signées de l'évêque Hardouin de Péréfixe, 1° pour toutes les personnes qui visiteraient les sept autels de cette église dans les dispositions nécessaires, et prieraient pour la paix et la concorde des princes chrétiens aux époques des grandes festivités ; 2° pour toutes celles qui, pendant l'oraison de quarante heures, le jour de saint Joseph, visiteraient la chapelle de ce saint et y feraient les mêmes prières.

H. DE B.

(1) Le bénéfice-cure de Ceignac rapportait 2,000 livres. Le prieur-curé était nommé par l'évêque : il avait deux vicaires.

Digitized by Google

VOYAGE AÉRIEN DE L'ABBÉ CARNUS.

L'invention des ballons aérostatiques est due, comme on sait, aux frères Montgolfier. Leur première expérience eut lieu à Annonay le 5 juin 1783 : ils la répétèrent à Versailles le 20 septembre suivant, devant la cour et de nombreux spectateurs, mais sans oser s'associer eux-mêmes aux chances de leur aventureuse machine. Pilâtre du Rozier et le marquis d'Arlandes furent les premiers qui osèrent monter dans un ballon et s'élever dans les airs au château de la Muette.

Le 19 janvier de l'année suivante, 1784, Joseph Montgolfier exécuta à Lyon ce dangereux voyage aérien, où plusieurs personnes se disputèrent l'honneur de l'accompagner. Le duc d'Orléans, père du roi Louis-Philippe, entreprit également un de ces voyages et n'y rencontra pas moins de périls.

Ce fut au moment de l'enthousiasme qu'excitaient ces premiers essais que l'abbé Carnus conçut la pensée hardie de tenter la même expérience, et qu'il l'exécuta à Rodez le 4 août 1784, avec un succès que nul encore n'avait obtenu.

Il publia lui-même la relation de son voyage, et c'est cet opuscule, devenu fort rare, que nous reproduisons aujourd'hui. Tous les faits locaux qui se rattachent à la science doivent naturellement trouver place dans nos Mémoires, à plus forte raison quand il s'agit d'exalter l'œuvre d'un compatriote, d'un savant modeste que ses talens et ses vertus ne purent soustraire, hélas ! à la plus affreuse destinée.

Tout le monde sait quelle fut la fin de l'abbé Carnus. Arrêté comme prêtre réfractaire, il se trouvait détenu

Digitized by Google

dans les prisons de Paris à l'époque des massacres du 2 septembre 1792. On le précipita d'une fenêtre du grand escalier du couvent des Carmes sur les piques des assassins accourus pour cette horrible expédition, le jour même où son ancien compagnon Louchet recevait du peuple aveyronnais le mandat d'aller siéger à l'assemblée fameuse qui s'inaugurait sous d'aussi déplorables auspices.

I.

Lettre de M. l'abbé CARNUS, *professeur de philosophie à Rodez, à M.* ***, *touchant le voyage aérien fait le 6 août* 1784.

Vous exigez donc, Monsieur, que je vous envoie une relation détaillée de l'expérience aérostatique de vendredi dernier, à laquelle des affaires essentielles ne vous ont point permis d'assister. C'est un devoir pour moi de répondre à votre demande; je vais le remplir avec autant d'empressement que d'exactitude.

A 8 heures 17 minutes du matin, tous les préparatifs étant faits, une boîte avertit que le feu allait commencer. Bientôt on vit la Montgolfière se soulever, s'arrondir et se débarrasser avec la plus grande facilité du crochet qui la tenait suspendue. Son développement fut si rapide, que vous auriez dit, Monsieur, qu'elle sortait toute gonflée d'une large ouverture souterraine. L'air était calme, le ciel sans nuage, le soleil très-ardent. Nos combustibles et nos instrumens sont mis dans la galerie; mon compagnon de voyage (1) est à son poste; je prends le mien: à 8 heures 28 minutes, je fais lâcher les cordes; nous saluons les spectateurs, et tandis que deux boîtes annonçent que nous allons partir, nous sommes déjà bien au-dessus des édifices les plus élevés.

(1) M. Louchet, professeur de seconde au collége de Rodez.

Digitized by Google

Aux acclamations qui avaient précédé notre départ, succède un silence général. Les spectateurs partagés entre la crainte et l'admiration, l'œil fixe, le corps immobile, contemplent avidement la superbe machine, qui s'élève presque verticalement, avec assez de rapidité et de la manière la plus pompeuse. Des femmes, des hommes s'évanouissent; d'autres lèvent les mains au ciel; d'autres fondent en larmes; tous pâlissent à la vue de notre ardent foyer. *Nous avons enfin quitté la terre*, dis-je à mon compagnon. *Je vous en fais mon compliment*, me répondit-il: *augmentons le feu.* Une botte de paille, imbibée d'esprit-de-vin, accélèra la vitesse de notre ascension. Je promenai mes regards sur la ville, qui fuyait rapidement sous nos pieds. Les objets terrestres avaient déjà perdu leur forme et leur volume. La chaleur brûlante que j'éprouvais à mon poste, avant qu'on lâchât les cordes, avait fait place à la température la plus douce et la plus amie du corps humain; l'air que nous respirions me semblait avoir des qualités bienfaisantes tout-à-fait nouvelles pour moi. Je dis alors: *que je suis bien, mon cher ami! Comment vous trouvez-vous? — Le mieux du monde. Que ne pouvons-nous dépêcher un courrier vers la terre!* Aussitôt je jetai une grande feuille de papier sur laquelle j'avais écrit ces mots: *Tout va très-bien. A bord de la VILLE DE RODEZ.* Ce laconique message fut accueilli avec transport.

Notre élévation était, à 8 heures 32 minutes, au moins de mille toises au-dessus du niveau de la mer. Une flamme très-vive et très-claire, de 18 à 20 pieds de hauteur, nous fit monter encore de plus de quatre cents toises. C'est alors que dans une circonférence de plus de trois grandes lieues de diamètres, la Montgolfière parut s'avancer vers tous les points de l'horizon, planer majestueusement sur toutes les têtes, et devait descendre aux pieds de chaque spectateur. *Rendons notre machine invisible*, me dit en ce moment mon intrépide confrère. Je crus devoir modérer son ardeur; trop de feu pouvait

Digitized by Google

occasionner une déchirure considérable dans l'enveloppe de notre globe.

Du théâtre mobile qui nous portait, j'avais vu le lieu de la scène la plus imposante s'agrandir par une rapide progression ; les bornes de l'horizon étaient prodigieusement reculées. La capitale du Rouergue ne nous paraissait qu'un groupe de pierres, du milieu desquelles en sortait une de deux ou trois pieds de hauteur ; cette pierre était le superbe clocher de la Cathédrale, chef-d'œuvre d'architecture gothique, dont la beauté égale l'élévation. Des côteaux fertiles, d'agréables vallons, de hautes montagnes d'où jaillissent des sources innombrables, des précipices affreux, des déserts arides, d'antiques châteaux perchés sur des rocs effrayans, tel est, Monsieur, le spectacle infiniment varié, que présentent le Rouergue et les provinces limitrophes, au voyageur qui se traîne sur la surface de la terre. Mais que la scène est différente pour le navigateur aérien ! Nos yeux n'apercevaient qu'une vaste et immense contrée, parfaitement arrondie, un peu enfoncée dans son milieu, embellie de la plus pure lumière, irrégulièrement parsemée de verdure ; mais sans habitans, sans villes, sans rivières, sans vallées, sans montagnes. Les êtres animés n'existaient plus pour nous ; les forêts s'étaient changées en plaines de gazon ; le Cantal, les Cévennes avaient disparu ; des brouillards enveloppaient les Alpes ; nous cherchâmes envain la Méditerranée ; les Pyrénées se montrèrent à nous comme une longue suite de tas de neige réunis par leur base. Notre globe, qu'on ne voyait de Rodez que comme une très-petite boule, notre globe seul avait conservé pour nous son énorme volume. Que je sentis alors naître dans mon âme de sensations inappréciables ! J'ai souvent réfléchi sur les ouvrages de la nature ; leur magnificence m'a toujours rempli d'admiration. Dans ce moment délicieux, que la nature était belle ! qu'elle était grande ! De quel éclat enchanteur elle brillait ! De quelle éblouissante majesté elle étonnait mon imagination ! jamais l'homme

Digitized by Google

ne m'avait paru un être si excellent. Son dernier triomphe sur les élémens me rappellait tous les autres. Mon compagnon était animé des mêmes sentimens. Notre reconnaissance égalant notre ravissement, nous fîmes retentir les airs du nom de ces mortels à jamais célèbres, qui viennent d'en frayer la route à leurs semblables; nous criâmes plus d'une fois : *vive Montgolfier ! vive Pilatre ! vivent ceux qui ont du courage et de la constance !*

Cependant, Monsieur, nos combustibles diminuaient, et le calme était toujours à peu-près le même. Dans 18 minutes à peine avions-nous parcouru une distance horizontale de deux mille toises. *Faites vos observations*, me dit en ce moment mon confrère, *j'alimenterai le foyer.* J'observe le baromètre, les thermomètres et la boussole, et ayant rempli un flacon de l'air que nous respirions à cette hauteur, je prie M. Louchet de ralentir le feu; nous descendons d'environ 300 toises, et je remplis un autre flacon. Il regnait la plus parfaite harmonie dans nos manœuvres; placés à 15 pieds l'un de l'autre, nous nous voyions, nous nous entendions sans peine : notre voyage fut une conversation presque continuelle. L'ardeur de mon compagnon augmentait la mienne : j'étais enchanté de son sang froid, de sa joie, de son adresse, de son agilité, de sa manière de préparer les combustibles et de les disposer dans le réchaud. Que je me félicitai souvent, Monsieur, d'avoir trouvé un tel coopérateur, qui, après avoir partagé tous mes soucis, toutes mes fatigues, toutes *mes dépenses* même, assurait avec tant d'intelligence et d'activité le succès de mon expérience !

Enfin, nous sentîmes l'haleine rafraîchissante d'un léger zéphir qui nous portait mollement vers le sud-est. *Eole exauce donc nos vœux*, me dit M. Louchet. — *Oui, mais un peu tard.* Dans six minutes nous parcourûmes plus de trois mille toises. Alors, n'ayant plus que les combustibles nécessaires pour choisir le lieu de notre débarquement, nous délibérâmes si nous ne terminerions pas là notre navigation aérienne. Nous n'avions ni eau,

Digitized by Google

ni forêt à craindre ; assurés d'ailleurs d'éviter le danger du feu, en détachant le réchaud à quelque distance de terre, nous primes le parti d'aller en avant et de descendre au hasard. A 8 heures 58 minutes, tout notre approvisionnement se trouva consumé, à la réserve de deux bottes de paille du poids de quatre livres chacune, destinées à rendre notre descente plus douce. La Mongolfière baissait sensiblement depuis quelques secondes ; les objets terrestres reprenaient leurs formes et leurs dimensions. Les animaux fuyaient à la vue de notre globe, qui semblait devoir les écraser de sa chute (1). Les cavaliers étaient obligés de mettre pied à terre et de conduire leurs chevaux. Effrayés par un phénomène si extraordinaire pour leurs yeux, les habitans de la campagne abandonnèrent leurs travaux. Nous n'étions plus qu'à cent toises de terre. Nos deux bottes de paille jetées dans le réchaud produisirent l'effet que nous en attendions : mais en ralentissant notre descente, elles prolongèrent notre marche. Nous rencontrâmes bientôt un écueil qu'il nous fut impossible d'éviter. Au moment où nous détachions le réchaud et où la Montgolfière allait terminer heureusement sa course, le vent, dont la force diminuait peu à peu, la porta doucement sur la cime d'un petit chêne isolé. Je descends avec la plus grande facilité ; M. Louchet ne peut le faire au même instant que moi, ce qui donne lieu à un événement que nous n'avions pas osé espérer. Allégée du poids de mon corps, la Montgolfière se dégage d'elle-même, à la grande surprise de tout Rodez qui, en voyant tomber le réchaud, avait cru la voir tout en feu. L'aigle perché sur un arbre s'élève moins rapidement dans les airs que notre globe ne se releva de dessus le chêne qui l'avait empêché de se poser sur le gazon. Aussitôt que j'eus pris terre, je cherchai des yeux mon compagnon ; mais que je fus agréablement

(1) M. Pilatre de Rozier, notre illustre maître, avait éprouvé la même chose dans les environs de Chantilly.

Digitized by Google

surpris de l'entendre crier au-dessus de moi : *Tout va bien, soyez tranquille.* Je me rappelai la protestation qu'il m'avait faite plusieurs fois de n'abandonner la machine qu'au moment où elle ne pourrait plus le porter ; et ce n'est point, je vous l'avoue, Monsieur, sans une espèce de jalousie que je le vis remonter à une hauteur de quatorze ou quinze cents pieds. La Montgolfière, après avoir parcouru un espace d'environ six cents toises, sans éprouver d'inclinaison sensible, descendit lentement, à 9 heures 3 minutes, au-delà du village d'Inières, dans une belle prairie dépendante du domaine de Calmels, qui appartient à la Chartreuse de Rodez, et à une distance de plus de sept mille toises du lieu de notre départ. Quand elle eût touché terre, elle se releva de deux ou trois pieds, et redescendit bientôt. M. Louchet s'élança hors de la galerie, et saisissant en même temps une des cordes, il eut beaucoup de peine à retenir la machine qui faisait de nouveaux efforts pour s'échapper. Il se trouva seul pendant quelques minutes. Enfin parurent plusieurs paysans qui n'osaient approcher. Il leur cria en un jargon qui n'était ni français, ni patois (1), de venir à son secours ; mais il était à leurs yeux un vrai magicien, qu'un monstre énorme, soumis et docile à sa voix, portait à travers les airs. Il leur fallut du temps pour se résoudre à manier les cordes pendantes au globe : ils semblaient craindre que, s'ils y touchaient, le monstre ne les dévorât. Huit ou neuf minutes après la descente de M. Louchet, j'arrivai presque hors d'haleine, et je le félicitai en souriant d'avoir si bien choisi le lieu de débarquement. La machine était dans le même état qu'avant notre départ. Nous voulûmes d'abord la laisser se vider d'elle-même ; mais comme 36 minutes après elle n'était encore affaissée que d'un tiers ; comme d'ailleurs le vent la fatiguait et

(1) M. Louchet, natif de la province de Picardie, n'entend que peu et parle encore moins le patois rouergas.

Digitized by Google

que nous étions exposés à un soleil très-chaud, nous la désenflâmes à force de bras ; et après l'avoir pliée, nous la mîmes sur une charrette courte et étroite, traînée par deux bœufs ; vous savez, Monsieur, qu'il n'y a point d'autres voitures dans le pays.

M. de Bonald, maire de Rodez, se trouvant à son château de Vielvessac, s'était transporté sur les lieux avec empressement, et par les instances les plus vives et les plus honnêtes, nous avait fait promettre d'aller dîner chez lui. Nous nous y rendîmes avec plusieurs amateurs distingués qui avaient pris la peine de nous suivre avec des chevaux, et à qui nous avons de grandes obligations. On dressa chez M. de Bonald un procès-verbal qui constate de la manière la plus authentique le succès de la Montgolfière *la Ville de Rodez*.

Il me serait difficile, Monsieur, et je n'entreprendrai point de vous peindre le vif enthousiasme que cette expérience a excité tant parmi les habitans de cette ville que parmi les étrangers venus en foule pour jouir de ce beau spectacle. Pour vous en donner une légère idée, il me suffira de vous dire qu'une cavalcade aussi nombreuse que les circonstances le permettaient, conduite par un de MM. les officiers municipaux (1), vint au-devant de nous, à une distance considérable, avec des branches de laurier et des instrumens militaires : elle était précédée de la garde bourgeoise, au milieu de laquelle flottaient les drapeaux et les étendards de la ville. Les personnes de tous les rangs accouraient de toutes parts pour nous voir passer ; nous marchâmes long-temps entre deux haies de spectateurs formées par ce qu'il y a de mieux dans Rodez ; leurs applaudissemens successifs nous accompagnèrent toujours. Le soir il y eut des décharges de mousqueterie,

(1) M. Flaugergues, docteur en médecine, premier consul de Cité, aussi en état que personne d'apprécier et la découverte de MM. de Montgolfier, et l'expérience que nous venions de faire.

Digitized by Google

un feu de joie, une sérénade à laquelle se trouvèrent presque tous les connaisseurs de la ville. Le lendemain et les jours suivans, la plupart des citoyens les plus qualifiés ont daigné venir nous féliciter, comme si nous avions remporté quelque victoire ou terminé heureusement une affaire d'état.

Vous trouverez comme moi, Monsieur, qu'on a porté les choses beaucoup trop loin ; mais l'enthousiasme ne calcule pas, et tout le monde a été vraiment enthousiasmé de la beauté de notre expérience. Les honneurs qu'on nous a rendus en sont une preuve d'autant plus incontestable, qu'ils ont été plus excessifs. L'on peut assurer, d'après les détails qu'on a lus dans les papiers publics, et surtout d'après le témoignage de plusieurs personnes aussi distinguées par leurs lumières que par leur rang, qui ont vu la plupart des expériences aérostatiques faites à Paris et ailleurs, qu'il n'y a point encore eu de voyage aérien sur une machine à feu plus tranquille, plus heureux et plus satisfaisant pour les spectateurs.

Je suis avec la considération la plus respectueuse,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

CARNUS.

Rodez, 12 août 1784.

P. S. Pour m'acquitter entièrement envers vous, Monsieur, je joins ici la description du globe, des détails sur la manipulation, des observations, etc. Je soumets le tout à votre jugement.

Digitized by Google

II.

DESCRIPTION DE LA MONTGOLFIÈRE.

La Montgolfière *la Ville de Rodez* est de forme sphérique. Elle a 53 pieds et demi de diamètre, 8,980 pieds carrés de surface, et 80,000 pieds cubes de capacité. Elle n'est composée que de 8 fuseaux, tellement échancrés vers la partie inférieure, qu'ils laissent une ouverture de 50 pieds de circonférence. Une corde majeure cousue à l'enveloppe, fait le tour de cette ouverture, et lui donne de la solidité. Huit cordes maîtresses, partant du dôme de la machine, parcourent dans des espèces de gaînes, toute la longueur des fuseaux qu'elles fortifient. Ces huit cordes maîtresses sont solidement fixées d'abord à la corde majeure, ensuite à l'équateur du globe (où elles ont un anneau extérieur, auquel on attache des cordes pendantes, dont on se sert pour maîtriser la Montgolfière avant son départ), enfin près du pôle supérieur, au-dessus duquel elles se réunissent extérieurement. Ajoutez à cela, Monsieur, trois bandes de toile horizontales, de quatre pouces de large, placées l'une au milieu, et les deux autres vers le dôme, pour renforcer le tout, et vous aurez une idée assez exacte du corps de notre Montgolfière, fait d'une toile grise du pays, fort légère et assez bonne, doublée intérieurement d'un papier d'impression, collé avec tout le soin possible.

La manche n'a rien de particulier, c'est un cône tronqué renversé, de 6 pieds et demi de haut. Sa circonférence inférieure est de 44 pieds, et la supérieure de 50, ainsi que celle de l'ouverture du globe à laquelle elle est cousue. Son intérieur est enduit de terre calcaire (1) avec de la colle de gant, et l'extérieur doublé en papier.

(1) Cette terre ne bouchant qu'imparfaitement les pores de la toile, je me déterminai à coller du papier sur son extérieur.

Digitized by Google

Pour concevoir la construction de la galerie, imaginez, Monsieur, un fort cerceau de même grandeur que la circonférence inférieure de la manche, auquel sont adaptées en dehors deux loges, à peu-près carrées, de trois pieds trois pouces de côté, garnies dans tout leur contour d'une balustrade de trois pieds de haut, et solidement planchéiées avec un bois léger; c'est là que se placent les voyageurs. A droite et à gauche de chaque loge sont deux espèces de niches de deux pieds de large, de trois pieds de long, avec une balustrade de trente pouces de haut, le tout fait en toile fortifiée par quelques morceaux de bois; c'est là qu'on met les combustibles, les fagots d'un côté, la paille de l'autre.

Le réchaud est de fil de fer, à très-grandes mailles, suivant la méthode du premier navigateur aérien (1). Sa largeur est de trois pieds, sa longueur de trois pieds et demi, et sa profondeur de dix-huit pouces. Il est suspendu par quatre gros fils de fer, assujettis au haut des balustrades des loges par des clavettes qu'on peut faire partir toutes à la fois, en tirant une petite chaîne recouverte de ficelle dans son milieu, pour qu'elle ne brûle pas la main quand on l'y porte.

La galerie est soutenue par trente cordages fixés à la

(1) Vous savez, Monsieur, quel est celui à qui ce titre convient exclusivement; mais vous ignorez peut-être combien sont grandes les obligations que j'ai à M. Pilatre. Il a pris la peine de me donner plusieurs fois les renseignemens les plus positifs : et surtout dans un temps où il avait lui-même plus de 150 ouvriers sur les bras, il porta sa bonté pour moi, qui lui étais totalement inconnu, jusqu'à m'écrire une lettre de huit pages, dans laquelle il se communiquait tout entier, me découvrant scrupuleusement les précautions à prendre, les dangers à éviter..... Si je ne puis lui témoigner dignement ma reconnaissance, j'aurai du moins la satisfaction (douce et précieuse satisfaction pour mon cœur!) de publier hautement mon insuffisance; et il ne tiendra pas à moi que tout le monde n'ait une aussi grande idée de sa bonté, de sa complaisance, de son honnêteté, de sa générosité, qu'on l'a déjà de son courage et de ses lumières.

Digitized by Google

corde majeure ou aux cordes maîtresses, et susceptibles, au moyen de fortes courroies de cuir, d'être, dans un instant, raccourcis ou allongés à volonté. Il vous sera difficile, Monsieur, de vous former d'après cela une idée juste de la manière dont la galerie était suspendue; mais si vous souhaitez des éclaircissemens, je m'empresserai de vous les donner. D'un côté la crainte de vous paraître trop long avec tous mes détails techniques, me porte à les abréger; de l'autre, l'envie de contenter votre curiosité, qui a toujours trouvé quelque chose à désirer dans toutes les descriptions qu'on a données jusqu'ici, m'engage à ne point étrangler celle que j'ai l'honneur de vous envoyer.

Le bas de la manche est attaché au grand cerceau de la galerie; ainsi les voyageurs et leurs provisions sont tout-à-fait hors de la machine. Ils ne peuvent même alimenter le réchaud que par deux fenêtres de deux pieds en carré, pratiquées, un peu sur la droite, au-dessus des balustrades des loges, et ouvertes ou fermées à volonté.

III.

MANIPULATION.

Je m'étais proposé depuis long-temps, Monsieur, d'après l'avis de M. Pilatre, de partir avant que le soleil eût échauffé l'athmosphère; la densité de l'air étant pour lors plus considérable, il est plus aisé de réussir. En conséquence, je fis descendre la Montgolfière de grand matin, dans une des cours du Collége, où elle devait être lancée. L'expérience m'ayant appris qu'avec des machines doublées en papier, il est très-essentiel d'attacher la galerie avant de commencer le feu (1), c'est la pre-

(1) Sans cette précaution on s'expose à endommager le globe, et à manquer l'expérience. Le 22 juillet 1784, je voulus faire le premier essai de notre Montgolfière. Ne croyant pas qu'il fut possible d'attacher la galerie, avant que la machine fût gonflée, je

Digitized by Google

mière opération à laquelle je travaillai ; elle fut longue ; on ne la termina qu'à 7 heures 10 minutes. Aussitôt on éleva le globe jusques vers son équateur, au moyen d'un câble qui, traversant la cour au-dessus des bâtimens, était solidement arrêté d'un côté, et de l'autre passait dans la gorge d'une poulie pour aller se rouler sur un tour qui servait à le gouverner aisément. La Montgolfière ne tenait au câble que par un crochet en fer à cheval, dont une des branches était fixée au câble même, tandis que l'autre enfilait un anneau formé près du pôle supérieur du globe, par les huit cordes maîtresses, que j'ai déjà eu l'honneur de vous faire connaître. D'après ce que je viens

commençai par allumer le réchaud ; le globe se développa très-bien, et fit dans peu de minutes les plus grands efforts pour s'échapper ; on le retint à force de bras, pendant le temps nécessaire pour fixer solidement les cordes qui devaient soutenir nos loges ; tandis qu'on exécutait cette longue opération, la toile manqua de plusieurs côtés, le papier se déchira en une infinité d'endroits, et lorsque je montai dans la galerie, cinq quarts d'heure après qu'on eût commencé le feu, j'eus la douleur de voir que notre machine, qui aurait enlevé facilement cinq ou six personnes une heure plutôt, était hors d'état d'en porter deux. Après avoir délibéré pendant quelques momens, je me décidai à la laisser partir seule, sans autre lest que la galerie. Elle s'éleva d'abord lentement mais avec pompe, conservant un équilibre parfait ; accélérant ensuite sa vitesse, elle parvint bientôt à une hauteur fort considérable, resta cachée pendant quelque temps dans des nuages, et redescendit, treize ou quatorze minutes après son départ, à plus de 3,000 toises de Rodez. L'expérience fut très-belle ; et les spectateurs en parurent fort satisfaits. Pour moi, Monsieur, j'en étais souverainement mécontent, comme vous vous en doutez bien. L'approche des vacances qui allaient me priver de mes disciples déjà faits à la manipulation, des occupations extraordinaires à la fin d'une année classique, étaient pour moi de fortes raisons de remettre à un autre temps les expériences aérostatiques ; mais l'indulgence avec laquelle le public avait vu l'expérience du 22, les secours que s'empressèrent de m'offrir tous mes confrères, et surtout le zèle ardent de mon compagnon de voyage, me déterminèrent à faire promptement réparer la machine, afin de partir au plus tôt. Le succès était assuré, pourvu qu'on lâchât les cordes à propos.

Digitized by Google

de dire, il est aisé de comprendre que la machine devait quitter avec facilité et le crochet et le câble, dès qu'elle était assez gonflée pour se soutenir elle-même ; et alors on avait soin de faire disparaître ce câble d'au-dessus de la cour, en le tirant horizontalement par une corde qui lui était perpendiculaire et attachée au crochet même (1).

Je ne détaillerai point les autres opérations préliminaires ; je suis très-persuadé que vous concevrez sans peine, monsieur, comment, après avoir élevé à moitié la Montgolfière, l'on dut s'y prendre pour la mettre sur sa manche, ou pour porter la galerie sous le crochet, comment on parvint ensuite à développer l'hémisphère inférieur sur le pavé, à attacher le réchaud de manière que sa plus grande dimension répondît aux deux fenêtres ; à placer la galerie sur des tonneaux, enfin à construire sous les toiles deux passages opposés destinés à faciliter l'entrée et la sortie des coopérateurs. Je me contente, Monsieur, de vous indiquer l'ordre dans lequel ces manœuvres furent exécutées. Nous voilà arrivés au moment où l'on commença le feu. Dix-huit personnes, aveuglément soumises à un seul préposé, furent chargées de le conduire. Elles se succédaient de six en six, toutes les trois minutes, pour jeter continuellement dans le réchaud de petites poignées de paille éparpillée. La chaleur fut bientôt affreuse ; aussi, après sept minutes de feu, la machine tirait-elle déjà avec la plus grande force. Mais il nous fallut encore quatre minutes pour embarquer nos provisions ou mettre la galerie de niveau. Les cordes pendantes étaient assez longues pour nous faire dépasser le haut des bâtimens ; mais voyant que la Montgolfière avait beaucoup de force d'ascension, et que le vent n'était pas sensible, je les fis lâcher tout-à-

(1) Le crochet avait un anneau à sa branche supérieure, dans lequel le câble passait, et un second anneau plus petit au milieu de sa courbure où était attachée la corde ci-dessus. Le globe étant suspendu, la branche inférieure du crochet était presque horizontale.

Digitized by Google

coup. Etant en l'air, il nous fut aisé de régler le feu au gré de nos désirs; les combustibles mis simplement dans le réchaud donnaient une flamme de 6, 8, 10 pieds; voulions-nous en augmenter la hauteur? nous faisions brûler une botte de paille au bout de nos fourches, à 3, 4, 5 pieds au-dessus du réchaud; et pour obtenir une flamme de 30 pieds, il nous eût suffi de disposer ainsi deux bottes de paille l'une au-dessus de l'autre; nos fourches étaient assez longues pour cela; mais cette manœuvre eût été pénible, il aurait fallu rester un temps assez considérable la moitié du corps dans la manche, où il faisait très-chaud; d'ailleurs on aurait pu craindre ou de faire déchirer la machine, ou de la brûler.

IV.

OBSERVATIONS DIVERSES.

1. *Sur la pesanteur du globe et sur les dépenses que sa construction a exigées.*

Il ne s'est peut-être pas fait encore, Monsieur, de Montgolfière moins coûteuse, plus légère et en même temps aussi volumineuse que la nôtre. Toutes les dépenses en toile, papier, colle, cordages, galerie, réchaud, combustibles, etc., etc., ne se montent qu'à une somme d'environ 1,800 livres; et même en évitant avec soin tous les frais inutiles, et surtout les accidens qui ont occasionné plusieurs fois des réparations, on aurait économisé au moins 25 pistoles. Il est vrai que mes disciples, ceux de mon compagnon de voyage et plusieurs autres étudians du collége, m'ont épargné bien de l'argent. J'ai trouvé en eux ce que j'aurais cherché en vain dans des journaliers, de l'empressement, de l'ardeur, de l'adresse, de l'activité et une ponctualité sans exemple. C'était pour eux une récompense, que d'être admis au travail. Leurs devoirs de classe, loin d'en souffrir, étaient faits plus tôt et avec

Digitized by Google

plus de soin, afin que leur négligence ne fût pas une raison d'exclusion.

Je ne me suis point servi d'échafaud, c'eût été une dépense inutile; les bâtimens qui environnent la cour m'ont tenu lieu de mats; la décoration, dont M. le professeur de dessin (1) avait déjà tracé le plan, a été laissée de côté comme une surcharge nuisible. La toile que j'ai employée ne coûtait que 34 sous la canne : chaque canne de cette toile vaut au moins 18 pieds carrés.

La Montgolfière, au moment de son départ, ne pesait, tout compris, qu'environ 1,300 livres, poids de marc. En voici le détail :

Enveloppe ou cordes	700 liv.
Galerie	84
Voyageurs	279
Réchaud	28
Paille	80
Bois sec	80
Huile de noix	6
Esprit de vin	5
Pavillon de satin avec les armes de la ville, dessinées par M. Candieu	4
Instrumens divers, éponges, eau, etc.	25
Total	1,291 liv.

Le bois avait passé une nuit entière dans un four très-chaud; il ne pouvait être plus sec; on en avait fait 10 fa-

(1) M. Candieu, coopérateur zélé. Cet artiste, aussi habile que désintéressé, après avoir souscrit pour la Montgolfière, à la construction de laquelle il a d'ailleurs travaillé très-fréquemment, s'était encore chargé de la décorer à ses frais; ses offres généreuses n'ayant point été acceptées, parce qu'on voulait sacrifier l'agréable à l'utile, il a pris le parti d'envoyer à Paris, pour le faire graver, le dessin du globe décoré avec tout le goût possible, comme vous pourrez en juger, Monsieur, par l'épreuve que j'aurai l'honneur de vous faire passer dans quelques mois.

Digitized by Google

gots de huit livres chacun. La paille était aussi distribuée en bottes de 4 ou 5 livres (1).

2. *Sur la hauteur à laquelle nous nous sommes élevés.*

Je ne vous ai point dit encore, Monsieur, à quelle hauteur je croyais que nous étions parvenus ; je me suis contenté de vous faire entendre dans la relation que nous étions montés à plus de 1,400 toises au-dessus du niveau de la mer. Je crois cependant pouvoir avancer avec fondement que notre élévation a été beaucoup plus considérable. A la vérité, je ne vis point descendre le mercure au-dessous de 20 pouces 11 lignes, ce qui, en combinant ensemble les méthodes de MM. Maraldy, Duluc, Schugburg, etc., ne donne que 14 ou 1,500 toises de hauteur ; mais je n'observai le baromètre, situé d'une manière peu commode, que six à sept fois ; et les graphomètres confiés à des mains habiles prouvent que ce ne fut jamais au moment de notre plus grande élévation, puisqu'ils en ont indiqué une de 1,700 toises au-dessus de Rodez, ou de plus de 2,000 toises au-dessus de l'Océan (2).

Il est très-sûr que de la ville on ne voyait la Montgolfière que sous un très-petit diamètre ; les uns la comparaient à un *barill*, les autres à un *falot*, ou à un *manchon*, quelques-uns à une *boule de quilles*, etc. : à travers

(1) Dans les premiers temps, pour élever les ballons, on dilatait l'air atmosphérique par le moyen d'un fourneau placé sous l'origine de la machine, et dont on alimentait le feu avec divers combustibles ; mais cette méthode ayant des inconvéniens très-graves, Charles, habile chimiste, employa dans la suite, au lieu du fourneau, le gaz hydrogène, dont la densité n'est qu'un quinzième de celle de l'air commun. (*Note de l'éditeur.*)

(2) Rodez est sur une éminence plus élevée que la mer d'environ 340 ou 360 toises. L'horizon visible y est très-étendu ; aussi nos concitoyens eurent-ils le plaisir de suivre le globe pendant tout son trajet, de le voir descendre, puis se relever, enfin se poser sur le gazon et rester long-temps gonflé.

Digitized by Google

les pinnules du graphomètre, elle ne paraissait pas plus grosse qu'un *œuf d'oie ;* à notre descente, ce qui étonnait le plus les paysans, lorsqu'ils eurent eu le courage d'approcher, c'était son immense volume; *comment*, se demandaient-ils les uns aux autres, *c'est ce que nous voyions en l'air semblable à la lampe de notre église !* Il est aussi très-sûr qu'elle était fort légère, et si scrupuleusement collée, avec du papier choisi feuille à feuille, qu'on n'y avait pas laissé avec connaissance un trou d'aiguille sans le boucher. Nous fîmes d'ailleurs un très-grand feu, bien capable de la remplir d'un fluide deux fois plus léger que l'air (1) et de diminuer encore beaucoup sa pesanteur en la desséchant. Vous ne devez donc pas être surpris, Monsieur, qu'avec une aussi petite machine, nous soyons réellement montés à une hauteur d'environ 2,000 toises au-dessus du niveau de la mer. Voulant résister au penchant qui nous porte naturellement à amplifier ce qui nous flatte, je n'ai publié d'abord que le résultat indiqué par une descente de sept pouces quatre lignes dans le mercure du baromètre; mais ayant réfléchi depuis sur la vitesse avec laquelle nous nous élevâmes, sur l'activité de notre feu, sur la légèreté et la perfection de notre globe, sur la hauteur à laquelle il paraissait à des observateurs placés à plus de dix-huit mille toises de distance, j'ai cru que je pouvais annoncer avec confiance l'indication des graphomètres. D'ailleurs si l'on suppose que le fluide intérieur était réellement deux fois plus léger que l'air, on trouvera par un calcul fort simple que notre force ascensionnelle aurait été de près de deux mille deux cents livres au niveau de la mer; d'où l'on pourra conclure que dans cette hypothèse la Montgolfière a réelle-

(1) Dans des expériences particulières, que j'ai faites avec des ballons de papier, et dont je pourrai vous rendre compte une autre fois, il m'est arrivé souvent d'obtenir un fluide presque trois fois plus léger que l'air.

Digitized by Google

ment dû s'élever à la hauteur qu'ont fait connaître les graphomètres.

J'observerai ici, Monsieur, que si la machine, après que je l'eus quittée, à reporté M. Louchet à la hauteur de 240 ou 250 toises, comme l'ont prétendu les observateurs, il fallait qu'elle eût encore une force d'ascension de plus de 180 livres; ce qui prouverait que quand elle se posa sur l'arbre, elle ne pesait que quelques livres de plus que le volume d'air dont elle occupait la place. Aussi, au moment où nos deux dernières bottes de paille donnaient le plus de flamme, parut-elle pendant quelques instans partager nos regrets, et se disposer à remonter.

3. — *Sur la durée de notre course aérienne.*

Vous savez assez, Monsieur, que notre traversée n'a duré en tout que 35 minutes. C'est avec bien du regret que nous nous sommes vus forcés de regagner la terre sitôt; et nous aurions payé très-chèrement deux ou trois quintaux de combustibles de plus. J'avais bien prévu néanmoins que ceux que nous embarquions ne nous soutiendraient point au-delà d'une demi-heure; je le dis même, la veille de notre départ, à notre illustre Prélat, qui, admirateur zélé de la découverte de MM. de Montgolfier, a bien voulu suivre notre expérience avec le plus grand intérêt; mais on m'avait assuré qu'avec une grande machine je ne pouvais compter guère que sur un quart de légèreté spécifique dans le fluide intérieur, et d'après cette opinion bien faite pour me donner de l'inquiétude, notre globe n'aurait eu au niveau de la mer, qu'environ 400 livres de force d'ascension, et par conséquent il ne devait point s'élever à Rodez. Quoique le succès de la machine de la muette qui, avec un bien moindre volume, porta *seize* ou *dix-sept cents* livres, à près de *deux cents* toises au-dessus du niveau de la capitale du Rouergue (1)],

(1) Si vous daignez faire attention, Monsieur, au volume, à la

me rassurât entièrement, je pris cependant le parti de ménager, le plus qu'il serait possible, la force ascensionnelle de la nôtre ; d'autant mieux que je désirais ardemment de m'élever à une hauteur qui pût satisfaire mes concitoyens, dont la générosité avait favorisé mon entreprise.

En l'air nous dépensions près de six livres de combustibles par minute ; c'est une remarque que j'aurais voulu lire dans toutes les relations qu'on a données jusqu'ici, mais que je n'ai vue encore dans aucune.

4. Sur les dangers que nous avons courus.

Que ce titre ne vous effraie point, Monsieur, il est très-certain que j'ai été, pendant tout le voyage, aussi tranquille dans ma loge que je le suis actuellement sur ma chaise ; et notre voiture alla si bien, que dix minutes après notre départ, un grand nombre de nos spectateurs, même des plus timides, auraient voulu être à notre place. En effet à quelle époque y aurait-il du danger ? En prenant bien ses mesures, on ne risque rien au moment du départ ; quand on est une fois en l'air, une machine bien construite ne peut ni chavirer, ni brûler ; et à la descente en détachant le réchaud, avant d'arriver à terre, on n'a absolument rien à craindre du feu, qui, sans cette sage précaution, pourrait enflammer la Montgolfière. Qu'on ne dise donc point qu'un vent supérieur peut pousser le haut du Globe d'un côté, tandis que le bas sera porté du côté opposé par un vent inférieur : car, outre que dans cette supposition le globe ne ferait que s'incliner, il est faux qu'il puisse exister dans l'atmos-

pesanteur et à la hauteur à la quelle parvint cette Montgolfière, la première de celles qui ont porté des hommes, le calcul vous démontrera que le fluide intérieur devait être environ deux fois plus léger que l'air ; nouvelle preuve que celui qui remplissait la nôtre pouvait avoir la même légéreté.

Digitized by Google

phère deux courans opposés, placés près l'un de l'autre, comme deux feuillets d'un livre, il y aura toujours un calme entre-deux. On aurait encore tort d'objecter que la machine, après la chute du réchaud, peut descendre sur un arbre, sur des bâtimens, ou sur des pentes escarpées; puisqu'il est évident que les voyageurs ne détacheront le réchaud, que lorsqu'ils se trouveront au-dessus d'un lieu commode; et d'ailleurs quand bien même ils descendraient sur un arbre ou sur une maison, que pourrait-il leur arriver de si fâcheux? Si leur voiture s'accroche quelque part, avec les cordes dont ils sont munis, ils seront bientôt à terre; si elle coule le long du bâtiment, ils favoriseront son mouvement avec leurs fourches, et descendront avec elle. Mais j'insiste trop sur cet article, Monsieur; je sais que vous pensez comme moi là-dessus; et si rien vous empêche de réaliser le projet dont vous me parliez dans une de vos dernières lettres (1), ce ne seront point les dangers auxquels vous croiriez vous exposer en vous élevant dans les airs; ce seront plutôt les difficultés que vous devez craindre de trouver dans la construction de la machine. Elles seront grandes, je vous en préviens, surtout dans un pays où vous aurez peu de secours. Je ne voudrais pas vous décourager, Monsieur; mais je serais encore plus fâché de vous tromper: il faut être des Montgolfier ou des Pilatre, pour trouver facile une entreprise dont l'exécution dépend de tant de bras. Pour moi j'ai essuyé bien des peines, je l'avoue; et il n'y a que la confiance dont ont bien voulu m'honorer constamment tous les gens instruits de Rodez et des environs, qui ait pu soutenir mon courage.

(1) Vous n'avez pas oublié, Monsieur, que dans votre lettre du 27 juin dernier, vous m'affirmiez bien positivement que vous vouliez, conjointement avec M. l'abbé ***, grand amateur de la physique aérienne, construire une Montgolfière de 70 pieds de diamètre. Comme malgré toute votre apparence de vérité, je soupçonne que c'était un pur badinage de votre part, j'ai cru qu'il était à propos de vous le rappeler.

Digitized by Google

5. *De l'utilité dont peuvent être déjà pour les sciences les machines aérostatiques.*

J'ai toujours espéré, Monsieur, qu'on parviendrait enfin à découvrir des moyens sûrs de diriger à volonté les nouveaux navires volans : et personne ne conteste qu'alors les Montgolfières ne soient de la plus grande utilité. Mais en supposant cette espérance tout-à-fait chimérique, faudra-t-il convenir avec les demi-connaisseurs à prétention, que les expériences aérostatiques ne seront jamais qu'amusantes, et dans l'état actuel des choses, ne peuvent-elles pas déjà répandre les influences les plus salutaires sur certaines branches des sciences, qui sont restées jusqu'à ce jour dans une espèce d'enfance? Vous savez, Monsieur, depuis plus de huit mois, quelle est ma façon de penser sur cet objet. « Qu'on ne croie pas, dis-je vers la fin de décembre dernier, en annonçant » l'ouverture de la souscription dont le produit a été employé à construire la Montgolfière de Rodez, qu'on ne » croie pas que les machines aérostatiques soient une affaire de pure curiosité; elles pourront nous procurer » plusieurs avantages très-réels, comme de nous instruire » sur la cause de tous les phénomènes météorologiques, » de mieux connaître, à diverses hauteurs et dans différentes saisons de l'année, la constitution de l'atmosphère de chaque pays, le degré d'électricité qui y règne, la pureté et la salubrité de l'air, sa pesanteur, » son élasticité, sa température, son humidité, sa sécheresse, les lois de la diminution de sa densité, etc., etc.; » connaissances qui contribueront certainement à perfectionner les sciences, et qui pourront même influer un » jour sur les progrès de l'agriculture, sur la santé des » citoyens, etc. Je ne doute pas qu'on ne voie dans peu » des physiciens qui, placés de distance en distance sur » la surface de la terre, s'élèveront de temps en temps » dans les airs; pour aller faire leurs observations dans

Digitized by Google

» les régions moyennes de l'atmosphère. Il est beau et » glorieux pour le Rouergue de donner le premier un » exemple qui peut être d'une si grande utilité pour les » sciences et les arts. »

Qui ne voit, Monsieur, que ces connaissances et un grand nombre d'autres que nous pouvons évidemment attendre dès à présent des Montgolfières, ne sont rien moins qu'indifférentes pour la société, puisqu'elles répandront infailliblement de nouvelles lumières sur les arts qui intéressent le plus les hommes, l'agriculture et la médecine ! Que ces machines deviennent plus communes, plus durables et d'un service plus commode, et je suis très-persuadé qu'elles procureront à toutes les sciences une foule d'avantages dont il est impossible de se faire aujourd'hui une idée.

Le courrier qui est sur le point de partir m'empêche, Monsieur, d'aller plus loin. Je n'ai plus que le temps de vous dire brièvement que l'air dont j'avais rempli deux flacons (il n'y en a eu qu'un qui se soit trouvé bien bouché) était de près d'un quart moins dense qu'il ne l'est communément au niveau de la mer ; j'en ai introduit une certaine quantité dans ma bouche pour le goûter, et je ne me suis point aperçu qu'il différât de celui de mon appartement : il a cependant éprouvé avec le gaz nitreux une diminution très-sensiblement plus grande. J'ai déjà parlé du baromètre : le thermomètre placé hors de ma loge était dans la cour, avant notre départ, à 30 degrés au-dessus de zéro ; il n'est descendu en l'air que de 15 degrés : celui que j'avais accroché dans l'intérieur de la manche n'est monté qu'à 60 ou 65 degrés. La boussole ne m'a pas été d'une grande utilité ; le soleil nous rendait avec avantage les services que nous aurions attendus d'elle par un temps sombre ; cependant elle nous faisait apercevoir avec facilité les plus petits mouvemens de rotation du globe. Nous avons plusieurs fois changé de direction, mais jamais de manière à retourner sur nos pas ; à peine s'apercevait-on à terre des angles que nous faisions.

Digitized by Google

A notre descente, notre machine était encore en assez bon état pour repartir sans la moindre réparation ; mais on l'endommagea considérablement en la mettant sur la charrette. Plusieurs paysans la foulèrent avec leurs pieds pour lui faire occuper moins d'espace, ce qui déchira ou plutôt *cassa* le papier dans bien des endroits. Si nous nous déterminons à la réparer, comme il y a toute apparence, je ne manquerai pas, Monsieur, de vous prévenir assez tôt pour que vous puissiez voir par vous-même tout l'intérêt qu'excite une Montgolfière montée par des hommes. Je ne m'explique point d'une manière décidée, parce que ces réparations, ainsi que les expériences qui en sont la suite exigent beaucoup de temps, et que le mien est entièrement pris par les devoirs de ma place. Si quelqu'un voulait me fournir une Montgolfière bien construite qui fût toujours prête à partir, je m'engagerais volontiers à y monter trois fois par semaine, quelque temps qu'il fît, même pendant les orages (1), et à faire avec soin, autant que mes faibles lumières me le permettraient, toutes les observations qu'on peut attendre d'un physicien.

Du reste, Monsieur, les Montgolfières doublées de papier sont de mauvaises machines ; la construction en est très-pénible (2) ; elles se dégradent sans qu'on y touche, se réparent difficilement et sont nécessairement de courte durée.

(1) Je crois être en état de vous convaincre, Monsieur, que, moyennant certaines précautions, l'électricité du tonnerre ne peut exposer les voyageurs aériens à aucun danger. Ce sera le sujet d'une autre lettre.

(2) On ne conçoit pas les peines qu'on éprouve pour bien tendre un fuseau avant de le coller.

Digitized by Google

EAUX MINÉRALES

DU DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON.

Les eaux, en coulant dans l'intérieur du Globe, à travers les masses minérales, s'y chargent de diverses substances, qu'elles portent avec elles quand elles sourdent à la surface du sol.

Lorsqu'elles contiennent une quantité notable de matières solubles, indépendamment du carbonate et du sulfate de chaux (1), elles prennent ordinairement le

(1) En général, les eaux qui sortent des terrains primitifs ou sablonneux sont limpides et pures : mais celles qui naissent dans les pays calcaires portent avec elles une quantité plus ou moins considérable de carbonate et de sulfate de chaux, qui les rend peu agréables à boire et impropres à certains usages domestiques. Il en est à peu près de même de celles qui ont séjourné dans des terrains pyriteux ou charbonneux.

Les substances étrangères se trouvent dans l'eau dans l'état d'une division mécanique très-subtile, ou dans celui d'une vraie dissolution chimique.

Dans le premier cas, la seule action de la pesanteur peut les en séparer, le fluide étant en repos. En se déposant, elles forment un précipité mécanique qu'on désigne sous le nom de dépôt ou de sédiment.

Quand les substances sont chimiquement tenues dans un fluide, elles ne peuvent en être séparées que par la soustraction du dissolvant, ou par l'action chimique de quelque nouvelle substance qui intervient dans le fluide. En se séparant, elles donnent un précipité chimique. C'est ainsi que le calcaire, tenu en dissolution par un excès d'acide carbonique, se dépose quand les eaux sont en contact avec l'air atmosphérique, parce que l'acide carbonique qui est en excès dans ces eaux, s'évapore, et que le principe dissolvant étant évaporé, le principe dissous doit se déposer. De là toutes ces concrétions produites par les eaux calcaires et désignées sous les noms de *tufs*, de *stalactites*, de *travertins*, *etc.*

Digitized by Google

nom d'eaux *minérales*, et on y ajoute celui de *thermales* quand elles sortent chaudes de l'intérieur de la terre.

Les diverses substances (1) qui s'unissent aux eaux et se combinent avec elles leur communiquent des propriétés qui font beaucoup varier leur nature chimique et médicale.

De là la difficulté, en raison de leurs qualités souvent mixtes, de leur appliquer les règles d'une classification rigoureuse. On sent bien que les substances propres à une classe peuvent se trouver dans une autre et en telles proportions que les eaux qu'elles saturent n'ont plus de caractère tranché.

Toutefois, les auteurs modernes, se fondant sur le principe chimique qui paraît dominer dans chacune d'elles, les ont divisées en *ferrugineuses*, *sulfureuses*, *gazeuses* et *salines*, classes qui se subdivisent chacune en deux ordres, selon que les eaux sont *thermales* ou *froides*.

Nous allons établir les caractères généraux de chaque classe. Puis nous examinerons en particulier les sources minérales qui naissent dans nos contrées. Les Mémoires dont elles ont été l'objet à diverses époques nous fourniront les élémens nécessaires à ce travail analytique.

CLASSIFICATION GÉNÉRALE.

1° *Ferrugineuses*. — Ce sont les plus nombreuses. Inodores. Goût styptique et astringent. Précipité purpurin

(1) Les substances dont on a signalé la présence dans les eaux minérales sont : l'oxygène, l'azote, l'acide carbonique, l'hydrogène sulfuré, l'acide boracique, l'acide sulfureux, la silice, la soude; les sulfates de soude, d'ammoniaque, de chaux, de magnésie, d'alumine, de potasse, de fer et de cuivre; les nitrates de potasse, de chaux et de magnésie; les hydrochlorates de potasse, de soude, d'ammoniaque, de chaux, de magnésie, d'alumine et de manganèse; le sous-borate de soude, les phosphates de chaux et d'alumine et le fluate de chaux; enfin, des matières végétales et animales en petite quantité.

Digitized by Google

par l'infusion de noix de gale qui passe au bleu noir. Précipité bleu par les prussiates. Les élémens qui les composent sont des sels à base alkaline et terreuse et surtout du fer, le plus souvent à l'état de carbonate. La présence assez constante de l'acide carbonique leur donne souvent une saveur acidule. Action essentiellement tonique.

Thermales. — Bourbon-l'Archambault, Rennes dans l'Aude, etc.

Froides. — Spa, près Liège; Forges, près Rouen; Aumale (Seine-Inférieure); Rouen, Contrexeville (Vosges); Passy, près Paris; Boulogne, Provins; Vals (Ardèche); Pyrmont, en Westphalie, etc.

2° *Sulfureuses.* — Odeur fétide et analogue à celle des œufs pouris. Abondantes dans les Pyrénées. Gaz très-volatil; onctueuses et douces; communément thermales; dégageant du gaz hydrogène et précipitant en même temps du soufre quand elles sont traitées par les acides, ou bien dégageant du gaz hydrogène sulfuré par les acides et ne précipitant point de soufre, ce qui est beaucoup plus rare; noircissant l'argent et formant des précipités noirs dans la solution des sels mercuriels ou du plomb; renfermant quelquefois des sels, surtout des sulfates et muriates alkalins. Quand elles ne contiennent que très-peu de ces substances, comme Barèges, Cauteretz, Bonnes, ce sont les plus estimées. Dans le premier cas, leurs vertus se composent de celles des eaux salines et de celles des eaux sulfureuses.

Thermales. — Barèges, St-Sauveur, Bonnes, Cauteretz, Bagnère-de-Luchon, Aix-la-Chapelle, Saint-Amand, près Valenciennes; Ax, dans l'Arriège; Bagnols, dans la Lozère; Bade, en Suisse; Wisbaden, près Maïence, etc.

Froides. — Enghien ou Montmorency.

3° *Gazeuses ou acidules.* — Caractérisées par la prédominance de l'acide carbonique; effervescentes quand on les agite; saveur vive et piquante; formant un précipité

blanc avec l'eau de chaux ; rougissant la teinture de tournesol ; perdant plus que toutes les autres par le transport ou le contact de l'air ; contenant plus ou moins plusieurs sels, dont les principaux sont du muriate de soude, du carbonate de chaux, de magnésie, du sulfate et du carbonate de fer ; communes en Auvergne et dans les terrains anciennement volcanisés.

Thermales. — Vichy, Néris, dans l'Allier; Mont-d'Ore, St-Alyre, près Clermont ; Dax, dans les Landes ; Encausse (Haute-Garonne) ; Ussat (Ariège), etc.

Froides. — Châteldon (Puy-de-Dôme) ; Vic-le-Comte, *idem ;* Montbrison, Langeac (Haute-Loire) ; Pougues, près Nevers ; Seltz, près Francfort, etc.

4° *Salines.* — Contenant assez de sels neutres pour agir d'une manière marquée et souvent purgative sur l'économie animale. Saveur variable, tantôt amère, tantôt fraîche ou piquante ; quelquefois odorantes, quoique rarement, quand elles contiennent de l'hydrogène sulfuré. On y trouve du sulfate de magnésie, des muriates et carbonates de magnésie, de soude, de chaux et plusieurs principes gazeux. On y rencontre quelquefois des substances terreuses et bitumineuses. Toniques, apéritives, diurétiques.

Thermales. — Plombières, Luxeuil (Haute-Saône) ; Bourbonne (Haute-Marne) ; Balaruc, Avesnes, Bagnères-de-Bigorre, Aix, en Provence ; Lucques, en Italie, etc.

Froides. — Sedlitz, en Bohême ; Epsom, en Angleterre, etc.

I.

CRANSAC *(Salines et ferrugineuses froides).*

La vogue des eaux de Cransac remonte à une époque fort reculée. Elles étaient connues dès l'an 900, c'est-à-dire la troisième année du règne de Charles-le-Simple, où elles furent données, par une dame pieuse nommée

Digitized by Google

Avier.ia , aux moines de Conques , comme il conste d'après une charte de cette abbaye.

Elles sourdent sur le penchant méridional d'une petite montagne qui s'élève au nord de Cransac et n'en sont séparées que par un ravin. Ces sources n'étant pas à la même hauteur sur le coteau , on les distingue en source *basse* et source *haute*. La première est encore désignée sous le nom de *douce*, par opposition à la seconde qui est chargée de plus de substances salines.

Une source nouvelle , dite de Bezelgues , est connue seulement depuis 1811.

Jadis , et très-anciennement, les eaux minérales de Cransac avaient été étudiées par Mathurin Dissez , médecin distingué de Villefranche. Dans la suite , elles furent principalement accréditées par M. le docteur Murat , qui jouissait d'une grande renommée dans le pays. Celui-ci fit connaître le premier leurs principes , signala les affections où leur usage peut être salutaire , et décrivit avec soin les lieux où elles prennent naissance (1).

Un autre médecin du même nom , M. Victor Murat, a publié depuis un très-bon travail sur ces eaux où se trouvent complétées les observations de ses prédesseurs (2).

SOURCE HAUTE OU FORTE (*Ferrugineuse*).

Cette source est située à mi-coteau , sur le penchant d'une colline anciennement embrasée et qui conserve encore assez de chaleur pour chauffer des étuves qu'on y a creusées. Elle marque trois à l'aréomètre de Beaumé. Dans les plus grandes chaleurs , sa température ne s'élève

(1) *Topographie physique et médicale du territoire d'Aubin* , et *Analyse des eaux minérales de Cransac*, par M. Murat , inspecteur de ces eaux minérales. — Rodez , an XIII.

(2) *Traité sur la nature et les propriétés des eaux minérales de Cransac* , par M. J.-F.-V. Murat , médecin à Cransac. — Rodez , 1834.

Digitized by Google

pas au-delà de sept degrés du thermomètre de Réaumur. Exposée pendant un certain temps à l'air, elle dépose des carbonates de magnésie et de fer.

Propriétés physiques. — Eau claire, transparente, inodore, un peu amère, légèrement styptique et laissant immédiatement après l'avoir bue un goût de fer et de soufre que n'offre pas l'eau de la source basse.

Propriétés chimiques. — Contient les mêmes substances que la source douce, sauf le carbonate de chaux. Mais les proportions sont tellement différentes qu'il en résulte une eau toute particulière, ayant des propriétés que la source douce ne possède pas, et qui lui donnent une certaine analogie avec les eaux minérales de Passy.

Le procédé de l'évaporation a donné à M. Victor Murat les résultats suivans pour chaque pinte d'eau :

Sulfate de magnésie.....	66 grammes.
——— d'alumine.....	8
——— de fer.....	10
——— de chaux.....	6
Carbonate de magnésie.....	2
——— de fer (1).....	8

Acide carbonique, quantité indéterminée.

SOURCE DOUCE OU BASSE (*Saline*).

La source basse qui est au sud de la précédente a son bassin au pied de la même montagne, à un décamètre

(1) M. Longchamps a observé que l'acide carbonique ne tient pas toujours le fer en dissolution dans l'eau, car on trouve le fer dans beaucoup d'eaux qui ne contiennent point cet acide. Il a remarqué aussi que très-souvent, dans les eaux minérales, l'oxide de fer se trouve combiné à la chaux, de manière que cet oxide fait à l'égard de cette base les fonctions d'un acide qu'il appelle *ferrique*. Ainsi, la plupart des sédimens calcaires ferrugineux que déposent les eaux minérales seraient formés en grande partie de ferrate de chaux, au lieu d'oxide de fer et de carbonate de chaux, comme on l'avait pensé.

Digitized by Google

environ du petit monticule sur lequel est assis Cransac. Ses eaux, plus douces, sont d'un usage plus général.

Propriétés physiques. — Eau claire, transparente, inodore, de saveur piquante, pétillante si on l'agite. Peut être transportée à de grandes distances et se conserver pendant plusieurs années sans former aucun dépôt, pourvu qu'elle soit tenue dans des vases propres et bien bouchés. Elle doit, toutefois, perdre alors une grande partie de son acide carbonique.

Propriétés chimiques. — L'action des réactifs démontre la présence dans l'eau de cette source du gaz acide carbonique qui paraît plus qu'égaler le volume de l'eau. Le dépôt qui se forme par l'ébullition annonce la présence des carbonates insolubles de magnésie et de fer, qui se précipitent à mesure que l'acide carbonique qui paraissait les y tenir en dissolution se dégage.

Chaque pinte d'eau contient :

Sulfate de magnésie.....	8 grammes.
——— d'alumine.....	3
——— de fer.....	2
——— de chaux.....	10
Carbonate de magnésie.....	4
——— de chaux.....	3
——— de fer.....	2

Acide carbonique, quantité indéterminée.

Telles sont les substances que l'analyse démontre dans les sources de Cransac; mais la quantité d'eau qu'elles fournissent dans un temps donné variant suivant que l'année est plus ou moins pluvieuse, les substances minérales qu'elles dissolvent en filtrant, à travers les couches d'une montagne travaillée par le feu, doivent aussi varier suivant que l'eau est plus ou moins basse, soit dans leur quantité absolue, soit dans leurs proportions relatives.

Cransac, dit M. Alibert (1), est situé dans un des plus

(1) Précis sur les eaux minérales les plus usitées.

Digitized by Google

riches terrains houillers que possède la France. Le sol y renferme des couches d'argile fortement alumineuse. La houille, embrasée par divers accidens, a donné lieu à des sortes de petits volcans dont on voit encore les cratères sur plusieurs des montagnes qui couvrent le pays. L'action du feu sur les substances minérales occasionne un grand nombre de combinaisons chimiques auxquelles participe l'eau. Aussi, sur la plupart des montagnes qui ont brûlé, on trouve des sources plus ou moins minérales. Dans le plus grand nombre le sulfate de fer entre à trop forte dose pour qu'elles puissent être employées en médecine. On en rencontre aussi à divers degrés de chaleur et contenant avec des principes salins de l'hydrogène sulfuré. Lorsque la cause qui leur a communiqué cette chaleur cesse ou s'éloigne, elles deviennent froides et l'hydrogène sulfuré n'y est plus reconnaissable. Ainsi la température des sources y est très-variable. Dans un ouvrage imprimé en 1605, Jean Banc, médecin de Moulins, en traitant des eaux de Cransac, ne laisse aucun doute sur l'existence d'eaux chaudes qui s'y prenaient en bains.

Propriétés médicinales. — La composition chimique des eaux de Cransac, dit M. V. Murat, révèle leur action sur l'économie animale. On remarque d'abord qu'elles doivent posséder des propriétés très-différentes. Dans l'une en effet (la douce), ce sont les substances salines purgatives, le gaz acide carbonique qui prédominent. Dans l'autre, au contraire (la forte), ce sont les substances toniques et astringentes.

La source douce tire principalement ses propriétés du sulfate, du carbonate de magnésie et du gaz acide carbonique.

La source forte tire les siennes du sulfate d'alumine, du sulfate et du carbonate de fer.

La première est plus purgative, légèrement excitante, diurétique ; la seconde plus tonique, légèrement astringente.

Digitized by Google

L'observation des phènomènes qui se manifestent chez les divers malades qui fréquentent les eaux, amène M. Murat à conclure que les eaux de la source douce conviennent spécialement : 1° toutes les fois qu'il s'agit de débarrasser le canal intestinal de matières étrangères, soit bilieuses, soit muqueuses, et de lui imprimer en même temps plus d'activité ; 2° lorsqu'il est nécessaire d'activer les différentes sécrétions qui sont dans un état languissant.

Et l'eau de la source forte lorsqu'il s'agit de relever la tonicité d'un ou de plusieurs organes, de fortifier toute la constitution, de supprimer quelque écoulement passif, soit hémorrhagique, soit leucorrhoïque, enfin d'obtenir la résolution de quelque engorgement chronique, indolent, sans fièvre.

Et au contraire elles doivent être proscrites, celles de la source forte surtout, dans le cas de plèthore sanguine, avec disposition à l'inflammation ; dans les phlègmasies aiguës, et souvent dans celles qui, quoique chroniques, sont accompagnées d'un mouvement fébrile ou douleur plus ou moins vive ; dans les suppurations internes.

Les eaux de Cransac sont donc spécialement utiles dans les maladies scrofuleuses, sauf toutefois la phtisie pulmonaire tuberculeuse, — l'hyperthrophie asthénique du foie, — l'acholéorrhée et la chlorose, — les affections bilieuses, la dyssenterie surtout pourvu qu'on s'y prenne de bonne heure ; les calculs urinaires, les fièvres intermittentes, — les rhumatismes chroniques, — les gouttes atoniques, — un certain nombre de maladies nerveuses, la leucorrhée, les affections vermineuses.

SOURCE NOUVELLE OU DE BEZELGUES.

Cette nouvelle source a été analysée par M. Vauquelin.

Elle contient des sulfates de chaux, de *manganèse* et de fer, et du muriate de magnésie. La découverte de ce sulfate de manganèse, dit M. Alibert, est un fait im-

Digitized by Google

portant qui fait de cette eau minérale une espèce à part. On regrette de ne trouver dans les auteurs qui ont traité des eaux de Cransac aucun détail sur son emploi.

ÉTUVES.

Au milieu de la montagne, au bas de laquelle naissent les eaux minérales, au centre d'un bois de châtaigniers touffus, on trouve des étuves, espèces de cavernes ténébreuses, creusées en pente douce, près des feux souterrains des houillères embrasées, au bas desquelles on a pratiqué une entrée avec siège. Ces excavations ont sept à huit toises de tout sens. L'air qu'on y respire est extrêmement chaud et chargé de vapeurs sulfureuses. Dans la niche du fond, la température s'élève de trente-cinq à quarante degrés du thermomètre de Reaumur ; aussi les malades qui y demeurent de vingt à trente minutes sont baignés d'une abondante sueur.

Cet établissement, trop peu connu et beaucoup trop négligé, serait susceptible de grandes et importantes améliorations.

II.

SYLVANÈS *(Salines thermales)*.

Ce petit bourg, où l'on voyait autrefois une riche abbaye, est situé dans un vallon fertile et riant. Les côteaux qui le bordent d'un côté du nord-ouest au sud sont couverts de chênes et de hêtres ; les terres de leur surface sont martiales, bitumineuses et grasses (1) ; elles renferment de l'alquifoux dont les paysans des hameaux voisins font du vernis pour leurs fenêtres. Souvent une légère fumée s'élève de leur sommet. Les eaux ther-

(1) La plupart de ces terrains appartiennent à l'époque de transition. On y voit les roches schisteuses, le grés rouge, le calcaire et les autres termes de la même série.

Digitized by Google

males jaillissent au pied de cette colline, un peu au-dessous du village, et forment deux fontaines qui coulent vers le midi. C'est là qu'est l'établissement des bains (1). La source qui remplit le caveau, dit Monteil, élève à l'orifice le thermomètre de Réaumur à trente-deux degrés, et dans les bains à trente. L'autre est moins chaude. Un peu au-dessus on en trouve une troisième.

Les eaux de Sylvanès sont légèrement jaunâtres. Elles ont une odeur sulfureuse, une saveur salée, acerbe, ferrugineuse ; elles jaunissent la peau et ternissent les métaux. Leur surface se couvre parfois d'une pellicule dont la couleur est d'un rouge bleuâtre. Leur pesanteur spécifique est à peu près la même que celle de l'eau distillée. Le sédiment qu'elles déposent dans les canaux est doux, onctueux et d'un jaune rouge. Leur volume ne varie point.

Voici, d'après un travail récemment communiqué par M. le docteur Coulet, le résultat de leur analyse chimique (2). L'eau thermale de Sylvanès contient environ 1/5 de son volume de gaz acide carbonique, plus de 1/20 de gaz hydrosulfurique libres. Les autres principes y sont, sur 10,000 parties, dans les proportions suivantes :

Carbonate de fer.....	0,405
——— de chaux.....	1,250
——— de magnésie.....	2,300
Sous-carbonate de soude.....	0,054
Sulfate de soude.....	0,370
Chlorure de sodium.....	2,530
Eau.....	9,993,091
	10,000,000

Outre le sédiment abondant que déposent ces eaux ;

(1) Cette maison, d'une forme régulière, peut contenir plus de deux cents personnes ; les environs offrent de belles promenades.

(2) MM. les docteurs Malrieu et Caucanas publièrent dans le temps des observations intéressantes sur ces eaux, et furent les premiers qui s'occupèrent de leur analyse.

Digitized by Google

elles forment sur les parois des baignoires des incrustations légèrement transparentes qui résistent à l'action du feu.

D'après notre célèbre médecin Alibert, on prend les eaux de Sylvanès en boisson dans les phthisies pulmonaires, hépatiques, mésentériques, dans diverses affections des voies urinaires, etc.; on les administre en bain pour assouplir les tégumens, dans les rhumatismes chroniques, dans les engorgemens des articulations, dans la paralysie, dans les maladies scrofuleuses et rachytiques, dans les interruptions menstruelles, etc.

III.

CHAUDES-AIGUES (*Salines? thermales*).

Chaudes-Aigues n'appartient pas au département de l'Aveyron. C'est un gros bourg situé un peu au-delà de ses limites septentrionales, au pied des montagnes de La Calm, dans une des scissures profondes que présente cette contrée volcanique et qui vont aboutir à la vallée de la Trueyre.

Ces eaux étaient connues des Romains sous le nom de *Calentes Baiæ*. Sidoine Apollinaire, qui en fait une mention spéciale, leur accorde d'excellentes propriétés. Elles jaillissent par un grand nombre de sources du flanc d'une montagne à plateau basaltique, mais dont la masse inférieure se compose d'un gneiss feldspathique jaunâtre, alternant avec du schiste micacé et du schiste argileux grisâtre, qui contient quelquefois des pyrites et que recouvrent souvent des sulfates effleuris.

Les eaux de Chaudes-Aigues ont une qualité savonneuse. Leur quantité ne varie point. D'après M. Chevalier, qui les a observées sur les lieux, leur chaleur s'élève, à la source principale, à 80° centigrades (1). Elles ne con-

(1) *Propagateur Aveyronnais*, 1827.

Digitized by Google

tiennent point du soufre, mais seulement des atomes de fer. Cependant les canaux dans lesquels elles coulent et qui sont construits avec un schiste argileux, s'incrustent d'un dépôt de sulfure de fer à partir d'environ quatorze pieds du lieu d'où sort l'eau à l'extérieur. La source principale fournit par minute 160 litres d'eau chaude. Les habitans profitent de sa chaleur pour se garantir de la froidure en hiver. On n'est point d'accord sur la température de ces eaux; il résulterait de l'observation de M. Chevalier, comparée à celle d'anciens observateurs, que la chaleur actuelle serait plus considérable qu'autrefois, puisque M. Bosc n'y avait trouvé que soixante degrés Réaumur, il y a environ cinquante ans. Elles n'en ont que cinquante-sept au rapport de quelques autres observateurs. Ces variations de température se lient évidemment aux saisons; c'est du moins ce que paraissent démontrer des expériences faites avec soin aux diverses époques de l'année.

Les sources de Chaudes-Aigues offrent des eaux limpides dont la transparence se conserve même après le refroidissement. Les principes minéralisateurs sont en si petite quantité, que ce n'est point d'eux qu'elles doivent tirer leurs vertus; leur saveur est d'ailleurs à peu près nulle.

Voici le résultat de l'analyse qui en a été faite par M. Berthier, ingénieur des mines, cité par le docteur Patissier :

Muriate de soude.....	0,000143
Sous-carbonate de soude.....	0,001070
Carbonate de chaux.....	0,000048
Carbonate de fer.....	0,000002
	0,001263

Ces eaux ne contiennent point de gaz. Il est bien remarquable qu'aucun des principes énoncés ci-dessus ne soit renfermé dans les rochers qui constituent le sol d'où sortent les eaux. Cette observation importante s'applique au plus grand nombre des eaux minérales et fait voir que

Digitized by Google

nous n'avons encore aucune idée juste sur la nature ou la profondeur des couches où les eaux s'emparent de ces matières.

Comme toutes les eaux thermales, les eaux de Chaudes-Aigues ne causent aucune impression désagréable à la bouche, à quarante-huit et cinquante degrés, tandis que l'eau ordinaire, à dix degrés de moins, la brûlerait; elles rendent aux végétaux fanés leur fraîcheur et leur couleur; elles se refroidissent plus lentement; en un mot, leur chaleur a une action plus douce, plus bienfaisante que celle qui provient de la chaleur ordinaire.

M. Alibert attribue aux eaux de Chaudes-Aigues de puissantes vertus, et s'étonne du long oubli où elles ont été laissées. Tout porte à croire, dit ce grand médecin, qu'elles pourraient être employées avec beaucoup d'avantages, en bains ou en douches, dans les affections rhumatismales chroniques, dans la paralysie partielle, les engorgemens des viscères abdominaux, etc.; mais on serait obligé de rendre leur température plus supportable en les mitigeant.

Observations sur la cause de la chaleur des eaux thermales.

La température élevée de certaines eaux a été expliquée de bien des manières. On l'a attribuée à la décomposition des pyrites sur lesquelles elles passent (1), à la combustion des couches de charbon de terre, au voisinage des volcans, etc. Ces diverses hypothèses ne peuvent tenir devant un examen un peu réfléchi. Quand bien même on

(1) On s'est fondé sur cette expérience de l'eau qui se décompose étant versée sur les pyrites. Son oxigène se porte sur le soufre pour l'amener à l'état d'acide, tandis que son hydrogène s'empare d'une autre portion de ce soufre et forme un gaz hépatique fétide. Il se dégage, dans cette opération, une chaleur assez forte pour faire quelquefois enflammer les pyrites ou la houille sulfureuse.

Digitized by Google

admettrait les deux premières causes pour les eaux sulfureuses thermales qui coulent au milieu des terrains pyriteux et houillers, on ne saurait l'admettre pour d'autres qui jaillissent du sol primitif et ne contiennent, d'après les analyses les plus exactes, aucun atome de décomposition pyriteuse.

Mais ce qui prouve que les eaux thermales ne doivent pas leur chaleur à la décomposition des pyrites, ni à la combustion de vastes amas de houille, c'est que depuis deux mille ans que quelques-unes de ces eaux sont connues, elles sont toujours restées aussi chaudes; ce qui ne pourrait être, si elles ne devaient leur température qu'à des dépôts de combustibles qui, dans un aussi long espace de temps se seraient complètement consumés, ou auraient au moins diminué de manière à affaiblir sensiblement la chaleur de ces eaux.

L'hypothèse des volcans n'est pas plus vraisemblable. On sait, en effet, que toutes les eaux thermales ne sont pas situées auprès des volcans, et il en est qui ont conservé leur haute température là où les volcans sont éteints depuis des milliers d'années.

Quelques chimistes ont pensé que cette chaleur pouvait tenir à des décompositions de sel marin opérées par double affinité. Et à la vérité, la plupart des eaux thermales non sulfureuses contiennent des sels à bases de soude et de chaux, et du muriate de soude. M. Berthollet, qui a expliqué comment le carbonate de chaux pouvait décomposer le muriate de soude, en Egypte, avec ou sans le secours de l'argile et du fer, avait mis en quelque sorte sur la voie pour découvrir le mode de formation de ces eaux minérales; mais le temps, ni ses découvertes ne sont venus prêter leur force à cette nouvelle théorie.

Aujourd'hui tout porte à croire que la chaleur des eaux thermales est due à la chaleur intérieure du globe, c'est-à-dire au voisinage du feu qui occupe le centre de la terre. Les volcans eux-mêmes n'auraient point d'autre cause et seraient comme les soupiraux de ce vaste incen-

Digitized by Google

die (1). Toute notre planète aurait été primitivement en état de fusion et, par un effet du refroidissement, sa surface serait devenue telle que nous la voyons aujourd'hui. On renouvelle ainsi l'hypothèse du *feu central*, suite du système géogénique de Descartes et de Buffon, et que Mairan et Bailly auraient appuyé de leurs calculs et de leurs écrits. Cette hypothèse d'un feu pour ainsi dire élémentaire, occupant un espace immense en comparaison du volume de notre planète, explique comment, dans un intervalle de deux mille ans, la chaleur de certaines eaux ne présente aucune diminution sensible.

Du reste, que la chaleur intérieure du globe provienne d'un état primitif d'incandescence, qu'elle soit due à l'action chimique que les substances qui composent sa masse exercent les unes sur les autres lorsqu'elles se trouvent à même de se combiner diversement, ou bien à l'action électrique (2), résultat du contact médiat ou immédiat de divers corps, cette chaleur existe et devient de plus en plus sensible à mesure qu'on s'enfonce au-dessous de la surface de la terre. Un grand nombre d'expériences faites en diverses contrées et avec toutes les précautions possibles ne laissent aucun doute à cet égard.

La température, dit M. d'Aubuisson, croît d'environ un degré du thermomètre centigrade par trente-cinq mètres d'enfoncement. Cet accroissement a été reconnu dans toutes les profondeurs que l'homme a pu atteindre, soit dans les régions basses, soit dans les régions élevées.

Mais les plus grandes profondeurs où le thermomètre a été porté ne sont guère que de six cents mètres, et ne sont pas ainsi la dix millième partie du rayon terrestre. Ce-

(1) *In inferna valle conceptus*, avait dit Pline, *et in ipso monte non alimentum habet, sed viam.*

(2) On a remarqué que l'électricité de l'atmosphère a une influence physique très-sensible sur quelques sources minérales, que certains bassins bouillonnent et acquièrent plus de chaleur lorsque le tonnerre gronde, etc.

Digitized by Google

pendant, comme l'accroissement de température observé n'a pas éprouvé de diminution dans les points les plus bas, on est fondé à croire qu'il se continue, et qu'à de très-grandes profondeurs la chaleur doit être très-forte. Si cet accroissement était toujours de 1° par trente-cinq mètres, il faudrait s'enfoncer de trois mille cinq cents mètres pour atteindre le terme de l'eau bouillante, de sept myriamètres pour atteindre celui de la fonte de fer, et de trente-trois pour arriver à celui auquel le fer lui-même fond. Le rayon terrestre a six cent trente-sept myriamètres.

IV.

CAMARÈS (*Gazeuses, salines froides*).

Sur le revers occidental de la chaîne des collines où naissent les eaux thermales de Sylvanès, coulent dans le bas-fond et tout près du ruisseau qui a son cours vers Camarès deux autres sources d'eaux minérales; l'une près du hameau d'Andabre, l'autre près de celui de Prugnes (1).

Ces eaux sont froides et présentent les mêmes principes quoique dans des proportions différentes. L'époque de leur découverte se perd dans la nuit des temps. En 1662, un religieux publia un poème in-8° sur leurs vertus. Depuis, on s'est beaucoup occupé de leur composition et de leurs propriétés. L'Académie royale des sciences en fit faire

(1) Ces deux villages, assez rapprochés l'un de l'autre dans la même vallée, sont éloignés d'environ une demie lieue du Pont-de-Camarès.

L'ancienne source de Prugnes est renfermée dans un puits. Les eaux de la nouvelle passent dans deux tuyaux métalliques fixés dans le roc même où naît la source et s'écoulent sans interruption. Durant la saison des eaux, on adapte deux robinets à cette source. Ces eaux, d'une nature analogue à celle d'Andabre, contiennent des carbonates de fer, de soude, de magnésie et de chaux; du sulfate de soude, du muriate de chaux et beaucoup d'acide carbonique.

Digitized by Google

l'analyse dès 1670, et les mit au rang des plus considérables du royaume. « Elles sont acidules-salines, disaient les commissaires dans leur rapport, et ne le cèdent en rien aux eaux de Seltz et de Vichy, qui contiennent, comme on sait, du carbonate de fer et de l'acide sulfurique. »

L'intendant de la ville de Montauban demanda, en 1772, au docteur Malrieu, son avis sur les eaux minérales de Camarès; ce médecin en fit alors l'analyse et publia successivement deux mémoires qui contiennent des notions utiles sur leurs propriétés, et de bons avis sur la manière de les administrer (1).

Le docteur Caucanas publia, en 1802, une nouvelle analyse des eaux de Sylvanès et d'Andabre (2), et reconnut le premier, dans ces dernières, la présence de l'acide carbonique.

Mais c'est surtout dans un mémoire plus récent de M. le docteur Coulet (3), qu'on trouve une suite d'observations intéressantes sur les eaux d'Andabre, sur leurs propriétés médicinales et physiques, sur la constitution du sol, l'aspect du pays, ainsi qu'une excellente analyse qui est due à M. Bérard, un des plus habiles chimistes de l'époque. Les progrès de la science avaient rendu nécessaire ce nouveau travail.

« Le sol est rougeâtre, sablonneux, d'une nature légère et aride. De là une immense quantité de ravins qui le

(1) *Mémoire sur les eaux minérales chaudes de Sylvanès et sur les eaux minérales froides de Camarès*, par M. Malrieu, docteur-médecin inspecteur; Toulouse, 1776 et 1784.

Dans son analyse, M. Malrieu constate la présence du sulfate de fer et du sulfate de soude.

(2) *Traité analytique et pratique sur les eaux thermales de Sylvanès et sur les eaux minérales froides de Camarès*, par M. Paul Caucanas, docteur-médecin inspecteur; Paris, l'an X.

(3) *Mémoire sur les eaux minérales, gazeuses, ferrugineuses d'Andabre*, par M. Coulet, docteur-médecin inspecteur; Paris 1826.

Digitized by Google

sillonnent dans tous les sens et mettent à nu un roc d'une couleur rouge foncé qui s'exfolie par le contact de l'air.

La source de l'eau minérale d'Andabre coule sur la rive gauche, à vingt mètres du bord du ruisseau d'Andabre, à cinq mètres de profondeur au-dessous du niveau du sol; elle jaillit du sein d'un rocher schisteux, sur une ligne horizontale, dans la direction du nord-est au sud-ouest, en deux filets séparés par l'espace d'un mètre et réunis en un seul qui, après avoir parcouru dans la direction du sud-est au nord-ouest une ligne de cinquante centimètres, coule et s'élève à bouillons et avec bruit dans un bassin de forme carrée de quatre-vingt-trois centimètres de diamètre, tout nouvellement reconstruit pour isoler entièrement l'eau minérale de tout autre eau étrangère, rejeter toute infiltration qui pourrait en altérer la pureté et s'assurer le gaz qui tend à se dégager.

Un vaste et commode établissement construit à grands frais par M. Dubosc, se trouve près de la source.

Les eaux sont claires, limpides, pétillantes, inodores; leur goût est acidule et peu salé; leur température habituelle, prise à la source, est de douze degrés du thermomètre centigrade.

Il résulte de l'analyse de M. Bérard que cette eau contient un volume de gaz acide carbonique libre, égal au sien, et que les autres substances sur 10,000 parties en poids s'y trouvent dans les proportions suivantes :

Carbonate de chaux.....	2,051
——— de magnésie.....	1,526
——— de fer.....	0,565
Sulfate de soude.....	6,954
Chlorure de sodium.....	0,820
Sous-carbonate de soude.....	18,735
Eau.....	9,969,349
	10,000,000

L'eau d'Andabre, concentrée par l'évaporation, ne

Digitized by Google

donne pas de précipité avec la dissolution de platine, ce qui prouve qu'elle ne contient point de potasse.

Il est à remarquer que l'on n'a pu tenir compte dans l'analyse des eaux que d'une partie du gaz acide carbonique libre qu'elles contiennent ; ce gaz s'y trouve en effet en plus grande quantité ; on a dû en perdre dans le transport ; il se dégage même continuellement au-dessus de la fontaine de manière à ce qu'on ne peut en approcher une bougie allumée sans l'éteindre, et y descendre sans danger.

Les eaux gazeuses d'Andabre peuvent, au besoin, remplacer celles de Seltz et de Vichy dont les vertus précieuses sont connues de tous les médecins. Elles conviennent surtout quand il s'agit de réveiller les forces vitales. On les administre avec succès dans l'affaiblissement des organes digestifs, dans les affections bilieuses et les obstructions du foie, dans les affections du système lymphatique, dans les ulcères atoniques, etc.

V.

LE PONT, près MARCILLAC (*Salines et sulfureuses froides*).

Le hameau du Pont, commune de Salles-la-Source, est situé dans la riante vallée de Cougousse.

C'est dans les marnes du lias qui constituent principalement le terrain de cette vallée, que sourdent deux sources minérales, dont l'une peut être qualifiée saline, et l'autre sulfureuse. Elles doivent leurs principes au fer sulfuré abondamment répandu dans ces marnes, et de la décomposition duquel résultent divers produits qui se combinent avec l'eau.

Saline. — La première, dite la fontaine *Revel*, est depuis long-temps en possession d'attirer de nombreux buveurs qui s'y rendent tous les ans, dans la saison propice, de plusieurs lieues à la ronde. Elle contient beaucoup de

Digitized by Google

sulfate de magnésie, de sulfate d'alumine, de chaux ; presque pas de sulfate de fer ; pas de soufre ni d'hydrogène sulfuré ; pas de muriates ni de nitrates (1). Les eaux de cette source sont donc purgatives ; elles ont quelque analogie avec les eaux de Cransac, quoique douées de propriétés moins énergiques.

Sulfureuse. — L'eau sulfureuse contient beaucoup de sulfate de magnésie et de sulfate d'alumine, un peu de sulfate de chaux ; presque pas de sulfate de fer ; un peu de soufre libre ; un peu d'hydrogène sulfuré, pas de muriates ni de nitrates.

Elle ne diffère par conséquent de la précédente que par la présence du soufre et de l'hydrogène sulfuré.

Les propriétés de cette source ne sont connues que depuis quelques années. C'est pour ainsi dire le hasard qui la mit en vogue.

Le propriétaire d'un mulet atteint d'une gale invétérée eut l'idée de laver avec cette eau les parties malades de cet animal, et obtint bientôt une guérison complète.

En 1835, M. le docteur Anglade ordonna ces bains sulfureux à plusieurs de ses malades. L'eau était alors chauffée en plein air dans une chaudière, et les baignoires étaient placées dans une étable dont un rideau de serge séparait les baigneurs.

En 1836, l'application de ces eaux fut plus convenable ; des cabinets furent construits, et l'eau fut chauffée par la vapeur d'eau dans des vases en bois.

L'odeur des eaux du Pont est, du reste, caractéristique et ne permet pas de douter de la présence de l'hydrogène sulfuré. Elles déposent en outre une poudre blanche qui est du soufre pur, et elles restent presque toujours laiteuses.

Leur volume est plus considérable en hiver qu'en été ;

(1) L'analyse qualitative de ces eaux a été faite en 1838 par M. Guillemin.

Digitized by Google

mais elles doivent perdre alors de leurs propriétés curatives.

En été, la quantité d'eau a paru suffisante pour administrer par jour cinquante bains (1).

VI.

TRÉBAS (*Sulfureuses, salines thermales*).

Le village de Trébas, situé sur la rive droite du Tarn, n'appartient point au département de l'Aveyron, mais touche presque à ses limites.

La découverte de ses eaux minérales est due à M. Esquilat, percepteur de la commune, qui, le premier, en 1832, observa leurs effets thérapeutiques. Bientôt après, M. l'abbé Cuq, professeur au séminaire d'Albi, et M. le curé de Trébas, les recommandèrent à l'attention publique.

En 1835, le propriétaire de la source principale, nommé Roustain, travaillant à une tranchée pour faire écouler des eaux croupissantes dans un pré qui longe le ruisseau de *Négarien*, tomba sur un ouvrage de maçonnerie qui excita vivement sa curiosité. Il poursuivit ses fouilles et découvrit une galerie souterraine d'environ vingt pieds de longueur sur six de large. A une des extrémités se trouvait une auge et un morceau de fer entièrement décomposé qui présentait la forme d'un robinet. L'auge était remplie d'un sédiment floconneux rouillé; la galerie exhalait une odeur sulfureuse des plus prononcées; sur le sol gisaient quelques débris de briques antiques. Ces faits prouvent évidemment que les eaux dont il s'agit ont déjà été connues et exploitées, mais sans doute à une époque bien reculée, puisqu'il n'en est resté dans le pays aucune tradition orale ni écrite.

A dix minutes ouest de Trébas, au bas d'un côteau, se

(1) Observations de M. Guillemin.

Digitized by Google

trouve, sous une mince couche de terre végétale, une roche formée de schiste, de pyrite martiales, de beaux quartz cristallisés, de silice pure. C'est là que la source répand ses eaux salutaires par un jet de deux pouces de diamètre, et qui laisse sur ses bords un dépôt jaunâtre.

La pesanteur de cette eau, à l'aréomètre de Beaumé, est de 12 degrès; sa limpidité est parfaite; son odeur, celle du gaz hydrogène sulfuré; sa saveur légèrement soufrée, stypique et acidule; sa température de 14 degrès Réaumur, à neuf heures du matin, par un temps beau-fixe; son impression au tact est un peu rude : elle dissout facilement le savon et cuit bien les légumes.

Cette eau rougit sensiblement le papier de tourne-sol, ainsi que l'infusion des couleurs bleues végétales.

L'analyse chimique y a fait reconnaître les substances suivantes (1) :

Eau, 8 litres;
Gaz sulfureux, quantité non déterminée;
Gaz acide carbonique, un tiers du volume;

Carbonate de fer.....	16 grains.
Muriate de soude.....	65
Carbonate de chaux.....	36
Muriate de chaux, sulfate d'alumine, sulfate de magnésie, en tout.....	18
Total.....	135 grains.

Ce qui donne une quantité de 16 grains 1|10 de principes minéralisateurs par litre, outre le gaz. D'où l'on peut conclure que cette source est sulfureuse, acidule, saline et ferrugineuse; mais comme elle contient du soufre et du fer, combinaison rare dans les eaux minérales, elle doit participer aux effets des eaux sulfureuses et à ceux des

(1) Cette analyse se trouve dans le rapport fait en 1835 par MM. Delbosc et le docteur Pujol, d'Albi.

Digitized by Google

eaux martiales. Aussi lui trouve-t-on des rapports d'efficacité avec quelques sources de Wals, de Passy, d'Enghien, près Paris, et surtout avec celles de Cadiac, dans la vallée d'Aure (Pyrénées).

Les eaux de Trèbas, d'après les médecins, auraient déjà été employées avec succès dans plusieurs maladies. Les personnes atteintes de faiblesse dans les voies digestives ont obtenu les meilleurs effets de leur usage. Le soufre qu'elles contiennent les rendent propres à combattre les affections cutanées. Un assez grand nombre d'expériences prouvent également qu'elles ont de l'efficacité dans certains cas de rhumatismes, de maladies de poitrine, de langueur, etc.

VII.

SAINTE-MARIE. — COMBELOU. — ALBIGNAC

(*Gazeuses froides*).

Toutes ces eaux, fortement saturées d'acide carbonique, offrent des propriétés analogues et sont plus ou moins rapprochées de terrains anciennement volcanisés. Plus gazeuses que salines, elles ont une action moins forte que celles d'Andabre. Leur goût est aigrelet et piquant. Elles communiquent au vin une saveur agréable, dégagent beaucoup de bulles quand on les agite, lesquelles s'échappent avec une sorte de frémissement. Elles rougissent la teinture de tourne-sol, sont claires et limpides, ne manifestent aucune odeur.

On les emploie avec avantage dans les maladies bilieuses, dans la faiblesse des organes digestifs, dans la leucorrhée constitutionnelle. Elles ne fatiguent point, excitent l'appétit et produisent souvent une action marquée sur les voies urinaires.

Sainte-Marie se trouve dans les gorges escarpées de la Trueyre, à très-peu de distance des limites nord du département. Ses eaux n'ont point encore attiré l'attention particulière des chimistes, quoiqu'elles aient acquis depuis

Digitized by Google

plusieurs années assez de vogue, et que leurs propriétés médicales soient bien établies (1).

Albignac et Combelou sont près du Mur-de-Barrez.

VIII.

COSTRIX (*Salines, sulfureuses froides*).

Costrix est un humble village perdu au milieu des escarpemens des bords du Tarn, isolé de toutes communications par de profonds ravins et les immenses accidens de terrain que présente le cours de cette rivière. Ces eaux sont limpides, douces, onctueuses : il s'en dégage une légère odeur de soufre. La source est d'ailleurs peu abondante. On y a reconnu la présence des sulfates, des hydrochlorates, des carbonates de magnésie et de chaux. L'action des eaux de Costrix, quoique faible, ne laisse pas que d'être efficace dans certaines affections et notamment dans les maladies du tube digestif. On cite des personnes attaquées de catarrhes opiniâtres, de maladies lymphatiques, ou du système cutané, qui ont retiré de bons effets de leur usage.

Il existe dans le pays une infinité d'autres sources plus ou moins minérales, dont on n'a point encore exactement déterminé la nature, et qui mériteraient peut-être d'être mieux connues. Telle est la fontaine qui coule au pied des montagnes de Villefranche, à un endroit appelé les *Treize-Pierres*, dont les eaux jouissent de la propriété purgative ; celle qui naît au Pont-de-Salars dans un terrain ancien abondant en minérai de fer, amère, astringente, déposant un sédiment rouillé ; les sources de Gabriac et de San-

(1) Les eaux de Sainte-Marie, connues d'abord sous le nom de *Roubelet*, commencèrent à être employées par les habitans du pays en 1760. M. Flaugergues, conseiller, médecin ordinaire du roi et inspecteur des eaux minérales du Rouergue, signala le premier leurs propriétés dans un Mémoire publié en 1775.

Digitized by Google

sac, dont les principes paraissent être analogues à ceux des eaux de Cransac, mais dans des proportions infiniment plus faibles ; celle de Connac, dans le canton de Rèquista ; la source dite de Vaillauzi, près la ville de Saint-Affrique ; celle de La Mouline, sous Rodez ; d'autres qui sourdent dans les rougiers, près Saint-Izaire ; la fontaine des *Versets*, située au sud-est de Laissac, non loin du terrain houiller que M. Balard, chimiste, de Montpellier, a reconnu appartenir à la classe des eaux carbonatées, ferrugineuses, etc. Toutes ces eaux sont une nouvelle preuve de l'abondance des minéraux que récèle notre sol. Elles multiplient les moyens d'observer un des phénomènes les plus intéressans de la nature, celui de la minéralisation des eaux ; elles offrent à l'art médical de précieuses ressources pour le soulagement des maux qui affligent l'humanité.

H. DE B.

Digitized by Google

LA BÊTE DU GÉVAUDAN.

Tout le monde a entendu parler de la bête du Gévaudan, mais on ignore généralement son histoire. Nous allons la reproduire telle qu'elle a été publiée dans le *Journal des Chasseurs*, d'après un manuscrit récemment découvert à la Bibliothèque royale. On en lira avec d'autant plus d'intérêt les curieux détails, que cette bête féroce fit aussi des incursions en Rouergue et y exerça plus d'une fois ses ravages.

« L'histoire de la bête du Gévaudan, quoique déjà bien connue, nous a paru devoir paraître ici sous un nouveau jour, grâce à la découverte d'un manuscrit de la Bibliothèque royale qui nous a transmis sur le monstre des détails curieux que nous croyons être tout-à-fait ignorés encore. Cet animal, qui était tout simplement un loup énorme, et non une hyène échappée d'une ménagerie de la foire de Beaucaire, comme on l'a cru si long-temps, soit à cause de l'époque de son apparition, qui coïncidait avec celle des préparatifs de cette foire, soit par sa cruauté ordinairement insolite chez les loups, en France surtout; cet animal désola pendant quinze mois environ toute la contrée du Gévaudan.

Ce fut dans les bois de Mercoire, au mois de juin 1764, qu'il commença ses brigandages. Deux enfans de la petite ville de Langogne furent ses premières victimes. Pendant l'espace de quatre mois, elle dévora, soit en ce lieu, soit dans les provinces voisines, un grand nombre de personnes, et ensuite elle se fixa du côté de Saint Alban, où elle continua ses ravages. La terreur et la désolation étaient répandues partout. Déjà plusieurs chasses avaient été faites inutilement pour détruire la bête féroce; elle

Digitized by Google

avait, pour ainsi dire, bravé la poursuite d'un détachement de dragons et de douze cents paysans. Ces circonstances achevèrent de faire croire aux habitans du Gévaudan que l'animal était invulnérable, car certaines gens assuraient l'avoir tirée à *brûle-pourpoint* et ne l'avoir pas blessée : les balles avaient glissé sur sa peau.

Cependant tous les jours on comptait de nouvelles victimes ; le monstre étendait ses courses dans le Rouergue et l'Auvergne. Les syndics de Mende et de Viviers firent publier au mois de novembre qu'il serait accordé une récompense de 200 livres à celui qui délivrerait le Gévaudan de ce cruel animal. Les états du Languedoc joignirent leurs promesses à celle-là ; et la somme de 2,000 livres fut encore votée pour le même objet. L'abattement était général, les bergers ne sortaient plus qu'en troupes et armés ; les foires et les marchés étaient presque déserts, la frayeur du commerçant interceptant les relations avec cette partie de la France. Enfin, le 7 février 1765, l'évêque de Mende produisit un mandement pour ordonner des prières publiques et le Saint-Sacrement fut exposé dans la Cathédrale ainsi que dans les autres églises de la ville et des environs, comme au temps des calamités les plus grandes.

Le lendemain du même jour, la bête féroce attaqua cinq petits garçons du village de Villaret, paroisse de Chenaleilles : les trois plus âgés avaient environ onze ans, les deux autres n'en avaient que huit ; avec eux se trouvaient deux petites filles à peu près du même âge. Ces enfans gardaient du bétail en haut d'une montagne : ils s'étaient armés chacun d'un bâton au bout duquel ils avaient attaché une lame de fer pointue, de la longueur de quatre doigts. La bête féroce vint les surprendre et ils ne s'en aperçurent que lorsqu'il leur fut impossible de l'éviter. Ils se rassemblèrent aussitôt et se mirent en défense. La bête tourna autour d'eux trois ou quatre fois et enfin s'élança sur un des plus petits garçons : les trois plus grands fondirent à l'instant sur elle et la piquèrent à diverses reprises sans pouvoir lui percer la peau. Cepen-

Digitized by Google

dant, à force de la tourmenter, ils parvinrent à lui faire lâcher prise ; elle se retira à deux pas après avoir arraché une partie de la joue droite du petit garçon dont elle s'était saisie, et elle se mit à manger devant eux ce lambeau de chair. Bientôt après elle revint attaquer ces enfans avec une nouvelle fureur ; elle saisit par le bras le plus petit de tous et l'emporta dans sa gueule ; l'un deux épouvanté proposa aux autres de s'enfuir pendant qu'elle dévorerait celui qu'elle venait de prendre ; mais le plus âgé, nommé Portefaix, qui était toujours à la tête des autres, leur cria qu'il fallait délivrer leur camarade, ou périr avec lui.

Ils se mirent donc à poursuivre la bête et la poussèrent dans un marais situé à cinquante pas, et où le terrain était si mou, qu'elle y enfonçait jusqu'au ventre, ce qui retarda sa course et donna à ces enfans le temps de la joindre. Comme ils s'étaient aperçus qu'ils ne pouvaient pas lui percer la peau avec leurs espèces de piques, ils cherchèrent à la blesser à la tête et surtout aux yeux. Ils lui portèrent effectivement plusieurs coups dans la gueule qu'elle avait continuellement ouverte, mais ils ne purent pas rencontrer ses yeux. Pendant ce combat elle tenait toujours le petit garçon sous sa patte, mais elle n'eut pas le temps de le mordre, occupée qu'elle était à esquiver les coups qu'on lui portait. Enfin ces enfans la harcelèrent avec tant de constance et d'intrépidité qu'ils lui firent lâcher prise une seconde fois, et le petit garçon qu'elle avait emporté n'eut d'autre mal qu'une blessure au bras par lequel elle l'avait saisi et une légère égratignure au visage. Des hommes accoururent à leur secours et le monstre prit la fuite.

Tous les journaux de l'époque parlèrent de cette action courageuse. Deux poètes célébrèrent ce combat chacun par un poème en plusieurs chants, et le roi récompensa dignement ces enfans valeureux.

Dès ce moment toute la France s'entretint de la bête du Gévaudan, et Louis XV, touché des larmes de ses

Digitized by Google

sujets dans cette province, promit une récompense de 6,000 livres, outre celle de 2,400 qu'on devait donner à celui qui tuerait le monstre. On résolut enfin de se lever en masse contre lui, le 7 mars 1765; soixante et treize paroisses du Gévaudan et trente du Rouergue et de l'Auvergne, formant un corps de vingt mille chasseurs environ, conduits par les subdélégués, les consuls et les notables habitans, se mirent en route pour attaquer l'animal. Il fut découvert et lancé dans la paroisse de Prunières. Le curé de ce village le pourchassa avec une vigueur incroyable, suivi de dix de ses paroissiens, et traversa la rivière de Trueyre qui était glacée et débordait gonflée par les neiges et les pluies, poursuivit la bête pendant quatre heures jusqu'à la commune de Malzieu, et vers le midi parvint à lui tirer un coup de fusil qui la blessa : elle tomba sur le moment, mais, se relevant aussitôt, elle disparut au milieu des bois et l'on ne put la découvrir.

Une autre chasse générale, aussi nombreuse que celle-là, fut faite le 10 du même mois; mais comme elle n'eut pas plus de succès, le gouvernement envoya dans l'Auvergne le marquis d'Enneval, gentilhomme normand, le plus célèbre louvetier de France, et qui, dans son pays, avait détruit plus de mille loups.

Ce fut à cette même époque que se réunirent une multitude de chasseurs de Provence, du Languedoc, du Vivarais, du Comtat et du Dauphiné, qui furent attirés dans le Gévaudan, tant par l'appât de la récompense promise que par l'espoir d'acquérir un sorte de gloire en exterminant le monstre.

La nouvelle d'un attentat commis encore par la bête féroce vint alors accroître la rage de tous ceux qui se liguaient contre elle. Ce fait, comme celui du jeune Portefaix, mérite encore de trouver sa place ici.

Le 14 du même mois de mars 1765, une femme du Rougat, âgée de 27 ans, et nommée Jeanne Chastan, épouse de Pierre Jouve, étant sur le midi vers la porte de son jardin, avec trois de ses enfans, fut attaquée brus-

Digitized by Google

quement par la bête du Gévaudan, qui se jeta sur l'aîné de ses fils, âgé de dix ans, lequel tenait entre ses bras le plus jeune, encore à la mamelle. La mère épouvantée alla au secours de ses deux enfans et les retira tour-à-tour de la gueule de cet animal, qui, lorsqu'on lui en arrachait un, saisissait l'autre; c'était surtout le plus jeune qu'il attaquait avec le plus d'acharnement. Dans ce combat, qui dura quelques minutes, cette femme courageuse reçut, ainsi que ses deux enfans, plusieurs coups de tête du monstre irrité, qui déchira et mit en lambeaux tous leurs vêtemens. Enfin, voyant qu'on lui enlevait ses deux proies, la bête féroce alla se jeter avec fureur sur le troisième enfant, âgé d'environ six ans, quelle n'avait pas encore attaqué, et engloutit sa tête dans sa gueule. La mère accourut pour le défendre : après avoir fait des efforts inutiles pour arrêter cet animal, elle monta à califourchon sur son dos; mais elle ne put y tenir long-temps; quand enfin, lassée de tant d'efforts, elle tomba sans force et tout-à-fait sans connaissance, abandonnant son enfant à la merci de son cruel ennemi. Dans ce moment un pâtre, apercevant l'animal qui emportait l'enfant, accourut armé seulement d'un bâton au bout duquel il avait attaché une lame de couteau : il porta quelques coups à la bête, mais sans pouvoir lui faire aucun mal; elle sauta par-dessus une haie et un tertre de huit pieds de hauteur tenant toujours l'enfant dans sa gueule. Le berger avait avec lui un mâtin de la plus haute taille, qui courut après la bête, la joignit à trente pas de là et donna dessus, ce qu'aucun chien n'avait encore osé faire. Contrainte à un nouveau combat, la bête craignit une défaite, elle laissa tomber l'enfant de sa gueule, et, se retournant vers le chien, elle l'enleva d'un coup de tête qui le fit tomber à vingt pas de là; après quoi elle prit la fuite. La mère infortunée revint alors de son évanouissement et eut la douleur de ne plus trouver qu'un cadavre : son fils était mort.

L'ardeur de tous les chasseurs accourus pour faire la guerre au monstre diminua pourtant bientôt, après plu-

Digitized by Google

sieurs battues pour ainsi dire infructueuses. Le Gévaudan ne devait pas être encore délivré de son cruel ennemi. Les blessures nombreuses qu'il avait reçues avaient fait concevoir l'espérance qu'il en pourrait mourir. Cet espoir ne fut point réalisé; et le parti qu'on prit d'empoisonner le cadavre de ses victimes, dans la pensée qu'il reviendrait à sa proie, n'eut pas plus de résultat que tous les moyens employés jusqu'alors.

La situation des campagnes était désespérée : après plus de cinquante chasses de dix, vingt, trente, quarante et même cent paroisses, qui toutes avaient échoué ; malgré le zèle et l'expérience des chasseurs, la fin des malheurs de ce pays semblait plus éloignée que jamais.

Ces nouvelles arrivées à Paris, excitèrent la sollicitude du roi, qui fit partir, le 8 juin, le sieur Antoine, chevalier de St-Louis, lieutenant de ses chasses et son porte-arquebuse, avec un détachement choisi parmi les gardes-chasses de ses capitaineries de St-Germain et de Versailles, qu'il fit suivre de tous les chiens de la louveterie. Les ducs d'Orléans et de Penthièvre et le prince de Condé s'empressèrent de seconder les vues du roi en joignant l'élite de leurs équipages à ceux de sa Majesté.

Un mois après, le 7 août 1765, cette nouvelle troupe de chasseurs arriva dans le Gévaudan. Le sieur Antoine prit alors les plus habiles dispositions, il fit recommencer les chasses et les battues avec un concert qui faisait espérer que le monstre ne tarderait pas à tomber sous leurs coups. Cependant, malgré toutes ces mesures, il échappa encore à leurs coups pendant un mois, durant lequel il attaqua et fit périr des enfans et des femmes. On tua, pendant cet intervalle, différens loups qui avaient contribué aux ravages que la crédulité publique mettait sur le compte d'un seul.

Enfin, celui qui avait causé tant d'alarmes, fait verser tant de pleurs, touchait aussi au terme de ses meurtres. Le sieur Antoine en débarrassa le Gévaudan le 20 septembre 1765.

Digitized by Google

Voici une lettre écrite par M. de Balainvilliers, intendant d'Auvergne, à Sa Majesté le roi Louis XV, laquelle raconte la mort de la bête, avec tous les détails qu'on peut désirer :

« Sire,

» Nous sommes d'une joie inexplicable; M. Antoine, porte-arquebuse de Votre Majesté, a tué la bête du Gévaudan. Averti que cet animal faisait des ravages dans les bois de l'Abbaye royale de Chazes, il envoya des valets, de limiers et les chiens de la louveterie de Votre Majesté pour le détourner.

» On fit dire à M. Antoine que la bête était dans les bois de Pommières, et sur-le-champ cet officier partit du château de Besset, près de Labesseyre, où il se trouvait et, arrivé sur les lieux, il commanda une battue dans les réserves. Les gardes de Votre Majesté et quarante tireurs de Langeac fouillèrent le bois, et M. Antoine se plaça dans un détroit : tout d'un coup il vit venir à lui, dans un sentier, le grand loup qui lui présentait le côté droit et tournait la tête pour le regarder; sur-le-champ il lui tira par derrière un coup de tromblon qui était chargé de cinq dés de poudre, de trente-cinq postes à loup et d'une balle de calibre : ce coup jeta par terre cette bête furieuse, lui creva l'œil et les postes la frappèrent au côté droit et à l'épaule. Le sieur Antoine fut renversé par la force du recul de son tromblon. Cependant la bête se releva, courut sur lui en tournant, et M. Antoine, qui n'avait pas eu le temps de recharger son arme, appela du secours. Un nommé Rainhard, garde de Monseigneur le duc d'Orléans, arriva à temps; il tira sa carabine sur cette bête et la frappa par derrière. Elle fit alors vingt pas dans la plaine et tomba morte.

» On a reconnu que c'était un loup; il avait trente-deux pouces de hauteur après sa mort, cinq pieds sept pouces et demi de longueur et trois pieds de circonférence; il pesait cent cinquante livres. Le même jour, plu-

Digitized by Google

sieurs habitans des villages voisins, qui avaient été attaqués à différentes époques par la bête féroce, ont été appelés sur les lieux pour reconnaître le loup ; ils ont déclaré que c'était le même animal qui les avait attaqués et qu'ils avaient vu précédemment. On lui a trouvé en outre la marque du coup de baïonnette que lui avait porté le jeune Portefaix.

» M. Antoine de Beauterne, qui avait accompagné le sieur Antoine, son père, a conduit l'animal à Clermont, en chaise de poste, à l'Intendance. On a fait l'ouverture de son corps devant plusieurs personnes ; M. Antoine le fils, qui a fait empailler et embaumer le monstre, sera chargé de le conduire et de le présenter à Votre Majesté. »

Les chirurgiens qui disséquèrent l'animal assurèrent que c'était un loup carnassier ; on trouva dans son corps des os de moutons et des lambeaux d'étoffes rouges. Sa mâchoire présentait une rangée de quarante dents, les muscles de son cou étaient énormes et indiquaient une force extraordinaire ; ses côtes étaient disposées de façon que l'animal avait la faculté de se plier de la tête à la queue. Ses yeux étaient si étincelans qu'il n'était guère possible d'en soutenir le regard ; sa queue était d'une longueur et d'une grosseur incroyable, hérissée de poils roux et noirs. En un mot, son aspect était celui d'une bête terrible.

Telle est l'histoire de la vie et de la mort de cet animal, qui dévora quatre-vingt-trois individus et qui atteignit environ vingt-cinq à trente personnes qui en furent quittes pour des blessures plus ou moins graves. Ce fut le 1er octobre que le sieur Antoine de Beauterne eut l'honneur de présenter à Sa Majesté le roi Louis XV la bête du Gévaudan.

Un manuscrit in-folio (nº S. F. 1188) de la Bibliothèque royale établit, par une série de chiffres et de comptes, le total exact de tout ce qui fut dépensé pour tuer cet animal ; la somme s'élève à 29,614 livres.

Digitized by Google

Avant de finir cet article, il nous reste à raconter à nos lecteurs comment se sont terminées nos recherches sur l'animal féroce. Dans la cathédrale de Metz, le sacristain offre aux regards des curieux la peau empaillée d'un monstre hybride qu'il prétend être, d'après la tradition, la bête du Gévaudan. Ce monstre, dont la tête et les pieds sont semblables à ceux d'un loup, dont le corps et la queue sont de la même nature que ces mêmes parties chez le crocodile, est, à ce que nous pensons, une composition bizarre due à l'invention de quelque charlatan, et qui a passé, sans que nous sachions comment, dans un lieu où elle est tout au moins fort déplacée.

Digitized by Google

DE LA STABILITÉ
DES PHÉNOMÈNES TERRESTRES.

La stabilité des phénomènes terrestres est un des caractères les plus remarquables de l'époque actuelle. C'est sur cette stabilité que nous allons porter quelques instans l'attention des physiciens, afin de prouver combien les faits qui nous la rendent sensible sont nombreux et puissans. Il faut l'avouer, si nous jugions des phénomènes terrestres d'après nos sens ou d'après les produits variables de nos récoltes, on les croirait dans une instabilité continuelle. Il ne faut pas moins que l'observation directe des instrumens dont l'invention est si récente et qui nous ont mis en communication avec le monde extérieur, pour nous convaincre, malgré toutes nos répugnances, qu'il en est tout le contraire.

Pour apprécier à leur juste valeur les phénomènes terrestres, et particulièrement les phénomènes atmosphériques que nous allons étudier, il faut les juger en eux-mêmes, en assembler un assez grand nombre, de manière à en former des séries dont on cherche ensuite les moyennes. En suivant cette marche, la seule propre à nous donner une idée des variations atmosphériques d'une manière certaine, on arrive à cette conclusion que dix années prises au hasard amènent toujours au même résultat, et que les extrêmes des températures moyennes ne varient pas d'une année à l'autre de plus de un à deux degrés du thermomètre centigrade. Ainsi voilà à quoi se réduisent les extrêmes des variations de température dans nos climats tempérés. Il est extrêmement probable qu'il en est de même dans les régions polaires et tropicales, où les climats semblent encore plus fixes et plus stables.

Il en est de même de la quantité d'eau qui tombe sur

Digitized by Google

la terre ; cette quantité se trouve constamment en rapport avec la proportion de l'évaporation ; cependant les moyennes de dix années seraient loin de nous donner des nombres aussi rapprochés les uns des autres que ceux qui nous sont fournis par les moyennes des températures annuelles.

Mais citons à cet égard quelques exemples : prenons-les parmi les années les plus rapprochées de nous, et dont les inégalités ont été les plus prononcées. L'année 1839 a été caractérisée pendant près de neuf mois, c'est-à-dire depuis le 1er janvier jusqu'au 27 septembre par une extrême sécheresse ; mais depuis cette époque jusqu'au 1er janvier 1840, les pluies les plus considérables et les plus violentes sont venues compenser ce qui manquait aux premiers mois de cette même année 1839.

Ainsi, du 1er janvier au 27 septembre 1839, il est tombé à Montpellier de $0^m,135$ à $0^m,140$ (5 pouces à 5 pouces 2 lignes d'eau), tandis que du 27 septembre à la fin de décembre cette quantité a été de $0^m,770$ (28 p. 6 l.), ce qui donne un total de $0^m,910$ (33 p. 8 lig.). Ces nombres nous ont été fournis par un observateur des plus exacts de Montpellier ; pour le prouver, il nous suffira de dire qu'ils sont tout-à-fait d'accord avec ceux qui ont été obtenus par M. Bérard.

Si nous comparons cette quantité avec la moyenne de celle qui tombe à Montpellier, calculée sur une série de vingt-cinq années, nous trouverons pour cette moyenne $0^m,787,283$ (29 pouces 1 ligne). Cette somme a donc été dépassée, en 1839, de $0^m,122,717$ (4 pouces 7 lignes). D'un autre côté, si nous évaluons quel est dans la même localité le nombre des jours véritablement pluvieux, non pas de ceux où il tombe une quantité d'eau quelconque, ou à peu près insensible, mais bien de ceux où elle est manifeste, on le trouve de 41 ; tandis que celui des secondes est à très-peu de chose près le même, en terme moyen par année. Or, en 1839, le premier de ces nombres a été dépassé, et le second a été loin d'être atteint ; mais ce dernier est pour ainsi dire sans importance.

Digitized by Google

Les craintes que l'on s'était formées, dans tout le midi de la France, sur la sècheresse réellement extraordinaire des premiers mois de l'année 1839, si grande que, par exemple, il n'est pas tombé une seule goutte d'eau pendant le mois de janvier, ne sont donc pas fondées. Elles s'évanouissent devant les grandes pluies de la fin de l'année, comme devant les moyennes dont nous venons de rapporter quelques traits. Nous ajouterons à cet égard que la quantité moyenne de pluie appréciée sur dix années d'observations faites avec soin à Montpellier, est de 0m,776,003 (28 p. 8 l.), tandis que cette même quantité, évaluée sur trente-deux années, est en résultat moyen de 0m, 764,724 (28 p. 3 l.), nombre peu différent de celui que l'on a obtenu par les dix premières.

Cependant, il paraîtrait que dans d'autres villes du midi de la France assez rapprochées de Montpellier, les moyennes décennales éprouveraient de plus grandes variations. Ainsi la différence entre ces moyennes dépasserait, à Avignon, 0m, 081 (3 p.), ou 1/7e de sa moyenne, et à Marseille elle s'élèverait à 0m, 149 (5 p. 6 l.), ou le 1/3 de la moyenne de la quantité d'eau qui y tombe annuellement. Les variations dans les moyennes s'étendent dans cette dernière ville de 0m, 162 (6 p.) à 0m, 972 (36 p.), dont la différence 0m, 810 (30 p.) répartie en dix années, s'élève à 0m, 081 (3 p.).

De laborieux physiciens de nos contrées méridionales, au nombre desquels nous citerons Flaugergues et Poitevin, avaient conclu de leurs observations qu'il y avait un décroissement dans la quantité moyenne annuelle de pluie dans les régions du midi de la France. L'un et l'autre en ont rapporté la cause aux défrichemens et surtout aux déboisemens; mais les observations ne remontent pas assez haut pour admettre un pareil point de fait, et encore moins pour l'expliquer par une cause dont les effets, s'ils sont bien réels, semblent avoir été exagérés.

Les plus grandes inégalités que l'on remarque dans les pluies ne paraissent pas tenir à leur quantité mais bien à

Digitized by Google

celle de leur distribution. Ce sont ces inégalités qui sont le plus souvent un véritable fléau pour les champs et nos cultures. Ainsi les pluies considérables qui ont eu lieu dans le midi de la France pendant l'automne de 1839, n'ont pu compenser leur absence durant les grandes chaleurs de l'été de cette même année. Elles n'en prouvent pas moins que la quantité de pluie qui tombe annuellement oscille autour d'un état moyen dont les extrêmes ne sont pas très-éloignés. Cette inégalité dans la distribution de l'eau et les variations dans le mode de répartition de la température, qui ne coïncide pas toujours avec les saisons, nous trompent le plus ordinairement sur l'équilibre et la stabilité de ces phénomènes.

Parmi ces deux causes d'inégalités, il en est une à laquelle l'homme ne peut porter aucun remède et contre laquelle ses efforts sont tout-à-fait impuissans. Cette cause est celle qui détermine les variations de la température. Quant à celle de l'inégalité dans la distribution des pluies, nous pouvons y apporter quelque modification. En effet, la nature refuse bien rarement à l'homme l'eau dont il a besoin; mais nous ne savons pas toujours tirer parti de celle dont elle dispose en notre faveur. C'est surtout ce qui arrive dans les contrées méridionales de la France, où les grandes sources sont considérables mais peu fréquentes.

Pour bien nous faire saisir, on nous permettra, à raison de l'intérêt du sujet, d'entrer dans quelques détails.

Il existe pour la surface du globe deux sources d'eau. Les unes, superficielles, uniquement alimentées par les eaux pluviales, cessent du moment que les pluies ne sont pas assez abondantes pour leur entretien. C'est ce qui est arrivé en 1839, dans le midi de la France, à toutes les sources de ce genre; elles ont tari et n'ont reparu qu'après les pluies de la fin de l'année.

La seconde espèce de sources, ou les eaux profondes toujours pérennes : elles ne tarissent jamais entièrement; seulement ces eaux ont deux sortes de niveau. L'un, fac-

Digitized by Google

tice ou variable, produit par l'accumulation des eaux pluviales dans le sein de la terre, et qui l'est d'autant plus que ces eaux ont été plus abondantes; aussi les voit-on souvent perdre ce niveau, lorsque la sécheresse devient si grande qu'il ne peut plus se maintenir à la même hauteur.

Il en est donc de ce niveau comme des sources superficielles : la cause qui fait tarir ces sources diminue ou même change entièrement la hauteur variable des eaux profondes, pour les réduire au niveau qu'on ne leur voit jamais perdre. En effet, les eaux profondes ont un niveau constant, tout-à-fait indépendant des pluies ainsi que des autres causes accidentelles. Il ne paraît pas du moins en être affecté même pendant les plus grandes sécheresses, comme, par exemple, celle des premiers mois de l'année 1839, une des plus extraordinaires que l'on ait jamais éprouvée dans le midi de la France. Aussi, plus les sources sont profondes plus elles sont abondantes, et on peut même ajouter plus leur température est élevée. Cette abondance et cette chaleur annoncent assez la grandeur et l'importance des bassins souterrains. Les eaux que ces bassins alimentent sont les véritables fleuves ou les lacs placés aussi bien dans l'intérieur du globe qu'à sa surface. En s'épanchant au dehors, ces grandes sources d'eau prouvent combien sont intarissables les bassins qui les entretiennent et dont elles proviennent.

Ces sources inépuisables pourraient facilement devenir l'élément constant de la fertilité de nos champs, même lorsqu'elles ont perdu leur niveau variable, qui nécessairement est le plus élevé. Pour faire saisir de qu'elle manière on pourrait les utiliser, citons un exemple et prenons-le parmi les sources d'eau profondes, comme est celle de la fontaine de Nîmes.

Le niveau variable de cette source ayant considérablement baissé dans l'été de 1839, et les fontaines les plus élevées ayant, par cette cause, également cessé de couler, Nîmes se trouva en partie privée d'eau. Dans les an-

Digitized by Google

riétés où cette privation jeta l'administration, une commission fut nommée pour constater les produits d'une machine à vapeur établie sur la source, dont le plus grand abaissement de niveau ne dépassa guère deux mètres. Quant à la quantité d'eau qu'elle fournit à l'aide de la machine à vapeur, elle ne fut pas sensiblement augmentée, elle fut constamment d'environ soixante-dix pouces fontainiers. Pour remplir son mandat et savoir si réellement les sources d'eau profondes sont intarisables, la commission désirait vivement abaisser davantage son niveau pour arriver ainsi à sa profondeur constante; l'administration s'y opposa, dans la crainte, probablement mal fondée, d'épuiser la source. Du reste, on abaissait facilement son niveau, et on aurait peut-être pu, avec une certaine persévérance, parvenir jusqu'au plus bas, qui paraît être à neuf ou dix mètres.

Il est fâcheux que cette expérience n'ait pas été poussée plus loin : elle suffit pourtant pour faire saisir quels avantages on pourrait retirer des sources profondes. Sans doute les dépenses des premiers établissemens qu'il faudrait faire à cet égard sont considérables; mais il est facile de juger qu'elles seraient bien compensées par l'utilité que l'on en retirerait.

Pourquoi ne pas généraliser une idée aussi simple et aussi heureuse? Pourquoi, par exemple, Montpellier, dont les campagnes manquent d'eau, n'utiliserait-il pas les sources profondes qui sont à ses portes, telles que celles de Saint-Clément et du Ler? On peut encore se demander pourquoi on n'en ferait pas de même ailleurs, surtout dans le midi de la France, où, par suite de la nature du sol, les sources sont considérables, découlant pour la plupart des eaux profondes, reste peut-être de celles qui ont tenu en suspension ou en dissolution les matériaux de sédiment dont la surface du globe est composée. Les fossiles marins qui existent dans ces matériaux et qui font supposer aux eaux une certaine salure, ne sont pas du reste un grand obstacle à l'admission de cette hypothèse,

Digitized by Google

d'autant que les sels gemmes se trouvent uniquement dans les terrains sédimentaires et sont loin d'être généralement répandus partout dans ces formations, évidemment déposées pour la plupart dans le bassin des mers.

Nous creusons à grands frais des canaux, nous allons prendre à de grandes distances des eaux pour les alimenter, et nous n'en ferions pas de même pour utiliser celles qui sont à notre portée afin de fertiliser nos campagnes et d'arroser tant de lieux qui ne sont incultes que par suite de la privation d'eau? On a dit, et avec toute raison, que le *trident* de Neptune était le sceptre du monde : eh bien ! ce trident, caché dans l'intérieur de la terre, peut devenir, avec un peu d'industrie, la source de la fécondité et de la richesse. La sécheresse des premiers mois de l'année 1839 deviendra ainsi une calamité utile, puisqu'elle nous aura mis sur la voie et nous aura donné les moyens d'en triompher et de n'avoir plus à en craindre les funestes effets.

Nous nous occuperons dans un second article de la stabilité des phénomènes atmosphériques les plus intimément liés avec la végétation.

Ces faits ainsi établis, voyons si l'ensemble des phénomènes terrestres nous conduira à reconaître également cette stabilité que nous avons remarquée dans un des phénomènes atmosphériques les plus intimément liés avec la végétation.

On pourrait, *à priori*, le supposer, car si cette stabilité est nécessaire, on ne voit pas pourquoi elle n'aurait pas lieu. En effet, le plus simple raisonnement nous dit assez que si les agens extérieurs, dont l'influence est si grande sur les êtres vivans, éprouvaient des modifications trop considérables, ces êtres ne pourraient y résister ; ils succomberaient comme ces anciennes générations qui tour-à-tour se sont succédées sur la surface de la terre. Il y a donc nécessité et nécessité indispensable, pour la durée et la perpétuité des êtres vivans, qu'il y ait stabilité dans les phénomènes terrestres ; cette loi est aussi la plus ab-

Digitized by Google

solue du monde actuel. Sans doute tout ce qui pourrait être utile n'arrive pas toujours; ainsi l'eau dans les déserts y serait avantageuse ; mais elle n'est nullement nécessaire dans les lieux où les êtres vivans ne peuvent se maintenir : c'est probablement une des raisons qui les y rendent si rares.

Nous avons vu dans quelles faibles limites les tempèratures moyennes annuelles varient ; ce que nos instrumens nous apprennent, la géographie botanique vient nous le confirmer, en nous disant que partout les mêmes végétaux prospèrent dans les lieux où dès les plus anciens temps historiques ils étaient cultivés avec avantage ou avaient été placés dès leur crèation.

Si donc les tempèratures terrestres sont dans un état remarquable d'équilibre, il doit en être de même des autres phènomènes physiques qui sont sous sa dépendance. La chaleur solaire règle tous les mouvemens qui ont lieu à la surface de la terre : elle détermine la marche et la quantité de l'évaporation qui elle-même assure le retour de l'eau sur la terre, c'est-à-dire la frèquence des pluies, sur lesquelles les inégalités du sol sont loin d'être sans effet. Cette cause entretient par son action sur les végétaux et sur les corps solides et liquides qui composent la surface du globe, l'électricité atmosphérique, dont la stabilité est tout aussi grande que celle des autres phènomènes terrestres.

La chaleur solaire, la grande cause de toutes les combinaisons et de toutes les décompositions qui ont lieu sur la surface de la terre, développe aussi des quantités plus ou moins considérables de lumière et d'électricité auparavant latentes ; mais comme la cause qui les produit est elle-même dans un état d'équilibre à peu près constant, il est tout simple qu'il en soit de même de ses effets. Enfin, son influence détermine la distribution de la vie sur le globe, par suite de l'inégalité de sa répartition, que l'on considère les rayons solaires comme calorifiques ou lumineux.

Digitized by Google

La stabilité de la chaleur terrestre ne saurait être affectée par celle qui anime l'intérieur de la terre ; car quelque considérable que soit cette dernière source de chaleur, son effet se borne à faire varier la température à la surface de la terre d'un trentième de degré ; cette variation est trop insensible pour exercer quelque influence appréciable sur les climats ; aussi la chaleur centrale ne produit plus ces grands phénomènes qui ont si souvent troublé les êtres des temps géologiques ; arrivée maintenant à la surface du globe à un état à peu près complet d'équilibre, elle a singulièrement diminué l'action de toutes les causes perturbatrices qui, sous sa dépendance, ont opéré les grands désordres des temps antérieurs à l'apparition de l'espèce humaine. Ainsi, peu à peu, ces causes perturbatrices ont été ramenées à cette stabilité et à cette harmonie, caractère le plus distinctif et le plus particulier de l'époque actuelle.

Il est cependant quelques phénomènes qui ne sont pas précisément soumis à l'influence solaire et qui ne se maintiennent pas moins dans un état d'équilibre remarquable. Parmi ces phénomènes, on peut surtout citer la composition de l'atmosphère, que tous les faits démontrent être identiques dans tous les lieux et à toutes les hauteurs. Cette identité de composition tient sans doute à ce que les gaz se mélangent entre eux d'une manière indéfinie, et non en raison de leur densité. Dès lors, par suite de l'agitation continuelle où se trouve l'atmosphère, il est tout simple que le mélange des élémens qui entrent dans la composition de l'air atmosphérique soit complet et partout le même (1).

(1) Sans doute la composition de l'air atmosphérique, ou, pour mieux dire, celle de l'atmosphère, n'a pas été constamment la même, ainsi que l'annoncent les espèces éteintes; mais malgré ce changement, il paraît bien constant que d'après la marche actuelle des élémens, de pareilles modifications sont à peu près impossibles tant que leur équilibre ne sera pas troublé.

Digitized by Google

On se demande cependant comment les végétaux et les animaux qui absorbent certains principes constituans de cet air et en exhalent d'autres, n'en altèrent pas la composition? Enfin, comment les combinaisons nouvelles et les décompositions qui s'opèrent constamment à la surface de la terre ne troublent pas cet ordre et cette harmonie?

Le pourquoi, le voici : les animaux fournissent sans cesse de l'acide carbonique à l'atmosphère par l'acte de la respiration, et ils absorbent une quantité à peu près égale d'oxigène. Cet acide carbonique, fourni par une action constante, finirait par s'augmenter, si une cause quelconque ne venait y mettre obstacle. Cette cause est dans les végétaux.

Les plantes absorbent l'acide carbonique de l'atmosphère, s'emparent du carbone et exhalent l'oxigène qui compense celui que les animaux fixent par l'acte de la respiration. D'un autre côté, le carbone des plantes rentre dans les animaux par les voies digestives et en sort par la respiration. Enfin, les végétaux ont la faculté de décomposer l'eau et de s'emparer de l'hydrogène qui entre dans sa composition. Ils rendent par là à l'atmosphère l'oxigène si nécessaire aux animaux. De plus encore, les plantes absorbent généralement l'azote de l'air et ne diffèrent entre elles que par l'époque à laquelle elles le fixent. Par là, elles augmentent la quantité d'oxigène dont tant d'élémens terrestres ont besoin pour les combinaisons nouvelles qui se reproduisent sans cesse. C'est donc pour les réactions uniformes de l'eau, de l'air, de l'acide carbonique dans le développement des plantes et des animaux, que s'établit une parfaite compensation et qu'est assurée la composition identique de l'atmosphère, malgré les causes continuellement agissantes qui semblent propres à la troubler.

Il est du reste facile de comprendre qu'il était nécessaire qu'il en fût ainsi. Si la quantité d'acide carbonique venait à s'augmenter trop considérablement, les animaux à respiration aérienne ne pourraient certainement pas sup-

Digitized by Google

porter un pareil changement. S'il arrivait, ces animaux disparaîtraient de la surface du globe. La preuve en est en quelque sorte dans les entrailles de la terre.

Les végétaux et les animaux ne paraissent pas avoir le pouvoir de former d'eux-mêmes aucun des corps simples qui entrent dans la composition de l'air atmosphérique comme dans toute autre composé; ils ne peuvent dès lors rien innover dans le monde inorganique, car s'ils en absorbent un élément ils le rendent tôt ou tard. Ils ne changent donc jamais cette partie de la nature, qui serait tout-à-fait immuable, si elle n'éprouvait pas d'autres actions que celles des êtres vivans.

Sans doute les plantes des temps géologiques ont laissé de plus grandes quantités de carbone que ne le feraient les végétaux actuels s'ils étaient ensevelis avec les mêmes conditions; mais ces derniers ne trouvent plus dans l'atmosphère cet excès d'acide carbonique que les anciens végétaux y rencontraient. Ainsi il est tout simple que les plantes actuelles soient impuissantes pour fournir aux temps à venir des dépôts de charbon aussi considérables que ceux que nous devons aux forêts de l'ancien monde.

L'ensemble des faits physiques bien étudiés prouve combien la stabilité de l'atmosphère est en harmonie avec les conditions d'existence auxquelles sont soumises les espèces actuelles, et combien dès lors elle était nécessaire.

Cette stabilité est également liée à celle de tous les autres phènomènes terrestres, car il est essentiel pour la durée et la perpétuité des choses actuelles qu'il en soit ainsi, autrement tout aurait été ici bas, comme dans les temps géologiques, dans une instabilité continuelle. Ces variations constantes et sans limites auraient entraîné d'une manière en quelque sorte inévitable, les générations présentes, comme elles l'ont fait des générations passées.

Ces premiers aperçus suffiront pour faire comprendre que malgré certaines variations que l'on éprouve dans certaines localités, variations dues à notre influence et

Digitized by Google

non à la nature des choses, la stabilité est la loi la plus essentielle du monde actuel et sans laquelle il ne saurait durer, du moins avec les formes et les dispositions que nous lui voyons.

Les idées fondées sur quelques faits positifs que nous venons de soumettre à l'attention des physiciens, avaient déjà été émises, il y a environ dix-huit ans, par M. Valz, directeur de l'Observatoire de Marseille. Elles lui furent suggérées à l'époque où, chargé au sein d'une commission de faire le jaugeage de la fontaine de Nîmes, il entreprit quelques expériences à cet égard. Dans le rapport qu'il fournit à cette commission et à l'administration de cette ville, il eut l'heureuse pensée, d'après quelques essais, qu'on pourrait obtenir un plus grand volume d'eau en la puisant à l'aide des machines, et abaissant le niveau des sources souterraines. En effet, en vidant partiellement et avec rapidité le bassin de la fontaine de Nîmes, il avait constamment obtenu trois à quatre fois plus d'eau que son contenu, déduction faite du produit de la source, ce qui a été également reconnu en 1839. Des recherches non moins exactes lui avaient également prouvé que le niveau le plus intérieur de la fontaine de Nîmes que l'on pouvait atteindre avec une machine à vapeur, ne dépassait pas la profondeur du creux de cette fontaine, qui est de neuf à dix mètres, ainsi que nous l'avons déjà fait observer.

Ces résultats remarquables lui ont paru démontrer qu'il existait de grands réservoirs d'eau intérieurs, dont la surface était au moins trois ou quatre fois plus considérable que celle du bassin de la source. Nous ajouterons que ces réservoirs paraissent tout-à-fait intarissables, et qu'il en existe partout au-dessous des sources superficielles dans l'intérieur du globe. Aussi, lorsque Nîmes se trouva manquer d'eau pour alimenter toutes les fontaines publiques placées dans les différens quartiers de cette cité populeuse, un des parens de cet habile astronome conseilla d'appliquer à la grande source une machine à va-

Digitized by Google

peur. Nous avons déjà fait connaître les avantages que cette ville en retira et comment cette machine la préserva d'une des plus grandes calamités qui puissent menacer les populations.

MARCEL DE SERRES,
Professeur à la Faculté des sciences de Montpellier.

Digitized by Google

Hauteur de quelques points culminans du département de l'Aveyron au-dessus du niveau de la mer. — Mesure de l'Arc du Méridien terrestre. — Nivellement de quelques rivières.

Hauteur de Rodez et du clocher de la cathédrale.

M. le baron d'Hombres-Firmas publia une suite d'observations barométriques pour déterminer la hauteur de Rodez au-dessus du niveau de la mer. Il résulte de ses calculs que l'élévation du sol près la porte de la cathédrale, est de 630 mètres 08 (323 toises 27), détermination qui concorde, à un quart de mètre près, avec celle de MM. les officiers d'état-major chargés de l'exécution de la carte de France.

D'après ceux-ci, le sommet de la tête de la Vierge est au-dessus du niveau de la mer à 709 mètres (363 toises 76).

La hauteur de cette tour déduite, savoir : 77 mètres ou 39 toises 50, leur a donné 632 mètres (324 toises 50).

La différence entre ces deux évaluations provient de ce que M. d'Hombres a pris pour base de ses opérations le pavé de la porte de l'église, plus bas de 1 m. 65 c. que celui du pied de la tour dont MM. les ingénieurs géographes ont constaté la hauteur.

Du reste nous ferons remarquer que quels que soient le soin et la précision qu'on apporte aux opérations de ce genre, elles présentent toujours une légère différence dans les résultats.

D'après les astronomes Méchain et Delambre, qui mesurèrent le même édifice lors de leur passage à Rodez en l'an V, la hauteur du clocher au-dessus du niveau de la mer serait de 361 t. 2 p. (703 m. 59 c).

Digitized by Google

Les différentes mesures que l'on a prises de sa hauteur absolue n'offrent pas plus d'accord.

En l'an VII, M. Thédenat, associé de l'Institut national, détermina cette hauteur (de la tête de la statue de la Vierge au-dessus du niveau du pavé de l'église) à 43 t. 50 (84 m. 77, ou 261 pieds).

C'est 6 t. 534 de plus que la hauteur de la tour méridionale de Notre-Dame de Paris, aussi au-dessus du pavé de l'église, et seulement 0 t. 145 de moins que celle du sommet du dôme du Panthéon (1).

D'après M. Bosc, cette tour aurait 42 toises 86 (83 m. 65 c., ou 257 p. 7 p.).

M. Monteil ne lui donne que 41 t. 67 (81 m. 20 c., ou 250 pieds.).

En 1835, M. Valat, professeur de mathématiques au collège de Rodez, mesura par trois procédés différens la même hauteur et trouva 41 t. 2 (80 m. 55 c.).

Enfin, quelque temps après et sur l'invitation de M. Loiseleur-Deslongchamps, M. Tournier, artiste de Rodez, la mesura au moyen de procédés mécaniques exécutés avec beaucoup de soin, et obtint les résultats suivans :

Hauteur totale du clocher, depuis le pavé jusqu'à la tête de la statue, 40 t. 4 p. (79 m. 26 c., ou 244 pieds).

De la lanterne au-dessus de la plateforme,	32 pieds.
De l'escalier à jour dans sa partie inférieure au-dessous de la plateforme,	58
De la voûte qui supporte l'escalier au-dessus du parvis ou pavé de l'église,	154
	244

(1) La flèche de Strasbourg, le monument le plus élevé de l'Europe, a 142 m. (72 t. 84, ou 437 p. 2 p. 6 l.). Elle n'est surpassée que par la grande pyramide d'Egypte, qui a 146 m. (74 t. 89, ou 449 p. 5 p. 3 l.).

Digitized by Google

La hauteur de la plate-forme de la tour, au-dessus du parvis, est de 36 t. ou 212 pieds.

Celle de la clé de la voûte de l'église, au-dessus du pavé, 17 t. [33 m. 13 c., ou 102 pieds] (1).

Hauteur de quelques montagnes.

Les astronomes Méchain et Delambre déterminèrent trigonométriquement, pendant leur séjour dans le département, les hauteurs suivantes au-dessus du niveau de la mer :

La Rogière de St.-Chély, la montagne la plus élevée de la chaîne d'Aubrac, 733 t. ou 1428 m. 64 c.

Le Lagast, 474 t. ou 923 m. 83 c.

Le hameau du Vitarel, près le Lagast, 448 toises ou 873 m. 16 c.

La chapelle de Rieupeyroux, 410 t. ou 799 m. 10 c.

Le puy St.-Georges, en Albigeois, 256 t. ou 498 m. 94 c.

Le plomb du Cantal, 998 t. (2) 1945 m. 13 c.

Mesure de l'Arc méridien.

On nous saura gré d'insérer ici quelques détails sur les opérations dans le département des deux savans qui furent chargés par le gouvernement de déterminer la mesure de l'arc du méridien compris entre Dunkerque et Barcelonne, opérations commencées en 1792, et dont un des plus beaux résultats fut d'établir la base du système métrique décimal (3). Les deux astronomes se rencontrè-

(1) C'est 18 pieds de moins que celle de la cathédrale de Narbonne, qui a 120 pieds d'élévation, et 10 pieds de plus que celle de Sainte-Cecile, d'Albi.

(2) D'après les Mémoires de l'Académie des Sciences (1718), le Cantal aurait seulement 984 t. (1917 m. 84 c.). L'*Annuaire du bureau des Longitudes* ne lui donne que 1837 m. ou 932 t. 76 p.

(3) Ces détails sont consignés dans les mémoires de l'Institut.

Digitized by Google

rent à Rodez en l'an V (1797). De là M. Delambre retourna à Paris dans les premiers jours de vendémiaire an VI. Toute la partie sud fut faite par M. Méchain. Depuis Rieupeyroux jusqu'à Carcassonne, M. Méchain observa seul les angles des triangles ; mais, pour les distances au zénith, il fut aidé par M. Agoustenq, de Carcassonne.

Des signaux avaient été établis sur le Puy-de-l'Arbre, près Montsalvy, au clocher de Rieupeyroux, à la tour de la Cathédrale, au Lagast, au Puy-St-Georges, à Montredon, pour la mesure des angles et les distances au zénith.

M. Bonaterre, professeur d'histoire naturelle, qui a parcouru toutes les montagnes d'Aubrac, présume que le sommet nommé la *Rogière* est le point le plus élevé de cette chaîne. C'est à la demande de ce savant, et sur l'invitation de l'administration départementale, que M. Méchain lia ce sommet aux triangles de la méridienne. La *Rogière* forma avec Rieupeyroux un triangle plus avantageux que celui appuyé sur Rodez et Le Lagast.

Le sommet de Montallet, situé à une lieue de la petite ville de Lacaune dans l'est sud-ouest, est un des trois points les plus remarquables de ces montagnes et le plus oriental. Il a une hauteur de plus de 600 toises (1), au-dessus du niveau de la mer. Le rocher escarpé qui le surmonte forme une petite plate-forme de quinze toises de longueur sur trois à quatre de large, et c'est ce qui a fait donner à cette montagne le nom de Montallet.

On a trouvé qu'un petit tertre contre lequel la métairie du Vitarel est adossée et qui la domine très-peu, est éloigné du centre du signal de 549 toises, et qu'il est au-dessous du niveau du sol du Lagast de 25 t. 7 : d'où l'on a conclu que la hauteur de ce tertre sur le niveau de la mer était de 449 t. environ.

(1) 1,300 mètres d'après l'*Annuaire* du département du Tarn.

Digitized by Google

Le sommet du Puy-St-Georges est divisé en deux buttes assez considérables ; c'est sur celle du sud que se trouve une ancienne chapelle dédiée à St-Georges.

Le Puy-Combatjou est une éminence située à l'extrémité nord de la montagne de Montfranc et à demi-lieue environ du village de ce nom.

M. Delambre mesura son dernier angle le 10 fructidor à Rodez. Quelques obstacles retinrent plus long-temp M. Méchain.

A Montallet, des propos répandus et le fanatisme avaient tellement exaspéré les esprits qu'on détruisait le signal aussitôt qu'il était relevé.

M. Delambre mesura ensuite la base de Melun, et M. Méchain celle de Perpignan. Ils rentrèrent ensemble à Paris dans les premiers jours de frimaire an VII (novembre 1798). Une maladie contagieuse enleva M. Méchain le troisième jour complémentaire an XIII (20 septembre 1805) à *Castellou de la Plana*, dans le royaume de Valence, où il était occupé de prolonger le méridien jusqu'aux îles Baléares (1).

(1) MM. Arago et Biat prolongèrent ensuite cette mesure jusqu'à la petite île de Formentera dans la Méditerranée ; enfin, à l'aide d'un travail géodésique du général anglais Roy, on l'a poussée au Nord jusqu'au parallèle de Greenwich : l'on a eu ainsi un arc de 12° 48' 44", 1, dont le milieu correspond à la latitude moyenne de 45° 4' 18" et dont la longueur a été trouvée de 730431, 3 toises. D'où l'on conclut que le quart du méridien compris entre le pole et l'équateur est de 5130993 toises, ou de 10000321 mètres légaux.

Un premier travail sur la mesure faite par Méchain et Delambre, comparée à celle de Bouguer, avait porté la commission des savans français et étrangers, assemblés à Paris, en 1799, pour la détermination du mètre, à donner au quart du méridien 5130740 toises (en prenant la toise employée dans la mesure de l'arc du Pérou) ; et ce fut la dix millionième partie de cette quantité qui fut reconnue et déclarée le *mètre*, lequel se trouva ainsi de 0,5130740 toises, ou 443,296 lignes.

Des étalons de cette grandeur furent déposés aux Archives na-

Digitized by Google

Pendant le cours de ses opérations dans le département de l'Aveyron, M. Méchain séjourna quelque temps au Vitarel, et son passage laissa chez ses hôtes des souvenirs que le temps n'a point effacés. M. Deslongchamps se plaît encore, après 45 ans, à rappeler sa modestie, ses goûts simples, son amour exalté pour la science. « Nous eûmes pendant trois semaines pour commensal l'habitant titré de l'Observatoire de Paris dont il était le directeur, un des deux auteurs de ce grand monument dont se glorifie la France, la mesure d'un arc du méridien.

Le matin M. Méchin faisait un léger déjeuner, et se rendait à son signal près duquel il fit élever une tente qu'une charrette qui suivait ses traces lui amena le lendemain de son arrivée.

Pendant son séjour, il alla cependant faire au clocher de Rodez quelques observations.

Celles du Lagast étant terminées, il quitta le Vitarel pour se rendre à Paris où il rédigea, de concert avec M. Delambre, les travaux de sa campagne.

Ces travaux sont devenus depuis le patrimoine de l'Europe savante.

Oh ! combien je désirerais pouvoir rendre un digne hommage à la mémoire d'un homme que j'ai si intimement vénéré et dont je déplore encore la perte !

Il laissa dans nos âmes, après son départ, un suave

tionales et à l'Observatoire de Paris : ils représentent le mètre légal.

Depuis, Delambre revisa la mesure faite par Bouguer; il en conclut un aplatissement de 0,00324 (1/309), et il eut 5131111 t. pour le quart du méridien : sa dix millionième partie, ou le mètre, fut ainsi de 443,328 lignes. Enfin, le résultat définitif des opérations géodésiques, qui donne 5130903 toises pour le quart du méridien, donne 443,310 lignes pour la longueur du mètre. Ainsi, le mètre légal ne serait plus la dix millionième partie du quart du méridien; mais il n'en différerait que d'un 71e de ligne, quantité presque imperceptible.

Digitized by Google

souvenir des hautes qualités dont la sienne était imprégnée, et que vint entretenir une correspondance qui fut, hélas ! trop tôt interrompue.

Bientôt ses lettres nous alarmèrent en nous faisant pressentir qu'il allait être la victime de cette fatalité (1) à laquelle nul humain ne peut se soustraire.

Le Directoire, à l'instar du tyran de Syracuse qui prononçait contre ceux de ses courtisans qui lui déplaisaient ce mot foudroyant : *aux Latonies !* le Directoire, dis-je, prononça l'arrêt de son départ en 1805 pour les côtes de Valence où le typhus faisait alors d'affreux ravages.

Il obéit, non sans avoir épanché dans une dernière lettre toute l'amertume dont son âme était pénétrée.

Peu de temps après les journaux nous apprirent qu'il avait succombé à l'épidémie. La science fit une perte immense. M. Méchain avait découvert le premier onze comètes, et, non content de les observer lui-même avec soin, il détermina les élémens auxquels on pourra les reconnaître si quelque jour elles doivent se montrer de nouveau. »

La ligne du méridien de Paris, en venant du Nord, passe près Selves, Saint-Parthem, Fualdès, Masdelbois, sur Escandolières, près Belcastel, sur le château du Mazet et Colombiès, sur Lardeyrolles, près Naucelle, Saint-Martial, etc.

La distance de Rodez à Barcelonne est de 170,000 t.; celle de Rodez à Dunkerque de 380,000 t.

Le département de l'Aveyron est situé entre le 43e degré 40 ' et le 44e degré 55 ' de latitude, et entre 0 ° 27 ' de longitude ouest et 1 ° de longitude est.

(1) Le mot *fatalité* dont notre correspondant s'est servi tend à voiler des faits dont le secret confié à l'intimité n'échappa pas néanmoins alors à la clairvoyance publique. On dit que M. Delambre, jaloux de son collègue, chercha à l'éloigner, et lui fit imposer par le Directoire la funeste mission où il perdit la vie.

Digitized by Google

C'est un des départemens les plus élevés et les plus grands de la France. Sa superficie, calculée sur la carte de Cassini, est de 882,064 hectares, ou bien d'à peu près 8,820 kilomètres carrés; son étendue est la 62e partie de la France entière, qui se compose, comme on sait, de 86 départemens.

Autres hauteurs déterminées par M. Loiseleur-Deslongchamps au moyen du baromètre portatif de son invention.

Sur le sommet de Laïgoile, dans la chaîne de Lespérou, le baromètre a marqué constamment 23 p. 2 l., ce qui indique une hauteur au-dessus du niveau de la mer, toutes corrections et comparaisons faites, de 779 t. 3 pieds (1558 m 24).

A Saint-Guiral, près Saint-Jean-du-Bruel, baromètre 23 p. 4 l. 1/4. 770 t. 5 p. 2 p. (1502 m 42).

A Puech-Cani, situé sur les côteaux de la rive droite du Tarn, près Broquiès, M. Deslongchamps a obtenu, en descendant barométriquement du sommet du Lagast (élevé de 474 t.), une hauteur au-dessus de la mer de 214 t. 4 pieds (418 m 37).

On présume que le Levezou, dont le point culminant est aux Vernhettes, est de 30 à 40 t. plus élevé que le Lagast, c'est-à-dire qu'il a 514 t. environ au-dessus du niveau de la mer; que la montagne Delpal, près de Vezins, a de 30 à 35 t. au-dessus du Levezou, et que l'arbre de Lauradou, près St-Sernin et Montfranc, a plus de 300 t. au-dessus du niveau de la mer. Mais ces évaluations ne sont qu'approximatives et ne reposent pas sur des données exactes (1).

(1) Au moyen d'un point dont la hauteur est connue on peut, quand les distances ne sont pas considérables, connaître facilement par le nivellement celle des lieux environnans qui se trouvent en vue du premier.

Soit au point *A* dont on sait la hauteur, et le point *B* que l'on

Digitized by Google

Hauteur, au-dessus de la mer, de l'Aveyron et du Tarn sur quelques points de leur cours.

Aveyron. — MM. les ingénieurs des mines en mission dans le département, en 1835, trouvèrent la hauteur sur la mer de l'Aveyron, sous le pont de Villefranche, à 246 m (126 t. 20).

L'année précédente, M. Deslongchamps, secondé par MM. Castagnier, professeur de mathématiques, et Gaffard, médecin à Villefranche, avait déterminé la même hauteur au moyen des procédés barométriques.

« Nous fîmes, dit-il, pendant les mois de septembre et d'octobre, soir et matin, plus de 80 observations que je divisai en trois séries, pour extraire de chacune une moyenne au-dessus de la mer.

L'une me donna 134 t. 5 p. 8 p.
Une autre.... 126
Une troisième. 124

La conformité de cette élévation moyenne avec celle obtenue par MM. les ingénieurs me satisfit d'autant plus qu'elle avait pour base la hauteur de 214 t. 4 pi. observés à Puech-Cani, mon domicile. »

D'un autre côté, M. le professeur Valat avait mesuré la hauteur de l'Aveyron sous le pont de Laguioulle, près Rodez, avec un niveau à bulle d'air.

De son nivellement il est résulté que cette rivière, à

veut mesurer. Avec le niveau à bulle d'air, l'observateur, placé sur l'un des deux, détermine la pente par mètre qu'il y a de l'un à l'autre. On relève exactement sur la grande carte de France la distance métrique qui existe entre ces deux points. On multiplie cette quantité par celle de la pente, et l'on obtient la pente générale, c'est-à-dire la différence d'élévation qui existe entre les points donnés. Il ne reste plus qu'à soustraire le moindre nombre du plus grand, pour avoir comparativement la hauteur qu'on cherchait à connaître. Mais ce procédé n'a point l'exactitude barométrique ni trigonométrique. Pour être sûr des résultats, il faut opérer à de petites distances et sur des objets bien visibles à l'œil.

Digitized by Google

Laguioulle, est plus basse que le pied du clocher de la cathédrale de..... 52 t. 2 pi. 11 p.

Hauteur absolue du clocher. 41

93 2 11

En distraisant ces 93 t. de la hauteur du clocher au-dessus de la mer, qui est de 361 t. 2 p., on aura pour la hauteur de l'Aveyron sur la mer, à Laguioulle, 268 t. environ ou 522 m; mais l'Aveyron est élevé au-dessus du même niveau, sous le pont de Villefranche, de 126 t. et par conséquent plus bas qu'à Laguioulle de 142 t.

Si l'on divise cette somme sur la longeur de son cours de Laguioulle à Villefranche, laquelle est de 33,517 t., on aura pour pente moyenne par mille toises 22 pieds.

Tarn. — Elévation du Tarn au-dessus du niveau de la mer sous Puech-Cani (près Broquiès) 149 t. 4 p. (291m 69).

Idem à son confluent dans la Garonne sous Moissac, 30 t. 78 (60 m environ).

La pente du Tarn de Broquiès à Moissac serait ainsi d'environ 119 t. Nous reviendrons dans peu sur le nivellement de cette rivière opéré selon les règles de l'art.

H. DE B.

Digitized by Google

NOTICE SUR LE BLÉ MONSTRE DIT DE SAINTE-HÉLÈNE (1).

Jusqu'à présent je n'avais semé que dans mon jardin de Saint-Hippolyte la variété de blé dit Ste.-Hélène, que je cultive depuis quatre ans (2). Les résultats avaient été superbes, mais n'étaient pas comparables avec les produits fournis par les blés cultivés dans le pays.

J'avais opéré sur de petites quantités; le terrain était bien préparé, bien amendé; je l'arrosai même la première année. Ces conditions, ainsi que je l'ai déjà dit, ont dû influer sur les résultats que j'ai obtenus.

Avant de conseiller la culture de ma nouvelle variété de blé, j'ai voulu faire une expérience comparative, afin de démontrer sa supériorité, et cette année, mauvaise en général pour les céréales, a constaté le fait que je tenais avoir bien établi.

Je choisis pour mon expérience une terre de St.-Hippolyte qui, sur un guéret de sainfoin, avait déjà produit une première récolte et qui devait cette année être semée de nouveau en toselle blanche.

Je ne pouvais disposer que de 6 litres 2 décilitres de blé Sainte-Hélène; je pris la même quantité de toselle et ces grains furent semés le même jour. C'était sans doute faire un essai avec des quantités bien minimes; mais ces deux variétés étant dans les mêmes conditions que les autres blés du pays, les produits devaient être comparables.

(1) Ce blé m'a été donné sous le nom de *Blé monstre* : je lui ai substitué celui de *Sainte-Hélène*, mais cette variété n'est pas la même que celle qui se trouve décrite sous cette dénomination dans la nouvelle *Maison rustique*.

(2) Bulletins de la Société royale et commerciale d'agriculture, octobre 1840.

Digitized by Google

Le champ fut labouré à la fin de juillet, et ensuite, dans les premiers jours de novembre, au moment de la semence, il fut divisé en deux parties, l'une pour le blé Sainte-Hélène, l'autre pour la toselle blanche, et afin d'éviter tout mélange, elles furent séparées par un intervalle de trois à quatre mètres. De plus, je réservai dans chacune d'elles deux sillons où les grains furent plantés à la main à la distance de 0^m, 30.

Les pluies de la fin d'octobre et du commencement de novembre avaient profondément pénétré les terres. Les grains, humectés par le sulfatage, germèrent promptement et mes deux variétés poussèrent presque en même temps. Dès le mois de janvier, la croissance du blé Ste-Hélène prit le dessus et se fit remarquer par les caractères que j'ai déjà cités, la largeur, la couleur et le nombre des feuilles qui sortaient de la même racine; dans les deux sillons où les grains avaient été espacés mon blé était plus touffu encore.

Lorsque les épis commencèrent à se former, le blé Ste.-Hélène avait atteint une hauteur de 0^m, 50, tandis que la toselle ne dépassait pas 0^m, 20.

Les tiges qui partaient de la même racine étaient bien plus nombreuses dans la première variété que dans la seconde; mais leur nombre était cependant moindre que celui que j'avais remarqué les années précédentes. Il variait de huit à onze; et dans la partie plantée à espaces je comptai jusqu'à quinze épis sur le même pied. Dans la toselle, au contraire, ce nombre ne dépassait pas six.

La floraison des blés ne dure que peu de temps, deux jours au plus lui suffisent; mais les pluies arrivant en ce moment leur causent le plus grand dommage, et je ne doute pas que celles de la fin de mai ne soient en grande partie cause de la médiocre récolte de cette année; car les blés dont la semence avait été retardée et que par conséquent les pluies n'ont pas surpris en fleurs, ont assez bien réussi.

Digitized by Google

Le blé Ste.-Hélène n'a pas été exempt de leur fâcheuse influence. Les épis avaient un décimètre de long; mais dans presque tous, les grains supérieurs étaient avortés, et dans les épis les mieux fournis je n'en trouvai que soixante-cinq. La hauteur de la paille au moment de sa maturité était de 1^m, 50, et celle de la toselle de 0^m, 75 à 0^m, 80 c.

Enfin j'ai obtenu pour résultat du blé Sainte-Hélène 1 hect. 0, 2, 3, ainsi répartis :

Blé.....	3 décal.
Grappes.....	1 déc. 23.
Total.....	1 hect. 023.

La tosette m'a rendu à peine cinq pour un.

Ainsi que je m'y étais engagé l'année dernière, j'ai dû constater aussi la quantité de farine du blé Ste.-Hélène ; voici ce que j'ai obtenu sur 129 décilitres (une quarte ancienne) pesant 9 k. 93 ;

Farine n° 1 (fl.).....	7 k.	00.
Farine n° 2.....	1	00.
Repasse.....	1	05.
Son.....	0	88.
Total.....	9	93.

D'après les divers essais que j'ai tenté et qui tous m'ont donné des résultats vraiment remarquables, je ne dois pas hésiter à regarder la variété du blé de Ste-Hélène comme précieuse pour nos localités. Une économie dans la semence et des produits triples sont des avantages trop réels pour qu'on n'en tente pas la culture en grand.

Saint-Hippolyte-de-Caton, le 1er septembre 1841.

BARON D'HOMBRES-FIRMAS,
Membre honoraire.

Digitized by Google

LETTRES SUR LA POÉSIE PATOISE.

A M. le Président de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.

PREMIÈRE LETTRE.

INTRODUCTION. — LANGUE ROMANE. — TROUBADOURS.

Montpellier, le.... 1841.

Monsieur,

Quels furent l'origine et les progrès de la langue patoise? quelles sont ses ressources sous le rapport poëtique? quels sont les principaux monumens qu'elle nous offre en ce genre? Est-il probable que cette langue finisse par tomber en désuétude dans nos départemens méridionaux? Un tel événement est-il désirable? ne serait-il point possible de réveiller parmi nous le goût des compositions naïves qui charmèrent nos aïeux? Quels seraient enfin les moyens d'atteindre ce but?

Telles sont les questions que je me propose de traiter dans ces lettres, dont le titre doit vous être expliqué avant tout. — Le mot *patois* s'applique à une foule d'idiomes divers. C'est un terme générique qui embrasse tous les jargons populaires usités en France, depuis le *Bas-Breton* jusqu'au *Languedocien* et au *Provençal*. Mais vous comprenez que je dois m'occuper seulement des dialectes propres aux contrées méridionales. Variables eux-mêmes presque à l'infini, un lien commun les unit cependant et permet d'appliquer à leur assemblage le titre de *langue patoise*: c'est leur commune origine. En deux mots, il s'agit uniquement, dans ces lettres, des idiomes nés de la LANGUE ROMANE.... Le *patois aveyronnais* ne sera donc pas le sujet exclusif de nos recherches; mais il y occupera une large place en se détachant de l'ensemble un peu mono-

Digitized by Google

tone des autres idiômes, par l'originalité de ses tours et l'énergie pittoresque de ses expressions ; comme notre beau département se fait distinguer par ses aspects, ses productions et ses usages au milieu de l'uniformité des contrées qui l'environnent, et présente l'image « d'un canton suisse » jeté dans le midi de la France (1). » En traitant, d'ailleurs, un pareil sujet et remontant à l'origine *latine* du patois de nos campagnes, on ne peut oublier les étroits rapports qui existèrent toujours entre le *Rouergue* et le *Languedoc*, ou la PROVINCE ROMAINE, et que c'est dans les vallées où le Tarn séparait les *Ruthènes provinciaux* des *Ruthènes éleuthères* qu'est né dans ces derniers temps le chef-d'œuvre de cette poésie que nous allons étudier.

Avant donc de parler patois dans cette partie méridionale des Gaules que nous pouvons tous appeler NOTRE PAYS, on y parlait latin ; et depuis que le latin a cessé d'être la langue vulgaire de ces contrées, on y fait usage du patois; cela remonte un peu haut, comme vous voyez.

La langue latine s'établit dans les Gaules dès que le flot de la conquête romaine y eut pénétré. La politique de ces vainqueurs du monde fut toujours de s'*assimiler* ainsi les nations vaincues, en leur imposant le joug de l'*idiome* avec celui des mœurs et des lois : celles-ci ne pouvaient être promulguées qu'en latin (2) ; les villes qui s'empressaient d'adopter la *langue-mère* étaient comblées aussitôt, comme des enfans obéissans, de faveurs et de privilèges. Enfin ce travail d'*assimiliation* était si actif que, dès le siècle d'Auguste, une grande partie des Gaulois avait adopté, au dire de Strabon, le langage et les coutumes des Romains.

Mais lorsque, vers le commencement du cinquième siècle, les Visigoths, les Bourguignons et les Francs débor-

(1) Monteil, *Description de l'Aveyron*, t. 1, p. 1.
(2) *Decreta à prætoribus latinè interponi debent.* L. *Decreta* ff, lib. 32, tit. 1, *De re judicatâ.*

Digitized by Google

dèrent successivement au midi, à l'est et au nord, ce latin se trouvait tellement altéré qu'il ne tarda pas à devenir une langue distincte. Il faut voir dans le 1er et le 6e volumes du grand et bel ouvrage de M. Raynouard (1) la marche incertaine et les insensibles progrès de cette transformation ; je ne connais pas d'étude plus attachante. Ce n'est d'abord qu'une voyelle qui change ; puis des terminaisons toutes nouvelles apparaissent çà et là ; on dirait une île sortant lentement du sein des flots. L'*article* se montre enfin, et cette innovation décisive est bientôt suivie de la création des mots, où se reconnaît à peine la racine défigurée.

Cet idiome reçut le nom de langue *rustique romaine*, ou seulement *romaine* ; on l'a depuis appelé langue *romane* ou *romande*, et de là, pour le dire en passant, nous sont venus les noms du *roman* et de la *romance*, genres de composition dont les premiers modèles sont dus à la gaie science des Troubadours. Or, cette langue *romane* n'est autre que le patois en usage parmi nous (2). — En même temps, un idiome dur et sauvage qui n'était pas né du latin, mais que les Francs avaient apporté des forêts de la Germanie, se conservait au nord sous le nom de *francisque*, *theudisque* ou *théotisque*. C'étaient les grossiers rudimens de cette langue française qui devait jeter dans l'avenir lointain un éclat si vif et si durable.

Déjà la langue *romane* était, au sixième siècle, celle du peuple et de l'armée. Nous en avons une preuve singulière. Vers la fin de ce siècle, Commentiolus, général de l'empereur Maurice, poursuivait Chagan, roi des Huns. Pendant que les armées ennemies s'avançaient à travers

(1) *Choix des poésies originales des Troubadours.*

(2) Il va sans dire que je n'entends parler ici que de ressemblance ou de commune origine, et non point d'identité. Le français de *Marot* et le français de nos jours sont une même langue, et cependant il existe bien plus de différence peut-être entre ces deux idiomes qu'entre le *patois* et la *langue romane*.

Digitized by Google

un terrain montueux et boisé, l'accident le plus bizarre éloigna la collision de ces deux grands corps. Les gens de Commentiolus marchaient en silence, lorsqu'un mulet, dont le conducteur s'était avancé dans le défilé, fit un faux pas et renversa sa charge. Ici le texte de *Theophane* (l'un des historiens dont les écrits se trouvent compris dans la *Byzantine*), devient précieux. Il raconte que des soldats francs, témoins de cet accident, crièrent au conducteur dans la langue de leur pays : « *Torna, torna, fratre, » retorna* », expressions évidemment *romanes* ou *patoises* que l'on est étonné de voir briller en caractères grecs dans de si vieilles annales. A ce cri répété au loin, les deux armées, saisies d'une terreur panique, prennent la fuite en sens divers, et lorsqu'on s'aperçoit enfin de la méprise, il n'est plus temps de combattre (1).

Au septième siècle, un annaliste flamand atteste d'une manière plus formelle encore l'existence de la langue romane. C'est Jacques Meyer, cité par M. Raynouard. Il parle du choix qu'on fit de saint Monmolin pour évêque de Tournay, en 665, et donne pour raison : « que c'é- » tait un homme d'une très-sainte vie, sachant la langue » *romane* aussi bien que la *théotisque*. »

Sous Charlemagne, c'est-à-dire à la fin du huitième siècle et au commencement du neuvième, plus de doute que la langue *romane* ne fût la seule entendue du peuple. Fauchet, cité encore par M. Raynouard, l'atteste en son *Recueil de la langue et poésie française, rime et romans*, liv. 1, chap. 4, où il dit : « que cette langue *romaine*, » pareille à celle dont usent à présent les Provençaux, » Cathalans ou ceux du Languedoc.... estait cette *rustique* » *romaine* en laquelle Charles-le-Grand voulait que les » omélies preschées aux églises fussent translatées, afin

(1) On peut voir ce récit développé dans l'*Histoire du Bas-Empire*, de Lebeau, liv. 52, n° 36, t. 2 de l'édition in-12, p. 396 et suivantes.

Digitized by Google

» d'estre entendues par les simples gens comme leur lan-
» gue maternelle, aux presches et sermons. »

Enfin, au milieu du neuvième siècle, se présente le plus ancien monument *roman* qui nous ait été conservé : c'est le passage de Nithard au sujet des sermens prononcés à Strasbourg, en 842, par Louis-le-Germanique et par les Français soumis à Charles-le-Chauve. « Or, dit Ni-
» thard, le serment que chaque peuple de l'un et l'autre
» roi jura *en sa propre langue*, est ainsi en langue *romane* », et il rapporte le texte de ce serment, reproduit par tous les auteurs qui ont écrit sur cette matière (1). On voit là, comme le fait observer Cazeneuve, la première division des deux langues, « la romaine demeurant dans les états
» de Charles, et la teudisque dans ceux de Louis. » — Quand, plus tard, les notaires rédigeaient leurs actes en latin, ils avaient le soin de les traduire aux parties en langue vulgaire (2).

En voilà bien assez, je crois, sur l'antiquité de ce *patois* tombé de nos jours dans un si grand mépris. Ce n'était encore, il est vrai, que ce que sont toutes les langues naissantes : un informe jargon sans grâce et sans harmonie. Les langues ne sont pas comme cette divinité de la fable qui sortit toute formée du sein de la mer ; il leur faut en quelque sorte rouler long-temps parmi l'écume et les cailloux du rivage, avant d'acquérir ce degré de perfection et de beauté qui charme l'oreille. Mais nul idiome peut-être ne rencontrait alors, pour se développer, des conditions plus favorables et des secours plus puissans.

Pendant que la langue teudisque (que l'on appela bientôt langue d'*Oil*) s'arrêtait, toute rude et inculte, sous

(1) On le trouve dans les pièces justificatives de l'*Histoire du Languedoc*, dans *Le Monde primitif* de Court de Gébelin, dans *Le Spectacle de la nature* de Pluche, dans les *Mémoires de la Société* de Rodez, t. 2, p. 205, etc., etc.

(2) Champollion-Figeac, *Recherches sur les patois*, p. 40.

Digitized by Google

les brumes du nord, la langue d'*Oc* ou romane (1) entrait sur des bords plus heureux et sous un ciel enchanté dans une carrière où l'attendaient les plus brillans succès..... L'astre des troubadours se lève ; mais, pour le saluer dignement à son apparition sur l'horizon du moyen-âge, je laisserai parler ici un des hommes qui de nos jours s'était le plus pénétré de ses rayons bienfaisans, un des poètes les plus aimables qui, dans notre midi, ayant ressaisi la lyre suspendue aux murs du temple d'Izaure ; l'élève de Delille et notre maître à tous, dont la fin si triste a profondément affligé tant de jeunes cœurs accoutumés à ses accens (2). Il me semble entendre encore ce timide vieillard s'écrier d'une voix doucement émue :

De la nuit ténébreuse où dormaient à la fois
La dignité de l'homme, et les mœurs, et les lois,
Que j'aime à voir sortir, comme une faible aurore,
Tel que Milton nous peint le monde près d'éclore,
L'astre consolateur des rians troubadours !
Leur esprit libre et fier, leurs mobiles amours,
Cet instinct créateur qui dicta leur langage ;
Cette galanterie ingénue et sauvage ;
Ces sons voluptueux d'un luth tendre et guerrier ;
Ces jets bruts et féconds de l'art encor grossier,
Tout me frappe : j'admire, au défaut de culture,
L'accent passionné que donne la nature ;
Comment aux maux publics, au bruit affreux des fers,
L'imagination allume ses éclairs
Et mêle au noir tableau de ces rudes secousses
Des sentimens plus purs, des images plus douces.

(*Œuvres de M. Carré, discours en vers ; Eloge de Clémence Isaure*, p. 170.)

(1) Personne n'ignore l'origine de ces deux dénominations : langue d'*Oil* et langue d'*Oc*. Pour dire *oui*, on prononçait *oil* dans le nord, et *oc* dans le midi.

(2) Ceux des avocats aveyronnais dont les études de droit remontent à une quinzaine d'années, ont presque tous suivi le cours de ce professeur, mort depuis dans un état d'aliénation mentale, et dont les leçons n'étaient plus, dans les derniers temps, qu'un aimable radotage. Ceux qui leur ont succédé sur les bancs des facultés de droit et des lettres de Toulouse, savent combien la chaire

Digitized by Google

Rien de plus frappant, en effet, que cet instinct créateur des troubadours. La poésie naît chez eux de la seule exaltation des sentimens chevaleresques ; elle naît parce qu'elle est un besoin. Elle se forme sans art, sans apprêts ; et cette génération spontanée produit plus de gracieux chefs-d'œuvre que n'en enfanteront jamais toutes les *prosodies* ou *poétiques* modernes.

On a voulu, il est vrai, contester l'invention de la rime à nos troubadours, et soutenir qu'elle leur vint des Arabes. C'est l'opinion de Ginguené, dans son *Histoire littéraire d'Italie*, t. 1, p. 250. Mais il est très-bien réfuté par Schlégel, aux pages 68 et suivantes de ses savantes observations sur la langue et les littératures provençales. D'autres veulent que les Allemands la leur aient communiquée ; M. de Sismondi leur répond, dans son ouvrage intitulé : *De la littérature du midi de l'Europe*, t. 1, p. 106, que les troubadours « usaient de la rime en » maîtres et comme d'un bien propre, tandis que les Al» lemands la maniaient timidement dans le douzième siè» cle. » Vous pouvez voir une foule d'autres autorités analysées dans le livre de M. de Roquefort-Flamèricourt, sur l'état de la poésie aux douzième et treizième siècles. Je ne me souviens pas à présent des conclusions qu'il prend sur ce grave débat.

Quoi qu'il en soit, les chants des troubadours donnèrent à leur idiome un si beau lustre qu'il devint et resta, pendant sept ou huit cents ans, la langue dominante de tout le midi de l'Europe ; et ne croyez pas que ces travaux se bornent à quelques stances fugitives. Une foule innombrable de beaux génies formèrent à la langue romane un trésor poétique devenu presque inépuisable ; les uns

de M. Carré fut dignement remplie, après lui, par un Aveyronnais, le vénérable Cabantous, si dignement loué dans le brillant panégyrique consacré à sa mémoire par l'un de ses anciens élèves et de nos prédicateurs les plus distingués, M. l'abbé Berteaud, chanoine de la cathédrale de Limoges.

Digitized by Google

chantaient eux-mêmes la *canzon* qu'ils avaient composée. Tels furent Pons de Capdeuil, Pierre Vidal, Gaucelm Faydit, Arnaud de Marueil, Pierre Cardinal, Albertet. On les voyait, harmonieux pèlerins, accompagner sur la lyre ou la citole les vers joyeux ou les langoureuses complaintes dont ils allaient faire retentir les voûtes des vieux châteaux. D'autres exhalaient dans les *sirvente*, sorte de satyre énergique et violente, la soif de la vengeance, l'ardeur des combats ou le saint enthousiasme des croisades. C'est ainsi que Vaqueiras donnait un libre cours à son imagination guerrière; c'est ainsi que Bertrand de Born gourmandait les grands et les rois. Bertrand de Born! le plus impétueux des gentilshommes français, qui, du fond de son château de Hautefort, troubla par ses vers les cours de France et d'Angleterre, poussa l'un contre l'autre Richard-Cœur-de-Lion et Philippe-Auguste, osa résister aux troupes de Henri II et de son fils Richard, et semblait ne pouvoir respirer que la poussière des murs croulans ou l'odeur du carnage. Mais j'essaierais en vain de vous donner une idée de toutes les richesses que renferme ce *trésor poétique* des troubadours. Il vaut mieux vous laisser le plaisir d'en admirer l'abondance et l'éclat dans l'ouvrage de M. Raynouard (1).

(1) Voyez, en outre, le *Parnasse occitanien* de M. de Rochegude, où se trouve un choix excellent de poésies originales des troubadours. — Voyez aussi les traductions données par M. Fabre d'Olivet, dans son ouvrage intitulé : *Le Troubadour*, poésies occitaniques du treizième siècle, dont le premier volume est presque entièrement rempli par le poème des *Amours de Rose et Ponce de Meyrueis*. Le château de Roquedols, principal théâtre des aventures racontées dans ce poème, se voit encore non loin des limites du département de l'Aveyron, vers le levant, près de la petite ville de Meyrueis, dans le département de la Lozère. Sous ce rapport, il y aurait peu de monumens littéraires du treizième siècle plus intéressans pour nous, si d'ailleurs l'authenticité du manuscrit était rigoureusement démontrée. Mais la lettre mystérieuse d'un homme d'esprit qui se cache sous le nom de *Rescondut*, sera toujours une bien faible garantie aux yeux des critiques. Tout ce qu'on

Digitized by Google

Là vous verrez de combien d'écrits ingénieux fut ornée cette langue, et vous serez étonné de la trouver si chétive dans nos campagnes, quand vous saurez qu'il lui reste encore un plus beau titre de gloire. C'est d'elle que se sont formés l'italien, l'espagnol, le portugais. « Dryden ne balance point à dire, d'après Rymer, que c'était de toutes les langues modernes la plus polie, et que Chaucer en profita pour orner et enrichir l'anglais, très-stérile jusqu'alors. » Bembo la considère à son tour comme la mère de toutes les langues de l'Occident, et Millot, à qui j'emprunte ce passage, « s'arrête, dit-il, quoiqu'il lui fût facile d'entasser les autorités, car les citations sont inutiles *quand il ne faut que raisonner sur un fait certain.* » Enfin, « ce qui doit, dit Cazeneuve, assurer quelque respect à sa misère présente, c'est l'honneur d'avoir été le cep d'où s'est provignée cette belle langue française, qui se fait voir maintenant parée de toutes les grâces dont l'esprit humain est capable (1). »

En effet, l'ancien teudisque n'a éclipsé la langue romane qu'en s'appropriant ses ornemens et se parant de ses dépouilles. Long-temps l'issue du conflit élevé entre ces deux idiomes dut paraître douteux ; quand l'ascendant de la langue d'*Oil* prévalut, l'énergie du caractère méridional se réveilla pour soutenir la lutte. La célèbre institution des Jeux floraux vint se rattacher notamment à cette réaction vraiment nationale et si honorable pour nos provinces ; mais tous ces efforts devaient être inutiles. Pour que la langue romane s'associât aux progrès de la civilisation et conservât sa prééminence en Europe, il aurait

peut dire avec M. Fabre d'Olivet, c'est que les fragmens dont se compose le poème qui lui fut envoyé paraissent fort anciens, et que M. Rescondut pourrait bien avoir joué dans cette publication le rôle de Macpherson à l'égard des poésies d'Ossian. Lisez la préface du *Troubadour*.

(1) Dans la préface des Œuvres de Goudouli. Voyez aussi le *Monde primitif* de Court de Gébelin, t. 5, p. 43 et suivantes.

Digitized by Google

fallu qu'un grand état se formât dans le Midi, que le mouvement politique partît de chez nous, qu'une de nos cités devînt la capitale de l'empire, et qu'une cour brillante y vînt fixer son séjour. Alors tout aurait changé de face : « Et combien la poésie n'aurait-elle pas gagné, dit » l'estimable auteur déjà cité (M. Raynouard), à em» ployer une langue qui était déjà en possession de pro» duire de nombreux effets d'harmonie?..... J'aime à » croire, ajoute-t-il plus bas, que le style de Racine n'y » aurait rien perdu, et j'ose dire que celui de Corneille y » aurait gagné. » Voyez, au lieu de cela, le spectacle que présente l'histoire. N'est-ce pas du Nord que se précipite le torrent de la conquête, et que viennent constamment les grandes impulsions? Jetez ensuite les yeux sur cette barrière bleuâtre qui apparaît déjà du haut de ces sommets où viennent se toucher l'Aveyron, la Lozère et le Gard; là finit la France et le continent. Que pouvaient faire nos aïeux ainsi resserrés? Vous comprenez maintenant comment notre pauvre idiome local a pu être refoulé dans les étroites limites et réduit à la condition déplorable où nous le voyons aujourd'hui.

Mais est-il pour cela devenu rebelle à la poésie? est-il resté tout-à-fait stérile depuis la moisson de fleurs cueillie par les troubadours? Vous savez que non; et quoique le nombre de ceux qui ont *daigné* le cultiver soit bien petit, il existe dans ce genre quelques rares célébrités qui n'ont pu manquer d'arriver jusqu'à vous. Eh bien! nous parlerons une autre fois de ces poètes patois (qui en valent bien d'autres).... à commencer par Goudouli.

J'ai l'honneur, etc.

Daudé de Lavalette, *avocat.*

P.-S. Avant de vous parler des *poètes patois* proprement dits (ce qui est l'objet principal de ces lettres), j'ai dû jeter un coup-d'œil rapide sur la formation de la *langue-mère* dont ils ont employé les dialectes plus ou moins altérés. Comme je me propose, d'ailleurs, de citer des pas-

Digitized by Google

sages empruntés aux œuvres qu'ils nous ont laissées, j'aurais voulu mettre au moins sous vos yeux une pièce extraite des poésies de nos anciens troubadours. Ainsi on aurait pu comparer entre eux les monumens des divers âges de cette littérature. Il se présentait de plus une idée séduisante : c'était de joindre à ma lettre quelques recherches sur *les troubadours du Rouergue*. Mais j'apprends que ce sujet a été traité dans le second volume de vos publications, par M. Victor de Bonald. La nécessité d'accompagner le texte roman d'une traduction française, comme l'a fait M. Raynouard, aurait d'ailleurs fait sortir cette introduction des limites où elle doit se renfermer. Je me bornerai donc à placer sous vos yeux deux *tercets* seulement de l'une des compositions les plus remarquables de ce Bertrand de Born dont j'ai parlé ci-dessus. Ce terrible faiseur de vers que M. Villemain appelle « le Tyrthée du moyen-âge », et que le Dante nous représente dans son enfer courant encore, quoique décapité, et portant sa propre tête à la main comme une lanterne, vient d'exhaler sa fureur guerrière dans un *sirvente* où passent de strophe en strophe, comme des nuages menaçans, toutes les noires images des sièges et des combats. Il finit en adressant aux barons de son temps et à son jongleur ces impatientes paroles :

Baros, metetz en gatge	*Barons, mettez en gage*
Castels, è vilas, è ciutats,	*Châteaux, et villes, et cités,*
Enans q'usquecs no us guerreiatz.	*Avant que chacun ne vous guerroyiéz.*
Papiol, d'agradatge	*Papiol, de bonne grâce*
Ad *oc* et *no* t'en vai viatz,	*Vers* OUI *et* NON *t'en va promptement :*
Dic li que trop estan en patz.	*Dis-leur que trop ils sont en paix.*

Vous comprenez que PAPIOL est le nom du jongleur de Bertrand de Born. Ces jongleurs étaient attachés aux troubadours pour chanter leurs vers et pour exécuter leurs ordres. Il semble voir ici le seigneur de Hautefort monté sur un coursier fougueux, se retourner avec un signe

Digitized by Google

d'impatience vers son jongleur, et lui demander pourquoi le signal du combat ne s'est pas encore fait entendre. A ses yeux, les noms et les insignes des princes disparaissent. Il lui faut la guerre entre tous les intérêts divers, la guerre entre OUI et NON. Je ne crois pas que jamais l'ardeur des combats et le génie du moyen-âge aient été l'objet d'une personnification plus hardie. D. L.

SECONDE LETTRE.

GOUDOULI.

Monsieur,

Pierre GOUDELIN ou GOUDOULI naquit à Toulouse en 1579.

Depuis plus de deux siècles, il n'était plus question de troubadours; la langue d'*Oil* triomphait avec l'autorité royale, et Ronsard, qui était alors au faîte de sa prodigieuse renommée, écrivait dans son abrégé de l'*Art poétique*: « Aujourd'huy, parce que notre France n'obéit » qu'à un seul roy, nous sommes contraints, *si nous voulons parvenir à quelques honneurs*, de parler son lan» gage; autrement notre labeur, tant fût-il honorable et » parfait, serait estimé peu de chose, ou peut-être tota» lement mesprisé. »

Vous savez que ce Ronsard, appelé *le prince des poëtes de son temps* (quoiqu'il fût seulement le poëte des princes), est loin d'avoir contribué aux progrès de la poésie française; mais vous savez aussi qu'enfin Malherbe vint, et que notre langue, burlesquement hérissée de grec et de latin sous la plume du premier de ces poëtes, s'épura, s'ennoblit dans les vers du second.

Goudouli eut donc à choisir entre la langue dominante et l'idiome vulgaire qui, déchu de son antique splendeur, n'était déjà plus que ce qu'il est aujourd'hui, un patois à l'usage des laboureurs dans les campagnes et des artisans dans les villes. Il préfèra cet idiome comme plus flexible que l'autre et mieux approprié à son génie. Peut-

Digitized by Google

être aussi fut-il bien aise de montrer tout ce que le patois méridional conservait de ressources poétiques à une époque où les orgueilleux succès du français semblaient insulter à l'avilissement dans lequel était tombé le vieux langage des troubadours.

Quoi qu'il en soit, la poésie languedocienne refleurit si bien dans ses écrits que tout le midi de l'Europe crut voir renaître un instant les plus beaux jours de la langue romane.. « La réputation de Goudouli ne s'arrêta pas » dans Toulouse, disent les auteurs de la *Biographie* » *universelle ;* elle franchit les Alpes et les Pyrénées. Les » Italiens, les Espagnols, s'empressèrent de jouir de ses » ouvrages, en les faisant passer dans leurs langues. » Cette célébrité *n'était due à aucune circonstance de temps* » *ni de lieu*, mais à la force de son génie, à la verve, à » l'originalité de son talent, à des créations dont il n'exis- » tait aucun modèle, à une perfection de style qui est le » secret des grands poètes. »

Vous me saurez quelque gré, je l'espère, de ne pas aller plus loin sans vous parler du caractère de cet homme singulier. Nous ouvrirons ensuite le précieux recueil de ses œuvres, et nous lirons les poésies après avoir fait connaissance avec le poète.

Goudouli commença par étudier en droit et se faire recevoir avocat au parlement ; mais il quitta bientôt la toge. Lafaille, auteur des *Annales de Toulouse*, à qui nous devons une notice sur sa vie, fait observer à ce propos « que tous ceux qui sont nés pour être de grands » poètes ont une particulière aversion pour l'étude des » lois ; *comme si les épines dont cette science est remplie* » *ne pouvaient s'accorder avec les fleurs du Parnasse* ». Nous pouvons attester, en pleine connaissance de cause, la justesse de cette dernière observation.

Le duc de Montmorency tenait alors une espèce de cour à Toulouse et d'autres grands personnages y ouvraient leurs salons aux gens de lettres ; Goudouli faisait les délices de cette société choisie, pour laquelle il composait

Digitized by Google

et débitait lui-même avec une grâce merveilleuse tous ces ingénieux prologues ou discours en prose imprimés avec ses poésies ; mais il avait trop de fierté dans son humble fortune pour demander à ses illustres et puissans amis autre chose que leur estime.

Aussi fut-il obligé de vendre, pièce à pièce, une petite métairie que lui avait laissée son père, jusqu'à ce qu'enfin il ne lui resta plus que le bâtiment et un jardin attenant. Un autre en serait mort de chagrin : lui se contenta d'écrire sur la porte en gros caractères : MÉTAIRIE DE DEUX PAIRES, et au-dessous, en petites lettres, *de poulets*.

Le public étant ainsi averti de sa détresse, il fut pris à l'Hôtel-de-Ville une délibération en forme, en vertu de laquelle une somme de trois cents livres lui fut payée jusqu'à sa mort. « Imaginez-vous, dit à ce sujet le biographe déjà cité, un de ces anciens philosophes d'Athènes, nourri dans le Prytanée aux dépens du public. »

Mais celui-là du moins ne laissait voir ni orgueil ni cynisme à travers les trous de son manteau. Philosophe chrétien, il respecta toujours la décence et les mœurs, et s'il ne fut pas assez austère peut-être dans ses premiers écrits, on le vit plus tard s'élever à de hautes pensées religieuses, ou donner à ses chants l'accent d'une piété affectueuse et tendre qui fit la consolation de ses derniers jours.

Je ne connais rien de plus poétiquement beau que ces paroles prononcées comme une prédiction de sa mort quelque temps avant la dernière maladie qui devait l'emporter. Il se promenait, pensif et solitaire, dans le cloître des Augustins ; un de ses amis, étonné d'une méditation si grave, lui demanda comment il allait et ce qu'il faisait là? *Vous le voyez*, lui dit-il en frappant la terre de son bâton, *je heurte afin qu'on me vienne ouvrir* (1).

(1) A l'heure de la mort, Goudouli assembla huit notaires des plus fameux de Toulouse. Il leur dit qu'il faisait son neveu héri-

Les honneurs qu'on lui rendit répondirent au vif intérêt que lui avait témoigné sa ville natale. En 1808, c'est-à-dira cent soixante ans après sa mort, ses cendres, exhumées du cloître des Grands-Carmes, lors de la démolition de cet édifice, furent portées à l'église de la Daurade au milieu d'une cérémonie magnifique, à laquelle assistaient, avec l'Académie des Jeux-Floraux, toutes les autorités et tous les corps de cette grande cité. Enfin son buste, placé au Capitole dans la *Galerie des Illustres*, y est encore l'objet d'une sorte de culte particulier, et tous les regards se portent d'abord vers cette inscription latine gravée sur le marbre qui lui fut consacré :

Musarum (GODELINE) *decus, sic ora ferebas,*
Lirida cùm caneres, Berteriumque nemus.
Non meliora tuis tentabit carmina Apollo,
Tectosagum grato cùm volet ore loqui.

Mais tout cela n'est rien auprès du monument qu'il s'est élevé lui-même dans ses écrits.

I. La forme sous laquelle il les publiait vous donnera une idée d'un des principaux caractères de son talent. Il ne faut pas s'attendre à trouver chez lui des ouvrages de longue haleine ; ce ne sont que chansons, odes, noëls, épîtres, épigrammes ou sonnets, fruits de l'inspiration du moment.

Ces pièces légères tombées de sa plume s'accumulaient

tier; mais qu'il voulait que son testament ne contînt précisément qu'un seul mot. Ils lui répondirent tous unanimement qu'ils ne pouvaient pas dépouiller cet acte de ses formalités, qui demandaient un grand circuit de paroles, qu'il fallait se conformer aux lois et aux coutumes. — Vous êtes tous des ignorans, leur dit-il, je vais vous montrer que l'on peut faire, *avec une seule syllabe*, un testament très-authentique. — Ayant fait venir son neveu, il prit un sac qui était à côté de son lit et dans lequel il avait mis tout son avoir; il le lui remit en présence des notaires, en disant : *Té !* c'est un terme gascon qui veut dire *tiens*. — Voilà mon testament, leur dit-il, n'est-il pas bien solennel ! vous en êtes tous les témoins. — *Causes célèbres* de Pitaval, tome III, pages 521 et 522.

Digitized by Google

peu à peu comme les rameaux odorans qu'une main insouciante jette pêle-mêle dans une corbeille de fleurs aux premiers jours du printemps. Puis, quand il s'apercevait qu'il y avait un nombre suffisant de ces fleurs poëtiques, il les assemblait pour les offrir au public. C'était *Le Ramelet Moundi, prumiéro flouretto* (*Moundi* veut dire *Toulousain*); c'était ensuite *Uno secoundo flouretto qué s'es esplandido del broutounet dé la darriéro improssiu* ; ou *Lé Broutou noubelet;* ou *La noubélo flouretto del ramelet Moundi.*

Ainsi le poète apparaissait toujours à ses lecteurs sous la figure d'un ami des champs, présentant à ceux qui viennent le visiter un bouquet de roses fraîchement cueillies dans ses jardins. Et c'étaient en effet des poésies pleines de fraîcheur et d'éclat, des poésies pleines d'une douceur inexprimable qu'il leur présentait ainsi sous le voile transparent de l'allégorie.

Pour vous faire apprécier le mérite de Goudouli sous ce premier rapport, il faudrait transporter ici toute la partie *anacréontique* de ses œuvres ; j'aime mieux vous y renvoyer que d'en rien détacher pour vous l'offrir ; ce serait effeuiller sa couronne (1).

Voulez-vous cependant juger de suite de la manière du poète ! Ouvrons le recueil de ses nombreux Noëls : là, les compositions sont moins étendues et les citations deviennent plus faciles. J'aime la naïve simplicité de ces vers, mis dans la bouche d'un berger pour le jour des Rois :

De noubélos, èfans, en benen de lo bilo
E' bist passa trés Reys d'une fayssou gentilo,
E demandon per tout l'houstalet bénazit
Qué lé rey d'Israël per palays a caouzit.
Quaiqu'un à décélat qué porton per estrénos,
Tres brustiéros d'encens, d'or et de myrro plénos,

(1) Voyez surtout la pièce intitulée : *Mascarado d'un Orb et de sa Guido, ey uno descripciu de beutat.*

Qué li ban humblomen ufri, digomendiu (1),
Qué coufésson déjà qu'el es Rey, Home, Diu.
Elis parlon sampa (2) de l'enfantet aymablé
Qué nous aous l'autré jour troubéguen à l'establé,
A qui Peyret dounéc un aignelet pla fayt,
E iou, sense reprochi, un picharrou de layt.
Posco dounc oüéy métis uno ta bélo troupo
Hurousomen trouba lé bel éfant dé poupo,
M'entre qué de nous aous quadun lé prégara
Dé nous salba l'esprit quand lé cos mourira.

Je pourrais multiplier ces citations ; mais il me suffit de vous avoir fait entrevoir le mérite de Goudouli dans le genre gracieux, auquel son talent n'était pas d'ailleurs exclusivement consacré.

II. Ce genre n'est pas, en effet, le seul qu'il ait cultivé avec succès. Il excellait encore, nous dit son biographe, dans les sujets burlesques, qu'il traitait avec un enjouement tout particulier ; aussi n'avait-il qu'à se présenter dans une compagnie pour y exciter une gaieté bruyante qu'entretenaient les éclairs de ses saillies et le feu roulant de ses bons mots.

Quelques vers, empruntés à cette partie de ses œuvres, suffiront pour vous faire juger de tout le reste ; je les prends dans la pièce intitulée : *Querélo d'un Pastou countro un Satyri per uno descripciu de lédou.* C'est un portrait grotesque de vieille femme digne du burin de Callot.

Jamais la verve satyrique de l'école flamande n'a fait grimacer sur la toile des figures d'une expression plus bizarre que celle-ci :

L'un des yeux s'enfonce terne et blafard dans un orbite caverneux :

L'aoutré tray d'esclayré déforo
Coum'un gat qu'ès à la démoro.

Les joues :

Ridon coum' uno groullo bieillo,
S'ajuston coùm' un portofeillo.

(1) *Digomendiu* : voulant dire.
(2) *Sampa* : sans doute.

Digitized by Google

Le nez accuse la probité de l'ouvrier qui le fit :

Le sartré que li fec le nas
Quand se troubec entre las mas
Ta bélo coulou de majoffo
Li panec may d'un tiers d'estoffo (1).

Enfin le menton est d'une exécution parfaite :

Sa barbo se trosso en redoun
Couma la testo d'un biouloun
Oun per cabilhos soun plantados
Quatre bourrugos incarnados.

Vous me pardonnerez d'avoir mis sous vos yeux cette caricature. Je l'ai trouvée suspendue dans l'*atelier* du poète, entre les frais paysages que nous examinions tout-à-l'heure et les compositions plus sévères dont il me reste à vous parler.

III. J'arrive en effet au troisième et dernier caractère qui distingue surtout l'admirable talent de Goudouli : son style n'est pas seulement plein de douceur ou étincelant d'esprit ; il sait, quand il le faut, lui donner un degré d'élévation et de noblesse proportionné à la majesté de son objet. On dirait même que cette *dignité* de style était son état naturel, que la simplicité d'une composition élégante et facile ne pouvait le captiver long-temps, et qu'il tendait sans cesse à s'élancer dans les régions supérieures. Aussi dois-je me hâter d'ajouter que ce poète ne vous est pas encore bien connu, que le plus beau trophée de sa gloire est son ode sur la mort d'Henri IV, et qu'il faut s'empresser de passer à l'examen de ce chef-d'œuvre.

Vous connaissez les vers de Malherbe *Aux races futures*. C'est à l'époque où ce barde du nord se rendait l'interprète de la douleur publique, que l'héritier des troubadours s'éleva parmi nous à la plus haute poésie, en chantant comme lui les vertus d'Henri IV, et foudroyant de son exécration le monstre que la patrie rejetait avec

(1) Dans le patois toulousain le *tailleur* s'appelle le *sartré*, et *majoffo* veut dire *fraise*.

Digitized by Google

horreur de son sein. L'ode de Goudouli fut si vivement admirée, qu'un siècle après, le célèbre auteur du *Prædium Rusticum* s'efforçait d'en faire passer les beautés dans une traduction en vers latins, imprimée aux pages 154 et suivantes de ses *Opuscula* (*Parisiis*; 1730). Ainsi la langue latine et la langue romane luttèrent encore une fois; mais cette lutte était trop inégale, et « le traduc-» teur, disent avec raison les auteurs de la *Biographie* » *universelle*, resta (quel que fût son talent) bien au-» dessous de celui qu'il imitait. »

J'aurai le soin de rapprocher du texte quelques passages de cette traduction peu connue. Les efforts d'un tel imitateur convaincus d'impuissance, rehaussent mieux que tous les éloges la perfection du modèle.

Le poète entre en scène sous la forme d'*Uno Nympho Moundino* ou *Nymphe Toulousaine*, et voici les stances gracieuses par lesquelles il prélude à l'éloge d'Henri-le-Grand :

Jantis pastoureléts que déjouts las oumbrétos
Sentets apazima lé calimas del jour,
Tant que les auzelets per saluda l'amour
Uflon le gargailhol de milo cansounétos;

Petits rious doun l'argen beziadomen gourrino,
Pradets oun le plaze nous embesco les éls
Quand la jouïno sasou bous cargo dé ramels,
Augets coussi se plaing uno Nympho Moundino.

Quand del coumu malhur uno niboul escuro
Entrumic (1) la clartat de moun astre plus bel;
Yeou dizi, quand la mort dan le tailh d'un coutel
Crouzec le gran Henric sul libre de naturo,

De roumecs (2) de doulou moun armo randurado (3),
Fugic del gran soulel la pamparrugo (4) d'or
Per ana dins un roc ploura d'él e de cor,
Del parterro francès la bélo flou toumbado.

(1) *Entrumi* : obscurcir.
(2) *Roumec* : ronce, épine.
(3) *Randura* : environner.
(4) *Pamporrugo* : chevelure.

Digitized by Google

Cherchez à conserver dans une traduction française le charme de vers tels que ceux-là :

> Petits rious doun l'argen beziadomen gourrino,
> Pradets oun le plaze nous embesco les els.

Demandez à notre langue l'équivalant de ce mot : *embesca*, prendre avec de la glu (1), vous sentirez alors tout le prix d'une pareille poésie.

Mais hâtons-nous : le poète va s'élever tout-à-coup à la majesté de l'ode. Il reprend, dit-il, sa musette ou sa lyre pour entonner la louange du monarque objet de tant de regrets ; et, par le mouvement spontané d'une sorte de dédain impétueux, il écarte d'abord bien loin toutes les renommées qui doivent faire place à la gloire immortelle de HENRI :

> Que noun nous bengou pas brounzi per las aureillos,
> Ni César, ni lé Grec que mouric per talou,
> Per dessus le boulun des princes de balou
> Un HENRIC a claousit le mounde de merbeillos.
>
> Les fourtunables reys doun le mounde fa festo
> Soun coumo de rubis pausats en roso d'or,
> Oun le balent HENRIC, tout brasses é tout cor,
> Ero le diaman qu'oundrao tout le re to.

Cette dernière stance est une de celles que le père Vanière a traduites avec le plus de bonheur ; et cependant l'imitation vous paraîtra bien faible à côté du texte délayé dans ses vers *élégans* :

> *Illius invictos inter regesque ducesque*
> *Fama micat, circumpositos ut grandior inter*
> *Chrysolitos, adamas vultus tenet unus hiantes,*
> *Atque suo gemmas hebetat fulgore minores.*

Je cherche en vain ce que sont devenus « *les fourtunables reys doun le mounde fa festo.* » Le mot *invictos* est une bien pâle copie !...Je voudrais que l'éclat des pierreries fut moins vif, et que l'image « *del balent Henric,* » *tout brasses é tout cor* » me fut renvoyée par le miroir de la traduction.

(1) *Engluer* n'est pas un équivalant poétique.

Digitized by Google

Ecoutez maintenant l'éloge des vertus paisibles précédant l'éloge des vertus guerrières (admirable discernement, instinct sublime du génie, qui fixe d'abord ses regards sur les véritables grandeurs, seules dignes de ses premiers hommages !) :

La terro en tremoulan al brut de sas armados
Li dounao la bouts (1) per soun prumié seignou :
Tabe per le plaça dins le temple d'aounou
Le cel l'abio fourmat à bertuts rapourtados.

O flourisso lo pats, o touquesso l'olarmo,
La justecio, la fé, la forço, la bountat,
E tout ço que le cel douno per raretat,
Coumo l'aygo à la mar se randlon à soun armo.

De sas mi'o bertuts la precïuso richesso
Crounpao d'un cadun le cor é l'affecciu ;
Soun cos se fazio beze un cel de perfecciu,
Al lun de soun esprit, esclaire de sagesso.

Acos el que sul fi remettio la balanço
Taléu que la rasou se plaigno d'un afroun,
Acos el que prenio la fourtuno pel froun,
Que clabelao pey sul scéptre de la Franço.

Ou je me trompe fort, Monsieur, ou voilà des vers dignes d'un rival de Malherbe ; des vers que ne désavoueraient pas nos plus grands poètes, et sur lesquels notre superbe délicatesse est forcée de reconnaître ce cachet du génie, cette empreinte du beau qui recommandera toujours les ouvrages de l'esprit à l'admiration publique, sans distinction de temps ni de lieu. Vous aurez remarqué cette hardiesse si expressive :

Le cel l'abio fourmat *à bertuts rapourtados*.

L'emploi de ce mot *rapourtados*, affecté à un art mécanique, n'a certainement rien de bas. A toutes les époques et chez tous les peuples, les poètes ont puisé leurs images dans les professions ou les coutumes les plus vulgaires ; et cet usage d'une haute antiquité (2), que *le goût*

(1) *Bouts* : voix.

(2) Voyez les leçons du docteur Lowth sur la poésie sacrée des Hébreux, tome I, page 121 et suivantes.

Digitized by Google

français a restreint depuis dans de si étroites limites, ne saurait être blâmé, du moins dans un poète patois.

Quant à la dernière des stances que je viens de transcrire, vous serez curieux peut-être d'en rapprocher encore l'élégante traduction du père Vanière :

Noverat æquatâ justum suspendere lance ;
Quœque vagos alterna pedes per castra ferebat,
Fortunam prensare manu, clavoque trabali
Multa reluctantem Gallis affligere sceptris.

Rien ne me paraît plus propre à *illustrer* un texte que de pareilles *imitations*. La première moitié de la stance patoise est remplacée par une ligne froidement sentencieuse qui rappelle la mise en vers de l'*Iliade*, par Lamothe. *La raison se plaignant d'un affront* disparaît ici comme *les prières boiteuses* d'Homère. Trois vers se présentent ensuite pour en rendre deux, et ou nous apprend que la fortune *porte ses pieds vagabonds d'un camp dans un autre*, ce qui est un *pléonasme ;* car le seul mot de fortune disait tout cela. Puis viennent des *amplifications* telles qu'en font tous les jours les écoliers dans nos collèges : *prensare* MANU, *clavo* TRABALI, *multa reluctantem ;* oh ! que j'aime bien mieux la noble et fière concision de ces deux vers :

Acos el que prenio lo fourtuno pel froun
Que clabelao péi sul sceptre de la Franço !

Là, pas un mot inutile. Le poète arrive à la gloire guerrière d'un élan aussi prompt que le héros dont il va maintenant célébrer la valeur et chanter les exploits :

Coumo s'embalauzis la bicho pel bouscatge,
Quand le sou del cournet dins l'aureillo li bat,
Al nom del grand HENRIC l'enemic eyssourbat
Fugio marrit de paou, é beouze de couratge ;
L'un sentio d'un estoc desclaba las coustélos,
Per oun s'estourrissio le sang à bél rajol ;
L'aoutre, que milo pics aloungaon pel sol,
Besio soun paoure cos despartit en estélos :
Atal dedins un parc le lioun se boulégo
Al mitan des moustis, del pastre, é deys agnéls,
Atal à cop dé dens, de coûo, d'urpos é d'els.
Les espauris, esquisso, endouloumo, mousségo,

Digitized by Google

Hurous le que labets (1) éro à la picouréo,
O que s'éro mudat dans las armos à bas ;
Per biure noun caillô que cambos sense mas,
E se moustra puleou cerbi que briaréo.

Jamay cap d'autre rey noun fec talo soulado
De cosses de souldats esquitats an la mort,
E Carou jamay plus noun troubec à soun port
D'espérits desoussats ta rabento menado (2).

Il serait difficile, je crois, de rendre en français la singulière énergie de ces vers. La comparaison du lion est surtout remarquable comme étant devenue classique, et s'étant revêtue dans toutes les langues de formes nouvelles. Goudouli cite lui-même dans ses notes le passage du IX^e^ livre de l'*Enéide*, et celui du XVIII^e^ chant de l'*Orlando*, où elle se trouve reproduite, et dans cette imitation il n'est resté ni au-dessous de Virgile, ni de l'Arioste.

Maintenant, Monsieur, le portrait du héros est achevé. Que reste-t-il donc, si ce n'est de lancer l'anathème à l'exécrable parricide qui priva la France de tant de vertus et de tant de gloire ! Long-temps le poète a contenu l'indignation qui bouillonnait dans son sein : elle éclate enfin comme un fleuve qui rompt ses digues, comme un torrent qui déborde :

Dounc, ô tygre cruel, piri que l'ours salbatge,
Pla t'abion poussedit las féra mios (3) d'ifer,
Quand ta Scarioto ma s'anec arma de fer,
(Seignour Diu !) countr'un rey que daurao nostr'atge.

Qui te piégec (4) le bras de tant d'asseguranço
Que noun fiblesso pas joust l'ourrou d'un tal cop,
Sampa l'esprit de neyt que li trigao trop,
Que bisso reboundut le soulel de la Franço.

(1) *Labets* : alors.

(2) *Espérits desoussats*, esprits sans os, âmes sans corps. — *Menado* se dit d'une quantité de bois flottant sur l'eau ; *rabento*, rapide.

(3) *Féramios* : furies.

(4) *Piéga* : étayer, étançonner.

Digitized by Google

Abalisco le gus de qui la ma prouphano.
Ben de rounça pel sol l'auta de la bertut,
Soun cop passa le cop d'aquel autre perdut
Que féc un fougayron del temple de Diano.
Escantit es le lun, usat es le bel moble
De qui la térro féc l'aunou de soun houstal,
La descarado mort un cop tout à bel tal
Endrom dedins le clot (1) le pagés et le noble.

Oubliez, Monsieur, les préventions répandues dans le monde littéraire contre la poésie patoise. Faites ici l'application de ces règles générales, de ce *droit commun* des poètes que tous peuvent invoquer, quels que soient leur pays et leur langage.... N'y a-t-il pas un singulier bonheur d'expression, uni à l'accent le plus vrai, dans cette première stance, qui éclate comme la voix du cœur et le cri de la nature : *Dounc, ó tigre cruel* ! Cette main parricide n'est-elle pas bien flétrie par le surnom d'*Iscariotes*, qui s'attache à elle ainsi qu'une lèpre ? Et tout le romantisme moderne a-t-il quelque chose à opposer à *ce roi qui dorait notre âge ?* Le révérend traducteur n'a rien trouvé de mieux que de ramener l'*âge d'or* dans un grand vers.... *Saturnia secla !*..... Qu'il repose en paix sous le laurier classique, et que la terre lui soit légère !...

Ecoutez enfin les dernières paroles de Goudouli :

Le mounde es uno mar, oun, coumo joust de bélos,
L'home sent quado joun qualque ben d'afflicciu,
Mais nostre rey, coumoul de touto perfecciu,
Hurous hoste del cél trépéjo las estélos.

C'est un regard levé vers le ciel ; c'est le baume de la consolation et le rayon de l'espérance. Ainsi devait finir l'éloge de Henri et le chef-d'œuvre du père de nos poètes patois.

Et moi, Monsieur, je mettrai fin à cette lettre par une observation ou plutôt par un reproche adressé à tous les

(1) *Endrom dedins le clot* : endort dans le tombeau. Ici Goudouli reste bien au-dessous de Malherbe et d'Horace, *Pallida mors*, etc.

Digitized by Google

imprimeurs qui se sont succédés dans le Midi depuis deux siècles : croiriez-vous que nous n'avons pas une édition passable de Goudouli ?.. Je me trompe ; il en existe une assez belle ; mais elle est sortie d'*aco de Daniel Pain, o Amsterdam, sul Voor-Burgwal, prép del Stilsteeg* (1).

En vérité nos pères sont inexcusables ; mais nous, ne sommes-nous pas un peu trop oublieux des antiques gloires de nos provinces, et ne serait-il pas temps de remettre en lumière, à côté de leurs chroniques expliquées, de leurs traditions recueillies partout avec une ardeur si louables, et des inscriptions de leurs vieilles pierres *restituées* avec tant de bonheur, ces monumens précieux de leur littérature ?... Vous en jugerez.

Agréez, etc. DAUDÉ DE LAVALETTE.

TROISIÈME LETTRE.

ANCIENS POÈTES PATOIS (LANGUEDOCIENS ET PROVENÇAUX) DU SECOND ORDRE.

Monsieur,

Lorsque les habitans du Nord descendent pour la première fois dans nos plaines méridionales, aux jours brûlans de l'été, nous les voyons tout surpris du changement de scène qui vient frapper leurs regards. Ce changement ne se borne pas aux aspects inattendus et aux productions nouvelles que la terre étale autour d'eux. Le ciel lui-même semble s'être renouvelé sur leurs têtes et inonder les airs d'une lumière que leurs yeux ne connaissaient pas. Un soleil ardent embrase l'atmosphère de feux qu'ils n'avaient jamais ressentis ; sa chaleur croissante dore, en quelques jours, les guérets, couronne de fruits précoces une végétation hâtive, et dessèche bientôt les rameaux les plus verts. Enfin, l'homme n'est plus le même sous l'in-

(1) Ni l'édition in-12, ni l'édition in-4° de Toulouse ne valent celle-là et ne sont dignes de Goudouli.

Digitized by Google

fluence de ces rayons vivifians. Sa physionomie expressive et mobile, l'inquiète activité de sa démarche, la rapide énergie de son langage, les brillans éclairs de ses yeux, tout indique un plein développement, un continuel exercice des facultés morales; tout annonce une surabondance de vie. Demandez aux instituteurs étrangers que l'Université nous envoie, ce qu'ils pensent des enfans du Midi? Tous vous diront que ces jeunes intelligences les confondent, qu'ils n'auraient jamais pu croire à une si vive compréhension, à une imagination si puissante. L'enjouement et la grâce du génie méridional les étonnent surtout, accoutumés qu'ils étaient à la froide raison ou à la poésie mélancolique et rêveuse d'un autre peuple.

C'est qu'en effet nos belles contrées furent toujours le pays des arts et de l'imagination; c'est que nous touchons à la fois à la patrie de l'Arioste et à la malheureuse terre (si cruellement désolée par la guerre civile) qui vit naître les *romanceros* entassés aujourd'hui dans les archives de ses palais; tandis que les départemens septentrionaux appartiennent déjà à ce monde phlegmatique et sérieux, à ce monde couvert de brume et de tristesse dont Ossian est le poète et en quelque sorte le roi :

> Mes amis, qu'Apollon nous garde
> Et des Fingals, et des Oscars,
> Et du sublime ennui d'un barde
> Qui chante au milieu des brouillards!

Oui, Lebrun a raison; notre lot vaut mieux. Laissons à l'Ecosse les aigres accens de sa cornemuse guerrière, ses lamentables complaintes et sa *seconde vue* à travers d'épais nuages; laissons à la pesante Allemagne ses évocations de spectres aux rayons douteux de la lune, ses mystérieuses légendes et ses contes fantastiques.... A nous le riant azur des cieux! à nous les douces brises de cette mer dont les flots ne connaissent que de poétiques rivages! A nous l'insouciance légère qui, en parcourant les sentiers de la vie, voltige toujours au-dessus des buissons épineux et n'en cueille que la fleur! A nous enfin la

Digitized by Google

gaîté folâtre pétillant comme un vin généreux dans la coupe de l'amitié !

Vous comprenez, Monsieur, que dans un pays comme le Languedoc et la Provence, la succession des troubadours n'a jamais pu tomber en *déshérence*. Toujours il y a eu au milieu de ces provinces des chansonniers, des faiseurs de couplets dont les œuvres auraient mérité d'être conservées. Mois le secours de l'imprimerie a manqué à la plupart de ces réputations locales, et de toute cette *pléiade* de poètes secondaires il ne reste plus que trois ou quatre noms à peine sauvés de l'oubli, scintillant faiblement dans la nuit du passé.

Renonçons à rien savoir de la vie de ces joyeux ménestrels, et contentons-nous de recueillir les fragmens de leurs poésies qu'a daigné nous transmettre la presse hollandaise ou provinciale des deux derniers siècles.

Le premier qui se présente au-dessous de Goudouli est Gautié, de Toulouse ; vous allez juger d'abord de sa verve et de son esprit par des stances bachiques extraites de deux pièces que nous avons de lui sous ce titre : *En fabou del bi, countro l'aygo.*

Escoutats me noblo assistenço
Se re qu'yu digo bous ouffenço,
Le bi noun me fa pas parla,
Aco's de matiéro plus fado
E se moun discours noun ba pla,
Tapaouc lou subjet noun m'agrado.
Perdou s'en bous parlan de l'aygo,
Semblo que ma muso sio embriaygo;
Mes quand n'es bouno qu'à fa mal,
Quand noun serbis en re que calgo,
Per ne parla ouey coumo cal,
Noun ne cal dire res que balgo.

Après ce bizarre préambule, Gautié déclame contre l'eau dont il peint à grands traits les ravages :

Regardats me sa mino fiéro,
Quand tusto countr'uno payssiéro,
Que la bol garda de passa;
Bous dirias que toutis lous diables

Se soun bengudis ramassa,
Per remuda peyros é sables.
Ele fumo, tempesto, tusto,
Brumo, trouno countr'uno fusto,
Remberço molos é moulis;
Bat tout ço que l'y fa barriéro,
Abat le poun, roump la peyssièro,
E fa sauta le passo-lis.
Peyssos quand es apasimado,
E qu'es dins soun lieyt aloungado,
Elo fa semblan de dourmi....

Ces stances ont la rapidité qui convient au sujet. En voici qui réunissent à ce mérite celui d'une remarquable concision :

Pouïris un albre, cabo un roc,
E noun passo per cap de loc
Que noun fasso milo rabatges....
De toutis nostres élemens
Aco's le que serbis le mens;
Encaro per may nous desplayre,
Met toutes les albres à bas,
Tuo'l foc, refredis l'esclayre,
E de la terro fa fangas.

La conclusion de tout ceci est, comme vous le pensez bien, le serment de ne jamais boire de ce *fade élément*; le poète n'y consentira qu'à une seule condition :

Que degus noun me parle poun,
Ni d'aygo de pous, ni de foun;
Per ta gran set que me sasisquo,
M'en fa prene aco's me geyna,
Sounquo que Dious la benasisquo
Coum' à las noços de Cana.

Vient ensuite l'éloge du vin, et c'est ici que vous admirerez surtout la manière élégante et les spirituelles saillies de Gautié. Vous avez là mille fois des plaisanteries sur le nez de l'ivrogne que Shakespeare appelle quelque part : *Un flambeau, montrant à celui qui le porte la route du cabaret.* Notre poète n'a garde d'oublier un si digne objet de ses chants :

O bélo coulou de rubis,
Que toun bel lustre me rabis,
E que ta beutat me countento,

Digitized by Google

Quand sur la caro del besi
Besi la broudario lusento
D'un nas tintat en cramoisi !

Voilà pour le nez du voisin, auquel cet hommage était dû sans doute. Gautié se rend ensuite justice à lui-même, et après avoir parlé des édifices qu'élèvent à grands frais des architectes insensés, il s'écrie avec orgueil :

Iou pausi be le foundamen
D'un plus superbe bastimen ;
Iou bastissé moun nas de coujo
Dans le sirmen des bounis bis ;
E las peyros soun de rubis,
Qu'ey pescados dins la mar roujo.

Puis il décrit les effets de cette liqueur vermeille, et fait à son tour une sorte de *théogonie* de la bouteille :

Iou meni brut, iou parli gros,
Quand n'ey secoutut dins le cos
Miéjo doutzeno de fiétados ;
E plus fort que trento Césars,
Me semblo que bint mousquetados
Me piquou mens que dous bigars.

Tabe quand iou n'ey pas begut
Iou noun sçaurio fa moun degut,
Tant mas forços soun demingados ;
Iou tramblé de poou des bouissous,
Las bignos me semblou d'armados,
E les bosques de batailhous.

Les Dius que troboun bou les bis,
Quand Ganimédo les serbis,
Giton del beyre touto l'aygo ;
E d'aqui cal creyre que ben,
Que touto la terro s'azaygo,
E qu'on bey plaure ta souben.

En voilà bien assez sur ce poète.

David Sage, de Montpellier, mériterait à lui seul une longue Notice s'il n'avait d'ailleurs déshonoré un talent agréable et facile par la plus grossière licence. Ses œuvres, publiées sous le titre de *Folies de Lesage*, sont tellement infectées du venin de ses débauches, qu'à l'exception des nombreux sonnets dédiés aux notabilités de l'époque, il n'y a pas dans tout ce recueil une page où l'on puisse reposer les yeux. Vous me dispenserez donc

Digitized by Google

de toute autre citation que celle des deux strophes suivantes. Elles furent adressées au duc de Montmorency pour lui demander 200 écus dont le poète avait besoin ; et ce n'était pas la première fois qu'il avait ainsi recours à la bourse de ce grand seigneur .

Ploy que Dious (lou boun Dious) ou voou
Yeu noun ai pas un ficut soou.
N'es pas lou tems que las pistolos
Dedins ma pocho en compagnié,
Fasian coumo rats en paillié,
Milo sauts é milo bricolos.
Lou joc qu'és moun vrai elémen
A tarit insensiblamén
Lou riou argentin de ma bourso ;
E mouririé desespérat
S'aro que soui tant altérat
Vous me defendias vostro sourço.

Jean Michel , de Nimes , nous a laissé un petit poème plein d'agrément sur *Les embarras de la foire de Beaucaire*. Le poète se place sur un rocher élevé, d'où il domine la ville agitée dont les bruits confus montent jusqu'à lui. De son observatoire , il voit tout ce qui se passe au milieu de cette foule bourdonnant sous ses pieds , et tout ce qu'il voit , il le décrit. Sa composition abondante et rapide produit une véritable illusion. On croit être à ses côtés et contempler là-bas ce peuple bigarré (où se pressent des citoyens de toutes les nations du monde), tournoyant incessamment et croisant ses flots. C'est une cohue, un pêle-mêle, un dédale inextricable. Mais bientôt des scènes particulières fixent les regards incertains : ici le filou s'échappe vainement poursuivi ; là un coursier *à longues oreilles* se rue au milieu des fragiles porcelaines. Effrayé par les cris , il revient sur ses pas et double à chaque instant le dommage. On l'arrête enfin , la garde arrive , le tumulte est à son comble , lorsqu'une scène éclate ailleurs et l'attention se détourne.... L'œuvre de Jean Michel est une galerie complète de tous les tableaux de ce genre.

Vous serez d'ailleurs étonné d'apprendre que ce poète

Digitized by Google

répandait quelquefois sur ses vers ce que nous appellerions aujourd'hui *une demi-teinte de romantisme*. La pièce suivante expliquera et justifiera ma pensée :

MESPRES DE L'HOMÉ.

Coumo dessus la mar, uno barquo que passo,
Vai vite coum'un trait, sans laissa gen de trasso :
Coumo dins un moumen un ulhau nais et mor,
Coumo l'on vey mouri lou rich'en soun trésor ;
Coum'un furious rèvez, en sas oundos superbos,
Gasto dins un païs terros, fruits, aubres, herbos,
E noun laïsso pus ren quand a fach soun camin,
Que d'objets de piétat, de plours et de chagrin ;
Coumo l'émal d'un prat, qu'es beou la matinado,
D'avant qu'estre à la nioch vey sa beautat dailhado ;
Coumo lou ven brounzis sans estre vist d'aucun ;
Coumo dedins lous airs on vey fondre lou fun ;
Coum'un trait ben tirat vai d'uno grand vitesso,
Ainsi passo lou sòt embé sa vanitat ;
Et quand l'homé mourtel es ben considérat,
Pire que tout aco, non es ren que feblesso.

Gros, de Marseille, le plus remarquable des poètes provençaux, est connu par un recueil imprimé chez Sibié en 1763. Des épîtres gracieuses, dont l'une est adressée à la marquise de Grignan, une traduction de la première idylle de Moschus, des épigrammes, des chansons et un recueil de fables, y sont suivis de *Stances contre la poésie* ; et ces stances sont son chef-d'œuvre. Ne pouvant les transcrire toutes ici, j'en détache deux au hasard :

Lou son d'un vers pren l'oourillo,
Lou couer n'es souven sesi.
La rimo flato, revilio,
Soun harmounié fa plési.
Mais puis estou (*ce*) grand lengagi
Comto per tout avantagi
De mots soudas un per un.
Terrible es fort d'uno veno,
Que douno, après tant de peno,
Pau de fuec et fouesso fun.

Villados mau emplegados,
Oubragi sterile et sot.
Que si perde de pensados,
Doou tems que l'on sarquo un mot !

Digitized by Google

Pegazo n'es pas doucile.
Un vers que semblo facile
Bouto l'esprit à l'envés.
Toujour quauquaren l'arresto.
Vo lo rimo n'es pas lesto,
Vo lou senses de través.

Quoiqu'il en dise, on ne peut croire que les vers lui coutassent beaucoup. Ils coulent partout dans ce recueil avec une facilité qui n'exclut ni l'élégance de l'expression ni la force de la pensée. Aussi cet *adversaire de la poésie* en est-il resté le plus parfait modèle dans les plaines de la Provence (1).

Je pourrais rappeler encore quelques noms peu connus, tels que celui de Bonnet, de Béziers, contemporain de Jean Michel et de David Sage ; celui de Hillet, auteur du poème intitulé *Le miral Moundi* (réimprimé à Toulouse, Desclassan, libraire, 1781), et celui de Guilhaume Ader, médecin célèbre, dont le poème en quatre chants, sous le titre *del Gentilhomé gascoun*, fit beaucoup de bruit et obtint un éclatant succès au commencement du dix-septième siècle. Mais, pour ne parler ici que de ce dernier ouvrage, la lecture en serait trop fatigante aujourd'hui. Ce que j'y ai trouvé de plus remarquable est une harmonie imitative qui rappelle la tempête décrite par Rabelais dans le IV^e^ livre de *Pantagruel ;* heureusement ces tours de force ne sont plus de saison.

Quant aux autres productions, telles que noëls, chansons et pièces fugitives de toute espèce répandues anciennement dans nos provinces, il serait impossible de les connaître toutes et trop long de chercher à en apprécier le mérite. Elles sont d'ailleurs ou encore vivantes dans la mémoire des habitans des campagnes, ou mortes depuis long-temps. Dans le premier cas, il est inutile d'en parler,

(1) On trouve quelques lignes consacrées à la biographie et aux ouvrages de Gros dans l'*Histoire de la ville de Marseille* (2 vol. in-8°, récemment publiée par M. Fabre).

Digitized by Google

dans le second, ce n'est pas la peine de les ressusciter, et mieux vaut respecter l'obscurité qui les couvre.

Agréez, etc. DAUDÉ DE LAVALETTE.

P.-S. La plus naïve et la plus populaire des romances Languedociennes est celle dont MM. Ledhuy et Bertini ont donné la *notation* à la page 62 de leur *Encyclopédie musicale*. — On trouve, au surplus, à suite des œuvres de Gautié, plusieurs pièces anonymes qui révèlent souvent le talent le plus distingué. Un de ces auteurs inconnus, notamment, nous a laissé là un singulier monument de l'exquise délicatesse de son pinceau, et de cet art qui relève les moindres objets par le mérite du style. Souvent les plus grands maîtres n'ont pas dédaigné ces sortes de *fantaisies*. Boileau a chanté plus tard *le Lutrin*, Pope a fait, sur une *Boucle de cheveux*, le plus gracieux poème qui se puisse imaginer, à n'en juger même que par la traduction décolorée de Marmontel. Mais personne n'a choisi un plus petit sujet de ses vers que ce poète ignoré. *Sur un pé de mousco* : tel est le titre de sa bluette ingénieuse parvenue jusqu'à nous, et dont voici trois stances qui feront juger de tout le reste :

Aquel pé fa fugi de poou
L'aze, le mulet et le bioou.
Aquel pé pertout se passéjo,
Sense counsidera degus,
E quand bol auta pla fadéjo,
Sul nas d'un rey coumo d'un gus.

Quand de brabes homes an brut,
Sur qualque mot qu'aura courrut,
Sur de fiel, sur de bagatélos
Que noun balen pas un dinié,
Iou disi qu'aquélos querélos
Soun foundados dessus toun pé.

Ambé tas alos de papié,
Toun cos soustengut sur toun pé,
Fa souben qu'yeu me dibertici
A sounja coussi s'es bastit
Un ta coutinant edifici
Dessus un pilhé ta petit.

Digitized by Google

La puissance et l'infirmité de ce petit pied qui met en fureur *l'ours*, *le tigre et la panthère*, pendant les ardeurs de l'été et qui se raidit et tombe aux premières *brumes* de l'hiver, sont le sujet des six autres stances. Le poète finit en souhaitant que ce *gentil pilier*, sur lequel repose le corps de la mouche, ne rencontre jamais en traversant les airs ni les bras crochus et hideux de l'araignée, ni le bec meurtrier de l'hirondelle. D. L.

QUATRIÈME LETTRE.

L'abbé Favre.

Monsieur,

Au-dessus de cette foule joyeuse de poètes patois anciens et nouveaux du second ordre dont je viens de vous entretenir ou dont il me reste à vous parler encore, entre Goudouli et notre Peyrot (auquel sera consacrée la lettre suivante), vient se placer au premier rang l'abbé Favre, prieur de Celleneuve, près de Montpellier. Voici ce que nous savons de sa vie laborieuse et modeste, grâces aux recherches de M. Brunier, son avant-dernier éditeur (1).

On est assez peu d'accord sur le lieu de sa naissance. Les uns veulent qu'il ait été baptisé à Nîmes, dans la paroisse de Saint-Castor, dont il prenait le nom ; d'autres le font naître au village de Poudres, près Sommières. C'est cette dernière opinion qu'adopte M. Brunier. « Certaines » locutions, dit-il, fréquemment employées dans ses œu» vres et qui sont du dialecte de Sommières, nous por» tent à croire qu'il était de cette ville ou des environs. » — Quoi qu'il en soit, on convient que c'est en 1728 que vint au monde, dans une pauvre famille languedocienne,

(1) L'édition publiée par M. Brunier est en 2 vol. in-12.— M. Virenque, libraire, a fait paraître la dernière (4 vol in-18) en 1840.

Digitized by Google

cet enfant, appelé à doter sa province et sa langue maternelle des plus beaux monumens poétiques.

Après avoir fait à Montpellier de brillantes et fortes études, il y professait la rhétorique avec le plus grand succès, lorsque M. le marquis d'Aubaïs le choisit pour son bibliothécaire. Tous les bibliographes de Montpellier et de Nîmes savent combien était précieuse l'immense collection de livres rassemblée au château de ce seigneur. Ce fut une bonne fortune pour le docte abbé, d'être placé au milieu de ce vaste dépôt; il y acquit bientôt une connaissance profonde des classiques, et passa depuis pour l'un des hommes de son temps les plus versés dans les littératures anciennes. C'est-là aussi que se développa son goût pour la poésie : « Toutefois, ajoute M. Brunier, ce » goût ne lui fit jamais oublier les devoirs austères de » son état, et il les remplit avec zèle soit pendant qu'il » demeura au château d'Aubaïs, où son caractère enjoué, » ses vertus aimables le faisaient chérir de tout le monde, » soit lorsqu'il fut appelé successivement à desservir les » paroisses de Castelnau, de Vic, du Crès, de Montels, » de Cournonterral et de Celleneuve, où il est décédé le » 5 mars 1783, âgé de cinquante-cinq ans. »

L'immensité des travaux poétiques exécutés par cet excellent homme dans une carrière si bornée serait effrayante, si l'on ne savait qu'à cette rare érudition dont ses écrits les plus légers fournissent la preuve, il joignait la facilité la plus merveilleuse. — Il faut d'abord l'apprécier comme traducteur, après quoi nous aurons à examiner ses poésies originales.

I C'est, en effet, dans la *traduction* ou plutôt dans l'*imitation* des anciens que commença à se déployer son admirable fécondité; c'est en luttant incessamment avec ces grands modèles, qu'il avait *assoupli* l'idiome languedocien au point d'obtenir de lui les effets les plus variés. A la reproduction presque littérale et pourtant correcte et harmonieuse des deux premiers livres des *Odes d'Horace*, des dix premières odes du III^e^ livre, de la première et de

Digitized by Google

la huitième épître de ce poète, et de plusieurs épigrammes de Martial, succédèrent bientôt ses deux grandes entreprises en ce genre : je veux parler de son imitation ou traduction libre de l'*Odyssée* et des quatre premiers livres de l'*Enéide*.

Le premier de ces deux ouvrages, composition démesurée et qui ne compte pas moins de *quinze mille vers*, est de beaucoup supérieur au second. Les grandes scènes de l'*Enéide* se prêtent peu, surtout dans les premiers livres, aux travestissemens burlesques dont Scarron avait donné le pernicieux exemple. Les facétieuses parodies de l'abbé Favre n'appellent non plus que bien rarement le sourire sur les lèvres (1) ; et l'on applaudit à la fois aux premiers éditeurs, y compris M. Brunier, qui avaient laissé dans l'ombre cette œuvre ingrate et stérile, et à l'auteur qui ne l'a point achevée. Mais l'*Odyssée* offrait, au contraire, au poète languedocien, une foule de sujets familiers sur lesquels pouvait se débonder en toute liberté sa verve ironique et railleuse. Homère lui-même, lorsqu'il lui arrive de *sommeiller*, est plaisamment *rappelé à l'ordre*, comme dans ce début du IIIe chant :

Déja Phébus sourtit de l'ounda
Coumençava dé fa sa rounda
Lorsqué, dé you, lous matelots
Véjérou qu'aou bord de Pylos
S'anava fayre un sacrifice.
S'Homéra mentis, yeou mentisse :
Es vray qué dis qué lou vayssséou
En lou butant yé seguet léou ;
Cé qué pourrié quasi fa creyre
Qu'éroun assez près per ou veyre.
Cépendan dis qu'éra dé you;
Mais dins Homèra tout és bon :
Es un paou eracur, mais n'importa,
Lou mestié que fazen ou porta.

C'est ainsi que le poète patois à qui le texte grec était

(1) Voyez, par exemple, comment l'abbé Favre a misérablement travesti l'épisode de Laocoon.

Digitized by Google

familier, montre du doigt en riant les légères taches dissimulées dans les traductions françaises. Quant à la grâce et à la rapide abondance de son style, on ne peut guère s'en faire une juste idée en lisant des fragmens détachés. En voici pourtant quelques-uns. — Télémaque raconte l'apparition de Protée :

Sans souna mot nous rescounden.
Yeou, dins l'ayga qué sé couflava,
Vézé quicon qué boulégava.
Anen, dizé, ayci moun ouvrié,
Quichas-mé lou ben, lou sourcié.
. . . . . .
Per bonhur mé troumpère pas.
Lou vieillard sourtis à grands pas.
Ménava un troupel de daouradas,
Dé solas é dé claveladas,
Dé roujets, dé touns, dé veyrats,
Lous pus poulits é lous pus gras
Qu'ajessen vis de nostra vida.
Ma troupa touta embalaouzida
De lous véyre tant ben nourrits,
Dizié : Perqué soun pas roustits?
Lou viel pastre qué lous gardava
Dins un cagnard s'espézouillava;
Mais à la fin s'endourmiguet,
Qué tant dé plézi nous faguet.
Naoutres nous lévan à la hata,
E dessus el paouzen la pata.
Faguet d'éspèras qué noun say,
Cépandan n'avancet pas may :
L'esquichèren embé prudença,
Couma la raca joust la prensa, etc.

Rapprochez de ce bizarre tableau du rivage *hanté* par le vieux Protée, celui de la haute mer agitée par la tourmente :

La nioch, lous vents, tout s'assemblet
Entre qué Neptuna siblet.
L'air s'espesis, la mar se coufla,
Jamay s'ès pas vista tant moufla.
Lou bruch qué fay dé tout coustat
Sembla un véritable sabat.
Lou prince, qu'ayço regardava,
Tout en dansen sé dézoulava.

Digitized by Google

Dé fes qué y'avié soun barquet
Viroulava couma un bourdét ;
D'aoutras fés una grossa oundada
L'envalava d'una gulada,
E l'oundada qué seguissié
Lou croucava quand sourtissié, etc.

Mais *ne nous embarquons pas* dans une lecture plus etendue de l'Odyssée patoise. Nous risquerions de nous y oublier, et mieux vaut d'ailleurs poursuivre l'examen des œuvres de notre poète.

Cette traduction d'Homère, où les vers ont un cours si naturel et si rapide, semblerait exclure de la poésie de l'abbé Favre ces beautés mâles et cette touche forte et hardie à laquelle on reconnaît les grands maîtres. Il semble qu'il ait voulu démentir cette prévention en choisissant dans les *Métamorphoses d'Ovide* (au VIII^e^ livre), la personnification de la famine (*la fam d'Erizctoun*), et faisant passer cette lugubre figure dans une pièce « admirée, » dit avec raison M. Brunier, de tous les connaisseurs (1). » La nymphe assommée par *Erizicton* découvre, du haut d'un rocher, *au fond de la Scythie*, le spectre dont elle va implorer le secours pour se venger :

La nimfa grimpet touta soula
A la cima d'aquel roucas.

(1) *Est locus extremis Scythiæ glacialis in oris,*
Triste solum, sterilis, sine fruge, sine arbore tellus ;
Frigus iners ; illic habitant pallorque tremorque,
Et jejuna fames. . . . . .
Quæsitamque famem lapidoso vidit in agro,
Unguibus et raris vellentem dentibus herbas.
Hirtus erat crinis, cava lumina, pallor in ore,
Labra incana situ, scabræ rubigine fauces,
Dura cutis, per quam spectari viscera possent.
Ossa sub incurvis extabant arida lumbis :
Ventris erat pro ventre locus : pendare putares
Pectus, et à spinæ tantummodo crate teneri :
Auxerat articulos macies, genumque tumebat
Orbis, et immodico prodibant tubera talo.
(Ovidii Metamorphoseon, lib. VIII, vers 790 ad 810).

Digitized by Google

Bèn y'én vaouguet d'estre sadoula
Dé ce qu'avié manjat en bas.
D'aqui véjet dius un armas,
La fam qué d'una oungla pounjuda,
Dérabava embé inquiétuda
Caouquas espignas d'arjalas.
Quinte plézi per la gouluda
S'avié trouvat dé graménas!
Mais lou camp n'éra pas prou gras;
Noun sé yé vésié qué dé peyras
E cuouque paou d'espargouïeyras
Cent fés pus sécas qué d'alun,
Mais d'espargous pas la co d'un.
Aqui la fam, touta énintrada,
Magra, pallassa, esfoulissada,
La mayssa toujour én traval,
Las dens négras couma un crémal,
Pu rouvillados qué lou ferre,
Toutes lous jours onava querre
Lou lendeman daou carnaval.
La pel dé la galavardassa
Era séca couma un chassis;
Dous pétas négres per tetis
Penjavoun dé sa pétrinassa
Couma dous anguilous roustis.
Dé soun ventre avié bé la plaza,
Mais dé ventre n'avié pa gis.
Dous grosses os à sas dos ancas
Régagnavoun couma dos brancas,
E l'on aourié prés sous talouns
Per dé viels manches dé vioulouns.

II. Celui qui savait *imiter* ainsi n'était pas un traducteur vulgaire; il y a là un mérite de style qui annonce un talent créateur... Et ce talent apparut en effet dans un petit poème (*le Siège de Cadarousse*), dont le fond aussi bien que la forme appartenaient en entier à l'abbé Favre. C'est encore *la Famine* qui ouvre la scène; mais la sombre allégorie a disparu, et le lecteur, transporté dans les rues d'Avignon en proie au fléau, est appelé à voir (comme dans un second tableau faisant pendant au premier et contrastant avec lui) le côté plaisant de cette terrible et imaginaire situation :

Digitized by Google

Noun vézias, dins aquel péys,
Qué dé vizajes estéquis.
Las fennas, dé coulou d'escarpas,
E quérou tout yols ou tout arpas,
Moustravoun dé pels dé tambour
Qu'én travès sé vézié lou jour.
Lous homes, pus magres encara,
Dounavou d'air à-fu Lazara,
E lou mendre ven qué fazié
Lous passéjava ounté voulié.
On vézié pas pus per carrièyras,
Ni couzignès, ni couzignèyras,
Vendre dé lard, pluma d'aoussels
E fayre amoula sous coutels.
Lous canounjés, qué d'ourdinari
Soun pus gras qué lou necessari,
Chaqua jour faouta de fricot,
Vézien d'escoufla soun jabot;
Una pélura yé penjava
Qué certa ben les afflijava;
Dé loups, la sounailla aou coulet,
N'aourien pas un air pus mouquet.

Le Siège de Cadarousse est écrit tout entier dans ce goût. Le *trait* qui dans les traductions du savant prieur se fait quelquefois attendre assez long-temps, étincelle ici presqu'au bout de chaque vers. La revue et le *défilé* des corps et mètiers allant assièger Caderousse, les bizarres enseignes qu'ils dèploient, leur marche et les incidens du siège, offrent partout les peintures et les railleries les plus ingènieuses.

Des èpîtres et autres pièces fugitives insérées dans la dernière édition (l'épître à M. de Saint-Priest surtout) offrent les mêmes beautés. On y retrouve le mouvement, le coloris et surtout ce naturel et cette aimable simplicité qui placent l'abbé Favre (comme je le disais en commençant) au premier rang des poètes patois, entre Goudouli, son prèdècesseur, et Peyrot, son contemporain.

Celui-ci ne paraît pas avoir été connu du poète languedocien, auquel l'auraient étroitement uni tant de rapports de génie et de caractère s'ils avaient pu se rencontrer. Une correspondance entre ces deux hommes, auxquels les

Digitized by Google

beaux vers coûtaient si peu, serait aujourd'hui pour nous l'objet de l'étude la plus intéressante. On y verrait lutter, dans des genres divers, les deux idiomes illustrés par leurs productions. Mais chacun d'eux a brillé à part, dans le pays auquel l'attachaient ses affections et son ministère; et c'est aux populations édifiées par leurs vertus qu'ils ont légué leurs travaux poétiques.

Hâtons-nous donc de recueillir et d'admirer ceux qu'avait fait pour nous et que nous a laissé un autre prieur non moins ingénieux, non moins aimable, mais d'un talent plus original et plus élevé que celui dont les vers faciles viennent de couler sous nos yeux.

Agréez, etc. DAUDÉ DE LAVALETTE.

P.-S. — Nouveaux Poètes patois du second ordre.

Il est pourtant impossible, avant de clôturer cette revue par l'examen des œuvres de Peyrot, de ne pas dire un mot de quelques poètes languedociens du second ordre, qui ont écrit après l'abbé Favre. L'un des plus distingués est l'auteur d'une traduction des *Odes d'Anacréon* en vers languedociens, M. Aubanel, membre de l'Académie du Gard. Le dialecte Nîmois, employé dans ce petit ouvrage, se prête merveilleusement (comme l'auteur le fait remarquer dans sa préface et comme il l'a prouvé dans ce qu'il appelle modestement son *Essai*) au genre anacréontique; on en jugera par la première ode dont *la Lyre* que le poète va faire vibrer est tout à-la-fois l'instrument et le sujet :

Ere ocupa de lo guéro divino
La vouliei canta l'aoutre jour;
Quan tou d'un co ma lyro reboundino
Me jongué pas que d'ers d'amour.
Pensere alor de chanja seis cordetos
E la remountere de foun:
Pa maï ni men, meis aourelios mouquetos
Auzissien la mémo causoun.
De que sertis, ma lyro es encagnado:
Grans gueriés, ses pas de soun gous;
Canten l'amour, per qu'aquelo vesiado
N'a pas que de souns amourous.

Digitized by Google

M. Tandon a publié de son côté, dans le patois de Montpellier, un *Recueil de Fables* parmi lesquelles je cherche vainement une pièce assez courte pour être insérée dans ce *post-scriptum*. On se fait facilement, au surplus, une idée de la grâce que doit avoir l'apologue revêtu de cet idiome.

S'il n'était temps de songer à abréger ce travail, nous trouverions encore, dans des productions tout-à-fait *contemporaines*, des beautés du premier ordre. Ceci regarde surtout les poésies de M. Jasmin, d'Agen, publiées en 1833 en un fort volume in-8°, orné de tout le luxe de la moderne typographie. Mais il convient d'ailleurs de ne pas faire entrer dans le cadre déjà beaucoup trop large de ces lettres l'appréciation des œuvres des poëtes vivans, lors surtout qu'elles réfléchissent les couleurs des bannières politiques. C'est pour ce motif que je me borne à mentionner ici M. Peyrottes, potier (*taralié*) à Clermont-l'Hérault, qui sait rendre le patois de son pays aussi souple sous sa plume que l'argile sous ses doigts. D. L.

CINQUIÈME LETTRE.

PEYROT.

St.-Jean-du-Bruel, octobre 1841.

Monsieur.

En passant de l'examen des poésies provençales ou languedociennes à la lecture des œuvres de *Peyrot*, on est comme transporté dans un monde tout nouveau..... La poésie descriptive et *locale* (s'il m'est permis d'employer ce mot) apparaît enfin.

On la chercherait vainement dans les ouvrages qui nous ont occupés jusqu'ici. Le poëte languedocien ou provençal chante le vin ou le plaisir; il est tendre ou passionné, ou satyrique et railleur; il exalte la gloire guerrière ou compose de légers apologues et de vagues peintures de cette

Digitized by Google

vie pastorale qui n'exista jamais que dans les romans. Mais on dirait qu'il se souvient à peine des lieux qui l'ont vu naître, — la poésie descriptive est née de l'*amour de la patrie* (1), et semble exilée, comme lui, de ces campagnes riches et fécondes, mais uniformes et monotones, où les sites et les aspects sont partout les mêmes, où tout se ressemble aux champs et dans les hameaux. Là, s'affaiblit et se perd trop souvent cet attrait qui nous ramène tôt ou tard au foyer paternel et sur le théâtre des jeux de notre enfance. L'homme regrette peu les lieux dont il retrouve partout l'image fidèle ; partout s'offrent à lui les mêmes productions, la même nature ; les mêmes sentiers courant en ligne droite à travers les moissons ou les vignes de la plaine, et, pour toute variété, quelques coteaux pierreux où le plus triste des arbres, l'olivier, étale sa poudreuse verdure. A l'aspect de ces prosaïques paysages, quelle que soit la beauté du ciel qui les éclaire, il me semble voir le génie de la poésie descriptive déployer ses ailes et prendre son vol vers les montagnes.

C'est dans les montagnes que vit l'amour de la patrie. Tandis que « le malheureux habitant des plaines, dont le » village est brûlé par l'ennemi cherche en vain dans la » ligne uniforme de l'horizon quelque objet connu qui » puisse lui donner le souvenir de sa patrie locale, le » montagnard aime, reconnaît et trouve toujours la sienne. » Il s'attache, dit un de nos plus grands écrivains, aux » objets qu'il a sous les yeux depuis son enfance, et qui » ont des formes visibles et indestructibles : de tous les » points de la vallée, il voit et reconnaît son champ sur » le penchant de la côte. Le bruit du torrent qui bouil- » lonne entre les rochers n'est jamais interrompu ; le sen- » tier qui conduit au village se détourne auprès d'un bloc

(1) Je n'ai pas besoin d'avertir que l'*amour de la patrie* est pris ici dans un sens restreint, et qu'il s'agit de la patrie *locale*, du lieu de la naissance, du foyer paternel.

Digitized by Google

» immuable de granit. Il voit en songe le contour des » montagnes qui est peint dans son cœur, comme, après » avoir regardé long-temps les vitraux d'une fenêtre, on » les voit encore en fermant les yeux : le tableau gravé » dans sa mémoire fait partie de lui-même et ne s'efface » jamais (1). »

Cet amour instinctif de la patrie est tel qu'on la reconnaîtrait ne fut-ce qu'à l'impression de l'air et à une sorte d'odeur végétale exhalée par le sol des montagnes natales. Et cela est vrai non-seulement dans la fraîcheur des jeunes années et la simplicité d'une humble condition, mais dans la maturité ou le déclin de l'âge, à suite des illusions d'une haute fortune et de l'enivrement de la gloire, témoin ces belles paroles de l'illustre captif de Sainte-Hélène : « il s'arrêtait sur les charmes de la terre » natale : tout y était meilleur, disait-il, *il n'était pas* » *jusqu'à l'odeur du sol même ; elle lui eût suffi pour le* » *deviner les yeux fermés ;* il ne l'avait retrouvée nulle » part (2). Enfin, plus le sol d'un pays est ingrat, plus le » climat en est rude, plus il a de charmes pour nous (3). » Ainsi maîtrisé par une sorte de passion nostalgique, l'enfant des montagnes, s'il est poète, ne peut que chanter son pays. On pouvait donc prédire que si la langue patoise enfantait jamais un poème descriptif, cette production nouvelle n'appartiendrait ni au Languedoc ni à la Provence. C'est enfin dans notre *Rouergue* que devaient paraître (et que parurent en effet, vers la fin du dernier siècle...) *Des Saisons* ou *Géorgiques patoises.*

Lorsque cette œuvre fut publiée, un homme que le département de l'Aveyron a adopté depuis comme une de ses

(1) Ce passage est extrait des œuvres de Xavier de Maistre (édition Charpentier, p. 202). On sait qu'il n'est peut-être pas un volume *moderne* qui sous un si petit format renferme plus d'admirables études de style.

(2) *Mémorial de Ste.-Hélène*, t. 9 de l'édition in-18, p. 30.

(3) *Génie du christianisme*, t. 2 de l'édition in-18, p. 107.

Digitized by Google

gloires, M. l'abbé GIRARD, alors professeur de rhétorique au collége de Rodez, porta sur l'auteur un jugement bien sévère : *c'est*, dit-il, *le singe de Virgile.* Cet arrêt a-t-il été rétracté depuis ? C'est ce que j'ignore (1) ; mais je ne puis croire qu'il ait été rendu en connaissance de cause, après une entière lecture du poème salué par les beaux vers de M. de Rebourguil. Quoique l'auteur des *Préceptes de Rhétorique* fût étranger à nos mœurs, à nos usages et surtout à notre langage vulgaire, il aurait rencontré dans cette lecture une foule de beautés gracieuses et naïves qui (entrevues seulement) auraient désarmé sa critique et entraîné ses suffrages. J'aime mieux supposer que son goût exquis aura été révolté de l'usage que le chantre des Saisons patoises fait de la Mythologie païenne dès le début de son livre, et qu'il se sera arrêté, rebuté à la vue de ce frontispice où les figures d'Apollon, des Muses et du cheval Pégase apparaissent grotesquement crayonnées en tête d'un poème où l'on s'attend à ne trouver que des peintures simples et naturelles des travaux de nos campagnes.

I. Hâtons-nous de le reconnaître (et de faire ainsi la part d'une juste critique avant de payer le tribut des éloges), c'est là un défaut dans l'œuvre de Peyrot. Il est vrai qu'alors on n'avait pas encore protesté au nom du *Génie du Christianisme* contre cette bizarre alliance de la théogonie païenne et de la littérature des peuples chrétiens ; que l'oracle de Boileau déclarant notre foi ennemie *des ornemens égayés*, était debout, et que dans ses invocations mythologiques Peyrot ne faisait que payer un tribut aux habitudes littéraires de son siècle. Après que son sujet

(1) A l'instant les journaux religieux, en annonçant la mort du bon et vénérable abbé MÉLAC, ancien professeur de seconde au même collége et collaborateur de l'abbé Girard, nous apprennent qu'il laisse une *Traduction en vers patois des Géorgiques de Virgile.* Il doit tarder à tous les anciens élèves de cet excellent maître de voir publier cet ouvrage, qui ne sera certainement pas une *singerie.*

Digitized by Google

lui a fait perdre de vue Pégase, Apollon et les Muses, si malencontreusement invoqués, le voila qui s'interrompt encore et s'écrie, au moment de *faire couler les ruisseaux de lait* dans une bergerie du Rouergue :

Mais *cal* qué Pan présidé à nostro counferenço ;

Cal ! il s'y croyait obligé sans doute !... Mais lorsqu'on songe que le poète était un prêtre vénérable, tout pénétré de l'esprit du christianisme, on est tenté de lui crier : *qu'on n'en voit pas la nécessité,* et quoique les vers suivans soient d'une expression vive et pittoresque, on regrette de lui voir invoquer ce *fringairé de Syrinx*, ce *floûtairé cournut*, l'une des plus laides figures parmi la foule des déités dont la Fable avait infectée les champs et les bois (1).

Songez d'ailleurs (si je puis parler ainsi) *à la composition de l'auditoire de Peyrot*, à la nature, à l'objet de

(1) Jamais l'esprit du sacerdoce chrétien n'avait approuvé, même dans des compositions plus sérieuses, cet usage des figures payennes, et la réserve avait été portée au point que l'un des génies les plus aimables et les plus poétiques qui aient honoré l'épiscopat, « était choqué du mot *fortune*, qu'il estimait indigne de passer par » une bouche chrétienne, *s'étonnant*, quand il entendait parler de » faire fortune, de bonne fortune, d'enfant de fortune, *que cette* » *idole payenne fût demeurée debout* après que toutes les autres » avaient été renversées par le christiauisme. (*Esprit de S. Fran-* » *çois de Sales*, par l'évêque de Belley, t. 2, p. 112). » — On peut voir dans les deux grands ouvrages de M. de Bausset la contradiction que la *Pomone* latine de Santeuil rencontra dans *les bocages de Germiny*, où Fénélon allait alors visiter Bossuet ; on sait que ces deux grands maîtres voulaient qu'on cherchât de préférence chez les poètes de l'antiquité la simplicité, le naturel et la grâce, ce qui explique leur prédilection pour *Catulle*, qu'ils mettaient bien au-dessus de *Tibulle* et *d'Ovide* (Fénélon, *Lettres à l'Académie française.*—Bossuet, *Lettres sur l'éducation du Dauphin*) ; mais on sait aussi que l'esprit du dix-huitième siècle changea tout cela. —Quel dommage que Peyrot n'ait pas trouvé un mot à dire des cérémonies religieuses, si touchantes et si belles dans les campagnes ! L'homme de Dieu n'apparaît qu'une fois dans son poème (description de l'orage) ; mais l'on s'en aperçoit à peine, tandis que tout y est plein d'images païennes.

Digitized by Google

son poème. Le premier mérite d'un pareil livre, c'est de pouvoir être lu parmi les habitans des campagnes, auxquels il s'adressait; c'est de pouvoir leur être présenté comme un miroir où viennent se peindre toutes les images qui les environnent et toutes les habitudes de leur vie; tout devrait être *à la portée* des cultivateurs Aveyronnais dans ce *manuel* de leurs travaux. Or, comment leur expliquer ce que c'est que *lo Mouilhé dé Titoun* ou *lou Morit d'Orithio?* Faudra-t-il recomposer pour eux les généalogies impures des demi-dieux et leurs fabuleuses annales?..... Vous remarquerez que je n'excepte pas même de la proscription cette description tant admirée du château de l'Hiver, qui ouvre le quatrième chant. Il y a là trop de pompe, trop de recherche, trop peu de cette simplicité qui devait faire le principal ornement des *Saisons patoises* (1).

Ce tableau grandiose met d'ailleurs en relief un autre défaut qui reparaît assez souvent dans le poème. Si ce n'est pas du français *traduit* en patois, ce sont des vers patois *traduisibles* presque mot-pour-mot en vers français. M. Brunier en fait l'observation en disant, dans la Notice qu'il consacre à l'abbé Favre, quelques mots sur notre poète.

II. Mais où sera donc le mérite des *Saisons patoises*, s'il faut cesser d'admirer, avant tout, ces invocations burlesques et ces passages éclatans qui en font tout le prix aux yeux de la plupart des lecteurs?... Il est dans une foule de détails d'une simplicité charmante; dans ces petits tableaux où l'expression relève par son harmonie ou sa poétique naïveté, les objets les plus vulgaires; il est partout où ne sont pas les personnifications et les divinités mythologiques.

(1) Toutes ces invocations ou allusions mythologiques sont d'autant plus choquantes qu'il arrive un moment où le poète ouvre devant vous la Genèse et vous met devant les yeux le tableau biblique de l'arbre de la science abandonnant sa pomme fatale à la main imprudente de la mère des hommes.

Digitized by Google

Transportons-nous dans les hauts pâturages de nos montagnes ; voilà le berger et son chien :

Dins un costrou de cluech qué semblo un costelet
Ol ras d'oquel enclaous jaï lou pastré soulet.
Un mostis fier, hordit, toujours en sentinélo,
Del pastré é del troupel es lo gardo fidélo.
Oquel chi, de bouno houro ol monetché dressat,
E munit d'un coulard de pounchos hérissat,
Toujours lou nas ol bent é l'aureillo quillado,
Del loup é del boulur décèlo l'orribado.
. . . . . .
Dobout el lou mostis sus soun onquo ossétat,
Fo milo countoursious : pés pots parso lo lengo,
Jappo, gémis, frétillo, enquio qué sa part bengo,
De soun mestré entaulat qué fo croqua los dents,
Marquo deys uels, del nas toutes lous moubéments.

Mais un orage se prépare, et déjà :

Lou gourpas dount lou cant onnounço lo tompesto
Es lou soul qué dins l'air de plona se lo festo.

Rentrons, et arrêtons-nous un instant aux abords de la maison rustique, devant cette peinture expressive de la poule et de sa couvée :

L'oïnat n'es pas noscut, qué lous coddets en foulo,
Cridou déjà piou ! piou ! joul bentré de lo poulo.
Olara de soun liech se lébo lo josen,
E dobont sous efonts comino en cloussiguen.
Maïré tendro o tont soin dé so prougénituro,
Qué per l'opostura négligo so posturo ;
Li coupo ombé soun bec lous pus tendres boucis :
Per oquelo mormaillo és toujour en soucis.
Eh ! qu'un n'es pas l'esfraï de lo paouro golino,
Quand bey plona dins l'aïré un aussel de ropino.
Sé tourmento, s'hérisso, é d'un crit saubertous,
Jous l'obric de soun alo ossemblo sous pichous.

Jetons, avant d'entrer, un coup-d'œil sur le jardin brûlé par les gelées de la nuit et sur la campagne toute couverte de glace et de givre au fort de l'hiver :

Lou frech lo nuech possado o déja flombat l'hort :
Los fueilhos dés caulets de lo biso toucados,
Os colosses jaunits penjou robostinados.
D'un gibré débouren lous aoubres sou poudrats:
D'un pobat dé cristal lous comis sou ferrats.

Digitized by Google

On frissonne à la lecture de ces vers : mais nous voici dans la maison et de pauvres petits oiseaux, transis de froid, y sont entrés avec nous :

Per se mettre o coubert d'un temps to rigourous,
Jusquo dins lous houstals bénou lous aussélous.
Qué rigou de moun fèble, you noun m'en chaouté gaïre,
Quand lous bésé offomats é morts de frech, pécaïré,
Li jetté, sons réproché, un pougnat de froumen,
Qu'o mous uels, lous paourous, bénou prené en tromblen.

Qu'une semblable poésie est préférable à l'artifice ambitieux de ces vers où se dresse *en pain de sucre* le château de l'Hiver flanqué de ses quatre guérites ! Comme le sentiment est délicat, et comme ces paroles vont à l'âme? — Puis, viennent les contes de spectres et de revenans, racontés par l'aïeule à ses petits enfans au coin du feu :

Otal porlet lo bieillo. Aurias bist l'ossemblado,
O soun triste récit immoubilo, estounado,
E de froyou tronsits, trés paourés ongelous
De lour maïré, en plouren, téné lous coutillous.

Je rencontre là la fable d'Arion, racontée dans une vingtaine de vers qui me réconcilieraient presque avec les digressions mythologiques de notre poète :

Jouguet olaro un aïré é to tendré, è to dous,
Qué, toucat de so péno, un dauphi piétodous,
Coumo onabo toumba dins lo plone solado,
Lou récosset en l'air sus so croupo escaillado.

Enfin on se sèpare ; on va se coucher :

Quand enfi del colel le flamo trombloutéjo,
E qu'en biren soun fus lo chombrieyro copéjo,
Onon fa lo prégario é nous joucon ol liech.

Voilà, Monsieur, des vers tout-à-fait propres à la langue et à la poésie patoise. Le verbe *copéja*, qui peint si heureusement le mouvement d'une tête vaincue par le sommeil à la fin d'une longue soirée d'hiver, est surtout intraduisible en français, et nulle langue peut-être n'est plus riche en expressions de ce genre que notre patois (*entenden brezilla l'hiroundéio*, — *Oqui chourro l'hiber*, *etc.*). Il abonde aussi en diminutifs (tels que ces verbes : *trombloa-*

Digitized by Google

téja, olotéja, etc.), qui produisent des effets de style auxquels nulle autre langue ne pourrait atteindre.

Il faudrait d'ailleurs copier presque tout si je voulais épuiser toutes les citations semblables que fourniraient les *Saisons patoises*. Les épisodes dont les deux derniers livres sont semés devraient aussi ne pas être oubliés ; mais les passages que je viens de réunir en une même suite (quoique dispersés dans le poème et se reportant à des époques diverses), donnent, ce me semble, une idée assez complète de cet ouvrage *de longue haleine* (ce dont nous n'avions pas encore vu d'exemple), et que, pour cette raison comme aussi à raison de la perfection des détails et du style, j'ai déjà signalé comme *le chef-d'œuvre de la poésie patoise !*

Quant aux œuvres diverses de Peyrot, elles renferment à leur tour des petits chefs-d'œuvre dans le genre de l'*Épitre*. — Mais leur examen me ferait sortir des bornes où doit se renfermer une lettre, quelque intéressant qu'en soit l'objet.

Je mettrai fin à celle-ci par une idée que j'oserais soumettre à nos administrateurs, s'il m'était permis de la faire parvenir jusqu'à eux. — Dans une séance du conseil municipal de Millau, il fut résolu, dit-on, que la statue de Peyrot serait placée sur une fontaine monumentale, au milieu de la principale place de cette cité. Ce n'est encore là qu'un projet, et le piédestal attend l'effigie du poète. Une pierre taillée qui tient, dit-on, le milieu entre l'obélisque et la colonne, surmonte provisoirement la fontaine destinée à couler à ses pieds. On songera bientôt sans doute à élever là une autre pierre sortie de l'atelier et animée par le ciseau du statuaire. Eh bien ! je voudrais que le département tout entier s'associât, par une allocation de son conseil-général, à cette œuvre patriotique, et comme il faudrait bien une inscription à ce monument, je demanderais la permission d'en proposer une en français, en attendant que notre langue patoise eût formé son

Digitized by Google

style *lapidaire*. J'écrirais donc sur le marbre destiné à recevoir cette inscription les lignes suivantes :

A PEYROT, PRIEUR DE PRADINAS.

—

LA VILLE DE MILLAU
ET LE CONSEIL-GÉNÉRAL DE L'AVEYRON
LUI ONT ÉLEVÉ CE MONUMENT
AU NOM DES CULTIVATEURS DE L'ANCIEN ROUERGUE,
DONT IL A
CHANTÉ LES TRAVAUX ET EMBELLI LE LANGAGE,
DANS DES VERS
AUSSI COULANS ET AUSSI PURS
QUE LES EAUX DE CETTE FONTAINE.

Ce serait pour l'administration municipale de la ville de Millau, déjà si active et si dévouée, un motif de plus de ne laisser jamais tarir la source ni altérer la limpidité de ces eaux bienfaisantes.

Agréez, etc. DAUDÉ DE LAVALETTE.

P.-S. — Il faut que vous me permettiez de vous entretenir encore d'un poète patois que peut réclamer notre département, où il a laissé de nombreux amis, et dont les poésies sont entièrement inédites. — En allant de la haute montagne de *Saint-Guiral*, frontière de l'Aveyron et du Gard, où s'opère la division entre les versans des deux mers, au sommet de l'*Aygoual*, observatoire plus magnifique encore d'où l'entière chaîne des Alpes, les dernières crêtes des Pyrénées et la mer lointaine apparaissent aux extrémités d'un immense horizon, on trouve dans un *repli* (qu'on prendrait pour une vallée alpestre) un pavillon dont le toit pyramidal, couvert d'ardoises azurées, contraste avec les toitures de chaume qui l'environnent. C'est-là que le plus gai des vieillards recevait encore, il y a une quinzaine d'années, la visite annuelle d'une *colonie* de jeunes amis attirés par le désir d'entendre ses vers autour de sa table hospitalière. — M. Peyraube s'était main-

Digitized by Google

tenu dans ces montagnes, aux époques les plus orageuses de la révolution, en répandant autour de lui une terreur superstitieuse. Les habitans des hameaux voisins, subjugués par sa parole et l'expression terrible qu'il savait donner à l'effrayante laideur de son visage, lui supposaient des relations avec l'*esprit des ténèbres*. Un ami, homme excellent mais un peu faible d'esprit, qui était venu se placer sous son égide, ne cessa, pendant son séjour auprès de lui, d'être l'objet des mystifications les plus divertissantes, et devint le héros d'une foule de petits poèmes pleins d'une verve comique que Goudouli, l'abbé Favre et Peyrot ont à peine égalée. Ce n'est pas là toutefois que je puiserai mes citations, car tout y est plein d'allusions dont un long commentaire pourrait seul donner l'intelligence. Je les emprunterai à une pièce moins connue que les autres et dont voici le sujet :

M. de Bausset, alors évêque d'Alais (c'est l'auteur des Histoires de Bossuet et de Fénélon), alla faire sa visite pastorale dans la paroisse de Dourbie, à son retour de l'*assemblée des notables*. Le sieur Gal, forgeron et maire du lieu, comprit qu'il devait *une harangue* au prélat, et, dans son impuissance (à l'exemple de plus d'un orateur), il fit faire son discours. Vous comprenez que notre poète ne se fit pas prier pour rendre ce service. Sa complaisance alla plus loin, et ce fut lui qui, revêtu des habits du *municipal*, dont il reproduisit l'accent et les allures avec la plus risible fidélité, salua l'illustre évêque en ces termes :

Mounseignur,

Del moumen qu'aï oprés qué dins nostro countrado
Vostro Grondou débio veni fa so tournado,
Me souï b'imoginat, quoiqu'un paouré ignouren,
Quéro de boun débé de bous fa coumplimen;
Lou faou! mais, mal gourbiat, lo suzou m'en orrapo;
Un gal pot b'éveilla lou vicari del Papo,
Mais de tant de vertuchs dount l'ou ciel l'o douat,
Pot-ti, sans si créba, fayré un tableou exact?

L'énorme obésité du consul, reproduite encore dans le travestissement grotesque de M. Peyraube, explique ce

dernier vers. — Les suivans renferment l'éloge des vertus du prélat, continué en ces termes :

Bostr'amo infotigablo, en so courso sublimo,
Se plaï dins lou trobal, loin de n'estre bictimo,
E quand cal troboilla per lo gloiro de Diou,
Raromen ou fosés fayré per coumissiou!
Sobés obondouna corrosses et litieyros,
Broba michans comis, grimpa costos entieyros,
Et, gaï coum'un pinsou, de l'air lou pus grocious,
De bastres copelans béni tosta lou pous.
Lous nostres, graço ol ciel, sans lur fayré injustico,
Séroou jomaï toxats de lo mendro moliço.
Oco sou dous goujachs, fort omichs de lo paix,
Se prévénou l'un l'aoutré, et noun rénou jomais;
Et lou vil intérest, qué dins nostro poroisso,
Métié lo divisiou, coousavo tant d'angoisso,
De lo clastro o la fi ven d'estre escumergat;
Tout soï respiro paix et générousitat.
Oquelés, Mounseignur, qué formou vostro suito,
Bostres aidos-dé-camp, per lour sageo counduito,
Ol troupel qué bous és per lou ciel counfiat,
Proubou qué dins lou choix bous bous s'ei pas troumpat;
Car sé quaoucun sé traï daous l'herbo empouisounado,
Courrou, coumo de funs, per fa lo rebirado,
Et per oquel mouyen, ni fédo, ni moutou,
Noun foou ol mojoural ni crento, ni doulou.
. . . . . .
Bénichs-siau lous porens de qual tenés noissenço,
Honorou lo potrio et surtout lo Proubenço.
Oou dounat o l'estat de sobants, de guerriés,
E lour oustal flouris à l'oumbro des loouriés.
Qué lour trioumphé oougmenté, é qué lou ciel permetto
Qué lo roso, chez bous, succédé o lo biouléto;
E qu'ol *Pount de Chézy*, qu'és dedolaï lo mar,
Sachou qu'obés fixat de Roumo lou régard.

On ne peut pas souhaiter plus poétiquement à un évêque le chapeau de cardinal; et l'on sait, du reste, que ce vœu fut exaucé. On sait aussi que le cardinal de Bausset, quoique appartenant à une famille provençale, était né à *Pondichéry*. Sa conversation avec le véritable maire de Dourbie lui apprit bientôt que ce brave homme s'était laissé conter par M. Peyraube l'histoire d'un pont immense jeté sur la mer, qui rappelait les vers de Gresset sur *La*

Digitized by Google

grande arche du pont Euxin qu'avait rompue un vent de bise.

Les travaux du prélat à l'Assemblée des notables, les fondations par lui obtenues, font ensuite le sujet de remercîmens et d'éloges. Mais il reste de nouvelles améliorations à obtenir, et l'orateur présente en quelque sorte *les cahiers de sa commune* au protecteur dont il réclame l'appui dans une prochaine assemblée :

Loï obés oubtengut encaro (ou bolé diré,
Messiurs lous gobélurs n'oou pas dé qué s'en riré)
Un gronié per lo sal, qu'es fixat ol Vigan;
Granmécis, Mounseignur, d'oqui n'aooutrés tiran.
Mais forias bé miliou sé de *lo loï Soliquo*,
Per békar ou bémol, ou tout'aoutro musiquo,
Poudias entieiromen oubténé suppressiou.
Qué de recouneissenço et qué d'oubligotiou !

L'évêque rit beaucoup en apprenant que parmi ces bons cultivateurs, si plaisamment endoctrinés par le poète de *La Grandès* (nom du domaine et de l'habitation de M. Peyraube), la *loi salique* était en effet considérée « *coumo lo ruino del bestial.* »

Mais je m'oublie, et voilà presque un *post-scriptum* plus long que ma lettre..... Laissez-moi seulement vous dire, en terminant, que *les visiteurs* dont je vous ai parlé plus haut, sont repassés, il y a peu de jours, dans la vallée solitaire qu'ils n'avaient point revue depuis quinze années. Le pavillon du poète était fermé comme un tombeau ; mais tout rappelait son souvenir dans les prés, les rochers et les bois de cette sauvage retraite. On se promit de saisir la première occasion pour donner à son nom quelque retentissement ; et, puisqu'il faut l'avouer, c'est cette promesse que j'avais devant les yeux, lorsque j'ai entrepris de remanier les premières ébauches et de remplir en entier le cadre de ce travail sur *la poésie patoise*, que je prends la liberté de vous adresser. D. L.

Digitized by Google

SIXIÈME ET DERNIÈRE LETTRE.

AVENIR DE LA POÉSIE PATOISE.

Monsieur,

Après être descendu des origines de la *langue patoise* jusqu'aux monumens les plus récens de sa littérature, et avoir constaté, en passant, ses ressources poétiques, il ne reste plus qu'à jeter un coup-d'œil sur son avenir.... en répondant aux dernières questions posées en tête de ces lettres.

On se tromperait fort si l'on jugeait ces questions indignes d'un sérieux examen. On peut affirmer, au contraire, sans rien exagérer, qu'elles se rattachent à des considérations d'un ordre assez élevé.... Je veux parler de ces idées de décentralisation et de provincialisme qui, renfermées dans de justes bornes, obtiendront toujours l'assentiment des esprits sages et des amis du véritable progrès.

Voulez-vous une preuve de ce que je viens de dire? Ecoutez les partisans exagérés de l'*unité indivisible* telle que la rêvèrent un instant nos premiers régénérateurs. Demandez aux *progressifs* de Paris, voyageant parmi nous, ce qu'ils pensent de notre idiome vulgaire, ils vous diront que nous sommes à plaindre d'avoir conservé, jusqu'au dix-neuvième siècle, ce reste de barbarie. D'après eux, l'uniformité absolue du langage est une des conquêtes promises à l'esprit philosophique. Il faut que bientôt, d'un bout de la France à l'autre, une même langue unisse des populations soumises aux mêmes lois; c'est à leurs yeux une des nécessités de l'époque. Ils ont pu lire d'ailleurs dans la *Notice de M. de Belleval sur la ville de Montpellier :* « que l'usage du patois se restreint de jour en jour, » que cet idiome perd même sa physionomie et s'assimile » de plus en plus au français.... qu'enfin *il menace de* » *tomber en désuétude.* »

J'avoue, Monsieur, que tout en remarquant cette alté-

Digitized by Google

ration incontestable du patois autour des établissemens industriels et dans la banlieue des villes, je ne m'étais pas douté, avant d'avoir lu ce passage, du malheur dont nos campagnes étaient menacées. Mais ce malheur est-il bien imminent ? Je ne saurais le croire : « Une langue » existant déjà depuis plus de quinze siècles, et qui réunit » aux formes les plus variées du style, l'abondance, l'é- » légance, l'énergie et la grâce ; une langue plus an- » cienne que tous nos idiomes modernes et à laquelle il » n'a manqué, pour devenir langue dominante, que les » circonstances qui ont favorisé la *langue d'oil* (ou fran- » çaise), dont les commencemens furent si rudes et si » grossiers, » une telle langue ne peut tomber de sitôt en désuétude. Ces dernières paroles sont extraites d'une Statistique du département de l'Aude, où l'on est, à ce qu'il paraît, moins effrayé sur les destinées de notre *langue romane*, et dans tout cet éloge il n'est pas un mot qui ne me paraisse pleinement justifié par les détails dans lesquels je suis entré ci-dessus.

Mais pour ne parler ici que du fâcheux pronostic inséré dans la *Notice sur Montpellier*, je ne vois rien encore une fois qui vienne le confirmer. On parle patois dans nos campagnes comme du temps de nos ancêtres ; leur vieil idiome, enrichi de formules sententieuses et de proverbes populaires, fruits d'une longue expérience, s'y est conservé comme un monument vénérable de l'antique bon sens, de la sagesse des vieillards, et de la franche simplicité des premiers âges. L'enfant qui joue aujourd'hui sous les vastes rameaux des chênes séculaires de Sully, balbutie le même langage que parlaient ses aïeux au temps où ce ministre, père du peuple, ordonnait la plantation d'un arbre dans chaque commune, léguant ainsi aux générations futures un nom à jamais béni et de frais ombrages. On peut déraciner l'arbre noueux et couvert de mousse ; on peut renverser les habitations de l'homme et bouleverser le sol ; mais l'idiome s'attachera comme un lierre vivace aux débris entassés par les révolutions, et

Digitized by Google

lant qu'il restera pierre sur pierre dans nos hameaux, le fils y redira les paroles de ses pères.

Vous aurez peut-être quelque peine à comprendre ce vif intérêt que m'inspire une question futile en apparence. J'entends d'ici vos objections; il est juste que je m'empresse d'y répondre : le patois est sans doute tombé dans un grand discrédit; on le dédaigne dans nos salons. Ses dialectes, multipliés presqu'à l'infini, déconcertent le voyageur et fatiguent l'oreille; mais ne voyez-vous pas que c'est un lien par lequel les habitans d'une même province sont étroitement unis jusqu'à la mort? N'est-ce rien que cet esprit de confraternité, rapprochant, comme un aimant invisible, des enfans nés sur les mêmes bords, où qu'ils aient été jetés par la tempête?... Oui, l'extinction absolue du patois serait une sorte de malheur pour nous. Un tel événement, s'il était possible, détruirait une foule de traditions, de rapports, d'harmonies; il isolerait le présent en effaçant les souvenirs du passé; il ferait disparaître ces caractères distinctifs, ces originalités locales, si intéressans à étudier dans nos départemens méridionaux; il y substituerait enfin une terne uniformité qui ne ferait bientôt plus de toute la France qu'un vaste faubourg de Paris.

Supposez d'ailleurs que l'usage du patois vint à cesser parmi nous, pensez-vous que le français parlé dans les campagnes fût bien correct et bien pur? Quand je lis dans la *Gazette des Tribunaux* toutes ces notices divertissantes de procès correctionnels entre les commères de Paris, je songe toujours à la vendeuse d'herbes d'Athènes, devinant la patrie de Théophraste à son accent étranger, et je songe aussi aux bruyantes disputes dont retentissent les petites rues de nos hameaux. Sans doute il serait beau d'entendre la *langue de Racine et de Fénélon* au milieu de nos bons villageois; mais il est triste d'entendre à sa place un burlesque jargon, trop souvent inintelligible pour ceux mêmes qui en font usage, et plutôt que de voir se naturaliser

Digitized by Google

parmi nous ce français défiguré, méconnaissable, qui est devenu à Paris le langage des halles, j'aime mieux, je l'avoue, assister à un de ces débats animés dont nous sommes quelquefois les témoins hors de nos cités. Là tout est frappant de vérité, la passion éclate avec une franchise éloquente, parce qu'elle connaît la portée des expressions qu'elle emploie; parce qu'elle est secondée par un idiome dont elle possède tous les secrets, dont elle comprend toute l'énergie. Ce n'est pas un instrument inconnu que celui dont elle se sert; il lui est familier, au contraire, elle s'en est toujours servie, et nul ne saurait en faire vibrer les cordes d'une manière qui rendît mieux ses transports. Tous les peintres de mœurs savent cela.

Laissons donc à nos villageois l'idiome et, s'il est possible, la bonhomie de leurs aïeux. Laissons aux paysans aveyronnais la langue de Peyrot. — Pourquoi un bon curé de campagne ne la leur parlerait-il pas quelquefois du haut de la chaire ?... Je sais bien qu'ici nous touchons presque au ridicule, qu'il y a des écueils à éviter, et qu'on ne saurait trop se tenir en garde contre tout ce qui pourrait affaiblir l'autorité de la parole sainte. Mais s'il est *périlleux* de faire entendre une prédication patoise aux artisans d'une grande cité ou à ces populations *mélangées* qui habitent les petites villes et les bourgs, le danger ne va pas plus loin. La religion, après tout, a des enseignemens pour les plus humbles intelligences comme pour les génies les plus élevés, et lorsqu'au sein d'un petit hameau perdu dans les bois, elle rassemble des laboureurs et des bergers dans une église rustique, ce qu'elle a de mieux à faire est sans doute de leur parler un langage merveilleusement propre à se laisser pénétrer de l'onction évangélique, et qui seul (si je puis parler ainsi), connaît bien le chemin de leurs cœurs.

Mais pourquoi ne verrions-nous pas la poésie patoise elle-même cultivée dans les campagnes, encouragée, couronnée dans les villes ?... Je ne dis rien qui ne puisse trouver dans une expérience récente la plus efficace des

Digitized by Google

recommandations. En décernant un prix modeste ou des mentions honorables aux poésies patoises qu'on lui soumit récemment, la *Société Archéologique de Béziers* semble avoir fait éclore autour d'elle des talens qui s'ignoraient eux-mêmes. Si jamais la *Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron* entrait dans cette voie, peut-être jugerait-elle convenable, avant tout, de fixer d'avance l'objet, le genre et les proportions des compositions qui lui seraient présentées. Ainsi seraient prévenus de fâcheux écarts. On ne pourrait mieux faire, assurément, que de proposer à l'émulation des poètes patois des sujets religieux, tels que ceux sur lesquels Manzoni a répandu de si brillantes couleurs (1). Les ecclésiastiques seraient ainsi appelés les premiers dans la lice où les Prieurs de Pradinas et de Celleneuve ne connaissent point de rivaux. Plus d'un jeune lauréat viendrait bientôt leur disputer le prix;... et l'antique capitale du Rouergue croirait avoir retrouvé l'institution oubliée de ses *Jeux Floraux*.

La presse, aujourd'hui si féconde, seconderait enfin l'impulsion une fois donnée. La *langue patoise*, incessamment travaillée, s'épurerait peu à peu, se dépouillerait de sa rudesse et deviendrait de jour en jour plus concise (2), plus élégante, plus poétique.... On ne se fait pas illusion sur ses destinées. Elle ne s'élèvera jamais sans

(1) L'étude de la langue italienne serait un excellent moyen de perfectionner et d'enrichir la poésie patoise, et pourrait peut-être enhardir à écrire en prose, dans notre idiome vulgaire, de petites légendes empruntées aux traditions locales. En lisant, dans le texte, *Les Fiancés* du poète Milanais, on croit (me disait un de nos compatriotes versé dans les littératures étrangères) avoir un livre patois entre les mains.

(2) L'introduction dans le dialecte aveyronnais de certaines contractions empruntées aux poètes des autres provinces, serait à elle seule une importante amélioration (nous avons trouvé dans Goudouli *fec* pour *foquet*). Voyez, au surplus, la pièce de vers *monosyllabique* insérée aux pages 222 et suivantes de la *Grammaire Catalane* de Ballot (Barcelonne, Piferrer, 1814).

Digitized by Google

doute ni au *style philosophique*, ni à la gravité de l'histoire ; elle ne deviendra jamais la langue des sciences, de l'industrie et des arts ; mais dût-elle ne produire encore, au fond de la Province, que des imitations de Virgile et d'Homère, ou des chansons à boire, elle vaudrait toujours la peine d'être cultivée, ne fût-ce que pour pouvoir opposer encore, dans un accès de *misanthropie*, le couplet populaire aux *Sonnets d'Oronte* de l'époque ; ne fût-ce que pour protester au nom du bon goût et des saines doctrines contre ce débordement de productions *hors du bon caractère et de la vérité* dont la presse parisienne nous inonde ; contre ces romans en deux volumes in-octavo, annoncés à grand bruit dans le Feuilleton, et qui courent mourir à côté de lui dans les paniers placés sous les tables des cabinets littéraires ; contre ces poésies jetées au public telles qu'elles tombent d'une plume dédaigneuse qui ne sait ce que c'est que revenir sur elle-même pour travailler et polir le style ; contre ces *divines épopées bactées* en courant, et assurément bien moins *épiques* que les *divines comédies* d'un autre âge ; contre tous ces scandales littéraires enfin que multiplie l'impardonnable défaut de la critique contemporaine : l'exagération de la louange.

Peut-être suis-je tombé moi-même, sans m'en douter, dans ce défaut dont on ne sait pas se garantir de nos jours ; peut-être ne trouvera-t-on dans ces Lettres que des *rêves sur la poésie patoise*. Mais je serai satisfait si l'on veut bien y voir, du moins, les exagérations et les rêves d'un *Aveyronnais* fier d'avoir été compris par vous au nombre des membres d'une Société que recommandent déjà de si utiles travaux, empressé de vous témoigner sa gratitude, et, par-dessus tout, ardent ami de son pays.

Agréez, etc.

DAUDÉ DE LAVALETTE, *avocat à la cour royale de Montpellier.*

Digitized by Google

PROGRAMME

D'une collection d'histoire naturelle aveyronnaise, et d'un cours d'observations locales.

Il devient impossible, à cause du grand nombre d'êtres connus aujourd'hui, que de simples particuliers puissent former des cabinets d'histoire naturelle tant soit peu complets ; ce n'est même qu'avec les plus grands efforts et une réunion de circonstances excessivement rares qu'il est possible de compléter au moins une classe entière. Cependant beaucoup de personnes s'occupent à former des collections ; quelques soins qu'elles y mettent, il est rare que ces collections puissent devenir d'une grande utilité pour la science, à cause du décousu qui y règne la plupart du temps, et du disparate des objets qu'on y rassemble.

Une collection locale bien faite, à défaut de toute autre, offrirait du moins l'intérêt qui se rattache au point de vue géographique. Si les objets qui la composeraient étaient soigneusement étiquetés, et si ces étiquettes, ou du moins le catalogue qui devrait les accompagner, renfermaient toutes les circonstances *d'habitat*, de gisement, etc., qu'il est utile de connaître, une telle collection, quelque restreint que fût le champ qu'elle embrasserait, pourrait encore rendre assez de services à la science : les voyageurs et les savans la visiteraient avec intérêt, comme offrant un abrégé de la contrée, et elle serait sûrement citée avec éloges. D'ailleurs, l'étude, quelque bornée qu'elle soit, d'un seul département français, peut encore fournir à la science une assez belle moisson de faits nouveaux pour dédommager de ses peines quiconque voudrait s'en occuper avec soin, soit qu'il embrassât les deux règnes de la nature, soit qu'il se bornât à quelques-unes de

Digitized by Google

leurs parties. Que de plantes cryptogames, que d'insectes encore à découvrir ! Que de détails de mœurs relatifs aux animaux et aux végétaux à faire connaître ! que d'observations géologiques à faire !

Pénétré de cette idée, j'essaie, dans cet opuscule, d'indiquer la marche qui me paraît la meilleure à suivre pour la formation d'une collection d'histoire naturelle départementale, et pour le cours d'observations auquel il me paraît nécessaire de se livrer pour la rendre utile. Je dois dire qu'en écrivant ceci j'ai en partie en vue ceux de nos compatriotes qui veulent bien seconder la *Société des Lettres, Sciences et Arts* dans la formation de son Musée naissant, en envoyant de toutes parts une foule d'objets curieux, mais auxquels le manque d'indications suffisantes enlève souvent une grande partie de leur valeur.

J'indiquerai donc rapidement, pour chaque partie du règne organisé, l'esprit qui devra guider le naturaliste dans son étude, en faisant abstraction de la partie anatomique et physiologique qui ne se rapporte pas à notre objet ; je parlerai ensuite de la géologie, et de la minéralogie qui, dans une collection locale, me paraît devoir en être considérée seulement comme une annexe.

MAMMIFÈRES.

Au point de vue géographique, la collection des mammifères d'un pays restreint comme un département, aura sans doute peu d'intérêt, mais elle ne laissera pas que d'en offrir d'un autre côté, surtout si l'attention des collecteurs se porte sur les petites espèces. De l'aveu des naturalistes, la connaissance des petits mammifères laisse beaucoup à désirer : on pense qu'un assez grand nombre d'espèces, même autour de nous, demeurent encore à connaître et à déterminer.

Les mammifères d'une contrée devront être étudiés sous le rapport de leurs mœurs et de leurs variétés : plusieurs

Digitized by Google

espèces en présentent de locales quelquefois peu connues. Souvent ces variétés affectent la forme du corps qui devient plus ou moins trapue, suivant les localités ; d'autres fois elles n'affectent que le pelage. La saison influant sur sa couleur au point même de la changer entièrement dans quelques espèces, on devra noter soigneusement celles où les individus qu'on possèdera auront été pris. On indiquera également les sites, les localités que chaque espèce affectionne ; si elles y passent toute l'année ou une saison seulement ; et les circonstances que l'on suppose devoir les y attirer. On notera sur les étiquettes, si on le peut, l'âge des individus.

En tête de la classe des mammifères est placé l'homme dans toutes les méthodes ; c'est donc ici le moment de dire à quelles observations notre espèce doit donner lieu. Le plus variable peut-être de tous les animaux, le climat, la nourriture, etc., influent de mille manières sur son physique et sur son moral. Dans une contrée variée comme l'Aveyron, aux différences qui se remarquent dans le sol et ses productions, correspondent des différences dans l'espèce. Aussi son *facies* change-t-il à tout moment. Une rivière, une montagne, une vallée, suffisent quelquefois pour faire des habitans d'un même canton deux peuples différens. Le naturaliste portera toute son attention à déterminer avec soin ces variations, à apprécier les causes qui y donnent lieu et le résultat que les influences éprouvées par le physique ont pu avoir sur le moral.

Une collection zoologique départementale devrait contenir un certain nombre de crânes de ses habitans, pris dans ses différens cantons. Outre leur utilité purement zoologique, ils offriraient encore au phrénologiste une sorte de tableau moral, un *spécimen* des facultés intellectuelles de la contrée.

J'ai plusieurs fois vainement engagé mes collègues de la Société des Lettres à faire faire quelques démarches, dans le but d'avoir au musée aveyronnais un ensemble de

Digitized by Google

crânes pris sur les différens points du département : ma proposition a toujours été impitoyablement rejetée : je ne désespère cependant pas de la voir un jour accueillie.

L'étude des débris humatiles peut nous fournir encore des documens précieux pour rechercher quels furent, aux premiers âges de l'homme, les compagnons qu'il s'était attachés. Plusieurs cavernes, entre autres celle de la Capelle-Balaguier, contiennent avec des ossemens humains, dont une mâchoire déposée au musée porte le cachet d'une race antique, de nombreux débris de cochons, de bœufs, de moutons. Les tourbières de nos montagnes contiennent aussi peut-être dans leur sein des débris d'animaux divers; il serait intéressant, en partant de ceux qui ont été le plus anciennement déposés, de rechercher quels étaient les caractères de ces races, et en quoi elles ont différé de celles de nos jours. Au reste, ce sujet tient à la géologie et à la paléontologie; si je l'indique ici, c'est que les débris humatiles qui contiennent des restes d'animaux d'espèces encore vivantes, offrent un point de départ pour étudier ces espèces et juger de l'influence qu'ont eu sur elles les circonstances au milieu desquelles elles vivent depuis les dépôts de ces restes.

OISEAUX.

L'ornithologie occupera une place distinguée dans une collection locale. Les oiseaux d'une contrée ne sont pas bornés à un petit nombre d'espèces. Essentiellement voyageurs, grâce à leurs puissans organes de vol, la plupart des oiseaux changent de demeure suivant les saisons.

Les uns passent toute l'année dans nos contrées. On devra observer, relativement à ceux-ci, s'ils demeurent toujours dans les mêmes localités; ou bien si, comme le bouvreuil et quelques alouettes, ils habitent les hauteurs pendant l'été et descendent seulement l'hiver dans la plaine.

Digitized by Google

Dans quelques espèces, le pinson commun, par exemple, une partie seulement de l'espèce émigre; ce sont les femelles principalement; la plus grande partie des mâles demeure pendant l'hiver dans nos contrées.

D'autres espèces nous visitent seulement pendant une partie de l'année. Quelques-unes de ces dernières viennent pour faire leur ponte et passent la belle saison, les autres ne viennent qu'aux approches de l'hiver, chassées par les frimas des contrées du nord. Il importe d'observer si le passage de ces espèces est régulier, ou bien s'il a lieu seulement à de certaines années, amené par des circonstances météorologiques particulières.

Il en est dans l'ordre des *grallæ*, qui n'effectuent qu'un passage momentané qui a lieu au printemps et à l'automne. Quelques-unes de ces espèces n'ont qu'un passage accidentel.

Enfin, il est des oiseaux désignés sous le nom d'*erratiques*, qui, bien qu'étrangers au pays, s'y rencontrent néanmoins accidentellement à presque toutes les époques de l'année. Ce sont principalement les hérons, et peut-être quelques oiseaux de proie.

On voit, d'après le court exposé des variations qu'offrent les oiseaux dans leurs migrations, combien est grande la diversité de leurs mœurs. Granivores et omnivores, ils sont en général sédentaires; insectivores, ils arrivent quand le printemps fait éclore les insectes. Ichtyophages, ils fuient les glaces qui gèlent les rivières; carnassiers, ils chassent leur proie en tous lieux, et quelques-uns même suivent dans leur migration les faibles espèces qui doivent devenir leurs victimes. C'est avec juste raison que Buffon a dit que les mœurs des oiseaux dépendent de leurs appétits.

On devra observer et recueillir avec soin les nids et les œufs des oiseaux : les uns et les autres varient infiniment, et souvent dans la même espèce. La forme des nids et les matériaux qui les composent dépend des circonstances lo-

Digitized by Google

cales ; mais il est difficile d'assigner une cause aux variations que les œufs présentent. On devra noter quelles sont les stations où ces nids sont placés, les objets qui leur servent de support et le nombre d'œufs qu'ils contiennent.

Le manuel d'ornithologie de M. Themmink est le meilleur guide à suivre dans l'étude des oiseaux d'Europe. Les articles consacrés à chaque espèce contiennent, outre la description de l'espèce et de ses variétés de saison, d'âge et de sexe, de courts paragraphes qui, sous les rubriques *habite*, *nourriture*, *propagation*, offrent d'utiles renseignemens sur leurs mœurs ; mais l'auteur embrassant un cercle très-étendu, étant obligé de généraliser, a dû se restreindre ; les notices qui accompagneront le catalogue raisonné d'une collection locale, devront être plus étendues, car il importe qu'une foule de circonstances dues souvent à la localité y soient particularisées.

Au reste, ce que nous disons ici pour les oiseaux doit s'appliquer aux autres classes du règne animal.

REPTILES, POISSONS.

L'erpétologie, la branche de la zoologie qui a pour but l'étude des reptiles, est peut-être la moins connue. Pour peu que l'on jette les yeux sur cette partie de l'histoire naturelle, on ne tarde pas à apercevoir combien les ouvrages qui en traitent sont encore incomplets ; aussi la détermination des espèces que le hasard ou nos recherches nous font rencontrer est-elle fort difficile dans l'état actuel des choses ; et c'est ce que j'ai éprouvé pour plusieurs de nos espèces indigènes auxquelles il m'a été impossible de rapporter les noms et les descriptions qui se trouvent dans les méthodes. Je suis porté à croire que celui qui se livrerait à l'étude de nos espèces aveyronnaises arriverait à des découvertes d'espèces nouvelles.

Très-bornés dans leurs moyens de mouvement, leur nourriture se réduisant à peu de choses, les reptiles n'ont

Digitized by Google

pour ainsi dire que peu de rapports avec les objets qui les entourent ; beaucoup d'espèces sont engourdies pendant l'hiver : la plupart recherchent la chaleur, quelques-uns l'humidité. C'est donc sur les côteaux exposés au soleil et dans le voisinage des eaux qu'il faudra les chercher.

Quatre familles composent cette classe : trois seulement sont à notre portée, les sauriens, les ophidiens et les batraciens.

Ces derniers sont remarquables par les métamorphoses qu'ils subissent. Une collection bien faite devra renfermer dans des bocaux remplis d'esprit de vin (ce qui est encore le meilleur mode de conservation pour les animaux de cette classe) le têtard à ses différens états, à côté de l'animal à l'état parfait.

Pour les reptiles, l'attention de l'observateur devra se porter sur les circonstances d'*habitat*, de nourriture et de propagation : pour les batraciens en particulier, sur les métamorphoses.

La classe des poissons sera plus bornée : nos rivières n'en contiennent qu'un petit nombre d'espèces. Cependant elles offrent quelques observations à faire, soit dans ce qui concerne leurs migrations, soit dans ce qui concerne leur propagation.

ANIMAUX SANS VERTÈBRES.

Les animaux sans vertèbres ont encore été bien peu étudiés dans l'Aveyron. Hormis quelques mollusques terrestres et fluviatiles, nous n'avons pas vingt espèces de déterminées sur nos catalogues pour les autres classes. Cependant quel vaste champ n'offrent-elles pas à l'observateur, ces myriades d'insectes qui pullulent autour de nous à tel point que nous ne pouvons faire un pas sans les rencontrer !

Les mollusques terrestres et fluviatiles de l'Aveyron, bien qu'ils soient déjà connus en partie, sont encore loin

Digitized by Google

de l'être d'une manière complète. Lorsque nous comparons le nombre d'espèces que nous connaissons à celles des départemens voisins, nous avons lieu de penser qu'il nous reste beaucoup à recueillir.

Les crustacés, les arachnides, les insectes, n'ont jamais été étudiés; il en est de même des annélides, des entozoaires et des autres classes inférieures du règne animal.

Pour ce qui est de toutes ces classes, elles devront, comme celles d'un ordre supérieur, être étudiées au point de vue de l'*habitat*, de la nourriture et de la propagation. Les insectes offriront encore des observations intéressantes sous le rapport des stations plus ou moins élevées qu'ils affectionnent. Liés pour la plupart aux plantes qui les nourrissent, ils les suivent dans les lieux où elles croissent, au point que, de même que certaines plantes sont considérées comme caractéristiques des régions qu'elles habitent, les insectes qui les recherchent pourraient l'être aussi.

Les insectes peuvent donner lieu à une foule d'observations de mœurs la plupart nouvelles pour la science, et qui offriront à l'entomologiste une mine abondante où il peut puiser encore long-temps, sans craindre de la voir s'épuiser. Pour se faire une idée des résultats de ce genre d'études, il faut lire les ouvrages de Réaumur et d'Hubner, et ceux plus récens de MM. Audouin, Léon Dufour, etc. Ces auteurs sont cependant bien loin d'avoir épuisé la matière.

Une collection entomologique bien faite doit contenir à côté de l'insecte parfait sa nymphe, sa larve et ses œufs, s'il est possible; de plus, si l'insecte est phytophage, et ceci est surtout important pour les lépidoptères, un échantillon de la plante qui les nourrit (il existe une Flore des insectophiles); et les ouvrages étonnans que certaines espèces construisent, soit comme lieu de retraite pour elles-mêmes, soit pour servir d'abri à leur progéni-

Digitized by Google

lure, soit comme moyen de se rendre maîtresses de leur proie.

En général, toutes les observations relatives aux mœurs des animaux sans vertèbres seront accueillies des naturalistes avec d'autant plus de faveur que ce n'est que depuis peu que l'on a senti l'importance de ce genre de recherches.

BOTANIQUE.

Il n'est aucune partie de l'histoire naturelle qui soit aussi cultivée que la botanique. Il faut dire qu'il en est peu qui présentent autant de charmes : c'est elle qu'affectionnait particulièrement le grand Linnée. Rousseau disait qu'avec des mousses à observer, le séjour d'une prison lui aurait été supportable.

De tous les êtres vivans, les plantes sont ceux qui subissent le plus l'influence du climat. Les différences que l'on a remarquées entre elles sous ce rapport ont amené les botanistes à partager la surface du globe en un certain nombre de régions caractérisées par des végétaux d'un aspect différent.

Un botaniste qui voudra étudier un pays restreint n'aura pas à considérer la science à un point de vue aussi élevé. Néanmoins, dans l'Aveyron, il est possible de caractériser plusieurs régions botaniques bien différentes les unes des autres, depuis les hauteurs d'Aubrac jusqu'aux vallons du Tarn. Pour ce qui tient à l'aspect de la végétation, je n'ai rien de mieux à faire qu'à renvoyer à ce que M. H. de Barrau a écrit sur ce sujet (1). Conformément au plan que je me suis tracé, et en m'aidant des auteurs qui ont écrit sur ce sujet, je vais essayer d'indiquer les divers points de vue sous lesquels devra être étudiée la botani-

(1) *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, t. 1er.

Digitized by Google

que aveyronnaise. D'abord, sous le point de vue de la latitude plus ou moins méridionale des localités, ensuite sous celui de la latitude combinée avec la hauteur.

Sous celui de ses rapports avec la nature du sol.

Sous celui des stations des plantes : elles peuvent être aquatiques, c'est-à-dire d'eau douce, immergées ou flottantes; de marais, de prairies, ou de pâturages secs ou humides; des terrains cultivés, de l'intérieur ou de la lisière des forêts, des haies, des rochers, des murs, des décombres, des lieux rocailleux; souterraines, parasites, fausses parasites.

On devra observer si les plantes sont éparses ou réunies ensemble en un certain nombre, ou si elles sont attirées par la présence d'autres espèces dans les déjections desquelles elles trouvent un aliment qui leur convient.

On devra rechercher encore quels sont les moyens de dispersion des espèces, et quel est relativement à elle l'action des vents, celle du cours et du débordement des rivières, l'appétit de certains oiseaux, la transmigration des animaux, qui peuvent en charrier les graines dans leurs toisons ou dans leurs excrémens (1).

D'après de Candolle, une bonne Flore doit contenir, outre la phrase caractéristique et la synonimie, une indication détaillée des variétés que la plante présente, non pas en général, mais dans le pays.

L'énumération des stations et des lieux divers dans lesquels la plante a été trouvée; ces localités doivent être données en détail quand la plante est rare. Lorsqu'elle est commune, on doit surtout indiquer ses limites; lorsqu'il

(1) M. Rodat, d'Olemps, a remarqué que les moutons favorisent la reproduction des genêts en en transportant les graines dans leurs excrémens. Ce qui a lieu pour cette espèce peut avoir lieu pour beaucoup d'autres, et ce fait sert à expliquer la présence de certaines plantes dans des lieux où on ne les avait pas vues auparavant.

Digitized by Google

s'agit d'un pays montueux, noter les hauteurs entre lesquelles elle croît.

Enfin, il faut indiquer les usages locaux des plantes. J'ajouterai l'estime plus ou moins grande qu'on en fait comme plante de pâturage ou de prairie.

Ces indications peuvent s'appliquer très-bien à un herbier, lequel peut être regardé comme une Flore qui renferme des échantillons de plantes en nature, au lieu de phrases descriptives.

Il faut, en outre, tenir note des noms vulgaires qui servent à retrouver les plantes, en demandant aux paysans les lieux où elles croissent.

A ces indications il eût été possible d'en ajouter d'autres, mais celles-ci me paraissent suffisantes pour mettre sur la voie des diverses remarques auxquelles chaque plante peut donner lieu.

On fera bien, en outre, de recueillir avec soin tous les cas de monstruosités que l'on rencontrera dans les herborisations ; ils offrent le plus grand intérêt, soit par eux-mêmes, soit par le jour qu'ils jettent sur l'organisation des végétaux.

Les botanistes qui herboriseront dans l'Aveyron devront porter leur attention sur les cryptogames. On se ferait difficilement une idée de ce que nos contrées, et surtout celles qui sont de terrain primitif, renferment de richesses en ce genre. Les plus beaux lichens, les plus belles mousses, seront la récompense de leurs recherches ; les familles des champignons, des algues, des fougères et autres de la crytogamie, n'y sont pas moins bien représentées.

GÉOLOGIE ET MINÉRALOGIE.

La partie géologique d'une collection aveyronnaise me paraît celle qui, vu le grand nombre de matériaux qu'offre le département, présentera le plus d'intérêt. Si nous

Digitized by Google

n'avons que quelques lambeaux de ces terrains tertiaires qui ont donné ailleurs de si beaux résultats aux recherches des géologues, en revanche les terrains primitifs et les terrains secondaires jusques à la craie sont fort développés. L'Aveyron a en outre des terrains intermédiaires (1), des terrains de trachite et de basalte, et dans quelques localités les anciennes alluvions ont laissé des traces.

A cet ordre de terrains se rattachent les brèches osseuses et les cavernes à ossemens. Nos terrains jurassiques en offrent plusieurs qui peuvent donner matière à d'intéressantes recherches. En fouillant sous la couche stalactiteuse qui souvent cache le limon ossifère des cavernes, l'observateur recueillera soigneusement les ossemens qui se présenteront à lui, et remarquera attentivement la manière dont ils sont disposés. Il rencontrera fréquemment dans ces cavernes, mêlés aux ossemens d'animaux perdus, des ossemens humains et des débris de poterie, produits d'une industrie encore au berceau. Il cherchera à démêler si tous ces ossemens sont contemporains, si le limon qui les renferme a été remanié, les ossemens humains déposés plus tard, et à laquelle des espèces du genre *homo* ils peuvent être rapportés. Ceci se rattache à l'une des questions les plus intéressantes et les plus controversées de la science. Relativement aux cavernes, soit qu'elles proviennent d'éboulemens, soit qu'elles aient une autre origine, il sera utile de noter si elles servent à des usages locaux, comme celles de Roquefort et de Saint-Laurent, et si, dans des temps reculés, elles ont servi comme lieux de sépulture, comme celle de St-Jean d'Alcas, décrite par M. l'abbé Ravaille.

Dans les terrains stratifiés, l'observateur cherchera, par l'étude de la superposition des couches et par celle de

(1) Bien que les dénominations de primitifs et d'intermédiaires soient peu en rapport avec les progrès de la science, je les emploie comme plus connues à cause de l'usage qui en a été fait pendant long-temps.

Digitized by Google

leurs caractères minéralogiques, à déterminer leur âge relatif et à les rapporter aux divers groupes de formations établis par les géologues. Outre quelques lambeaux tertiaires, l'Aveyron offre le terrain jurassique dans un grand développement, plusieurs des formations du terrain de grès rouge, et dans quelques localités le terrain intermédiaire. Les points de contact des diverses formatio s, les passages des unes aux autres, l'inclinaison des couches, doivent être observés avec d'autant plus d'attention que les circonstances jettent le plus grand jour sur la partie théorique de la science.

Mais c'est l'étude des terrains primitifs qui causera au géologue qui les étudiera dans l'Aveyron les jouissances les plus vives. Quelle variété de roches, quelles richesses d'occident à observer, quelles belles collections lui seront offertes de toutes parts, soit dans les schistes cristallins, soit dans les terrains qui les ont traversés à l'état de matière ignée !

Les terrains primitifs demandent de la part du naturaliste qui les observe la plus grande attention pour suivre les roches qui les constituent dans leurs transformations et dans leurs passages les unes aux autres. Il devra observer quelles sont leurs associations les plus constantes, la direction des couches ou des dépôts, les minéraux qui s'y rencontrent, l'état dans lequel ils s'y trouvent, et noter s'ils donnent ou ont donné lieu à d'anciennes exploitations ; la position exacte des gîtes métallifères et des eaux minérales ; les modifications occasionnées par les roches d'épanchement sur celles qui les avoisinent ; les divers passages d'une roche à une autre, et enfin prendre tous les renseignemens possibles sur les lieux qui lui paraîtront offrir de l'intérêt.

Pour lier ses observations, on devra faire choix de l'une des théories adoptées par les savans pour l'explication des phénomènes terrestres. On cherchera à y rapporter les faits qu'on observera, sans cependant se laisser aller au pen-

Digitized by Google

chant de les forcer tous à s'adapter bon grè mal grè à un système favori. Bien qu'aucune théorie ne puisse rendre parfaitement raison de tous les faits, cependant elles servent à soulager l'esprit et à le prèserver de ce vague qui ne pourrait manquer de l'assaillir en observant des faits dèpourvus de liaison entre eux.

Dans la collection, les roches devront être classées par terrain, suivant la classification qu'on aura adoptée. A chaque roche devront être annexés les fossiles et les minéraux qu'on y aura rencontrés. On blâmera peut-être cette disposition, mais au point de vue où nous nous plaçons, ce n'est pas une collection palèontologique ou purement minéralogique que nous pouvons conseiller; nous voulons avoir en petit le tableau de la contrèe, et non former une suite de minéraux et de fossiles que nous ne pourrions pas compléter. Dans une collection géologique, il me paraît utile que les roches qui représentent une formation soient accompagnées des fossiles et des minéraux qui la caractérisent.

Une carte devra accompagner la collection géologique. Les terrains devront y être distinguès par des couleurs différentes, les minéraux par des signes convenus.

Pour la faire, on peut prendre la meilleure carte du dèpartement et la plus dètaillée; lorsque, dans une excursion, on se trouve sur la limite de deux terrains, on tire sur la carte un lèger trait à l'endroit correspondant; de chaque côté du trait on pose une teinte de la couleur affectée au terrain que l'on veut désigner. Ces traits forment autant de jalons dont les intervalles se remplissent peu à peu à mesure qu'on parcourt le pays en différens sens.

Les étiquettes des roches principales devront porter, outre leur nom et celui de la localité, celui du groupe de terrain auquel elles appartiennent; celles des roches subordonnées devront indiquer à quoi elles le sont; celles des minéraux accompagnés de leur gangue, le terrain où ils ont été ramassés. Il en est de même pour les fossiles.

Digitized by Google

Un catalogue bien fait devra, autant que possible, suppléer à ce qui manquera sur les étiquettes, en indiquant l'étendue des formations, l'épaisseur des couches, leur inclinaison, etc.

J'ai recommandé, en parlant de la botanique, de considérer les rapports des plantes avec la nature du sol. Le géologue aussi devra ne pas négliger d'observer la végétation des terrains qu'il étudiera, et de déterminer la fertilité relative des diverses formations. La comparaison de la fertilité des différentes couches me paraît une utile application de la géologie à l'agriculture.

Je voudrais que le catalogue raisonné qui accompagnerait une collection départementale, soit qu'elle embrassât la totalité des êtres qu'il renferme, soit qu'elle se bornât à une seule partie, fût précédé d'une introduction contenant un résumé de la géographie physique de la contrée et des circonstances météorologiques auxquelles elle est soumise. Dans le cours de cet opuscule, j'ai eu plusieurs fois occasion de rappeler combien les circonstances qui les entourent influent sur les formes et les mœurs des êtres organisés. Ce résumé devrait donner une idée de la direction des chaînes de montagnes, des vallées et des rivières, de leur étendue et de celle des plaines, des plateaux, des lacs, des marécages ; il devra dire si le pays est boisé ou découvert, l'étendue des terres cultivées, celle des prairies et des pâturages, le chiffre même de la population. De ces circonstances dépendent le plus ou le moins de rareté de certaines espèces. Un pays sec, par exemple, verra peu d'oiseaux qui cherchent leur nourriture dans les marécages. L'homme, d'ailleurs, par ses travaux, par les changemens qu'il occasionne à la surface du globe, modifie les habitudes des espèces ; s'il multiplie outre mesure celles qu'il a soumises à son joug, il tend à diminuer celles qui vivent en liberté.

La topographie d'un pays a la plus grande influence sur la météorologie. Les points élevés amènent les neiges et

Digitized by Google

les brouillards. Souvent le cours des vents et des pluies qui en sont la suite est arrêté ou changé par une chaîne de montagnes. On devra prendre un aperçu de la température des diverses parties de la contrée et à ses différentes hauteurs, de son état hygrométrique, en un mot, de tout ce qui constitue son climat, en indiquant les cultures qui peuvent le mieux en donner une idée.

J'ai eu pour but, dans cet opuscule, d'essayer de montrer ce qui pourrait être fait en histoire naturelle, en ne sortant pas des bornes d'une contrée peu étendue. Je désirerais vivement de voir s'accomplir pour l'Aveyron la création d'une collection complète de ses productions, de ses roches et de ses minéraux. Malheureusement le nombre des personnes qui cultivent l'histoire naturelle y est encore trop restreint, et des devoirs impérieux les forcent à n'y consacrer que de courts instans. Cependant leur nombre augmentera; il faut espérer qu'on connaîtra mieux les jouissances que cette étude procure. En attendant, le petit nombre d'amateurs que l'Aveyron renferme devraient commencer par rassembler dans une partie du musée plus spécialement consacrée à cela, des échantillons des objets bien observés et de la détermination exacte desquels ils peuvent répondre, et en dresser un catalogue raisonné. D'autres objets viendraient se grouper autour de ce noyau, à mesure qu'ils seraient bien étudiés; et la Société des Lettres, Sciences et Arts pourrait peut-être en peu de temps offrir au public une collection instructive et complète.

JULES BONHOMME.

Digitized by Google

Du principe de solidarité dans les Sciences économiques.

—

DU CRÉDIT. — DE LA MONNAIE.

Deux choses sont nécessaires pour assurer le bonheur des hommes en société : 1° Garantir à ceux qui ont travaillé déjà la paisible possession des fruits de leur travail et le bon emploi de leurs capitaux ; 2° Procurer à ceux qui travaillent encore les capitaux nécessaires à l'alimentation de leur travail, préparer le succès de leurs efforts par une bonne organisation de leurs forces productrices, et ouvrir aux produits de leur industrie les débouchés les plus larges possibles.

Il suffit de poser le problème social sous cette double face, pour voir que le crédit et le travail ne sont point deux choses séparées; mais qu'ils s'appellent l'un l'autre, se garantissent l'un par l'autre et s'enchaînent dans une vaste solidarité. Le crédit n'est en effet autre chose que la confiance avec laquelle le capitaliste va trouver le travailleur et lui fait des avances, espérant que les produits du travail auxquels son capital donnera naissance seront assez abondans pour lui payer le profit de ce même capital. Cela suppose que le travailleur qui emprunte motive, tant par l'intelligence avec laquelle il travaille que par la moralité de son caractère, cette confiance du capitaliste.

Attachons-nous donc d'abord à bien préciser la notion de crédit, afin d'asseoir sur une base solide le plan d'organisation économique de la société que nous nous proposons de tracer.

Digitized by Google

Le crédit a son point de départ dans la monnaie.

Qu'est-ce donc que la monnaie ?

On s'en est fait deux idées différentes, mais dont aucune ne satisfait complètement. Voici ces deux idées.

Tout le monde a bien reconnu dans la monnaie son caractère et sa destination, qui consiste à servir d'instrument d'échange ; mais la question sur laquelle on s'est divisé est de savoir en quoi consiste sa véritable valeur. Les uns ont cru que la monnaie tire toute sa valeur de la volonté des gouvernemens : c'est sur cette fausse notion de la monnaie que se sont établis les systèmes désastreux de crédit depuis Law jusqu'aux assignats de la république française, quoique la même erreur soit enveloppée dans des combinaisons diverses pour l'un et l'autre cas.

D'autres économistes, frappés de la présence d'une matière précieuse par elle-même et ayant une valeur comme marchandise, laquelle matière existe dans la monnaie, ont pensé que la valeur de celle-ci n'est rien autre chose que la valeur de celle-là. Dans cette seconde manière d'apprécier la valeur de la monnaie, il y a une confusion d'idées qui ne va à rien moins qu'à masquer le principe même du crédit et à dissimuler et dénaturer le rôle que la monnaie est appelée à jouer dans le mécanisme social.

Nous motiverons cette assertion et nous expliquerons complètement nos principes sur le crédit en établissant les quatre propositions suivantes, sur lesquelles nous appelons l'attention, parce qu'elles servent de base à toute notre théorie économique.

Première proposition.

Les nations commerçantes, en convenant d'accepter pour instrument d'échange, c'est-à-dire pour monnaie, telle matière, que cette matière soit précieuse ou non, comme marchandise, lui donnent, indépendamment du

Digitized by Google

prix que cette matière peut avoir comme marchandise, une valeur propre, laquelle seule constitue toute la valeur de la monnaie et est déterminée par l'étendue des besoins de l'échange qu'elle est destinée à satisfaire.

Pour prévenir la confusion d'idées que nous avons reprochée aux économistes, nous nous hâtons de faire observer que les nations commerçantes, en adoptant une certaine matière pour la convertir en monnaie, ont dû s'assurer que l'émission de cette matière comme monnaie ne dépasserait jamais les besoins de l'échange ; car la monnaie, considérée comme instrument d'échange, n'a que la valeur déterminée par l'étendue des besoins de l'échange. Si, les besoins de l'échange restant les mêmes, on multipliait l'émission de la matière adoptée pour monnaie, on déprécierait évidemment chaque pièce de monnaie proportionnellement à l'excès de la quantité émise en circulation sur l'étendue des besoins du marché. La valeur totale de la matière monnaie resterait bien la même aussi longtemps que la même matière continuerait à remplir les fonctions de monnaie; il n'est pas possible d'en diminuer, du moins directement, la valeur générale ; seulement, comme cette valeur totale, qui n'a ni haussé ni diminué, se trouve maintenant répartie sur un plus grand nombre de portions et en quelque sorte de coupons, il en résulte que chacune de ces portions et chacun de ces coupons vaut moins qu'il ne valait auparavant. Ce n'est qu'en les réunissant tous qu'on retrouve la même valeur.

L'observation que nous faisons ici n'est pas d'une rigueur parfaite ; elle aurait besoin d'un correctif et ce correctif serait précisément en faveur de la proposition que nous soutenons, contrairement au système des économistes, qui font dériver la valeur de la monnaie du prix qu'elle a comme marchandise. Voici ce correctif : il n'est pas exact de dire que, alors même qu'on portât l'émission de la matière adoptée pour monnaie au-delà des besoins actuels de l'échange, cette matière en tant que monnaie fût dépréciée dans le même rapport. En effet, il est de la nature

Digitized by Google

d'un instrument d'échange de provoquer par sa présence et son abondance même de nouveaux échanges et surtout de nouveaux travaux, auxquels il imprimerait de l'activité. Mais comme cette propriété dont jouit la monnaie de soutenir son prix sur le marché, tient surtout aux fonctions de capital qu'elle cumule avec les fonctions qu'elle remplit comme instrument d'échange, nous attendrons à en traiter dans une de nos propositions subséquentes.

Quoique, dans un cas d'émission nouvelle poussée trop loin, la monnaie, à cause du rôle de capital qu'elle joue, ne tombe pas exactement au taux de dépréciation où elle devrait descendre, si les besoins de l'échange et du travail restaient identiquement les mêmes qu'avant l'émission exagérée, il n'est pas moins vrai de dire qu'il y a rupture d'équilibre entre l'offre et la demande. Les détenteurs des anciennes pièces de monnaie éprouvent une perte plus ou moins considérable. Les nations, en convenant d'adopter telle matière pour monnaie, ont dû songer à se garantir contre les abus possibles dans l'émission. Pour cela, elles se sont accordées à choisir une matière qui a, comme marchandise, à peu près la même valeur que comme monnaie; si bien que si, par suite d'une émission exagérée, la monnaie venait à se déprécier, on trouverait dans cette monnaie même une matière précieuse d'une valeur égale à celle de la monnaie avant sa dépréciation. Toutefois, il faut bien remarquer que la présence d'une matière précieuse dans la monnaie ne remplit qu'un rôle accessoire à la monnaie même. Elle est un titre qui inspire cette confiance, à savoir que jamais l'émission de la monnaie ne pourra être poussée jusqu'à en amener la dépréciation. S'il était possible que l'on fût en pleine sécurité sur la proportion constante de l'émission de la monnaie avec les besoins de l'échange et du travail, alors la présence de la matière précieuse dans la monnaie ne remplirait plus aucune fonction; elle deviendrait parfaitement inutile; car le métal que l'on renferme dans une pièce de monnaie, afin de tranquilliser les esprits sur l'é-

Digitized by Google

tendue de l'émission, ce métal est une sorte de dépôt retire de la masse des richesses nationales, et enfermé dans la monnaie par les gouvernemens afin que ceux-ci puissent prouver aux peuples qu'ils n'ont pas abusé de la mission dont ils sont investis de battre monnaie proportionnellement aux besoins de l'échange.

Si les grands corps de l'Etat pouvaient faire que l'on eût toute confiance en leur intelligence et leur probité, en un mot, si le crédit public parvenait à se consolider parfaitement, alors la matière précieuse, détenue jusqu'ici en dépôt dans la monnaie, pourrait sans aucun danger et devrait même sortir de son inaction et retourner dans la circulation pour y augmenter la masse générale des richesses. Les riches, qui possèdent cette matière précieuse dans la monnaie sans pouvoir l'utiliser comme marchandise, se trouveraient posséder tout-à-coup une valeur double de celle qu'ils avaient; ils posséderaient en effet la valeur de leur monnaie qui, étant fondée sur le crédit public bien établi, conserverait tout son ancien prix ; de plus la valeur de leur or et de leur argent, dont ils disposeraient comme d'une marchandise indépendamment de la monnaie.

Pour mieux faire sentir le principe d'où la monnaie tire toute sa valeur, à savoir, la satisfaction des besoins de l'échange et du travail, et le rôle accessoire que joue la matière précieuse détenue en dépôt dans la monnaie, nous allons analyser le fait de l'institution de la monnaie d'or et d'argent. Nous avons deux questions à nous poser : quelle est la valeur totale de la matière or et argent à l'instant qui précède la conversion d'une de ses parties en monnaie? et qu'elle est sa valeur au moment où elle s'élève au privilége de matière monnayée?

Il est clair que la matière or et argent, à l'instant qui précède la conversion d'une de ses parties en monnaie, il est clair, disons-nous, que sa valeur est déterminée par le besoin de l'or et de l'argent comme marchandise.

Digitized by Google

Au moment où l'or et l'argent deviennent monnaie, il se fait une division de cette matière en deux parts : une part continue de servir comme marchandise : une autre part est détournée de son premier usage et passe à l'état de monnaie. Quelle sera la valeur de la première part, qui continue de servir comme marchandise ? Le prix de cette marchandise, comme de toutes les autres, se règle par le rapport entre la quantité offerte et la quantité demandée. Or, ici la quantité offerte est diminuée de moitié. Si la demande qu'on en fait est aussi grande et aussi empressée qu'elle l'était quand la matière précieuse était double, il est évident que le prix de cette matière précieuse aurait doublé. Toute la question est donc de savoir si la demande à laquelle l'or et l'argent sont destinés à satisfaire est de nature à rester la même ou à diminuer, depuis que l'or et l'argent qui continuent à servir comme marchandises ont diminué de moitié. En d'autres termes, les classes riches de la société qui avant l'établissement de la monnaie d'or et d'argent s'imposaient un certain sacrifice pour satisfaire leur ostentation et procurer à leur vanité le plaisir de se distinguer des classes pauvres de la société, consentiront-elles maintenant à faire le même sacrifice pour retenir au moins une moitié de ce métal précieux qui a diminué, ou bien aimeront-elles mieux se priver entièrement ou de plus d'une moitié de ces objets précieux et se dessaisir du moyen par excellence qui marque la distinction entre les classes riches et les classes pauvres ? Aimeront-elles mieux paraître déchoir de leur rang social plutôt que de continuer à s'imposer le même sacrifice que par le passé? Il suffit de se poser ainsi la question pour la résoudre. Il suffit de connaître le cœur humain et la nature des besoins d'ostentation pour savoir que, à défaut d'une plus grande quantité, les classes riches persévéreront dans les sacrifices qu'elles faisaient avant l'établissement de la monnaie d'or et d'argent. Il pourrait même arriver (le fait que nous analysons ici se passant dans une société civilisée) que non-seulement

Digitized by Google

les classes riches fissent les mêmes sacrifices pour retenir la moitié de leur objet d'ostentation, mais que même elles s'imposassent quelque nouvelle privation afin de conserver de leurs anciennes habitudes vaniteuses quelque chose de plus que la moitié. Alors le prix de la portion d'or et d'argent qui y sert comme marchandise serait plus que doublée.

Si nous considérons maintenant la portion d'or et d'argent qui a été détournée de l'office de marchandise et qui est destinée à fonctionner comme monnaie, nous remarquerons qu'elle se trouve sur le marché en présence d'une certaine demande d'instrumens d'échange. Tous les producteurs ont besoin d'un instrument d'échange pour opérer l'écoulement de leurs produits. Tous consentent à faire sur leur produit un certain sacrifice, afin d'obtenir un moyen facile d'échange, ceux de leurs produits qu'ils ne consomment pas eux-mêmes contre les produits dont ils ont besoin. Si on prend la somme de tous les sacrifices que les producteurs consentent à faire pour obtenir un moyen facile d'échange, on aura la valeur de la monnaie, car la monnaie est précisément destinée à assurer à chaque producteur l'instrument d'échange dont il a besoin. Les nations commerçantes, en convenant d'adopter l'or et l'argent pour monnaie leur donnent, par la vertu seule de leur choix, une valeur propre qui constitue la valeur de la monnaie. Cette valeur se mesure par l'étendue des besoins de l'échange. Nous verrons bientôt qu'à cette valeur comme instrument d'échange se joint une autre valeur comme capital. La valeur de la portion d'or et d'argent destinée à la monnaie, dérive exclusivement de l'accord des nations commerçantes sur le choix qu'elles en font. La distraction faite de cette portion d'or et d'argent de la masse de métaux précieux ne diminue point le prix de la quantité restante de ceux-ci, quoique ces derniers soient réduits de moitié.

Nous passons maintenant à notre seconde proposition.

Digitized by Google

Seconde proposition.

Non-seulement les nations commerçantes, en convenant d'adopter une certaine matière pour monnaie, lui impriment, par le fait seul de leur choix, une valeur propre qui est déterminée par l'étendue des besoins de l'échange, mais elles lui assurent encore une base de valeur égale à la quantité de capitaux qui seraient nécessaires pour mettre en action toutes les puissances productives du travail humain non encore réduites à l'acte. En d'autres termes, autant il y a de puissance latente de produire dans la société, autant il y a de valeur latente dans la matière adoptée pour monnaie.

La monnaie a deux fonctions à remplir. L'une, comme instrument d'échange, nous en avons traité dans le développement de notre première proposition ; l'autre, comme capital, nous allons nous occuper ici de cette dernière. La seconde fonction que la monnaie remplit comme capital crée une valeur propre tout aussi réelle et même plus étendue que la valeur qui naît de la première fonction de la monnaie, considérée comme instrument d'échange.

Après avoir posé cette distinction, supposons qu'il y ait au sein de la société une moitié des forces humaines qui aspirent à se développer, mais qui ne peuvent être fécondées par le capital monnayé actuel. Cette supposition, bien loin d'encourir le reproche d'exagération, reste au-dessous de la vérité. Dans cet état de choses, si on venait à doubler l'émission du capital monnayé, en se maintenant avec soin dans la limite des besoins du travail, et si de plus on prêtait avec intelligence ce nouveau capital aux producteurs, nous disons qu'on doublerait la richesse nationale, et que le nouveau capital monnayé, en doublant la mise en action des forces productives de la société, se maintiendrait au même prix qu'auparavant relativement aux autres marchandises. En d'autres termes, le capital monnayé, quoique doublé, ne subirait aucune dépréciation.

Digitized by Google

Pour rendre notre démonstration plus sensible, suivons la diffusion du nouveau capital monnayé qui va s'opérer parmi les producteurs, à partir de l'agriculture, et voyons ce qui va se passer. Les agriculteurs ayant vers la production un élan qui auparavant était comprimé par la disette des capitaux, vont prendre un libre essor, maintenant qu'ils ont deux fois plus de ressources pour se procurer les capitaux dont ils ont besoin. Ils vont opérer leurs défrichemens, leurs assolemens, leurs améliorations de toute nature sur l'échelle la plus parfaite. Ils auront donc besoin d'instrumens d'agriculture plus nombreux et mieux confectionnés ; ils adresseront à la classe des travailleurs occupés à la fabrication de ces instrumens une demande plus abondante et plus empressée. Emulation nouvelle dans cette dernière classe : elle sentira la nécessité d'imprimer à son travail une activité plus grande que par le passé. Pour satisfaire aux nouvelles demandes qui lui arrivent de l'agriculture, elle aura besoin de nouveaux capitaux ; elle recrutera de nouveaux renforts parmi les hommes qui précédemment restaient oisifs ou se livraient à des industries parasites au sein de la société.

En même temps donc qu'une partie du nouveau capital monnayé a réveillé l'activité des agriculteurs, elle provoque comme conséquence nécessaire l'application d'une autre partie de ce même capital aux industries sœurs de l'agriculture. Les deux premières classes d'industrie étant lancées de concert dans une voie plus large de production, auront des besoins plus étendus à satisfaire ; elles feront des demandes plus fortes à d'autres industries qui, comme les deux précédentes, auront besoin d'appeler à leur secours un capital plus étendu et des bras plus nombreux. Elles retireront de la masse des hommes auparavant inoccupés une masse nouvelle de travailleurs. Ces industries grossissant toujours leurs demandes au fur et à mesure que le champ de la production s'étend devant elles, s'aboucheront avec d'autres industries encore, qui feront pour elles ce qu'elles-mêmes viennent de faire les unes pour

Digitized by Google

les autres, et ainsi de proche en proche, jusqu'à ce que le cercle immense de la production soit épuisé.

Dans ce mouvement imprimé à toutes les industries, on voit que le besoin d'un nouveau capital se fait sentir à mesure qu'une partie de ce capital vient augmenter la production. La demande croît en même temps que l'offre augmente. L'équilibre entre la masse des produits et l'instrument qui les excite à naître se rétablit de lui-même. Il s'en suit que le prix du nouveau capital doit rester le même qu'auparavant, c'est-à-dire qu'avec la même quantité de capital monnayé on achètera la même quantité de marchandise.

Pour rendre complète la démonstration de notre deuxième proposition dont nous nous occupons en ce moment, il ne sera pas indifférent de la lier avec notre troisième proposition que voici.

Troisième proposition.

Lorsque dans un pays doué de grandes forces productives qui ne demandent qu'à se développer, on double le capital monnayé pour le proportionner complètement aux besoins de la production, on peut prêter ce nouveau capital de façon à augmenter pour les capitalistes le taux de leurs anciens profits, et à diminuer en faveur des travailleurs l'intérêt du capital qui leur est prêté.

Il suffit d'expliquer cette proposition pour la démontrer. Considérons tous les capitalistes comme réunis dans un seul capitaliste qui les représente tous : regardons la masse des hommes qui demandent du travail comme résumée dans deux travailleurs, l'un représentant les anciens travailleurs dont les forces productives étaient entretenues par l'ancien capital monnayé, et l'autre travailleur personnifiant en lui tous les hommes qui appelaient le secours d'un nouveau capital pour pouvoir développer leur activité.

Le capitaliste qui d'abord se présentait à un seul travailleur et avec un seul capital, va maintenant se mettre

Digitized by Google

en rapport avec deux travailleurs armés chacun d'une puissance productive égale à celle dont était animé le premier travailleur unique. Il a à leur offrir deux capitaux égaux chacun au capital primitif. Il pourra prêter un de ses capitaux à chacun des deux travailleurs, et le faire à un intérêt moindre que l'intérêt du premier capital, tout en recueillant finalement sur les deux intérêts réunis de ces deux capitaux un profit plus grand que le profit de son premier capital.

Le travailleur, de son côté, recevant un capital à meilleur marché, en pourra plus facilement payer l'intérêt. Mais en même temps qu'il lui est plus aisé de payer le profit du capital emprunté, il a deux fois plus de ressources pour se procurer du capital, et il peut se donner deux fois plus de latitude dans son travail. Il y a donc, de plus que par le passé, deux causes qui se réunissent en sa faveur pour faire prospérer son travail.

Par un effet de la solidarité qui existe entre le capitaliste et le travailleur, les deux causes de prospérité qui viennent de s'ajouter au travail sont deux garanties offertes au capitaliste, deux cautions qui lui sont données pour assurer le paiement du profit de ses capitaux.

Quatrième proposition.

D'après nos deux premières propositions déjà établies, la valeur propre de la monnaie dérive essentiellement du double service que rend une matière quelconque choisie par les nations commerçantes, à l'exclusion de toutes les autres matières, pour être un instrument d'échange et féconder, à titre de capital, les forces productives de la société. De plus, le prix de la matière métallique renfermée dans la monnaie ne joue qu'un rôle étranger, à savoir celui de garantir le porteur que l'émission de la monnaie ne pourra franchir les limites tracées par les besoins de l'échange et du capital. Cela étant, on pourrait dégager la monnaie de ce dernier élément qui lui est étranger ; lui faire jouer à elle-même la fonction qu'au-

Digitized by Google

jourd'hui elle tire du dehors, et fixer dans l'autorité d'où émane la monnaie le motif de la confiance que l'émission n'en dépasserait point les besoins de l'échange et du capital.

La présence de l'élément métallique de la monnaie, que jusqu'ici l'on conserve pour rassurer les esprits, n'en agit pas moins pour gêner et amoindrir les fonctions que remplit la monnaie conformément à sa nature propre. Plus les progrès de l'industrie s'étendent, plus la civilisation se développe, et plus aussi se font sentir les entraves apportées dans notre système monétaire par l'intervention d'une matière-marchandise qui n'est là qu'à l'état de paralysie industrielle. Le numéraire n'a ni la rapidité qu'exige aujourd'hui l'échange, ni le mouvement qui puisse exalter toutes les forces sociales, et les porter à la production. Aussi depuis un demi-siècle l'esprit industriel s'est-il mis à la recherche de combinaisons financières qui suppléassent à l'impuissance du métal monnayé, et le crédit a pris un immense développement.

Il est remarquable, dans l'histoire du crédit, que le crédit public croît dans une proportion beaucoup plus grande que celui des associations particulières. Les crises commerciales proviennent surtout de l'ébranlement des institutions du crédit privé. Au milieu même de la défiance générale des esprits, causée par les abus des établissemens particuliers, le crédit public fléchit peu et se relève aussitôt. C'est même un fait digne d'attention que dans la crise commerciale où nous nous sommes trouvés il y a quelques années, quoiqu'elle ait été occasionnée par des agitations politiques nées au sein même du gouvernement où le crédit public prend naissance, cependant le crédit public se soutient, et non-seulement il se soutient, mais même il s'élève et il voit arriver à lui la confiance qui se retire des particuliers. En méditant sur cette histoire du crédit, on se convaincrait que le mouvement du crédit va de plus en plus vers la concentration de la confiance de tous dans l'institution qui représente les intérêts de tous, c'est-à-

Digitized by Google

dire dans l'Etat ; non point dans l'état considéré sous telle ou telle forme politique et transitoire, mais dans l'État considéré comme institution élevée où tous les membres de la société se donnent rendez-vous, et où tous les intérêts sont solidaires.

En partant de cette observation, il serait possible de former une institution générale du crédit, laquelle constituerait l'essence même de l'Etat, représenterait l'unité permanente et fécondante de tous les élémens de la société : d'un côté, les capitalistes ont intérêt à s'assurer un bon placement pour leurs capitaux ; d'un autre côté, les travailleurs trouvent leur avantage à se procurer tous les capitaux nécessaires pour développer complètement leur industrie. Si tous les travailleurs étaient liés les uns aux autres par un lien solidaire, il est certain, par la prospérité toujours croissante de l'industrie, que la somme des travaux exécutés suffirait pour payer le profit des capitaux, à plus forte raison cette somme suffirait-elle, si les travailleurs, par une bonne organisation du crédit, étaient placés dans des conditions de production plus parfaites. Ne serait-il donc pas possible de former un vaste corps de tous les travailleurs et de tous les capitalistes ! Ne pourrait-on placer les deux grands élémens qui composeraient ce corps en présence l'un de l'autre dans une institution générale de crédit qui les représentât également ? Lorsque chaque capitaliste, pris individuellement, est en rapport avec chaque travailleur, les intérêts sont contraires. De ce conflit naît la défiance, le resserrement des capitaux de l'un, l'impuissance du travail de l'autre, et la ruine de tous les deux. Au contraire, si tous les capitalistes réunis s'abouchaient avec tous les travailleurs solidairement unis, il serait à la fois de l'intérêt de ceux-ci que le capital des premiers fût augmenté jusqu'à concurrence du besoin qu'ils en ont pour alimenter complètement leur industrie. Pareillement, tous les capitalistes qui trouveraient un placement pour un capital beaucoup plus considérable que leur capital actuel, et dans ce placement

Digitized by Google

plus étendu un moyen d'augmenter ce capital sans le déprécier, auraient un avantage marqué à stimuler toutes les forces productives des travailleurs, et à leur prêter des capitaux aux conditions les plus favorables pour assurer les progrès de la production.

Dans la supposition que nous avons faite d'une institution où les capitalistes et les travailleurs fussent également représentés, quel serait l'intérêt des uns et des autres relativement aux fonctions que la monnaie remplit comme instrument d'échange et comme capital?

Il est évident que les capitalistes auraient intérêt à ce que l'émission de la monnaie ne dépassât pas la limite des deux sortes de besoins auxquels elle satisfait. En effet, les deux valeurs de la monnaie sont renfermées dans la double limite de ces besoins. Porter l'émission de la monnaie au-delà de cette limite, ce serait n'y rien gagner, ce serait y perdre; car la monnaie étant trop répandue sur le marché, ne serait plus recherchée. Les ressorts de la production, qui sont tendus par la demande du capital, se relâcheraient. Il en résulterait une sorte d'énervation des puissances productives. Le travail s'affaiblirait au lieu d'augmenter. La source où la monnaie puise sa valeur devenant moins vive, la monnaie aurait une valeur totale moindre. Le degré d'émission de la monnaie qui serait le plus avantageux aux capitalistes réunis, serait celui où l'abondance du capital tiendrait en haleine toutes les forces productives de la société, mais de manière cependant à ne les saturer jamais entièrement. Le corps des capitalistes, convenablement représenté dans l'institution générale du crédit dont nous parlons, serait, en vertu de son intérêt, tenu en garde contre une émission exagérée de la monnaie.

Si nous examinons maintenant quel serait l'intérêt du corps des travailleurs représenté dans la même institution du crédit, nous verrons qu'il est, relativement à l'émission de la monnaie, identiquement le même que celui des capitalistes.

Digitized by Google

En effet, ce qui importe aux travailleurs c'est que les conditions les plus favorables à la mise en action du travail soient remplies. Or, c'est aussi l'intérêt des capitalistes, et ce double intérêt exige que la monnaie soit maintenue dans ses limites naturelles.

Il y a, pour les travailleurs, une raison de plus qui milite contre toute exagération dans l'émission de la monnaie. Si une trop grande quantité en était jetée sur le marché, elle se déprécierait, la valeur totale de la monnaie resterait bien la même, du moins pendant quelque temps, mais chaque coupon de cette valeur totale perdrait quelque chose de sa valeur primitive, parce que le nombre s'en serait accru. Le travailleur qui aurait acquis un de ces coupons par le produit d'un jour de travail, ne pourrait plus acheter avec le même coupon qu'un produit moindre.

Le corps des travailleurs et celui des capitalistes, représentés dans une institution générale de crédit, seraient donc intéressés également à proportionner l'émission de la monnaie aux besoins de l'échange et du capital. Une telle institution offrirait donc toutes les garanties contre l'abus. Elle serait faite pour inspirer la confiance. Fonder une telle institution, ce serait se dispenser d'introduire dans la monnaie un élément métallique qui n'aurait plus aucun rôle à y jouer.

Pourquoi les gouvernemens jusqu'ici n'ont-ils pu, relativement à la monnaie, inspirer la confiance que ferait naître naturellement une institution représentant les intérêts des capitalistes et des travailleurs?

Il n'y a dans la société que des travailleurs et des capitalistes, en prenant le mot *capitaliste* dans une acception qui s'étende aussi aux propriétaires fonciers. Il semblerait donc que le gouvernement n'eût autre chose à faire qu'à représenter ces deux grandes classes de la société; mais il est malheureusement de fait que pour beaucoup d'hommes le gouvernement a toujours été considéré comme *institution dans la société*, mais non pas comme l'*in-*

Digitized by Google

stitution même de la société. Il n'est envisagé communément que comme un grand individu qui a ses besoins à lui, ses intérêts à lui, qui par conséquent peut trouver son avantage particulier à faire servir à ses fins privées l'instrument de la fortune de tous, au détriment de tous les membres de la société. On voit que l'institution gouvernementale, conçue ainsi par beaucoup d'hommes comme étant en dehors de l'essence même de l'organisation sociale, n'est pas ce qu'elle devrait être pour le bien général. Un gouvernement quelconque ne peut répondre aux besoins de la société, dont il est la forme la plus haute, qu'en devenant le centre d'une vaste institution de travail et de crédit dans laquelle les capitalistes et les travailleurs accomplissent leurs destinées solidaires.

Pour qu'une telle institution puisse se réaliser, deux conditions sont nécessaires et elles suffisent. Faisons une première supposition : admettons que les capitalistes et les travailleurs soient convaincus des principes économiques sur la monnaie, principes d'où découle la solidarité qui les unit, qu'arriverait-il alors? Evidemment les capitalistes et les travailleurs se persuaderaient qu'il n'y a pas lieu pour eux à se jalouser et à se faire la guerre. S'il se trouvait que les travailleurs eussent à se plaindre des capitalistes, ou réciproquement, il y aurait du moins pour eux tous cette chose bien certaine que la cause de leur mésintelligence ne provient pas du rapport qui existe naturellement entre leurs intérêts réciproques, mais bien plutôt qu'elle découle d'un malentendu et d'une mauvaise organisation du crédit public, organisation qui ne prête pas des secours suffisans au travail actuel, et qui ne donne pas garantie et récompense aux produits épargnés d'un travail antérieurement accompli. Ils gémiraient autant les uns que les autres des vices d'une telle organisation; mais ils ne se prendraient pas à se quereller et à s'inquiéter mutuellement, quand ils sauraient également bien qu'ils sont victimes d'un mal commun et que leurs reproches mutuels ne feraient qu'augmenter ce mal loin de le guérir.

Digitized by Google

Or, pour amener les travailleurs et les capitalistes à la connaissance des principes économiques que nous avons exposés, une chose suffit : c'est que ces principes soient vrais en eux-mêmes ; car s'ils le sont réellement, ils sont assez simples pour pouvoir entrer sans beaucoup de peine dans tous les esprits. Il serait facile d'en faire entrer la connaissance dans les premiers élémens de l'instruction qu'on donne à la jeunesse. Par ce moyen, on réaliserait un progrès immense, puisqu'on n'irait à rien moins qu'à tarir la source des révolutions qui ébranlent la société jusque dans ses bases, en remettant sans cesse en question toutes les existences.

Rien donc n'est plus simple que de réaliser la première supposition que nous avons faite, à savoir, de convaincre les travailleurs et les capitalistes de la vérité du principe économique qui enchaîne solidairement leurs intérêts. Faisons une seconde supposition : admettons aussi que les gouvernemens soient convaincus de la vérité et de la fécondité des mêmes principes ; voici les conséquences qui vont sortir de cette hypothèse : on ne niera pas que les gouvernemens n'aient, comme tout le monde, l'instinct de leur conservation. Or, leur conservation, c'est le maintien de l'ordre, c'est la paix entre les membres du corps social, c'est la bonne opinion que les différentes classes, c'est-à-dire les capitalistes et les travailleurs, se forment du soin qu'ils prennent, eux gouvernemens, des intérêts généraux à la direction desquels ils sont préposés. Mais nous avons déjà supposé que les capitalistes et les travailleurs sont convaincus de la vérité et de l'heureuse application possible des principes économiques en question. Il n'est donc pas possible que les gouvernemens espèrent jamais maintenir l'ordre dans la société et se faire obéir, s'ils ne réduisent pas en pratique les vérités économiques qui sont du domaine de toutes les intelligences.

D'ailleurs les gouvernemens ont intérêt à prélever l'impôt dont ils ont besoin de la manière la plus sûre, la plus équitable et la plus simple. S'ils se font centre d'une

Digitized by Google

institution générale du crédit, fondée sur les bases économiques que les travailleurs et les capitalistes acceptent solidairement, ils trouveront dans leur position vis-à-vis des uns et des autres les avantages de la plus parfaite perception des impôts. Mais pour que ce bien puisse durer, il faut nécessairement qu'ils se maintiennent dans les justes bornes de l'émission de la monnaie, considérée comme instrument d'échange et comme capital. Si peu qu'ils voulussent dépasser les limites, ils se ruineraient eux-mêmes. Ils renverseraient un ordre social où il y avait concorde, estime pour eux-mêmes et profit évident. Ils ont en outre un moyen de rassurer les esprits en appelant, par une bonne organisation de la représentation nationale, les principaux travailleurs et les principaux capitalistes eux-mêmes à s'associer aux opérations de crédit public, surtout pour le fait de l'émission d'une monnaie dégagée de la présence de l'élément marchandise.

Pour nous résumer, nous arrivons à ce résultat, que les principes économiques sur la monnaie, sur l'organisation du crédit public, en vue de rendre solidaires les intêts des capitalistes et des travailleurs, ne supposent pour être réalisés qu'une seule chose, c'est qu'ils soient vrais et acceptés en théorie. Le caractère de cette théorie c'est de pouvoir passer immédiatement dans les faits.

LEFRANC, *Professeur de Philosophie au collége royal de Rodez.*

Digitized by Google

OBSERVATIONS PHILOSOPHIQUES ET MILITAIRES SUR L'OCCUPATION DU NORD DE L'AFRIQUE. (1)

La conquête du nord de l'Afrique a dû avoir pour but principal la civilisation de cette contrée ; cependant, jusqu'à ce jour, il n'y a pas eu de système raisonné pour l'atteindre. Les uns veulent l'abandon, les autres l'occupation restreinte, et un plus grand nombre la colonisation. Mais de ces trois partis aucun ne me paraît exécutable. L'abandon, la France ne le veut pas ; son instinct le repousse, et son instinct ne la trompe pas. L'avenir, j'espère, le prouvera. Les Anglais ont peuplé l'Amérique du Nord, ils ont un royaume au Cap-de-Bonne-Espérance, ils dominent l'Inde, colonisent l'Océanie. La mission providentielle de la France est de civiliser le Nord de l'Afrique. Cette immense presqu'île se trouvera, par ce moyen, cernée de tout côté par la civilisation. Méhémet-Ali, civilisateur des Arabes, étend sa domination depuis l'Abyssinie jusqu'à Tripoli ; les Français, par l'occupation du Nord de l'Afrique depuis Tunis jusqu'à Maroc ; les Anglais occupent un vaste territoire au Cap-de-Bonne-Espérance ; et toutes les nations maritimes ont des comptoirs et des postes depuis le Cap jusqu'au Mazambique ; il est impossible qu'au milieu de tous ces établissemens de peuples européens, la civilisation ne s'étende en Afrique, et qu'elle ne finisse par envahir toute la surface habitable de cette partie du monde. Si l'Afrique était abandonnée par la France, une ou plusieurs puissances nous remplaceraient, et nous aurions à nos portes et en face de nos côtes de Provence des

(1) Cet article a déjà été publié dans la *Revue de l'Aveyron et du Lot* du 13 juillet 1840.

Digitized by Google

concurrens et des rivaux, des entrepôts de marchandises, et une contrebande active qu'il nous faudrait surveiller. Nous aurions aussi à subir la risée de l'Europe et une tâche ineffaçable sur la dignité nationale; c'est alors qu'on aurait raison de taxer les Français d'inconstance et de légèreté.

L'occupation restreinte est encore un mauvais parti qui nous laisserait des charges pesantes sans aucune compensation.

Le traité de la Tafna a donné un chef à tous les Arabes de l'Ouest; les différentes tribus sous le gouvernement du dey étaient isolées, faibles et désunies; elles se faisaient la guerre entre elles; il n'y en avait aucune d'assez puissante pour faire la loi aux autres. Aujourd'hui tout est changé; nous avons donné du pouvoir à Abdel-Kader, il a réuni presque toutes les tribus de l'Ouest, il subjugue ou égorge tout ce qui lui résiste. Nos alliés passent de son côté, et nous n'avons aucun moyen de les protéger. L'occupation restreinte ne peut s'établir que sur les ports de mer, et nous ne pouvons avoir autour de nos postes que quelques jardins ou quelques bosquets d'orangers, bien murés et sous le canon de nos places. L'esprit hostile des Arabes les empêchera de faire le commerce avec nous; ils porteront leurs denrées soit à Tunis, soit à Maroc ou à Tanger, ce qui pourrait encore nous obliger à faire la guerre contre ces deux pays.

L'opinion la plus nombreuse semble avoir embrassé le parti de la colonisation; mais a-t-on bien réfléchi sur une pareille entreprise? Le sol en Afrique appartient aux tribus ou à quelques chefs influens. Pour coloniser un pays il faut avoir du terrain; il faudra donc dépouiller les Arabes pour donner le sol aux colons Européens: mais alors c'est une guerre d'extermination! les peuples qui cultivent tiennent aussi fortement au sol qu'à leurs opinions religieuses les plus exaltées. Que diriez-vous de ceux qui formeraient le projet de baptiser les Arabes? Certes, ce serait une fo-

Digitized by Google

lie ; eh bien ! ils tiennent plus à leur sol qu'à leur religion ; ils sont trop nombreux et trop aguerris pour qu'ils vous permettent de labourer les tombeaux de leurs ancêtres. On colonise un pays occupé par des peuples vivant de pêche ou de chasse. Les Anglais ont colonisé l'Amérique du Nord ; les Espagnols ont colonisé l'Amérique du Sud ; les Anglais s'étendent au Cap et poussent les Caffres devant eux ; mais nous ne coloniserons pas l'Afrique, parce que les Arabes sont propriétaires et cultivateurs, qu'ils sont trop nombreux et de taille à nous résister. Il faudrait l'extermination de la race Arabe ; qui oserait le conseiller et l'entreprendre !

Quoi que nous fassions en Afrique, nous ne pourrons jamais donner sécurité aux colons. Les Arabes viennent à l'improviste avec une rapidité extrême, pillent, brûlent saccagent et égorgent ; ils s'en retournent avec la même rapidité. Rien ne peut les atteindre ; ils passent partout pour se sauver avec leur butin.

On a proposé d'établir des colonies militaires dans des villages fortifiés. Je conçois que ce moyen puisse mettre les personnes en sûreté ; mais les champs, les troupeaux ne pourront pas entrer dans ces villages. Les colons auront la vie sauve, mais leurs récoltes seront brûlées et leurs bestiaux enlevés. Quelqu'un a proposé d'entourer la plaine de la Mitidja d'un mur de la Chine. Sans parler de la défense d'une telle muraille, qui aurait plus de douze lieues de circuit, flanquée probablement par des tours et des bastions, il faudrait pour la défendre une grande quantité de colons armés : ainsi toute la population de la colonie devrait ranger ses maisons dans l'intérieur et autour de cette muraille ; mais s'ils doivent cultiver toute la plaine, leurs champs et leurs pâturages seront bien éloignés de leur demeure, et s'ils s'établissent à portée de leurs champs, qui défendra la muraille qui peut être attaquée inopinément ? Pour défendre un tel poste, il faut au moins quatre mille hommes de garde tous les jours ; et puis qu'aurait-on avec cette enceinte fortifiée ? Civiliserez-vous les Arabes ?

Digitized by Google

Ferez-vous le commerce avec eux ; leur inspirerez-vous de la confiance ? Nullement. Vous aurez beau laisser des portes d'entrée, ils se garderont bien de pénètrer dans ce guêpier.

Mais que faut-il donc faire en Afrique ? On ne peut pas l'abandonner ; l'occupation restreinte est coûteuse, empêche le commerce et la civilisation. La colonisation est impossible. Il faut y établir la domination telle que l'ont faite les Romains et les Turcs, telle que l'ont établie les Anglais dans l'Inde. On a donné du pouvoir à Abdel-Kader, c'est une faute inconcevable, et ceux qui l'ont faite n'avait lu ni Salluste, ni Machiavel, ou n'ont su tirer aucun parti de leur lecture. Il faut abattre cette puissance coûte que coûte. Les Arabes de l'est sont à peu près soumis ; jusqu'à ce jour on n'y a pas établi des colons. Il faut ménager les habitans de cette contrée, donner l'investiture aux chefs qui leur conviennent, exiger un tribut modéré, gagner les chefs politiques et religieux. Il faut séparer nos possessions d'Afrique en deux parties, l'est et l'ouest, empêcher le plus possible la communication entre ces deux parties. On a conquis Médéah et Miliana, il faut occuper fortement ces deux points, établir des forces considérables à Titterie, traiter Abd-el-Kader comme un pacha révolté, lui ôter toute autorité légale, et menacer les tribus qui lui sont soumises de guerre et de dévastation, si elles se soumettent à son autorité. Il faut se mettre en mesure d'exécuter la menace : la mer et les postes que nous occupons sur les côtes nous en donnent la facilité. Il faut adopter la grande maxime des Romains : *Parcere subjectis et debellare superbos.* Surtout plus de colonisation ; dominer le pays, percevoir des tribus, faire le commerce, civiliser, voilà notre tâche.

Nous aurons, par ce moyen, un grand avantage sur les Arabes ; ils ne peuvent rien contre nous dans nos postes fortifiés ; ils ne pourront pas massacrer et piller nos colons : nous n'en aurons pas. Nous leur demanderons le tribut, et s'ils se refusent à le payer, nous ferons contre

Digitized by Google

eux une expédition pour brûler leurs moissons et enlever leurs bestiaux. Ils seront bientôt las de vivre dans cette anxiété : nous ne les égorgerons pas, mais nous les réduirons à la misère.

La colonisation et les atteintes que nous avons portées à la propriété dans ce pays sont la cause de l'animadversion des Arabes contre nous. Changeons donc de système ; quelques jardins, quelques bosquets d'orangers placés sous le canon de nos postes, doivent être les seules propriétés françaises.

LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL TARAYRE.

Digitized by Google

ERRATA.

—

Page 1, ligne 5, au lieu de 1629, *lisez* 1628.
Page 45, ligne 25, et associée, *lisez* et fut associée.
Page 70, ligne 16, autre trois, *lisez* autres trois.
Page 71, ligne 6e (en remontant), Tittemont, *lisez* Tillemont.
Page 76, ligne 5, Attrides, *lisez* Atrides.
Page 87, ligne 3 (en remontant) *correscant*, lisez *coruscant*.
Page 141, ligne 12, x O x 5° R x (O 6.° C), *lisez* O x 5° R..... — Le signe x ou † signifie *plus* : R. Réaumur; C. centigrade.
Page 179, ligne 3, fossiles, *lisez* fissiles.
Même page, ligne 5 (en remontant), tubulée *lisez* subulée.
Page 284, 1re ligne de la note, Biat, *lisez* Biot.
Page 294, 9 ligne (en remontant), assimiliation, *lisez* assimilation.
Page 330, 3 ligne (en remontant), *genum*, lisez *genuum*.

Digitized by Google

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS CE VOLUME.

Pages.

Dédicace, v
Extrait du Règlement, vij
Liste des membres de la Société, ix
Table des séances de la Société, xv
Relation du siège de Saint-Affrique par le prince de Condé, en 1628, par M. Jules Duval, 1
A M. Lescure, sur son article intitulé : De la Division du Sol. — Ses inconvéniens. — Moyens d'y remédier, par M. Cantagrel, 31
Importance de l'Egypte sous le rapport du commerce, de la communication des peuples et de leur civilisation, par M. le lieutenant-général Tarayre, 41
§ 1. Description de la situation géographique et physique de la mer Rouge et de l'isthme de Suez, 44
§ 2. Inconvéniens du port de Suez. — Moyen de les supporter, 47
§ 3. De la navigation de l'Euphrate, 49
§ 4. Effets immanquables de l'ouverture du canal de Suez, 50
A M. Cantagrel, réponse ; par M. Lescure, 52
Mine de Plombagine ; par M. H. de Barrau, 57
Antiquités du Lot, — Rapport sur des fouilles faites aux Cadourques, mairie de Cahors, en 1839, d'après l'indication de la Commission du Musée départemental du Lot ; par M. Calvet, 61
Documens inédits de l'Histoire du Rouergue ; par M. H. de Barrau, 81
Des anciennes armures défensives ; par M. H. de Barrau, 87
§ 1. Armures des Gaulois, *idem.*

Digitized by Google

§ 2. Armures des Romains, 88
§ 3. Armures des Francs, 89
§ 4. Haubert ou cotte de mailles (11, 12 et 13e siècles), 90
§ 5. Armures intermédiaires entre le haubert de mailles et l'armure pleine (13 et 14e siècles), 93
§ 6. Armures pleines et fermées (14, 15, 16 et 17e siècles), 95

Inscriptions et Monumens; par M. H. de Barrau, 99
§ 1. Inscriptions de l'église de Perse, près Espalion, *idem.*
§ 2. Tombeau de Bozouls, 100
§ 3. Tombeau gallo-romain de Rodez, 102
§ 4. Eglise St-Austremoine, près Salles-la-Source, 104
§ 5. Eglise de Combret, canton de Saint-Sernin, 106
§ 6. Urne cinéraire en verre, *idem.*
§ 7. Tombeau du Commandeur à Martrin, 107
§ 8. Tombeau d'un chevalier extrait de l'ancienne église des Jacobins, de Rodez, 110
§ 9. Tombeau de Lavergne, dans le Sévéraguais, 112
§ 10. Tombeau de la chapelle des fonts baptismaux, dans l'église cathédrale de Rodez, 113
§ 11. Inscription du tombeau de la chapelle de Cantobre, 114
§ 12. Inscription romane trouvée dans une maison de Rodez, *idem.*
§ 13. Inscription d'une pierre tumulaire de l'église de St-Amans de Salmiech, 115
§ 14. Date de la construction du clocher de Comps-Lagrandville, 115
§ 15. Anciennes inscriptions des murs de la ville de Rodez, *idem.*
§ 16. Inscription d'une pierre trouvée dans les ruines de l'ermitage de St-Guiral, 116
§ 17. Eglise de Loc-Dieu, 117

De la découverte d'un Aquéduc romain; par M. Boissonnade, 119

Digitized by Google

Détermination de la hauteur de Rodez au-dessus du niveau de la mer, par M. le baron d'Hombres-Firmas, 129
Résultats agricoles obtenus dans le département de l'Aveyron par l'emploi de la chaux ; par M. Ad. Boisse, 131
Mémoire sur Roquefort, par M. Limousin-Lamothe, 137
Rapport sur les Médailles du Musée de Rodez ; par M. H. de Barrau, 171
Note sur quelques débris fossiles d'insectes ; par M. J. Bonhomme, 180
Description d'une petite machine à vapeur employée dans quelques localités pour accélérer la combustion du bois dans les foyers ; par M. H. de Barrau, 181
Entrée à Rodez de Pierre Castelnau, évêque de Rodez, par l'abbé Cabaniols, 183
Entrée à Rodez de Raymond d'Aigrefeuille, évêque de Rodez, par le même, 193
Notes sur l'église de Ceignac ; par M. H. de Barrau, 197
Voyage aërien de l'abbé Carnus, 208

§ 1. Lettre de M. l'abbé Carnus sur le voyage aërien fait le 6 août 1784, 209
§ 2. Description de la Montgolfière, 217
§ 3. Manipulation, 219
§ 4. Observations diverses sur la pesanteur du globe et les dépenses de sa construction. — Sur la hauteur à laquelle il s'est élevé. — Sur la durée et les dangers de la course. — Sur l'utilité des machines aërostatiques pour la science, 222

Eaux minérales du département de l'Aveyron, par M. H. de Barrau, 232
Histoire de la bête du Gévaudan, 258
De la Stabilité des Phénomènes terrestres ; par M. Marcel de Serres, 267
Hauteur de quelques points culminans du département de l'Aveyron. — Mesure de l'arc du méridien

Digitized by Google

terrestre. — Nivellement de quelques rivières : par M. H. de Barrau. 280
Notice sur le blé monstre, dit de Sainte-Hélène, par M. Charles-d'Hombres (et non pas M. le baron d'Hombres-Firmas, ainsi qu'il a été imprimé par erreur au bas de la Notice), 290
Lettres sur la Poésie patoise ; par M. Daudé de Lavalette. — (Première lettre). Introduction. Langue romane. — Troubadours, 293
—(Seconde lettre). Goudouli, 304
—(Troisième lettre). — Anciens poètes patois (Languedociens et Provençaux) de second ordre. 317
—(Quatrième lettre). — L'abbé Favre. — Nouveaux poètes patois de second ordre, 326
—(Cinquième lettre). — Claude Peyrot, prieur de Pradinas. — M. Peyraube, 334
—(Sixième lettre). — Avenir de la poésie patoise, 347
Programme d'un cours d'Histoire naturelle Aveyronnaise, et d'un cours d'Observations locales ; par M. Jules Bonhomme, 353

§ 1. Mammifères. 354
§ 2. Oiseaux, 356
§ 3 Reptiles, poissons, 358
§ 4. Animaux sans vertèbres, 359
§ 6. Botanique, 361
§ 6. Géologie et minéralogie 363

Solidarité des sciences économiques : De la Monnaie, par M. Lefranc, 369
Occupation de l'Algérie ; par M. le lieutenant-général Tarayre, 387
Errata. 392

Fin de la Table.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ

des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.

RAPPORT ANALYTIQUE

SUR LES EAUX MINÉRALES DE PRUGNES * (Aveyron).

« L'avancement de plusieurs branches de la méde-
» cine faisait depuis long-temps désirer une nouvelle
» et plus ample description des principes et des pro-
» priétés reconnus dans les eaux minérales de Camarès, » dit avec raison M. Caucanas, dans son *Traité analytique et pratique sur les eaux de Sylvanès*, publié en 1802. Mais aujourd'hui que les progrès de la chimie font présumer que l'on sera irrévocablement fixé sur les principes constituans de ces mêmes eaux, une nouvelle analyse ne peut qu'offrir un nouvel intérêt. Cet agent médical qui, entre des mains éclairées, est un

* Nous saisissons cette occasion pour rectifier une erreur qui a été commise involontairement au préjudice de M. Limousin-Lamothe. Dans le travail précédemment publié sur les eaux minérales du département, il est dit que l'analyse des eaux de Trébas a été faite par MM. les docteurs Delbosc et Pujol. Cette analyse est entièrement due à M. Limousin-Lamothe père, et les médecins du département du Tarn n'y sont pour rien. Ce qui a occasionné cette méprise, c'est que l'analyse en question est contenue dans un rapport dont MM. Delbosc et Pujol sont les auteurs.

(*Note de* M. H. de B.)

Digitized by Google

puissant auxiliaire, même un moyen curatif pour une foule de maladies, était jadis livré aveuglément aux buveurs, qui en usaient sans connaissance de cause et en éprouvaient un effet salutaire ou nuisible, selon que la maladie qui les conduisait aux eaux les réclamait ou non. Alors une analyse était indispensable, afin que les médecins qui avaient à les prescrire pussent agir avec certitude et ne pas exposer leurs malades aux suites quelquefois funestes que peuvent produire des agens médicaux dont la composition est ignorée.

On fit donc, vers le milieu du dernier siècle, sur les eaux d'Andabre et de Sylvanès, des recherches qui furent plus ou moins fructueuses, et l'on signala plusieurs substances comme faisant partie des principes chimiques de ces eaux. Mais rarement les quantités furent déterminées; et d'ailleurs ces analyses étaient si fautives, que des substances essentielles ne furent pas même soupçonnées. Plus tard, en 1802, lorsque Lavoisier, Morvaux, Chaptal, Bertholet, Fourcroi, Vauquelin, etc., eurent fait faire à la chimie des progrès aussi rapides qu'étonnans, M. Caucanas s'occupa des mêmes recherches et donna une analyse que l'on était autorisé à croire exacte. Plus tard encore, en 1819, M. Solier, propriétaire de la fontaine de Prugnes, fit procéder à l'analyse de l'eau d'Andabre et de Prugnes par M. Laurens, professeur de chimie à Marseille. Enfin, M. le docteur Coulet publia sur les eaux d'Andabre un Mémoire plein d'observations judicieuses qui renferme une analyse de ces eaux, et qui en constate les propriétés.

Il serait à désirer que les résultats de ces trois recherches fussent identiques; alors, plus de doute, l'opinion serait fixée. Mais ils sont si différens les uns des autres, que l'on ne sait à quoi en attribuer la disproportion et la contrariété. Un coup-d'œil suffira

Digitized by Google

pour s'en convaincre. Nous allons en donner un résumé : seulement, pour en faciliter la comparaison, nous mettrons les proportions communes sur dix litres d'eau, quantité qui a servi au travail de M. Coulet et au nôtre.

Analyse de M. Caucanas.

	gram.	déc.
Sulfate de soude	40	0
Carbonate de fer	3	5
Carbonate de chaux	5	0
Chlorhydrate de soude et chlorhydrate de chaux.	5	»
Total	53	5

Acide carbonique environ 1/3 de volume.

Analyse de M. Laurens.

Chlorhydrate de soude	4	»
Sulfate de soude	2	»
Carbonate de soude	3	»
Carbonate de magnésie	3	5
Carbonate de chaux	1	5
Total	14	»

Acide carbonique, 1/4 de volume.

Analyse de M. Coulet.

Carbonate de chaux	2	51
Carbonate de magnésie	1	526
Carbonate de fer	»	565
Sulfate de soude	6	954
Chlorhydrate de soude	»	820
Sous-carbonate de soude	18	735
Total	30	651

Acide carbonique, près d'un volume.

Digitized by Google

Ainsi, pour faire remarquer les principales contradictions, l'un trouve quarante grammes de sulfate de soude, un autre six, un autre deux. Le premier constate trois grammes cinq décigrammes de carbonate de fer, le second constate son absence, le troisième en désigne cinq cent soixante-cinq milligrammes. Il en est de même pour le carbonate de soude. M. Caucanas n'en désigne pas un atome; M. Laurens en signale trois grammes; M. Coulet dix-huit. A quoi peuvent donc tenir ces différences dans le résultat de ces travaux, différences si considérables qu'elles excluent toute idée d'une erreur? Accusera-t-on la variation que pourrait subir l'eau dans sa constitution chimique en des temps éloignés? Cette opinion ne peut pas être adoptée. Nous connaissons des eaux minérales dont l'analyse a été faite depuis long-temps et répétée de nos jours : elles sont les mêmes, sauf les légères nuances que les progrès de la chimie ont produites. Une saison pluvieuse? Après des pluies abondantes, l'eau minérale a pu être plus étendue, mais les mêmes principes y existent toujours, quoique en quantité un peu moindre. Le transport? Nous conviendrons sans peine qu'il peut en résulter des modifications telles que l'on serait tenté de croire que ce ne sont plus les mêmes eaux que celles qui ont été examinées à la source, et nous le prouverons plus bas. Mais cette différence ne peut exister que pour le gaz acide carbonique et les substances qu'il tient en solution, comme le carbonate de chaux, de magnésie et de fer, et encore les doit-on trouver précipitées. Quant aux matières fixes et solubles, le transport ne peut les faire varier.

De ces diverses opinions émises par des personnes très-capables d'ailleurs, il doit résulter qu'aucune de ces analyses n'a été faite à la source, ou du moins très-peu de temps après que l'eau a été puisée; et

Digitized by Google

c'est ici le cas de signaler ce qui nous est arrivé à nous-même.

Appelé par M. Solier pour faire sur les lieux l'analyse qualitative des eaux de Prugnes, nous avons d'abord porté nos recherches sur le fer, métal dont M. Laurens avait constaté l'absence dans le rapport que M. Solier nous avait confié. L'infusion gallique a coloré l'eau en vinassé très-foncé ; cette eau a été décolorée par quelques gouttes d'acide sulfurique ; le fer en a été précipité en oxyde par l'ammoniaque, et en sous-carbonate par la potasse ; l'hydro-cyanate de potasse l'a précipité en bleu ; en un mot, la présence du fer a été constatée de la manière la plus évidente. Une bouteille de la même eau soumise aux mêmes épreuves huit jours après son transport, n'a plus offert les mêmes phénomènes et ne contenait qu'une trace de fer. Surpris de cette différence, le fond de la bouteille a été observé, et nous avons trouvé le fer précipité presque dans la même proportion que celles qui seront désignées dans l'analyse. Est-il étonnant alors que M. Laurens en ait constaté l'absence dans la même eau par une épreuve faite à Marseille ? Non, certes ; mais ne devait-il pas avoir égard au précipité déposé par l'eau ?

Il en sera de même à plus forte raison pour le gaz acide carbonique, principe si fugace qu'il n'est guère possible d'en conserver qu'une partie, pour peu que le séjour de l'eau dans les bouteilles soit prolongé, à moins qu'elles ne soient parfaitement bouchées et tenues renversées. En effet, pour l'eau d'Andabre, M. Laurens, à Marseille, n'en trouve que 1/4 : M. Caucanas, à Millau, 1/3, et M. Coulet, qui en est plus rapproché, en désigne un volume. Il est facile, d'après ce simple aperçu, de voir combien le transport influe sur le dégagement du gaz acide carbonique. Une épreuve pour le même objet a été faite à la

Digitized by Google

source même de Prugnes, et la qualité de gaz libre qui se trouve dans l'eau de cette fontaine a été reconnue être d'un volume et demi d'après ce qui sera démontré par les détails où nous allons entrer.

Désignons d'abord les caractères physiques des eaux de Prugnes :

1° Elles sont inodores ;

2° D'une saveur acidule légèrement styptique ;

3° Limpides dès l'issue de la source : mais lorsqu'elles sont exposées à l'air, bientôt après elles se troublent légèrement et laissent déposer un précipité formé de carbonate de chaux, de carbonate de magnésie et de sous-carbonate de fer ;

4° Versées dans un verre, il se dégage des bulles de gaz acide carbonique, et ce dégagement se prolonge assez long-temps. L'agitation le facilite, mais elles en retiennent toujours une plus ou moins grande quantité.

Afin de préciser le volume de gaz contenu dans les eaux de Prugnes, il a été versé dans dix litres d'eau récemment issue de la source une quantité d'eau de chaux suffisante pour en saturer le gaz. Le précipité recueilli, et parfaitement desséché, a pesé soixante-quinze grammes. Or, il est établi d'après les auteurs et d'après l'expérience que nous avons répétée que cinq grammes de carbonate de chaux produisent un litre vingt-un centilitres de gaz acide carbonique : les soixante-quinze grammes en contiendront donc quinze litres, plus deux litres quatre-vingt-trois centilitres qui proviennent des fractions que nous négligeons pour le motif qui va être énoncé. Il est donc rigoureusement prouvé que ces eaux contiennent un volume et demi de gaz libre. Mais comme l'eau de chaux, en se combinant avec le gaz précipite en même temps les carbonates de chaux, de magnésie et de fer, et que ces principes constituans de l'eau

Digitized by Google

augmentent en proportion le poids du produit précipité, nous laissons les deux litres quatre-vingt-trois centilitres de gaz provenant des fractions pour compenser celui que doivent produire les carbonates terreux qui sont contenus dans l'eau minérale.

(M. Limousin-Lamothe porte ensuite ses recherches sur les caractères chimiques de la même eau. Nous ne le suivrons pas dans les détails de ses expériences, il suffira d'en consigner ici le résultat).

Dix litres d'eau minérale soumis à cette analyse ont donné :

Gaz acide carbonique libre.....	15 lit. (1 vol. 1/2).	
Gaz acide carbonique combiné.....	3 lit. environ.	
Sels produits par l'évaporation.....	15 gr.	60 déc.
Par litre d'eau.....	1	56
Matières solubles dans l'eau.....	6	60
Savoir :		
Sous-carbonate de soude.....	3	40
Chlorhydrate de soude.....	0	85
Chlorhydrate de chaux.....	0	85
Sulfate de soude.....	1	30
Matière azotée (animale) environ...	0	10
Pertes.....	0	10
Total.....	6	60
Matières insolubles.....	9	00
Savoir :		
Carbonate de chaux.....	5	45
Carbonate de magnésie.....	2	65
Sulfate de chaux (une trace).....	0	05
Carbonate de fer.....	0	75
Silice (une trace).....	0	00

Digitized by Google

Perte	0	10
Total	9	00
Substances solubles	6	60
Total pour dix litres	15	60

Ce qui donne par litre d'eau minérale :

Carbonate de soude	0 gr.	340 déc.
Chlorhydrate de soude	0	085
Chlorhydrate de chaux	0	085
Sulfate de soude	0	130
Carbonate de chaux	0	545
Carbonate de magnésie	0	265
Carbonate de fer	0	075
Matière azotée, silice, sulfate de chaux, perte	0	035
Total	1	560

Les élémens chimiques de l'eau de Prugnes une fois connus, il sera facile d'en spécifier les propriétés médicales. Elles se rapprochent singulièrement de l'eau de Selters ou de Seltz, car la composition chimique des deux eaux est la même à très-peu de chose près ; elles ne diffèrent que dans les proportions.

L'analyse des eaux de Seltz a été faite et publiée par MM. Caventou, François, Gasc et Marc. Sur dix litres, ils constatent :

Chlorhydrate de soude	21 gr.	10 déc.
Carbonate de soude	10	30
Sulfate de soude	1	00
Carbonate de chaux, Carbonate de magnésie	4	20
Oxide de fer (des traces)	0	00
Total	36	60

Digitized by Google

Quant au gaz acide carbonique, ces chimistes avouent n'avoir pas fait des expériences assez exactes pour pouvoir en apprécier le volume.

Les observations précédentes au sujet du carbonate de fer permettent de présumer que l'analyse de ces messieurs a été faite loin de la source, et que s'il n'en avait pas été ainsi ils auraient trouvé une plus grande quantité de carbonate de fer, puisque, disent-ils, *il arrive que les bouchons sont noircis*, comme dans l'eau de Prugnes. Si à ces recherches nous ajoutons celles de Westrumb et d'Andréas, nous y trouverons trois quarts de grain (o gr. o4 déc.) d'oxide de fer et un grain (o gr. o5 déc.) de silice sur soixante onces d'eau de Selters (1 kil. 5oo), et un volume un quart de gaz acide carbonique. Ces rapprochemens avec l'eau de Prugnes sont frappans et prouvent jusqu'à quel point la ressemblance est établie entre ces deux sources : du reste, le sulfate de chaux et la silice étant des substances inertes et d'ailleurs dans des proportions si minimes, leur action médicale peut être négligée.

Puisque de l'identité des principes chimiques de l'eau de Seltz et de l'eau de Prugnes doit résulter l'identité de leurs propriétés, il importe de constater celle de l'eau de Seltz : « Sa saveur agréable, dit Hufeland en parlant de celle-ci, son effet vivifiant et en » même temps calmant, ses vertus favorables à tous » les tempéramens comme à presque toutes les maladies et des effets éminemment salutaires dans la » plupart d'entre elles, la font regarder comme précieuse non-seulement aux personnes malades, mais » encore à celles jouissant d'une bonne santé. La plupart des médecins praticiens ont reconnu qu'elle » stimule et reconforte l'économie en favorisant toutes » les secrétions et particulièrement celles des urines et » de la peau; qu'elle augmente surtout l'activité du

Digitized by Google

» système lymphatique et glanduleux et celle des pou-
» mons..... Elles conviennent également dans les ma-
» ladies qui sont causées par l'inertie et la faiblesse
» du système vasculaire; dans les obstructions et di-
» verses évacuations supprimées; dans les maladies
» bilieuses et les infiltrations du foie; dans les affec-
» tions goutteuses et scrofuleuses..... Elle agit pres-
» que comme spécifique dans les cas de calculs uri-
» naires et dans la gravelle, etc. »

Pour être fixé sur les propriétés thérapeutiques de l'eau de Prugnes, on doit consulter l'excellent Mémoire de M. le docteur Coulet et celui de M. Caucanas. Ces deux médecins en ont consideré l'action médicale sous tous les points de vue, et elle est trop étendue pour que ces détails puissent entrer dans cet opuscule. Il est néanmoins utile de dire avec M. Coulet que, par leur nature gazeuse et ferrugineuse, ces eaux sont destinées à devenir d'un usage journalier qui sera tout aussi répandu et aussi utile que celui de cette eau factice que les Anglais appellent *Soda-Water,* et qui ne contient pas de fer. Il démontre la préférence qu'elles méritent sous plusieurs rapports sur les eaux exotiques de Seltz : il les conseille enfin dans les cas de leucorrhée, de ménorrhagies passives, d'aménorrhées, d'anorexie, dans les coliques néphrétiques et hépathiques, dans la chlorose ou pâals couleurs, dans les fleurs blanches, etc.

Comme boisson d'agrément, elles sont très-salutaires dans les chaleurs de l'été, et l'usage peut en être modifié de mille manières selon le goût de chacun : en limonade gazeuse ou bavaroise au citron, à la groseille, à la framboise, etc. Une foule de personnes se trouvent bien d'en faire usage même à leurs repas.

A la vérité, M. Coulet parle de l'eau d'Andabre, objet particulier de son travail; mais la distance de

Digitized by Google

l'une à l'autre est si rapprochée, la composition si ressemblante, que tout fait présumer qu'il n'existe pas de grandes différences quant aux matières salines, et que s'il y en a une pour le gaz elle ne peut être qu'en faveur de l'eau de Prugnes.

Dans une Notice publiée par le *Ruthénois*, nous avons fait ressortir les vices de construction de la fontaine d'Andabre ; nous avons prouvé combien le dégagement du gaz est facile dans un puits d'une ouverture si considérable. L'eau de Prugnes, au contraire, coule d'un petit réservoir hermétiquement fermé, et il n'y a d'autre ouverture que celle qui est destinée à l'écoulement de l'eau. A côté de celle-ci, il existe une autre source de la même eau dont la construction est semblable à celle d'Andabre, mais susceptible comme cette dernière de modifications. Espérons que M. Solier les adoptera et qu'il ne sera pas, comme les propriétaires d'Andabre, sourd à ses intérêts et à ceux du public.

Saint-Affrique, 1842.

P. LIMOUSIN-LAMOTHE, *pharmacien*.

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR L'ABBAYE ET L'ÉVÊCHÉ DE VABRES (1).

I. Abbaye.

[« Au temps où la race des Marcomans (Normands), la plus féroce de toutes les races barbares, venue du Nord pour envahir toute l'Europe, avait pénétré dans la Gaule, la sainte Église souffrait des violences inouïes; nul n'arrêtant la fureur des Barbares, ce n'était pas une faible tribulation, parce que

(1) Ce Mémoire de M. le docteur Géraud a été publié il y a deux ans sous forme de brochure qui fut l'objet d'un compte-rendu en cinq articles par M. Jules Duval, dans la *Revue de l'Aveyron* (5e année. Nos. 21, 24, 26, 30, 32). L'auteur, en nous autorisant à introduire cet important travail dans les *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts*, a consenti en même temps à y laisser intercaller les faits ou les considérations générales qui appartenaient en propre au travail de M. Jules Duval, afin que l'œuvre fût aussi complète que possible. Ces additions, peu nombreuses, du reste, seront désignées dans le texte par des crochets [ ] et dans les notes par les initiales J. D. — M. Géraud a exploré à la Bibliothèque royale de Paris les manuscrits de la collection Doat, dont plusieurs volumes in-folio contiennent les titres de Vabres, St.-Affrique, Nonenque, Nant, Millau, Belmont, etc. — M. Duval a puisé plusieurs faits intéressans dans un manuscrit qui paraît être resté inconnu des historiens du Rouergue. Il se compose de quatre-vingt-quatorze pages in-12, dont les quatre-vingt-sept premières ont été écrites en 1706 par Jérôme Amiel, chanoine du chapitre de Vabres, qui avait été secrétaire d'Isaac Habert, le plus illustre évêque de ce siège. Elles sont précédées de ce titre : *Remarques historiques concernant le chapitre cathédral de Vabres.* Les sept dernières pages, écrites par une autre main, sont intitulées : *Series episcoporum Vabrensium*, et renferment une brève énonciation du nom de chaque évêque, de la date de son élévation et de l'année de sa mort. Ce manuscrit appartient au vénérable M. Durand-Catus, ancien maire de St.-Affrique.

Digitized by Google

dans presque tous les bourgs le long de l'Océan les églises étaient détruites, les villes dépeuplées, les monastères renversés. Telle, en effet, était la rage des persécuteurs, que les chrétiens qu'ils pouvaient saisir, ils les tuaient; et ceux qui reculaient devant le meurtre d'hommes innocens les gardaient prisonniers pour en obtenir une forte rançon. Aussi, plusieurs chrétiens ayant éprouvé une affreuse persécution, abandonnant leurs terres et s'éloignant de l'héritage de leurs pères, allèrent habiter les pays situés à l'Orient. Beaucoup aimèrent mieux périr que d'abandonner leur pays. Quelques autres, au cœur desquels la foi n'avait pas jeté de profondes racines, oubliant la purification d'une sainte régénération et séduits par les ténébreuses ruses des païens, se donnaient à leur alliance et à leurs crimes. Et ils étaient plus impitoyables que les Barbares, à cause de leur ancienne foi : ils recherchaient les retraites des chrétiens, et pour fortifier leur crédit auprès des Barbares, prenaient plaisir à verser de leurs propres mains le sang de leurs proches. Les autres, enfin, attendaient le calme, ne connaissant pas leurs péchés, alors que la vengeance divine les frappait, parce qu'avant cette tempête l'un rongeait la vie de l'autre, et que le riche s'efforçait de dérober frauduleusement au pauvre ce qui lui appartenait. C'est pour cela que fut envoyée cette longue et dure affliction : les féroces ravages des Marcomans durèrent jusqu'à ce que les églises les plus belles furent réduites en ruines, et que les ronces couvrirent les cimes les plus hautes des murs. Mais surtout vers les côtes de la mer, la terre demeurait inculte et la présence des hommes y devenait rare, sauf dans les châteaux les mieux fortifiés, parce qu'à l'approche du fléau les habitans avaient émigré dans d'autres contrées, ou avaient péri, ou s'étaient mêlés

Digitized by Google

aux Barbares. Ceux qui avaient échappé s'étaient réfugié dans des forts.

» Il y avait dans ce temps au pays de Périgord un monastère appelé Palmat, où les serviteurs de Dieu adoraient continuellement le Christ, n'ayant rien en propre que ce que permettait la règle de Saint-Benoît; car il y avait dans la même province plusieurs monastères qui, effrayés par l'orage de l'invasion des Normands et craignant la faim, essayèrent d'avoir des biens en propre, contrairement à la règle : les religieux de Palmat avaient évité avec soin ce qu'ils regardaient comme mauvais et illicite, cultivant dans leur cœur les enseignemens de saint Paul, le grand prédicateur : *Qui nous séparera de la charité du Christ ? la tribulation, la persécution, la faim, la misère, le danger, le glaive ?* car ils disaient, eux aussi, que celui-là n'était en rien moine qui cherchait la propriété sur la terre....., alors qu'il ne devait avoir que son propre péché et sa propre place (2), car ils étaient pauvres en biens, mais riches en foi. Leur chef était l'abbé Adalgasius, respectable vieillard aux cheveux blanchis dans la piété, aux mœurs justes, à la figure sereine, issu d'une noble famille et doué d'une parole très-éloquente. Voyant qu'il ne restait aucun moyen d'échapper plus long-temps à la cruauté des Barbares dans le même lieu, il s'occupa comme un bon pasteur de trouver une contrée où il pût abriter ses pauvres brebis, dont il ne pouvait plus long-temps supporter le fréquent massacre. Or, il vint aux oreil-

(2) Il est bien curieux que la communauté des biens, la négation de la propriété individuelle qui effraient à juste titre nos contemporains, aient été pendant quinze siècles considérées, et de l'aveu général, comme l'idéal de la perfection, la condition la plus certaine du salut, comme un grand progrès sur la propriété individuelle. Remarquable témoignage des variations de l'esprit humain dans les croyances les plus fondamentales!
J. D.

Digitized by Google

les du marquis Raymond, qui dans ce temps gouvernait la monarchie de Toulouse, que le vénérable abbé Adalgasius était obligé de fuir avec ses *cliens* devant les incursions des païens. Réfléchissant en lui-même et inspiré par une pensée divine, il forma le salutaire conseil d'offrir à l'homme de Dieu dont la renommée remplissait le pays, un couvent dans ses biens patrimoniaux, afin qu'il y vécut avec ses disciples, et que par leurs prières fussent effacés ses péchés et ceux de ses parens. Il dépêcha en conséquence vers l'abbé pour le prier de venir le trouver à Toulouse. Celui-ci ne pouvant se rendre tout de suite à cette invitation, parce qu'il était à soixante mille environ de la ville de Toulouse, et ne voulant pas d'ailleurs voyager pour une chose incertaine, envoya à Raymond deux de ses disciples, pour qu'il leur expliquât quelle était l'affaire pour laquelle il devait franchir d'aussi grandes distances. Ceux-ci se hâtèrent d'accomplir les ordres de leur père..... Raymond, après les avoir entendus, aima mieux fixer un jour où le vénérable abbé se rendrait à Toulouse, craignant qu'avant son voyage des obstacles ne vinssent s'opposer à l'exécution de cet utile projet. On convint donc d'un jour où le saint abbé, délivré de tout autre soin, viendrait traiter avec lui de cette affaire. Les disciples, rentrés dans leur asile, rapportèrent tout à leur vénérable père qui, après les avoir écoutés, consultant le Dieu tout-puissant, partit pour Toulouse. A cette époque, le pieux Hélissachar remplissait dans cette ville les fonctions épiscopales. Le puissant marquis, apprenant la présence de l'abbé Adalgasius, le manda ainsi que des abbés du voisinage. » Il fut convenu que le nouveau monastère serait fondé à Vabres, petit village du Rouergue (année 861).

Tel est le récit que faisait au dixième siècle le moine

Digitized by Google

Aigo (3) de la fondation de l'abbaye de Vabres, récit auquel j'ai tâché de conserver dans la traduction les couleurs simples et énergiques de l'original, au prix même de l'élégance. Déjà dans le Rouergue les lieux de Conques, de Nant, de Saint-Antonin, de Saint-Sernin sous Rodez, peut-être même de Saint-Affrique, avaient servi d'asile à la piété et à la frayeur des chrétiens. D'un abord difficile, ce pays leur offrait une protection assurée, en même temps que ses montagnes hautes et ombragées, ses gorges profondes, ses vallées solitaires, toute une nature empreinte de tristesse, élevaient l'âme aux pensées graves et le cœur au sévère enthousiasme de la piété. C'est sans doute à l'austère physionomie de nos contrées qu'est due cette multitude innombrable de monumens révérés par la dévotion des âges, depuis le sombre culte des Druides et la religion plus sensualiste des Romains, jusqu'à nos jours de scepticisme. Mais c'est surtout la ferveur chrétienne qui imprima sur notre sol la teinte si profondément religieuse qui le distingue encore.

Le pays de Vabres devait être, dans ces époques reculées, une précieuse retraite pour des solitaires. Le Dourdou (4) l'arrose et féconde les belles plaines qu'il traverse. Au moindre travail de l'homme, de rians coteaux se couvrent de vignes et d'arbres frui-

(3) Catel, *Comtes de Toulouse.* — Confirmé par les recherches savantes de M. Clavel, curé de Paunat. [*Hist. de Languedoc*, t. 2, p. 649 et dans les preuves. — *Vabræ in diplomate Caroli Calvi, Vabricum Bernardo Guidoni, Vabrincum aliis (Gallia christiana); Vaber alias.*] J. D.

(4) Le mot *dour* en langue celtique veut dire *source.* (Adour, Dourbie, Dordogne, Durzon). — Légèrement altéré (*Doux*, la *Doux*, l'*Adoux*) il est encore usité dans le Vabrais avec le même sens. Ainsi la fontaine de Cornus s'appelle la *Doux*; c'est un mot commun et non propre. J. D.

Digitized by Google

tiers; les fertiles alluvions qui remplissent le fond de ses vallées produisent d'abondantes récoltes : l'air y est salubre, la température tiède; les nombreuses collines qui l'enceignent sans le fermer contiennent dans leur sein les richesses nécessaires à une existence facile et heureuse. Le moine y trouvait au sein de l'isolement des terres à cultiver, le soleil pour se réchauffer, le silence pour prier.]

Les troubles continuels du malheureux règne de Charles-le-Chauve n'avaient point agité le Vabrais qui, depuis l'invasion passagère des Arabes (755), jouissait d'une paix profonde. Situé sur les frontières de la Gaule Narbonnaise, il dut faire partie, sous les Romains, des Ruthènes provinciaux qui s'étendaient jusqu'au Tarn. Les Visigoths s'emparèrent du pays en 471; Clovis en 507, après la bataille de Vouillé. A compter du neuvième siècle, il appartint successivement aux comtes de Toulouse, d'Armagnac et de Rodez, sous la suzeraineté du roi de France. Réuni enfin à la couronne, il forma l'extrémité orientale de la Haute-Guyenne, plus connue sous le nom de Haute-Marche-du-Rouergue, dans la généralité de Montauban, de la sénéchaussée de Villefranche et plus tard de Rodez.

[« Adalgasius partit aussitôt de Toulouse pour aller prendre possession du lieu de Vabres, où il construisit une église sous l'invocation de la sainte Vierge, de saint Pierre, de saint Denis et de plusieurs autres saints. Peu de temps après un ecclésiastique du pays, nommé Rodland, filleul et clerc ou chapelain du comte Raymond, fit une donation considérable à ce nouveau monastère, y embrassa l'état religieux et en fut enfin abbé après Adalgasius.

» Raymond, qui avait extrêmement à cœur le monastère de Vabres, partit pour la cour et obtint une

Digitized by Google

charte de Charles-le-Chauve qui confirma cette fondation et la prit sous sa sauvegarde spéciale (862). La charte est datée de Paris *du* 19 *de juillet la vingt-quatrième année du règne de Charles, induction* 10 ; ce qui prouve que ce prince comptait quelquefois les années de son règne depuis l'assemblée de Kiersi, où il fut couronné roi de Neustrie l'an 838. Ce roi, pour contribuer en quelque chose à la fondation de ce nouveau monastère, donna à Raymond 40 livres pesant d'argent. Le comte, à son retour de la cour, le dota, par une charte du 3 de novembre de la même année, conjointement avec Bertheiz, son épouse, et lui donna diverses terres qu'il avait dans le Rouergue avec plusieurs serfs pour les cultiver ; ce qui prouve qu'il devait être du pays, puisqu'il y possédait tant de biens patrimoniaux. Raymond fit cette donation *pour le salut de son âme, pour celui de Fulguald, son père, de Senegonde, sa mère, et de Frédelon son frère germain, afin que comme ils avaient été étroitement unis leur aumône pût être commune et également utile à tous* (5). Raymond et Bertheiz, son épouse, mettent ensuite l'abbaye de Vabres, après leur mort, sous la protection de leurs fils Bernard Fulguald et Adon, qui souscrivirent la charte, qui fut encore souscrite par Helissachar, évêque de Rodez, par Begon, vicomte dans le Rouergue ou dans le Toulousain, et par plusieurs autres personnes de considération. Raymond avait un quatrième fils nommé Aribert ou Airbert, qu'il dévoua fort jeune au Seigneur dans cette abbaye et qui, en prenant l'habit religieux, changea son nom en celui de Benoît (6). »]

(5) L'abbé Aigo dit même dans son récit que pour mieux assurer contre ses propres parens la jouissance des terres qu'il donnait à Adalgasius, il en céda la propriété au roi des Franks. J. D.

(6) *Hist. de Languedoc*, livre X, chap. 82. Le chapitre est reproduit littéralement. J. D.

Digitized by Google

En même temps Adalgasius sut y attirer un religieux de Conques aussi vertueux que savant, nommé plus tard à l'évêché de Lodève, où il est honoré sous le nom de saint Georges. Les successeurs d'Adalgasius ne démentirent pas de longues années une aussi belle origine, et Géraud, comte d'Aurillac, désirant fonder une abbaye dans ses terres, en 899, ne trouva rien de mieux pour l'inaugurer dignement que de faire élever à Vabres ses jeunes religieux, choisis dans les familles nobles de la contrée (7).

Cet âge d'or ne dura pas long-temps. Peu à peu la discipline se relâcha, et vers le milieu du onzième siècle le monastère était sans ordre et presque désert, *omni ordine destitutum et habitatoribus vacuatum* (8), soit que le nombre des religieux fût diminué, soit qu'ils jouissent de leurs revenus en vivant dans le monde, ce qui est beaucoup plus probable. Dans cet état de choses l'abbé Deusdedit (9) se soumit avec son Église à la juridiction de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille (1062). Celle-ci envoya des bénédictins pleins de mérite qui relevèrent la discipline et firent revivre l'ancienne réputation.

Dans l'espace de ces deux siècles l'abbaye de Vabres avait été richement dotée selon les goûts dominans de l'époque, et l'on est vraiment surpris du nombre des donations confirmées en 1116 par une bulle du pape Pascal II, ce pape si jaloux de s'attribuer des investitures. Voici les principaux lieux qui, à différentes conditions et à différentes dates, for-

(7) Charte rapportée par Odon, dans la Vie de saint Géraud. — [D'après un manuscrit de frère Amiel, chanoine de Vabres, Géraud aurait seulement appelé des religieux du monastère de Vabres, comme il paraît par la légende de son office dans le cahier des offices propres du diocèse de Vabres. J. D.]

(8) *Gallia christiana.*

(9) *Ibid.*

Digitized by Google

mèrent les revenus de la riche abbaye (10) : Bedos, Savignac, des hâmeaux près de Brusques, Saint-Georges et Camarès, Saint-Sever, Rayssac, Segonzac, Le Cambon, Les Canacs, Saint-Izaire, Armayrols, Salelles, Juliac, et tant d'autres endroits qu'il serait difficile de reconnaître aujourd'hui.

Ce serait ici le lieu de donner, comme la *Gallia christiana*, la liste des abbés de Vabres par ordre de succession ; mais il suffira d'en indiquer quelques-uns; le reste n'offre aucun intérêt, les noms seuls nous ayant été transmis.

Rodland, premier bienfaiteur du monastère, chapelain du comte Raymond, succéda à Adalgasius (870).

Aigo écrivit l'origine de sa maison et devint, selon quelques auteurs, archevêque de Narbonne (895).

Andréas, quinzième abbé, reçut la bulle de Pascal II (1116).

Bernard VII, arbitre entre les consuls de Millau et le seigneur de Caylus (1280).

Pierre d'Olargues, vingt-septième et dernier abbé (1317).

[De ces quatres siècles, l'histoire n'a conservé presque aucun souvenir. C'est que la vie s'écoulait dans l'intérieur des monastères toujours semblable à elle-même, toujours calme et limpide comme ces nappes d'eau, dont les ondulations infinies, sous l'haleine des vents, rident la surface sans la troubler : l'œil les suit dans leur contour et les embrasse d'un regard. Ainsi, pour peindre l'existence des moines, il suffit de deux mots : Travail et Prière. Toutes les nuances que mêlaient à ce tableau la diversité des caractères ou l'inévitable jeu des passions compri-

(10) Doat, *Archives de Vabres.*

Digitized by Google

mées, jamais étouffées dans le cœur de l'homme, se fondaient dans ces deux grandes teintes, adoucies elles-mêmes et voilées par le demi-jour de la solitude.

Cependant les vagues agitées du monde venaient battre par fois au pied de leurs murs. C'était quelque écho lointain des invasions des Normands ou des incursions des routiers, quelque menace des seigneurs voisins, aussi terribles dans leurs sombres et avides colères que tremblans et humiliés au lit de mort. Dans ces momens d'effroi, les monastères, tout en invoquant la Providence, levaient les yeux vers Rome, la reine spirituelle des peuples, pour lui demander contre leurs ennemis la vengeance redoutée de l'excommunication. Ainsi deux siècles après sa fondation l'abbaye de Vabres eut recours au Saint-Siège, sous le pontificat du pape Pascal II, et lui demanda sa protection pour elle et pour ses biens. Le pape la lui accorda par la bulle que nous avons mentionnée à la condition que le monastère paierait tous les ans un écu d'or au Saint-Siège.

Les bulles ne suffisaient pas toujours à défendre les monastères contre les usurpations de la féodalité. Quelques années plus tard, nous voyons l'abbé de Vabres et ses religieux implorant de nouveau la protection du roi de France, que Charles-le-Chauve avait accordée à leurs prédécesseurs. Pour mieux réussir, ils offrirent de le mettre en paréage (10 *bis*) de la justice haute dans les terres de Vabres et ses dépendances. L'acte primordial s'étant perdu, il naissait souvent des contestations entre les officiers du roi et ceux de l'abbé, ce qui amena, en 1285, une transaction entre le sénéchal du Rouergue, Pierre

(10 *bis*.) Egalité de droit ou de possession que deux seigneurs avaient par indivis sur une même terre. J. D.

Digitized by Google

Bouché, pour le roi, et Bernard, abbé, et frère Bernard de Négri, syndic des religieux, par laquelle les droits du roi et ceux du monastère furent réglés. Elle devint la nouvelle base des rapports entre les officiers du roi et l'abbé, plus tard l'évêque.]

II. Evêché.

Cependant, le pape Jean XXII, né à Cahors, érigeait (11) plusieurs évêchés dans les provinces méridionales de la France, prétextant la trop vaste étendue des anciens diocèses et les revenus immenses de certaines abbayes; mais, en réalité, se trouvant heureux d'augmenter les sièges épiscopaux de son pays, et d'y montrer par là sa puissance, contrebalancée de l'autre côté des Alpes par l'anti-pape que Louis de Bavière lui opposait. Quoiqu'il en soit de ces divers motifs, dès la première année de son règne, il publie une bulle qui (12) relève la riche abbaye de Vabres de toute dépendance de Rodez et de Marseille; érige le village en cité, l'église en cathédrale, et démembre cent trente paroisses du diocèse de Rodez pour former le nouvel évêché. Le Tarn au nord, la Dourbie à l'est, l'Albigeois, les évêchés de Castres et de Lodève, sur les autres points, telles sont les limites assignées à ce diocèse, suffragant de Bourges, jusqu'à l'érection d'Albi en archevêché (1676).

Tous les bénédictins qui s'y trouvaient alors furent nommés chanoines, sans aucun changement à l'observance régulière jusqu'à leur sécularisation, en 1561. Pierre d'Olargue, leur dernier abbé et leur premier évêque, fut sacré à Avignon, séjour des papes au quatorzième siècle (1317), par Jean XXII

(11) *Biographie universelle.*
(12) Doat.... Bosc, III, 236.

Digitized by Google

lui-même (Bosc, III. 29). Aussitôt, il donna ses statuts, et il adressa à Jean XXII un état des biens nécessaires à l'entretien du chapitre. Les revenus ayant varié par différentes causes, il suffira de rappeler une taxe comme terme moyen. C'est celle de 1726, indiquée dans le Pouillé général de l'archevêché d'Albi, la même que celle de la *Géographie historique de Piganiol*, imprimée en 1718 (13). L'évêque de Vabres avait alors 20,000 livres de rente ; les onze chanoines, 800 livres chacun ; l'archidiacre, une indemnité de plus. En même temps, le nouveau prélat fit un rapport sur les principaux établissemens ecclésiastiques de son diocèse, qu'il ne sera pas inutile de faire connaître en peu de mots :

1° L'abbaye de Nant n'était, dans l'origine, qu'un prieuré de bénédictins fondé, dit-on, l'an 679, par saint Amans, évêque d'Utrecht (14), relevé plus tard (878) par Bernard et Udalgarde, souvent doté par de riches maisons. Le pape Innocent II l'érigea en abbaye (1135), et Urbain V la soumit à Saint-Victor de Marseille (1366). Dans le Pouillé de 1726, Philippeaux, évêque de Lodève, en était titulaire, avec un revenu de 6000 livres et la seigneurie de Nant.

2° Sylvanès (15), de l'ordre de Citeaux, avait été fondé en 1136 par Pontius de Leraz, qui, après une vie fort agitée par la rapine et le brigandage, vint y embrasser la vie religieuse. C'était alors l'époque des Croisades, et Bernard de Versols, partant pour Jérusalem, faisait à Sylvanès des dons considérables, successivement accrus par Adémar, évêque de Béziers, Bernard de Saint-Félix et les familles les plus honorables de la contrée. En 1726, l'abbé n'avait que

(13) Tome 4, page 245.
(14) *Gallia christiana.*
(15) Archives de Sylvanès, Doat.

Digitized by Google

2,400 livres de revenu. Maintenant, dans cette antique solitude, à quelques pas des tombes séculaires de nos religieux, on voit un établissement de bains aussi agréable qu'utile, rendez-vous favori du monde élégant des environs, et de nombreux malades qui viennent y recouvrer la santé.

3° Nonenque est situé à [deux lieues et demie] de Saint-Affrique, dans un vallon solitaire, environné de montagnes, sur les bords d'une petite rivière qui a donné son nom à l'abbaye. Guirald (16), abbé de Sylvanès, à qui le fonds d'Ennon venait d'être cédé par Raymond de Montagnol, en jeta les premiers fondemens en 1145. Ce n'était d'abord qu'un prieuré de jeunes filles de l'ordre de Citeaux, érigé en abbaye l'an 1248 : celles-ci appartenaient en général aux premières familles du Rouergue ou des provinces voisines, et jouaient un rôle important dans le Vabrais, comme on le voit dans les anciennes Chartes. — 20,000 livres de revenu.

4° Il sera question plus tard du chapitre de Saint-Affrique. Douze chanoines, à 300 livres chacun.

5° L'église collégiale de Saint-Sernin avait un prévôt et douze chanoines (17). — 150 livres.

6° Celle de Belmont, dix chanoines. — 500 livres. C'était une ancienne abbaye fondée par Diapronisse, vicomtesse d'Albi, sécularisée plus tard, après divers changemens.

Le rapport circonstancié et les statuts du nouveau prélat furent confirmés par Jean XXII en 1324. Pierre d'Olargue mourut cinq ans après, laissant son église dans un état florissant. Il fut suivi d'illustres successeurs (18).

(16) *Gallia christiana.*
(17) Bosc, dit. 14.
(18) *Dictionnaire de Moréri.*

Digitized by Google

2.

Raymond d'Olargue, prieur de Lavergne et parent du dernier évêque, *fut élu par le chapitre assemblé* le 17 octobre 1329. Les chanoines, issus des plus nobles familles du Rouergue, déclarèrent presque tous ne savoir (19) signer, selon la coutume du temps ; mais il ne faudrait pas conclure de ce fait qu'ils fussent sans instruction. En 1333, il confirma la réduction des religieux de Nant au nombre de vingt, présentée par l'abbé Bérenger : trois ans après, il prêta serment par procureur à Fulcaud, archevêque de Bourges. Raymond était lié intimement avec Dieudonné de Gozon, grand-maître de son ordre en 1346, exterminateur du monstre qui désolait l'île de Rhodes (20), et né au château de Gozon, dans le Vabrais (21).

Raymond fonda à Saint-Affrique, un an avant sa mort (1346), cette communauté de quarante prêtres, réduite à vingt-deux, en 1440, par Jean, l'un de ses successeurs, qui l'érigea en collégiale. La charte est datée du château de Saint-Izaire, et il ne sera pas inutile, à la suite de notre histoire, de s'arrêter un moment à la description de ce lieu.

Saint-Izaire (22) est placé en amphithéâtre sur la pente d'une colline au pied de laquelle coule le Dourdou : ce qui frappe d'abord, c'est l'antique château

(19) Archives de Vabres.

(20) Vertot.

(21) Par une fantaisie d'artiste ou une ignorance d'historien, aussi peu excusables l'une que l'autre, M. Alexandre Dumas a placé le château de Gozon dans la *Crau*, au territoire de la commune d'Arles (voir ses *Impressions de voyage dans le Midi de la France*, tome 2.) Que cette erreur ne détourne pas de lire son spirituel récit des exploits de Dieudoné de Gozon. J. D.

(22) Notice de l'auteur. 1839. — Elle est insérée dans le 2e volume des Mémoires.

Digitized by Google

du lieu, séjour favori des évêques de Vabres, qui l'avaient embelli et fortifié avec soin. Il s'élève en carré parfait sur une double terrasse, portant le style des différentes époques où il a été successivement construit : les murailles extérieures, d'une épaisseur et d'une solidité remarquables, paraissent à toute épreuve : du côté du midi, les angles supérieurs sont flanqués de deux tourelles d'une forme aussi hardie qu'élégante. Une tour centrale fort élevée domine tout l'édifice. Saint-Izaire et le clocher de l'église sont sous le feu du château, comme aux époques féodales ; mais à présent la vie s'est retirée de ses vieux murs, déjà rongés par le lierre et toutes les plantes parasites, tandis que le village est animé et que l'église est brillante comme à ses plus beaux jours. La main de l'homme est venue hâter l'œuvre destructive du temps, et, depuis la révolution, ce qu'on peut arracher de fer, de bois, de pierres, tout est vendu à vil prix, tout disparaît successivement. Cependant, l'édifice paraît encore avec toute sa grandeur, semblable à ces monumens anciens qui résistent au vandalisme depuis tant de siècles.

Au milieu des troubles divers du moyen-âge, Saint-Izaire avait été fortifié avec soin et servait de place forte à toute la contrée. Le château, bâti sans doute par les abbés de Vabres, a été plus tard agrandi et embelli par les évêques dont on voit encore les armoiries. Ils en avaient fait leur maison de campagne et un lieu de retraite pour le danger : aussi plusieurs de leurs actes sont-ils passés *in castro Sancti Aredii* (23). C'est là qu'ils se mettaient à l'abri des malfaiteurs, des chevaliers errans, des *routiers* anglais, des Cal-

(23) Nous prions les gens difficiles en étymologies à rechercher par quelles transitions *Aredius* est devenu *Izaire* ?

Digitized by Google

vinistes et des seigneurs nombreux établis tout autour sur les donjons de Coupiac, de Combret, de Broquiez, etc. Les *manans* de Saint-Izaire faisaient le service de la place.

(24) On jouit du haut de la tour du coup-d'œil le plus pittoresque que puisse offrir la belle nature. Sur le premier plan, ce sont des terres d'alluvion, des champs fertiles, des prairies agréables au milieu desquelles serpente le Dourdou avec ses rives ombragées de saules, de vernes et de peupliers entrelacés de clématites. Sur les flancs de la vallée s'élèvent de rians coteaux couverts d'arbres fruitiers et de vignobles qui donnent le meilleur vin de l'arrondissement. Les cimes de ces coteaux, découpés de mille manières, sont couronnées de chênes touffus : plus loin, de hautes montagnes arrêtent le regard et bornent l'ensemble du tableau.

Raymond d'Olargues mourut en 1347 (25).

3.

Guido de Ventadour [d'une ancienne famille de ce nom, en Limousin (Bosc, III. 30)], occupa le siège de Vabres depuis 1347 jusqu'à 1351 [1352 d'après frère Amiel] : c'est tout ce qu'il nous a été possible de découvrir sur le compte de ce prélat.

4.

Pierre d'Agrifeuille, abbé de la Chaise-Dieu, puis évêque de Clermont [en 1348 (Amiel)], fut transféré au siège de Vabres en 1352 : il désirait sans doute se rapprocher de sa sœur Florentia, abbesse de Nonen-

(24) Monteil compare ce vallon à un beau verger. *Statistique de l'Aveyron*, 1801.

(25) Mss. de Jérôme Amiel. J. D.

Digitized by Google

que, et de Raymond, son frère, évêque de Rodez : on voit, en outre, dans le testament de ce dernier, que Pierre fut nommé bientôt à Uzès et à Mende.

5.

Bertrand de Pébrac, prieur de Ventadour et de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, venait d'être envoyé dans le Languedoc (1352), en qualité de commissaire, par le roi Jean-le-Bon (26). Il convoqua à Nîmes les députés de la province, et, déployant une activité extraordinaire, il releva les partisans du roi à Albi, à Toulouse, à Najac, d'où il fit passer des subsides au comte d'Armagnac, qui assiégeait Saint-Antonin, occupé par les Anglais. Dès le 28 octobre 1353, il fut promu à l'évêché de Vabres, où il continua d'être fidèle et utile à la cause du roi de France : trois ans après, l'infortuné Jean, battu à Poitiers et captif du prince Noir d'Angleterre, ne fut pas oublié de Bertrand, qui se donna beaucoup de peine, dans le Vabrais, pour envoyer à Londres une partie de sa rançon, et pour contenir cette partie de la Guyenne dans son obéissance, si bien que le comte d'Armagnac (27) octroya (1357) certains priviléges aux consuls de Saint-Affrique, en considération de leur patriotisme excité par l'évêque, et des fortifications élevées à leurs dépens. En apparence, c'était peu de chose, car il s'agissait tout simplement de bâtir une maison, une tour, *pulsari facere campanas*...., à l'usage et pour la réunion des consuls, priviléges ridicules aux yeux du vulgaire, mais bien importans à ceux de l'homme grave qui veut

(26) *Pro necessitatibus guerrarum et pro resistendo inimicis qui discurrunt et damnificant castra, loca et villas seneschalliarum Tolosæ, Ruthenensis* (Charte rappelée par les Bénédictins).

(27) Archives de Saint-Affrique.

Digitized by Google

approfondir l'origine de nos libertés. [La fondation d'une confraternité de prêtres dans l'église de Saint-Affrique le 18 novembre, fut ratifiée par Bertrand de Pébrac le 4 d'avril 1356, et confirmée par le pape Innocent IV (Gaujal, I. 381. — Arch. de Saint-Affrique, mss. Colbert). Il mourut en 1358 (cont. d'Amiel, mss.)]

6.

Guillaume Bragose, fils d'un paysan des Cévennes, professeur en droit canonique et vicaire-général de Toulouse [sous l'archevêque Etienne], passait pour un des plus grands théologiens de son siècle, s'il faut en croire l'auteur de la *Vie des papes d'Avignon* : aussi, en récompense de son mérite, Innocent VI lui envoya-t-il le chapeau de cardinal (1361) du titre de St.-Georges de Valabre. [Il mourut à Rome en 1367 (cont. d'Amiel. — Bosc, III.)]

7.

Etienne de Vasignac commence à être nommé, en 1364, dans les chartes de l'église de Vabres, qu'il administra fort long-temps d'une manière distinguée. Il envoya un député au concile de Pise, réuni en 1409, pour mettre un terme au schisme d'Occident, et il mourut le 24 novembre 1412 (28). Il paraît que dès les premières années de son épiscopat ou dès les dernières de Bragose, les Anglais, en conséquence du traité de Brétigny, s'étaient emparés du Vabrais (29), puisque le prince Noir confirmait, en 1363, les priviléges déjà connus de Saint-Affrique, et que les consuls

(28) Chenu.
(29) Archives de Saint-Affrique.

Digitized by Google

renouvelaient leur serment de fidélité aux Anglais, maîtres de la Guyenne. L'année suivante, le sénéchal anglais du Rouergue autorisait encore cette ville à réparer les maisons. Mais la politique habile de Charles V, secondé puissamment du connétable Duguesclin, le héros du siècle, ayant fait changer la face des choses, Saint-Affrique et les places environnantes déclarèrent à Jean, comte d'Armagnac et de Rodez, qu'ils ne reconnaissaient plus que l'autorité du roi de France (30) (1368). A la faveur de ces troubles, des bandes d'aventuriers, connus sous le nom de *Routiers* ou *Compagnies Anglaises*, mais composées réellement de soldats farouches de toutes nations, insatiables de pillage, s'emparent des châteaux-forts de Balaguier, de Belcastel, de Creissels, de Verdale, etc., et de là, comme d'autant de repaires, ravagent le Vabrais, commettant des excès qui surpassaient tout ce qu'on avait vu en ce genre.

8.

Guillaume de Bastidos est nommé dans une charte de Flos de Casillac, abbesse de Nonenque (1418). Sa vie n'offre d'ailleurs rien de remarquable, sinon que le Vabrais ne fut guère plus heureux que sous son prédécesseur. Comment pouvait-il en être autrement, lorsque le reste de la France était la proie des Anglais, des Armagnacs ou des Bourguignons, et que le jeune Charles VII n'était que roi de Bourges. Guillaume mourut en 1421. [L'auteur du *Calendrier du Rouergue* le fait mourir en 1426 (Bosc, III. 31.)]

9.

Jean de Pierre [élu en 1421 (contin. d'Amiel),]

(30) *Ibid.*

Digitized by Google

siégea pendant trente-deux ans et fut enfin transféré de Vabres à Béziers. Déjà nous avons établi, à l'épiscopat de Raymond, que Jean érigea l'église de Saint-Affrique en chapitre collégial, réduisant à vingt-deux le nombre un peu élevé de quarante prêtres qui la composaient avant lui (1440). Il n'y en avait plus que douze au dix-huitième siècle.

10.

Bernard Blanchi, neveu de Jean et prévôt de Belmont, lui succéda en 1453. Le jour de son installation à Vabres, les consuls de Saint-Affrique vinrent en corps se présenter à lui pour manifester leur étonnement de ce qu'il ne prenait pas possession de sa dignité dans leur ville même (31), la plus importante de tout le Vabrais. Le prélat les reçut avec solennité *in cathedrâ episcopali positus*, et il leur promit de se rendre à leurs vœux, à l'exemple des trois derniers de ses prédécesseurs, qu'ils n'avaient pas omis de lui rappeler en cette circonstance. Bernard aimait beaucoup Saint-Izaire, et il y fixa son séjour: le chapitre en murmura, il s'en plaignit même (32) à la chambre ecclésiastique de Bourges, qui ne donna pas raison aux nobles chanoines. Le 25 mai 1461, ce prélat assistait au mariage de Jean de Roquefeuil, célébré à Sylvanès, au sein même du cloître. [Il fut administrateur perpétuel de la prévôté de Beaumont, du diocèse de Vabres (Amiel).] Il mourut le 12 décembre 1485; mais il n'exerçait plus depuis près de huit ans.

11.

Antoine-Pierre de Narbonne [élu le 2 février 1486

(31) *Ibid.*
(32) Archives de Vabres.

Digitized by Google

(cont. d'Amiel),] fils de Jean de Narbonne, baron de Talairan et de Sibylle de Carman, abbé de Font-Froide et de Grand-Selve, prit possession de l'évêché de Vabres, le 23 avril 1477, soit que Bernard eût donné sa démission ou qu'il l'eût obtenu pour coadjuteur. En 1495, il assista aux Etats du Languedoc, réunis à Montpellier, pendant que Charles VIII était occupé à la conquête du royaume de Naples. Chenu le fait mourir et enterrer à Font-Froide, l'an 1499 : s'il faut en croire Bosc, ce ne serait que dix ans plus tard ; [d'après Amiel, il arriva dans le château de Talairan, au diocèse de Narbonne, le lundi 22 juillet 1499, et fut enseveli dans l'Eglise Notre-Dame de Fonfrède;] mais, dans la dernière hypothèse, il se serait démis depuis long-temps de son évêché.

12.

Louis Ier de Narbonne, frère du précédent, [fut élu évêque par les suffrages communs des moines qui composaient le chapitre (Amiel),] en 1499, et fut en même temps abbé de Font-Froide et de Grand-Selve. Ce furent sans doute les revenus immenses de ces bénéfices qui lui permirent de réparer le palais épiscopal et de bâtir le chœur de la cathédrale, à laquelle il fournit encore une nombreuse vaisselle et des ornemens précieux : sa munificence s'étendit à plusieurs églises du Vabrais. Elu arbitre en 1502 (33), avec Hugues, vicomte de Montclar, et Mathurin de Combret, seigneur de Broquiez, il termina heureusement un grand procès entre Jean de Gozon et le seigneur de Mélac. Chenu et Robert fixent sa mort au 7 février 1518 : cette opinion paraît plus probable que celle des frères Sainte-Marthe, qui le font vivre un an de plus.

(33) Bosc.

Digitized by Google

13.

Réginald de Martigny, chanoine d'Elne, ville épiscopale du Roussillon, frère de Pierre, évêque de Castres, [fut nommé par le roi et reçu par le chapitre (cont. d'Amiel),] le 8 avril 1519. Il assista à la célèbre assemblée des notables qui se tint à Paris, en présence de François Ier (1528). Quatre ans après, il eut le plaisir de revoir ce prince en Rouergue (34), se dirigeant vers Toulouse avec sa famille (juillet 1532). Réginald mourut à Montpellier le 27 mai 1556, et y fut enseveli [C'est le premier qui ait été nommé par le roi en vertu du concordat (Amiel).]

14.

Georges d'Armagnac (35), issu d'une des plus puissantes familles du royaume, élevé avec soin par Louis d'Amboise, cardinal d'Albi, fut nommé évêque de Rodez en 1529, à peine âgé de vingt-huit ans, et chargé de l'administration du diocèse de Vabres le 6 octobre 1536 (Amiel). François Ier l'envoya en qualité d'ambassadeur à Venise et à Rome, où il reçut le chapeau de cardinal (1544) [au titre de Saint-Laurens *in Lucina* (Amiel).] Dix ans après, s'étant démis de l'évêché de Vabres en faveur de Jacques de Corneillan, son neveu, il fut chargé de celui de Lescars, qu'il ne garda pas long-temps. Promu à l'archevêché de Toulouse (1547), en place du cardinal Odet de Châtillon (36), qui fut dépouillé de la pourpre romaine et de ses autres bénéfices pour avoir embrassé la réforme, il se démit de l'évêché de Rodez (1560 ou 62) en fa-

(34) Vaissette, *Histoire de Languedoc*, tome 5.
(35) *Biographie universelle.*
(36) Vaissette, *Histoire de Languedoc*, tome 5.

Digitized by Google

veur du même Corneillan, et il obtint l'archevêché d'Avignon en 1577, où il mourut collégat du pape (1585).

Sans doute qu'une illustre naissance contribua beaucoup à faire obtenir tous ces beaux titres à Georges d'Armagnac à une époque où Louis d'Orléans (1502) était nommé, à l'âge de dix-huit ans, archevêque de Toulouse (37), et pourvu d'autres bénéfices lucratifs; où plus tard même le célèbre Richelieu siégeait à Luçon à l'âge de vingt-deux ans. Toutefois, les auteurs contemporains se plaisent à relever les qualités aimables, la générosité, l'humanité de ce prélat; l'humanité surtout, si rare dans ce siècle de haines et de réactions. Riche de sa maison et des revenus immenses de ses bénéfices, il fit un noble usage de sa fortune pour secourir les malheureux et pour encourager les gens de lettres. Tant de vertu, comme plus tard chez Fénélon, ne put résister à l'envie. Déjà Théodore de Bèze, successeur de Calvin, avait insinué dans son ouvrage que d'Armagnac penchait vers la réforme. La douceur connue du cardinal et sa bonté lui attirèrent sans doute ce compliment ou plutôt cette calomnie. Dans la suite, des fanatiques égorgèrent sous ses yeux Guillaume, son ami, évêque de Toulon (38), soupçonné de la même tendance, ce qui aurait avancé sa mort, d'après quelques auteurs; d'autres révoquent en doute ce fait. Quoi qu'il en soit, nous lui verrons déployer de l'activité, du talent et une orthodoxie parfaite dans les circonstances difficiles où il se trouvera. La cour se servait de son influence dans la vaste étendue de ses diocèses, et plus d'une fois il lui rendit des services signalés qui n'arrêtèrent pas la calomnie; il

(37) *Ibid.*
(38) *Gallia christiana.*

Digitized by Google

eut même besoin de se justifier auprès de la reine-mère du crime de trahison et d'intelligence avec les étrangers (voyez le manuscrit in-folio de ses Lettres ; *Statuts de Rodez*, Lyon, in-8°).

Cependant la chrétienté venait d'être attaquée dans son unité romaine par des opinions nouvelles qui la livraient aux dissensions intestines. Luther avait paru, et sa doctrine envahissant tout-à-coup l'Allemagne, y causait déjà tant de malheurs, que Mélancthon se prit un jour à verser des larmes de regret devant son impassible maître (1516). Sophismes, raisons, injures, audace, tout servit pour le succès de la réforme au moine de Vittemberg. L'infortuné Léon X, la gloire de son siècle, le protecteur des arts et des sciences, osa l'excommunier après l'avoir négligé d'abord; et il se vit lui-même traité par le novateur de sépulcre blanchi, de libertin, d'antéchrist, comme s'il s'agissait d'un Alexandre Borgia.

Calvin, en France (1534), renchérit sur Luther, et proscrivit comme idolâtriques toutes les cérémonies religieuses. En même temps, ce fanatique, qui niait tant de choses, eut l'audace, à Genève, où il dominait, de faire trancher la tête à Gruet, auteur de *vers impies*, et il brûla vif le savant Michel Servet, pour avoir écrit contre la Trinité.

Est-il vrai, comme l'ont écrit certains auteurs, et comme le professent encore des sophistes modernes, que la réforme ait avancé la civilisation de l'Europe? Pour moi, je pense avec des écrivains célèbres, que l'impulsion donnée par les Croisades ne s'était pas arrêtée; que depuis lors la société marcha toujours activée par les découvertes successives de l'Amérique, de l'imprimerie, etc., dont la portée fut immense, et que l'émancipation des peuples ne doit rien au protestantisme; mais ce n'est pas ici le lieu de traiter

Digitized by Google

cette grande question : reprenons les faits qui doivent nous occuper.

Les opinions nouvelles se répandirent bientôt dans le Vabrais, importées par les étudians en droit de Toulouse et par les disciples de Calvin, qu'il savait stimuler par ses lettres. Montpellier, Toulouse, Genève, Nérac, séjour de Marguerite de Navarre, favorable à la réforme, tels étaient les points de départ des missionnaires protestans dans le Rouergue. C'est en vain que François Ier et ses successeurs employèrent les supplices contre les partisans de leur doctrine; les supplices même servaient à la propager, et la cour ne retira d'autre fruit de sa cruauté et de son fanatisme qu'une honte éternelle et des réactions terribles. Déjà le parlement de Toulouse (39), trop fidèle exécuteur des ordres du roi, avait fait brûler vifs les novateurs les plus opiniâtres, et il y avait eu quelques représailles dans le Vabrais, lorsque le cardinal d'Armagnac, ne pouvant plus suffire, malgré son zèle et son talent, à l'administration de tous ses évêchés, se démit de celui de Vabres. Peut-être s'y trouva-t-il forcé par des ordres supérieurs qui, dans des circonstances difficiles, avaient engagé les prélats à résider au chef-lieu.

15.

Jacques de Corneillan, neveu de Georges d'Armagnac, lui succéda en 1554, [1552 d'après Amiel, 1553 d'après Bosc] et il se rendit immédiatement à Vabres, où les progrès rapides des idées nouvelles nécessitaient la présence d'un homme actif. L'administration du comté de Rodez (40), qu'on lui donna de la cour, contribua beaucoup à augmenter son in-

(39) Vaissette, tome 5.
(40) M. de Gaujal.

Digitized by Google

fluence. Le cardinal d'Armagnac, restant toujours archevêque de Toulouse, reçut aussi le titre de lieutenant du roi en Languedoc. Dans la suite, à Avignon, il fut également revêtu de fonctions civiles, ce qui, pour le dire en passant, n'était ni politique ni convenable pour des évêques. Mais hâtons-nous d'ajouter que la tolérance du cardinal fut partout exemplaire, et qu'en 1558 il fit évader secrètement Laporte et Sarrazin, apôtres de Genève, traînés à la tour de Rodez par des fanatiques qui voulaient les massacrer (41).

Maintenant, aux causes déjà connues des progrès de la réforme dans le Rouergue, il ne faut pas oublier de joindre les émissaires de l'amiral de Coligny et du prince de Condé, calvinistes par ambition et par jalousie des Guise, et l'apostasie de plusieurs seigneurs rouergats, qui voulurent les imiter, ou qui, à la faveur des troubles, convoitaient les biens ecclésiastiques, comme les grands seigneurs d'Allemagne, auxquels Luther avait indiqué cet appât. Déjà, dès 1559 (42), Louise de Roquefeuil, abbesse de Nonenque, avait abjuré le catholicisme pour se marier, et tel était le nombre des calvinistes dans le diocèse de Vabres, que le gouverneur de Creissels (43) demandait aux consuls de Rodez des hommes pour se défendre, effrayé sans doute des désordres qui avaient eu lieu à Castres, à Lodève, à Montpellier et dans presque toutes les villes voisines.

Mais il redoutait surtout les calvinistes de Millau, ville forte alors et bien autrement peuplée qu'aujourd'hui. Sa situation avantageuse et agréable sur la rive droite du Tarn, un peu au-dessous du confluent de la

(41) Th. de Bèze.
(42) *Gallia christiana.*
(43) M. de Gaujal.

Digitized by Google

Dourbie, dans une plaine délicieuse environnée de coteaux plantés d'amandiers et de vignes, l'affabilité de ses habitans, son commerce et la centralisation qu'elle s'appropriait depuis bien des siècles entre le Languedoc, les Cévennes, le Rouergue et l'Albigeois, en avaient fait un charmant séjour : *c'était la ville des nobles.* Or, ceux-ci furent, on le sait bien, plus empressés que le peuple d'embrasser le dogme de Calvin. Nous verrons long-temps Millau servir de boulevard et de refuge aux protestans; il importe donc d'y étudier autant que possible l'origine de la réforme.

Le 29 août 1561, un ministre, venu du Languedoc, avait vu accourir une foule de disciples fanatisés qui brisèrent, à son instigation, la croix de la Capelle, et pillèrent en un instant les églises de Saint-Martin, des Carmes et des Dominicains; le culte catholique y fut interrompu. Ces scènes de désordre se repétèrent à Villefranche. A ces faits, rapportés par les chartes du Rouergue, nous ajouterons ce qu'a écrit sur ce point Théodore de Bèze, qui mérite aussi de la confiance; il avait été au colloque de Poissy, à Nérac, dans d'autres villes de France, peut-être en Rouergue, et il correspondait avec tous les novateurs français.

Déjà, selon cet auteur, le 32 septembre 1560, de Berthelaine, gentilhomme des environs de Millau, fut en état d'y réunir trente protestans de distinction, qui envoyèrent à Genève Vaisse et Malet pour recevoir les ordres *sacrés* et les instructions convenables. Ceux-ci revinrent bientôt et firent en chemin de nombreux prosélytes chez les seigneurs d'Arpajon et de Lévézou. A peine entrés à Millau, ils prêchèrent le soir à la salle de l'école en présence de trois cents auditeurs, et *tost après dressaient l'église.* Le cardinal d'Armagnac, qui était à la cour, informé par l'évêque de Vabres de ce qui se passait à Millau, dernière ville du diocèse de Rodez soumise à sa juridiction, lui envoya de suite ses

Digitized by Google

pleins pouvoirs (44). En conséquence, Jacques de Corneillan partit avec de Belcastel et quarante cavaliers, en *délibération de tout foudroyer*. Ce fut en vain que le seigneur de Broquiez prit le parti de Malet et de Vaisse : ces deux ministres furent pris avec Monrozier et quatre autres des plus opiniâtres, « lesquels furent » si cruellement liés, que le sang leur en sortait, et » menés à Rodez en grand triomphe, le tambourin » sonnant, avec enseigne desployée, là où ils furent » fourrés en une haute tour de l'évesché, avec gros fer » aux jambes et bonnes gardes, tost après n'ayant » que du pain et quelque peu de vin, hormis que » quelqu'un, ayant pitié, leur donnât six liards pour » avoir de la pitance. » Le Cardinal d'Armagnac, à son retour de Paris, visita les prisonniers avec l'évêque de Vabres, et ils entamèrent une discussion sur la théologie, assaisonnée de textes évangéliques qui, dans l'auteur déjà cité, n'a pas moins de cinq pages. Personne ne fut converti ; mais le bon cardinal parvint à les faire évader d'une manière indirecte.

Vers le même temps, de la Rive, assisté de la Garade d'Arles, arrivé de Genève, avait fondé une église à Villefranche, qui devint à son tour le boulevard des protestans de ce côté du Rouergue, au point que six cents d'entre eux osèrent attaquer Saint-Antonin, et dévaster les chapelles catholiques des environs. Le 2 septembre 1561, le synode de cette ville appela Vaisse et Malet, et nomma le seigneur d'Arpajon protecteur du calvinisme dans toute la contrée. Les deux *apôtres* s'y rendirent et parcoururent séparément le Rouergue, prêchant avec succès leur doctrine. Malet s'arrêta à Espalion, petite ville sur le Lot, au milieu d'un vaste bassin, embelli par la verdure des prairies

(44) D'après Bonal, d'Armagnac s'y transporta lui-même.

Digitized by Google

et des vignes, et réussit à y fonder une église qui ne prospéra pas long-temps, le nord du Rouergue ayant peu de tendance à la réforme. Vaisse parcourut le Vabrais, où s'érigèrent facilement plusieurs églises. Celle de Saint-Affrique fut inaugurée en janvier 1562. Villeneuve, Peyrusse, Villefranche, etc., le reçurent avec enthousiasme, et il revint mourir à Millau d'une attaque d'apoplexie, après avoir rempli dignement ce qu'il appelait sa mission. Gilbert de Vaux, son successeur, favorisa l'établissement de la réforme à St.-Léon et à Compeyre.

Au milieu de cette agitation universelle, Rodez demeurait inébranlable dans sa foi et justifiait sa devise : *Fidelis Regi et Deo.* Tous ceux même que l'on soupçonnait de calvinisme étaient impitoyablement chassés. Ces détails généraux, sur l'origine de la réforme en Rouergue, ne seront pas inutiles à l'intelligence des faits ultérieurs, bien que nous n'eussions à nous occuper que du Vabrais.

Jacques de Corneillan fut actif et assez heureux dans sa lutte de tous les instans contre les idées nouvelles, qui, sous son épiscopat, n'agitèrent pas trop le pays. Il nous reste de lui deux ouvrages de piété qui ne sont pas dépourvus de mérite, et qui de son temps eurent beaucoup de vogue. En 1562, il passa à l'évêché de Rodez, que lui céda encore le cardinal d'Armagnac. [Il mourut le 30 d'août 1582 (Amiel).]

16.

François 1er de la Valette Cornusson, fils du sénéchal de Toulouse et de Gabrielle de Murat de l'Etang, succéda à Jacques de Corneillan en 1562. Il était frère, selon M. de Gaujal [et d'après le manuscrit d'Amiel], neveu, d'après la *Gallia christ.* du fameux Jean de la Valette, qui, à la tête de sept cents che-

Digitized by Google

valiers chrétiens, défendit Malte en 1565 contre une armée formidable de Turcs. On sait que le capitan-pacha fut obligé de lever le siège et de regagner Constantinople, laissant sous les remparts de la ville plus de trente mille morts (45).

Jusqu'à présent, la lutte entre les deux religions n'a pas produit en Rouergue de grands malheurs; mais, à partir de l'affaire de Vassi, les dévastations et les massacres vont se multiplier. Nommer les Guise et rappeler la politique astucieuse de Catherine de Médicis sous le règne de ses enfans, c'est assez, sans qu'il soit utile de préciser les dates et les faits, pour concevoir les torts des catholiques et les fureurs des protestans. Par ordre du cardinal d'Armagnac, ceux de Villefranche sont attaqués (1561). Molin s'empare de la ville et se contente de mettre à mort Bastide, recéleur des gentilshommes calvinistes, et quatre des plus exaltés. Mais le terrible Valshergues, son lieutenant, en égorge vingt-quatre le lendemain, et livre leurs filles et leurs femmes à la brutalité de ses soldats. L'arrière-ban du Rouergue est convoqué et la réforme cesse à Villeneuve, à Peyrusse, à Fronsac, à La Guépie, à Espalion, à Saint-Affrique, etc. Néanmoins, Creissels, Millau, Compeyre, Saint-Félix, Cornus et le Pont-de-Camarès, envahis, dit-on, l'année précédente, ne sont pas repris par les catholiques (1563) : ces dernières places servaient de refuge aux protestans, d'où ils se jetaient sur les couvens et les églises voisines, cherchant plutôt le butin que la gloire de Dieu, au rapport même de leur historien, Théodore de Bèze (t. III, pag. 192). Non contens d'avoir dirigé ces mouvemens dans le Vabrais, les

(45) La famille Lavalette-Cornusson existe encore dans l'arrondissement de Saint-Affrique. J. D.

Digitized by Google

seigneurs d'Arpajon et de Toiras, son ami, vont en guerre *sainte* piller les villages catholiques et soutenir leurs co-réligionnaires aux environs de Montauban, sur un plus vaste théâtre.

Le parlement de Toulouse, qui passait pour le plus hostile à la réforme, fit brûler vifs un certain nombre de calvinistes, et, dans un arrêt spécial, indiqua Villefranche, Millau et Compeyre comme leur refuge. Aussitôt les seigneurs de Vesins et Treillans vinrent assiéger Compeyre, village assez fort, étagé sur le penchant d'une colline, dominant un joli vallon arrosé par le Tarn, à une lieue et demie de Millau; mais ils furent repoussés, les protestans de Millau ayant porté du secours à la place, sous la conduite de Peyre, qui, malheureusement, fut pris avec trente des siens et écartelé à Toulouse. Saint-Antonin, occupé par le frère de l'évêque de Vabres, fut repris par de Savignac, calviniste déjà connu dans les émeutes de Villefranche, et dont la mort devait être réellement déplorable : après s'être défendu vaillamment dans le château de Graves, il se rendit à condition d'avoir la vie sauve ; mais il fut immédiatement massacré, et l'on disait avec raison, à la face des catholiques, *Foi de Graves.*

Bientôt Valshergues se mit en marche pour Millau, pillant et massacrant tous les calvinistes sur son passage. A cette triste nouvelle, la ville se met sous la protection du comte de Crussol, chef des réformés en Languedoc, qui leur envoya le capitaine de Beaufort avec quelques compagnies de soldats. Peut-être y redoutait on encore l'arrivée de Montluc, lieutenant de Guyenne, si connu par ses cruautés, et il ne tint pas, dit-on, au cardinal d'Armagnac, que ce général ne fît l'expédition du Rouergue. Tout le Vabrais était en feu, parcouru, ravagé par les fanatiques des deux religions, les uns visant au butin, les autres aux vengean-

Digitized by Google

ces particulières, un très-petit nombre cherchant la gloire de Dieu, tous la donnant pour prétexte, comme les tyrans, depuis que le monde existe, nous disent *tous* agir pour *l'intérêt du peuple*. François de la Valette aurait pu facilement obtenir des troupes de la garnison de Toulouse; mais en véritable apôtre du Christ, il ne voulut jamais user de moyens violens. L'humanité, la douceur, la véritable piété, furent sa sauve-garde en ces temps malheureux. Seulement, quand il vit le désordre à son comble, il se retira au château-fort de Saint-Izaire, édifiant par ses vertus les deux partis qui se déchiraient; mais ne voulant, dans aucun cas, imiter son prédécesseur dans son expédition de Millau, ni son voisin Briçonnet, évêque de Lodève, qui, assisté de l'abbé de Nant, ne craignit pas d'assiéger en personne Gignac et Clermont, et de livrer aux calvinistes une bataille où il leur tuait quatre cents hommes, cinquante chevaux et sept officiers supérieurs. Briçonnet paya cher son humeur belliqueuse; car, en 1574, Claude de Narbonne, ayant pris Lodève, livra aux flammes l'église et les couvens, massacra les prêtres et les principaux du peuple, et laissa à peine échapper à demi-nu l'infortuné prélat (Histoire de Languedoc par *les Bénédictins*).

Le voyage de Charles IX dans le midi de la France (46) pacifia pour quelque temps cette malheureuse contrée; mais, en 1567, les protestans levèrent partout l'étendard de la révolte, et le diocèse de Vabres fut replongé dans la guerre civile. St.-Affrique, St.-Rome de Tarn, Compeyre et d'autres bourgs considérables, n'offrirent plus que des scènes de désordre. Bientôt, on vit apparaître à Millau, d'Acier de Grussol avec plus de vingt mille protestans levés dans le Rouer-

(46) Il fut harangué à Toulouse par l'évêque de Vabres (1564).

Digitized by Google

gue et les provinces voisines, tous exercés, comme leur chef (47), au meurtre et au pillage. Il ne s'agissait rien moins, pour un tiers d'entre eux, à la suite d'un conseil de guerre, que de traverser, en propageant de gré ou de force les croyances nouvelles, le Rouergue et le Querci, et d'aller continuer la croisade en Périgord, où l'on se réunirait au prince de Condé. Chemin faisant, les croix furent abattues, les églises livrées au pillage, Saint-Rome-de-Tarn pris d'assaut, cent quarante-sept personnes massacrées sur la brèche ou dans l'enceinte des murs, un prêtre et les moines Augustins égorgés dans les champs. Le monastère de Nonenque fut réduit en cendres (*Gallia christiana*, Vaissette, etc.), et Louise de Montpezat ne dut son salut, avec ses religieuses, qu'à la vitesse de quelques chevaux envoyés de Saint-Izaire par les soins de l'évêque de Vabres. Saint-Jean d'Alcas, pris d'assaut, fut traité comme Nonenque, dont il dépendait. Telle était enfin la supériorité des calvinistes dans cette partie du Rouergue, qu'ils purent, l'année suivante, envoyer un renfort de sept cents hommes au siège de Bédarieux (Vaissette).

Mais c'est à Vabres surtout, c'est au chef-lieu de l'évêché, que les fanatiques en voulaient et qu'ils attendaient le plus sûr butin. Pendant la route, des partisans de Saint-Affrique grossirent cette soldatesque effrénée. S'il faut en croire M. de Gaujal, auteur fort judicieux d'ailleurs, le prélat donna tout son or pour avoir la vie sauve : mais, comment admettre, sans preuves, qu'il avait attendu là paisiblement la formidable armée ? Il est plus simple de penser que Vabres, très-mal placé pour une défense, fut abandonné tout

(47) Le cimier de son casque était une hydre composée de têtes de cardinaux et de moines, avec cette terrible inscription : *Casso crudeles.*

Digitized by Google

d'abord par les catholiques, et que les ennemis pillèrent et brûlèrent à loisir meubles, livres, église, palais épiscopal, tout (et ici nous sommes d'accord avec M. de Gaujal), tout, à l'exception des vases sacrés, que Lavalette avait emportés au château de St.-Izaire. Dacier, ne voulant pas perdre du temps à assiéger ce village, se contenta d'y envoyer quatre cents hommes pour tâcher de le surprendre. Quand ceux-ci virent l'assiette de la place, la force du château et l'attitude des catholiques accourus à la défense de leur évêque, ils se contentèrent de faire quelques dégâts dans la campagne et regagnèrent le gros de l'armée.

Les catholiques, à leur tour, n'étaient pas moins à craindre, lorsqu'ils se trouvaient les plus forts. Un laboureur, nommé Cabrol (48), à la tête de quelques pâtres aussi féroces que fanatiques, ayant surpris près d'Olm des calvinistes faisant la Cène, se revêtit de la robe du ministre immolé de sa propre main, et les condamna tous à être précipités dans la rivière qui coulait à leurs pieds au-dessous d'un roc. Mangez du poisson, leur disait-il, puisque vous ne voulez pas faire maigre en Carême : si un malheureux donnait encore signe de vie, les pâtres l'achevaient à coups de pierre ou d'aviron, aux applaudissemens de leur juge : c'était, je crois, le spectacle favori de l'empereur Tibère dans l'île de Caprée. En 1568, ce misérable étant tombé entre les mains de quelques réformés de Millau, subit, en roulant sur les bords escarpés du Tarn, le supplice indiqué par lui en 1561. Eh ! qu'on ne s'imagine pas que nous cherchions ici à amplifier les faits : ils ne sont que trop réels ; tous les auteurs, en les rapportant, ajoutent que ce n'est encore qu'une faible esquisse des scènes sanglantes de l'époque.

(48) Bosc.

Digitized by Google

Croira-t-on par exemple, que le baron des Adrets, chef des Huguenots, prenait plaisir à ensevelir vivans jusqu'au menton les prêtres catholiques, ou à les précipiter du haut d'une tour sur les piques de ses soldats (49) ?

Après quelques années d'un calme apparent, précurseur de la tempête, vint cette nuit fatale de la Saint-Barthélemy (1572), où Charles IX fit égorger indignement des milliers de calvinistes à Paris et dans les principales villes de France ; il y en eut plus de trois cents à Toulouse.

> Quand un roi veut le crime, il est trop obéi :
> Par cent mille assassins son courroux fut servi,
> Et des fleuves français les eaux ensanglantées
> Ne portaient que des morts aux mers épouvantées.
>
> VOLTAIRE, Henr., ch. 2.

Heureusement de Caylus, sénéchal du Rouergue, favorisa un arrangement entre les députés de Millau, de Compeyre, de Nant, de Creissels, de Saint-Affrique, de Saint-Rome-de-Tarn, etc., où les huguenots se trouvaient en grand nombre, et la Saint-Barthélemy n'y fut point célébrée. Toutefois, ils prirent leurs précautions et se réunirent plusieurs fois à Millau pour délibérer en commun et se donner pour chef le vicomte de Panat. C'est au retour de l'une de ces assemblées (1574), que Lagarrigue s'empara de Saint-Affrique, qui tenait encore pour les catholiques : quatre ans après, Pousthomy et Ferrayroles tombèrent au pouvoir de ses partisans. Les catholiques, en 1580, se rendirent maîtres de Saint-Léonce-de-Combret, pil-

(49) Nous ne citons pas toujours les auteurs pour ne pas être fatigant ; mais ceux qui se donneront la peine de feuilleter les originaux verront si notre travail est consciencieux.

Digitized by Google

lèrent, mais ne gardèrent point Réquista l'année suivante. L'église de Belmont fut dévastée en 1583.

François de la Valette avait assisté au concile de Trente (50) dès les premières années de son épiscopat. Depuis l'incendie de son palais de Vabres, il ne songea pas à le réparer, dans la crainte qu'il ne devînt encore la proie des flammes. Il fixa son séjour à St.-Izaire, d'où il ne cessa de veiller avec sollicitude à un diocèse si malheureux en ce temps-là. Il y mourut le 18 mai 1485, et il fut enterré dans l'église de la paroisse (*Gallia christiana*). De nos jours, le curé ayant fait, par hasard, pratiquer une ouverture au côté gauche de l'autel, y trouva ses restes, une inscription et son portrait, que M. l'évêque actuel de Rodez a joint à sa collection.

[C'est sous l'épiscopat de François Ier de la Valette-Cornusson qu'eut lieu la sécularisation définitive du chapitre de Vabres. Déjà, en 1321, l'évêque et le chapitre, d'un commun consentement, avaient partagé leurs menses. Depuis, le partage s'était opéré au sein même du chapitre. Ils avaient créé divers offices claustraux, à chacun desquels était attaché le revenu d'un prieuré particulier. Voici comme ils étaient distribués au seizième siècle :

1. Le prieur-mage, qui jouissait en cette qualité du prieuré de Tournemire, appelé alors Combebrias : il était obligé de nourrir et vêtir un des jeunes religieux, et de payer trente livres de pension au monastère ;

2. Le doyen, qui avait le prieuré de Saint-Igest ;

3. L'infirmier, qui avait le prieuré de Combret et celui de Saint-Cyrice-de-Vendeloves ;

4. Le camérier, qui avait le prieuré de Rebourguil ;

(50) Nomenclature des prélats, etc. — In-18.

Digitized by Google

5. Le chantre, qui avait le prieuré de Duris (entre Touloupi et Bournac) ;

6. Le cellerier, qui avait le prieuré de Monpaon, plus tard de Fondamente ;

7. L'aumônier, qui avait le prieuré de Gozon ;

8. Le pitancier, qui avait le prieuré de Saint-Pierre-d'Issis ;

9. Le trésorier, qui avait le prieuré de Gissac ;

10. Le sacristain, qui avait certains revenus et pensions affectés ;

11, 12, 13, 14. Le custode, l'ouvrier, le sous-chantre et l'hostelier, dont les revenus particuliers ne sont pas désignés ;

15. Le prieur de Roquejel.

Outre les offices claustraux, il y avait treize religieux qui n'avaient que de simples portions monacales pour leur nourriture et pour leur vestiaire ; on leur avait affecté le prieuré de Saint-Martin-de-Turipi (Touloupi ?) et partie des revenus du prieuré de Rebourguil.

Il y avait de plus quatre prieurs forains qui résidaient dans leur prieuré, savoir : ceux de St-Nazaire-de-Couffouleux, de Saint-Sever-de-Monestier, de St.-Paul-de-Trébessac, plus tard du Pont-de-Camarès, et de Saint-Caprasi-de-la-Peyre.

Total : trente-deux personnes.

On voit que l'échange fraternel et la vie de communauté, caractère essentiel de l'ordre de Saint-Benoît, avaient fait place à une répartition individuelle des richesses ; la constitution économique de l'ordre était non moins gravement altérée que le zèle religieux. Il ne restait de la règle que l'habitation dans le cloître et des vœux sévères ; un pas de plus, et la sécularisation du chapitre, c'est-à-dire son affranchissement de la règle de St-Benoît, sera demandée et obtenue. C'est ce qui arriva de 1561 à 1577. Voici les motifs

Digitized by Google

très-curieux invoqués par les religieux pour la solliciter du pape. Ils se fondaient :

1° Sur ce qu'ils ne trouvaient pas dans ladite ville de Vabres les alimens nécessaires pour s'entretenir selon la règle de Saint-Benoît, qui les oblige à faire toujours maigre, et qu'il n'y a ni à Vabres ni à plus de deux lieues de là de rivière qui puisse leur fournir le poisson dont ils ont besoin, ce qui est cause que les officiers claustraux s'en vont résider aux bénéfices attachés à leurs offices, et ainsi le service divin ne se fait pas si bien, ni avec tant de solennité qu'il se ferait si le chapitre était sécularisé et les bénéfices unis à la mense commune, parce qu'alors ils n'auraient point de raison de s'absenter de Vabres ;

2° Sur ce que l'église cathédrale étant la seule dans la ville, elle sert d'église paroissiale, et que le concours du peuple qui se trouve dans la nécessité d'y venir pour ouïr la messe et les prédications et recevoir les sacremens, trouble beaucoup la solitude convenable à des religieux de Saint-Benoît;

3° Sur ce que cette église est environnée de maisons et proche la place publique de la ville où se tiennent les foires et marchés, et où il se fait continuellement un grand bruit qui trouble le repos des religieux et les expose à la fréquentation des séculiers, si contraire à leur profession ;

4° Qu'ils n'ont point de monastère où ils puissent vivre en commun, celui qu'ils possédaient ayant été démoli par les réligionnaires durant les troubles, aussi bien que l'église et le palais épiscopal ;

5° Que par le moyen de cette sécularisation les bénefices claustraux étant réunis à la mense commune, il sera plus aisé au chapitre de rebâtir l'église et les lieux réguliers pour servir de demeure aux chanoines.

Digitized by Google

Eh ! bons chanoines, au lieu de déguiser votre relâchement sous de ridicules prétextes, avouez-donc franchement que le fardeau de la vie monastique est trop lourd pour vos forces. Il n'y a pas de honte à reconnaître que les ressorts de l'âme humaine trop violemment tendus se brisent à la longue. Pour vaincre l'attraction qui nous entraîne vers la nature et l'humanité, pour planer d'un vol soutenu dans les sphères célestes, il faut l'élan énergique d'une enthousiaste dévotion ; et vous, vous vivez au seizième siècle, époque de foi tiède et ébranlée ! Les cris de la réforme retentissent jusqu'à vos oreilles ; le scepticisme vous poursuit déjà de son ironie amère ; la science renouvelée illumine de ses magiques clartés un monde qui se métamorphose à son flambeau ; la terre avec ses charmes, l'art avec ses pompes vous tendent les bras ! Faut-il s'étonner que vous trouviez trop austère une règle de vie composée pour des temps de rudesse sociale et de pieuse exaltation !

Afin que l'on ne nous accuse pas de juger le passé à la mesure du présent, nous citerons textuellement un passage du Manuscrit de Jérôme Amiel, auquel nous avons emprunté les renseignemens qui précèdent.

« Une remarque importante à faire, c'est qu'il y avait alors (en 1321) dans le chapitre de Vabres, des religieux des plus illustres maisons du Rouergue et du Languedoc, lesquelles tiennent encore le même rang dans les deux provinces, car il y est fait mention (dans le partage de la mense entre l'évêque et le chapitre) d'un Armand Cantobre, — d'un Bernard d'Olargues, — de Bernard de Blanchefort, — d'Amalric de Montesquieu, — de B. de Montaut, — de P. d'Aspiran, — de Guy de Caylus, — d'Hector de Panat, — de G. du Bosc, — de G. de Saint-Paul, — B. de Colombier, — B. de Montaudi, — Ratier de Murviel, — Pons de Prothan, — J. de Thésan.

Digitized by Google

» *La raison de tout cela c'est que l'abbaye de Vabres étant d'un fort bon revenu et tous les religieux ayant droit d'y prétendre, parce qu'en cas de vacances l'abbé devait être élu de la communauté et du corps des religieux qui se trouvaient au monastère, les meilleures maisons se piquaient d'y faire entrer quelqu'un de leurs enfans, et cette ambition s'augmenta beaucoup après que l'abbaye eût été érigée en évêché, parce qu'alors et jusqu'au temps du Concordat* (de Léon X), *les évêques étaient électifs, et on les prenait du corps du chapitre cathédral.* »

Jérôme Amiel a écrit dans ces lignes sa propre condamnation et celle des chanoines ses confrères ! Quelle sincère et ferme piété peut germer d'une vocation aussi mondaine !]

17.

Thomas Delauro, chanoine de Rodez, fut nommé évêque de Vabres les premières années de la Ligue, et il l'embrassa avec chaleur, de peur, sans doute, que Henri de Navarre, élevé dans la religion protestante, ne montât un jour sur le trône : plus tard, ce prince lui fit saisir son temporel, lorsqu'après la mort tragique de Henri III et d'autres évènemens qu'il est inutile de rapporter ici, Delauro persistait dans son opinion. Dès la première année de son épiscopat (1585), des troupes de brigands ravagèrent les environs du Pont-de-Camarès : quelques mois auparavant, Cassagnes avait éprouvé le même sort. A ce sujet, le roi de Navarre et le duc de Montmorenci eurent une entrevue à Castres, et firent attaquer de concert les forts occupés dans le Rouergue par ces brigands, réunis en corps formidables à la faveur des troubles religieux (51).

(51) Vaissette.

Digitized by Google

Bosc signale une chose vraiment incroyable arrivée à Millau, d'après le manuscrit de Bonal, à l'époque qui nous occupe; il s'agit d'une déclaration générale adressée par les habitans à leur bailli, constatant qu'ils se font tous catholiques, tandis qu'ils lui avaient déclaré, en 1562, qu'ils embrassaient la réforme. Mais si l'on veut réfléchir un instant sur l'opiniâtreté des opinions au seizième siècle, on n'acceptera que comme une véritable comédie cette prétendue conversion, comédie tout au plus bonne à jouer sérieusement sous le directoire, du temps de Bosc, ou à d'autres époques matérialistes, dénuées de croyances et de convictions que nous ne voulons pas nommer ici. Au reste, les faits valent mieux que les conjectures : continuons. En 1586, Coligny de Châtillon amène des renforts calvinistes à Millau, menacé par Joyeuse du haut des Cévennes, qui arrive bientôt sous les murs de la ville avec six ou sept mille hommes de troupes (52). Saint-Aubais, commandant de la place, à la tête de quinze compagnies d'infanterie, offre à Joyeuse de lui ouvrir la brèche qu'il voudra. Effrayé de tant d'audace, le général lève le siège et prend, la nuit suivante, la route du Levezou, qu'il abandonne pour côtoyer le Tarn. Ayssène l'arrête quelques instans; un assaut meurtrier le met en son pouvoir. De ce village, il court à Broquiez et le prend sans résistance. Mais Saint-Aubais s'est mis sur ses derrières, et Lavacaresse, calviniste influent du Vabrais, accourt au Truel, où il a de riches domaines à défendre. Ainsi réunis, séparés selon d'autres auteurs, ils attaquent Joyeuse à Villefranche-de-Panat et lui tuent quarante hommes, sans compter les prisonniers, qu'ils lui font en grand nombre. De dépit et de honte,

(52) *Ibid.*

Digitized by Google

Joyeuse pille et brûle Réquista, les Rives, et quitte enfin ce malheureux pays en y laissant la peste.

En 1587, les protestans, sous la conduite de Montgomery, vinrent assiéger Saint-Sernin (53) qui, par le courage des habitans et les avantages de sa situation sur une espèce de promontoire en précipices, aux trois-quarts cerné par un ravin profond, résista à une attaque en forme et à l'artillerie; mais ils s'emparèrent de Murasson, de Pousthomy, de Roquecezière, de Laverdole et d'autres postes moins importans, laissant partout des traces sanglantes de leur fureur. On dit même que le vicomte de Turenne leur amena, l'année suivante, plusieurs compagnies de cavalerie rassemblées à Castres. Ces avantages furent contrebalancés par ceux des catholiques, qui reprirent Villefranche-de-Panat, Réquista, Thoëls, Lincou, Broquiez, etc., en 1588. Bournazel, sénéchal de Rouergue, et d'Estaing, assiégèrent Saint-Affrique. M. de Gaujal, à qui j'emprunte ce fait, ne dit pas s'ils furent assez heureux pour la prendre. Vabres tomba au pouvoir des ligueurs en 1590 (1591 Gauj.), ainsi que le château de Combret, après une attaque vigoureuse et plusieurs coups de canon.

Cependant, Henri IV ayant vaincu la ligue et les factions qui désolaient la France, embrassa la religion catholique par conviction, selon quelques auteurs, par politique, selon d'autres. Toujours est-il que cette conversion eut alors une immense portée, et qu'il n'y eut plus de compétiteurs ni d'obstacles; mais Henri IV conserva pour ses co-réligionnaires une grande tolérance, et le célèbre édit de Nantes (1598), qui égalait leur position en France à celle des catholiques, n'est qu'une conséquence de cette manière de voir du grand

(53) Vaissette et Bosc.

Digitized by Google

roi. Alors, le Vabrais jouit, comme les autres provinces, d'une paix heureuse après tant d'orages. Thomas Delauro n'y revint pas cependant, retiré qu'il était depuis quelques années au sein de sa famille, l'une des plus honorables de Rodez, sans traitement et en pleine disgrâce. Il y mourut en 1599, et fut enseveli dans l'église de Saint-Amans. [Il n'avait administré le diocèse que pendant trois ans (Amiel).]

18.

François II de la Valette-Cornusson, [neveu du précédent évêque de ce nom (Amiel),] abbé de Moissac, [fut nommé en 1600 par Henri IV, et confirmé par les bulles de Clément VIII (Amiel).] Il trouva le diocèse de Vabres disposé, dans les deux partis, à oublier les anciennes querelles, et j'ai peine à croire au pillage de l'Arpajonie (54), couvent de filles près de Millau, indiqué en 1601 par Bosc, dans son troisième volume. Le prélat fit de nobles efforts pour relever le catholicisme ; mais il paraît qu'il poussait le zèle un peu loin, puisque, en 1614, se trouvant aux états-généraux, il pria les évêques d'ajouter 100 livres de pension par an à 300 livres qu'il venait de donner à Cazalès, ministre protestant par lui ramené au sein de l'église (55). L'évêque de Rodez l'avait chargé de porter plainte aux Etats au sujet d'un soulèvement de calvinistes de Millau, arrivé le jour de Noël, en 1613, dans lequel les églises, les couvens, les vases sacrés, avaient été mis au pillage. La faible régente usa d'une grande modération envers les coupables : ce n'était plus le règne de Henri IV ; et je rapporterais très-bien à 1613 le pillage de l'Arpajonie dont nous parlions tout-à-l'heure.

(54) Fondé en 1292, par Gui d'Arpajon.
(55) Archives du clergé.

Digitized by Google

François de la Valette eut un jour l'honneur (56) de porter la parole devant Louis XIII et ses conseillers, au nom des Etats. Le langage ferme dont il se servit n'est pas ce qui nous a le moins étonné à une époque trop regardée par les auteurs superficiels comme un temps de despotisme où il n'y aurait eu, selon eux, qu'un maître et des courtisans. La France fut toujours le pays de la liberté ! En 1618, son âge et ses infirmités ne lui permettant plus de suffire aux besoins du diocèse, il demanda son neveu pour coadjuteur. Quatre ans après, il mourut au château de Cornusson et fut enseveli dans l'église paroissiale du lieu.

19.

François III de la Valette Cornusson, neveu du précédent, [fut son coadjuteur, en 1618, nommé par Louis XIII, confirmé par les bulles de Paul V étant à Rome. Il fut sacré la même année évêque de Philadelphie par le cardinal de Bonzi, évêque de Béziers, dans l'église de Saint-Blaise au mont Citorio (Amiel).] Il succéda définitivement à son oncle en 1662. A peine était-il installé dans sa dignité nouvelle, qu'on vit recommencer les troubles religieux, et voici quels en furent les motifs. Dès 1616, un édit royal avait prononcé la restitution des biens ecclésiastiques usurpés tout récemment dans le Rouergue et le royaume de Navarre. A cette occasion, les huguenots coururent aux armes, et Louis XIII en personne assiégea plusieurs villes dans le midi de la France. Mais, ayant perdu huit mille hommes sous les remparts de Montauban, il en leva honteusement le siège avec six maréchaux qui l'accompagnaient, et vint attaquer Saint-Antonin, en Rouergue, déjà pressé par le duc de

(56) Archives du clergé.

Digitized by Google

Vendôme. Cette place tint encore du 15 au 22 juin 1622, où elle se rendit à discrétion. A cette nouvelle, les mouvemens qui avaient eu lieu à Saint-Affrique et dans le Vabrais furent comprimés facilement. Déjà, dès l'année précédente, le duc de Rohan, chef des calvinistes, avait levé des soldats en Rouergue, pris Saint-Georges, le château de Luzençon, et relevé ses partisans à Millau. Heureusement, en 1622, la paix fut signée entre les deux partis à Montpellier, que Louis XIII venait de prendre (*Hist. de Languedoc*).

L'évêque de Vabres visita son diocèse, encourageant les catholiques, et cherchant à ramener au sein de l'Eglise ce qu'il appelait ses *brebis égarées;* de sorte qu'en 1626, il écrivait aux prélats rassemblés à Paris (57), qu'il venait de convertir le ministre Dupin, et que ses efforts étaient couronnés de succès auprès des protestans. Mais la tranquillité ne dura pas : Richelieu venait d'entrer aux affaires avec le dessein bien arrêté de réduire les huguenots. Ceux-ci, de leur côté ne manquèrent pas de se tenir sur leurs gardes, et Rohan, leur chef, non moins infatigable qu'habile, parcourut les montagnes du Languedoc, les Cévennes et le Rouergue, levant des troupes et ranimant son parti. En vain le parlement de Toulouse mettait-il sa tête au prix de 50,000 écus (58) et *faisait-il nobles* ceux qui l'assassineraient, sa présence était partout respectée, et ses partisans devenaient formidables.

En 1627, il se dirigea vers Millau par les Cévennes, avec quatre mille cinq cents fantassins et deux cents cavaliers. N'étant encore qu'à Saint-Jean-du-Bruel, Guérin et Altayrac vinrent l'engager à suspendre sa marche, de crainte qu'il ne fut pas reçu, jusqu'à ce que Castres et Montauban se déclarassent en sa fa-

(57) Procès-verbaux du clergé, de 1625.
(58) Mémoires du duc de Rohan, etc.

Digitized by Google

veur. Malgré leurs instances, il avança toujours, et à peine les portes des deux ponts jetés sur le Tarn furent-elles enfoncées par son avant-garde, que les consuls se virent contraints de tout ouvrir par ses nombreux partisans, et qu'il entra presque en triomphe (59). Saint-Affrique et les autres places du Vabrais lui ouvrirent bientôt leurs portes : en quittant le pays, il laissa des troupes à Lavacaresse, qui prit Latour, Saint-Félix, etc.

Le prince de Condé, chargé par Richelieu de réduire les rebelles, se rendit à Toulouse et envoya aussitôt dans le Vabrais le duc d'Epernon, son lieutenant. Lui-même, dans le dessein de couper à Rohan la communication du haut et du bas Languedoc, se jetta dans les montagnes de Castres et en attaqua les forts, occupés par les calvinistes. Roquecezière, La Caune et la Mouline tombèrent entre ses mains après une sanglante attaque; mais, malgré dix jours d'efforts et de combats acharnés, il se vit obligé de lever le siège de Viane, bien qu'il l'eût attaquée avec une nombreuse artillerie. Linas, commandant de Saint-Sever, résista à trois assauts meurtriers, et s'évada avec la garnison la troisième nuit du siège, en mettant le feu à la place. Outré de dépit, ce prince se vengea d'une manière indigne et fit pendre les malheureux qui n'avaient pu s'échapper : à Castelnau, sur trente-cinq prisonniers, vingt-neuf furent pendus au milieu des ruines de leurs maisons dévorées par les flammes (60).

Cependant le duc de Rohan assiégeait Meyrueis, dans les Cévennes; Condé, ayant résolu de porter du secours à cette place, s'avança jusqu'à Vabres, dans le gouvernement du duc d'Epernon (61), où dix-sept

(59) *Ibid.*
(60) Vaissette, Rohan, etc.
(61) *Ibid.*

Digitized by Google

compagnies de la garnison de Montpellier vinrent le rejoindre. L'évêque de Vabres, celui de Rodez, le prieur de Belmont et le prévôt de Saint-Affrique, l'engagèrent à assiéger cette dernière ville, la plus forte de celles que les calvinistes possédassent dans la contrée. Elle est située sur la rive droite de la Sorgues, dans un agréable vallon, bordé de collines assez élevées, qu'entrecoupent de toutes parts des ravins profonds et des rochers à pic. La fertilité du sol, accrue par une culture modèle, les sites pittoresques, les ruisseaux qui coulent en grand nombre des hauteurs voisines à travers de petites, mais de belles vallées, etc., font de Saint-Affrique une oasis délicieuse au sein de montagnes pelées et stériles. Il y avait alors cinq cents maisons, dont les deux tiers appartenaient aux protestans. Lavacaresse, de concert avec les ministres, parmi lesquels se faisait remarquer un enthousiaste nommé Bastide, prêtre apostat, d'après M. Gaujal, avait augmenté les fortifications et pourvu de son mieux à toutes choses. Le faubourg de Traupon, séparé de la ville par la rivière de Sorgues, avait attiré surtout son attention, parce qus c'était l'avenue de l'ennemi : le rempart était partout à l'épreuve du canon, et le fossé de quatre toises de large. Au reste, l'assiette est si bizarre, ajoute Rohan, que, sans une grande armée, il serait difficile d'empêcher les secours d'y arriver de Millau, de Saint-Rome-de-Tarn et de Camarès.

Le baron d'Aubais, qui, par ordre de Rohan, observait les mouvemens de Condé, jeta dans Saint-Affrique, le 24 mai 1628, la cornette de cavalerie de Saint-Estève, son frère aîné, celle du baron d'Alais et deux cent cinquante soldats du régiment de Bimar, avec leur colonel, ce qui porta la garnison à treize cents hommes; encore les jours suivans y arriva-t-il d'autres secours et des provisions abondantes.

Digitized by Google

Le 28 mai 1628, Condé partit de Vabres avec le duc d'Epernon et toutes ses troupes, au nombre de six mille hommes de pied et huit cents chevaux. Quelques heures suffirent pour emporter les dehors de la place, et bientôt l'artillerie ouvrit deux brèches aux remparts, mais là se bornèrent les succès de l'armée royale. Deux assauts, donnés les jours suivans, furent repoussés avec une extrême vigueur, à l'avantage des assiégés : enfin, le prince fit donner le troisième et diriger un feu terrible vers le même point. Pendant plus de cinq heures qu'il dura, la mêlée fut affreuse sur les remparts, trois fois occupés par les assiégeans, qui furent toujours repoussés, avec perte de quatre cents soldats morts et quarante officiers; les blessés étaient presque aussi nombreux. Les femmes et les filles prirent à la défense de la brèche une part active, et il y en eut cinq d'entre elles blessées en combattant. On n'eut, dit-on, à Saint-Affrique, que vingt-huit morts et soixante blessés, remplacés le lendemain par quatre cents volontaires de Millau et du Pont-de-Camarès. A cette nouvelle, Aubais et Rohan accoururent chacun de leur côté; mais le prince de Condé, n'osant les attendre, leva le siège et reprit la route de Toulouse (62).

La ville de Millau voulait que Rohan assiégeât Creissels; mais ses troupes, composées de paysans qui désiraient faire la moisson, l'engagèrent à différer, et il revint en Languedoc. Bientôt il apparut en Rouergue à la tête de quatre mille hommes de pied et de six cents chevaux; cette fois il commença la campagne par le siège de Creissels. Ce village est à une portée

(62) Rien de mieux constaté que les sièges de Saint-Affrique et de Creissels. — [Voir dans le 3e vol. des Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron la relation détaillée des sièges de Saint-Affrique. Celle des sièges de Creissels paraîtra prochainement. J. D.]

Digitized by Google

de canon de Millau, défendu par trois enceintes de murs, dont deux pour le château. Avant d'arriver, Rohan avait écrit à Guérin et à Altayrac, de Millau, d'empêcher les secours en hommes et en munitions de pénétrer dans la place : il paraît que cet ordre ne put être exécuté. Enfin il arriva et fit dresser ses canons qui, dans quelques volées, eurent brisé leurs affûts. Le temps se consomma à les refaire, et, quand tout fut raccommodé, on ne fit guère mieux qu'auparavant, de telle sorte que les assiégés réparèrent à leur aise une brèche faite si lentement. Néanmoins l'attaque ne fut point ralentie. De son côté, le gouverneur, Lacroix, se défendit avec une opiniâtreté héroïque, et Rohan perdit, dans cinq assauts inutiles, deux cents morts et deux cents blessés.

Aussitôt le prince de Condé, qui assiégeait Caussade, accourut dans le Vabrais et se joignit à Montmorenci, chargé d'observer Rohan. Leur armée, forte de huit mille fantassins et de six cents cavaliers, vint camper à Saint-Georges de Lusençon. A la vue de leur avant-garde, apparaissant sur les collines qui dominent ce village, Rohan leva précipitamment le siège de Creissels, et rangea ses troupes en bataille au-devant de Millau. Sur le midi, toute l'armée royale campa près de Creissels et renforça la garnison. Rohan n'osa pas sans doute tenir tête à ces deux généraux, car la nuit suivante, après avoir envoyé des troupes à Saint-Rome-de-Tarn et à Saint-Affrique, il se rendit à Camarès et de là en Languedoc.

Un pareil état de choses ne pouvait durer long-temps sous le ministère de Richelieu. Bientôt le comte de Noailles reçut l'ordre précis de diriger de nouvelles forces contre le Rouergue, et le roi lui-même arriva en Languedoc, où le cardinal vint lui présenter à Nîmes les députés de Millau, de Cornus, de Saint-Affrique, de Saint-Rome-de-Tarn, de Camarès..., qui,

Digitized by Google

effrayés de tant de préparatifs, se hâtaient d'implorer sa clémence (1629). On leur accorda une amnistie pleine et entière; mais le duc d'Épernon fut chargé de raser la plupart de leurs fortifications, afin qu'à l'avenir il n'y eût ni prétexte, ni moyen de révolte. Le cardinal de Richelieu, suivi du maréchal de Bassompierre, traversa le Rouergue en retournant à Paris. Arrivé à Espalion, et tout étonné de voir près de cette ville un château aussi fort que celui de Calmon, d'un abord vraiment inaccessible, il annonça qu'il allait le faire démolir, de crainte qu'il ne servît de boulevart aux religionnaires.

C'est ainsi que finirent heureusement les guerres religieuses dans le Vabrais, guerres déplorables, et presque les seules qui eussent désolé cette contrée inconnue depuis l'origine des choses. Faut-il donc s'armer du glaive et se déchirer cruellement au nom d'un Dieu de paix ! Que de malheurs épargnés à l'Europe, si le seizième siècle avait reçu les novateurs comme le dix-neuvième reçoit la doctrine de Saint-Simon et Châtel, *primat des Gaules !* J'ai entendu à Paris ces faiseurs de religion, toujours les déclamations ou l'anathème à la bouche, l'ambition dans le cœur : hélas ! sans prosélytes, ils n'inspirent que la pitié ou le ridicule à la génération présente.

L'évêque de Vabres continua d'administrer sagement son diocèse et de réparer les maux des années précédentes. En 1641, il assistait à l'assemblée générale du clergé, réunie à Mantes, et il mourut [au château de Saint-Izaire (Amiel)] le 10 décembre 1644, à l'âge de cinquante-quatre ans. Son corps est enseveli dans la chapelle de la cathédrale de Vabres consacrée à la Vierge [ainsi qu'il l'avait ordonné par son testament (Amiel).]

Digitized by Google

20.

Issu d'une noble famille de Paris, Isaac Habert, docteur en Sorbonne, chanoine de Paris, prédicateur ordinaire du roi, [abbé de Notre-Dame-des-Alleux, dans le diocèse de Poitiers, et prieur de Ham, en Normandie (Amiel),] ne dut son élévation qu'à un mérite réel et à des écrits distingués. [Il fut nommé, le 3 avril, par Louis XIV, confirmé par les bulles d'Innocent X, en date du 18 septembre de la même année. Le 8 novembre 1646, il prit possession de son Eglise, ayant été reçu par tout son chapitre et tout son diocèse comme un ange envoyé de Dieu à cause de sa grande piété et profonde érudition. Il s'était auparavant démis de son abbaye et de son prieuré, qu'il ne croyait pas pouvoir retenir en conscience avec son évêché (Amiel).] Dans sa jeunesse, il avait eu quelques différens avec les jésuites au sujet du jansénisme, ce qui pouvait le faire croire favorable à la cause de Port-Royal ; mais il s'en montra bientôt l'un des plus ardens antagonistes, encouragé par le cardinal de Richelieu, qui estimait son talent. Les sermons d'Habert, en 1641, lui valurent une réfutation du savant Arnaud. Quand on est combattu par des hommes de cette trempe, on est déjà supérieur. Nommé à l'évêché de Vabres en 1645, il rédigea, six ans après, une fameuse lettre adressée au pape Innocent X, qui fut souscrite par quatre-vingts prélats. Il s'agissait de questions théologiques qu'il importe peu d'approfondir dans cet ouvrage ; seulement, nous voulons constater l'importance qu'avait alors Habert dans le clergé de France. Pendant vingt-cinq ans qu'il gouverna son diocèse, il s'y rendit recommandable par sa charité et toutes les vertus épiscopales. Il mourut frappé d'apoplexie au Pont-de-Salars, en route pour Paris, le 15 septembre 1668. Son corps, rapporté à Vabres,

Digitized by Google

fut inhumé au pied du grand autel qu'il avait fait rebâtir. Il avait assisté, en 1690, à l'assemblée générale du clergé, et il avait eu l'honneur d'être député par elle vers le roi Louis XIV. Il nous reste de lui plusieurs ouvrages en latin qui le placèrent au rang de théologien profond et des hommes les plus érudits du siècle :

1° *Le Pontifical grec*, traduit et annoté. In-fol.
2° *Union de l'Eglise avec l'Etat*.
3° *Sermons et écrits contre le jansénisme*.
4° *Equité des édits de Louis XIII*.
5° *Prééminence de saint Pierre*.
6° *Défense de la Théologie grecque sur la Grâce*.
7° *Epîtres de saint Paul, commentée*.
8° *Poésies latines et Paraphrase de Psaumes*.
9° *Hymnes pour les offices*, dont plusieurs sont encore usitées à Paris [entr'autres le 11 août.]

Qu'il nous soit permis de citer quelques vers choisis au hasard. L'auteur, s'adressant à Louis XIII, fait allusion aux traités de paix sans cesse rompus par les protestans, et aux malheurs qui affligent les campagnes :

O mihi sollicitis, princeps, spes una, periclis,
Heroûm, Lodoice, decus, tua fœdera demens
Impietas calcat.....
Undique tela sonant.....
Quid glebæ fœcundus honos, quid gratia cœli
Temperiesque juvat.....

(Biblioth. Mazar., à Paris).

« O prince, notre unique espoir dans les dangers qui nous » affligent ; ô Louis ! l'honneur des héros, l'impiété, dans son » délire, foule aux pieds les traités existans..... De toutes » parts j'entends le cliquetis des armes..... Hélas ! à quoi » serviront la verdure des champs fertiles et la douce tempé- » rature du ciel ! »

Digitized by Google

Les ouvrages d'Habert sont presque ignorés aujourd'hui, après avoir eu de la vogue dans le dix-septième siècle. C'est que peu d'hommes arrivent à l'immortalité, quels que soient leurs efforts : *Pauci dis geniti potuere.* Tel, et pire encore, sera le partage de tant de réputations contemporaines grossies d'une manière vraiment déplorable. Viendra la mort, et la postérité inexorable les condamnera à l'éternel oubli du tombeau,

[Il est tout simple d'ailleurs qu'on ne passe point à la postérité quand on a des panégyristes de la force de frère Jérôme Amiel, secrétaire d'Izaac Habert. A titre de contraste avec l'aridité des détails qui précèdent, qu'il nous soit permis de faire passer sous les yeux des lecteurs les Epitaphes et Sonnets de ce chanoine.

N° 1er. Sonnet et Épitaphe.

Ci-gît le grand Habert dont l'illustre mémoire
Ne périra jamais dans la postérité,
Pendant que sa belle âme, hors de captivité,
Jouira des plaisirs d'une éternelle gloire.

L'Eglise en tous les lieux chantera la victoire
Des combats qu'il a faits pour son autorité,
Et ses vertus au rang qu'elles ont mérité
En caractères d'or brilleront dans l'histoire.

Ne le plaignez donc pas comme s'il était mort;
Nos pleurs et nos regrets lui feraient un grand tort;
Le sort de ce prélat est trop digne d'envie.

Il est mort sans mourir, ou pour m'exprimer mieux,
Il a pris seulement une nouvelle vie,
Et n'a fait que changer la terre pour les cieux.

—

Digitized by Google

N° 2. Épitaphe.

Notre illustre prélat, comme un second Hélie,
A quitté tout d'un coup la terre pour les cieux,
Et le feu de son zèle en consumant sa vie,
L'a fait en peu de temps disparaître à nos yeux.
Dans cette disgrâce funeste,
La dignité qu'il laisse est tout ce qu'il nous reste;
O grand Dieu! qui veillez sur votre cher troupeau
Et savez à quels maux l'Église est exposée,
Envoyez-nous un Hélisée
Pour recueillir bientôt ce précieux manteau.

—

N° 3. Sonnet.

Autour de ce tombeau les muses assemblées,
Pour consoler un peu leurs mortelles douleurs,
Font avec les vertus, de tristesse accablées,
Un funèbre concert de soupirs et de pleurs.

Hélas! que de regrets et de plaintes mêlées
Elles poussent en l'air dans leurs communs malheurs!
Leur deuil paraît assez sur leurs faces troublées,
Où la mort a dépeint ses plus tristes couleurs.

Plains, généreux passant, leur funeste aventure,
Et sache qu'on a mis dans cette sépulture,
Le phénix des prélats et l'aigle des savans.

O Ciel! que nous aurions de grâces à vous rendre,
Si cet aigle pouvait renouveler ses ans,
Et ce noble phénix renaître de ses cendres!

Frère Amiel souhaite à Mgr. Habert une plume plus éloquente que la sienne pour célébrer ses mérites. Il a raison!]

Digitized by Google

21.

Louis II[e] de Lavergne de Monténad, de Tressan, originaire du diocèse d'Agde, en Languedoc, [abbé de Quarante, dans celui de Narbonne (Amiel),] aumônier du duc d'Orléans, frère de Louis XIV, fut nommé en avril 1669 et sacré à Vincennes par l'archevêque de Bourges [le 19 octobre 1670 (*Id.*).] Ce ne fut que le 18 juillet 1671 qu'il vint prendre possession de l'évêché de Vabres ; [le 2 octobre suivant il partit pour Paris (Amiel),] et le mois de novembre de la même année il passa au diocèse du Mans.

22.

Louis III[e] de Baradat, [né le 15 janvier 1640,] fils d'un gentilhomme champenois employé à la cour, abbé de Clermont, au diocèse du Mans, fut nommé au mois d'avril 1673, [et sacré le 31 décembre de la même année à Vitré, en Bretagne, pendant la tenue des états de cette province, par l'évêque de Saint-Brieux, assisté des évêques de Saint-Paul-de-Lon et de Saint-Malo. Il fit prendre possession de son évêché incontinent après, et la prit en personne au mois de janvier 1675. Il avait pour parrain Louis XIV qui lui donna son nom, et M. le marquis de Baradat, son père, avait été favori de Louis XIII (Amiel).] Son nom était déjà connu par des écrits en prose et en vers, et par des discours éloquens qui lui valurent plus tard (1695) l'honneur d'être choisi, par les évêques de France, pour prononcer le panégyrique de François de Harlay, archevêque de Paris, honneur dont il s'acquitta avec beaucoup de distinction. Ce prélat tenait singulièrement aux procédés et à ses prérogatives, si l'on en juge par certains actes de son administration. Le fait suivant, choisi dans les annales du clergé,

Digitized by Google

fournira la preuve de ce que nous avançons, et de plus, une légère esquisse des mœurs du temps dans le Vabrais.

Galthier de Montagnol, premier consul de Saint-Affrique, avait offensé sa grandeur qui s'en plaignit à la chambre ecclésiastique d'Albi. En conséquence, ce gentilhomme fut sommé de faire réparation à l'évêque et comte de Vabres, assis sur son fauteuil élevé sur une estrade décorée richement, environné de ses chanoines qui seraient assis sur des chaises; derrière eux, à droite et à gauche, le clergé sur des sièges ordinaires; au-dessous du clergé, les juges, les magistrats, les consuls et les officiers de la justice, avec la livrée et le chaperon, placés sur des tabourets : à côté et derrière le fauteuil, les officiers et les domestiques de la famille épiscopale; la salle, au surplus, remplie de toutes personnes de mérite tant de la ville que du diocèse. C'est à la barre de ce curieux tribunal que fut conduit des prisons, où il s'était volontairement remis, non le vrai coupable, mais son frère, prévôt de Saint-Affrique; lequel, « tête nue, sans chapeau, sans gants et sans épée, après avoir salué profondément, se prosterna aux pieds de sa Grandeur et les lui embrassa avec humilité, en lui disant à genoux, son chaperon de consul entre les mains, à haute et intelligible voix : Monseigneur, je vous demande très-humblement pardon de la témérité, de l'insolence que j'ai eue en manquant au respect qui est dû à votre caractère, à votre mérite personnel, et je vous supplie de vouloir bien m'accorder grâce et protection.... » Vabres, le 1er mai 1695. — Denisot, archiacre; Constant, Lavergne, Flottes, Annat, Cluzel, anoines; Offry, notaire; Barthe, secrétaire; Cureilher, consul.

Il y avait alors dix ans que Louis XIV avait révoqué édit de Nantes, excité par cette âme froide de Main-

Digitized by Google

tenon et par le ministre Louvois; les pasteurs calvinistes avaient reçu ordre de sortir de France en quinze jours, sous peine de mort, et les protestans eux-mêmes celui de se faire catholiques, avec la défense formelle d'émigrer. Pour soutenir dignement un édit aussi injuste que cruel, on avait dirigé sur Millau et sur le Vabrais des dragons et des armes qui, par la bonne intelligence des habitans, n'éprouvèrent pas, à beaucoup près, la terrible résistance des Cévennes. Les huguenots rouergats, tout simplement, promirent de se faire catholiques et démolirent leurs temples; mais la réforme n'y perdit rien, dit Monteil, et ils continuèrent de se réunir dans des maisons particulières et d'y exercer leur culte à petit bruit, jusqu'à la révolution. Quelques-uns pourtant sortirent de France et gagnèrent la Suisse ou les états d'Allemagne....

Les camisards des Cévennes eurent, à Saint-Affrique (63), en 1702, un partisan déterminé qui parvint à donner à leur cause jusqu'à cinq cents fanatiques; cet homme s'appelait Boëton, ancien officier, né en Languedoc, établi tout récemment dans le Rouergue. Il n'y prospéra pas long-temps; pris et convaincu de conjuration, il fut conduit à Montpellier, et périt à la question avec un courage digne d'une meilleure cause.

Au milieu de ces tentatives de désordres, conséquence inévitable de la politique du temps, Louis de Baradat conserva son diocèse assez calme par l'ascendant de sa vertu, de son savoir et de son habileté; il mourut [le 17 mars] 1710, et fut enseveli dans la cathédrale.

23.

[Charles] Alexandre le Filleul de la Chapelle, né

(63) M. de Gaujal.

[à la terre de la Chapelle-de-Lisieux] en Normandie, docteur de Sorbonne, neveu et grand-vicaire de M. de Piencour, évêque de Mende, fut [nommé] en 1711, et sacré à Paris par le cardinal de Noailles. Une éducation supérieure, des talens modestes, des manières distinguées et pleines de bienveillance, qualités devenues si rares de nos jours, le firent nommer plusieurs fois député de la province ecclésiastique d'Albi (64), pour ces réunions célèbres des évêques de France, qu'on renouvelait alors vainement à Paris, dans le dessein d'opposer un obstacle à l'invasion de la philosophie, plus redoutable, pensait-on, que l'antique protestantisme.... Les absences renouvelées n'empêchèrent point l'évêque de Vabres de percevoir tous les ans, sur les bénéfices de son diocèse, deux mille livres pour la visite pastorale, ce qui porta deux de ses chanoines, en 1752, Boziat de Berthière et d'Esplans, à se plaindre au parlement de Toulouse et à l'assemblée des évêques. Le comte de Vabres, répondit celle-ci, gouverne le diocèse avec distinction depuis plus de quarante ans; il en a fait exactement la visite tant qu'il n'a pas été empêché par des affaires majeures, et alors il y a suppléé par ses grands-vicaires; en sorte que l'évêché ne souffre aucun préjudice et qu'il est aujourd'hui en très-bon état. Ces désagrémens éprouvés à Vabres même, lui firent préférer le château de Saint-Izaire, et il l'habita presque tout le temps, comme on le voit dans le Pouillé de 1726 et dans le grand Dictionnaire ecclésiastique. Il mourut doyen des évêques de France, en 1763, après cinquante-trois ans d'épiscopat.

(64) 1711, 31, 44, etc. — Procès-verbaux du clergé.

Digitized by Google

24

Jean de la Croix de Castries, cousin du célèbre maréchal de ce nom, évêque de Vabres en 1764, fut, comme le précédent, député plusieurs fois à l'assemblée générale du clergé. Rempli de zèle et de bonnes intentions, il continua avec plus d'énergie peut-être, mais non avec plus de succès, son opposition formelle aux envahissemens de la philosophie. C'est avec le plus grand empressement que nous adhérons, de cœur et d'esprit, à la condamnation de l'*Encyclopédie*, de l'*Emile*, du *Contrat social*, etc., écrivait-il aux évêques rassemblés à Paris en 1765 (65); nous adhérons en outre à l'exposition de vos sentimens sur l'autorité des pontifes et sur celle des rois qui viennent l'une et l'autre de Dieu; faibles protestations, hélas ! à côté des pages brûlantes de Rousseau, des déclamations de l'abbé Raynal et des sarcasmes de Voltaire, qui se répandaient dans toute l'Europe avec la rapidité de la foudre.

Cependant, l'intolérance religieuse continuait toujours, plus faible à Paris, forte et vivace en province. En 1770, Rastel, de Saint-Affrique, ayant ouvert une école protestante, fut dénoncé par M. de Castries au ministre, duc de la Vrillère (66), qui s'empressa, par ordre de Louis XV, de *faire cesser ce scandale*, et de *mettre dans les prisons* le hardi pédagogue. Ces réactions ridicules, hélas ! ne servaient qu'à irriter les esprits, déjà fort ébranlés par les idées nouvelles.

Lacroix de Castries se trouva cette année-là même à Paris, et il fut chargé, par les prélats, d'un travail concernant les archives du clergé, enrichies de nom-

(65) Procès-verbaux du clergé.
(66) *Ibid.*

Digitized by Google

breux manuscrits par Champion de Cicé, évêque de Rodez, qui fit partie du ministère Necker. A l'assemblée de 1782, M. de Castries figure encore comme orateur assez remarquable.

Enfin parut cette révolution célèbre : *la fin de ce qui fut, l'aurore de ce qui sera.* La Constituante ayant déclaré nationaux tous les biens ecclésiastiques, l'évêché de Vabres fut aboli pour toujours, et le dernier prélat mourut à Paris, au milieu de ce drame sanglant d'effrayante mémoire, qui affligera toujours les hommes sensibles sans les étonner; car à quelle époque de transformation le genre humain a-t-il épargné le sang et les larmes ? L'ère de 89 fut saluée avec enthousiasme par les protestans du Vabrais, qui regagnaient d'abord la liberté des cultes; les catholiques se montrèrent beaucoup moins révolutionnaires, selon le langage du temps; ceci est incontestable pour qui veut prendre sur les lieux des renseignemens exacts. A Saint-Affrique, et ce théâtre fut aussi fameux que tout autre, l'action fut dirigée par quelques hommes avides, sans autre talent que leur audace, qui se supplantèrent mutuellement, selon que dominaient, tour-à-tour, les diverses factions de Paris. Alors furent vendus à vil prix : Sylvanès, le palais épiscopal de Vabres et les autres domaines du clergé. Les couvens et les églises furent pillés, au nom de l'état, par des bandes de brigands, les châteaux furent dévastés, des hommes honorables maltraités ou mis à mort; qu'ajouterai-je? tout ce dont est capable l'impiété en délire.

Le diocèse de Vabres fut réuni par le Concordat à celui de Cahors; en 1822, à celui de Rodez, et il forme, dans l'Aveyron, la majeure partie des arrondissemens de Saint-Affrique et de Millau. Peu à peu s'y effacent les anciens souvenirs. Vabres n'a plus aucune importance, et c'est à peine si le palais épis-

Digitized by Google

copal renferme aujourd'hui trois à quatre missionnaires, qui peuvent y méditer à l'aise sur les grandeurs d'autrefois [et deux classes détachées du grand séminaire de Rodez]. Les deux religions, depuis la liberté des cultes, sont professées paisiblement; mais l'antique levain fermente, et les secousses politiques prennent facilement, à Saint-Affrique surtout, la teinte religieuse; les catholiques, en 1815, y manifestèrent la joie la plus vive, et peu s'en fallut qu'il ne s'y opérât des réactions; en 1830, c'était le tour des protestans.

[Vue dans l'ensemble de son développement, l'histoire de l'abbaye de Vabres serait assez bien figurée par une ligne ondulée qui, partant de l'année 861, s'élèverait pendant près de deux siècles, période primitive sanctifiée par une dévotion ardente et riche de plus de soixante-dix donations, la plupart considérables, --- s'abaisserait vers le milieu du onzième siècle, alors que la peur de voir finir le monde étant passée, s'était tarie une des sources les plus fécondes de piété et de donation, --- se redresserait avec la réforme introduite par les religieux de l'abbaye de Saint-Victor, de Marseille, --- atteindrait son point culminant au quatorzième siècle, quand le pape Jean XXII l'érigeait en évêché, --- fléchirait de nouveau peu après le partage de leurs menses que firent en 1321 l'évêque et le chapitre d'un commun consentement, grand pas vers la sécularisation, --- et s'affaisserait enfin complètement en 1577 par sa sécularisation définitive. L'évêché, au contraire, serait figuré par une ligne qui, partant de 1317, époque de sa création, s'élèverait toujours jusqu'à la révolution française, au sein de laquelle il disparut, encoré entouré de splendeur et de respect, comme tous les établissemens religieux de la France, au milieu de la tempête et des éclairs.

La sécularisation fut la dernière modification im-

Digitized by Google

portante que subit l'abbaye. Le chapitre sécularisé avec son cortége de chanoines, de prébendiers, d'enfans de chœur, d'organiste et de bédeau, avec sa hiérarchie qui de l'évêque descendait au simple chanoine par les échelons de la prevôté, de l'archidiaconat et de la chantrerie, dont les priviléges sont minutieusement réglés dans un prolixe concordat, traversa les temps orageux des guerres religieuses et les temps plus calmes de la monarchie souveraine sans changement notable. Fidèle à la loi de sa conscience, il célébrait régulièrement le service divin, quand survint la révolution qui en dispersa les membres. De rares vieillards en conservent encore le souvenir : il ne tarderait pas à s'effacer complètement, si quelques maisons, aux fenêtres artistement sculptées, aux grandes salles élégamment décorées, ne disaient sans cesse par leur contraste avec la chétive apparence des autres maisons, qu'elles furent le séjour d'un chanoine.]

Dr. P. GÉRAUD, de St.-Izaire.

Digitized by Google

DE LA RABDOMANCIE (1).

Faut-il croire à la Rabdomancie, cette vieille science que l'on fait remonter à la baguette d'Aaron, que pratiquaient les Brahmanes de l'Inde ; qui fut connue des Scythes, des Alain ; qui de là passa aux Allemands et aux Français enfin sous le nom de *sourciers*(2), dont le dernier, l'abbé Paramelle, réhabilite cette science proscrite en nous étonnant chaque jour? Tel est aussi, plus obscur encore mais non moins étonnant peut-être, *Antoine Armand*, de Ste-Croix, près Florac, département de la Lozère, dont nous voyons opérer les merveilles, pour une faible rétribution et sous sa responsabilité (3). Ce jeune paysan, âgé de vingt-six ans, sachant à peine lire et écrire, berger d'abord et maintenant cultivateur de son modeste héritage, a dû au seul hazard de se connaître sourcier, tout comme Lafontaine apprit qu'il était né poète, sans s'en être douté. Ainsi l'a fait la nature ; et cette organisation si extraordinaire s'offre pourtant sous les dehors d'une santé parfaite et d'un caractère égal, nullement impressionnable, seulement, dès son enfance, il prouvait un malaise spontané qu'il nomme sa *devine*, lorsqu'à la suite de ses bestiaux, ou dans ses courses agrestes, il revenait sur certains points où rien d'ailleurs de particulier

(1) Du grec *rabdos* baguette, *manteia* divination.

(2) Je propose aux étymologistes de trouver ici la dérivation de *sorcier*.

(3) Son taux ne fut d'abord que celui d'une bonne journée; il l'éleva bientôt à l'écu de 5 fr., puis à 10, à 15 enfin; et s'il prend à l'entreprise, il répond du succès.

Digitized by Google

ne justifiait à l'extérieur cette étonnante sensation ; il lui semblait que ce mouvement fébrile se maintenait en lui, dans la direction des pentes, et qu'en le suivant contrairement à la hauteur des lieux, il était conduit toujours à la sortie des sources, mais que là cessait le phénomène, car les eaux apparentes ne l'impressionnent pas. C'est d'après ces remarques fréquemment répétées que, pour la première fois, il y a bientôt six ans, ses conjectures acquirent une nouvelle certitude à l'occasion des fouilles tentées par un de ses oncles pour découvrir des eaux sur une de ses propriétés. Il suivait ces travaux avec l'intérêt d'un doute qu'il désirait éclaircir, car il n'éprouvait point là son mouvement indicateur ; ce qui lui fit prédire qu'on ne réussirait pas. En effet, toutes recherches furent vaines. Alors, pour mieux justifier son pouvoir hydroscopique, il alla se mettre en quête, explorant en tous sens cette même propriété ; et voilà que son frisson lui vient sur un point bien déterminé. — Voici de l'eau, dit-il, en toutes les saisons ; car on était à l'étiage (Il ne travaille, pour plus de certitude, que dans les mois les plus secs de l'année). Des fouilles étant faites sur le point indiqué, prouvèrent hautement qu'il ne s'était pas trompé. — Des voisins aux aguets, témoin de ce prodige, le crurent pour le coup prophète en son pays, et lui firent à l'envi explorer des prairies qui demandaient des eaux pour acquérir le plus grand prix : nouvelle épreuve et nouveaux succès. — Il dénonça plusieurs sources qui, toutes recherchées, furent invariablement trouvées. Dès lors, sûr de lui-même, il comprit l'importance de cette faculté et résolut aussi de la mettre à profit ; après l'avoir méditée et approfondie il se créa par ses observations une formule usuelle, à l'aide de laquelle il détermine très-bien la force, le volume et la profondeur des eaux :

Digitized by Google

c'est là sa partie scientifique et son unique secret ; car il dévoile tout le reste, c'est-à-dire son *instinct*, ce qu'il y a d'essentiel ou plutôt d'intransmissible. Toutefois, cette faculté occulte peut ne pas être rare ; elle se révèle dans plusieurs individus, notamment j'en pourrais citer un jouissant de ce sens révélateur, à un moindre degré sans doute comme l'ayant moins exercé, mais suffisamment toutefois pour que, marchant les yeux fermés, il indique et suive une source dans ses sinuosités. Quant à la théorie de notre rabdomane, on le voit s'éloigner perpendiculairement à la direction des eaux en comptant ses pas jusqu'au point où l'impression innée cesse de se manifester. Il calcule en lui-même, et vous annonce bientôt à telle profondeur un tel volume d'eau.

Armand a parcouru nos contrées; nous l'avons vu opérer; il a été soumis aux épreuves les plus décisives, et pas une fois son art n'a été mis en défaut. Aussi plus d'incrédulité. Ceci rappelle la vogue d'un de ses devanciers, le célèbre *Bleton*, qui vivait au dernier siècle. Il se fit une telle réputation que le docteur *Touvenel*, médecin fort instruit dans les sciences naturelles, publiait à ce sujet : *Je dois prévenir les lecteurs incrédules, de quelle trempe qu'ils soient, que toutes les objections, les censures, les raisonnemens, les discussions ne pourront ébranler ma croyance.* Plein d'une foi non moins édifiante, mais éliminant pour mon compte toute idée de diablerie, je demande humblement à messieurs les dissidens, comment il est arrivé qu'une erreur absolue, aussi mal accueillie par la religion (1) qu'elle l'est par la science, ait vécu tant de siècles pour passer jusqu'à nous avec

(1) Tombent dans le péché de superstition ceux qui..... pour découvrir.... les choses cachées, ont recours aux devins..... font tourner la baguette, etc. *(Catéchisme du diocèse de Rodez).*

Digitized by Google

des zélateurs dont on ne peut soupçonner le savoir ni la bonne foi? Je voudrais savoir s'il serait donné à l'homme, même le plus habile, d'accréditer à travers siècles une erreur, non morale s'entend, mais purement physique sans la rendre viable par un souffle de vérité. Eh! que sait-on? Cette vérité, peut-être, se trouve-t-elle cachée sous de vaines pratiques, comme le filon d'or au milieu de sa gangue, il ne s'agit que de l'en dépouiller; et si les temps ne sont pas encore propices, en attendant qu'ils le deviennent, serait-il mieux d'avouer son impuissance, au lieu de nier, selon l'esprit du siècle, ce qu'on ne peut pas expliquer : ne voit-on pas tous les jours la science progressive réhabiliter des vérités condamnées comme des erreurs? car enfin, n'en déplaise à la présomption, l'Univers ne nous est point dévoilé dans sa dernière limite alors qu'on ne peut expliquer autrement que par les faits l'attraction et les affinités, les transmissions morbides ou vitales; celles des fluides magnétique, électrique et galvanique; les sympathies des analogues; les prédispositions accidentelles ou nerveuses; les impressions émanentes sur l'organe *sensorial*, et l'action de la volonté sur le mouvement matériel, etc. — Si l'abbé Paramelle agit par l'élément intellectuel, comme il en convient lui-même, serait-il impossible que, chez d'autres individus, une organisation anormale procurât un élément affectif de plus? Tel en serait doué, par exemple, notre jeune hydroscope que nous voyons indiquer une source profonde au frémissement qu'il éprouve dans le voisinage des eaux, comme l'hydrophobe à l'approche de ce même élément; c'est ainsi qu'il prophétise sans jamais se tromper; et s'il s'arme de la baguette *magique*, elle n'a d'autre vertu, dit-il, avec sa louable franchise, que de lui rendre plus sensible sa vibration fiévreuse. Que si l'on me

Digitized by Google

disait : je crains ici quelque imposture, je répondrais avec Touvenel : *J'ai vu, j'ai cru*, en attendant l'explication de ma croyance, de même que sans explication je crois à l'hydrophobie et à l'horreur qui la caractérise pour les surfaces luisantes comme le verre et l'eau ; car je ne conçois pas plus de puissance dans l'émanation lumineuse que dans l'évaporation gazeuse sur des organes révélateurs. — Un dernier mot aux esprits forts et aux gens timorés qui craindraient de se compromettre avec l'esprit malin.

Armand n'est pas sorcier ; bien loin de là, il chasse le démon de l'incrédulité, en lui jettant vraiment de l'eau qu'on bénit par le nez.

Lavergne, 20 février 1842.

LESCURE,

Membre du Conseil-général de l'Aveyron.

—

NOTE par M. l'Abbé Dallac.

La Rabdomancie, que quelques-uns font remonter à une époque fort ancienne, mais dont on ne trouve aucune trace certaine avant le onzième siècle, est depuis long-temps un sujet de controverse pour la science comme pour la théologie. Parmi les auteurs qui ont écrit sur cette dernière partie, un certain nombre, ne soupçonnant aucun rapport naturel entre un bâton de coudrier et une source, témoin d'ailleurs des abus qu'entraînait cette pratique, habilement exploitée par le charlatanisme, a généralement réprouvé l'usage de la baguette comme superstitieux. Mais d'autres, plus versés peut-être dans les sciences physiques, tout en condamnant ceux qui plaçaient la vertu de la baguette dans l'intention même du chercheur, et prétendaient découvrir par son emploi jusques aux bonnes ou mauvaises qualités des personnes, en ont autorisé l'usage pour la recherche des objets qui peuvent influer sur nos organes d'une manière quelconque. De ce genre sont les sources et les mines métalliques qui, par leurs émanations, peuvent agir sur des individus doués d'un système nerveux très-sensible. Le Catéchisme du diocèse de Rodez, sans imposer aucun de ces sentimens, condamne seulement les abus. On s'en convaincra en rétablissant les mots omis dans la citation, et que voici : « Tombent dans le péché de superstition » ceux qui, pour découvrir l'*avenir ou* les choses cachées, ont recours » aux devins; *ceux qui, pour découvrir les limites ou des choses* » *perdues*, font tourner la baguette ». Peut-on croire en effet qu'une pierre borne jouisse d'une propriété qu'elle n'aurait pas dans toute autre condition, ou qu'une chose perdue acquiert par là une force attractive ?

Digitized by Google

ESSAI STATISTIQUE SUR CREISSELS.

Creissels est un bourg de cent feux environ, situé sur la rive gauche du Tarn et à un quart-de-lieue de Millau.

Que d'autres fassent, avec Moréri, l'histoire de la vicomté de Creissels et nous donnent le nom de ses anciens possesseurs; quant à nous, il nous suffira de dire que l'origine de Creissels est nécessairement des plus anciennes, puisqu'elle remonte à la catastrophe diluvienne dont nous sommes contraints de dire un mot.

En effet, qu'un observateur soit placé à Creissels sur les bords du Tarn, fleuve profondément encaissé, il suit des yeux ses coteaux bien cultivés et complantés de vignes, de noyers, de beaucoup d'amandiers, etc.; de quelque côté qu'il porte ses regards, il ne tarde pas à apercevoir en levant la tête des bandes de rochers situés horizontalement, à quelques mètres de la pointe des hautes montagnes qui l'entourent. Alors il doit être frappé d'une circonstance singulière, c'est que ces bandes de rochers, d'environ trente mètres d'épaisseur, se montrent à la même hauteur et semblent n'avoir fait originairement qu'une couche horizontale plus ou moins solide, qui a été coupée et séparée par une cause majeure dont nous donnons l'explication suivante :

Aucun naturaliste ne nie aujourd'hui qu'il n'ait existé un ou plusieurs déluges qui ont bouleversé le globe. La montagne du Larzac, qui a plus de huit lieues en carré, semble provenir du retrait de cette mer, qui y a laissé une couche horizontale de débris

Digitized by Google

coquilliers, sable, argile, etc. Ce dépôt marin s'est durci avec le temps, formant une roche contiguë, mais non sans laisser de nombreux vides, trous et cavernes.

Le plateau du Larzac s'étendait originairement beaucoup au-delà de Millau, tant au nord qu'à l'est et même à l'ouest. Deux rivières n'ont pas tardé à interrompre violemment cette continuité horizontale de rochers ou plutôt d'agglomération terreuse que les eaux ont dû entraîner facilement dans l'origine, et dont elles ont formé peut-être une partie des plaines d'Albi. Ces deux rivières sont l'une la Dourbie, qui arrive de l'est; l'autre, qui vient du nord, se nomme le Tarn, mot céltique d'un sens inconnu. La jonction de ces deux rivières rapides se fait à un quart-de-lieue nord-est au-dessus de Millau, dans un lieu appelé encore le Barri, parce qu'il était le faubourg d'une ville nommée Condatomag. Ces deux rivières ayant formé chacune des vallons considérables, ont dû se creuser des lits bien plus profonds depuis leur réunion, et en changer assez souvent. Nous avons eu sous les yeux, il y a quatre ans, une preuve irrécusable de ces changemens : M. l'abbé de Sambucy, faisant défoncer un vaste champ touchant la route d'Albi, plus de mille charretées de galets plus ou moins arrondis en furent extraits et portés sur la route, où ils furent cassés et servirent à l'empierrer dans une grande longueur. Cependant le fleuve passe aujourd'hui tout à côté, à une grande profondeur.

Les attérissemens considérables que ces rivières ont formés dans leurs grandes crues et débordemens, qui ont lieu chaque année vers l'équinoxe d'automne, ont composé tout le plateau sur lequel est bâti aujourd'hui Millau (*au milieu de l'eau*); car tout prouve que très-anciennement la Dourbie coulait auprès de la montagne du Larzac, au sud-est de Millau, tandis que

Digitized by Google

le Tarn passait à l'ouest de cette ville et à six cents mètres de la Dourbie.

En creusant un puits et les fondemens de ma maison, on a trouvé les traces visibles du Tarn et les preuves irrécusables que ce fleuve a coulé anciennement et pendant long-temps sur un rocher qu'il avait usé et rendu très-lisse par le frottement continuel de ses eaux. Ce rocher, dont j'ai enlevé une partie de la surface à l'aide de la mine, n'est situé qu'à trois mètres de profondeur. Or, cet ancien lit du Tarn est éloigné de plusieurs centaines de mètres de son lit actuel.

Mais revenons au bourg de Creissels dont notre dissertation, qui était indispensable pour ce qui va suivre, nous a écartés.

La montagne du Larzac semble avoir été coupée à pic à son nord par l'action d'une grande masse d'eau et des deux rivières coulant à ses pieds.

Creissels est lui-même au bas d'un monticule tenant au Larzac par sa partie sud; et situé plus bas que lui d'environ six cents mètres. Cette petite montagne semble avoir été adossée au Larzac par quelque reflux des eaux diluviennes, qui y ont déposé des terres calcaires schisteuses, mêlées de grandes coquilles qu'on y trouve en grande abondance; telles sont l'ammonite ou corne d'Ammon, la bélemnite, la toupie, le nautilite, la pancette ou térébratule, la calyptrie, des peignes de plusieurs espèces, le bâton étoilé, etc., etc.

A gauche de ce monticule, en prenant le Larzac pour point de départ et tout-à-fait au fond, il sort de la montagne du Larzac une source de la grosseur d'un homme, qui forme un ruisseau considérable nommé de *Rojoles*, fait aller un moulin et se jette rapidement, à mille mètres de sa sortie, dans le Tarn.

Digitized by Google

A l'est et à droite dudit monticule, il existe une autre source qui forme aussi un petit ruisseau à sa sortie, servant à deux moulins et passant par Creissels. Il est vrai que cette source se trouve presque au milieu de la côte du Larzac, tandis que l'autre est tout-à-fait au pied de la montagne.

On conçoit facilement que les grandes pluies qui tombent sur le plateau du Larzac se sont enfermées par les trous, fentes et crevasses, dans des réservoirs d'où elles ont dû chercher naturellement une issue. Il s'en est fait deux que nous venons d'indiquer, l'une à droite, l'autre à gauche du monticule coquillier; mais si la source la plus grosse, de *Rojoles*, ne trouvant rien qui l'arrête, se rend directement au Tarn, il n'en est pas de même de la source, d'ailleurs plus petite, qui sort à mi-côte du Larzac et se rend au Tarn en passant par Creissels. Dans son principe, elle a suinté, en quelque sorte, sa force expulsive étant beaucoup amoindrie; car l'eau a trouvé sur son chemin des broussailles, des branches d'arbrisseaux, autour desquels elle a déposé lentement les molécules calcaires qu'elle contenait; ces sucs lapidifiques se sont moulés sur les végétaux qu'ils rencontraient et ont formé peu à peu de grands amas de tuf, et un grand et long rocher de cette nature, s'adossant à l'est du mont des coquilles, s'est prolongé depuis le dessous immédiat de la source jusqu'au Tarn, qui en est à environ huit cents mètres de distance.

Cette pierre de tuf se trouvant légère, tendre, facile à tailler et commode pour la bâtisse, particulièrement des cloisons et des cheminées, n'a pas tardé à être attaquée par les ouvriers de Millau, qui se sont même établis autour des moulins, où ils ont trouvé des profits considérables sur la grande quantité de tuf qu'ils fournissaient à Millau et aux bourgs environnans.

Digitized by Google

Cependant, si de grands rochers de tuf ont été enlevés dans la plaine qui touche au Tarn, façonnés en murailles de maison ou remplacés par elles, il a fallu s'arrêter au rocher de tuf sur lequel est bâti le château élevé de Creissels, et rendu inaccessible de ce côté où le village s'est bâti. Alors le seigneur a engagé les ouvriers à attaquer le rocher de l'autre côté du château, à sa partie méridionale. La route de Millau à Albi passant aussi dans cet endroit, de grandes masses de tuf en ont été enlevées, de manière à laisser le château tout-à-fait isolé, et où on ne pouvait arriver que par un pont-levis, remplacé aujourd'hui par un pont de tuf du côté du levant, et par un escalier très-rapide, taillé dans cette pierre, du côté du village qui est au nord du château.

Mais les guerres des Anglais, des Routiers, des Religionnaires ayant successivement eu lieu, le seigneur fit entourer de murailles ce hameau de Creissels adossé au château, mais dominé par lui; de manière que ce point fortifié a résisté à plusieurs sièges, dont le plus mémorable et le plus récent est celui qui a été décrit par un habitant peu lettré de Creissels, et dont nous allons donner la copie exacte avec quelques notes historiques puisées ailleurs.

Avant cela, nous devons dire que sur le petit plateau de tuf et de coquilles joints ensemble, il existait, il y a bien long-temps, un village nommé Saint-Saturnin. On y voit encore plusieurs tombes taillées dans le tuf, avec une petite croix à l'un des bouts, et où l'on plaçait les morts vers les premiers siècles du christianisme. On a trouvé, il y a deux ans, dans un champ des environs, des médailles que M. le curé de Creissels m'a données et que j'ai l'honneur d'offrir à la Société. Quelques-unes sont bien conservées; on y reconnaît entre autres celles d'Auguste, de Domitien,

Digitized by Google

de Commode, de Gordien, de la colonie de Nîmes ou des fils d'Agrippa, etc.

Les habitans de Creissels continuent à exploiter le rocher de tuf, qu'ils ont détruit depuis le château jusqu'au monticule le plus élevé où se trouvent les tombes, qui bientôt ne seront pas épargnées. Mais le tuf existant en cet endroit jusques à une grande profondeur, il n'est pas à craindre qu'on en voie de longtemps la fin, quoique celui qui se forme journellement ne soit plus considérable, L'ancien se présente sous des figures diverses les plus singulières, plus ou moins cristallisées; mais les cristaux calcaires, qui sont si communs sur le Larzac, sont toujours à dent de cochon. On se procure facilement, sur les lieux, de beaux morceaux de tuf qui sont déposés ou cristallisés autour d'une branche d'arbrisseau; elle a servi à la pâte calcaire de support et même de moule; car le trou bien rond et bien lisse qui se trouve souvent au milieu, est la mesure de la branche dont le bois s'est décomposé et a disparu, tandis que le tuf se durcissait de plus en plus.

Un trou de renard a fait découvrir, il y a deux ans, près de Creissels, une vaste caverne formée de tuf et toute luisante de stalactites et de stalagmites de figures les plus bizarres.

Au reste j'avais une belle preuve qu'il se forme encore des dépôts de concrétions calcaires, dans une noix que j'avais trouvée en prenant une truite dans un trou de tuf, au-dessous d'une cascade. Cette noix, tout-à-fait pétrifiée, ressemblait parfaitement aux noix ordinaires par sa pointe, ses raies, ses bosselures. Elle provenait évidemment des noyers qui existent dans le pré supérieur. Tombée dans un trou où l'eau du ruisseau se trouvait dormante, elle n'avait pas tardé sans doute à se pétrifier. C'était un morceau

Digitized by Google

précieux parmi mes échantillons minéralogiques ramassés dans l'espace de quarante ans, et qu'on jeta par la fenêtre en mon absence : mines d'or, d'argent, de plomb, de fer, de cuivre, etc. ; variolites, cristaux de roche, agathes; jaspes et superbes serpentines extraits du pavé de Toulouse, etc., etc.

Parlerons-nous maintenant des cascades de Greissels, des belles nappes argentines qui se déploient sous le regard du voyageur émerveillé ? De la douce verdure, des sites enchanteurs d'un vallon délicieux, des contours nombreux de la rivière, le tout terminé par la ville blanche de Millau; des grottes (1), des rochers suspendus; enfin de superbes points de vue qui ont valu la construction, sur le point le plus élévé du rocher, d'une belle maison ou atelier pour un beau talent de peintre amateur ? M. Richard, membre de cette Société, est cet artiste célèbre qui a enrichi notre Musée du superbe tableau *le Loup dévorant une Brebis.*

Un protestant nous a raconté, dans le volume précédent de ces annales, les hauts-faits d'armes des calvinistes, lors du siège de Saint-Affrique par le prince de Condé, qui ne put prendre cette faible place, en 1628.

Un catholique va nous donner à son tour, dans un style plus naïf que correct, l'histoire du siège de Greissels, fait la même année par le duc de Rohan, général des calvinistes, qui ne put entrer dans cette bicoque.

(1) Sous un rocher calcaire, à côté d'une cascade, on arrive en remontant un pré dans une grotte naturelle qui semble faite de main d'homme, et où l'on peut se reposer. Tandis que le voyageur s'y livrera à de douces méditations mélancoliques ou amoureuses, le botaniste aimera à connaître les plantes qui s'y nourrissent dans les vides du tuf : la potentille, la saxifrage, le polypode commun, la scolopendre, trois capillaires, des mousses, des algues et lichens.

Digitized by Google

Il va sans dire que l'esprit de parti n'a pas permis aux deux narrateurs de se montrer exempts de prévention et d'injustice.

SIÈGE DE CREISSELS PAR LE DUC DE ROHAN.

Extrait de l'Histoire de la guerre des Huguenots, sous Louis XIII, par M. le baron de Chaban.

« Or, d'autant que la ville de Creissels importait à celle de Millau pour n'être distante qu'à demi-lieue d'icelle et lui servant comme de citadelle, la tenait comme bloquée d'un côté et exempte tout le pays circonvoisin des courses de ceux de Millau, et leur cause des grands empeschemens à la récolte de leurs biens, était pour ce sujet fort enviée des rebelles huguenots; aussi firent-ils tout leur possible envers le duc de Rohan pour le faire résoudre à l'assiéger. De sorte que par leur importunité il s'y résolut, et prépara toutes choses nécessaires à ce dessein ; se promettant l'emporter, nonobstant quelque résistance que ferait la garnison, assuré qu'il était que ceux de Millau fourniraient les munitions qu'il faudrait pour ce siège. »

Extrait des Mémoires du duc de Rohan.

« Creissels est un lieu à la portée du canon de Millau, il a trois enceintes de murailles, à savoir : une à la ville et deux au château, lesquelles il faut prendre l'une après l'autre, parce que on ne peut attaquer ledit château que par la ville, à cause que par le dehors il est bâti sur un roc bien élevé. Il est bien certain que les murailles de la ville ne valent rien et même qu'elles sont enfilées et vues par revers, étant une honte d'avoir été huit jours sans la prendre ; mais

Digitized by Google

qui a affaire à un peuple qui ne trouve rien de difficile à entreprendre, et qui en l'exécution ne pourvoit à rien, se trouve bien empêché. Rohan donc manda son dessein à Alteyrac, gouverneur, et à Guerin, premier consul de Millau, afin que secrètement ils préparassent toutes choses. Il ordonna audit Alteyrac qu'il bloquât le lieu un jour avant que ses troupes arrivassent pour le surprendre avec peu de gens de guerre : ce qu'il fit. Néanmoins il n'empêcha pas le secours d'y entrer.

» Toutes les troupes arrivées, on pose le siège et on fait la batterie de deux canons : lesquels n'eurent pas tiré six volées que l'affut d'un s'en alla en pièces, et quand il fut refait l'autre fit le semblable, si bien qu'on perdit presque tout le temps à refaire lesdits affuts et encore de si méchant bois, que quand tout fut raccommodé on ne fit guère mieux qu'auparavant; tellement que la brêche ne se trouvant faite en un jour, il fallut remettre l'affaire au lendemain, ce qui donna loisir de la réparer mieux qu'elle n'était. Néanmoins, voyant que le temps passait, il fit donner un assaut qui fut repoussé. »

Relation du siège de Creissels, transcrite par Granier, dudit bourg, en 1664.

Le duc de Rohan, pair de France, prince de Lyon, qui se disait chef des Eglises réformées de ce royaume et principalement en sa province du Bas et Haut-Languedoc et Haute-Guyenne, s'étant emparé de la ville de Millau sans coup férir, parce que le plus grand nombre de ses habitans étaient huguenots. Il avait deux mille hommes avec lui. Il trouva la porte du pont vieux fermée, qu'il enfonça ; il fit le tour de la ville, dont on ne tarda pas à lui ouvrir les portes, il y entra avec ses gens tambours, trompettes sonnantes, il en

Digitized by Google

chassa les pauvres catholiques, les fit sortir de leurs maisons et quitter tous leurs biens, à la réserve de quelques-uns qui, n'ayant pas le courage de leur foi catholique, se firent protestans. Il y fit démolir plusieurs églises, croix, monastères, et tout ce qu'il trouva n'être pas de l'ordre de sa religion prétendue réformée.

Après il se vint rendre maître de Creissels et du château sous le bon plaisir de ceux qui le gardaient. Pour lors il fit abattre l'église de Saint-Julien, et faisait prêcher et chanter les psaumes dans la salle de la maison consulaire par un ministre nommé Joly. Plusieurs habitans huguenots de Millau y venaient pour l'entendre avec les gens de guerre de M. de Rohan et pour contraindre les habitans à y venir; mais comme ils n'avaient point accoutumé cette sorte de religion, ils demeurèrent fermes dans le fonds de leur cœur pour soutenir la religion de l'Eglise romaine; ce qui obligea les huguenots de Millau qui, par une grande impiété, voulaient éteindre la vraie religion pour en faire une à leur fantaisie, de s'en aller par les maisons dudit Creissels, sortir les pauvres familles pour les faire venir entendre le ministre, les chassant dans les rues à grands coups de bâtons, en leur criant de furie : Allons coquins ! au prêche ! jamais on ne dira plus messe dans ce lieu. Se voyant ainsi oppressés et ne pouvant résister à la force et à la malice de ces huguenots, quelques-uns par grande force y furent conduits pour entendre prêcher le ministre. Ils demeurèrent sous cette persécution les années 1621 et 1622, pendant lesquelles M. de Rohan, avec les huguenots de Millau, allèrent assiéger Saint-Georges, qui ne résista que quelques jours, en chassèrent les pauvres catholiques et leur emportèrent tout ce qu'ils trouvèrent dans leurs maisons, et mirent le feu en la plus grande partie du bourg. Les habitans de Creissels

Digitized by Google

voyaient passer tous les jours des mulets chargés des meubles des habitans de Saint-Georges. On peut dire que c'était une troupe de brigands et de voleurs qui, sous prétexte de religion réformée, ne faisaient que ravager le bien d'autrui. Il fallait loger les gens de guerre de M. de Rohan, lui payer de grands tributs, et cotiser plusieurs sommes. Ils leur faisaient de grandes insultes : il est impossible de raconter toutes les persécutions qui leur furent faites.

Ensuite il y eut une paix qui dura quelques années. Comme les habitans de Creissels avaient demeuré deux ans sans dire la messe audit lieu, ils envoyèrent un habitant nommé Frayssines Solier à Sainte-Eulalie, trouver Mgr. de Vabres, où il s'était réfugié pour être en sûreté de la rage de ces huguenots, pour avoir permission de dire la messe : ce qu'il leur octroya avec plaisir; et étant de retour, ils dressèrent un autel dans la salle de la maison consulaire pour y faire le service divin, parce qu'on avait démoli l'église de Saint-Julien.

Pendant cette paix, les habitans de Creissels voyant qu'elle ne durerait pas long-temps, demandèrent une garnison au roi pour garder le château. M. de Noailles, gouverneur de province, et les consuls de Montjaux, lui envoyèrent soixante hommes bien armés; ils arrivèrent à Creyssels le 26 juillet 1625, par le chemin du village de Peyre, le long de la rivière du Tarn, tambour battant, mèche allumée, quoiqu'ils fussent avertis pour les recevoir. Ils passèrent au gué de Tierle, d'Etienne Fabre, et quand ils furent dans Creyssels, ils logèrent chez les habitans en bonne paix et union. Les habitans de Millau voyant cette révolte tout d'un coup, après avoir demeuré deux ans sous leur obéissance et celle de M. de Rohan, résolurent de faire de Creyssels un monceau de pierre et d'y embraser tous les habitans. Cependant ceux-ci voyant qu'il fallait se

Digitized by Google

préparer pour se bien défendre, se fortifièrent toujours. Ce bruit de guerre dura une année, pendant laquelle les habitans et les soldats faisaient du butin tous les jours aux endroits que ceux de Millau tombent dans le taillable de Creyssels, ce qui les engraissait davantage. Un jour le sergent Villeneuve, qui était de la garnison, prit avec lui six bons soldats et s'en alla près le pont vieux de Millau pour y braver la garde, et trouva une paire de bœufs qui labouraient le champ le plus proche dudit pont. Celui qui les conduisait les voyant venir, abandonna lesdits bœufs : Villeneuve les faisait marcher avec la pointe de sa hallebarde ; ils les conduisirent dans Creyssels sans que la garde dudit pont eût le courage de les poursuivre et en firent bonne chère.

Le 12 après 1626, vint à Creyssels un commissaire de la part de M. d'Epernon, gouverneur de province, faire la publication de la paix. Néanmoins, quelle paix qu'il y eût, les habitans de Millau avec ceux de Creyssels se regardaient comme ennemis, à cause de la religion, et faisaient garde nuit et jour, et marchaient avec grande précaution. Cette paix ne dura que fort peu ; car les rebelles de France n'étaient pas contens, et ceux de Millau se croyaient insultés par un petit nombre de soldats ou d'habitans du lieu de Creyssels qui, gardant le château, fussent si courageux pour soutenir leur religion. C'est pourquoi ils prièrent M. de Rohan de faire venir ses troupes, qui étaient dans la Haute-Guyenne et Bas-Languedoc; ce qu'il leur accorda. Il commandait lui-même le siège.

Les habitans de Creyssels, voyant qu'ils avaient à faire à des ennemis sans quartier, songèrent à faire provision de munitions de guerre, car pour de bouche ils en avaient assez, ayant mis tout en commun. Voyant que leur garnison de soldats n'était pas capable de se défendre, ils envoyèrent à M. de Valen-

Digitized by Google

çay, qui commandait la citadelle de Montpellier, de leur envoyer de bons soldats, ce qu'il fit en leur envoyant une compagnie de cinquante hommes, sous la conduite de M. de Cebrounas, capitaine. Les huguenots de Millau, sachant qu'une garnison venait du côté de Montpellier, menèrent une embuscade à la côte Roumibe et à la côte de Lasfons, et une autre à la côte de Creyssels. Nos gens furent avertis; ils vinrent descendre à la côte d'Issis ; mais cela n'empêcha pas que ceux de Millau ne vinssent les recevoir au chemin de Bardels et de la Peyrade, en venant du pont de Riaux. Cependant, nos gens avertis, se préparèrent pour se bien défendre. Comme il était déjà une heure après minuit, on commanda d'allumer la mèche des deux bouts pour faire paraître un grand nombre de soldats et de faire longue file. Ceux qui les attendaient les voyant de loin, quittèrent leur poste et n'osèrent les attaquer.

La garnison étant dans le château, ils s'attendaient tous les jours à être assiégés, parce que les troupes de M. de Rohan allaient tous les jours à Millau. M. le prince, qui était du côté d'Albi, étant averti, envoya M. d'Arré pour commander pendant le siège. Etant arrivé à Creyssels, il visita les murailles et fit faire la revue à tous les soldats dans le prè de M. Gaujal. Ils se trouvèrent au nombre de quatre-vingts, tant soldats qu'habitans, en état de se bien défendre; enfin, après avoir tant attendu, le lendemain, 29 août 1628, ils se trouvèrent investis d'un grand nombre de soldats. On dressa une batterie de canons aux vignes de la Mendèze, qui étaient aux avenues de Millau. Un régiment campa au même endroit et un autre bataillon du côté de Bardels, qu'on appelait le régiment de *los agassos* (pies), parce qu'il était habillé moitié de blanc et moitié de noir, en signe de moquerie de nos religieux; un autre bataillon du côté de Calais : là

Digitized by Google

était le poste de M. de Rohan. M. d'Arré se voyant investi d'un si grand nombre d'ennemis, exhorta les soldats et les habitans à se bien défendre, car ils voyaient qu'ils avaient à faire à des gens sans quartier. M. le prince avait promis à M. d'Arré de lui envoyer du secours : c'est pourquoi il lui envoya un homme de Creyssels pour l'avertir que la place était assiégée et qu'il y avait un grand nombre d'ennemis, et de lui envoyer du secours, lui promettant de faire tout son possible pour défendre la place. Le lendemain du siège, on commença de tirer le canon du côté de la Mendèze, et les ennemis travaillèrent à faire un chemin couvert du même côté, pour venir contre la muraille du fossé sans être vus par les assiégés. Le huitième jour, le canon de la Mendèze commença à faire brèche à la muraille ; ce qui donna un peu d'épouvante dans Creyssels. Il y avait un prêtre nommé M. Louis qui, pendant le siège, tous les jours, revêtu du surplis, la croix à la main, par les rues, sur les murailles, criait toujours : Courage, mes enfans ! je vous promets de la part de celui qui est attaché à cette croix, et pour le soutien de l'Eglise duquel vous combattez, qu'ils n'auront pas la victoire et qu'ils n'y entreront pas !

Les femmes, d'un autre côté, portaient toujours du vin aux soldats sur les murailles. Le dixième jour, la brèche fut fortement augmentée ; on travailla toute la nuit à la fortifier avec des bois, poutres, planches et meubles des maisons, sans rien épargner. Cependant le secours ne venait pas. Les ennemis faisaient un grand feu avec les canons, surtout celui de Calais, qui endommageait fort les maisons.

Le onzième jour, les ennemis voyant que la brèche était assez grande, et outre que les munitions de guerre leur manquaient, car aux deux derniers coups de canon qu'ils tirèrent ils mirent pour balle un contre-

Digitized by Google

poids d'un crochet, ils résolurent de donner l'assaut et d'emporter ce jour-là la place. C'est pourquoi M. de Rohan avertit tous les principaux de Millau de venir à Calais voir la destruction du pauvre lieu de Creissels. Mais avant que de le faire, il envoya trois tambours qui demandèrent à parler au gouverneur. M. d'Arré vint leur parler et voir ce qu'ils demandaient. Ils dirent qu'ils étaient là de la part de M. de Rohan pour lui dire que s'ils voulaient rendre la place on leur sauverait la vie. M. d'Arré leur fit une réponse fort courte et qui marquait un grand courage, en leur disant seulement : Vous vous moqueriez de nous.

C'était vers les neuf heures du matin : les tambours ayant porté cette nouvelle à M. de Rohan, il fit avertir tous les officiers et les soldats de se préparer, car il fallait donner un assaut sur les deux heures du soir et emporter la place. Cependant on se prépare pour bien se défendre : M. de Louis, le curé, leur fait une exhortation, ce qui leur donna un grand courage. M. d'Arré plaça tous les bons soldats à l'endroit de la brèche, et mit les vieux habitans qu'il y avait à l'endroit où on ne pouvait venir qu'avec des échelles.

Sur les deux heures après-midi, tous les bataillons vinrent de tous côtés et principalement à l'endroit de la brèche, et des autres côtés avec des échelles, criant à grande force : Vive M. de Rohan ! et ceux de Creissels, Vive le Roi ! Et ceux qui étaient à Calais passèrent la rivière, de sorte qu'on fit une décharge de coups de mousquets, qu'il semblait qu'une grosse grêle tombât sur le village. M. d'Arré défendit de tirer jusqu'à ce qu'il le commanderait. Les ennemis étant venus à l'endroit de la brèche serrés l'un contre l'autre, alors M. d'Arré commanda de faire une décharge. On tira aussi un miraillon de pièces de fer. Cette décharge donna une grande épouvante aux ennemis, parce qu'il y en eut beaucoup de morts et de blessés.

Digitized by Google

M. d'Alayre, commandant, fut le premier à la brèche, à cheval, avec sa cuirasse ; étant déjà venu aux mains avec nos soldats, il tomba de dessus son cheval, de sorte qu'un habitant, nommé Solier, le poussa avec sa hallebarde par le défaut de sa cuirasse. Sans être promptement secouru, il y serait resté.

Après deux heures de combat, les ennemis perdirent courage, ce qui leur fit tourner le dos, malgré la résistance des sergens et des officiers, qui les repoussaient toujours à la brèche en criant : Vive de Rohan ! Quand les soldats virent qu'ils leur tournaient le dos, ils voulaient les poursuivre. M. d'Arré eut peine à les arrêter en leur disant : C'est bien assez d'avoir soutenu cet assaut.

Du côté de l'étang, on monta avec de grandes échelles, mais il se trouva au bout deux ou trois bons vieillards habitans que M. d'Arré y avait placés avec de longues pertuisanes, qui les repoussèrent vivement. Les ennemis leur présentèrent de l'argent pour qu'ils les laissassent entrer ; nos gens leur répondirent : Tirez-vous de là promptement autrement vous êtes morts. Les ennemis ayant fait tous leurs efforts et n'en pouvant plus, ils furent contraints de se retirer. Ils demandèrent de venir retirer les morts et les blessés, ce qui leur fut octroyé par M. d'Arré.

Tous les Messieurs principaux de Millau étaient venus à Calais (1) avec M. de Rohan pour voir donner l'assaut, croyant que leurs gens remporteraient la victoire. Ils furent bien trompés de voir notre résistance. On dit qu'en s'en retournant ils étaient si tristes, qu'ils semblaient des visages de morts.

(1) C'est un lieu élevé de l'autre côté du Tarn, vis-à-vis Creissels, qu'il domine, seulement à demi-portée de canon ; aussi les boulets pleuvaient-ils sur Creissels et sur le château, dans le tuf, où ils s'enfonçaient et où l'on en trouve encore de temps en temps. L'année passée on a trouvé dans le tuf du clocher un boulet de douze.

Digitized by Google

Cependant nous pensions qu'ils feraient un second effort le lendemain ; mais ils n'osèrent nous attaquer. Nous travaillâmes toujours à fortifier la brèche. S'ils fussent retournés comme nous le croyions, nous avions mis sur les murailles des remparts de grosses poutres avec de grosses pierres dessus, pour les faire tomber à-plomb de la muraille, ayant remarqué que lors de l'assaut les ennemis se réfugiaient dans le fossé au pied de la muraille, et qu'il nous était alors impossible de les voir. Nous avions aussi préparé de grandes chaudières pleines d'huile bouillante, une de chaque côté de la brèche, derrière les remparts qui restaient encore, pour les leur jeter par le visage en cas qu'ils fussent revenus ; cependant les ennemis s'étaient retirés.

Deux jours après, M. le prince (de Condé) vint avec un grand nombre de soldats pour nous donner des secours, comme il nous l'avait promis ; mais il vint un peu tard, car les habitans n'avaient plus besoin de secours. Après avoir soutenu le premier assaut, ils étaient résolus à mourir plutôt que d'abandonner la place, et à soutenir leur religion, quoiqu'ils fussent en petit nombre en proportion des ennemis, dont on porte la force à quatre mille hommes, en comptant les troupes de M. de Rohan et ce que Millau avait fourni.

M. le prince vint devant le portail de la place avec grand nombre de ses gardes, et ses autres troupes montèrent sur le Larzac et parurent sur la montagne. M. d'Arré, avec quelques habitans, vinrent le saluer. M. le prince lui demanda : Qui est-là ? --- Eh ! monseigneur, vous ne me reconnaissez pas ! je suis Arré (parce qu'il était défiguré à cause de la grande fatigue). M. d'Arré lui fit voir six habitans qui l'accompagnaient. Vous voyez, monseigneur, de braves habitans, bons soldats, car je vous assure qu'ils ont bien

Digitized by Google

joué dans la pièce. M. le prince donna un louis d'or à chacun. Il fit le tour de Creisse's par dehors jusqu'à la brèche, et s'étonna comment un si petit nombre de gens avaient résisté si long-temps à un grand nombre d'ennemis si terribles.

Pendant le siège, il y avait des femmes de Millau qui nous chantaient mille injures, criant le matin : Dine! dine! car tu ne souperas pas, entre autres choses. Une femme nommée Saissèle, qui portait une grande quantité de cordes, nous criait que c'était pour pendre tous les hommes de Creissels, tellement ils étaient outrés de voir qu'après être demeuré deux ans sous leur obéissance et celle de M. de Rohan, et fait les fonctions de leur religion de gré ou de force, nous nous fussions révoltés tout d'un coup ; et aussi de voir que M. de Rohan avait soumis tout ce pays, comme Millau, Saint-Georges, Saint-Rome-de-Sernou, Saint-Affrique, Vabres, tout le Camarès, le pays de Castres et autres villes, tandis que Creissels, un si petit lieu, ne voulait pas se soumettre à faire les fonctions de leur religion prétendue réformée.

La présente relation a été faite par Valentin, Jean, et Jean Viala, habitans dudit Creissels, présens et voyans lors dudit siège, et qui même y portaient les armes; rapporté à moi, Pierre Granier, habitant aussi audit Creissels, qui ai écrit la présente, ce 15 janvier 1664, trente-six ans après l'époque du siège.

MINES DE CREISSELS.

On sait que du temps des Romains, et depuis eux, vers le dixième siècle, des mines d'argent et de cuivre étaient exploitées avec grand profit dans la province du Rouergue. Les mines d'Orzals, du Minier, et d'autres encore plus rapprochées de Creissels, fournissaient à la monnaie de billon que plusieurs vicomtes

Digitized by Google

de Creissels faisaient battre dans leurs châteaux, vers le douzième siècle.

Une compagnie de Lyon a fait reprendre les travaux d'une de ces mines, située à demi-lieue de Creissels. Les couleurs vertes et bleues du minérai que nous avons vu en 1840, à Creissels, indiquaient suffisamment la présence du cuivre ; mais la mine n'étant pas assez riche, vient d'être abandonnée pour suivre un filon de sulfure de plomb ou alqui-foux argentifère dans la montagne de Thérondels. Nous craignons bien qu'il en soit de cette mine comme de l'autre, et que les entrepreneurs en soient pour leurs frais, déjà considérables.

Nous devons dire, en terminant ce Mémoire, que le commandant d'Arré, qui défendit Creissels pendant le siège, était de la maison de Crozat-de-la-Croix. Cette maison a fourni plusieurs gouverneurs à Creissels. En 1633, cinq ans après le siège, Louis XIII ayant ordonné la démolition des fortifications de Creissels, fit don des matériaux et des fossés à Jean de Crozat, pour reconnaître ses bons services et ceux de sa famille.

Etienne de Crozat eut la commission de gouverneur de Creissels et, par les mêmes motifs énoncés ci-dessus, le roi lui inféoda la seigneurie de Creissels en 1675. Bientôt après, cette terre passa dans la maison de Gualy, par le mariage de la dernière Crozat de cette branche avec Lévi de Gualy, capitaine de cavalerie.

Les descendans de ce Lévi de Gualy, qui sont devenus de plus en plus illustres, n'ont cessé d'habiter le château de Creissels.

Cette famille distinguée par ses talens et ses services, fournit dans ce moment à l'Eglise deux prélats éminens : l'évêque de Carcassonne et l'archevêque

Digitized by Google

d'Albi. Nous avons eu la douleur de perdre il y a un an les deux chefs de cette maison, Mme. et M. de Gualy : quoique dans un âge très-avancé, ils n'ont pas moins laissé de vifs regrets dans toute la contrée, particulièrement chez toutes les personnes qui ont eu occasion de profiter de leur conversation si instructive et si aimable. Heureusement que l'esprit est héréditaire dans cette nombreuse famille.

Millau, 1842.

POUGENS, *Membre titulaire de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron et médecin à Millau.*

Digitized by Google

NOTICE

SUR LE SAUVAGE DU TARN,

VULGAIREMENT APPELÉ *SAUVAGE DE L'AVEYRON* (1).

L'origine de cet enfant est incertaine; mais tout annonce qu'il a erré seul dans les bois pendant plusieurs années.

Le commissaire du gouvernement près le canton de Saint-Affrique écrivit qu'on avait vu, il y a environ trois ans, le petit sauvage tout nu dans la forêt de Lacaune, département du Tarn, fouillant la terre pour arracher des pommes de terre et des navets, ramassant du gland et mangeant crus tous ses alimens... ; grimpant aux arbres à l'approche des hommes; qu'avec des soins on le saisit, mais qu'il s'échappa bientôt et regagna les bois; que, quinze mois après il fut repris; qu'au bout de huit jours il s'enfuit et qu'il n'a quitté les lieux où il se complaisait que le 19 nivose dernier, jour où il entra dans une des maisons de Saint-Sernin.

Le commissaire près ce canton, en rendant compte à celui près l'administration centrale des renseignemens qu'il a pu obtenir, s'exprima ainsi : toutes les informations que j'ai prises sur l'histoire de cet enfant ne m'ont appris qu'un seul fait essentiel : qu'il fut

(1) On sait que cet enfant, qui acquit une grande célébrité à la fin du siècle dernier, fut conduit par M. le professeur Bonnaterre à Paris où il est mort. La Notice inédite qui suit a été trouvée dans les bureaux de l'administration des ponts et chaussées par M. Farraguet, ingénieur, qui a bien voulu la communiquer à la *Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*. L'auteur n'est pas connu.

Digitized by Google

trouvé vers la fin de messidor dans les bois de Lacaune sans aucune sorte de vêtemens, tout-à-fait nu ; qu'ayant été emmené à Lacaune, il n'y resta que peu de jours, et que depuis, au lieu de regagner les bois, il a parcouru les divers hameaux de cette montagne et des environs, sur un rayon de quarante kilomètres, qu'on ne l'a jamais vu la nuit dans les habitations, et que, rarement, il passait plus de demi-heure dans les lieux où il entrait.

Il résulte des lettres des deux commissaires que l'enfant à vecu seul, sans vêtemens, sans asile ; que les pommes de terre, les navets, le gland et les fruits étaient sa nourriture. Mais ces lettres n'apprennent pas le nombre d'années durant lesquelles il a été exposé à toutes les intempéries des saisons et à la voracité des loups.

Depuis le 15 pluviose dernier, jour où cet enfant fut amené à Rodez et confié aux soins du citoyen Bonnaterre, professeur d'histoire naturelle, on a tout fait pour s'assurer si quelqu'un ne pleurait pas un enfant échappé de la maison paternelle. Un vieillard de Marvejols, ville de la Lozère, qui depuis cinq ans avait perdu un des siens, oublia le poids des années, vint à Rodez. Il eut la douleur de ne pas trouver celui qui lui coûtait tant de larmes.

Un citoyen de Toulouse qui, à l'époque du siège de Toulouse, perdit son fils âgé de six ans, est venu et il a été aussi malheureux que le premier.

Des personnes dignes de foi ont dit que le petit sauvage est fils légitime d'un notaire qui l'avait inhumainement abandonné depuis six ans, parce que la nature lui refusa le don de la parole.

Des habitans du canton de Lacaune indiquent son gîte pendant la nuit et les champs où il trouvait sa nourriture ; quelques feuilles sèches qu'il avait ramassées le mettaient à l'abri du froid.

Digitized by Google

Sa conformation extérieure est comme celle des autres enfans ; son âge est d'environ douze ans et sa taille de treize décimètres ; sa peau est blanche et fine, il a le visage rond, les yeux noirs et enfoncés, les cils très-longs, les cheveux châtains foncés, le nez long et un peu pointu, le menton rond, la physionomie agréable et le sourire très-gracieux : sa langue ne présente aucun vice de conformation.

Tout son corps est couvert de cicatrices qui sont ou l'effet de brûlures ou des déchirures faites par des branches des arbres et les piquans des ronces.

On trouve à l'extrémité supérieure de la trachée-artère et vers le milieu de la glotte, une suture transversale de près de quarante-un millimètres de longueur qui semble avoir été faite avec un instrument tranchant. Un monstre aurait-il voulu se souiller du sang de l'innocent ?

Quelques nombreuses, quelques considérables qu'aient été les blessures dont les cicatrices restent, son organisation extérieure ne présente aucun vice essentiel, et s'il porte le genou droit en dedans et la jambe en dehors, si sa marche n'est pas hardie et sûre, on doit attribuer ce défaut à quelque affection rhumatismale occasionnée par l'humidité et par les froids rigoureux qu'il a éprouvés.

Assis et debout, il tient la tête levée, les yeux fixes et les lèvres fermées ; il balance son corps de droite à gauche, de devant en arrière : dans les deux positions, il éprouve parfois des mouvemens qui paraissent annoncer que le système nerveux est affecté.

Ses organes corporels sont bien disposés et ses sens en général bons ; il a celui de l'ouïe quoique bien des personnes aient cru qu'il en était privé.

Comme son genre de vie l'a éloigné de l'homme et rapproché des animaux, l'odorat et le goût ont acquis chez lui beaucoup de développemens et de per-

Digitized by Google

fection ; c'est en les flairant qu'il choisit les alimens qu'il lui faut et qu'il jette ceux qui ne lui conviennent pas.

Sa vue n'a presque pas de sûreté ; on aurait bien de la peine à s'assurer de l'objet sur lequel il la fixe. Cependant elle est bonne et même très-étendue.

Cet enfant ne connaît que les besoins naturels ; ils bornent ses désirs. Il ne s'occupe que de sa nourriture et de son repos. Tout ce qu'on reconnaît en lui de facultés morales n'est que pour le *moi*, hors duquel rien ne semble exister pour lui. La préférence qu'il montre pour la femme qui le soigne n'est pas de la reconnaissance ; elle est l'effet du besoin.

Jusqu'ici il a paru insensible au bruit le plus fort, au son des instrumens les plus harmonieux ; mais si l'on ouvre la porte d'une des armoires qui renferme des alimens ; mais si l'on casse une noix derrière lui, il se lève, court à l'armoire ou vers celui qui a cassé la noix.

Il est un fait attesté par ceux qui virent cet enfant entrer dans la société, qu'il avait une répugnance extrême pour tout ce qui n'avait pas servi à sa nourriture ; que ce fut durant son séjour à Lacaune, dans les derniers jours de messidor, qu'il apprit et contracta l'habitude de faire cuire ou de jeter et de laisser au feu pendant quelques instans les pommes de terre ; et qu'à Saint-Affrique il tâta du pain, de la soupe, des haricots et des noix.

Cependant, les noix et les pommes de terre roties ou à demi-brûlées furent sa nourriture pendant les premiers jours de son arrivée à Rodez ; et il ne reprit l'usage du pain et de la soupe que vers le 15 pluviôse. Son goût pour la viande est devenu tel qu'il la mange indifféremment crue ou cuite.

Le besoin développe en lui quelque intelligence. C'est avec une adresse inconcevable qu'il écosse et

Digitized by Google

trie les haricots secs dont il est très-friand : il n'en montre pas moins pour empiler symétriquement les siliques qu'il emploie à alimenter le feu audevant duquel il a lui-même placé le pot dans lequel ils devraient cuire; mais rarement son impatience lui permet d'attendre qu'ils soient cuits. Il prend une cuiller dès qu'ils commencent à bouillir, choisit ceux qui lui paraissent les meilleurs, les mange, place les autres sur un de ses genoux, les remet dans la cuiller et dans le pot... Ces haricots sont pour lui un mets délicieux, à en juger par l'avidité qu'il montre.

Vers la fin de ventôse on lui présenta de la saucisse : il l'a prit, la flaira et la dévora. Le lendemain, un citoyen qui dînait dans l'appartement où se trouvait le petit sauvage lui montra un bout de saucisse détaché d'un plus gros morceau qu'il avait sur son assiette... L'enfant s'approcha, prit d'une main le morceau qui lui était présenté et de l'autre s'empara très-adroitement de celui qui était sur l'assiette.

Il a pris la manie de lever successivement le couvercle des marmites et des pots qu'il voit auprès du feu et de tremper du pain dans celui où il trouve du bouillon... Il a été châtié pour cet acte de gourmandise; mais le goût lui reste, et il épie pour le satisfaire le moment où celle qui en prend soin est occupée de ceux du ménage.

Cet enfant ne paraît pas dépourvu de toute intelligence; cependant on ne découvre en lui que des fonctions purement animales. S'il a des sensations, il n'a point d'idées; on croirait qu'il n'y a aucune correspondance entre son âme et son corps. Cet état d'imbécillité se manifeste dans ses regards; il ne les arrête sur aucun objet; dans les sons de sa voix, ils sont discordans, inarticulés; dans sa démarche, il va une espèce de trot ou de galop et porte presque tou-

Digitized by Google

jours le même pied le premier. On a dit l'avoir vu aller très-vite à quatre pattes lorsqu'il était fatigué.

Quand on le flatte et le caresse, il est doux et sourit. Il approche au signe. Si on lui tend la main, il donne le bout des doigts seulement et les retire brusquement à la manière des singes... Il lui échappe des mouvemens d'impatience et de colère, il se démène, pousse des cris et mord avec subtilité ceux qui le contrarient.

Il a un geste qu'il emploie pour la peine et pour le plaisir; c'est de porter une main dans l'autre sur les yeux, de s'agiter et de crier.

La crainte de le perdre ou d'altérer sa santé a fait qu'on lui a laissé ses goûts et ses habitudes.

Tout lui rappelle, sans doute, le séjour des bois, car, bien qu'il trouve sous sa main ce qu'il appète le *plus*, il cherche à s'enfuir; et il y a réussi plusieurs fois; mais il a été repris même à des distances assez considérables de Rodez.

Un appartement très-sain est sa demeure, du moins pendant la nuit. Quelques bottes de paille lui servent de lit et une toile de couverture; il s'y roule tout entier. On s'est assuré que quelque légère que fût cette couverture il n'avait jamais eu froid, et que souvent il reposait le visage appuyé sur les genoux.

Il s'éveille au moindre bruit qu'il entend à sa porte. Lorsque le vent du midi souffle pendant la nuit, il rit aux éclats et pousse de temps en temps quelques sons de voix qui ne peignent ni la joie ni la douleur.

Il cesse de dormir au point du jour : alors il se met sur son séant, la tête et le corps enveloppés de toile; il se dandine pendant quelque temps et se couche par intervalles jusqu'à l'heure du déjeuner; mais, pendant ce moment qu'on peut appeler de récréation, il ne veut ni se lever ni sortir.

Vers les neuf heures on ouvre sa chambre, il court

Digitized by Google

chez la femme qui le soigne... Elle lui donne du pain de seigle, des pommes de terre roties, des noix ou des châtaignes... Il se chauffe pendant quelque temps dans une attitude semblable à celle d'un singe (1), regagne sa demeure et y attend le dîner.

Ce repas, qu'il prend vers les onze heures, est composé de soupe, tantôt d'un peu de viande, tantôt de pommes de terre ou de haricots. L'eau est sa boisson ordinaire; il a refusé jusqu'ici de boire du vin.

Quelquefois, après dîner, on le conduit à la promenade; il reste souvent auprès du feu; mais tous les jours, vers les deux heures, il mange du pain, des châtaignes ou des pommes de terre. Après ce goûter, lorsqu'il n'a point de haricots à écosser, il se retire dans sa chambre, se couche sur la paille et s'enveloppe dans sa couverture jusqu'à six heures du soir.

Alors, il soupe tantôt avec de la viande, tantôt avec une omelette; des pommes de terre lui sont offertes à tous les repas.

Il mange par jour deux livres et demie de pain de seigle et environ deux livres de pommes de terre ou de châtaignes.

Il n'a pour vêtemens qu'une carmagnole et un petit jupon qui lui tombe jusqu'à mi-jambe : il a eu la tête et les pieds nus pendant tout l'hiver.

Ce genre de vie paraît favorable à son développement et à sa santé. Il a beaucoup grandi depuis qu'il est à Rodez; son corps s'est fortifié et n'a éprouvé qu'un rhume assez opiniâtre ou quelqu'autre légère indisposition.

Lorsqu'il est arrivé de Saint-Affrique, il était dans

(1) Depuis quelque temps il se plaçe sur une chaise.

Digitized by Google

l'usage de faire ses excrémens partout où il se trouvait : aujourd'hui, lorsqu'il est pressé par le besoin, il prend par la main la personne qui le sert et va dans une cour ou dans un lieu affecté à cette opération.

Les faits et les observations que nous venons de rapporter ne forment qu'une légère esquisse de ce qu'il y aurait à dire sur le compte de cet enfant. L'article le plus intéressant et le plus curieux de son histoire, c'est qu'il a vécu pendant quelque temps dans les bois, éloigné des hommes. Ce fait paraît démontré par la relation des gens dignes de foi ; par les cicatrices dont sont corps est couvert ; par l'habitude qu'il avait de flairer les alimens ; de mordre ; de marcher à quatre pattes lorsqu'il était fatigué ; de ne manger ni pain, ni viande ; de s'accroupir sur ses genoux comme les singes ; de courir toujours au trot ou au galop ; de cacher le superflu de ses alimens dans la terre et d'aller presque nu. Un phénomène aussi extraordinaire aurait sans doute fourni à la philosophie et à l'histoire naturelle des notions importantes sur la constitution primitive de l'homme et sur le développement de ses facultés intellectuelles ; mais il est à craindre que l'état d'imbécillité que nous avons cru remarquer dans cet enfant ne nuise aux progrès de son éducation particulière et à ceux de l'esprit humain.

Digitized by Google

DE L'ÉTAT DES MASSES MINÉRALES

AU MOMENT DE LEUR SOULÈVEMENT.

Il est à peu près généralement admis dans la science que les irrégularités qui hérissent la surface des continens ont été le résultat des soulèvemens produits de l'intérieur à l'extérieur.

Cette hypothèse, de considérer les montagnes comme l'effet d'exhaussemens successifs, soutenue d'une manière formelle par Sténon, en 1667, et que les faits semblent puissamment confirmer, est peut-être plus ancienne qu'on ne l'a supposé.

Ne lisons-nous pas dans l'Écriture : « Montagnes, » pourquoi sautiez-vous comme des béliers, et vous » collines comme des agneaux?» S'il est possible de ne voir ici qu'une figure de la protection que Dieu avait accordée aux enfans d'Israël, devant lesquels les eaux des mers s'arrêtaient suspendues et pour qui les rochers devenaient d'abondantes fontaines, en est-il de même de l'origine ou plutôt de la racine du mot grec qui signifie Montagne? Il est remarquable que le mot OROS (mont ou montagne), dérive du verbe ORNUMI ou ORNUMAI, qui signifie proprement *s'élever, s'exhausser,* ou mieux encore *surgir* et *s'ébranler.*

Quoiqu'il en soit de cette opinion, que l'on pourrait appuyer sur d'autres textes, l'hypothèse de Sténon est, aux yeux de M. de Buch, devenue incontestable, depuis les beaux travaux de MM. Saussure, Keferstein et Mérian, de Basle, et enfin depuis que M. Elie de Beaumont a porté sur les effets des soulèvemens ses belles et savantes investigations.

Digitized by Google

Mais si les montagnes et les couches qui les composent doivent leur formation à des soulèvemens, il faut nécessairement admettre que les masses soulevées et les masses soulevantes étaient dans une sorte d'état pâteux, car sans cela elles n'auraient pas pu suivre l'impulsion qui leur était imprimée, c'est-à-dire se fléchir, se contourner dans tous les sens et prendre toutes sortes de positions, sans pour cela se rompre sur aucun point.

En effet, les couches minérales produites par des dépôts de sédiment ont dû prendre, en se formant, une position horizontale. Cependant ces couches se montrent le plus souvent à nous sous des inclinaisons diverses, quelquefois même elles sont verticales; tandis que d'autres, ployées et fléchies très-sensiblement, ne sont pas pour cela brisées ni même rompues, et conservent leur continuité primitive.

Il est donc raisonnable de penser que si les couches terrestres, d'abord horizontales, sont devenues inclinées ou enfin contournées et fléchies dans les sens et dans les directions les plus opposées, la force qui les a déplacées a dû agir lorsqu'encore les masses qui les composaient étaient dans un état particulier de mollesse.

Sans doute les faits qui prouvent cet état pâteux dans lequel se trouvaient les roches sédimentaires au moment de leurs soulèvemens, sont nombreux et écrits en traits ineffaçables dans un grand nombre de lieux et particulièrement dans la chaîne du Jura. Il est cependant intéressant de recueillir tous ceux qui peuvent éclairer ce phénomène. Les faits dont nous allons parler sont peut-être moins démonstratifs que la voûte naturelle composée d'un grand nombre de couches ployées suivant des formes concentriques, voûte sur laquelle la citadelle de Besançon se trouve bâtie.

Digitized by Google

On sait que cet immense arceau est formé par plus de soixante assises dont aucune n'est rompue, quoique la plupart soient extrêmement fendillées. Ce contournement des couches calcaires, sans aucune espèce de rupture, est une preuve de leur état pâteux à l'époque de leur soulèvement.

Les terrains jurassiques des environs de Besançon et de Porentruig indiquent donc d'une manière assez évidente cet état de mollesse par leurs voûtes plus ou moins saillantes, qui ont leur surface extérieure souvent intacte, présentant leurs couches toutes ployées sans pour cela être désunies d'une manière notable. Dans d'autres localités, les assises se montrent rompues ; alors se trouve nécessairement interrompue la continuité de celles qui composent la surface du sol, circonstance qui a fait affleurer entre elles un dôme constitué par les couches sur lesquelles elles reposent.

De pareils effets se représentent également à Cette ; les uns et les autres semblent être dus à des forces poussées de bas en haut, occasionnées par les phénomènes plutoniques de la période jurassique. Aussi lorsque cette circonstance ne se présente pas dans des terrains soulevés, ceci tient à ce que ces terrains ont été soumis à des actions plutoniques beaucoup plus graduées.

Alors les formations redressées ont été exhaussées de toute pièce sans ploiement ni ruptures sensibles et presque sans flexion ni contournement des couches qui en faisaient partie. Elles n'ont éprouvé pour toute dislocation que quelques glissemens de portions de couches désunies, suivies de *failles* plus ou moins étendues, fait qui n'en annonce pas moins leur état de mollesse. Elles ont dû céder sans trop de résistance à la force soulevante qui agissait sur elles.

De pareils effets ont été produits plus rarement que

Digitized by Google

les premiers; les couches ployées, contournées sans être désunies, sont généralement plus fréquentes que celles qui n'offrent aucune sorte de glissement et qui se montrent comme si elles avaient été rehaussées toutes à la fois et d'une seule pièce. C'est principalement sur ces derniers faits que l'on a insisté pour faire sentir que pour céder ainsi, soit dans l'un comme dans l'autre cas, il fallait que les couches terrestres fussent dans un état de mollesse particulier. C'est à la démonstration de ce point de fait que vont être consacrées les observations que nous allons soumettre à l'attention des géologues.

Elles auront peut-être pour eux d'autant plus d'intérêt, qu'elles portent sur des effets encore peu étudiés et nous pouvons dire encore peu connus.

Les travaux entrepris pour l'amélioration du port de Cette (Hérault), ont nécessité de grandes exploitations dans la montagne dolomitique et calcaire sur le revers oriental de laquelle cette ville est bâtie. Ces travaux nous ont donné occasion de faire quelques recherches sur la formation de cette montagne et sur les soulèvemens qui l'ont élevée à sa hauteur.

Mais pour saisir l'importance de ces faits, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails sur la forme générale de la montagne de Cette, ainsi que sur la nature et l'époque de la formation des rochers qui la composent.

Avant d'entrer dans ces détails, on nous permettra de dire quelques mots de l'étymologie des noms qui ont été donnés à la ville dont nous nous occupons, dont le plus mauvais a prévalu (celui de Cette), qui parmi tous ses inconvéniens a celui de se confondre avec un pronom.

En effet, peu de villes ont eu des noms dont l'orthographe ait plus varié. On ne conçoit pas pourquoi le mot de Sète n'est pas resté, puisque le *Mons Se-*

Digitized by Google

gius ou *Setius mons*, n'est autre chose que la montagne à laquelle la ville de Cette est adossée.

Strabon la désigne ainsi : Ptolomée appelait cette montagne Setion Oros (lib. II, cap. 10), et Festus Avienus *Setius mons* (*Ora maritima*, vers 605). Enfin, Cassini a indiqué ce port sous le nom de Sète, se fondant sur l'itinéraire du golfe du Lion (*Sinus Leonis*), fait sous le règne de Théodore, dans lequel la montagne de Cette est décrite sous le nom de *Mons Setius* et *Sitius mons*.

D'un autre côté, Cette se trouve constamment désignée sous les noms de *Sition*, *Sigion* et *Sotion*, par les géographes qui ont écrit avant l'ère vulgaire, et sous le nom de *Mons Setius*, depuis la domination romaine, ou enfin sous celle de *Seta* et de *Sita* dans les temps qui ont suivi. De même dans l'*Histoire générale du Languedoc* ainsi que dans les ouvrages d'Astruc, ce port de la Méditerranée est toujours mentionné sous le nom de *Sète*, et l'on s'étonne dès lors qu'on n'ait pas continué de l'appeler ainsi.

Cependant quelques écrivains ont soutenu que l'on devait écrire Cète, à raison de la ressemblance de cette montagne avec les *cétacés* (cète ou *cétus*) du genre des baleines (1). C'est peut-être pour concilier toutes les opinions que le gouvernement donna pour armoiries à cette ville une baleine sur un fond de gueule et une légende placée au-dessus de l'écusson portant ces mots : *Civitas Setiensis*. Ils ne furent pas conservés dans la légende nouvelle donnée à cette ville par Louis XVIII, lorsque, en 1816, il l'érigea en *bonne ville;* ainsi, d'après la baleine figurée dans ces armoiries, il faudrait écrire *Cète* ainsi que le veut M. Ga-

(1) *Histoire de la ville de Montpellier*, par M. Garonne; Montpellier, 1832, p. 129.

Digitized by Google

ronne, tandis que d'après la légende on devrait plutôt désigner cette ville par *Sète* et non par *Cette*.

La montagne de Cette dont nous allons étudier le mode de formation est peu élevée. En effet, d'après les observations barométriques faites avec soin par M. Bérard (le capitaine de vaisseau), son sommet serait seulement de cent soixante-six mètres au-dessus du niveau de la Méditerranée. Cette élévation serait plus faible encore, si l'on adoptait l'opinion émise par M. Mangeot, ingénieur du port, qui suppose que le mont de Cette n'est élevé au-dessus de la mer que de cent-huit ou cent-dix mètres.

Du reste, quelque peu considérable que soit cette élévation, en adoptant même comme exacte l'opinion de M. Bérard, il est essentiel de faire remarquer qu'elle paraît assez grande, parce qu'elle surgit d'une manière assez brusque du sein de la Méditerranée et que son grand diamètre est peu étendu. De cette mer est parti l'un des soulèvemens qui ont porté à cent soixante-six mètres les masses dolomitiques bulleuses dont le sommet est composé.

Il n'est pas inutile de faire remarquer que les observations barométriques de M. Bérard doivent avoir une assez grande exactitude, d'après tous les soins que cet officier y a apportés. D'une part, tandis qu'il répétait à des heures différentes ses observations sur le sommet de la montagne, on en faisait d'autres correspondantes à Montpellier et à l'auberge du *Grand-Gallion* à Cette. Le niveau de cette auberge avait été déterminé par avance avec la plus grande précision, niveau supérieur seulement de trois mètres à celui de la Méditerranée.

La montagne de Cette, considérée dans son ensemble, vue soit de l'étang de Thau, soit de la mer, a une ressemblance grossière avec la forme d'une baleine, ayant son grand axe parallèle à la plage, di-

Digitized by Google

rigée du sud-ouest au nord-est, et sa plus grande largeur vers le nord 1/4 (N.-O.). Elle forme en quelque sorte une île au milieu des eaux qui l'entourent, excepté vers le sud-ouest, où elle s'étend jusqu'au mont d'Agde par une plage très-basse, surmontée souvent vers ce dernier point par les eaux de la mer lors de fortes tempêtes du sud-est. Du côté du nord-est, cette montagne est bornée par un canal creusé de 1665 à 1681 sous le ministère Colbert; au nord-ouest, par l'étang de Thau, et au sud-est, par la Méditerranée. Quand à son petit axe, il se dirige du sud 1/4 (sud-est) au nord 1/4 (nord-ouest).

Le revers oriental appartient au système des calcaires jurassiques jusqu'à une certaine hauteur, où commencent à apparaître les roches dolomitiques, qui en composent à peu près entièrement le sommet. Quant à la partie centrale, elle est composée de dolomites recouvertes dans plusieurs points par des lambeaux calcaires sans aucune liaison entre eux.

Le revers du côté oriental de la Méditerranée, est formé par des roches calcaires depuis la ligne de faîte jusqu'au four à chaux, et en dessous se montrent les dolomies, qui forment la base de presque toute la montagne, depuis le cap de Cette, au sud-est, jusqu'à la pointe St.-Joseph, en passant par l'ouest, c'est-à-dire en partant de ce cap et se dirigeant vers les salines, vis-à-vis lesquelles se trouvent des couches calcaires continues. Dans ce trajet, on rencontre également des dépôts tertiaires soulevés et souvent interrompus, et du côté du nord-ouest, des lambeaux de formation quaternaires peu étendus.

En effet, en allant des salines au sommet de la montagne de Cette, on observe un grand lambeau calcaire soulevé et brisé en fragmens peu étendus. Cette roche secondaire est recouverte, vers sa surface extérieure,

Digitized by Google

d'une couche peu épaisse de fer hydroxidé, fendillée en fragmens peu considérables. Ces formations, qui n'ont rien de commun avec les dépôts diluviens, si ce n'est d'appartenir à la même époque, ne se montrent guère que vers la pointe St.-Joseph, tout-à-fait aux bords de l'étang de Thau. Elles s'élèvent peu au-dessus du niveau de cet étang, et sont peu sensiblement stratifiées. Un calcaire assez cristallin, peu homogène, riche en débris organiques, les composent. Les coquilles empâtées dans la masse de cette roche ne diffèrent pas de celles qui vivent encore dans le sein de la Méditerranée.

Quant à la face nord qui borde l'étang de Thau depuis la saline de Villeroi jusqu'à l'extrémité du canal, elle présente également à sa base des couches tertiaires plus ou moins inclinées et soulevées au-dessus des eaux de l'étang. Ces couches sont immédiatement superposées sur le calcaire jurassique, également soulevé par les roches dolomitiques qui forment la face septentrionale de cette montagne. Ces roches portent dans toute cette partie leurs caractères de stérilité; aussi ne cèdent-elles qu'avec peine aux efforts de la culture.

En un mot, le noyau central et la masse principale de la montagne sont dolomitiques. Sur ce noyau sont superposés des lambeaux de calcaire jurassique peu étendus, tandis que la presque totalité du pourtour de la base est composée de couches tertiaires peu puissantes, qui ont été soulevées par exhaussement des roches calcaires et dolomitiques. Enfin, sur ces formations tertiaires, vers la pointe St.-Joseph, existent de petits dépôts quaternaires qui ne paraissent pas avoir été dérangés dans leur niveau. Leur position horizontale annonce donc qu'ils ont été précipités postérieurement au soulèvement des roches secon-

Digitized by Google

daires qui ont produit l'éminence au pied de laquelle la ville est bâtie.

On a pu juger d'après ce qui précède qu'il paraît y avoir eu deux époques de soulèvement dans la formation de cette montagne, époques qui appartiennent l'une et l'autre à une même période. Le premier soulèvement semble passer par les monts d'Agde et de Cette et se prolonger sur toutes les portions du littoral qui, plus ou moins élevé au-dessus des eaux, s'étend jusques vers Ayguesmortes. Une autre ligne de soulèvement semble avoir fait également surgir les collines desquelles sortent les eaux thermales de Balaruc, c'est-à-dire dans la direction sud-sud-est au nord nord-ouest, en supposant que l'action soulevante ait produit ses premiers effets dans le sein même de la Méditerranée, au-dessus de laquelle elle a élevé le cap de la ville.

Le même soulèvement a opéré l'exhaussement des formations tertiaires au-dessus de la mer et des étangs dans la presque totalité du pourtour de la montagne, à l'exception pourtant de la face orientale, où ces formations ne se montrent point au-dessus du niveau des eaux. Il paraît cependant que les travaux du port et les travaux de la ville ont fait disparaître de ce côté les formations tertiaires, qui du reste n'ont atteint nulle part une élévation au-dessus des eaux de la mer supérieure à dix ou douze mètres environ.

Ce qui donne une certaine probabilité à cette opinion, c'est que pour peu que l'on creuse le long du canal, on trouve partout les marnes marines bleues ou jaunâtres qui caractérisent si bien cet ordre de dépôt, et dont la position est généralement inférieure au calcaire moëllon ou aux bancs pierreux marins les plus récens de la période tertiaire.

Le dernier de ces soulèvemens le plus violent des deux a fait apparaître au jour les dolomites et les a

Digitized by Google

portées jusqu'au sommet de la montagne qu'elles composent presque en entier.

Ce soulèvement, produit par une force puissante, agissant dans une direction bien déterminée, paraît aussi parallèle à la ligne volcanique qui, passant par Brescou, Agde, St-Thibery, Gabian, Caux, Nizas, s'étend jusqu'à l'Escandolque de Lodève, va se rattacher par les anciens volcans de l'Aveyron à ceux qui couvrent le sol du Cantal et de l'Auvergne. Cette force paraît avoir agi dans la direction du sud 1/4 (sud-est) au nord 1/4 (nord-ouest). Elle a produit le petit axe de la montagne et a porté à leur hauteur actuelle des lambeaux calcaires soulevés par les masses dolomitiques. Ces lambeaux forment une partie plus ou moins considérable de cette montagne et semblent y composer plusieurs systèmes distincts.

Le premier soulèvement parallèle à la direction générale la plage est celui qui a opéré le grand axe de la montagne. Il paraît coïncider avec celui qui a produit la petite chaîne calcaire des monts St-Loup et Ortus, de St-Martin de Londres et la grande ligne des Cévennes. On doit probablement rapporter au même soulèvement la formation des pitons volcaniques de Valmahargues, de Montferrier ainsi que l'éjection des dyckes basaltiques de la Grange, métairie très-rapprochée du village de Prades et de la source du Lez. Ces derniers terrains volcaniques se sont tous fait jour à travers les dépôts d'eau douce de l'époque tertiaire qui se rapportent à l'étage moyen.

Quant à l'âge de ces lambeaux calcaires, il est assez difficile de le fixer d'une manière certaine, en s'en tenant à ceux qui font partie de la montagne de Cette. Mais comme ils ont la plus grande analogie avec ceux qui composent les petites chaînes des monts St-Loup et d'Ortus qui en sont peu éloignées, on peut asseoir

Digitized by Google

une opinion assez fondée sur l'époque à laquelle ils semblent appartenir.

Les calcaires de Cette sont constamment et immédiatement superposés à des dolomies qui paraissent avoir tous les caractères des dolomies jurassiques. D'après l'ordre de la superposition, les premières de ces roches doivent être considérées comme plus jeunes que celles-ci. Dès lors les calcaires de cette localité semblent du même âge que ceux où sont ouvertes les fentes des brèches osseuses d'Antibes et appartenir au système jurassique moyen.

On est d'autant plus porté à le supposer, qu'à ces mêmes roches qui composent aussi le mont St-Loup de St-Martin de Londres, l'on voit adossées des masses puissantes de marnes calcaires; ces marnes ont été indiquées comme plus récentes que le calcaire qui surmonte les dolomies. Du reste comme elles renferment un grand nombre de corps organisés parmi lesquels plusieurs n'ont pas encore été décrits, nous pourrons à leur aide déterminer l'époque de leurs dépôts.

Il est loin d'en être ainsi des calcaires de Cette; les seuls débris organiques qui y aient été observés jusqu'à présent se bornent à des belemnites et des ammonites qui y sont des plus rares. Un seul individu du genre *Vénus* ou *Cythera* y a été également rencontré. C'est donc à ces débris que se réduisent ceux qui ont été aperçus dans ces roches. Cette rareté de fossiles et les genres auxquels se rapportent ceux que l'on y a trouvés jusques à présent annoncent assez qu'elles ont dû s'être déposées dans le sein des mers profondes à peu près comme les calcaires jurassiques des Alpes.

En effet, nous avons dit que les fossiles organiques que l'on y rencontre étaient à peu près uniquement des ammonites et des belemnites; or ces genres paraissent avoir été pélagiques et avoir habité la plus

Digitized by Google

grande profondeur des eaux. D'un autre côté, la stratification régulière des masses minérales du terrain jurassique, la texture terreuse d'un grand nombre d'entre elles, la rareté de celles qui sont légèrement cristallines à peu près bornées aux dolomies, ainsi que la fréquence, au contraire, des roches compactes, tout indique un mode de formation par voie de sédiment accompagné d'une action chimique ou de cristallisation peu développée. Enfin, comme on n'y observe ni roches arénacées, ni marnes proprement dites, ni débris de végétaux terrestres, et que les restes organiques qu'on y découvre sont assez bien conservées et proviennent d'animaux marins, il paraît que ce terrain doit s'être formé dans un liquide tranquille et assez analogue à celui qui compose les mers actuelles.

Il resterait maintenant à déterminer à quel système de couches jurassiques appartiennent les calcaires que l'on voit à Cette sur des dolomies et au mont St-Loup sur le lias. D'après ces deux superpositions immédiates, cette roche a quelque analogie avec le calcaire gris à belemnite décrit par M. Dufrenoy, dans son mémoire sur l'existence du gypse et de divers minérais métallifères dans la partie supérieure du *lias* (1).

D'après ce géologue, ce calcaire gris reposerait sur le calcaire à gryphite, ce qui établit, observe-t-il, sa position géologique et nous ajouterons ses rapports avec le nôtre qui est aussi superposé au lias et par conséquent sur une roche analogue à la première. Tout au plus pourrait-on induire, d'après d'autres positions sur des roches antérieures au calcaire à gryphées indiqué par M. Dufrenoy, que son calcaire gris serait plus ancien.

(1) *Annales des mines*, (Deuxième série) Tome 2, page 345.

Digitized by Google

Cette hypothèse est assez vraisemblable, car il n'existe pas entre eux une grande différence d'âge. Du moins ce même calcaire se montre à Durfort, près de St-Hippolyte (Gard), en superposition immédiate sur une dolomite compacte, dont l'analogie est des plus frappantes avec les roches dolomitiques de la montagne de Cette.

Quand aux débris organiques ils sont plus rares dans les dolomies. Peut-être ces débris ont-ils été détruits par la violente chaleur que ces roches paraissent avoir éprouvé. Cependant M. Mangeot, ingénieur du port, a reconnu une ammonite d'une assez grande dimension dans un bloc de cette roche qui provenait de la Carrière *del Souras*. Cette ammonite se trouve dans un des derniers gros blocs qui forment l'extrémité du brise-lame vers le musoir du côté de l'est; son poids a empêché M. Mangeot de le faire enlever et bientôt peut-être roulera t-il dans la mer formant le point le plus avancé du brise-lame.

Cet exemple unique jusqu'à présent de la présence d'un corps organisé dans les dolomies de Cette, prouve à quel point ces débris y sont rares. Il en est de même dans les calcaires jurassiques, ce qui peut tenir à la température dont ces roches ont subi l'effet, ou à ce qu'elles ont été déposées dans une mer profonde qui n'offrait qu'un petit nombre de corps organisés.

Pour bien faire saisir l'ensemble des divers systèmes de couche calcaire qui composent la montagne dont nous nous occupons, il est essentiel de les décrire avec quelques détails.

On peut comprendre sous trois systèmes l'ensemble de ces couches calcaires, un système supérieur, moyen, et inférieur. 1° Le système supérieur se compose d'un calcaire marneux jaunâtre schistoïde et fissile, à feuillets si minces dans les portions les plus rap-

Digitized by Google

prochées de la surface du sol, que leur épaisseur est souvent à peine de quelques centimètres. Ce calcaire schistoïde à couches très inclinées est uniquement recouvert par les dépôts diluviens du même genre que ceux qui ont été effondrés dans les grandes fissures produites lors du soulèvement des masses dolomitiques et calcaires.

Ce dépôt composé généralement d'un limon argileux calcaire fortement rougeâtre, offre aussi de nombreux cailloux roulés, calcaires ou dolomitiques et des ossemens de mammifères terrestres et d'oiseaux. Ces ossemens y sont en quantité d'autant plus grande qu'ils ont été moins exposés à l'action des agens extérieurs; il en est de même des coquilles terrestres qui les accompagnent.

Ce système supérieur manque assez souvent; parmi les points de la montagne où il est le plus développé, on peut citer spécialement la partie sud-ouest de la carrière *del Souras* au-dessus du fort St-Pierre, presqu'au niveau du chemin qui, longeant ce fort, *se dirige* à la fois vers la mer et vers la ville. 2° Le système moyen se compose de calcaires employés comme pierres de taille ou comme des matériaux propres aux constructions. Ces roches généralement grisâtres se montrent en couches nombreuses et très-distinctes. C'est principalement dans la masse du calcaire de ce système qu'ont été découvers les corps organisés dont nous avons déjà parlé. Ceux-ci à texture compacte, d'une dureté fort considérable, se montrent traversés dans différens sens par des veines de carbonate de chaux spathique qui lui donnent l'aspect du marbre : du reste elles sont employées aux mêmes usages à raison de ces veines nombreuses d'un beau blanc qui les traversent dans différens sens.

Les strates des roches calcaires du système moyen offrent de nombreuses variations dans leurs inclinai-

Digitized by Google

sons ; la plus générale sur le flanc oriental de la montagne se trouve vers le nord-est. Cette inclinaison penche évidemment ver le sud-est dans les exploitations *del Souras*, quoique celles-ci soient extrêmement rapprochées des carrières *del Rey*. Ces variations dans les inclinaisons des masses calcaires si voisines et la grande irrégularité que l'on observe dans les autres roches de même nature, annoncent assez combien la force qui les a soulevées a agi d'une manière irrégulière.

A ce système moyen semblent se rattacher des calcaires à strates moins sensibles, à nuances plus foncées que celles qui les surmontent. Ces roches laissent apercevoir dans leur masse un grand nombre de nodules siliceux dus sans doute à la décomposition des corps organisés. Ces rognons de silex et leur position au-dessous du calcaire qui fournit des pierres de construction et qui est aussi exploité à raison de sa solidité, et d'autres avantages distinguent spécialement les strates inférieurs du système moyen. Du reste ces corps siliceux sont loin d'être généralement répandus dans les calcaires de ce système. 3° Le système inférieur se compose de roches calcaires encore plus dures, plus compactes, plus tenaces que celles de l'étage moyen. Il ne présente aucune trace de stratification, du moins dans la partie mise à découvert dans la carrière *del Rey* ; mais comme la partie exploitée jusqu'à présent est peu étendue, tout ce que prouve cette absence de stratification c'est que l'épaisseur des couches calcaires du système inférieur est probablement trop-grande pour être sensible, sur des dimensions aussi petites que celles qui sont à découvert.

Quoique les traces du soulèvement qui a porté ce massif inférieur à sa hauteur actuelle soient moins évidentes que dans le système moyen, dont plusieurs

Digitized by Google

des couches qui le composent le montrent dans une position rapprochée de la verticale, elles n'en sont pas moins sensibles.

C'est surtout dans la face méridionale de la carrière *del Rey*, ouverte au milieu de la ville, que l'on peut en juger (1).

Ce calcaire nommé par les ouvriers Pierre-de-Masse ne présente aucune trace de rognons siliceux si communs dans les calcaires moyens. Ces rognons deviennent parfois si mous qu'il se brisent entre les doigts en fragmens anguleux.

Après ces divers étages calcaires viennent des roches dolomitiques plus ou moins compactes, plus ou moins cristallines ou boursoufflées, ou enfin bréchiformes, dont les couches puissantes paraissent descendre au-dessous de la Méditerranée, dans le sein de laquelle elles plongent. Les couches de cette roche ont une inclinaison peu différente de celle des calcaires qui les surmontent en stratification non concordante; mais leur épaisseur est bien plus considérable.

Cependant les roches dolomitiques de la carrière *del Souras* offrent, dans quelques parties de la montagne, des couches d'une épaisseur égale à celle des roches calcaires avec lesquelles elles se montrent en stratification concordante. D'après l'analogie que l'on reconnaît entre ces deux systèmes de couches, on dirait que les plus inférieurs ne sont, en quelque sorte, qu'une transformation de ces calcaires en dolomies. On pourrait supposer que cette transformation a été produite par des sublimations de chlorure de magnésium et des vapeurs d'acide carboni-

(1) Pour prévenir toute incertitude sur nos orientations, nous ferons remarquer que nous appellerons constamment face méridionale celle que voit l'observateur au milieu de la carrière, lorsqu'il regarde vers le Sud, et face septentrionale celle qu'il aperçoit en regardant vers le nord.

Digitized by Google

que qui se seraient échappées de l'intérieur de la terre, à l'époque où se seraient opérés les soulèvemens des roches dolomitiques. Cette supposition est d'autant plus admissible, qu'il existe un assez grand nombre de bulles dans les dolomies qui n'ont pas été comprimées, surtout dans celles de ces roches que l'on observe au-delà de l'ouest. Dans cette partie de la montagne les dolomies, d'un aspect cristallin, ressemblent assez bien à du sucre en pain que de nombreuses bulles auraient traversé et dont les vides n'auraient pas été remplis. Quoiqu'il en soit, les dolomies de Cette sont de véritables dolomies théoriques. Du moins l'analyse démontre qu'elles sont composées de moitié de carbonate de chaux et moitié de carbonate de magnésie, ce qu'indique encore la valeur des angles qui sont aussi la moitié de ceux des formes primitives des deux substances, c'est-à-dire l'angle obtus de 106°.

L'époque du soulèvement de toutes ces masses, soit calcaires, soit dolomitiques, paraît donnée par la position inclinée des terrains calcaires tertiaires qui les recouvrent dans la plus grande partie du pourtour de la montagne. Ces roches de sédiment supérieur ayant été soulevées par les formations secondaires, le soulèvement de celles-ci a été nécessairement postérieur au dépôt des calcaires moëllons qui appartiennent aux âges les plus récens de la période tertiaire. D'un autre côté, les roches quaternaires ayant conservé leur horizontalité primitive, il s'en suit que l'époque du soulèvement des roches secondaires a dû avoir lieu antérieurement à ces dépôts et postérieurement aux couches les plus superficielles des terrains tertiaires.

Par l'effet de ces soulèvemens qui paraissent s'être exercés sur les formations secondaires avec violence, à en juger par le désordre qui en a été la suite, soit

Digitized by Google

dans leur position, soit dans leur direction, soit dans leur inclinaison, de grandes fentes, ou du moins des fissures se sont opérées dans les masses calcaires et dolomitiques. Ces fentes ont été ensuite remplies par le haut, postérieurement à leur formation.

On n'y avait reconnu jusqu'à présent que des brèches osseuses; mais les travaux récens faits dans la carrière *del Rey* ont prouvé qu'il n'en était pas toujours ainsi. En effet, la plus grande fente qui se trouve sur le revers méridionale de cette carrière, au lieu d'avoir été comblée comme la plupart par les dépôts diluviens, l'a été au contraire par le calcaire schistoïde supérieur. Ce calcaire secondaire a coulé évidemment par le haut de la fente et en a rempli tous les vides de la manière la plus complète.

Il fallait donc que, lors du soulèvement de cette masse, les roches qui en occupaient la partie la plus élevée fussent dans un état de mollesse à peu près analogue à celui d'un mortier que l'on vient de fabriquer pour pouvoir couler dans la fente où *elles* se sont déversées, et qu'elles ont remplie entièrement.

Ainsi, à l'époque du soulèvement des masses secondaires, les roches qui en faisaient partie devaient être dans une sorte de liquidité pâteuse; car s'il en avait été autrement, au lieu de couler dans la fente produite par l'écoulement des masses soulevées, ces roches se seraient brûlées par l'effet de leur chute. Elles n'auraient pas pu alors remplir exactement les espaces vides qui y existaient, à moins que des infiltrations ne fussent venues les combler plus tard. Mais, comme il n'existe aucune trace de ces infiltrations dans la fissure dont nous nous occupons, les choses doivent, ce semble, s'être passées ainsi que nous venons de le faire observer. Il a fallu que ces couches calcaires fussent dans un état de mollesse assez grand, puisque les effets de leur soulèvement

Digitized by Google

ont été détruits, non-seulement en grande partie de la stratification qu'elles avaient antérieurement, mais les a fait déverser comme du mortier dans la fente qui venait de s'opérer dans les masses inférieures déjà plus solides que les supérieures, plus récemment déposées.

Quant à la destruction de la stratification des couches qui composaient les assises les plus supérieures de cette formation, elle est évidente d'après les traces qui en restent dans les points les plus élevés de cette couche, c'est-à-dire dans ceux qui étaient les plus éloignés de l'action soulevante. Il est également d'autres fentes de cette carrière *del Rey*, dans lesquelles a coulé le même calcaire jaunâtre supérieur qui a rempli la grande fissure du revers méridional; parfois cette roche n'a pas été assez abondante ni assez molle pour remplir la totalité d'une fente : alors la partie supérieure a été comblée par les dépôts diluviens. Ce fait, comme le précédent, semble indiquer l'état particulier dans lequel se trouvaient les couches calcaires au moment de leur soulèvement.

Enfin, ce qui est arrivé aux couches supérieures du système jurassique dans la carrière *del Rey*, a eu lieu également dans celles qui composent l'étage moyen du même système, à la carrière *del Souras*. L'effet qui a été produit ici ne s'est pas opéré de la même manière, quoiqu'il fasse supposer dans les calcaires des couches moyennes un état de mollesse à peu près semblable à celui que nous avons fait remarquer dans les couches supérieures du système de la carrière *del Rey*.

Les masses dolomitiques étant ici les couches continues les plus inférieures, c'est par elles que l'action du soulèvement a dû commencer. On doit donc les considérer comme les masses soulevantes, et les cou-

Digitized by Google

ches qui les surmontent comme les soulevées. Or, il semble, pour ainsi dire, impossible d'admettre que les premières puissent avoir été placées, par l'effet d'un soulèvement quelconque, au-dessus de celles qui les recouvraient primitivement. C'est cependant ce qui est arrivé à une portion peu considérable à la vérité des roches dolomitiques, mais qui offre cependant une hauteur de huit à neuf mètres sur une hauteur de six à sept mètres.

Voici comment ce fait singulier pourrait s'expliquer, du moins d'après ce qu'indique l'état des lieux. Les dolomites qui ont soulevé les masses calcaires encore molles et dont la force d'impulsion paraît avoir été considérable, trouvant moins de résistance sur un point que sur un autre, ont été portées aussi à un niveau plus élevé vers les parties qui ont cédé le plus facilement. Là où la résistance a été la plus grande, les roches calcaires étant éboulées, il s'est opéré un vide qui a été rempli par les roches dolomitiques, lesquelles ont été rejetées un peu par côté. Par *suite* de ce mouvement, les roches dolomitiques se trouvent aujourd'hui enclavées entre les masses calcaires de manière à tromper l'observateur qui ne voudrait examiner que ce point de la coupe. Cette coupe ferait supposer un âge plus récent aux dolomites qu'aux roches calcaires, puisque dans ce point ces dernières roches sont au-dessous des premières. Mais évidemment cette superstition est ici tout-à-fait accidentelle et tient à la cause fortuite que nous venons de lui assigner.

Cette explication semble d'autant plus admissible que, près de la petite masse dolomitique enveloppée au sud par les roches calcaires, existent deux grandes fissures remplies par ces dernières roches qui s'y sont prolongées bien au-dessous des dolomites. Les couches calcaires devaient être, au moment de leur

Digitized by Google

soulèvement, dans un état de mollesse complet pour pouvoir couler dans les fentes qui les ont reçues jusqu'au dessous des masses dolomitiques qui les supportaient précédemment. On dirait, en quelque sorte, que les calcaires formaient une sorte de bouche dans laquelle se sont effondrées les dolomies qui ont conservé néanmoins le plan de leur stratification.

D'autres faits prouvent encore l'état de mollesse de la plus grande partie des calcaires supérieurs lors de leur soulèvement, opéré par les inférieurs d'une texture beaucoup plus compacte. Ainsi, par exemple, celles de ces roches qui se sont effondrées dans une grande fente produite par l'effet même de ce soulèvement ne devaient pas être toutes dans un état pâteux. En effet, on voit au milieu des masses assez molles pour couler comme du mortier, des portions de couches brisées et rompues conservant toutefois une sorte de rapports les unes avec les autres. Ainsi le grand nombre des strates sans continuité que l'on observe au milieu de ces *magma* confus se borne à deux. Ces couches offrent encore cette particularité de n'être point unies l'une avec l'autre d'une manière intime, ainsi que cela devrait être pourtant dans le principe de leurs dépôts.

Cette liquidité de la masse est encore plus évidente lorsqu'on considère la partie supérieure de la face méridionale de la carrière *del Rey*, et que l'on porte son attention, ainsi que nous venons de le faire, sur la partie inférieure de la même carrière. Ces matériaux ont si évidemment coulé dans la fente qu'on les voit s'incliner et se courber comme pour en suivre la direction; relativement à ceux-ci, on n'y voit aucune trace de ces portions de couches brisées ou fracturées semblables à celles que l'on observe dans le massif supérieur.

C'est ce que l'on voit peut-être plus clairement en-

Digitized by Google

core à la gauche de cette carrière, un peu au-dessous d'une muraille qui se trouve tout-à-fait vers le sommet. Il s'est opéré également dans cette partie une fente produite par le soulèvement d'un grand rocher calcaire angulaire et vertical. Ce soulèvement a trouvé le calcaire supérieur dans un état de mollesse assez complet pour le faire couler comme du mortier dans la fente ou il s'est solidifié.

La carrière *del Rey* n'est pas du reste la seule propre à nous démontrer l'état dans lequel étaient les roches au moment de leur soulèvement. La grande coupe de la carrière *del Souras* est encore plus décisive et plus importante sous ce rapport.

Une des choses qui frappent le plus, en contemplant cette coupe faite pour les travaux du port et du brise-lame placé à son entrée, est l'inégalité d'action des masses soulevantes dolomitiques. Ces roches qui à quelques pas vers le nord, c'est-à-dire dans la carrière *del Rey*, ne se montrent nulle part à découvert, se voient au contraire seules en couches bien distinctes. Ces couches ont conservé à peu près leur horizontalité et leur parallélisme, à une légère inclinaison près, vers le nord et au sud-ouest.

Aussi, en rentrant dans la carrière *del Souras*, on se demande ce que sont devenus ces calcaires si abondans dans la carrière *del Rey*, qui n'en est qu'à quelques pas; car dans la première, non-seulement les roches dolomitiques s'y montrent au jour, mais elles s'élèvent tout-à-fait jusqu'à la cime de la coupe.

En avançant un peu vers la mer, le niveau des masses dolomitiques s'abaisse singulièrement et n'atteint qu'aux deux tiers de la hauteur totale de la coupe, le reste étant occupé en grande partie par le calcaire jurassique moyen et supérieur. En suivant la même direction, ces roches dolomitiques, dont la masse est parvenue à quelques pas plus haut, à un

Digitized by Google

niveau très-élevé, ne se montrent pas même au jour. Elles reviennent pourtant bientôt au niveau qu'on leur avait vu d'abord, et on les voit s'élever de nouveau jusqu'aux deux tiers de la hauteur de la coupe. Bientôt après le dérangement éprouvé par les couches calcaires violemment soulevées a été tel, que celles-ci se montrent au-dessous des dolomites, quoique ces roches soient beaucoup plus anciennes que les premières.

Comme nous avons déjà expliqué un pareil effet, nous n'y reviendrons pas. Seulement nous ferons observer que les couches calcaires qui se trouvent au-dessus des masses dolomitiques, devaient être nécessairement dans un état pâteux, puisqu'elles ont fléchi sous le poids de ces masses sans se rompre, mais en se pliant très-sensiblement. Il fallait donc que ces calcaires fussent dans le même état que les premières; car sans cela leurs couches si minces se seraient nécessairement rompues et brisées.

Cet état pâteux des roches calcaires ne paraît pas avoir été aussi marqué pour les roches dolomitiques; du moins celles-ci (ou les masses soulevantes) se montrent fracturées, mais par grandes portions qui offrent toutes des angles vifs extrêmement prononcés et souvent même des coupes tout-à-fait verticales. Enfin ce qui prouve que quelques parties de leurs masses offraient aussi le même caractère si prononcé chez les roches calcaires, c'est que, par suite du bouleversement produit lors du soulèvement, il s'est opéré de légères fissures entre les masses dolomitiques qui ont été remplies par des brèches composées de carbonate de chaux et de dolomie. Ces brèches ont évidemment coulé dans ces fentes et en ont ainsi rempli tous les vides.

Un remplissage de cette nature n'aurait pas pu avoir lieu, si les dolomies n'avaient pas été solides, et d'un

Digitized by Google

autre côté elles n'auraient pas pu saisir des fragmens calcaires.

Du reste, la chaleur plus considérable à laquelle ont été exposées les roches dolomitiques semble assez bien expliquer cette circonstance, ce qu'indiquent encore les nombreuses bulles dont leurs masses sont traversées et la texture frittée qui ont pris les portions qui se sont trouvées au contact de l'air ou auprès de petites cavités communiquant avec l'extérieur.

Après les faits que nous venons de rapporter et dont l'évidence est plus frappante lorsqu'on les étudie sur les lieux, en présence des deux coupes *del Rey* et *del Souras*, serait-il possible de supposer que les calcaires, tout en descendant du haut et coulant dans les fentes au-dessous des roches dolomitiques, se trouvaient pour lors à l'état solide? Voyons ce qu'il peut en être de cette supposition :

On se demande d'abord comment des roches, dans un pareil état, auraient pu remplir une fente d'une manière aussi exacte que l'ont fait les calcaires de la carrière *del Rey*. Ces roches l'auraient pu seulement si, postérieurement au moment où elles se sont effondrées dans ces fissures, des infiltrations étaient venu remplir tous les vides qu'elles auraient laissé dans leur chute.

Or, d'après l'observation de cette masse ainsi effondrée, les infiltrations sont trop peu abondantes pour leur supposer une pareille action. D'ailleurs si les couches calcaires avaient été solides, elles n'auraient pu conserver entre elles leur premier rapport, et encore moins se fléchir sans se rompre. D'un autre côté on ne pourrait pas suivre facilement le contournement que ces roches ont adopté pour arriver jusqu'à la fente qui devait les recevoir, à peu près comme l'on fait couler du mortier sur une fissure ou sur une ouverture quelconque.

Digitized by Google

Enfin si la totalité des roches soulevantes ou dolomitiques avaient été dans un état solide, elles n'auraient pu saisir des fragmens de calcaire et composer ainsi des brèches qui ont également rempli les étroites et profondes fissures dans lesquelles elles se sont effondrées. D'après ces faits, il n'est guère possible d'admettre que les fentes de la carrière *del Rey*, comme les petites fissures de la carrière *del Souras*, ont été remplies par des roches fragmentaires et solides. Cette supposition est inadmissible pour les dernières, dont le remplissage a eu lieu par une roche cimentée et par conséquent molle, puisqu'en coulant elle a réuni les fragmens calcaires qui composent en partie ces brèches.

Pour expliquer ces faits, il faut supposer avec nous que, tandis que les roches soulevées jouissaient d'un état qui les rendait flexibles, les roches soulevantes, comme étaient relativement à la montagne de *Cette* les dolomites compactes, n'étaient pâteuses qu'en partie. C'est aussi ce qui explique les inégalités de soulèvement qu'on observe par suite de la différence de solidité des masses dolomitiques qui, du niveau de la mer, ont porté les calcaires à l'élévation où on les observe dans la montagne de Cette.

D'autres faits annoncent encore l'état de mollesse dans lequel se trouvaient les roches au moment de leur soulèvement et en même temps le désordre qui en est résulté. Parmi ces faits, il en est un de bien remarquable : il vient d'être découvert tout récemment. M. Rougère, ayant à faire bâtir une maison auprès du bureau du port, demanda à l'ingénieur des ponts-et-chaussées s'il pourrait espérer de trouver des pierres de taille dans l'emplacement même de sa maison. Celui-ci répondit que, comme toute la partie connue de son emplacement était composée de roches dolomitiques, on ne pouvait guère espérer de

Digitized by Google

rencontrer au-dessous de leurs masses des bancs de calcaire jurassique régulièrement stratifiés analogues à ceux de la carrière *del Rey*. J'aurais partagé cette opinion si les roches dolomitiques à découvert avaient été en bancs réguliers; mais comme elles étaient déposées en bloc isolés, la plupart brisés, il me parut n'être pas impossible, quoique les dolomites fussent d'une date antérieure à celle des calcaires, de découvrir au-dessous des premières des couches de cette dernière nature plus ou moins puissante.

Après avoir déblayé les blocs éboulés des dolomites, M. Rougère rencontra ce qu'il cherchait, c'est-à-dire des bancs calcaires stratifiés semblables à ceux de la carrière *del Rey*. Ces bancs ont été eux-mêmes soulevés, ce que prouve assez leur inclinaison de 25° de l'est à l'ouest, ainsi que le dôme calcaire qui les surmonte. Certaines couches calcaires, au nombre de douze à quinze, ont été exhaussées de manière à former une sorte de dôme ou de voûte à plein-cintre composée d'assises parallèles parfaitement régulières. Celles-ci ont toutes été employées en demi-cercle, mais sans se rompre. Elles ont éprouvé sans doute un soulèvement plus violent que les assises légèrement inclinées qu'elles surmontent. Quoique ployées en arc de cercle, ces couches n'ont pas perdu cependant leur rapport ni leur parallélisme.

Elles étaient donc alors dans un état favorable à un pareil contournement; mais comment se fait-il que les roches dolomitiques, plus anciennes évidemment que les couches calcaires, qui composent à *Cette* l'étage moyen jurassique, se trouvent cependant au-dessus de ces roches? L'explication est facile, surtout après les observations dans lesquelles nous sommes entrés.

Le second des soulèvemens dont l'action a eu lieu du *sud-ouest* au *nord-est*, en partant du sein de la *Méditerranée*, n'a pas eu assez de violence pour mettre

Digitized by Google

les roches soulevantes ou dolomitiques à découvert, à partir du bureau du port jusqu'à la maison Lauriol.

La résistance des massifs calcaires puissants qui composent dans cette partie la base de la montagne, a été telle que la force d'impulsion n'a pas pu en triompher. La maison Rougère se trouvant dans le point où cette résistance n'a pu être vaincue, les blocs dolomitiques projetés au-dehors par la même force impulsive, qui ailleurs avait brisé la croûte calcaire qui leur résistait, sont retombés par leur propre poids sur les couches calcaires en blocs isolés et irréguliers. Dès lors il est tout simple que, quoique ces blocs soient d'une date plus ancienne que les roches calcaires qu'ils recouvrent, ils leur soient maintenant supérieurs.

Un autre fait vient à l'appui de cette supposition. A côté du dôme calcaire dont nous avons parlé, on découvre des masses dolomitiques tout-à-fait verticales. Elles sont recouvertes de blocs isolés analogues à ceux que l'on voit également superposées aux assises calcaires. Ces masses verticales sont dans cette partie les dernières de celles qui se sont fait jour, et ce sont elles qui ont poussé en dehors les blocs dolomitiques que l'on voit épars aussi bien sur les roches de dolomie que sur les assises calcaires, dont les portions supérieures ont été le plus complètement exhaussées.

Nous nous sommes empressés de faire une coupe de la carrière *Rougère* découverte dans les premiers jours du mois d'avril 1839, car bientôt une maison va être construite dans cet emplacement; et les faits intéressans qu'elle présente auront disparu complètement.

Ces faits sont d'autant plus précieux qu'ils nous font connaître l'état particulier et la position des roches sédimentaires au moment où les soulèvemens leur ont fait perdre leur horizontalité, un des carac-

Digitized by Google

tères les plus frappans de ce genre de dépôt. Si la plupart des formations de sédiment ne conservent plus leur direction primitive, cette circonstance essentielle dans leur histoire ne peut être, ce semble, que l'effet de causes perturbatrices survenues depuis leur précipitation.

Des soulèvemens qui ont fait surgir du sein de la Méditerranée la montagne de *Cette* ont dû agir d'une manière bien irrégulière, à en juger du moins par les nombreuses variations des inclinaisons des couches calcaires et dolomitiques qui les composent. Ainsi, par exemple, tandis que dans la coupe pratiquée à la carrière *del Souras*, les couches plongent pour la plupart vers la Méditerranée, c'est-à-dire vers le sud, celles de la carrière *del Rey* s'inclinent, au contraire, vers le nord-est. En outre, des roches, quoique très-rapprochées les unes des autres, ont souvent des directions et des inclinaisons les plus diverses. A en juger par cet état de désordre surtout très-évident à l'est et au sud de la montagne, le soulèvement qui a porté les masses calcaires et dolomitiques au point auquel on les observe doit avoir été aussi violent que varié.

L'irrégularité de ces soulèvemens est encore démontrée par l'inégalité de hauteur des roches dolomitiques même dans des points extrêmement rapprochés. Ainsi, tandis qu'elles ont été portées à une élévation supérieure à la Méditerranée, vers la face orientale de la montagne dont elles coupent le sommet, elles ne se montrent pas ailleurs à découvert.

Ces faits ainsi déterminés, examinons d'une manière générale quelle pouvait être la forme que présentait le sol sur lequel la montagne a été exhaussée avant les soulèvemens qui l'ont produite.

Ces soulèvemens, agissant d'abord sur les dolomies, ont en effet porté les calcaires jurassiques qui constituaient le sol primitif à une hauteur très-supérieure

Digitized by Google

à celle qu'ils occupaient primitivement et ont ainsi donné à la montagne son relief actuel.

Avant les soulèvemens des roches dolomitiques, il n'existait au-dessus de la mer qu'un massif peu considérable de roches calcaires jurassiques sur lequel s'appuyaient du nord au sud, en passant par l'ouest, des dépôts tertiaires. Ces calcaires formaient ainsi une île peu élevée au-dessus de la Méditerranée.

On pourrait facilement en déterminer l'étendue si l'on représentait sur une carte tous les points de la montagne où l'on découvre les mêmes roches. A en juger par le peu d'espace qu'occupent aujourd'hui ces masses jurassiques, cette île devait être peu considérable : du moins la plupart des matériaux qui la composent à présent appartiennent aux dolomites qui ont porté les calcaires jurassiques à la hauteur qu'ils ont atteinte par suite du mouvement à eux imprimé.

En effet, les dolomies composent essentiellement la montagne, n'étant interrompues dans leur continuité que par les lambeaux calcaires dont nous venons de parler ; ces lambeaux n'atteignent pas le sommet, qui est marqué par un bâtiment particulier où existait un phare de troisième ordre. Ils n'ont aussi aucune connexion entre eux, ayant été disjoints par les masses dolomitiques : celles-ci ont seules de la continuité. Par suite de leur force impulsive, elles ont déjeté et séparé les roches calcaires qui formaient seules l'île dont l'exhaussement a produit la montagne et le cap de *Cette*.

La position de ces lambeaux si bien déterminée relativement aux dolomies dans lesquelles ils sont comme enclavés, est du reste visible à une certaine distance. On la distingue assez bien en mer par la teinte blanchâtre des calcaires qui les composent, les dolomies se couvrant généralement à l'air d'une couche d'un brun rougeâtre plus ou moins foncé.

Digitized by Google

Le centre de l'action qui a porté les dolomies et les calcaires dont elles sont accompagnées à leur élévation actuelle, semble avoir correspondu au sommet de la montagne composé essentiellement des premières roches. La plus grande violence de cette action a si bien correspondu au point culminant, que c'est uniquement à ce point que l'on voit les dolomies les plus boursoufflées et les plus analogues à des scories, montrant évidemment des traces d'une semi-fusion. Peut-être la température élevée dont ces roches paraissent avoir subi les effets a-t-elle détruit les corps organisés dont elles recélaient les débris; du moins jusqu'à présent on n'a découvert qu'une seule ammonite dans la masse de ces roches, ainsi que nous l'avons fait observer.

C'est également sur les flancs de ce sommet que se montrent les calcaires et les marnes les plus altérés par suite de la violence de la chaleur que les roches soulevantes ont exercé sur leur composition. Cette action a été si vive que les calcaires sont devenus semblables à de la craie chauffée fortement dans un tube de verre, et les marnes ont pris l'aspect et le caractère des briques. Ces dernières roches, que l'on découvre principalement au nord et que l'on retrouve du reste à toutes les extrémités des couches calcaires rapprochées des dolomies, ont peu de continuité et d'importance à raison de leur faible épaisseur.

Ainsi les traces de l'action ignée étant très-apparentes vers le sommet de la montagne, il s'ensuit que la projection a dû y être la plus forte et produire les effets les plus sensibles et les plus manifestes. C'est aussi ce que prouvent les effets que nous venons de rapporter.

Quant aux dépressions ou aux petites vallées que l'on remarque sur les flancs de cette montagne ainsi qu'auprès de son sommet, elles correspondent à la

Digitized by Google

fois aux endroits où la résistance a été moindre et aux lignes de la plus grande pente. Il en est résulté des angles plus ou moins rentrans qui sont devenus des espèces de réservoirs. Les eaux en remplissant ces cavités, en ont attaqué les parois avec d'autant plus de facilité que les roches avaient déjà été fendillées par l'effet des soulèvemens. Aussi, par suite de cette cause, ces vallées se sont peu à peu agrandies, et leur position constante aux endroits où les dolomies ont percé les couches calcaires, ou du moins à leur rencontre, indique assez leur origine.

Ces petites dépressions sont donc un résultat naturel de la moindre résistance que sur certains points les roches calcaires ont opposé à l'action impulsive des dolomies qui tendaient à les soulever. Par suite de l'inégalité de leur résistance, ces roches ont été plus ou moins exhaussées ou plus ou moins brisées, ce qui a produit toutes les dépressions et les différences de niveau que leurs masses représentent.

Enfin, au sommet de la montagne, vers l'extrêmité sud-ouest de la ligne de faîte, lorsqu'elle prend une inclinaison rapide vers les salines, on découvre sur le calcaire jurassique brisé par fragmens et à couches très-inclinées, de petites masses de *fer peroxidé* en grenaille réunie par un ciment ferrugineux de la même nature. Ce même fer en grains se rencontre dans les couches tertiaires des environs de Balaruc, ce qui indique que celui de Cette doit avoir eu la même origine. On voit bien aussi des fers en grenaille dans les roches quaternaires des environs; mais ceux-ci se rapportent au *fer hydraté* et non au *peroxide de fer*. Il n'est donc pas à présumer que le minérai du sommet du mont *Seguis* appartienne à cette formation.

On se demande comment des fers de la période tertiaire peuvent se trouver sur le haut d'une montagne où il n'existe aucun autre genre de dépôt de cette pé-

Digitized by Google

riode. Il semble que ces fragmens ferrugineux en assez grand nombre ne s'y rencontrent que parce qu'ils ont été portés à cette hauteur par le soulèvement des roches sur lesquelles ils reposent. Ces fers, plus durs et beaucoup moins altérables que les autres roches tertiaires, sont seuls restés sur le sommet, tandis que celles-ci sont descendues dans le bas de la vallée où on les voit confondues avec les formations du même genre qui s'y trouvent en plus.

Nous pourrions encore attirer l'attention des géolo- sur certains dépôts qui, quoique se formant sous nos yeux, acquiérent bientôt une grande solidité. Ainsi, par exemple, on retire du fond des étuves où l'on évapore les eaux des mers, de grandes masses de *sulfate de chaux* cristallisé et de *sables agglutinés* d'une solidité et d'une dureté assez considérables. Celle-ci est du moins assez grande pour faires scintiller ces dernières sans choc du briquet. Ces sables offrent dans leurs masses des coquilles de mer ou des étangs, avec des morceaux de bois ou de roseau peu altérés. Ces fragmens de végétaux et les coquilles qui les accompagnent sont évidemment de l'époque actuelle, ce qu'annoncent encore leur faible altération et leur similitude avec les espèces vivantes.

Ces dépôts de sulfate de chaux, qui sont aussi accompagnés de quelques petits nids de sulfate de soude, nous indiquent comment les sels gemmes sont constamment associés à des masses plus ou moins considérables de gypse et de sel de Glauber. De pareilles associations entre des substances de nature aussi diverse ont donc eu lieu aussi bien dans les temps géologiques que dans les temps actuels; ce qui annonce que des dépôts de corps bruts ont été toujours soumis aux mêmes lois.

Enfin, par fois ces sables ou grès sont transformés en silex, particulièrement le long de la plage, point

Digitized by Google

où l'on a creusé le canal de la Peyrade, ainsi que dans plusieurs parties du canal des Etangs. Ces formations modernes sont d'autant plus intéressantes à observer, qu'elles peuvent en quelque sorte nous donner la clef de celles qui ont été opérées dans les temps géologiques. C'est ce qui nous a porté à les mentionner ici, quoique ces détails aient peu de rapport avec l'objet de ce Mémoire. Du reste, une partie des faits que nous venons de décrire disparaîtront bientôt, car on a, depuis nos observations, à peu près comblé la coupe qui avait mis à nu la fente de la carrière *del Rey*, dans laquelle a coulé le calcaire schistoïde supérieur. Ainsi bientôt il ne sera plus possible de reconnaître ce fait important dont les traces vont être anéanties.

Nous espérons du moins que la coupe de la carrière *del Souras* sera conservée encore long-temps et que l'on pourra la comparer avec la description que nous venons d'en donner. Nous sommes heureux d'avoir pu faire ces descriptions assez à temps et de ne pas avoir laissé perdre des faits aussi intéressans que ceux que nous a fourni la carrière *del Rey*.

Le détails dans lesquels nous sommes entrés auront certainement suffi pour faire sentir toute l'importance des formations dolomitiques dans la composition de la montagne de *Cette*, et pour faire saisir qu'avec quelques observations de détail, il serait facile de tracer sur une carte leur étendue comparativement à celle des masses calcaires. Si ce travail, qui nous donnerait la clef des soulèvemens de cette montagne liés à ceux qui ont produit nos petites chaînes volcaniques et déterminé le relief de cette partie des contrées méridionales, pouvait intéresser les géologues, nous nous empresserions de le publier avec les détails et les coupes qu'il exige pour être utile à la science.

Nous observerons toutefois que l'époque du soulèvement qui a produit la montagne de Cette semble

Digitized by Google

coïncider avec celle de l'exhaussement des roches calcaires qui forment le mont St-Loup de St-Martin-de-Londres et ses annexes; car celles-ci ont également soulevé les formations tertiaires qui se trouvent à leur base. Il y a donc ici une coïncidence remarquable entre les époques de soulèvement des roches calcaires qui composent ces deux montagnes, coïncidence qui semble favorable à ce que nous avons dit de leur âge.

Nous sommes heureux, en terminant ces observations, de pouvoir remercier M. Mangeot, ingénieur des ponts-et-chaussées, qui a bien voulu nous aider dans le tracé des trois coupes jointes à ce travail qui lui donneront probablement quelque intérêt. Nous ne saurions d'ailleurs laisser ignorer qu'elles ont été faites de concert avec cet ingénieur, dont nous nous félicitons de pouvoir invoquer le témoignage.

Pendant la rédaction de ce travail, nous avons eu l'occasion d'observer dans la montagne de Cette plusieurs faits intéressans qui nous avaient échappé lors de nos précédentes recherches et sur lesquelles nous appellerons quelques instans l'attention des géologues.

On sait qu'un assez grand nombre de roches sont revêtues à leur surface extérieure d'un poli plus ou moins parfait. Ce poli ne peut dépendre dans la plupart des circonstances d'un glissement ou d'un frottement exercé sur leur surface, car les roches qui les présentent se trouvent souvent sur les flancs des montagnes à faces abruptes.

Telle paraît être la roche quartzeuse du grand St-Bernard qui, malgré son extrême dureté, offre un poli très-brillant. Cette circonstance tient, ce semble, à un glacis cristallin qui en revêt sa surface extérieure, comme le ferait un vernis; ce dont il est facile de s'assurer, en observant cette roche quartzeuse avec un certain grossissement.

Digitized by Google

On a en quelque sorte une preuve de ce point de fait dans les roches de dolomites compactes qui composent en partie la montagne de *Cette*. Ces dolomies offrent aussi leur surfaces extérieures polies, et unies parfois comme une glace, lorsque le glacis stalactitique qui les revêt est parfaitement cristallisé. Comme ce glacis offre des nuances infinies dans la perfection de sa cristallisation, il en est de même du brillant et du poli des dolomites. Ces roches passent à cet égard par toutes sortes de degrés en harmonie parfaite avec la marche de la cristallisation qui produit l'uni de leur surface.

Mais comme les dolomies polies de *Cette* revêtent un des flancs abruptes de la montagne et qu'elles ne sont brillantes qu'à leur surface extérieure, il est impossible de supposer que leur poli dépend d'un glissement et d'un frottement exercé par d'autres roches.

On le peut d'autant moins, qu'il est facile, à l'aide d'un fort grossissement, de reconnaître les cristaux enlacés qui produisent un effet en apparence analogue à celui que l'on observe sur les roches qui sortent des mains des marbriers.

Cette circonstance ne se reproduit pas cependant partout avec les mêmes circonstances; il ne paraît pas du moins en être de même des roches polies qui, auprès de *Rochester*, occupent de si grands espaces aux *Etats-Unis*. Celles-ci formées par un calcaire de transition que traverse la rivière Genessée se montrent brillantes et polies sur un grand nombre de points, quoiqu'elles soient recouvertes par les dépôts diluviens et la terre végétale.

Ce phénomène semble dépendre du bitume que contient le calcaire, lequel a formé un glacis semblable à ceux que nous produisons nous-mêmes d'une manière artificielle aussi sur quelques points de ces roches polies; là où la surface est de couleur plus

Digitized by Google

foncée et paraît comme vitreuse, on ne peut rien enlever de la pierre sans détruire à l'instant son poli.

La présence du bitume semble avoir opéré ici le même effet que le glacis cristallin sur les dolomites compactes de *Cette*. Ce qui est non moins remarquable, ces couches à surface brillante se retrouvent à diverses profondeurs sur un espace qui a trois milles et demi de longeur de l'Est à l'Ouest et un mille et demi de largeur du Nord au Sud. Elle ne recouvre pas néanmoins toute cette surface ; car sur quelques points on rencontre le calcaire avec son apparence ordinaire : sa partie polie en occupe pourtant la plus grande portion. Quelquefois le calcaire de transition présente l'apparence d'une planche que l'on aurait aplanie au rabot par suite de ce que le glacis bitumineux à éprouvé une sorte de cristallisation confuse ; mais le plus souvent elle est complètement unie et brillante.

Ces détails suffiront, sans doute, pour faire juger de l'extrême différence qu'offrent les roches polies d'Europe, et celles d'Amérique qui présentent le même phénomène. Cette différence est surtout bien grande lorsqu'on compare les unes et les autres sous le rapport de l'étendue qu'elles occupent. En effet, l'espace rempli par les roches polies de l'Europe est borné à quelques mètres, tandis que celles de l'Amérique s'étendent à plusieurs milles, par cela que les premiers doivent cette particularité à la cristallisation de leur surface ; tandis que, chez les secondes, elle dépend de la nature chimique de leurs élémens et de leur mode de solidification. Ce phénomène est du reste intéressant à noter ; il est probable qu'à mesure que les recherches géologiques s'étendront, il paraîtra plus commun qu'on ne le suppose dans l'état actuel de nos connaissances.

Les dolomies de *Cette*, celles du moins qui se trou-

Digitized by Google

vent au niveau de la Méditerranée, présentent une autre particularité non moins remarquable. Ces roches offrent non seulement des calcaires concrétionnés (albâtres) déposés dans les fentes existantes entre leurs couches, mais encore des roches coquillères analogues au calcaire moëllon. Ces formations modernes appartiennent évidemment à l'époque actuelle. En effet, la pâte dont elles sont composées a réuni les coquilles, que la Méditerrané nourrit maintenant dans son sein. Elles s'y trouvent avec leurs caractères et l'ensemble de leurs couleurs. Quoique ces coquilles soient le plus souvent brisées et fracturées, elles n'en sont pas moins reconnaissables.

Les roches dont elles font partie sont si semblables à celles des temps géologiques, que si ce n'étaient les coquilles vivantes, dont la pâte calcaire est pour ainsi dire presque entièrement composée, il serait facile de se méprendre sur leur origine. Elles nous indiquent, du reste, le mode de formation et la manière dont se sont opérés les dépôts des roches coquillères des anciennes formations. Sous ce rapport, ce fait nous à paru assez curieux pour mériter d'en faire mention; comme ces calcaires d'origine toute moderne sont en assez grande quantité entre les fentes des couches de dolomites que l'on voit à l'extrémité Sud-Est de la carrière *del Souras*, il est facile de vérifier l'exactitude de nos observations.

Enfin un puits a été tout récemment creusé vers la base de la face Nord-Ouest de la montagne de *Cette*, jusqu'à une profondeur d'environ 20 mètres, s'arrêtant peu au-dessous du niveau de l'étang de Thau, afin d'obtenir des eaux douces. Ce puits a traversé dans toute sa profondeur les sables marins tertiaires et le calcaire moëllon immédiatement inférieur à ces sables. Leurs couches se sont montrées constamment inclinées d'environ 30 à 35 degrès, ce qui indique

Digitized by Google

qu'elles ont été dérangées de leur horizontalité primitive. Cet effet a été probablement produit, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, par l'exhaussement des roches calcaires et dolomitiques, dont la montagne de *Cette* est formée.

Au milieu des couches du calcaire moëllon, surmontées par des lits de *l'ostrea virginiana*, on a découvert de gros blocs de dolomites grisâtres boursouflées, poreuses, traversées par une infinité de trous arrondis, comme les matières chauffées, et du sein desquelles se sont échappé des gaz abondans. Ces blocs dolomitiques, d'une étendue plus ou moins considérable, s'y trouvent disséminés sans ordre et sans régularité. Les lits les plus profonds du calcaire moëllon en ont seuls offert de pareils; comme il n'en existait pas dans les sables marins, on peut présumer que, gisant sur le sol où ils avaient été lancés par l'effet des explosions, auxquelles a été dû l'exhaussemens du cap de *Cette*, ils ont été saisis par les dépôts de ces calcaires, lorsque ceux-ci ont été opérés. Il est facile de juger que ces blocs bulleux et isolés de dolomites n'ont pas offert la moindre trace de débris de corps organisés.

MARCEL DE SERRES,
Professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Montpellier.

Digitized by Google

NOTES

SUR QUELQUES ARBRES REMARQUABLES

DU DÉPARTEMENT DU GARD.

Le grand âge, la grosseur, la taille ou la physionomie de certains arbres les rendent recommandables.

Les naturalistes en citent d'une grandeur énorme, d'un âge prodigieux, d'un aspect tout-à-fait pittoresque.

Je ne veux pas comparer les arbres de ce pays avec les *baobabs*, les cèdres, les *taxodium*, cités dans les ouvrages des voyageurs et justement renommés. On sait que les arbres d'espèces différentes acquièrent des tailles plus ou moins considérables, et que les mêmes espèces, en des climats divers, végètent plus vite ou plus lentement; on sait aussi que la nature des terrains et que des situations particulières favorisent ou contrarient leur accroissement; que tel arbre devient très-vigoureux, quand tel autre languit et meurt : mais il n'est pas moins avéré que la durée et la conservation des arbres dépendent des besoins et de la cupidité des hommes, autant et plus que des causes naturelles, des maladies ou des accidens qui peuvent les faire périr.

Quelques propriétaires conservent religieusement les vieux arbres de leurs domaines, lorsque tant d'autres saisissent toutes les occasions pour en tirer parti. Il y a des contrées et des temps où les bois sont plus recherchés, et généralement nos besoins

Digitized by Google

actuels sont plus considérables qu'il ne l'étaient anciennement ; partout de nouvelles fabriques, des constructions multipliées, des travaux de pilotage, des ponts de charpente, nécessitent beaucoup de bois de toutes sortes, et dans le département du Gard, pendant ces dernières années, nous en avons consommé énormement pour l'exploitation de nos mines et la confection de nos chemins de fer. Les vieux arbres se vendaient bien, nous n'avions plus de formalités à remplir pour les abattre, comme par le passé, et nous avons oublié plus d'une fois qu'il faut des siècles pour réparer ce qu'on détruit en un instant : aussi les arbres remarquables le deviennent d'autant plus de jour en jour!

Faisons connaître ceux qui restent encore debout, et quelques-uns de ceux que nous avons vu tomber ; conservons la description de ces monumens de la nature, comme celle des monumens de l'art ; on imitera, on copiera ces derniers, jamais nous ne remplacerons les premiers.

Chêne blanc. — *Quercus robur.* — Rouvë.

M. Reynaud possède à son *Mas du Pont*, commune de Vezenobre, un beau chêne bien branchu, bien vigoureux, quoique son tronc fût pourri et creux depuis long-temps. Feu son oncle l'avait nettoyé et approprié intérieurement pour en faire une sorte de cabane rustique ; il fit tailler l'entrée carrément, y adapta une porte d'écorce fermant à clef et y plaça des sièges et une table. Raz terre, son diamètre est de 1, 90 mètres à un mètre au-dessus s'y il a 4, 80 de circonférence, et son tronc renflé vers le milieu a 4, 5 mètres de haut.

J'en ai un plus gros dans la commune de Saint-Hippolyte-de-Caton, au sud-est d'Alais. Son tronc a

Digitized by Google

5,46 de circonférence à un mètre du sol ; il s'élève à trente mètres de hauteur, et ses branches latérales s'étendent autant diamètralement. Cet arbre est considéré comme le plus beau de la contrée ; la terre dans laquelle il se trouve est désignée, dans les anciens compois, sous le nom de *Terre du grand Chêne.*

Les fontaines minérales d'Euzet et de Saint-Jean-de-Ceirargues sont dans le voisinage ; les nombreux buveurs d'eaux qui les fréquentent viennent promener et danser sous mon chêne, se mettent quatre pour l'embrasser, et aucun de ceux que j'ai questionnés ne m'en a cité de plus beau, ni de plus grand.

Nous en connaissons cependant, et de bien plus gros, dans d'autres pays, tels que celui d'Allonville, dans le tronc duquel on a érigé une chapelle (1); et ce fameux chêne de Walbecklane, dont le tronc de 5, 5 mèt. de diamètre forme un arceau sous lequel passe facilement un homme à cheval (2) ; mais ils ont perdu leurs branches et paraissent dans la décrépitude, d'après les dessins que nous en avons; celui de Saint-Hippolyte est mieux proportionné et couvrait de son ombrage une plus grande surface de terrain, lorsque le 1^er^ juillet 1836 un ouragan mémorable, qui arracha d'assez gros chênes, lui cassa une maîtresse branche et le défigura d'un côté. Sa cime et quelques extrémités des rameaux tordus par les vents s'étaient desséchés; je fis couper le bois mort et je le soigne afin de prevenir son dépérissement.

Anciennement les protestans s'assemblaient pour prier à l'ombre de ce chêne, ce qui, d'après les bonnes gens, a contribué à sa croissance, avec un terrain propice, cultivé comme terre à blé à quelques

(1) Page 3, Mém. de la Soc. Linnéenne de Paris, t. 1, p. 495.
(2) Page 4, Sylva or a discourse of Forest-Trees by J. Evelyn 4^o^ 1786.

Digitized by Google

pas du tronc, le voisinage d'un ruisseau, et cinq à six siècles d'existence.

Chêne vert ou Yeuse. — *Quercus ilex.* — Eouzë.

Le chêne vert de *Font-Couverte*, entre Alais et Uzès, était cité comme le plus grand par les personnes qui ne connaissaient que les yeuses de nos bois, coupés tous les vingt ans, entre lesquels viellissent quelques baliveaux réservés ou arbres de marque.

Il était d'ailleurs d'une taille remarquable, son tronc avait 1, 82 mèt. de tour, et comme il se trouvait devant la porte du château, juste au bord de la grande route, tous les passans le connaissaient et se reposaient souvent à son ombrage. C'était une halte des mendians vagabonds; le propriétaire en éprouva quelques désagrémens; aussi lorsqu'il voulut vendre sa terre, il commença par vendre ses bois, sans excepter son bel yeuse. Il en existe un autre également remarquable dans un bois de la même essence à droite du chemin d'Anduze à Durfort, à deux kil. environ de ce village. Il est plus grand et plus gros que ne l'était celui de Font-Couverte; son tronc a 2, 26 m. de tour, à un mètre du sol; il est droit et élevé, sa tête est arrondie; c'est un fort bel arbre, et sans vanité j'en possède un encore plus beau à *Trépalou*, dépendant du domaine de Sauvage à l'ONO d'Alais. Il est moins connu que les précédens, parce qu'il est dans les montagnes, qu'il faut faire la course exprès pour le voir. Cependant il n'y a que demi-heure de marche, et plusieurs curieux sont venus l'admirer et le mesurer. Il a 3, 05 m. de circonférence. Ses rameaux s'étendent d'une manière régulière à huit mètres en tout sens; sa tête hémisphérique semble taillée et se distingue de fort loin à cause de son feuillage vert foncé, persistant comme chacun sait.

Digitized by Google

CHATAIGNER. — *Fagus Castanea.* — Castagnié.

Nous en avons de très-vieux et de très-grands à la prairie d'Alais et dans toutes les châtaigneraies des Cevennes. Quelques-uns fort touffus étendent leurs branches à sept ou huit mètres, et leur poids les fait pencher jusqu'au sol; d'autres au contraire, trop resserrés dans les vallons, montent droits et forment de longues poutres, solides, légères, ainsi que nous l'avons éprouvé, et durables, puisque nous en avons reconnu de très-saines dans les vieilles charpentes des castels Cevennols.

On rencontre de vieux châtaigniers pourris et creusés intérieurement, ouverts de différens côtés, formant des niches avec des portes et des lucarnes. J'en connais un de près d'un mètre de large qui semble une véritable guérite avec ses meurtrières du côté opposé à l'entrée, qui est régulièrement taillée de 1, 5 m. de haut sur 0, 6 mèt. de large. Il y en a un dans la commune de Rousses encore plus extraordinaire; entr'ouvert de part en part, il forme une ogive régulière assez large et assez élevée pour qu'un homme à cheval puisse y passer, comme sous le chêne dont j'ai parlé. Cet arbre est dans le département de la Lozère, mais à 5, 5 kil. de nos limites, et assez proche de la route de Valleraugue à Florac; tous les paysans l'indiqueront mieux aux voyageurs qui ne regretteront pas de s'écarter un peu pour voir et traverser cette arche vivante.

Ceux qui ne voudraient pas faire des courses exprès dans les montagnes, et qui viendraient au Vigan, verront à la promenade dite *des Châtaigniers*, de très-vieux et très-gros arbres, et plus que nulle part dans un espace aussi restreint. Il y en a quatre appartenant à M. Laporte qui ont 5, 62, 5, 82, 6, 14

Digitized by Google

et 6, 97 mèt. de circonférence à un mètre du sol. A l'extrémité de la même promenade, dans l'enclos de M. le vicomte d'Assas, j'en ai mesuré trois qui, sans être aussi gros, sont plus élevés, plus feuillés, les plus beaux châtaigniers que je connaisse. Le premier à droite a 5, 12 m.; le quatrième à gauche, 5, 33 mèt., et le plus éloigné de la porte d'entrée, 5, 25 mèt. de tour, à un mètre du sol.

Quelques personnes mesurent les arbres à leur base et à hauteur d'homme; en général les mesures moyennes obtenues ainsi seraient un peu moindres, mais pour les arbres qui ont une souche ondulée, raboteuse, près de terre, cette manière de mesurer donnerait une fausse idée de leur grosseur. J'ai mesuré un de ces empâtemens d'environ douze mètres de tour, son tronc n'a pas 2, 5 m. de circonférence vers 1, 7 m. Je dois rappeler un châtaignier mort il y a une trentaine d'années que nous appellions le grand châtaigner du *Prérasclau*. C'était le plus beau des environs d'Alais, généralement connu parce qu'il était au milieu d'une promenade très-fréquentée, qu'on dansait sous son ombrage tous les dimanches, dans la belle saison. Je me rappelle que quatre personnes se touchaient à peine les doigts en l'entourant, il avait par conséquent environ 6, 5 mètres de circonférence.

Nos grands châtaigners du Gard sont bien inférieurs à quelques arbres de cette espèce dont parlent les voyageurs. *Il castagno di cenli Cavalli*, le plus renommé, a cinq fois plus de circonférence que celui du Prérasclau, 32, 48!

Observons cependant, sans rabaisser la réputation de ce colosse végétal, que MM. Simond et Derby ont récemment prouvé qu'il était dû à la soudure de plusieurs châtaigners.

Avant de terminer cet article, je dois dire un mot

Digitized by Google

des châtaigniers greffés sur chêne, qui sont à Sauvages et que je fais remarquer aux personnes qui viennent m'y voir : l'un surtout proche du château, qui, greffé assez haut, pousse des rameaux de chêne tout le long de son tronc. Si je n'ai pas parlé de cette greffe en publiant mon mémoire sur le châtaigner (1), c'est qu'elle n'offre absolument aucun avantage, et non parce que je n'en avais pas connaissance, ainsi qu'un savant agronome l'a écrit ; il ne s'est pas rappelé que lorsqu'on l'annonça comme une nouvelle invention, mon fils publia une petite notice sur nos arbres greffés par son aïeul, il y a un siècle (2).

Murier blanc. — *Morus alba.* — Amourié.

Dans les premières notes que j'adressai à la Société royale et centrale d'Agriculture sur nos arbres remarquables, j'indiquais les mûriers de *La Bégude*, entre Nîmes et Uzès, pour les plus gros que je connusse. Depuis lors j'en ai rencontré de pareils dans diverses communes de notre département, et de plus gros à Saint-Hippolyte-le-Fort, chez M. Soulier, au bout du pont de la Planque. Il y en a deux de 3,10 à 3,15 mètres de circonférence, et un troisième de 3,75 m.

Généralement les vieux mûriers ont perdu leurs principales branches, n'ont pas une tête proportionnée à leurs troncs, et ne rendent pas autant de feuille que des arbres d'un âge moyen bien vigoureux.

J'en avais deux, il y a quelques années, dans ma basse-cour d'Alais, plus remarquables sous ce rap-

(1) Page 8, Recueil de Mémoires et d'Observations, t. III, p. 81.
(2) Page 8, Bulletin de la Société d'Agriculture de l'Hérault, novembre 1838. — Société d'Agriculture du Gard, décembre 1838.

Digitized by Google

port. Leurs troncs presque cylindriques, sur une longueur de 2,5 mètres, avaient l'un 0,80, l'autre 0,86 m. de diamètre. Leurs branches s'élèvaient à 9 mètres quoiqu'on eut le soin de les rabattre de temps en temps; ils repoussaient vite pour aller chercher le soleil et plus d'air au-dessus des murs et des toits qui les entouraient. Bien abrités, arrosés par l'eau qui s'écoulait d'un abreuvoir voisin, et le pied dans le fumier, ces mûriers étaient très-précoces; leurs jeunes feuilles ou leurs bourgeons, auraient pû hâter une éducation de vers-à-soie, et faire économiser la feuille des arbres de la campagne nécessairement plus retardés. Cependant ceux qui achetaient cette feuille préferaient la garder pour la fin de leur éducation lorsqu'il leur en fallait beaucoup, qu'ils étaient pressés, que le temps menaçait d'orage; ils trouvaient avantageux d'avoir sous la main une certaine quantité de feuille en réserve; quelques magnaniers prétendent aussi qu'elle était trop nourrie pour les jeunes vers, et leur convenait au contraire aux derniers temps, et faisait produire des cocons plus pesans.

Ce n'était pas sans danger qu'on cueillait la feuille de ces vieux mûriers, tout le gros bois était pourri dans l'intérieur; les branches auraient cédé sous le poids des ramasseurs s'ils ne les avaient liées entre elles et soutenues par des échelles. Et malgré ces précautions, il arrivait encore des accidens! Pour les éviter, feu mon père sacrifia ces mûriers.

On ne put pas en tirer une planche, ni un bout de bois de service; les troncs et les grosses branches n'avaient de sain que l'aubier et l'écorce : on en fit des ruches à miel, le restant ne fut bon qu'à brûler.

Si nous admettons une certaine proportion de croissance entre les mûriers que nous plantons et les vieux arbres d'un mètre de diamètre, nous ferons

Digitized by Google

voir qu'ils peuvent avoir 250 à 260 ans, et qu'ils proviennent vraisemblablement des pépinières de *François Traucat* qui était de Nîmes, et propagea le premier et le plus la culture du mûrier.

Nous taillons ces arbres pour leur faire produire plus de feuille, ou plutôt pour en faciliter la cueillette, et pour réparer les meurtrissures, les déchirures causées par les ramasseurs ; cette taille est funeste à nos mûriers qui ne peuvent pas réparer leur sève perdue, cicatriser des blessures renouvellées annuellement, et périssent plus vite que d'autres espèces d'abres.

Olivier. — *Olea europea.* — Oulivié.

Nous avons dans le département du Gard des oliviers qui résistèrent à l'hiver de 1789 et qui ont de 0,66 à 0,75 mètres de diamètre. En général ils avaient souffert et n'ont pas poussé depuis cette époque mémorable aussi vigoureusement que les rejetons des arbres coupés raz terre. J'ai mesuré plusieurs de ces derniers, chez divers propriétaires, à diverses expositions ; leur grosseur moyenne est 0,55, ce qui fait 0,175 mètres de diamètre qui, divisé par 51 ans, donne pour l'accroissement annuel 3,43 millimètres : ce qui s'accorde assez bien avec les calculs de *Maschitini* qui l'avait fixé à une ligne et demie (= 3,375).

Nos oliviers furent maltraités de nouveau en 1820 ; plusieurs périrent jusqu'à leur souche, d'où s'élevèrent ensuite de nombreux rejetons, et ceux-ci sont plus ou moins beaux maintenant, selon qu'on en conserva un, deux ou plusieurs.

Nos olivettes sont donc formées de quatre séries d'oliviers : 1° les plus vieux qui, d'après le calcul précédent, auraient au moins 218 ans et demi ; 2°

Digitized by Google

ceux d'un demi siècle, repoussés après l'hiver de 89; 3° ceux d'une vingtaine d'années, sortis des souches recépées en 1820 et 1821; 4° les plus jeunes détachés des autres depuis cette époque. Abstraction faite des qualités de terrain et de la situation des olivettes, des espèces d'oliviers et des soins qu'on en a pris, je ne trouve point de proportion de grosseur entre ces classes d'arbres; j'en trouve moins encore pour leur grandeur qui dépend de la taille à laquelle on les soumet. Dans ces contrées on a l'habitude de les tenir bas pour les préserver des vents froids et faciliter la cueillette de leurs fruits qui se fait à la main; tandis que dans d'autres pays on les abat avec des perches.

Nos plus vieux oliviers ne semblent pas mériter d'être mentionnés dans cette notice. Cependant, si l'on considère l'âge et la largeur de quelques-unes des souches qui leur servent de base, on jugera quelles sont les restes d'arbres très-remarquables, qu'elles ont nourri plusieurs générations d'oliviers, morts successivement à la suite de nos grands hivers; et quelles sont toujours pleines de vie. J'en ai fait découvrir plusieurs, une entre autres, d'où s'élèvent cinq oliviers de 0,05 à 0,11 m. de diamètres, à 0,8 et 1,3 m. l'un de l'autre. Cette souche, de 2,25 m. de largeur, vit certainement depuis plusieurs siècles, et peut avoir porté un tronc énorme, comme les oliviers que j'ai vu aux frontières d'Espagne, dans la principauté de Monaco et la campagne de Rome. J'en ai mesuré un à Tivoli de 1,20 m. de diamètre et qui avait dix mètres de hauteur.

Les antiquaires nous font juger de la grandeur d'un monument par les traces de ses fondations. J'ai exhumé des racines, faute de pouvoir montrer ici un olivier remarquable. J'ai fait mention de plusieurs autres arbres dont il ne nous reste pas même la

Digitized by Google

souche; mes souvenirs et les témoignages des personnes qui les ont vus n'en sont pas moins authentiques.

BARON D'HOMBRES-FIRMAS,

Membre correspondant de l'Institut de France, membre honoraire de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, etc.

Digitized by Google

DES BASALTES ET DE LEUR ORIGINE.

Parmi les divers phénomènes géologiques que nous offre notre département, un des plus curieux est peut-être la variété et l'origine des basaltes qui couvrent une partie de son sol. C'est surtout dans l'arrondissement d'Espalion qu'on les trouve en plus grand nombre et sous toutes les formes. Tantôt réunis en faisceaux de colonnes prismatiques d'inégale dimension, ils portent dans les airs leur cime élancée, où l'oiseau de proie trouve un asile inaccessible à ses ennemis; tantôt, n'offrant aucune structure régulière et amoncelée sans ordre, ils forment des pics escarpés, couverts de quelques arbrisseaux rabougris dont les racines vont chercher une nourriture rare dans les fentes que laissent entre eux ces énormes blocs. Dans certains endroits, et ce n'est pas alors l'aspect le moins remarquable, jetés en désordre, dans toutes les positions et sous toutes les formes, ils couvrent une étendue plus ou moins grande, arrêtant toute espèce de végétation, tandis que la riante verdure qui règne autour comme une couronne, forme un contraste frappant avec cette affreuse nudité.

A la vue de ces horreurs où la nature semble s'être fait un jeu du désordre, le voyageur s'arrête. Quelle cause, quelle force assez puissante a pu transporter en ces lieux ces masses d'un si grand poids? Telle est la question qu'il s'adresse à lui-même. Les habitans du voisinage y répondent par des plaisanteries ingénieuses et ont fait des contes merveilleux pour éluder cette question importune. Le passant en rit et pour-

Digitized by Google

suit sa route; mais l'observateur ne se contente pas de ces réponses évasives; il interroge les lieux et les siècles passés, compare ces terrains de formation antique avec ceux que l'on voit se former encore aujourd'hui sur notre globe, et s'il les trouve semblables, il en conclut que c'est une semblable cause qui les a produits.

Les volcans qui sont encore en activité vomissent de leur sein des matières liquéfiées qui forment, par le refroidissement, des roches semblables à celles que l'on rencontre sur plusieurs points de nos contrées; on voit d'ailleurs dans ces mêmes endroits des excavations qui ont une analogie parfaite avec des cratères fermés maintenant, mais que l'homme a vus ouverts : n'est-il pas logique de conclure de là que ce sont les volcans qui ont également formé ces dernières roches ? Aussi la science est-elle unanime sur cette origine, et on ne peut douter que cette partie de notre pays, si fertile de nos jours, n'ait éprouvé autrefois les plus fortes commotions, et n'ait été ravagé par ces feux souterrains dont les violentes éruptions changent quelquefois la face des contrées. C'est donc en observant ce qui se passe encore dans les lieux où règnent ces foyers d'incendie, que nous pourrons trouver une explication de ce qui a dû se passer chez nous à cette époque déjà si reculée et dont l'histoire n'a conservé aucun souvenir.

Mais ces formations qui s'offrent à nous sous des aspects si divers, peuvent-elles s'expliquer par cette seule cause ? Je vais essayer de le démontrer.

Lorsqu'un volcan se forme, le sol supérieur éprouve presque toujours un soulèvement plus ou moins considérable, occasionné par la force du feu intérieur qui cherche à s'échapper. Les couches horizontales sont brisées, soulevées en forme de cône ou de pyramide formée de fragmens désunis qui se séparent

Digitized by Google

d'autant plus que le soulèvement est plus grand. Bientôt l'obstacle qui s'opposait à l'issue des gaz est violemment écarté, le cratère se forme au sommet de la pyramide; des matières, fondues ou calcinées par l'intensité du feu, sont projetées, l'air est obscurci par une épaisse cendre qui en retombant couvre la terre et favorise plus tard la végétation. Mais en même temps une partie des matières liquides, arrêtée dans sa marche par les parois du cratère, ou soumise à une force moins directe, n'arrive que jusqu'aux bords, d'où elle découle sur la surface extérieure, formant des ruisseaux enflammés lorsqu'elle est assez abondante. Ces matières liquides, qu'on appelle laves, parcourent un espace plus ou moins grand, jusqu'à ce qu'un obstacle s'oppose à leur marche ou que le refroidissement leur ôte la liquidité. Si elles rencontrent dans leur cours quelqu'une des crevasses occasionnées par le soulèvement, elles s'y jettent et produisent, en s'y figeant, un mur d'une seule pièce, auquel la crevasse sert de moule. Ce mur, d'abord souterrain, se montrera plus tard lorsque les pluies et les éboulemens auront emporté les terres meubles dans lesquelles il s'est formé, et de là viennent ces murailles basaltiques, plus ou moins épaisses, que l'on voit dans quelques localités (1), et qui s'élèveront encore plus lorsque les terres qui les couvrent en partie auront été entraînées.

Après avoir rempli les cavités qui se trouvent sur son passage, la lave continue sa marche jusqu'à ce que, arrêtée par une barrière assez forte ou arrivée sur la plaine, elle forme un lac de feu ou s'étend en nappes liquides; bientôt les pluies qui tombent sur ces masses brûlantes, le retrait occasionné par la

(1) On voit une de ces murailles très-remarquable au-dessous du château de Roquelaure, près de Saint-Côme.

Digitized by Google

coagulation, les font éclater dans tous les sens; alors elles forment ces roches composées d'une infinité de pièces, ou ces pavés naturels en dalles de diverses dimensions, que l'on rencontre souvent sur nos montagnes (1).

Lorsque l'éruption se ralentit, la force de projection diminuant peu à peu, la lave coule plus lentement et avec une chaleur moins intense. Elle devient pâteuse, s'arrête à peu de distance du cratère, se fige en laissant l'espace parcouru couvert de lames ondoyantes, et conserve ainsi après le refroidissement la forme d'un ruisseau dont le froid aurait suspendu le cours (2). Bientôt la lave s'arrête dans le cratère même et l'obstrue par sa coagulation. Si les choses demeurent long-temps dans cet état, le volcan est éteint, et la lave se refroidissant de plus en plus constitue une roche moulée dans le cratère, en forme de boyau, dont l'une des extrémités se trouve à la surface du sol, et l'autre extrémité aboutit au foyer de l'incendie qu'on croit être le noyau incandescent du globe.

Mais ce n'est ordinairement qu'après plusieurs siècles d'activité qu'un volcan s'arrête pour toujours. Le plus souvent sous un cratère fermé couve une nouvelle explosion. La chaleur intérieure continuant d'agir, les gaz se forment de nouveau; ne trouvant plus d'issue, ils se condensent, et par leur force expansive tendent à écarter l'obstacle qui les comprime. Bientôt cet obstacle cède, le cratère est rouvert et les laves durcies qui le formaient sont lancées avec force et quelquefois à de très-grandes distances. C'est

(1) Le canton de Saint-Chély en offre plusieurs exemples.

(2) Le pic de Roquelaure présente plusieurs de ces ruisseaux de lave figée. On reconnaît les traces de beaucoup d'autres sur les montagnes d'Aubrac.

Digitized by Google

à une semblable cause qu'il faut attribuer l'origine de ces blocs de basalte que l'on rencontre çà et là sur les penchans de ces mêmes montagnes, et même sur toute la rive du Lot, à des distances assez grandes des volcans qui ont pu les produire.

Mais lorsqu'une nouvelle éruption a lieu, elle est toujours précédée par des secousses plus ou moins violentes; le sol environnant est agité, soulevé; les anciennes laves, durcies et fondues, perdent leur position primitive, sont bouleversées, amoncelées les unes sur les autres, et présentent après la secousse cet état de désordre dans lequel on les voit dans certaines localités (1); la nouvelle éruption donne de nouveaux écoulemens; les phénomènes déjà produits se renouvellent et persistent jusqu'à ce qu'une semblable cause les détruise.

Mais supposons qu'un volcan ait fait à l'extérieur son dernier effort et que son cratère, refermé par les laves, présente aux feux souterrains assez de résistence pour arrêter toute explosion; ces *laves*, comme il a été remarqué déjà, conserveront après s'être coagulées la forme du cratère qui leur a servi de moule. Ce sera une colonne souterraine coulée d'un seul jet, mais qui en se refroidissant se contractera, se fendra dans tous les sens, de manière à paraître formée de plusieurs pièces juxta-posées, et si une cause quelconque brise le moule qui l'environne ou le pousse en dehors, elle formera ces pics escarpés, ces roches en colonnes prismatiques qui semblent sortir de terre, comme des os disloqués d'un cadavre. Or, le premier de ces effets a dû nécessai-

(1) Le *puy* de Fraysse, au sud-est d'Espalion; le village de Lavergne, entre Saint-Chély et Aubrac, présentent plusieurs de ces amas de basaltes que l'on retrouve en beaucoup d'autres endroits.

Digitized by Google

rement se produire par le laps des temps, et le second est très-probable :

Car 1° les terres qui forment les sommets où sont situés ces cratères sont presque toujours sablonneuses ou calcinées et par là même très-friables. Les eaux les désunissent ou les dissolvent facilement, les entraînent dans leur chute, et la roche, dépouillée de son enveloppe terreuse, semble s'élever de plus en plus à mesure que cette dénudation s'effectue;

2° Lorsqu'un cratère se ferme et que le volcan n'agit plus à l'extérieur, le feu intérieur n'est pas pour cela éteint; il lutte encore contre l'obstacle qui l'arrête, et s'il ne parvient pas à l'écarter et à se faire jour, du moins il peut avoir assez de force pour l'ébranler, le soulever même, comme on voit quelquefois des rochers surgir au milieu des mers et former de nouvelles îles, sans qu'il y ait eu aucune explosion volcanique. Ce qui vient à l'appui de mon assertion, c'est que les pays volcanisés éprouvent des tremblemens de terre plus fréquens que partout ailleurs, long-temps après que les volcans ont disparu.

Outre les basaltes dont je viens de parler, on trouve encore sur la crête des montagnes une autre espèce de pierre que les habitans du pays appellent pierre de taille, parce qu'elle est assez tendre pour être taillée et débitée sous toutes les formes. Cette pierre, celluleuse comme la ponce mais plus compacte, est aussi un basalte qui a été traversé par les gaz avant son entière coagulation. On la trouve en blocs disséminés à peu de distance les uns des autres. Ces blocs, dont la forme est irrégulière, les surfaces raboteuses et les angles vifs, ne peuvent être que les fragmens d'une plus grande masse de même structure, qui aura été brisée par une puissante force et dont les éclats auront été dispersés. C'était peut-être la lave qui for-

mait la couche supérieure du cratère lorsqu'il a été fermé. Les gaz enfermés dans l'intérieur ne conservant plus assez de force pour pousser ces substances hors du cratère, se seront échappées en les traversant bulle à bulle et comme par bouillonnement, jusqu'à ce que, suffisamment refroidies, elles auront opposé une résistance complète. Mais avant d'arriver à ce point elles ont dû se boursouffler à cause d'une infinité de petites bulles qui, engagées dans l'intérieur devenu visqueux, n'ont pu arriver au contact de l'air. De là cette multitude de cavités dont ces pierres sont criblées. Une éruption subséquente brisant cette croûte ainsi transformée, en aura lancé les débris épars que l'on retrouve aujourd'hui sur la crête de nos montagnes.

J.-F. D.....

Digitized by Google

MONUMENS RELIGIEUX.

INTRODUCTION.

Lorsque les apôtres du Christ apportèrent la foi dans les Gaules, ils se trouvèrent en présence d'un peuple grossier, impressionnable et dont toute la morale consistait dans des pratiques matérielles. Les prêtres de la religion nouvelle firent l'éducation de ces enfans des forêts; mais la piété, en se réveillant dans ces cœurs vieillis par l'ignorance, dut se traduire d'abord dans un culte grandiose, majestueux, et parler un idiome visible, analogue à la nature des néophytes. L'architecture se produisit : elle devint alors l'expression sublime de la foi, le meilleur conducteur de l'idée et la langue parlante du siècle. Ainsi l'architecture et la foi marchèrent ensemble vers leurs communes destinées, en comprenant néanmoins deux grandes périodes bien tranchées qui sont le *style roman* et le *style ogival.*

Dans cette première période de l'architecture chrétienne, à laquelle on a donné très-improprement le nom de gothique et qui commence chez nous au IV^e^ siècle, tout est sombre, grave et mystérieux. Ce n'est que par degrès que le monument religieux sortira de cette nuit de deuil. On dirait que le catholicisme craint encore d'avouer sa mission à ses initiés. Dans ce siècle de bruit et de mouvement, l'église elle-même s'élance à peine de terre; à moitié souterraine mais un peu plus hardie qu'au jour des catacombes, elle n'ose que timidement hasarder sa tête à la lumière.

Digitized by Google

Voyez la Basilique, ce premier temple consacré au culte chrétien : comme elle est simple dans son plan, modeste dans ses proportions ! Ecrasé sous son propre poids, affaissé sous sa lourde masse, l'édifice n'offre aucune coquetterie, aucune prétention, aucun ornement extérieur. La crainte de la persécution semble rendre, malgré lui, le culte circonspect; il voudrait qu'on ignorât, s'il était possible, ses débuts, tant il cherche à se soustraire aux regards. Aussi le siècle ambiant et agité passe-t-il avec indifférence à côté des gros murs de la silencieuse basilique ; il ne soupçonne même pas son existence.

Mais pénétrez dans l'intérieur, et vous verrez encore plus d'humilité. Lorsque vous avez franchi le seuil de l'entrée étroite que forme l'arceau surbaissé du plein-cintre, tout, devant vous, est solitude, ombre et mystère. Vous rentrez alors sous terre par des escaliers qui s'ouvrent béants sous vos pas. Vos regards se perdent dans les cryptes ténébreuses, dans l'ombre des absides, sous des allées de piliers lourds et carrés. Vous frissonnez en voyant surplomber sur vos têtes une voûte basse, humide, froide, qu'un demi-jour terne éclaire d'un pâle rayon à travers de rares et d'étroites fenêtres. Ne cherchez point dans cet édifice souterrain aucun des ornemens de l'architecture païenne qui pourraient égayer ou distraire votre pensée sombre et glacée. L'artiste chrétien n'a deviné que les harmonies qui naissent du mystère et de l'obcurité. Aussi point de colonnes légères ; les entablemens antiques sont supprimés; les chapiteaux ne forment que de larges couronnemens qui supportent toute la masse de l'édifice ; et, afin que ce lieu vous inspire une plus sainte terreur, vous ne voyez que des hiboux, des chauve-souris et des orfraies de pierre, abattus sur ces gros piliers. Tel est le caractère de l'architecture religieuse, aux premiers siècles

Digitized by Google

du catholicisme dans les Gaules, époque d'ignorance, de guerre et de force brutale, où l'édifice tirait ses effets du contact du christianisme avec une société barbare. Nous allons suivre ses développemens à travers la période féodale.

Au commencement du X^e^ siècle, l'idée religieuse a grandi. Son influence a eu le dessus là où elle avait à craindre une réaction. Aussi le monument chrétien se montre partout plus audacieux. Les gros piliers saxons, lombards, romans ou bysantins, surmontés du plein-cintre, s'exhaussent plus hardis; des colonnes torses, et des colonnes garnies des piédestaux ioniques annoncent qu'une révolution va s'opérer. En effet, l'édifice lui-même a perdu sa modestie de forme et sa gravité silencieuse. Des tours surgissent sur sa tête et de grandes voix d'airain annoncent au loin sa présence. On sent que l'église veut être de ce monde. Aussi, à dater de ce jour, le monument a plus d'air, plus de lumière et plus d'élégance. Sur le sommet des tours, on distingue déjà l'origine des flèches. Les ornemens extérieurs ont encore plus de prétentions. Sur les murs on voit saillir une corniche que supportent des modillons, figurant des têtes grimaçantes d'hommes, d'animaux et de griffons; souvent on y rencontre des obscénités répandues à profusion par la caricature du temps; et sur les angles, à forte saillie, s'élèvent déjà timidement mais d'une manière bien caractérisée de petites tourelles ou clochetons.

Les ornemens intérieurs ne le cèdent point à ceux du dehors; car si nous avons vu l'église des premiers temps nue, déserte, froide, avec ses lourds piliers, son plein-cintre et ses ouvertures rondes, il n'en est point ainsi au X^e^ siècle. La vie, l'animation est répandue dans le corps du monument chrétien. Les portes et les fenêtres sont décorées par des torsades, des damiers et des figures en demi-relief; les colonnes

Digitized by Google

se réunissent en faisceaux comme pour simuler la force et l'union de la société chrétienne ; et sur les chapiteaux, autrefois vides et muets, se dessinent maintenant des feuillages, des cannelures, des figures grotesques ou des emblèmes religieux. En cela on a compris d'avance toute l'influence que Charlemagne a donné à l'idée catholique : aussi n'est-elle plus concentrée dans le silence et l'initiation du cloître.

L'impulsion avait eu lieu et l'art, en se régénérant, devait faire grandir et perfectionner l'architecture jusqu'au XII[e] siècle. L'esprit humain se réveilla par la poésie ; la terreur millénaire et les inquiétudes d'un cataclysme nouveau étant dissipées, la civilisation reprit sa marche et l'architecture tout son élan. « L'élégant plein-cintre byzantin, dit un auteur, remplaça les lourdes arcades et les robustes piliers romains : une nouvelle architecture religieuse, svelte et délicate, comme tout ce que produit la terre des Hellènes, pénétra dans notre Occident. On vit cette belle étrangère, venue à la suite des pèlerins, des chevaliers croisés, parcourir nos provinces du midi et du centre, s'arrêter quelque temps dans les vallons de la Normandie, et se mirer dans les eaux du Rhin. » Après la basilique qui comprend toute une époque, la cathédrale était venue opérer sa révolution. Quelle distance entre ces deux monumens ! Le premier avec son caractère grave, sombre et mélancolique, avec ses lignes écrasées et son plein-cintre qui l'affaisse, ressemble parfaitement à une œuvre dont l'idée était conçue à une époque de servitude et de barbarie ; le second, au contraire, porte sur chacune de ses lignes le caractère de la liberté et de l'indépendance religieuse de son siècle. On pressent déjà toute la hardiesse de la révolution que va opérer l'ogive ; partout on commence à voir poindre la grâce, l'élégance et la légéreté ; les voûtes deviennent plus hardies ; des

Digitized by Google

statuettes décorent la porte d'entrée dont les voussures et les tympans sont ornés de bas-reliefs représentant les attributs de la Divinité ou différents sujets religieux. Tout l'Evangile, en un mot, est écrit maintenant au ciseau ou buriné sur la pierre.

Le grand livre de la Doctrine est ouvert à tous les yeux sur les grandes pages du monument religieux. Des Saints de granit, au buste long et raide, revêtus de couleurs ou de dorures, gardent immobiles les avenues de l'édifice. Des trèfles, des zigzags, des arabesques brillent, sillonnent, courent sur les moulures; les colonnes s'élancent plus sveltes, plus élégantes; les chapiteaux sont surchargés de broderies, de dessins continuant la caricature de la période précédente et représentant des têtes fantastiques, grotesques, immondes, ou bien les figures grimaçantes, joyeuses, riantes, sérieuses des péchés et des vertus chrétiennes : œuvres de l'imagination et de la foi, de la vérité et de l'erreur, de la religion et de l'incrédulité; lutte imposante, qui compte pour adversaires l'esprit chrétien du siècle d'une part, et l'esprit de liberté et d'indépendance de l'autre, et dont les corporations de tailleurs de pierre ou francs-maçons furent la représentation vivante.

Enfin la troisième rénovation s'accomplit. Tout, dans l'édifice chrétien, se change et se transforme. L'ogive prend sans hésitation sa forme élancée, mais avec une grâce, une précision inimitables. Plus de ces arcades cintrées, lourdes ou légères selon qu'elles étaient romaines ou grecques; plus d'élégantes rotondes, plus de coupoles orientales, plus de toits en terrasses; tout bâtiment qui surgit de terre se termine invariablement en cône, en flèche, en obélisque; combles et clochers, tout devient aigu, effilé, pyramidal; les portes, les fenêtres, les voûtes suivent ce mouvement ascensionnel. Partout l'ogive a remplacé

Digitized by Google

le plein-cintre; et ce n'est pas là un hasard, un accident géométrique, un caprice éphémère : c'est un goût général, instinctif, ressenti de tous, et qui règne près de trois cents ans sans réclamation ni partage.

Le chêne, la vigne, le lierre, la rose, toutes les feuilles de nos bois, toutes les fleurs de nos prairies sont ingénieusement combinées pour former une ornementation toute nationale qui, par sa variété, par la richesse de ses formes, s'harmonisera mieux avec les édifices chrétiens que les feuillages exotiques de l'Italie, de la Grèce et de l'Orient.

Les roses, ces merveilles des cathédrales gothiques, s'ouvrent, s'épanouissent, étalent leurs riches compartimens de vitraux aux mille couleurs; les contours des portes disparaissent sous une profusion incroyable de fines ciselures. Voyez avec quel art admirable les architectes ont su élever à des hauteurs prodigieuses des voutes si légères et si solides. Traversées par des nervures peu saillantes qui les soutiennent sur leurs longs bras croisés, elles bravent, après une durée de plusieurs siècles, les efforts du temps et les ravages des élémens.

Ce fut, en un mot, dans le cours du treizième et du quatorzième siècle que l'architecture religieuse parvint à son plus haut degré de splendeur, à toute la plénitude de sa puissance ; à cette époque elle peut être considérée, au point de vue des arts, comme l'expression la plus complète de la pensée chrétienne.

Tous les édifices religieux signalés dans ce travail ne nous sont point parfaitement connus. Aussi c'est moins une description exacte que nous donnons ici qu'une suite d'annotations, mêlées d'un peu d'histoire et d'un peu d'art, pour appeler sur nos anciens monumens

Digitized by Google

l'attention des archéologues et provoquer de meilleures observations.

Nous y faisons figurer 1° les églises romanes; 2° les édifices religieux qui, sans avoir une origine aussi ancienne, se recommandent néanmoins par leur architecture, leur ornementation intérieure ou par quelque circonstance de leur histoire.

Nous désignons sous le nom d'architecture *romane* ou *byzantine*, bien caractérisée par le plein-cintre, celle qui a régné depuis le cinquième siècle jusques vers la fin du douzième.

Cette architecture a été divisée, d'après ses variations, en plusieurs époques distinctes :

Primordiale, de l'an 400 à l'an 1000;

Secondaire, de l'an 1000 à l'an 1100;

Tertiaire ou de transition, de 1100 à 1200.

On appelle celle-ci de *transition*, parce qu'elle précéda immédiatement l'introduction de l'ogive et que les deux styles, dans beaucoup d'édifices de la fin du douzième siècle, se trouvent confondus (1).

Nous devons faire observer aussi que la plupart des églises romanes ont subi, depuis leur origine, des remaniemens qui ont profondément altéré leur type primitif, et que c'est sur chacune des portions de cet ensemble hétérogène qu'il faut chercher la date particulière que les arts du moyen-âge y ont inscrite.

Il n'est point probable qu'aucune de nos anciennes

(1) On a pareillement établi trois divisions pour l'architecture gothique, plus convenablement nommée aujourd'hui architecture *à ogives*, parce que l'ogive ou l'arc en tiers point forme son caractère essentiel.

Style ogival primitif ou à lancettes, de l'an 1200 à 1300.
Secondaire ou rayonnant, de l'an 1300 à 1400.
Tertiaire ou flamboyant, de l'an 1400 à 1550.

Cette architecture, introduite vers la fin du douzième siècle, dura, comme on sait, jusqu'au milieu du seizième siècle, époque de la Renaissance ou du retour vers l'art antique.

Digitized by Google

églises remonte à l'époque primordiale de l'architecture romane. Bien peu de ces monumens ont pu traverser les âges et parvenir jusqu'à nous. Toutes les constructions de ces temps reculés, dit un archéologue, devaient être extrêmement imparfaites, considérées sous le rapport de l'art. Elles n'ont pu échapper à la destruction, et il en reste beaucoup moins de traces que des constructions romaines, exposées à tant de ravages, minées depuis tant de siècles par la main du temps et par les efforts des hommes.

Si l'architecture, sous Charlemagne, prit un moment un bel essor, grâce aux artistes Byzantins que ce prince avait attiré dans son empire, les effroyables malheurs qui éclatèrent sous ses successeurs, l'invasion des Barbares, les guerres, les dévastations, l'anarchie féodale où fut plongée la France, arrêtèrent tout-à-coup le mouvement qu'avait imprimé aux arts et à la civilisation ce grand monarque, et durent amener la ruine d'une grande partie des édifices religieux ou empêcher qu'on n'en construisît de nouveaux.

A ce désordre incessant vint se joindre bientôt cette impression de tristesse et de désespoir qui accabla les esprits à l'approche de l'an mille, époque fatale qui devait être marquée par la plus horrible des catastrophes, la fin de toutes choses. Les chroniqueurs sont unanimes pour signaler cette terreur générale et profonde qui s'empara alors des populations catholiques. Bien loin de songer à élever de nouvelles églises, on ne songeait pas même à réparer celles qui tombaient en ruines. A quoi aurait servi aux nations d'ériger à grands frais des monumens qui dans quelques jours, dans quelques instans peut-être, allaient périr avec elles ?

Ce ne fut qu'après l'expiration de ce terme fatal que la sécurité renaissant dans les esprits, une activité nouvelle se déploya au sein de la société chré-

Digitized by Google

tienne, et le mouvement des arts fut favorisé par la forte organisation qui avait mis fin à l'anarchie et par toutes ces notions d'architecture qui, avec les pèlerins et les Croisés passèrent de l'Orient en Occident.

C'est la belle époque de l'architecture romane. C'est de ce temps, c'est-à-dire du onzième et du douzième siécles que datent la plupart des églises que nous allons signaler. Si vous voulez voir quelques-uns de leurs vestiges, nous vous dirons avec un écrivain : Hâtez-vous, car chaque jour les ronces et les grandes herbes les effacent ou en recouvrent les débris amoncélés par les ravages du temps et le vandalisme des hommes.

I.

EGLISES ROMANES.

	Cantons.
Conques,	Conques.
Perse, près Espalion	Espalion.
Lévignac,	Id.
Le Cambon,	Id.
Aubrac,	St-Chély.
Verlac,	St-Geniez
Pierrefiche,	Id.
Ste-Eulalie-d'Olt,	Id.
Sebrazac,	Estaing.
Bonneval,	Id.
Vinnac,	Id.
Bozouls,	Bozouls.
Rodelle,	Id.
Moret,	Marcillac.
St-Austremoine,	Id.
St-Laurent-de-Salles,	Id.

Digitized by Google

	Cantons
Le bourg de Salles,	Marcillac.
Souyry,	Id.
Sévérac,	Sévérac.
St-Dalmazy,	Id.
Lavernhe,	Id.
Lapanouse,	Id.
St-Grégoire,	Id.
Canac,	Campagnac.
Estables, près St-Laurent,	Id.
Canet,	Id.
Saint-Saturnin de Lenne,	Id.
Vimenette,	Laissac.
Cruéjouls,	Id.
Vezouillac,	St-Beauzély.
Castelnau de Levezou,	Id.
Verrières,	Id.
Montjaux,	Id.
St-Agnan,	Vesins.
Saint-Amans de Scoudournac,	Id.
Saint-Amans du Ram,	Id.
Le Poujol,	Salars.
Nant,	Nant.
Sylvanès,	Camarès.
Plaisance,	Saint-Sernin.
Cabanès,	Naucelle.
St-Martial,	Id.
Loc-Dieu,	Villefranche.
Villeneuve-la-Crémade,	Villeneuve.
Notre-Dame-de-Joie ?	Id.
Balaguier,	Asprières.
St-Martin-de-Bouillac,	Id.
Aubin,	Aubin.

Digitized by Google

Ste-Foi de Conques. — XI^e^ siècle.

L'église de Ste-Foi de Conques, un des monumens byzantins les plus remarquables de France, résume l'expression de l'art au commencement du onzième siècle, époque à laquelle remonte sa construction. Nous ne dirons rien de son architecture qui a été savamment décrite par un de nos meilleurs archéologues (1). Cette église, si intéressante sous le rapport de l'art, ne l'est pas moins par ses souvenirs. Des générations ont passé laissant d'éternelles empreintes sur ses dalles. A l'aspect de ses murs noircis par le temps, on croit voir encore les moines de Cîteaux s'agiter comme des ombres, avec leurs longues œuvres de patience et de travail, fertilisant la campagne, cultivant les ronces, ou se posant comme saint Bruno dans la Chartreuse au milieu des vallées désertes et des rochers stériles.

Nous reviendrons sur cette ancienne abbaye pour en faire connaître sommairement l'histoire.

Perse, près Espalion. — XI^e^ siècle.

Perse était dans le principe un monastère de l'ordre de St-Benoît qui fut réuni à celui de Conques. Une ancienne tradition du pays lui donne pour fondateur Charles-Martel. Il ne paraît pourtant pas que l'église qui existe aujourd'hui ait une origine aussi ancienne. M. Mérimée, qui l'a visitée, la croit du commencement du onzième siècle. Il faut en excepter les deux chapelles, bâties en 1471, comme l'indique une inscription gravée sur les murs. Cette église, considérée

(1) Notice de M. Mérimée publiée dans le 2^e^ volume des *Mémoires de la Société*, page 231.

Digitized by Google

dans son ensemble, est d'une élégante simplicité : mais l'ornementation intérieure ne répond pas à la beauté de l'édifice. La sculpture n'y a produit que de grossières ébauches (1).

St-Jean-Baptiste de Lévignac. — XI^e siècle.

Cette petite église, située à quelques minutes de St-Côme, est bâtie sur le revers méridional d'un tertre au pied duquel coule la rivière du Lot. De ce point la vue s'étend sur le riant vallon qui se creuse entre les deux chaînes de montagnes : l'une aux flancs pelés et rocailleux, couronnée par des ruines (2) ; l'autre portant jusqu'aux nues ses larges sommets, ses forêts sombres et sauvages.

Les formes architecturales annoncent la deuxième époque romane. L'édifice se termine à l'orient par trois absides ; du côté de l'ouest s'ouvre la grande porte décorée de riches moulures. On observe d'ailleurs à Lévignac les dispositions communes à la plupart des églises du même âge, soit dans le plan général, soit dans l'appareil : corniche historiée régnant le long des murs sous les combles, plein-cintre aux arcades et aux voûtes, nefs formées par deux rangées de colonnes gracieuses dont les chapiteaux ornés de feuillages rappellent les chapiteaux corinthiens.

L'église de Lévignac appartenait autrefois à l'abbaye de Bonneval. Ravie depuis un demi-siècle aux pompes de la religion, elle sert aujourd'hui de cave et de magasin.

(1) Voir la description de l'église de Perse par M. Mérimée. *Mémoires de la Société*, tome II, page 538.

(2) Le vieux château de Roquelaure.

Digitized by Google

St-Julien-du-Cambon.

Le galbe byzantin se retrouve au Cambon comme à Lévignac : aux voûtes de l'abside, du chœur, du transept, de la nef, des bas-côtés (1), dans les sculptures des chapiteaux et des autres membres d'architecture. De plus, on y voit trois clochers : un très-petit au centre de la croisée ; les deux autres en pyramide et d'inégale grandeur couronnant la face occidentale.

L'érection des tours pour recevoir des cloches ne remonte pas en France au-dela du huitième siècle. Le premier usage des cloches elles-mêmes est communément fixé au cinquième. Les clochers furent d'abord écrasés et quadrilatères, surmontés d'un toit sans élégance, à double égoût, ou pyramidal et à quatre pans. On les plaça au-dessus des transepts, ensuite sur la porte occidentale : quelques architectes moins hardis en firent une construction isolée.

Ces tours se multiplièrent beaucoup au onzième siècle, et il n'est pas rare d'en trouver jusqu'à trois dans le même édifice. Elles soutenaient ordinairement un comble en pierres pyramidal ou conique, le plus souvent quadrangulaire et se terminant brusquement en pointe obtuse. Les flèches aiguës n'appartiennent guère qu'à l'époque ogivale.

On rencontre aussi communément, dans les églises de la période secondaire, de très-petits clochers ordinairement placés au centre de l'édifice et composés d'une simple arcade à jour, sous laquelle la cloche est suspendue. Tel est celui qui surmonte le transept de l'église du Cambon.

1) Les chapelles, de forme ogivale, sont d'une époque postérieure.

Digitized by Google

On prétend que cette église fut jadis une dépendance de l'ordre du Temple.

Plusieurs écussons portant des figures emblématiques ou blasonnées paraissent aux voûtes et sur les murs.

La première et la deuxième chapelle à gauche sont décorées du monogramme du Christ. Dans cette dernière on voit, sur un écu rond, la figure héraldique qu'on nomme *une Foi* (deux mains qui se joignent) ; sur d'autres écussons saillissent les anciennes fleurs de lys de France.

Au clocher, une grande pierre armoriée porte écartelé au 2 et 3 d'azur à trois besans d'or, à la bande brochante de même. C'étaient sans doute les armes du seigneur dominant.

Le chevet est orné de belles sculptures.

Une courte inscription, placée sur un des pieds droits du portail n'a pu être déchiffrée.

Aubrac. — XII^e siècle.

Le onzième et le douzième siècle sont l'époque des grandes épopées religieuses. Pèlerinages lointains, guerres d'outre-mer, fondations pieuses, tout démontre la foi ardente qui s'alliait au courage guerrier dans les races féodales. Le fils d'un roi d'Angleterre, visitant les lieux saints pour *le salut de son âme* et passant par le Rouergue, jette les fondemens d'un monastère à Clairvaux; un prince Hongrois vient des bords du Danube pour déposer son offrande et ses vœux aux pieds de Notre-Dame de Ceignac. Les rois, les comtes, les seigneurs bâtissent en tous lieux des églises et dotent magnifiquement les monastères ; un jeune comte de Flandres, Adalard, allant en pèlerinage à St-Jacques-de-Compostelle, est surpris sur les montagnes d'Aubrac par une troupe de bandits; il se

Digitized by Google

défend valeureusement et, sauvé du danger, il fonde en ce lieu un vaste couvent qui servira désormais de refuge aux voyageurs égarés comme lui (1); mélange de prêtres, de chevaliers et de servans appelés à remplir tous les devoirs d'une hospitalité sainte. C'est cette église, dernier débris de l'ancienne maison hospitalière, que le digne curé d'Aubrac cherche à tirer de l'abandon où depuis un demi-siècle elle est laissée. Dieu vienne en aide à sa généreuse entreprise (2) !

Quel était cet Adalard, comte pèlerin, qui allait ainsi par monts et par vaux accomplir un vœu de piété dans de lointains pays? Il descendait de Beaudoin, dit *Bras de fer*, qui enleva Judith, fille de Charles-le-Chauve, obtint grâce du monarque irrité et eut en dot les terres de la Flandre, ce beau débris de l'empire de Charlemagne. Il comptait parmi ses aïeux, tous hommes de cœur et de batailles, l'inexorable Beaudoin II, qui fit assassiner Foulques, archevêque de Rheims, et mourut dans l'impénitence finale; Arnoul II, le Tricheur et le traître, qui tendit des embuches à Guillaume Longue-Epée, duc de Normandie, et le fit frapper à travers sa cotte de mailles. Il était aussi de la lignée de Beaudoin-le-Barbu, célèbre dans les guerres féodales. Que de méfaits dans cette noble race, et combien dut être lourde la tâche expiatoire que s'imposait le dévot Adalard? A l'époque dont nous parlons, le chef de la maison était Beaudoin-le-Débonnaire, brave et hardi néanmoins, grand cons-

(1) St-Bernard de Menthou avait donné le modèle de cet institut en établissant le premier sur la cime des Alpes, vers le milieu du dixième siècle, ce fameux hospice qui depuis a porté son nom.

(2) Le conseil-général du département, dans sa session de 1841, a voté quelques fonds pour la restauration de cet édifice qui appartient au style byzantin de transition.

Digitized by Google

tructeur de châteaux, et qui fit creuser les grands fossés qui séparent l'Artois de la Flandre (1).

Au milieu de cette ardeur de piété qui dominait le siècle et de cette passion de périlleuses conquêtes qui agitaient les seigneurs, le besoin de la vie errante, aventureuse, même dans le repentir, fit naître le goût des pèlerinages lointains.

Les pèlerinages devinrent de grandes caravanes qui passaient les Alpes et les Pyrénées pour aller prier sur les tombeaux de Saint Pierre et de Saint Jacques. Les pèlerins étaient armés et accompagnés d'une longue suite d'hommes d'armes; ne fallait-il pas se défendre contre les voleurs et les mécréans qui se tenaient au passage étroit des montagnes? Bien en valut au noble chevalier Flamand.

Adalard, en 1022, n'avait fait, pour ainsi dire, que jeter les fondemens de l'hôpital d'Aubrac; ce fut, d'après la tradition, frère Dordé, son cinquième successeur, né à Aunac et vivant au milieu du douzième siècle, qui fit bâtir l'ancien monastère et l'église *qui* subsiste encore.

Tous les seigneurs contemporains contribuèrent à l'opulence et à la splendeur de cet hospice. Sur les cartulaires de la domerie étaient inscrits les noms les plus illustres. Un siècle après sa fondation, c'est-à-dire en 1162, l'évêque de Rodez, Pierre, en changea la constitution et soumit les religieux à la règle de St-Augustin.

Dans la suite des temps la vie licencieuse des moines Augustins força les évêques à leur ôter l'administration de la maison d'Aubrac. On la confia d'abord

(1) Meier, *Annales de Flandre ad ann.* 1036—1060. — Art de vérifier les dates. — *Hugues-Capet*, par M. Capefigue.

Digitized by Google

à des prêtres séculiers et, vers la fin, aux chanoines réguliers de Chancelade (1).

Ste-Eulalie-d'Olt. — XII^e siècle.

Une inscription découverte par M. l'abbé de Fajole, curé de Ste-Eulalie, fait naître quelques difficultés sur l'époque probable de la fondation de cette église. Cette inscription, en latin barbare, se trouve gravée en creux autour de la table d'un vieux autel (2), depuis long-temps arraché à sa destination primitive et qui sert aujourd'hui de support à un autel nouveau. Elle porte d'un côté :

Aldemarus ac si indignus sacerdotus ædificavit hìc domum Domini pro anima Odœrii arkidiaconi.

De l'autre : *Deusdedit episcopus dedicavit hanc Ecclesiam septimo idus madii anno ab Incarnatione Domini Ugone sacerdote Rainaldo levita.*

On voit d'après ce monument paléographique que l'église de Ste-Eulalie, construite par un certain Adhémar pour le salut de l'âme d'Odœrius, archidiacre, fut consacrée par l'évêque Deusdedit, sous le ministère du prêtre Hugues et de Raynald, lévite. Reste à savoir à quel Deusdedit se rapporte cette dédicace ; car l'inscription qui précise les ides de mai n'indique point l'année, et trois évêques du nom de Deusdedit ont gouverné l'église de Rodez : Deusdedit I^er^, au commencement du septième siècle ; Deusdedit II, vivant

(1) Voir le Mémoire sur l'ancien hôpital d'Aubrac, par M. Bousquet, curé de Buseins. 1842.

(2) Cet autel est en pierre calcaire tirée des carrières de Malescombes, à une lieue de Ste-Eulalie. Il a 1 mètre de longueur, 80 cent. de largeur et 30 cent. d'épaisseur. Au centre et aux quatre angles se trouvent gravées cinq croix en creux. L'inscription qui règne aux bords de la face supérieure est séparée par trois filets gravés de même.

Digitized by Google

en 922, et Deusdedit III, en 960. M. de Fajole pense que l'évêque consécrateur doit être Deusdedit deuxième du nom, et voici comment il motive son opinion : « Aldemarus prêtre, frère d'un archidiacre, première dignité du diocèse, après l'évêque, possède une assez grande fortune pour bâtir et doter une église ; il la fonde dans sa patrie. Quelques années avant 1789, le chapitre de la cathédrale aliéna un domaine de la paroisse de Ste-Eulalie, appelé encore *les Azemars*. En 935, on trouve un Adhémar évêque de Rodez, second successeur de Deusdedit II. Dans l'hypothèse de M. de Fajole, Aldemarus prêtre, que son frère l'archidiacre appela sans doute près de lui pour le service de la cathédrale de Rodez et qui, dans tous les cas, ne résidait pas à Ste-Eulalie, puiqu'il établit un autre prêtre et un diacre pour la desserte de l'église fondée par lui, aura été donné pour successeur à *Jore* ou Georges, évêque après Deusdedit II. En montant sur le siège épiscopal de Rodez, ou à sa mort, il aura laissé à son église sa terre patrimoniale dite *des Azemars*, que le chapitre aliéna peu de temps avant la révolution. »

Cette conjecture acquiert un haut degré de vraisemblance, si l'on interroge la forme des caractères employés dans l'inscription. Elle se compose de majuscules romaines et de quelques-unes de ces lettres onciales qui furent si fort en usage dans les temps de la basse latinité. Le C, le D, l'H et l'N se rapportent particulièrement au dixième siècle. Quant à l'O, qui est carré, c'est le premier exemple que nous trouvons de cette forme dans les monumens du pays.

Mais l'église actuelle de Ste-Eulalie est-elle la même que celle que consacra Deusdedit et d'où fut tiré le vieux autel ? Nous ne le pensons pas non plus que M. de Fajole. Le chœur seul de l'église et les absides sont romans. La nef est ogivale, probablement du milieu

Digitized by Google

du seizième siècle. Dans les constructions du chœur dont l'hémicycle repose sur un grand nombre de colonnes isolées, on voit évidemment qu'on a copié Conques. Le plein-cintre est partout, sauf dans deux arcades latérales de l'avant-chœur unissant quatre gros piliers qui supportent une voûte surmontée par le clocher. Là, ainsi que dans les voûtes de la galerie qui règne au-dessus des bas-côtés du chœur, l'ogive se trouve substituée à l'arc roman, et ce mélange intime de formes architecturales diverses annonce l'époque de transition, c'est-à-dire le douzième siècle.

Bonneval. — XII^e^ siècle.

Au nord d'Espalion, dans un abri couronné de bois et près d'un de ces torrens qui se précipitent du sommet des montagnes, existent des ruines où le *grandiose* des lignes architecturales est en harmonie avec le *grandiose* de la nature. C'est l'abbaye de Bonneval qui fut bâtie, il y a plus de sept siècles, par les moines de Cîteaux. Ces religieux avaient admirablement choisi leur retraite. Là règne dans sa plénitude ce calme solennel qui pénètre l'âme de ses inspirations suaves et la rend féconde en saintes pensées.

Ce qui frappe d'abord quand on visite ces ruines, c'est l'église, aujourd'hui nue, déserte, déchue de toute sa splendeur, mais encore imposante dans sa nudité. Le plein-cintre se montre dans toutes lesparties de la nef; dans le chœur, au contraire, ce sont les formes ogivales. Le cloître, construction précieuse du même âge, a été abattu. Tout le reste de l'édifice date des temps modernes. Les bâtimens conventuels furent refaits en 1730 : ils sont empreints du mauvais goût de l'époque. Nous reviendrons plus tard sur cette église qui mérite d'être soigneusement décrite.

L'abbaye de Bonneval, de l'ordre de Cîteaux, avait

Digitized by Google

été fondée le 17 novembre 1147, par Guillaume de Calmont, évêque de Cahors, et principalement dotée par les comtes de Rodez, les Templiers d'Espalion, les maisons d'Estaing, de Bénaven, de Calmont, de la Barrière, etc. Le comte Hugues II approuva et ratifia sa fondation en 1161. Hugues, son frère, évêque de Rodez, y réunit les prieurés du Solages, de Pierrefiche, de Curières, de St-Remi-Bedène, et l'enrichit en 1168 des belles terres de Galinières et de La Vayssière. Guillaume de Calmont lui donna le château de Masses et Pussac. Un grand nombre d'autres seigneurs apportèrent leurs offrandes, et l'abbaye de Bonneval devint en peu de temps une des plus considérables de la province (1).

L'église de ce monastère renfermait les dépouilles mortelles du comte de Rodez, Hugues II, son bienfaiteur, mort en 1208, et de Henri II, qui y fut enterré en 1304 avec une royale magnificence.

« C'est de ce dernier, dit l'auteur de l'*Abrégé historique des comtes de Rodez* (2), et non du connétable d'Armagnac qui ne fut jamais enseveli en cette abbaye, que se doit entendre cette inscription qui se lit encore dans le cloître, par laquelle on voit qu'à sa sépulture furent présents neuf cents prêtres, et l'église entourée de cent quarante draps d'or ou de soie, et onze cent deux torches allumées. » On voyait en effet dans le cloître de Bonneval une niche au dedans de laquelle était un magnifique mausolée, décoré de plusieurs statues, qui passait pour être celui du connétable d'Armagnac, mais qui avait été réellement érigé pour le comte Henri II (3).

(1) L'abbé jouissait, dit-on, dans le dernier temps de 30000 livres de revenu : le monastère n'était habité que par 9 à 10 moines.

(2) *Abrégé historique* des comtes de Rodez, publié à Rodez en 1682.

(3) M. de Gaujal qui a fait des recherches pour éclaircir ce fait, par-

Digitized by Google

L'inscription placée à côté du mausolée était ainsi conçue :

» *Anno ab incarnationis Dom. M.CCCC XVIII, die XIV septembris, in hoc tumulo conditum est corpus illustrissimi et potentissimi principis Bernardi, comitis Armeniaci, Rutkenæ et stabuli Franciæ. Exequis interfuerunt DCCCC presbyteri et fuit ecclesia hujus monasterii Bonævallis CXI pannis cincta aureis vel sericis et XXII M ardentibus facibus illustrata.* »

Le tombeau, l'épitaphe, le cloître, tout a disparu.

Nous rapporterons encore une autre inscription qui se voyait sur un tombeau en bronze, dans le chœur de l'église, du côté de l'Evangile.

« *Hic jacet reverendus pater Dominus Guido de Castro-novo* (1), *in utroque jure licenciatus, abbas sacri monasterii Bonævallis et de Sylvanesio, ac præpositus montis-Salvii, qui obiit in castro Gallinerarum* (2) *die quinta mensis augusti anni M CCCC XCIX, cujus anima requiescat in pace. Amen.* »

St-Blaise-de-Vinnac. — XI^e^ siècle.

L'église de Vinnac (3) est bâtie sur le modèle de

tage entièrement l'avis de l'auteur de *l'Abrégé*: « Comment, d'ailleurs, ajouterait-on foi à une épitaphe qui dit que le corps de Bernard d'Armagnac fut déposé dans ce mausolée le 14 de septembre 1418 ; lorsque les historiens contemporains attestent qu'il était encore à Paris en 1437 ? Il peut paraître extraordinaire que l'inscription ait été placée à côté du tombeau et non sur le tombeau même. L'orthographe n'est pas non plus celle du temps, ce qui semblerait indiquer aussi que l'épitaphe a été refaite à une époque postérieure. » (*Ann. du Rouerg.*, t. 2, p. 88). Il paraîtrait donc qu'il y a eu méprise involontaire ou calculée.

Dans une autre histoire manuscrite des *comtes et comté de Rodez*, qui est depuis peu de temps entre nos mains, nous trouvons sur le même fait une opinion en tout point conforme à celle de l'auteur de *l'Abrégé*.

(1) De Castelnau, famille du Querci dans laquelle avait fondu celle de Calmont.

(2) Au château de Galinières.

(3) 22 mètres de long sur 5 de large.

Digitized by Google

celle de Perse et paraît dater du même siècle. Elle n'a point de bas-côtés. Les murs latéraux sont flanqués de colonnes engagées dont les chapiteaux ornés de feuillages et de figures fantastiques supportent une corniche fort dégradée qui règne tout autour de l'église. Une corniche correspondante, chargée de nombreux modillons, en décore l'extérieur. Tout le système des voûtes est à plein-cintre ; il faut en excepter les deux chapelles dont l'origine est moins ancienne. Une archivolte ornée d'assez belles moulures entoure les fenêtres. Celle de la porte d'entrée repose sur des colonnettes à chapiteaux historiés. Toute l'église est en pierres de taille. Le monogramme du Christ se voit sur un des angles du clocher.

Bozouls.

Cette église, dédiée à sainte Fauste, vierge et martyre, est peut-être antérieure au onzième siècle. On attribue sa construction à des Bénédictins que les anciens comtes de Rouergue avaient fait venir d'Italie, et qui fondèrent aussi, dit-on, les églises de Brussac et de Ste-Eulalie-d'Olt. La tradition du pays dit qu'elle fut bâtie par ces religieux au huitième siècle. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'évêque Pons d'Etienne la donna en 1082 au monastère de St-Victor de Marseille, et qu'en 1140 le comte de Rodez, Hugues, de concert avec Pierre, abbé de Marseille, en fit don au chapitre de la cathédrale de Rodez.

St-Saturnin-de-Rodelle. — XI[e] siècle.

Le style architectural du chœur est bien caractérisé par le plein-cintre de la voûte et des fenêtres. Celles-ci sont à double arcade formant retraite l'une sur l'autre. On a voulu les agrandir à l'intérieur et on les a gâtées. L'arc d'entrée du chœur est soutenu par

Digitized by Google

deux pilastres à chapiteaux nattés, sur lesquels saillissent des volutes et diverses figures bizarres.

Le mur du chevet présente dans son épaisseur et sous une arcade en talon (1) une niche flanquée de deux pyramidions gothiques, ornementation bien postérieure à la construction de cette partie de l'édifice et qui a dû être ajoutée au quinzième siècle, sans doute lorsqu'on refit la nef et les deux chapelles qui sont ogivales.

Le système de maçonnerie varie suivant les époques de construction. Dans la partie la plus ancienne, c'est-à-dire au chœur, on a fait usage du moyen appareil. Tout le reste est en simple moëllon.

A l'extrémité de cette pointe escarpée où se trouve le village et l'église de Rodelle et sur l'énorme rocher cubique qui la couronne, existait jadis un château formidable, dont l'origine se perdait dans la nuit des temps (2). Il n'en reste plus de vestiges. On lit dans une ancienne charte que l'église ou chapelle du château fut unie, en 1087, par l'évêque Pons d'Etienne, à l'abbaye de Montsalvy.

La grotte de St-Tarcisse est située dans un des sinus de la vallée.

St-Nicomède-de-Moret. — XI^e^ siècle.

Si l'on visite Moret, aujourd'hui hameau chétif et presque désert, autrefois l'une des brillantes places d'armes du baronnage féodal avec ses hautes tours, ses fortes murailles et ses quatre châteaux habités par

(1) Formée de 4 arcs, dont les deux supérieurs sont à contre-courbures, et les inférieurs à courbure ordinaire. Elle présente la forme de l'accolade.

(2) Château des comtes du Rouergue.

Digitized by Google

quatre seigneurs différens (1), la vue s'arrête bientôt sur un petit édifice dont le fronton décoré d'une croix annonce la destination sainte; c'est une modeste et pure chapelle byzantine qui est encore debout au milieu des ruines qui l'entourent, mais abandonnée et silencieuse comme elles. Le cintre des fenêtres à l'extérieur, retombe sur d'élégantes colonnettes. Au dedans, l'arcade du chœur est soutenue par des colonnes à chapiteaux historiés. Le clocher, fort bas, se compose de deux simples arcades à jour, sous lesquelles les cloches étaient suspendues. Les murs, en belles pierres de taille, sont solides; le chœur est intact, mais la nef n'a d'autre voûte qu'un mauvais plafond en bois.

L'église de Moret, autrefois prieuré, sous le vocable de St-Nicomède, existait dès le onzième siècle. En 1087, elle fut unie par l'évêque Pons d'Etienne au monastère de Montsalvy. Elle dépend aujourd'hui de La Capelle-Moret.

St-Austremoine. (*Rectification*).

Dans une première notice (2) nous avons attribué, d'après la tradition locale, la fondation de l'église de St-Austremoine aux Templiers : cette assertion était inexacte. On voit dans un document tiré des archives de l'église de Saint-Amans de Rodez, que l'évêque Adhémar donna, en 1120, l'église de Saint-Austremoine avec plusieurs autres aux Bénédictins de Marseille qui étaient dès lors en possession de l'abbaye de St-Amans, et que le pape Luce II confirma cette

(1) Les quatre châteaux gothiques qui, par une réunion fort extraordinaire, se trouvaient dans le lieu de Moret et se touchaient, pour ainsi dire, appartenaient anciennement aux maisons de La Roque, de Moret, de Reilhac et d'Entraygues.

(2) *Mémoires de la Société*, tome III, page 104.

Digitized by Google

donation en 1144. Il est d'ailleurs notoire que jusqu'à l'époque de la révolution, la cure de St-Austremoine n'a point cessé d'être une dépendance de l'église de St-Amans, et qu'elle faisait même partie de la mense du prieur.

Ce qui a pu donner lieu à cette erreur, c'est que les templiers avaient des propriétés et notamment un vignoble dans le voisinage.

Salles-la-Source.

A Salles-la-Source (autrefois Salles-Comtaux), si connu par son site pittoresque, ses rochers, ses cascades, ses belles eaux et la délicieuse vallée qu'elles arrosent, nos bons aïeux avaient bâti trois eglises, formant presque d'un seul village trois paroisses : St-Laurent, près du vieux château majeur, manoir féodal des comtes, assis sur un roc qui commandait le village et la vallée ; St-Paul, sur cette grande place de Salles ombragée de noyers, dont le château mineur occupe un des côtés ; enfin St-Loup ou St-Pierre-du-Bourg, dans cet autre village bâti sur un tertre au fond du bassin. De ces trois édifices, Saint-Laurent et St-Loup appartiennent à l'architecture romane ; St-Paul, de style ogival, est aujourd'hui le siége de la paroisse.

L'église de St-Laurent, étroite chapelle située au pied du donjon, en était anciennement une dépendance. Son plan figure une croix de Lorraine (1), formée par les transepts et deux chapelles latérales de la nef. Toute la partie orientale, c'est-à-dire le chœur, terminé par une muraille plate, le transept avec sa coupole, son petit dôme octogone et les deux chapelles

(1) La croix de Lorraine, ou archi-épiscopale, est imitée dans le plan d'une église, lorsque les transepts sont répétés deux fois.

Digitized by Google

de la croisée sont de style byzantin. Le reste de l'église est à ogives. Aucun ornement d'architecture n'en décore l'intérieur. Une rose par où le chœur recevait primitivement le jour a été murée. La porte principale, située au bas de la nef, est en anse de panier et ne date que de 1731.

L'église paroissiale actuelle, dédiée à St-Paul, tout entière de style ogival, paraît dater du quinzième siècle. L'écusson des d'Armagnac (1) brille aux clefs de quelques voûtes. Sur un vitrail assez bien conservé on a figuré les armes des Latour, anciens seigneurs de Salles.

St-Sauveur-de-Sévérac.

Cette église se compose de parties hétérogènes. Le chœur et quelques pans de mur au bas de la nef présentent le caractère roman. Ce sont des lambeaux de l'ancienne église qui fut, dit-on, détruite par les Religionnaires, au seizième siècle, en même temps que celles de St-Grégoire et de St-Léons.

L'église de Sévérac, sous le vocable de St-Sauveur, n'est devenue paroissiale que depuis le rétablissement du culte : elle dépendait auparavant d'un ordre religieux. Bosc raconte ainsi l'origine de ce monastère : Vers le milieu du onzième siècle, Gui de Sévérac et Aldoinde, son épouse, fondèrent l'abbaye de St-Sauveur-de-Sévérac, dont deux de leurs filles furent successivement abbesses. L'ordre ne régna pas longtemps dans ce monastère, et le seigneur de Sévérac, de concert avec l'évêque de Rodez, en expulsa les religieuses en 1087 et les fit enfermer dans un village

(1) D'argent, au Lion de gueules. Les comtes d'Armagnac étaient seigneurs dominans de Salles. Après eux, ce fief passa successivement à plusieurs maisons.

Digitized by Google

appelé Bellas, près de Sévérac. En 1103, l'évêque Adhémar appela à leur place les religieux de St-Chaffre du Puy, auxquels il donna les églises de Sévérac, de Gaillac et de St-Dalmazi. Ces derniers, menant à leur tour une vie peu régulière, en avaient été chassés avant la révolution.

Le bourg de Sévérac formait autrefois deux paroisses : l'une, circonscrite par les murs du château, avait pour église la chapelle des seigneurs, belle et solide construction encore debout sur la plate-forme, avec ses ogives et ses écussons armoriés. L'autre église de paroisse, celle des *bourgeois serfs et manans* ou de la ville proprement dite, était à St-Chély, hameau situé dans la plaine à une demi-lieue. Pour expliquer cette bizarrerie, il faut supposer que St-Chély existait avant Sévérac et que les seigneurs, lorsque ce dernier bourg se forma, le firent annexer à la paroisse de St-Chély, tandis que le château créa pour son service une chapelle particulière.

Cette église de St-Chély, que les habitans ont la prétention de faire remonter jusqu'au septième siècle, n'a pas à coup sûr 300 ans d'existence. C'est une église fort simple, sans ornemens d'architecture comme sans caractères d'ancienneté.

St-Dalmazi. — X^e^ siècle ?

A St-Dalmazi six énormes piliers ronds soutiennent les voûtes de la nef autour de laquelle règnent d'étroits collatéraux. Ces piliers sans grâce et sans ornemens ne rachètent leur lourdeur par aucune de ces moulures délicates et naïves qui font le charme et la décoration des édifices chrétiens aux âges postérieurs. Les voûtes sont en berceau. L'extrême simplicité de toutes les parties de l'édifice, l'épaisseur des murs, la forme des arcades et des baies, ces piliers sans socle ni cou-

Digitized by Google

ronnement semblent annoncer une construction antérieure à la deuxième époque romane. L'église est dépourvue de chœur, et l'abside qui en tient lieu, grossièrement reconstruite, a perdu ses caractères primitifs.

Quant aux trois chapelles ouvertes sur les ailes, leur structure ogivale prouve qu'elles sont postérieures au corps de l'édifice.

Le clocher, tour carrée de même âge que l'église, s'élève à peu de hauteur au-dessus du transept. Par une disposition assez singulière, une étroite fenêtre en plein-cintre, avait été ouverte sur le plein du mur, au-dessus de l'arc qui sépare la nef de l'abside. Cette ouverture a été murée.

L'église de St-Dalmazi fut une de celles que l'évêque Adhémar donna, en 1103, aux religieux de St-Chaffre du Puy.

St-Hippolyte de Lavernhe. — XI^e^ siècle.

De l'église primitive qui appartenait anciennement à un ordre religieux, il ne reste que la partie orientale, abside semi-circulaire en pierres de moyen appareil, percée de cinq fenêtres, dont les cintres à l'extérieur et à l'intérieur retombent sur des colonnettes à chapiteaux chargés de feuillages. Ces ouvertures sont séparées per des colonnes engagées s'amortissant dans le haut sous une corniche à modillons et reposant sur une stylobate qui règne au-dessous des fenêtres dans tout le pourtour de l'abside.

Tout le reste de l'église est d'une date postérieure.

On voit encore à Lavernhe les restes d'un cloître de Bénédictins, fondé et richement doté, en 943, par Raymond, fils du comte de Rouergue et de Toulouse. Ce couvent, dépendance de l'abbaye de Vabre, avait été depuis long-temps supprimé.

Notre-Dame de Lapanouse. — XI^e^ siècle.

L'abside de cette église présente à peu près la même structure que celle de Lavernhe. Seulement les chapiteaux sont moins ornés; quelques-uns même affectent la simple forme d'un cône renversé.

Toutes les parties de l'église datent de la même époque et forment un tout homogène. L'architecture en est lourde et massive. Six gros piliers carrés avec colonnes engagées soutiennent les arcs de la voûte, ainsi que les arcades fort basses qui mettent en communication la nef principale avec les bas-côtés. Comme les voûtes, les ouvertures sont en plein-cintre. L'archivolte de la porte se compose de deux bandeaux de moulures en retraite reposant sur deux colonnettes de même style que celles de l'abside.

Le clocher, de forme carrée, a peu d'élévation. La nef est flanquée de deux épais contreforts.

Il y avait autrefois à Lapanouse une collégiale de six prêtres, fondée en 1456 par Pierre de Chalençon, grand-archidiacre de l'église cathédrale de Rodez et oncle de l'évêque du même nom (1).

St-Grégoire.

Il ne reste de l'ancienne église que la façade et un vestibule ou porche intérieur qui rappelle des dispositions assez remarquables de l'architecture chrétienne des premiers âges. Cette façade, dont le plan se trouve brisé par une légère saillie du mur à chaque extrémité, est couronnée par un grand arc à ogive, qui masque une galerie intérieure à machicoulis, for-

(1) Ce Pierre de Chalençon devint lui-même évêque du Puy en 1501.

Digitized by Google

mant la base du clocher. Le portail s'ouvre sur un vestibule à trois compartimens voûtés en plein-cintre. Ce vestibule ou porche précédait immédiatement l'église dans laquelle on pénétrait par une seconde porte carrée, pratiquée à travers un mur d'une grande épaisseur. Toutes les parties en subsistent encore quoique dans un état de dégradation avancée. Le linteau monolithe, remarquable par ses énormes dimensions et couvert de fines ciselures, porte sur des pieds droits massifs. Au dessus du linteau s'élève un cintre orné de plusieurs bandeaux de moulures qui vont reposer de chaque côté de la porte sur des colonnes que leur forme élégante rapproche de l'antique. Les gens du pays croient que cette église fut dans l'origine un temple que l'on appropria aux besoins du culte catholique. Malheureusement, les ravages du temps qui ont profondément altéré l'ornementation, ne permettent plus d'assigner un caractère certain à l'architecture ; mais toujours est-il que le vestibule et la porte qui nous occupe sont beaucoup plus anciens que la façade qui appartient au style byzantin de transition.

A gauche du porche est un petit espace voûté en cul de four dont l'entrée est décorée de deux colonnes semblables à celles de la porte carrée. A droite, dans un réduit pareillement voûté, mais sans porte, se trouve un petit escalier qui descend à une fontaine. Il est à remarquer que le mur extérieur latéral présente ici une ouverture cintrée qu'on a murée et qui permettait d'arriver du dehors jusqu'à la source.

La piscine était ainsi placée à côté du baptistère ; car il est probable que le vestibule avait cette solennelle destination.

L'église de St-Grégoire, qui dépendait avant la révolution du chapitre de Rodez, avait, dit-on, appartenu aux Templiers. On aperçoit encore au haut de la

façade une de ces croix à huit pointes qui sont empreintes sur la plupart des monumens de cet ordre militaire et religieux.

Le système de défense mis en œuvre pour protéger l'entrée principale vient à l'appui de cette conjecture,

La nouvelle église n'a de remarquable que la singularité de sa position. On l'a placée en travers de l'ancien édifice, en sorte que le mur de la façade byzantine lui sert de côté, et que sa base ayant été élevée un peu sur le penchant de la montagne, le pavé de la nef repose sur les voûtes du vestibule primitif.

Canac. — XII^e^ siècle.

L'église de Canac, où fut anciennement, dit-on, un monastère, et celle de Campagnac, son annexe, dépendaient autrefois du prieuré de Perse dont l'abbé de Conques nommait les titulaires.

L'on ne connaît pas la date précise de la fondation de cette église. L'on sait néanmoins qu'elle existait dès le huitième siècle ; car, à cette époque, un chef arabe ou plutôt sarrazin, de l'armée d'Abderame, s'étant emparé du territoire de Canac, s'y établit et sa famille demeura long-temps en possession des dîmes et des autres revenus ecclésiastiques. Mais une vieille charte, datée du règne de *Charles, empereur* (1), nous apprend qu'un de ses descendans nommé Raginaldus, s'étant converti au christianisme, céda les deux églises usurpées avec les dîmes des grains et le droit de justice au monastère de Conques qui, en retour, fit présent à l'église de Canac d'une relique de sainte Foi.

(1) Charte de de l'église de Conques, datée du règne de Charles-le-Chauve, vers le milieu du neuvième siècle.

Digitized by Google

Toutefois il est probable que l'église actuelle ne date point de ce temps reculé et qu'elle a été reconstruite. On y remarque du moins les principaux caractères des édifices religieux du douzième siècle.

Durant les guerres de religion, les réformistes n'ayant pu s'emparer du fort de Campagnac, s'en vengèrent sur le monastère et l'église de Canac qu'ils ruinèrent en partie. Ceci explique les disparates de certaines parties de l'édifice actuel qui fut alors restauré, sans doute avec plus de précipitation que de discernement et de bon goût.

St-Saturnin-de-Lenne.

Le plan de cette église est unique dans le département et probablement fort rare en France. C'est une croix grecque (1), parfaitement régulière, dont le bras oriental s'arrondit en abside. Au centre de la croisée s'élève un dôme octogone, surmonté d'un autre dôme de moindre dimension, qui se termine par le clocher de forme semblable. La sculpture se déploie avec un certain luxe dans l'ornementation de l'abside. Le portail manque : il a été détruit ou n'a jamais été fait.

L'architecte avait, à coup sûr, en vue les modèles orientaux, quand il bâtissait cette église. Il a monté les murs de manière à leur faire dépasser de deux mètres au moins le sommet du toit, à pente assez faible, qui se cache par derrière (2). C'est une sorte d'imitation des terrasses byzantines, dans laquelle le faîtage disparaît et n'offre à la vue qu'une ligne horizontale.

(1) Croix dont les bras sont égaux. On dit qu'une église a cette forme lorsque la nef, les transepts et le chœur sont de même dimension.

(2) Renseignemens communiqués par M. l'abbé de Fajole.

Digitized by Google

L'appareil se compose de pierres de grès d'un volume uniforme et bien taillées.

Saint-Saturnin, ancien prieuré, dépendait de l'abbaye de Conques.

Saint-Julien-de-Vimenette.

Murs en pierre de moyen appareil. Voûte de la nef en plein-cintre, soutenue par des piliers carrés garnis de demi-colonnes, sur la tête desquelles on aperçoit quelques figures fantastiques. Collatéraux autour de la nef. Quatre chapelles qui paraissent avoir été ajoutées postérieurement. Pendentif de la voûte du chœur décoré d'une figure d'agneau.

Saint-Michel-de-Castelnau-de-Levezou (1).

XII^e^ siècle.

L'intérieur, divisé par deux rangs de colonnes, contient trois nefs, dont la médiane, plus large et plus haute que les latérales, se termine par une abside semi-circulaire, devant laquelle est placé le maître-autel. A l'extrémité opposée et au niveau de la tribune, se trouvait anciennement un autre autel, dont on voit les vestiges, au pied d'une niche en coquille, encadrée dans un bandeau richement sculpté, où l'on remarque de belles dentelures, des rinceaux, des animaux fantastiques, ainsi que plusieurs écussons aux armes des anciens seigneurs (2).

Deux portes latérales s'ouvrent sur les deux bras du

(1) L'église a trente mètres de long sur treize de large dans œuvre.

(2) *Castelnau*, terre baroniale qui passa, en 1238, du comte de Provence et de Toulouse à Bernard de Levezou, fut vendue, en 1270, par ce dernier, à Hugues d'Arpajon, dans la maison duquel elle resta jusques vers la fin du dix-septième siècle.

Digitized by Google

transept. Les arcades et les voûtes sont en plein-cintre. L'ogive ne se montre que dans quelques fenêtres.

Il est à remarquer que cette église, comme toutes celles où l'on conserva le plus soigneusement les traditions de la basilique latine, est entièrement dépourvue de chapelles latérales. Pour y suppléer, on a établi un autel au bout de chaque nef secondaire, sur la même ligne que l'autel principal.

L'église dont nous venons de parler est dans l'enceinte du bourg; mais il en existe une autre *extrà muros*, à voûtes en plein-cintre, à coupole octogone, qu'on doit aussi comprendre parmi les édifices romans.

Saint-Sauveur-de-Verrières. — XII^e siècle.

Il existe une grande ressemblance entre l'église de Verrières et celle de Castelnau. Même grandeur (1), même distribution intérieure, même système de colonnes, d'arcades et de voûtes; seulement, celles-ci ont plus d'élévation (2) à Verrières, et l'absence totale de l'ogive fait présumer l'antériorité de leur construction.

Les murs latéraux sont renforcés au dehors par des contre-forts d'un mètre et demi de saillie, correspondans aux colonnes qui soutiennent les travées de la nef principale et du chœur. Ces contre-forts sont liés deux à deux par des arcs en plein-cintre.

Il existe un titre de 1500, faisant mention de la consécration de cinq autels dans cette église, trois aux absides et deux à l'extrémité opposée des collatéraux.

(1) Trente mètres de longueur sur treize de large.

(2) La hauteur des voûtes est dissimulée par l'exhaussement qu'on donna au pavé en 1644, à suite d'une inondation qui entraîna dans l'église une grande quantité de vase et de gravier.

L'église de Verrières fut donnée, en 1147, au chapitre de Beaumont, par la comtesse Cécile, de Rodez.

Saint-Quiritus-de-Montjaux (1). — XII^e^ siècle.

«La construction de l'église de Montjaux remonte au douzième siècle. Elle est d'architecture byzantine de transition, et se compose de trois nefs parallèles, les deux latérales plus étroites et un peu moins élevées que celle du milieu, et formant par conséquent bas-côtés. Chaque nef est terminée par une abside. L'abside de la nef principale est à cinq pans et fait saillie au-delà de celles des nefs latérales, qui sont demi-circulaires.

Un peu avant des absides, ces trois nefs sont coupées par un transept, au milieu duquel s'élève une coupole surmontée d'une tour octogone terminée par une flèche en maçonnerie. Ce transept fait saillie de chaque côté en dehors des murs de l'église, et forme les bras d'une croix latine, au sommet de laquelle rayonnent les absides.

Les trois nefs sont séparées par une percée de trois arcades demi-circulaires, comprenant dans leur vide une seconde arcade plus petite et concentrique, reposant sur des colonnes engagées de la moitié de leur épaisseur sur les faces latérales des pieds-droits des grandes arcades.

L'arcade la plus rapprochée des absides forme la largeur du transept.

Les voûtes des nefs et des bras du transept, à droite et à gauche de la coupole, sont en berceau à ogive et reposent sur l'extra-dos des arcades percées dans les murs latéraux.

(1) Cette Notice est extraite d'un rapport de M. Boissonnade, architecte du département, sur l'église de Montjaux.

Digitized by Google

Ces berceaux sont décorés d'arcs doubleaux concentriques, reposant sur des colonnes engagées de la moitié de leur épaisseur sur le milieu des faces des pieds-droits des arcades précédentes. Ces colonnes sont répétées sur les murs d'enceinte de l'église tout le long des nefs latérales. Elles sont toutes ornées de chapiteaux historiés de diverses manières. Leurs tailloirs sont continués en forme de plinthe tout autour des pieds-droits des arcades et tout le long des murs, pour accuser les naissances des voûtes et des arceaux.

Les berceaux des voûtes des nefs latérales commencent immédiatement au-dessus des chapiteaux, tandis que ceux de la nef du milieu sont élevés sur une partie d'à-plomb. Ce dernier mode, fort en usage dans l'architecture byzantine pour élever au même niveau des arcades ou voûtes d'un moindre diamètre, n'est pas d'un bon effet dans le cas qui nous occupe. En l'adoptant, on a eu pour but de donner plus de hauteur à la nef du milieu, afin d'obtenir la facilité de couvrir les trois nefs par un seul et même toit et de faire reposer immédiatement sur les voûtes les versans de la toiture.

Les absides des nefs latérales sont voûtées en plein-cintre, et leur voûte forme le quart d'une sphère.

La voûte de l'abside à pans de la nef du milieu est légèrement surhaussée et construite en arc de cloître. Les arêtes rentrantes, vis-à-vis les angles des pans, sont ornées de nervures très-peu saillantes et sans moulures, qui se réunissent à un demi-patère travaillé de la même manière.

La coupole qui s'élève au milieu du transept est construite sur un plan circulaire, mais sa voûte est légèrement surhaussée. Elle est percée à son sommet d'une ouverture circulaire, ménagée sans doute pour le passage des cloches, et décorée de nervures plates qui la divisent en espèces de caissons longitudinaux,

Digitized by Google

ayant leur base sur une plinthe horizontale établie au-dessus des pendentifs et aboutissant à une deuxième plinthe qui entoure l'ouverture circulaire du sommet. Ces plinthes et ces nervures sont de la même largeur et de la même saillie, et tout-à-fait dépourvues de moulures et d'ornemens.

Cette église a deux entrées : l'une au bas de la nef principale, et l'autre à une des extrémités du transept. Les portes ne présentent rien de remarquable; cependant les archivoltes de celle du transept sont enrichies de quelques sculptures.

Les murs de pignon dans lesquels ces deux portes sont percées, sont décorés d'une grande arcade à ogive, formant une sorte de porche en avant de chaque entrée, et occupant toute la largeur et la hauteur de la façade.

Cette église est lourde et massive comme le sont en général les églises byzantines; mais la disposition de son plan est belle et rappelle celle des basiliques. Sa longueur, dans œuvre, prise dans l'axe de la nef du milieu, est de vingt mètres soixante-sept centimètres, et sa largeur totale de onze mètres soixante-cinq centimètres; la largueur, dans œuvre, du transept, est de dix-huit mètres quarante-huit centimètres; d'où il suit qu'il forme une saillie de trois mètres quarante-un centimètres de chaque côté sur les nefs latérales. La hauteur de la nef du milieu, sous la clef de la voûte, est de dix mètres quatre-vingt-dix-sept centimètres, et celle des bas-côtés de six mètres cinquante-neuf centimètres. La hauteur de la coupole est de onze mètres soixante-onze centimètres.

La tour octogone qui s'élève au-dessus de la coupole a sept mètres quatre-vingt-treize centimètres de diamètre hors d'œuvre, et ses murs ont un mètre trente-cinq centimètres d'épaisseur. Elle est montée d'à-plomb sur la hauteur de neuf mètres soixante-dix cen-

Digitized by Google

timètres, et est terminée par une flèche de six mètres soixante centimètres, ce qui lui donne seize mètres trente centimètres de hauteur totale. La naissance de cette flèche est accusée par une galerie régnant sur toutes ses faces et contre-gardée par une balustrade à jour, composée d'une suite de petites arcades en plein-cintre.

Cette tour avait été construite en pierres de taille avec assez de soin ; mais n'ayant pas été entretenue, tandis que des travaux annuels auraient été nécessaires, les eaux pluviales ont filtré à travers les joints des pierres et ont détruit la solidité des maçonneries, qui, dans ce moment, sont dans un état complet de ruines et menacent par leur chûte d'écraser l'église. »

Cette église appartenait autrefois à un monastère de Bénédictins, dont une partie des propriétés fut aliénée pour la rançon de François Ier. Les moines se retirèrent alors à La Chaise-Dieu, et ne conservèrent que le prieuré qui dépendait encore à l'époque de la révolution de cette dernière abbaye.

L'ancienne église de paroisse, dédiée à St.-Jean, s'étant écroulée vers cette époque, les religieux ouvrirent au peuple celle de leur couvent, qui depuis a toujours servi au culte public.

A Montjaux, les comtes avaient un château-fort dont on aperçoit encore les ruines sur un des sommets qui dominent la vallée du Tarn.

St-Agnan. — XIIe siècle.

Mélange d'ogive et de plein-cintre; chœur ogival. Point de transept ni de collatéraux. Colonnes engagées ou pilastres soutenant, le long des murs de la nef, les grands arcs de la voûte, dont les uns sont romans et les autres en tiers-point. Porte en plein-cintre avec archivolte à trois moulures ; l'extérieure reposant

Digitized by Google

sur de simples pieds-droits, les deux autres sur des colonnes dont les chapiteaux présentent des animaux fantastiques. Corniche au-dessus soutenue par huit corbeaux à figures. Rosace. Clocher couronnant cette façade occidentale sur laquelle se trouvent inscrits, de chaque côté de la porte comme ornementation, deux arcs étroits, surhaussés, placés l'un sur l'autre. Tribune portée par une voûte fort basse, à arcs doubleaux très-épais et croisés, formant à leur point d'intersection des pendentifs très-saillans. Six chapelles ogivales, à fenêtres divisées par des arceaux se raméfiant à leur sommet. Corniche à modillons régnant sous la ligne du toit autour de l'édifice.

Huit épais contre-forts, deux aux angles du chœur, les six autres espacés le long des murs.

L'entière église en pierres de taille.

On remarque dans le cimetière qui tient à l'église, plusieurs pierres tombales fort anciennes, chargées de grandes croix en légère saillie et d'inscriptions à moitié dévorées par le temps.

Saint-Agnan, ancien prieuré dépendant de Saint-Léons, avait autrefois Ségur dans sa circonscription. Depuis le rétablissement du culte, Ségur a formé une paroisse. L'église de ce dernier bourg fut rebâtie vers 1760 sur l'emplacement de la chapelle du château, construction byzantine dont on conserva les principales dispositions dans le plan du nouvel édifice (1).

St-Jean-Baptiste-du-Poujol, près Camboulas.

XI^e^ siècle.

Le plan de cette église figure une croix latine, ter-

(1) L'église de Ségur eut le même architecte que celle de Saint-Amans de Rodez, le père Cassagnes, religieux de l'ordre de St.-François. On remarque dans ces deux églises une scrupuleuse imitation du galbe byzantin.

Digitized by Google

minée à l'est (1) par trois absides demi-circulaires, d'inégale grandeur et se rattachant à la construction principale par des voûtes en cul-de-four. La plus grande, celle du centre, est percée de cinq arcades surhaussées, dans lesquelles sont inscrites des baies de moindre dimension, par où l'église recevait le jour. Toutes ces ouvertures ont été murées. A travers quelques vides du mortier, on aperçoit extérieurement les colonnettes à chapiteaux coniques qui supportent les cintres. Les deux absides secondaires, beaucoup plus basses, ne sont éclairées que par une étroite fenêtre évasée en meurtrière. Comme dans les églises du premier âge, le chœur se développe à peine au-delà de l'abside principale, où est placé le maître-autel, et se confond, pour ainsi dire, avec elle.

A l'intersection des transepts, s'élève une coupole renforcée de deux arcs doubleaux, qui se coupent à angle droit. Les chapelles, ouvertes sur chacun des bras, ont leurs voûtes en berceau et d'une grande hauteur.

Point de colonnes ni de collatéraux autour de la nef. De simples pilastres flanquent les murs jusqu'au plafond en bois qui couvre cette partie de l'édifice. L'absence de voûte n'est point ici, comme on pourrait le croire, l'effet d'un accident, mais tient à l'imperfection de l'art à l'époque où fut élevée cette église.

« Les anciens architectes, dit M. de Caumont, éprouvaient une grande difficulté à construire des voûtes un peu larges en pierres, principalement à cause de la poussée énorme qu'elles faisaient subir

(1) Dès le principe, les églises commencèrent à être dirigées autant que possible vers l'orient, soit pour que le soleil en éclairât l'intérieur de ses premiers rayons, soit afin que les fidèles qui viendraient y prier eussent la face tournée vers la contrée qui fut le berceau du christianisme. Mais ce n'est qu'à dater du onzième siècle que l'orientation se trouve invariablement fixée. Cette observation s'applique à toutes nos églises.

Digitized by Google

aux murs. Aussi, tant que régna le plein-cintre, on se contenta souvent de voûter l'abside, quelquefois les ailes latérales ou des chapelles peu spacieuses. Ce ne fut qu'après l'introduction d'un principe nouveau (l'ogive et le perfectionnement des contre-forts) qu'ils devinrent habiles dans ce genre de travail. »

La forme romane se montre sans mélange dans les voûtes, les arcades et les baies. Les fenêtres sont petites, étroites et peu ornées. La porte est formée de trois cintres en retraite.

A l'extérieur, des contre-forts carrés et peu saillans interrompent, de distance en distance, le plein de la muraille et s'élèvent jusqu'au couronnement. Dans tout le pourtour de l'église règne, au-dessous du toit, une corniche supportée par des corbeaux de formes bizarres et variées.

Un clocher quadrangulaire, terminé par un toit à quatre pentes, surmonte l'édifice au point de jonction de la nef, des transepts et du chœur.

L'église du Poujol, construite sur un bon plan, est d'une grande simplicité. L'appareil n'en est point uniforme. Les angles des murs, les revêtemens des baies, les contre-forts, les corniches sont en pierres de taille ; le reste est rempli par le moëllon.

L'existence de cette église byzantine près d'un misérable village, sur des bords sauvages, aurait lieu de surprendre, si on ne savait que Camboulas fut autrefois un bourg d'assez grande importance et le siège d'une châtellenie avec titre de vicomté, où les comtes possédaient un vaste et fort manoir, dont on aperçoit encore les débris sur un roc qui s'élève du fonds de la vallée. Là paraissent aussi les vestiges d'une ancienne voie romaine, qui se dirigeait de Millau sur Rodez par les montagnes du Levezou.

Digitized by Google

St-Pierre-de-Nant. — XII^e siècle.

« L'église de l'ancienne abbaye, aujourd'hui paroissiale, est une croix parfaite dont la tête s'incline sur le bras droit. Elle a nef, bas-côtés et coupole ; elle n'est pas d'une grande élévation ; ses voûtes sont en plein-cintre et ses six piliers carrés sont très-lourds ; ils portent deux colonnettes sur chacun de leurs côtés. L'église avait trois portes à l'occident, d'où l'on voyait la nef et les bas-côtés se creuser en hémicycle à l'orient. Les trois hémicycles rayonnent de colonnettes accouplées deux à deux, plus longues dans celui du centre, plus courtes dans celui de droite et de gauche. Les nombreuses colonnes qui décorent les murs ne présentent pas moins de variété dans leur diamètre que dans leur élévation. Les chapiteaux prennent mille formes sous le ciseau de l'artiste : ici, c'est un réseau d'un tissu savant et délicat, qui s'arrondit sur des fruits disposés avec art ; là, on dirait un filet chargé de coquillages ; à côté, une énorme fougère mâle, sortant d'un roc pour soutenir le terrain supérieur et plus loin une tresse fantastique, en apparence plus négligée, contrastant avec les feuilles du fraisier qui décorent deux chapiteaux opposés. Les figures de bêtes ne paraissent qu'au-dessus des plus hautes colonnes dans l'intérieur de la nef (1). »

« La façade principale de cet édifice, dit M. Boissonnade, rappelle une disposition de la primitive église d'autant plus précieuse, que les exemples en sont plus rares. Divisée en deux étages sur la hauteur, l'étage inférieur nous montre le *narthex* ou vestibule destiné à recevoir pendant les offices les pénitens et

(1) M. l'abbé Ravaille, *Mém. de la Société*, t. 1, II^e partie, p. 164.

Digitized by Google

les catéchumènes non initiés, qui y attendaient, dans la prière, leur introduction dans l'église.

» L'étage supérieur fait voir le *gynécée* ou tribune des femmes, qui devant être complètement séparées des hommes, arrivaient à leur place par l'escalier établi à droite du narthex, dans l'épaisseur d'un contre-fort. La forme de cette tribune est des plus grâcieuses, et sa destruction serait une véritable perte pour l'art et pour l'histoire. »

A l'intérieur et presque de nos jours, le mauvais goût a détruit ce que le temps et les révolutions avaient épargné. Les belles colonnes de la nef, qui s'élançaient d'un seul jet du pavé jusqu'aux combles pour porter les nervures des voûtes, offusquèrent les yeux de la population Nantaise; on les abattit; d'étroites baies ne donnaient qu'un demi-jour sombre et religieux, on les remplaça par de larges ouvertures qui inondent de lumière l'intérieur du temple sacré; enfin, le funeste badigeon consomma cette déplorable dégradation.

L'église de Nant présente tout le caractère des églises du douzième siècle et peut passer, après celle de Conques, pour le monument byzantin le plus remarquable du pays. Elle dépendait d'un monastère de Bénédictins dont l'origine remonte aux temps les plus reculés. Il fut fondé, dit-on, par saint Amand, évêque d'Utrecht, sur un territoire que lui assigna le roi Childéric II, en 669.

Ruiné par les Sarrasins au huitième siècle, il était tombé dans des mains séculières, lorsqu'un seigneur nommé Bernard, et Uldagarde, son épouse, voulant le rétablir, le donnèrent, en 878, aux Bénédictins de Vabres. En 1135, le pape Innocent II l'érigea en abbaye qui a subsisté jusques vers le milieu du dix-huitième siècle. A cette époque, on lui substitua un chapitre qui fut supprimé, en 1777, par Jean-de-la-Croix de Castries, dernier évêque de Vabres.

Digitized by Google

Sylvanès. — XII^e^ siècle.

Sylvanès, de l'ordre de Cîteaux, avait été fondé, en 1136, par Pontius de Leraz qui, après une vie fort agitée par la rapine et le brigandage, vint y embrasser la vie religieuse. C'était alors l'époque des Croisades, et Bernard de Versols, partant pour Jérusalem, fit à Sylvanès des dons considérables, successivement accrus par Adhémar, évêque de Béziers, Bernard, de Saint-Félix, et les autres familles nobles du pays (1).

Dans cette ancienne église, qui appartient au style roman de transition, on est étonné de ne voir que des inscriptions modernes, gravées çà et là sur les dalles qui recouvrent des tombeaux.

« *Issi gist le corps de dame Melchior de Forigni dame de Vermon mère de noble Olivier de Diovage abbé de Salvanes décédée lan* 1627. »

Cette épitaphe, que partage en deux la grande branche d'une croix, est surmonté d'un énorme écusson aux armes de la défunte.

« *Ici gist le corps de frere Espinasse.....* »

« *Hic scitus est frater Ces. Gallard.....* »

« *Hic jacet dominus Courtois hujus cœnobii professus Fovon parochus obiit die* 12 *junii anno* 1693. »

« *Hic jacet corpus domini Ludovici Delmas parrochi obiit* 10 *aprilis* 1771. »

Cabanès. — XI^e^ siècle.

Le chœur de cette église était primitivement un petit oratoire dédié à la Vierge. Quand les besoins du culte

(1) En 1726, l'abbé n'avait que 2,400 livres de revenu.

Digitized by Google

demandèrent un temple plus [illegible]
nef, en l'appuyant sur l'[illegible]
tuaire de la nouvelle église.

Cette portion primitive se [illegible]
timent, qui est d'une date bien [illegible]
choix et la disposition des matériaux, [illegible]
quelques détails d'ornementation [illegible]
tecture romane.

Les murs, à l'extérieur, sont couronnés par une corniche qui suit la ligne du toit et dont [illegible] corbeaux, revêtus de figures grotesques (1), [illegible] nent la saillie.

Au-dedans, l'arc en plein-cintre qui forme l'entrée du chœur est orné de moulures à festons.

Sur un pilier de la nef on lit l'inscription suivante en idiome vulgaire :

« *Memoria de la messe de mors que deven dire cada dilus de lan et mai unq libera cada dimenge de lan davan que la grande messe se comence como es en la fondation fondada lo* XV^e *de jun* MVLXIII *per lo honorable home mossur Portalis prieu de Sasins cujus anima requiescat in pace. Amen.* »

Saint-Martial, près Naucelle.

Petite église dont le chœur est roman, le transept gothique et la nef moderne. Parmi les sculptures assez variées qui décorent la grande arcade du chœur, on remarque la figure d'un agneau. C'était l'emblême

(1) La pensée des artistes du onzième siècle, en plaçant autour des églises ces figures grotesques ou monstrueuses qu'on voit si souvent dans les constructions romanes, était de montrer le type d'une nature abatardie par le vice et le péché. Au quatorzième siècle, ces figures paraissent de nouveau, non plus dans un but moral ou purement plaisant, mais dans une intention railleuse et satirique, dirigée contre le culte lui-même et contre ses ministres.

Digitized by Google

révéré des chrétiens aux premiers siècles de l'Eglise. Ce ne fut que l'an 680, sous le pontificat d'Agathon, qu'il fut ordonné par le sixième Synode de Constantinople, qu'à la place de cette figure symbolique on représenterait le Fils de Dieu attaché sur la croix. L'agneau se maintint pourtant dans quelques églises de l'époque romane, et on le voit notamment dans celles qui dépendaient des ordres de chevalerie (1).

Loc-Dieu. — XII^e^ siècle.

L'église de Loc-Dieu, monument du douzième siècle, appartient au style byzantin de transition. Bâtie sur un vaste plan (2), elle formait un des carrés du monastère du côté de l'est, et se faisait remarquer par sa noble simplicité. « Dans l'intérieur, six grandes arcades en ogive séparaient la nef maîtresse des bas-côtés ; cinq pilastres, d'aspect granitique, surmontés de petits chapiteaux, concouraient avec les arcades à soutenir la voûte du temple, dont les arceaux étaient colorés en vermillon. Des fenestrelles, placées parallèlement sous les cymaises de l'église, lui donnaient ce demi-jour mélancolique que recherche le sentiment religieux. Quelques vitraux, en forme de roses, éclairaient les quatre chapelles latérales du chœur qui, peint de couleurs grossières, s'alliait avec les colonnes à la teinte rougeâtre (3). »

Loc-Dieu était fille de l'abbaye de Dalon (4), une des grandes maisons de l'ordre de Cîteaux. Au douzième siècle, ces infatigables religieux, cherchant

(1) Saint-Martial, autrefois annexe de Tauriac, appartenait à la commanderie de Canabières.

(2) L'église a soixante-dix mètres ou environ cent seize pieds de long.

(3) M. Guirondel, *Mémoires de la Société*, t. 1, II^e^ partie, p. 69.

(4) Dans le diocèse de Limoges.

Digitized by Google

sans cesse des déserts à défricher, s'arrêtèrent au fond d'une vaste et sauvage forêt du Rouergue qui leur parut éminemment propre à leur entreprise. Aldoyn de Parisot, noble seigneur du pays, leur céda le terrain, et le monastère fut commencé le 21 mars 1125. Un grand nombre d'autres seigneurs contribuèrent à sa dotation, et le roi Philippe-le-Bel le prit sous sa protection en 1311.

Cette abbaye, mise dans la suite en commande, a subsisté jusqu'à la révolution. Elle comptait parmi ses abbés le célèbre Fleury, qui composa, dit-on, à Loc-Dieu, la plus grande partie de son *Histoire Ecclésiastique.*

Sur la grande arcade du chœur on lit :

« *Frater Johannes de Fleuri abbas Loci Dei.* »

M. de Gaston, évêque de Thermes et sous-précepteur des enfans de France, en a été le dernier abbé (1).

Balaguier — XII^e^ siècle.

Cette église, composée d'une seule nef, se distingue, comme toutes celles de la même époque, par un bon système de maçonnerie. Elle n'a que deux chapelles; mais plusieurs arcades qu'on voit dans les murs latéraux annoncent qu'il en existait jadis un plus grand nombre, ou qu'on avait ménagé la place pour les construire. Le plein-cintre règne dans les voûtes et dans la plupart des baies, qui sont fort irrégulières. Les cordons reposent sur des pilastres dont les chapiteaux sont faiblement sculptés. Point de clocher; il paraît même que l'ancien chœur n'existe plus et que l'église ne se compose que de la nef primitive. Sans doute que cette partie de l'édifice tom-

(1) Cette abbaye valait 7,000 livres de revenu au titulaire.

Digitized by Google

bant en ruines, on trouva plus simple de la supprimer que de la relever.

Notre-Dame-de-Joie.

Petite chapelle bâtie sur un tertre isolé, à l'est et près de Villeneuve, où le peuple des campagnes va solennellement chaque année offrir un pur hommage et des fleurs à celle qui, par son intercession, répand l'abondance et la joie; c'est aussi un de ces oratoires vénérés vers lequel, dans les momens d'affliction ou de péril, le malheureux tourne de pieux regards, et plus d'un pèlerin y a prononcé ces mots paraphrasés avec élégance par un jeune poète :

O toi que le malheur implore,
Si tu daignes exaucer encore
Des soupirs qui te sont connus,
De ta chapelle, ô ma patronne,
Comme un criminel qu'on pardonne,
Je m'approcherai les pieds nus....

Saint-Martin-de-Bouillac. — XI^e^ siècle.

Autant que nous avons pu en juger par une esquisse fort grossière qui nous a été envoyée, cette église, construite en belles pierres d'appareil, appartiendrait à l'architecture romane secondaire, mais aurait subi des remaniemens.

A côté de la porte d'entrée et sur un écusson de forme ronde, on voit le monogramme du Christ et la lettre M surmontée de deux X. Ces trois lettres, qui expriment le nombre 1020, marqueraient la date de l'édifice. Le même chiffre se trouve sur un autre écusson à la voûte de la nef.

Aubin. — XII^e^ siècle.

L'église d'Aubin, autrefois chapelle d'un monastère

Digitized by Google

de moines Augustins, offre un mélange de styles qui annonce diverses époques de construction. Les collatéraux sont séparés de la nef principale par de gros piliers carrés ayant des colonnes engagées sur leurs faces et reposant sur des piédestaux circulaires.

La chapelle de Sainte-Cécile, qu'on voit à droite en entrant, est ornée de quelques beaux morceaux de sculpture. Elle fut construite, en 1486, par Adhémar de Buisson, qui fit aussi rétablir le monastère. Il paraît que l'église fut alors remaniée, et que l'on conserva de l'ancien édifice toutes les parties qui purent s'incorporer dans la construction nouvelle. Toute l'église est en pierres de taille, tirées de ces carrières de grès qui sont si abondantes dans le pays.

L'ancienne église paroissiale a été conservée. On la voit de l'autre côté du bassin, au pied d'un rocher qui servait d'assiète au château des comtes, dont il ne reste plus qu'une vieille tour démantelée.

Le prieuré d'Aubin dépendait, avant la révolution, de l'abbé de Montsalvy.

Nous ne pouvons donner que de faibles indications sur les églises qui suivent :

Saint-Jacques-de-Souyri. Église byzantine remaniée comme Saint-Austremoine. Le transept appartient à la construction primitive.

Saint-Pierre-de-Pierrefiche. Chœur roman ; nef et chapelles à ogives ; clocher moderne. Dépendait autrefois de Bonneval.

Verlac. L'entière église romane ; le plein-cintre partout. Deux chapelles formant la croisée ajoutées postérieurement.

Salsac. Entre Saint-Léons et Saint-Beauzély, petite

Digitized by Google

église isolée, sans importance, dont l'extérieur présente les caractères romans. Elle dépendait autrefois, ainsi qu'Estalane et Saint-Beauzély, du prieuré de Castelnau.

Vezouillac. On connaît par une inscription l'ancienneté de cette petite église, qui fut dédiée, en 1100, à saint Barthélemi.

Saint-Amans-de-Scoudournac. Chœur fort simple; abside romane bien caractérisée; nef ogivale. Chapelle avec jolie voûte à arêtes de la fin du quinzième siècle.

Saint-Amans-du-Ram. Abside, nef, portail, clocher de style roman. Six chapelles symétriques, qui ne manquent pas d'élégance, ajoutées vers la fin du quinzième siècle ou le commencement du seizième; vaste cimetière pavé de tombes à auge.

Saint-Laurens-de-Cruéjouls. Chœur et portail romans; nef ogivale.

Saint-Pierre-de-Canet. Partie romane, partie gothique.

Plaisance. Le style roman se montre dans toutes les parties de cette église, conçue dans de belles proportions, et qui est sans contredit une des plus remarquables du Vabrais.

Villeneuve-la-Crémade. On croit que cette église a été bâtie vers la fin du dixième siècle.

Crypte de Roussennac.

La haine qui poursuivait les chrétiens dans les premiers temps, les força de chercher un asyle dans les entrailles de la terre. Des souterrains furent presque en tous lieux les sanctuaires primitifs du christianisme. Telle est l'origine des cryptes, où la religion venait cacher ses mystères aux yeux de ses ennemis. Là, le tombeau d'un martyr servait d'autel pour la

Digitized by Google

consommation du saint sacrifice. Lorsque la persécution se calma, les fidèles construisirent des enceintes sacrées au-dessus de ces grottes converties en sanctuaires, et pendant plusieurs siècles encore on continua, par une pieuse tradition, d'établir dans les nouvelles églises, sous l'autel du chœur, une chapelle souterraine où l'on déposait les reliques d'un chrétien mort en versant son sang pour la défense de la Foi. Cette coutume (1) ne cessa qu'au treizième siècle.

A Roussennac, sous les ruines de l'ancienne église (2), on voyait, il y a peu d'années, un de ces monumens de la foi des premiers âges. Le souterrain, de forme circulaire, était creusé sous le chœur. On y descendait par un escalier en spirale. La voûte, hémisphérique, s'appuyait sur de nombreuses colonnettes. Un puits avait été pratiqué au centre de la crypte. Nous ignorons ce qu'est devenue cette chapelle souterraine ; mais le chœur et l'abside, seuls restes de l'église primitive, ont été démolis. La porte de l'église nouvelle s'est parée de leurs débris.

Figure symbolique sur la porte de l'église de Coupiac.

On voit sur le mur extérieur du porche de l'église de Coupiac, au-dessus de l'arcade, une grande pierre carrée, chargée de figures emblématiques qui attirent depuis long-temps l'attention des curieux. Cette pierre provient de l'ancienne église de paroisse, dédiée à Notre-Dame, dont les ruines existent encore

(1) Elle explique l'institution et la destination de la pierre sacrée, qui renferme quelques parcelles des reliques d'un martyr, et remplace aujourd'hui l'ancien tombeau servant d'autel.

(2) L'église de Roussennac existait sous le règne de Louis-le-Débonnaire. Nous lisons dans une charte qu'elle fut donnée par ce prince, en 820, au monastère de Conques.

Digitized by Google

dans une gorge solitaire à une petite distance de Coupiac. La figure qu'elle représente n'est autre chose que le monogramme du Christ.

Tout le monde sait que ce signe devint le symbole du triomphe du christianisme après que Constantin l'eût écrit sur les étendards de son armée, vers l'an 311.

L'historien Eusèbe rapporte que l'empereur traça lui-même aux ouvriers le dessin du fameux *labarum*, après l'apparition de cette croix miraculeuse qui lui apparut dans les airs pour lui présager la victoire, et qui détermina sa conversion à la foi chrétienne.

C'était une longue pique revêtue d'or, ayant une traverse en forme de croix. Au haut de la pique s'élevait une couronne d'or enrichie de pierreries, qui renfermait les deux premières lettres grecques du nom du Christ, entrelacées l'une dans l'autre, et que l'empereur voulut aussi dans la suite porter gravées sur son casque.

On continua à placer le monogramme sur les bannières de l'armée jusqu'au onzième siècle. C'est surtout dans le temps des disputes contre l'arianisme, qui se rallumèrent vers l'an 600, qu'on en fit usage, parce que les ariens, qui niaient la divinité de Jésus-Christ, refusaient de placer auprès de ces symboles l'*alpha* et l'*oméga*, figures allégoriques représentant le commencement et la fin.

On trouve cet emblême religieux sur un grand nombre d'anciens monumens ; tantôt décorant des tombeaux, tantôt les murs ou les voûtes des églises, quelquefois nu, d'autrefois accompagné de divers ornemens.

A Coupiac, c'est un cercle coupé par une ligne perpendiculaire portant à son extrémité supérieure le *Ro* grec, et au bas de laquelle se déroule le *sigma*, autre lettre du mot Christ.

Le cercle est traversé par deux autres lignes diagonales, se coupant dans le centre de manière à former une croix oblique qui représente le *chi*, première lettre du mot Christ. La branche de gauche est surmontée d'un *alpha*, celle de droite d'un *oméga*. Le cercle est contenu dans un quadrilatère, qui est lui-même enveloppé par un demi-cercle figurant une archivolte qui repose sur un linteau. Ce demi-arc est bordé par deux festons entrelacés. Dans l'espace vide, c'est-à-dire entre les festons et les côtés du carré, le sculpteur a figuré deux archanges, des quatre-feuilles et des étoiles.

Aperçu historique sur l'ancienne Abbaye de Conques.

Conques fut le berceau du christianisme dans le Rouergue. Les principaux habitans qui embrassèrent la foi se retirèrent au fond de ce désert (1) pour se soustraire à la persécution des idolâtres. C'est une vallée profonde où l'on ne voit de la terre et du feuillage que dans les fentes des rochers, où le soleil ne laisse descendre qu'une lumière tremblante, où l'on n'entend d'autre bruit que celui des torrens qui se précipitent du haut de la montagne. Les chrétiens fugitifs y bâtirent un oratoire sous le nom de Saint-Sauveur et vécurent en commun dans cette nouvelle Thé-

(1) Appelé dans les anciennes chartes *vallis lapidosa*, *teulamen* ou la Teulière.

L'établissement religieux de Conques, antérieur à l'an 371, remonte presque à l'origine de la vie monastique; car saint Antoine, fondateur des premiers monastères dans la Thébaïde, mourut en 356.

Dans le temps de la splendeur des cloîtres, dit Monteil, ce couvent attirait un grand concours d'ouvriers et d'autres personnes, qui élevèrent des maisons autour de son enceinte : à la longue ces bâtimens formèrent la ville. Elle est située à mi-côte, sur une pente rapide. L'église et le cloître sont vers le centre.

Digitized by Google

baïde. Quelques huttes, quelques cabanes éparses formèrent leur habitation; la prière, le chant des psaumes, la lecture, le travail des mains occupèrent tous leurs instans.

Mais cette retraite, toute inaccessible qu'elle paraissait être, ne put long-temps les soustraire à la haine de leurs ennemis. Les vieilles chroniques rapportent qu'ayant été surpris un jour de dimanche, de grand matin (l'an 371), comme ils étaient réunis pour prier, mille d'entre eux furent impitoyablement mis à mort. On montre encore près de Conques, le long de la rivière du Dourdou, le lieu de ce massacre.

Un siècle après (471), le pays des Ruthènes était passé sous la domination des Visigoths. La condition du monastère ne devint pas meilleure sous ces nouveaux maîtres. Ceux-ci qui étaient ariens persécutèrent cruellement les catholiques. « Quand tout l'Océan, s'écrie un auteur contemporain (1), aurait inondé les Gaules, il n'y aurait pas fait de si horribles ravages; depuis dix ans les Vandales et les Goths font de nous une cruelle boucherie. Les châteaux bâtis sur les rochers, les villes les plus fortes, les bourgs situés sur les plus hautes montagnes n'ont pu garantir les habitans de la fureur de ces barbares. Ils n'ont épargné ni le sacré, ni le profane, ni la faiblesse de l'âge, ni celle du sexe.....; ils ont brûlé les temples; ils en ont pillé les vases sacrés, et n'ont respecté ni la sainteté des vierges, ni la piété des veuves. Les solitaires n'ont point éprouvé un meilleur sort. C'est une tempête qui a emporté indifféremment les bons et les mauvais, les innocens et les coupables. Le respect dû à l'épiscopat et au sacerdoce n'a pas exempté ceux qui en étaient honorés. Ces barbares leur ont fait

(1) Cité par Bosc, tome I, page 101.

Digitized by Google

souffrir les mêmes indignités et les mêmes supplices. Ils les ont enchaînés, déchirés à coups de fouets et condamnés au feu comme les derniers malheureux. »

Cette persécution, allumée par le roi Visigoth Euric (1), avait cessé lorsque Alaric, son fils, succomba près de Poitiers (2) sous les armes victorieuses de Clovis. Le roi Franc, poursuivant les débris de l'armée ennemie, vint en Aquitaine où, dans son zèle pour la religion chrétienne, il s'empressa de réparer les maux que l'église avait soufferts. Par ses soins, le monastère de Conques se peupla de nouveau, reçut de grands biens et fut mis sous la sauvegarde royale (3); mais en 574, Théodebert, fils aîné du roi Chilpéric, vint chasser encore les Cénobites et piller leurs biens et leur église (4).

Telle était la destinée des établissemens religieux dans ces premiers temps. Ils n'avaient pas moins à souffrir de la convoitise des rois chrétiens que des sauvages violences des mécréans eux-mêmes. Aussi l'histoire des monastères, à cette époque, n'offre qu'une longue série de spoliations et de désastres.

Toutefois le zèle chrétien ne faillissait pas dans ces grandes calamités, et quelques années suffisaient pour en effacer les traces.

De pieux personnages rétablirent le monastère de Conques, et bientôt il eut repris son ancienne splen-

(1) Euric, nommé par quelques-uns Evarix, mourut en 485.

(2) Dans la grande plaine de Vouillé, l'an 507 de notre ère, la 23e année du règne d'Alaric et la 25e de celui de Clovis. Cette victoire des Francs amena la fin de la domination visigothe dans le Midi de la France.

(3) Chroniques du monastère de Conques. Fleury, id.

(4) *Ruthen. Christ.* Mss. — En 574, Théodebert, fils de Chilpéric, roi de Soissons, vint ravager l'Aquitaine et les autres provinces soumises à Sigebert, roi d'Austrasie, son oncle. Cette guerre de frères eut un tel caractère de violence et de barbarie, que Grégoire de Tours, qui vivait alors, dit que les maux de l'église furent pires que du temps de Dioclétien.

Digitized by Google

deur (1). Sa réputation de sainteté s'étendit au loin dans les Gaules; de toutes parts on vit accourir de nombreux prosélytes qui venaient chercher dans cette retraite silencieuse un port assuré contre les tempêtes de la vie. Les mœurs des religieux étaient simples et pures; ils cultivaient les lettres et défrichaient les terrains sauvages. Ils demeurèrent ainsi long-temps paisibles au milieu des événemens qui agitaient la scène du monde, et déjà un siècle et demi s'était écoulé lorque les Sarrazins firent leur irruption dans nos contrées. Conques fut détruit une quatrième fois, l'an 730 de notre ère, tous ses trésors pillés, tous ses titres brûlés.

Quel lamentable spectacle présentait alors le Midi de la France livré au glaive de l'Islamisme! C'étaient des populations qui fuyaient leurs villes saccagées; des familles de pieux cénobites égorgés sur les débris de leurs monastères; les églises saintes souillées ou incendiées par de farouches vainqueurs. Que de flots de sang coulèrent sous la lance ou la hache du Sarrazin? Combien de fois l'alarme vint troubler les paisibles habitans de nos montagnes lorsqu'un peuple dont on connaissait à peine le nom apportait ainsi une guerre d'extermination au milieu de leurs foyers!

Les conquérans arabes qui avaient planté leur domination en Mésopotamie, en Syrie, en Perse, en Egypte, en Afrique et en Espagne, songeaient déjà à remercier Dieu de leur avoir donné l'Europe; mais voilà que l'armée sarrazine, commandée par Abdalrabman, toute puissante, toute nombreuse qu'elle est, succombe et s'évanouit dans les plaines de Tours,

(1) Chron. de Conques, Mss de Colbert. Il paraîtrait, d'après cette chronique, que le monastère fut alors rétabli sous la règle de St-Benoît. Cependant l'auteur du *Ruthena Christiana* ne fait introduire cette règle que plus tard, sous Louis-le-Débonnaire.

Digitized by Google

sous les coups de l'armée française de Charles-Martel, et l'année 732 marque dans notre histoire une grande et glorieuse époque d'affranchissement.

La victoire de Charles-Martel ne détruisit point tout-à-fait la puissance sarrazine dans le Midi de la France ; mais ces barbares furent refoulés aux extrêmes frontières, les peuples respirèrent, les moines relevèrent leurs cloîtres et leurs autels profanés.

On voit encore, dit Bosc, les ruines du vieux château de Roqueprive, que ces brigands avaient bâti sur un rocher très-escarpé, où l'on ne pouvait aborder que par un pont-levis qu'on appuyait sur la dent d'un roc voisin. C'est de ce point fortifié qu'ils portaient le ravage et l'effroi dans toute la contrée. Une jeune fille en délivra le pays. Elle avait été enlevée à sa famille pour les servir dans ce repaire. On raconte qu'elle parvint à établir des intelligences avec les habitans de Conques, ses concitoyens, et que ceux-ci, à un signal convenu, surprirent le fort pendant que les infidèles étaient plongés dans le sommeil, y mirent le feu et firent périr dans les flammes tout ce ramas de barbares.

Le roi Pepin, père de Charlemagne, touché des maux que les Sarrazins avaient fait aux religieux de Conques, leur assigna, dit la chronique, une nouvelle dotation et y rassembla un grand nombre de moines.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Gilbert, comte bénéficiaire du Rouergue sous le règne de Pepin ou de Charlemagne, dota aux dépens du fisc royal ce monastère que les Sarrasins avaient pillé et dévasté, et que sous son patronnage un saint homme, nommé Dadon, en releva les murs et y rassembla des religieux. La charte qui nous fait connaître ces faits ajoute que Dadon fut puissamment secondé dans son entreprise par un autre éminent personnage appelé Medraldus, qui lui succéda dans le gouvernement du

Digitized by Google

monastère lorsqu'il se fut lui même retiré pour aller finir ses jours à Grand-Vabres.

Mais ce fut surtout Louis-le-Débonnaire qui laissa à Conques d'éclatans témoignages de son zèle pieux et de sa sollicitude. On voit dans une charte de l'an 820 (1), qu'il prit le monastère sous sa protection spéciale, lui donna un grand nombre d'églises, de dîmes, de terres, et soumit les religieux à la règle de Saint-Benoit (2). Ce prince alla même plusieurs fois en pèlerinage à Conques, notamment en 839, à l'occasion du siège du château de Carlat, qu'il était venu faire en personne.

Pepin, son fils, roi d'Aquitaine, ne se montra pas moins favorable. Il retira le monastère des mains et de l'autorité des comtes, pour la mettre sous son unique sauvegarde (3). Il défendit qu'aucun officier public entreprit d'y lever le moindre subside. Il confirma à l'abbé Hélie et à ses religieux les donations que les comtes Gilbert et Guilbarde leur avaient faites, et y ajouta pour son propre compte plusieurs églises et

(1) Cette charte, que nous avons en original, est le monument le plus précieux et le plus ancien qui soit dans nos archives. Il est rare de trouver en France de pareils authentiques.

(2) Louis contribua pour beaucoup, par sa piété timorée et sa condescendance, au prodigieux accroissement de la puissance ecclésiastique; mais en même temps il blessa le clergé par les efforts qu'il fit pour réprimer ses désordres. Aussi, lorsque tous les évêques réunis, guidés par l'archevêque Ebbon, arrachent, à Saint-Médard de Soissons, la couronne du front du vieil empereur, couvrent de cendres ses cheveux blancs, dépouillent son corps du manteau royal pour le vêtir du silice, ne peut-on pas présumer qu'alors, moines et évêques, cherchent à se venger de ce que Louis, jadis dans son austère vertu, leur a enlevé leurs armes, leurs chevaux, leurs éperons, et, par une juste mais trop passagère réforme, a tenté de leur faire reprendre l'habit de l'ordre et l'esprit de la religion?

(3) ..... *Placuit nobis omnem dominationem et potestatem comitis à prædicto auferre monasterio, et sub nostrâ successorumque nostrorum, regum videlicet Aquitanorum, plenissimâ tuitione, atque defensione constituere.* (Charte de Pepin, roi d'Aquitaine, 838).

alleux, entre autres sa forêt de Pandérémie et le monastère de Jonante; qu'il unit à celui de Conques.

Il est à remarquer que dans cette charte le roi Pepin rendit aux moines la liberté des élections, en se réservant seulement le droit de les confirmer.

Cette même charte mentionne la fondation du monastère de Figeac, auquel Pepin donna le nom de *Nouvelle-Conques*, et qu'il unit et soumit à l'abbaye de ce nom (1).

L'église de Conques possède encore plusieurs riches reliquaires (2) et autres objets précieux qu'elle tenait des libéralités de Louis-le-Débonnaire, de Charlemagne (3) son père, et des rois leurs successeurs. On s'étonne aujourd'hui de trouver tant de richesses dans un pareil désert.

Mais le règne de Charlemagne, qui avait resplendi de tant de gloire, qui avait imprimé un mouvement si rapide aux arts et à la civilisation, fut bientôt suivi d'autres règnes où l'on vit revivre les plus mauvais jours. L'invasion des barbares, non moins farouches que les Sarrasins, de ces hommes du Nord dont la vue tourmentait l'âme du grand Charles et lui arrachait des pleurs sur le sinistre avenir de ses neveux et de ses peuples, les querelles sanglantes des féodaux, les violences des gens de guerre, replongèrent la France dans tous les malheurs qui l'avaient accablée sous la race Mérovingienne.

« Dans leurs cruelles invasions des neuvième et di-

(1) Les deux monastères furent régis par le même abbé, résidant à Conques, jusques en l'an 1096.

(2) Notamment un reliquaire orné de pierreries, nommé l'*A* de Charlemagne, parce que sa forme se rapproche de la lettre A, et qu'on en attribue le don à ce prince. D'autres prétendent qu'il fut donné par Louis-le-Débonnaire qui, ayant fondé ou restauré vingt-cinq abbayes, envoya à chacune d'elles une lettre de l'alphabet, et que la première fut pour Conques.

(3) Charlemagne fit don d'un autel portatif. (*Annales du Rouergue*).

Digitized by Google

peut la considérer comme la reconstruction du principe d'ordre et de sociabilité. « C'est le gouvernement et la règle, dit un brillant écrivain, au milieu du désordre et de l'anarchie. En pénétrant dans les sources de notre nature, la vie monastique se trouve profondément empreinte au cœur; elle est puisée dans les émotions de tristesse et de désenchantement qui surgissent au milieu des générations. Le suicide moderne, c'est le désespoir athée et sensualiste : le monastère, c'était le suicide spiritualiste, le sacrifice de la chair dans la pensée morale et dans le sein de Dieu. Et pourquoi n'y aurait-il pas des âmes malades que le bruit importune ? Et pourquoi n'y aurait-il pas des yeux qui n'aiment pas l'éclat des pompes mensongères ? Ceux-là fuient l'agitation fébrile, clarté passagère du plaisir qui aboutit à la dernière des solitudes, l'abîme sans fonds. La retraite sous le ciel, dans les vallées profondes, console les douleurs, cicatrise les plaies; elle détache les liens importuns d'une sociabilité bruyante.... »

L'époque de la plus grande puissance morale du clergé fut aussi celle du principal accroissement de ses richesses.

Tous les diplômes du temps contiennent des actes pieux pour obtenir des prières de l'Église. Ici c'est une pièce de terre donnée au monastère ; là des setiers de vin assurés pour le service des solitaires du désert ; les droits de pêche dans les étangs, de chasse dans les forêts, sont également concédés aux cathédrales, aux abbayes; on leur accorde des péages sur des ponts, le droit de cuire le pain des villageois, serfs et manans. Veut-on connaître la formule de ces actes ? Ouvrons le cartulaire de Conques, *livre admirable* (1)

(1) *Liber mirabilis*. C'est le plus ancien cartulaire de l'abbaye, qu'on a eu le bonheur de conserver et qui se trouve aujourd'hui dans les archives

Digitized by Google

(c'est son nom), qui renferme cinq cent soixante-sept donations.

« Moi, Hugues de la Roque, donne à Saint-Sauveur et à Sainte-Foi de Conques et aux moines, le hameau de Castan, la dîme de Mauron, la dîme de l'église de Malleville et ensemble la chapelle, pour ma sépulture et la rédemption de mon âme, et pour que six mille messes soient chantées dans ledit monastère où je veux être enseveli. »

Et puis quels anathèmes contre le téméraire qui oserait contrevenir à de si saintes dispositions : « Que Dieu le retire de la terre des vivans, qu'il soit plongé au fond des enfers comme Datan et Dabiron ! »

La plupart des chartes de donation commencent par ces mots : *Pro salute animæ meæ et parentum meorum*, ou bien par ceux-ci : *Nos metuentes gehennæ supplicium et misericordis Dei expectantes remedium m.*

Dans toutes, après avoir énuméré les biens donnés, parmi lesquels se trouve ordinairement quelque église, on désigne séparément les donataires, qui sont Saint-Sauveur et Sainte-Foi de Conques, l'abbé et les moines. Ces actes ne portent d'autre date que l'indication du règne : *Facta carta ista die dominica in mense januario regnante Philippo rege.* Elles sont signées par le donateur, les témoins et le moine qui faisait l'office de notaire. S. † *Hugonis vice comitis qui hanc donationem fecit et manu sua firmavit.* S. † *Amblardi, Bertrandus monacus scripsit.*

En l'an 900, Arlalde, abbé de Conques, avait reçu d'une femme nommée Avierna et de son fils Bernard, le village et la fontaine minérale de Cransac.

Les guerriers offrirent les dépouilles enlevées sur

de la Société. Les plus anciens actes qu'il renferme sont du commencement du neuvième siècle, les derniers du douzième.

Digitized by Google

les champs de bataille. Raimond III, comte de Rouergue et de Toulouse, ayant fait don, en 1002, au même monastère de plusieurs terres qu'il possédait en Languedoc, y joignit vingt-un vases en vermeil, artistement travaillés, et une selle magnifique du prix de 100 livres d'or *dont le travail*, est-il dit, *surpassait de beaucoup la matière* (1). C'était un trophée pris sur les Sarrasins en 985 (2). Des matériaux de cette selle ou du prix qu'on en retira, l'abbé Jean fit faire cette belle croix en argent ciselé, véritable chef-d'œuvre d'orfévrerie, que l'église possède encore (3).

Don Pèdre-Sanche, roi d'Aragon, en action de grâces d'une victoire qu'il avait remportée sur les Maures et à la suite de laquelle il avait pris la ville de Barbastra, donna, en 1101, à l'abbaye de Conques, la meilleure mosquée de la ville pour en faire un monastère.

D'autres seigneurs complétaient leurs offrandes en vouant à l'état monastique leurs enfans en bas-âge, ou en l'embrassant eux-mêmes avec leurs domestiques. C'est ainsi qu'on vit Robert de Castallo promettre à l'abbé Odolric de se faire moine lui et son fils Guillaume; A. de Brezons donner vers le même temps à l'abbé Boniface son fils Elie, en stipulant qu'il lui serait fourni un trousseau complet, une bonne mule et autre chose à son choix (*suo causimento*); Didon d'Andoque, seigneur puissant du Rouergue en 1110, donner à Ste-Foi de Conques son fils unique, Pierre, qui devint évêque de Pampelune en 1147 (4).

On trouve dans les chartes de ce monastère un nom-

(1) Bernard, icolâtre d'Angers, cité dans Bosc.

(2) Dans une victoire qu'il remporta sur eux en Catalogne, où il avait été au secours de Borrel, comte de Barcelonne.

(3) *Gallia christiana.*

(4) Cartulaire de Conques.

Digitized by Google

bre prodigieux d'églises, de villages, de terres, de domaines, de rentes, etc., qui lui furent donnés principalement depuis le neuvième siècle jusqu'au treizième, par les rois, les prélats, les comtes, les seigneurs, et une foule de personnes de tout rang (1).

Parmi les principaux bienfaiteurs mentionnés dans ces chartes, on remarque Dadile, seigneur très-riche du neuvième siècle, qui avait été en grande faveur auprès de Charlemagne; Leutade, qui donna le château de Prix, dans le voisinage de Greyssels, pendant que Louis-le Débonnaire n'était encore que roi d'Aquitaine; Sénégonde, haute et puissante dame, mère de Frédelon, abbé de Conques, à qui le monastère dut, en 887, les églises de Flagnac et de Livinhac; Bernard, comte de Rouergue et de Toulouse, et son épouse Hermengarde, en 883; le comte Raimond II, tué en 961 comme il allait en pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle; le roi Robert qui, revenant de Toulouse en 1029, s'arrêta à Conques et y fit de grandes offrandes (2); Pons, vicomte de Polignac, en 1105; Richard, premier comte de Rodez, en 1096; le comte Hugues II, qui unit à Conques le monastère de Coubisou, en 1195; etc., etc.

Quoi d'étonnant que les chartes de donation soient devenues si nombreuses au moyen-âge? Les chevaliers, en partant pour la Croisade, étaient animés de la plus pieuse ardeur. Tous désiraient laisser un souvenir à l'église de leur naissance, afin que le glas des funérailles sonnât plaintivement s'ils succombaient

(1) Chartes de donation de Louis-le-Débonnaire en 820; de Pepin, roi d'Aquitaine, en 838; du roi Robert, en 1029, de Pèdre-Sancho, roi d'Aragon, en 1101; de Henri, roi d'Angleterre, en 1130; roi de Castille, en 1208; de Charles, roi de Navarre, en dérie de Suède; d'Amédé, duc de Savoie, etc., etc.

(2) Mabillon.

Digitized by Google

dans la guerre sainte. Il y aurait tant de funérailles dans les Croisades ! Tant de chevaliers allaient trouver la mort dans ces longs pèlerinages ! Une charte de donation au monastère était comme un témoignage de la foi chrétienne. C'était pour un grand nombre un moyen facile d'expier de coupables erreurs. Quant aux gens d'une condition inférieure, à ceux qui ne pouvaient racheter leurs fautes par des dons, ils prenaient le bâton de pèlerin et s'en allaient, pieds-nus, mendiant de porte en porte, visiter les chapelles célèbres de la chrétienté.

La charte suivante, extraite des cartulaires d'une autre abbaye, résume admirablement l'esprit de l'époque. C'est le don de deux châteaux, fait aux moines de Bonneval par un seigneur de Calmont, qui partait pour les Croisades. L'acte est fort court.

« Eu Guillaume de Calmont donne Masses et Pussac ols monges de Bonneval *per me racheta de mes malesfaches otal ou mau promès* et me so signat de mon seing ordinare Guillaumes de Calmont. »

Cependant les clercs, malgré le grand accroissement de leur puissance, étaient souvent en butte aux agressions des seigneurs laïques. Près de chaque monastère était située quelque grande châtellenie dont les maîtres se montraient singulièrement jaloux de leurs prérogatives et respectaient fort peu celles des autres. Les abbés de Conques ne pouvaient, pour ainsi dire, faire un pas sur leurs terres sans voir les bannières des sires de Moret, de Montarnal et de Panat pendre sur les hautes tours qui s'élevaient menaçantes autour de la mense abbatiale. C'était pour eux un sujet permanent d'inquiétudes et d'alarmes. Quels fougueux barons que ces sires de Panat, seigneurs de quelques terres agrestes et pelées ! Le seigneur Bégon, de cette race féodale, s'était montré injuste et brutal durant sa vie ; il avait fait des entre-

Digitized by Google

prises à main-armée sur les terres du monastère, avait disputé le cens, les dîmes, les hommes et les femmes. Quand il sentit sa fin approcher, il eut repentance, et nous avons sous les yeux une charte de l'an 1209 où il avoue ses méfaits et en reçoit humblement pardon du sire abbé.

« Lorsque le feu de la vie était au cœur du baron, il envahissait les biens du monastère; quand la mort s'avançait pour glacer ses membres, alors étendu sur la cendre, le féodal léguait au moutier du voisinage toutes ses terres, son argent monnoyé; une messe journalière venait rappeler les bienfaits du baron repentant, car il n'était pas mort rebelle à l'Eglise. On transcrivait sur l'obituaire de l'abbaye les chartes de donation. Que de sinistres histoires sur le comte farouche qui était mort dans l'impénitence finale ! Voyez-vous ces feux de l'enfer qui le dévorent ! ces diables qui l'enlacent de leur queue brûlante ! Voilà la peine des barons morts déconfés, voilà ce qu'il advient aux pillards d'églises (1) ! »

A cette époque de guerres incessantes, les monastères étaient de véritables places fortes où l'on employait au besoin tous les artifices de guerre; et lorsque le danger devenait trop imminent, les religieux se retiraient dans quelqu'un de ces bons châteaux qu'ils avaient eu la précaution d'élever çà et là pour protéger leurs vastes domaines. On trouve des traces de ces habitudes guerrières jusqu'aux quatorzième et quinzième siècles. C'est ainsi que pendant l'invasion Anglaise l'abbé Bertrand de Reillac se renferma avec tous ses moines dans le château de Lunel, où il de-

(1) M. Capefigue.—Ce sujet se trouve reproduit sur une foule de monumens du moyen-âge. Tout le monde connaît l'immense bas-relief du portail de Conques, où l'on a représenté le dernier jugement et le supplice des damnés.

Digitized by Google

meura pendant plus de quatre ans, sans que les partis anglais qui battaient la campagne pussent le débusquer de sa retraite. « Quel temps de calamité, s'écrie le vénérable abbé ! Notre patrie était en proie à tant de tribulations, de dangers, d'invasions, de maux intolérables, que la vie nous était devenue à charge et que nous croyons toucher d'heure en heure à la destruction totale du saint monastère (1) ! »

Sous le règne de Charles-le-Chauve (neuvième siècle), on apporta d'Agen à Conques le corps de la vierge Foi, « que les habitans de l'Agenais, dit Bosc, prétendent leur avoir été enlevé furtivement par les moines de Conques.

La mémoire de cette généreuse vierge, qui subit le martyre à Agen sous l'empereur Dioclétien (l'an 287), était en telle vénération, que les moines possesseurs de ses dépouilles placèrent aussitôt leur église sous son invocation.

Bernard, icolâtre d'Angers, qui écrivait en 1020, rapporte qu'Arsinde, femme de Guillaume, comte de Toulouse, n'ayant point d'enfans, résolut d'en aller demander à Dieu par l'intercession de sainte Foi. Elle partit en pèlerinage pour Conques, et offrit à cette sainte des bracelets d'or artistement travaillés et enrichis de pierreries, dont elle avait coutume de se parer. Peu de temps après son vœu, elle devint successivement mère de deux fils, Raimond et Henri. De là l'origine des vœux sans nombre que font à sainte

(1) .... *Autem in hâc patriâ in tribulationibus* guerrariis, *infinitis deprædationibus invasionibus*, dangeriis, *malis intolerabilibus*, *et in tantis ut fœderet nos vivere*, *etc.* (Manuscrit de 1380).

Bertrand de Reillac, du château de Reillac, dont on voit encore les ruines à Moret, succédait à Bertrand de la Barrière, qui avait été abbé de Conques pendant quarante-cinq ans. Après lui vint Raimond de la Salle, abbé en 1396 et 1405.

Foi de Conques les femmes qui n'ont point d'enfans (1).

Disons un mot de cette illustre patronne, qui n'a pas eu moins de renommée dans nos pays qu'aux lieux où elle reçut la naissance.

Sainte Foi.

Maximien-Hercule, associé à l'empire par Dioclétien, venait de passer dans les Gaules pour combattre la faction des Bagaudes révoltés. C'était un prince ennemi des chrétiens, d'un naturel féroce, et qui suivait brutalement ses mauvais penchans. Sa présence fut le signal d'une persécution cruelle, car, bien qu'il n'y eût point de nouvel édit, les gouverneurs, pour lui plaire ou pour satisfaire leur propre haine, firent revivre impunément les anciennes dispositions et redoublèrent de rigueurs contre les sectateurs du Christ. La ville d'Agen eût, dit-on, le glorieux privilége de fournir en Aquitaine la première victime.

On rapporta au gouverneur qui commandait dans cette cité de la Gaule Narbonnaise, qu'une jeune fille avait offensé Diane, qu'elle l'offensait tous les jours en lui refusant le tribut de ses prières et de ses sacrifices, en se raillant hautement de toutes les divinités de l'empire et des prêtres des dieux immortels. Décianus, c'était le nom du gouverneur, donna sur-le-champ à un officier l'ordre d'arrêter cette fille coupable et de l'amener devant lui.

Foi, qui allait comparaître devant le personnage consulaire, descendait d'une grande famille romaine qui possédait des biens considérables dans cette province.

(1) Bosc. — On montre dans le trésor de l'église une ceinture qu'on prétend avoir appartenu à sainte Foi.

Digitized by Google

Pour exercer avec plus de liberté les devoirs de sa religion, elle s'était retirée dans une maison située hors de l'enceinte de la ville. Là, renfermée dans son intérieur, entourée de serviteurs fidèles, elle passait sa vie à demander à Dieu des jours meilleurs pour l'Église ; elle travaillait avec des femmes chrétiennes aux vêtemens des pauvres, et n'apparaissait dans son vestibule que pour distribuer aux infortunés d'abondantes aumônes. Les pauvres d'Agen célébraient sa bienfaisance ; les magistrats respectaient cette vie grave, noble, digne de la fille d'un des plus vertueux citoyens de la cité.

Les prêtres seuls se plaignaient de ce que Foi n'apportait point d'offrandes pour les sacrifices, de ce que personne de sa maison n'apparaissait dans les temples.

Quelques instans après la dénonciation portée contre elle, les soldats amenèrent une fille d'une grande beauté.

Décianus était monté sur son tribunal ; les gardes environnaient l'enceinte. Il jeta un coup-d'œil rapide sur l'accusée ; il ne surprit sur son visage aucun signe de crainte. La majesté chrétienne de Foi parut en imposer à la majesté du délégué de l'empereur lui-même, et ce fut d'abord avec douceur qu'il lui adressa la parole :

---- Vous connaissez, lui dit-il, les édits des César contre la superstition chrétienne ? Déjà nous avons été obligés, dans plusieurs villes, de donner la mort à de fidèles serviteurs, parce qu'ils ont refusé de reconnaître les divinités de l'empire. Adorez-vous nos dieux ou le Crucifié des Juifs ?

La jeune fille répondit sans hésiter :

---- Il n'y a qu'un seul Dieu, maître des souverains et empereurs de l'univers ; nous ne devons l'encens et l'adoration qu'à lui seul.

Digitized by Google

Un sourire moqueur parut sur les lèvres de Décianus. Ensuite, reprenant sur un ton sérieux :

--- Comment se fait-il que vous osiez contester la divinité de nos dieux; vous ignorez-donc les décrets du sénat romain, qui l'ont solennellement proclamée et qui obligent tous les citoyens de l'empire à la reconnaître ? Allons, revenez à des sentimens plus conformes à votre situation et à votre naissance; consentez à sacrifier à la chaste déesse, et ensuite vous vous retirerez paisiblement dans votre demeure.

--- Je ne le puis, je ne le ferai pas; je ne reconnais qu'un Dieu unique qui a envoyé le Christ son fils pour sauver le monde; je n'adore que lui seul, je ne sacrifie qu'à lui seul. Tous les jours je lui demande la conservation des jours de César et la prospérité de son empire; je ne puis faire plus.

--- Diane punit l'orgueilleuse Niobé, qui avait osé outrager Latone : et nous aussi nous punirons votre audace insensée.... Si vous ne faites à l'instant ce que nous vous ordonnons, si vous ne sacrifiez aux dieux, vous y serez sacrifiée vous même; un feu ardent consumera votre corps.

--- « Pour l'amour de Jésus-Christ, répondit Foi avec courage, je suis prête à souffrir les plus cruels tourmens et la mort même (1) ! »

De vives couleurs coloraient les joues de la noble fille; ses yeux brillaient d'un éclat divin. Il y avait quelque chose de surhumain dans son attitude, dans ses gestes, dans les accens de sa voix. Décianus voyait une auréole brillante environner son front; il se disait à lui-même : Il faut que cette jeune fille, pour braver ainsi la mort, aperçoive clairement un monde et des dieux différens de ceux que je vois-moi-même.

(1) *Propr. Sanct. diœcesis Ruthen.*

Digitized by Google

J'aimerais à suivre son âme dans les régions inconnues de l'autre vie, à percer le sombre nuage qui nous dérobe l'avenir....

Hélas ! il n'était pas assez instruit pour comprendre la noble destinée de l'âme selon les doctrines du christianisme, et il déshonora sa philosophie par une condamnation cruelle.

Les bourreaux s'emparèrent de Foi; elle fut étendue sur un lit de fer que l'on rougit au feu. L'infortunée supporta cet affreux supplice sans laisser échapper une seule plainte ; seulement, tournant ses regards vers Décianus qui, du haut de sa chaise curule, contemplait, impassible, cette scène de désolation : « Apprends, malheureux ! lui dit-elle, que tes charbons ardens me préparent un rafraîchissement éternel, et qu'ils seront cause pour toi d'un éternel supplice, si tu ne te répens et ne reviens au vrai Dieu (1). » Puis elle ne cessa d'invoquer le Christ, objet de son amour et de ses espérances.

La foule, témoin de cette héroïque résignation, ne pouvait retenir ses sanglots, et plus d'un légionnaire essuyait ses yeux humides de larmes. Mais voilà que par une grâce toute miraculeuse, la vierge sortit saine et sauve de cette horrible épreuve. Son corps, exposé à toute la violence du feu, ne portait pas même les plus légères traces de son action destructive. Alors, un grand nombre de spectateurs se convertirent à la foi nouvelle. L'évêque Capraise, qui s'était d'abord caché dans la crainte du supplice, accourut et confessa hautement sa croyance.

Décianus comprit qu'il était temps de terminer une scène qui ne tournait pas à son avantage, et il ordonna que tous les coupables eussent la tête tranchée, sentence qui fut exécutée sur-le-champ.

(1) *Propr. Sanct. diœcesis Ruthen.*

Digitized by Google

Les corps de ces généreux confesseurs, enlevés par les fidèles et ensevelis secrètement, furent transférés quelque temps après, par saint Dulcide, évêque d'Agen, dans une église dédiée à la vierge courageuse qui avait la première obtenu la palme du martyre.

Outre le corps de sainte Foi, l'église de Conques possèdait un très-grand nombre d'autres reliques précieuses; notamment celles du célèbre martyr saint Vincent, qu'au rapport d'Aimoin le moine, deux religieux, Hildebert et Audalde, allèrent chercher à Valence, en Espagne, en 864, et rapportèrent à Conques à travers mille dangers, les Normands étant, à cette époque, répandus dans tout le Midi de la France.

Le premier abbé connu est Dadon, qui releva, comme nous l'avons dit, le monastère ruiné par les Sarrasins, et mourut à Grand-Vabres l'an 755.

Odolric, vivant au commencement du onzième siècle, fit reconstruire le cloître, l'abbaye et l'église actuelle, qui fut consacrée, l'an 1028, par Arnaud, évêque de Rodez (1). Cet abbé fut célèbre par les biens et les revenus immenses qu'il acquit à son monastère.

Voici la liste des anciens abbés dont nous avons pu recueillir les noms dans les documens qui sont passés sous nos yeux. Elle comprend la plus grande partie de ceux qui vécurent sous la dynastie Carlovingienne et les premiers Capétiens.

Dadon, 1 r abbé, vivant du temps de Charles-Martel et de Pepin-le-Bref. (Pepin. 751 --- 768 (2).)

(1) Chronique de saint Martial, de Limoges.

(2) On a mis entre parenthèse à la suite de chaque abbé, la durée du règne sous lequel il a vécu.

Digitized by Google

Medralde, successeur de Dadon, l'avait aidé dans son œuvre de restauration. Il vivait encore sous Charlemagne et pendant que Louis, fils de ce dernier, était roi d'Aquitaine. (Charlemagne. 768 -- 814).

Anastase, sous Louis-le-Débonnaire, *Blodohic rege* (1), et Pepin, roi d'Aquitaine. (Louis. 814 -- 840.)

Hélias, vers la fin du règne de Louis-le-Débonnaire et sous Charles-le-Chauve, *Karlo rege.* (Charles-le-Chauve. 840 -- 877).

C'est à cette dernière époque que le corps de Ste-Foi arriva d'Agen à Conques, ainsi que celui du martyr S. Vincent, que les moines allèrent chercher à Valence, en Espagne.

Gibertus, sous Karloman. (Louis et Karloman. 879 --- 884).

Bégon Ier, sous Charles-le-Gros, *Karolo rege.* Reçut un fief dans la viguerie de Sévérac, de Bernard, comte de Rouergue, et d'Hermengarde, son épouse. (Charles-le-Gros. 884 -- 888).

Frédelon, fils de Sénégonde. *Idem.*

Frotarius, du temps d'Odon ou Eudes. (Eudes. 888 --- 898).

Arlaldus Ier, au commencement du règne de Charles-le-Simple. (Charles-le-Simple. 898 -- 924).

Radulphe, durant la plus grande partie du même règne.

Jean, sous Raoul, *Rodulfo rege.* (Raoul. 924 -- 936).

Etienne Ier, du temps de Louis-d'Outremer, *Lodoïco rege*, et de Lothaire, jusqu'à l'an 964 au moins. Cet Etienne était en même temps évêque de Rodez. (Louis IV, dit d'Outremer. 736 -- 954).

(1) Plus tard, dans les chartes, le nom de Louis s'écrit *Lodoïcus.*

Digitized by Google

Hugues, abbé laïque du temps de Lothaire. (Lothaire. 954 -- 987).

Bégon II, *Idem.* Il paraît, d'après plusieurs monumens, que l'évêque Etienne, Hugues et Bégon furent abbés en même temps, du moins pendant quelques années.

Pontius, fin du même règne.

Arlaldus II, du temps de Hugues-Capet, fondateur de la troisième dynastie. Les chartes portent : *Regnante Domino, regem sperante* (1). (Hugues-Capet. --- 987 à 996).

Leutardus. *Idem.*

Guirbertus, sous le roi Robert. Dans quelques chartes on ne voit pour date que ces mots : *Regnante Deo.* Guirbert est qualifié : *Dominus magnificus Guirbertus.* (Robert. 996 -- 1031).

Bégon III. *Idem.*

Airadus. *Idem.*

Adalgerius, abbé laïque. *Idem.*

(1) Cette façon singulière de formuler les dates que l'on remarque dans les chartes de l'abbaye, du temps d'Arlalde et de Guibert, donne lieu de penser que la reconnaissance de Hugues Capet et de son fils ne fut point unanime. Les chartes contemporaines, dans la plupart des villes du Midi, portent les mêmes indices. Ici, elles sont datées du règne de *Louis V enfant;* là, elles disent : *Dieu régnant, en attendant le roi; le roi terrestre absent, la suzeraineté en veuvage.* L'Aquitaine formait un grand fief et dans le temps un véritable royaume; les Pepin, fils et petit-fils de Charlemagne, l'avaient originairement gouvernée. Il en était résulté un souvenir dans la population méridionale pour les Carlovingiens, si bien qu'aucun fief de Guienne n'avait reconnu ni Eudes ni Robert, ducs de France ou rois. Il y avait peut-être aussi haine de race; les méridionaux n'avaient jamais aimé les Francs. Quoiqu'il en soit, cette répugnance qu'inspirait à nos pères un bouleversement dans l'ordre politique, témoigne de leur esprit de sagesse et de prudence. On comprenait dès lors que la stabilité dans les institutions est la meilleure garantie de la paix intérieure des États.

Digitized by Google

Odolric, du temps de Robert, *Rodberto rege*, de Henri son fils, *Ehenrico rege*, et de Philippe Ier. Odolric rebâtit le monastère, dont l'église fut consacrée l'an 1028. Parmi les nombreuses donations qu'il reçut, se trouve celle de l'église de Trébosc, par Hugues, comte de Rouergue, et sa mère Richarde. (Henri Ier. 1031 -- 1060).

Etienne II, sous Philippe Ier, vivait aussi du temps de l'évêque Pons d'Étienne, élu en 1079, et d'Adhémar III, qui était évêque avant 1099. Une charte souscrite du vivant de cet abbé, contient un affranchissement de serfs par deux seigneurs du Rouergue. C'est l'acte le plus ancien de ce genre que l'on connaisse dans le pays. (Philippe Ier. 1060 -- 1108).

Bégon IV, sous Philippe Ier et dès 1096, époque de la première croisade. Une donation faite à Bégon par Richard, vicomte de Millau, époux d'Adelaïs, sert à fixer le commencement du comté de Rodez, savoir entre 1096 et 1112. Il était encore abbé en 1105, comme on le voit par une donation du vicomte de Polignac. C'est de ce Bégon que M. Mérimée a signalé le tombeau.

Boniface, sous Louis VI, dit le Gros. (Louis VI. 1108 --- 1137).

Izarn, du temps de Louis-le-Jeune. (Louis-le-Jeune. 1137 -- 1180).

Sicard, du temps de Philippe-Auguste. C'est à celui-ci que le comte de Rodez, Hugues II, donna, en 1195, le monastère de Coubisou. (Philippe II. 1180 --- 1223).

A diverses époques les papes et les rois avaient accordé au monastère de Conques de nombreux privi-

Digitized by Google

léges (1). Il était exempt de la visite de l'évêque et ne relevait, pour la juridiction, que de son abbé. Celui-ci jouissait de tous les honneurs de la prélature; il portait en officiant la crosse, la mitre, la croix pectorale, la robe violette et tous les insignes épiscopaux.

L'abbaye possédait cent-dix-sept bénéfices, dont quarante-quatre en Rouergue, les autres disséminés dans vingt diocèses de France, trois diocèses d'Italie, deux d'Espagne et un d'Angleterre.

L'abbé nommait à tous ces bénéfices *plenojure*, avait droit d'*annate* et de *dépouille*, et choisissait toujours des religieux de son monastère, sur lesquels il conservait toute sa juridiction.

Lorsqu'il assistait aux anciens Etats du Rouergue, où il avait la première place après les évêques de Rodez et de Vabres, « il se faisait escorter, dit Bosc, par une garde de cent et quelquefois de quatre ou cinq cents hommes de ses terres.

Le nombre des religieux était autrefois fort considérable. Plusieurs monumens prouvent qu'il y eut deux cents, trois cents et quelquefois jusqu'à neuf cents moines, dont certains étaient prêtres, mais la plupart laïques (2).

Les bâtimens qui renfermaient tous ces religieux avaient une grande étendue et occupaient presque tout l'emplacement de la ville actuelle; mais il n'en reste plus que l'église et quelques ruines qu'on appelle encore le clottre. Tout le reste a été vendu, et la forme

(1) Bulle d'exemption du pape Urbain II, en 1099, et autres de Nicolas V, en 1449, etc.

(2) Les dignitaires et principaux officiers de l'ancien couvent étaient : l'abbé, d'abord électif, puis nommé par le roi; le prieur, le custode, le célerier, le réfectorier, le portier des pauvres, le portier du couvent, le sacristain, le trésorier, le primicier ou receveur des offrandes, l'hospitalier et le vestiaire.

Digitized by Google

ainsi que tous les vestiges de l'ancien monastère ont disparu sous des constructions nouvelles.

Vers 1561, les calvinistes firent en Rouergue une invasion dans laquelle ils dévastèrent l'abbaye.

C'est ici le lieu de relever une erreur de l'abbé Bosc, qui prétend que l'église ayant été détruite par eux *fut reconstruite, en 1571, sur le modèle de la cathédrale de Rodez.*

Les formes architecturales de cette église excluent l'idée d'une construction postérieure au onzième siècle. L'âge du monument est inscrit d'une manière indélébile sur ses murs. Il est possible que le chapitre, voulant réparer l'abbaye après les dégats commis par les religionnaires, ait exagéré le désastre dans son rapport au roi (1), afin d'exciter plus d'intérêt en sa faveur, mais la vérité est que l'église ne fut ni démolie ni notablement dégradée, et que c'est bien le même édifice qui avait été élevé au commencement du onzième siècle par le moine Odolric.

Divers événemens avaient fait perdre à cette abbaye, long-temps avant sa suppression, une grande partie de ses immunités.

Vers le milieu du quinzième siècle, la discipline religieuse s'y était tellement relâchée, que les papes jugèrent convenable de révoquer ses anciens priviléges et de rétablir le droit de visite des évêques (2). Le roi Charles VII, par lettres patentes de 1456, ordonna au Parlement de Toulouse de tenir la main à l'exécution de ces décrets.

Cependant, François d'Estaing ayant voulu, en 1514, user de son droit, fut brutalement repoussé de l'abbaye, et les moines se portèrent même à son égard

(1) Lettres patentes de Charles IX, 1571.
(2) Bulles d'Eugène IV et de Calixte III, des années 1455 et 1456.

Digitized by Google

aux plus graves excès (1). Le pieux évêque pardonna ces outrages; mais il maintint avec fermeté les prérogatives de son siège. Sur sa demande, Léon X et François Ier confirmèrent de nouveau la révocation des anciens priviléges, et les nouvelles bulles et lettres patentes furent intimées aux religieux dans toutes les formes juridiques (2).

L'abbaye de Conques fut sécularisée en 1557 et érigée en chapitre collégial, composé d'un abbé et de vingt chanoines, y compris les dignitaires (3).

« Affranchis d'une règle qui semblait trop forte pour leur faiblesse, ces religieux vécurent depuis d'une manière édifiante, et le père Beau, jésuite, qui écrivait en 1656 la vie de François d'Estaing, se plaît à reconnaître qu'ils unissaient à une haute naissance de grands mérites, et que *dans la simple profession de la vie ecclésiastique ils donnaient des exemples de la perfection religieuse* (4). »

Les archives de Conques étaient les plus riches de la province. Des chartes, des titres, des manuscrits amassés pendant plus de dix siècles s'y trouvaient

(1) Antoine de Marcenac était alors abbé de Conques. — Le cardinal Georges d'Armagnac le fut en 1535.

(2) En 1516 et 1520.

(3) Il y eut un prévôt, un doyen, un sacristain, un pressenteur, un trésorier, un primicier, un ouvrier, un archiprêtre et douze chanoines.

L'abbé commendataire était obligé à résidence. (On entendait par *commende* la provision d'un bénéfice régulier accordé à un séculier avec dispense de la règle).

Le roi nommait l'abbé et deux chanoines. Les autres étaient nommés par l'abbé.

Il y avait en outre quatre *hebdomadiers* et quatre *épistolaires* amovibles.

Le chapitre distribuait tous les ans plus de deux cents setiers de blé.

Le revenu de l'abbé, sans doute moitié de celui de l'abbaye, se portait, en 1789, à plus de 30,000 livres.

(4) *Histoire de François d'Estaing*, par M. l'abbé Bion.

Digitized by Google

réunis. Cette précieuse collection a été en grande partie dispersée pendant la révolution. On en voit quelques débris aux archives du département, dans la grande tour de l'évêché. La Société de Rodez possède, de son côté, plusieurs chartes fort anciennes qui avaient été sauvées du naufrage par des particuliers. Si quelqu'un voulait traiter plus à fond l'histoire de cette abbaye, nous l'engagerions à consulter 2 vol. in-fol., contenant copie des titres originaux les plus intéressans. Ils font partie de la collection du président Doat, déposée à la Bibliothèque du Roi.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Filmed by Preservation CIC 1999

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03964 4656

Digitized by Google